19

M

CARNIV

Le prop

196

HISTOIRE NATURELLE

DES

MAMMIFÈRES

AVEC L'INDICATION DE LEURS MOEURS,

ET DE LEURS RAPPORTS AVEC LES ARTS, LE COMMERCE ET L'AGRICULTURE

PAR

M. PAUL GERVAIS

PROFESSEUR DE ZOOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉE

A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE MONTPELLIER.

CARNIVORES, PROBOSCIDIENS, JUMENTÉS, BISULQUES, ÉDENTÉS, MARSUPIAUX, MONOTRÈMES, PHOQUES, SIRÉNIDES ET CÉTACÉS.

Séminaire de Québec

PARIS

L. CURMER

RUE RICHELIEU, 47 (AU PREMIER).

M DCCC LV.

Le propriétaire-éditeur se réserve le droit de traduction et de reproduction même partielle en France ou à l'étranger.

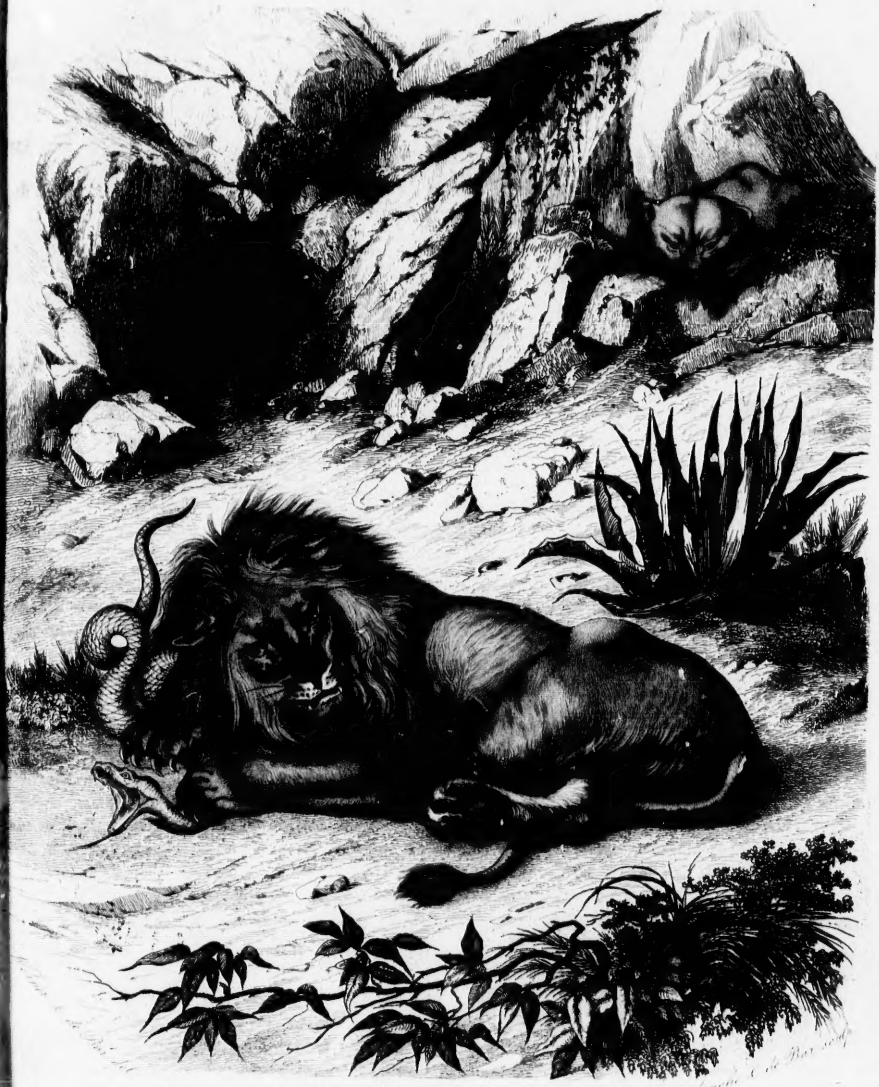

FELIS LION (*Felis Leo*)

Ani

p

a

ch

n

ch

m

su

ORDRES

FAMILLES, GENRES ET ESPÈCES

DE LA CLASSE

DES MAMMIFÈRES

ORDRE DES CARNIVORES

Animaux mammifères pourvus de quatre extrémités onguiculées propres à la locomotion ordinaire; n'ayant pas le pouce opposable aux autres doigts; armés de trois sortes de dents ainsi réparties à chaque mâchoire : trois paires d'incisives, une paire de canines et un nombre variable de molaires; celles-ci diversiformes, souvent tranchantes, et subdivisibles en fausses-molaires, carnassières et arrière-molaires. Le cerveau est toujours pourvu de circonvolution à la surface de ses hémisphères; le reste de l'organisation : appareil repro-

*ducteur, canal intestinal, squelette, etc., est établi sur le même modèle que chez l'*Ours, *le* Chien, *le* Chat, *la* Fouine. *Le placenta est zonaire comme chez eux.*

La taille des Carnivores, comparée à celle des autres Mammifères, est, en général, moyenne, mais il y a parmi eux certaines espèces plus grandes que les autres, comme le Lion, *le* Tigre, *etc., et d'autres plus petites, comme la* Belette *et certaines* Mangoustes. *Ces Mammifères se nourrissent principalement de chair et de sang; ce sont par excellence des Animaux de proie, quoique plusieurs d'entre eux mêlent à l'occasion des substances végétales aux principes animaux qui font leur nourriture de prédilection. Ils sont nombreux en espèces et répandus sur toute la surface de l'ancien et du nouveau continent; il y en a aussi à Madagascar, mais ils y sont moins variés qu'ailleurs. On ne les rencontre pas dans l'Australie, où des Carnassiers appartenant à la sous-classe des Marsupiaux sont chargés de la même fonction destructrice. Les Carnivores sont, de tous les Quadrupèdes, ceux qui sont le mieux armés : leurs fortes canines, leurs griffes acérées et souvent rétractiles, les rendent redoutables à toute la création, et leur fonction principale dans l'harmonie générale des êtres est incontestablement d'apporter, par le carnage, un obstacle à la trop grande multiplication des espèces herbivores.*

On peut diviser les Carnivores en six familles; chacune d'elles a eu des représentants dans plusieurs des faunes qui ont précédé celles qui habitent maintenant le globe.

Les Mammifères dont nous avons parlé dans le premier volume de cet ouvrage ont pu être répartis aisément en plusieurs ordres distincts; mais ces ordres, au nombre de quatre, ont entre eux certains caractères communs qui devaient les faire rapprocher les uns des autres; aussi les avons-nous considérés comme formant une première grande division de la première sous-classe des Mammifères. Ce sont les Primates, que divers auteurs nomment aussi Quadrumanes, les Cheiroptères, les Insectivores et les Rongeurs. Il en est question dans l'Introduction (1), sous la dénomination commune de Mammifères disco-placentaires. Leur régime est assez variable; ils ont différents modes de locomotion à la surface du sol, et l'on reconnaît, dans leurs mœurs comme dans leur organisation, des particularités secondaires qui rendent leur classification assez facile.

Aucun de ces premiers Mammifères n'est franchement carnassier, comme ceux qui vont faire l'objet de ce chapitre, et nous ne retrouverons dans les autres sous-classes de Mammifères que quelques Marsupiaux seulement aussi enclins que ces derniers au meurtre et à la déprédation. Les Marsupiaux Carnassiers sont les plus redoutables de tous les Mammi-

(1) Tome I, page XXI.

fères du continent australien, comme les Carnivores le sont de leur côté parmi les nombreuses espèces de Mammifères monodelphes qui peuplent l'ancien et le nouveau continent, c'est-à-dire les deux Amériques, aussi bien que l'Europe, l'Asie, l'Afrique et plusieurs de leurs îles. Il y a aussi des Carnivores parmi les Animaux de Madagascar, cette terre si singulière par ses productions naturelles, et qui nous ont fourni des Primates et des Insectivores si différents de ceux de l'Afrique ou de l'Asie.

Les Carnassiers proprement dits sont plus particulièrement appelés *Carnivores*. Comme on l'a vu par la définition que nous en avons donnée plus haut, ces Animaux se distinguent des autres par un certain nombre de caractères importants, et ils ont aussi dans leur mode de placentation une disposition qui leur est propre. (*Voir* T. I, p. XXI, la figure du placenta du Chien.) Nous montrerons en traitant des Mammifères à sabots que ceux-ci sont également caractérisés par une forme spéciale du placenta, et qu'à cet égard ils constituent une troisième grande catégorie parmi les Mammifères monodelphes qui ont plusieurs sortes de dents.

Les Carnivores, tels que nous les définissons, étaient déjà considérés par Linné comme devant former un ordre à part, qu'il appelait en latin *Feræ*, c'est-à-dire bêtes féroces. C'est, en effet, parmi les Carnivores que se placent le Lion, le Tigre, la Panthère, les Hyènes, le Loup, le Glouton, l'Ours et tant d'autres espèces, les unes à peu près de même force, les autres beaucoup plus faibles, mais non moins sanguinaires. Celles-ci ont des instincts également meurtriers et ne sont inférieures aux précédentes que parce qu'elles attaquent des Animaux moins forts et moins capables de résistance. Comme on l'a souvent répété, les Carnivores ont pour fonction principale de s'opposer à la trop grande multiplication des espèces herbivores, et ils exécutent cette sorte de pondération dans la classe des Oiseaux aussi bien que dans celle à laquelle ils appartiennent. Ce sont des Animaux de carnage, et le nom de *Carnivores*, qu'on leur donne spécialement, exprime parfaitement cette disposition, puisque c'est pour obtenir la chair et le sang nécessaires à leur alimentation qu'ils poursuivent et mettent à mort la plupart des autres Vertébrés.

Si l'ordre des Primates mérite d'être étudié avec soin à cause des nombreux rapports d'organisation qui rattachent ses principales espèces à l'Homme lui-même, l'ensemble des Carnivores n'est pas moins digne de notre attention. C'est parmi les nombreuses espèces de cette catégorie que l'Homme trouve ses plus redoutables ennemis, soit qu'ils l'attaquent personnellement, soit qu'ils inquiètent ses Animaux domestiques. Dans certaines contrées de l'Amérique, les Carnivores sont encore aussi nombreux que redoutables, et en Afrique ou dans l'Inde, il y en a même de plus dangereux. M. Sykes, officier anglais et savant naturaliste, rapporte que dans le Deccan, l'une des provinces indiennes, on a tué pendant les années 1825 à 1829, quatre cent soixante-douze Panthères; et, dans un district seulement, mille trente-deux Tigres royaux. Comparés aux espèces asiatiques et africaines, nos grands carnivores de l'Europe n'occupent plus que le second ou le troisième rang. Quant aux espèces plus petites, mais plus variées, que l'on observe dans les deux continents, elles seraient peu nuisibles si le nombre des individus dans chacune d'elles et la diversité des ruses qu'elles mettent en pratique ne leur assurait une sécurité plus complète, à beaucoup près, que celle dont jouissent encore les grandes espèces dans les lieux les plus sauvages. Par une singularité remarquable, cet ordre des Carnivores dont les espèces nous causent de si grands dommages et qui comprend la plupart des Animaux féroces, nous a fourni un serviteur aussi intelligent que dévoué, qui se montre, sur tous les points du globe, notre plus puissant auxiliaire et notre compagnon le plus affectueux. Le Chien domestique est certainement le plus implacable adversaire de tous ces tyrans du règne Animal qui composent avec lui l'ordre des Mammifères carnivores, et, en même temps qu'il concourt de la manière la plus active à l'éloignement ou à l'anéantissement des espèces nuisibles, il retient sous notre domination les Animaux domestiques dont nous tirons le meilleur parti, tels que les Bœufs ou les Moutons.

G. Cuvier, de Blainville et, à leur exemple, la plupart des zoologistes font des Carnivores une simple division du grand ordre des Carnassiers dans lequel ils placent aussi les Cheiroptères, les Insectivores et les Phoques (1); mais, à part leur régime également animal, il y a entre ces diverses sortes de Quadrupèdes trop de différences importantes pour que l'on persiste à les rapprocher. Les Cheiroptères et les Insectivores sont de la même série que les Primates et les Rongeurs, et ils se nourrissent essentiellement d'Insectes, comme le font quelques Animaux du premier groupe. Quant aux Phoques, ils s'éloignent à la fois des Carnivores par leur forme générale, par leur cerveau, par leurs organes de reproduction et par l'uniformité de leurs dents molaires, et les affinités que les Loutres ont avec eux, ne justifient pas leur classement parmi les Carnivores. Ainsi les Carnivores forment parmi les Monodelphes hétérodontes un groupe parfaitement distinct de tous les autres, et les espèces que ce groupe comprend ont à la surface du globe une fonction bien déterminée. Ce sont les mieux armés de tous les Animaux; leurs instincts les portent au meurtre comme moyen d'alimentation, et, comme ils varient leurs attaques suivant leur propre force, il est peu de Mammifères ou d'Oiseaux qui n'aient quelqu'un d'entre eux pour ennemi. Le Tigre attaque l'Homme et les plus grands Quadrupèdes; le Chat poursuit les petits Mammifères ou les Oiseaux, et toutes les autres espèces de ce grand genre des Félis qui sont intermédiaires, pour la force, au Chat domestique et au Tigre, poursuivent elles-mêmes des Animaux d'un volume proportionné au leur, et elles les égorgent avec une égale facilité. Il en est ainsi des autres Carnivores, et, en particulier, des Mustélidés. Cependant beaucoup de ces Animaux associent

(1) *Voir* tome I, pages XIII et XIV.

à la chair d'autres substances, les unes d'origine animale et azotées, comme les tendons, les os, les œufs, etc., et d'autres non azotées, comme la graisse ou le miel. Quelquefois même ils se rabattent sur les fruits et sur les racines, et, dans ce cas, ils méritent à tous égards la dénomination d'*Omnivores* par laquelle on les désigne souvent, mais sans les séparer pour cela des autres genres du même ordre.

Les dents des Carnivores, et particulièrement leurs dents molaires, présentent des dispositions appropriées à chacun de ces régimes, et les Chats et les Ours, qui constituent les deux termes extrêmes de la série de ces Mammifères au point de vue du mode d'alimentation, sont aussi les plus différents entre eux par la disposition de leurs dents molaires.

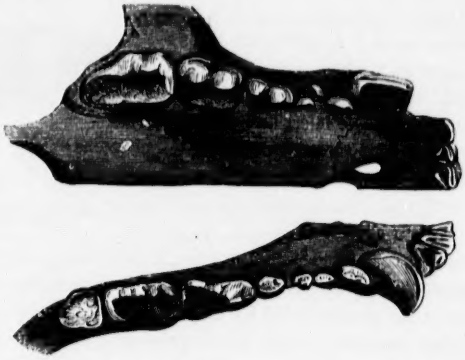

Dents de l'Ours ornné (espèce omnivore), 3/4 de grand.

Dans tous les Animaux de cet ordre il y a toujours trois sortes de dents : des incisives, des canines et des molaires.

Les *incisives* sont au nombre de trois paires à chaque mâchoire; elles sont à peu près verticales, et la paire externe est sensiblement la plus forte. Dans les Martes et genres voisins la paire intermédiaire des incisives inférieures est insérée un peu en arrière des deux autres; elle manque même dans la Loutre marine; d'où il résulte que la mâchoire inférieure de cette espèce ne porte que deux paires d'incisives, tandis qu'il y en a trois dans le reste des Animaux carnivores.

Chaque mâchoire a une paire de *canines;* ces dents sont coniques, plus ou moins acérées, plus saillantes que les autres, très-propres à percer ou à déchirer, et le plus souvent elles fournissent aux Carnivores leurs principales armes. On les nomme vulgairement laniaires, crocs ou crochets. Les supérieures sont implantées dans l'os maxillaire, en avant des autres dents supportées par le même os, et un petit espace vide laissé entre elles et la paire externe des incisives sert pour ainsi dire de gouttière aux canines inférieures qui croisent en avant celles de la mâchoire supérieure. Dans les Machairodes, qui sont de grandes espèces éteintes de Félis, les canines supérieures acquéraient des dimensions bien plus considérables que chez les Carnivores actuels, et celles de l'espèce propre à l'ancienne faune du Brésil, que de Blainville a décrite sous le nom de *Smilodon*, n'avaient pas moins de deux décimètres dans leur partie coronale.

Les *molaires* des Carnivores varient notablement pour le nombre et plus encore pour la forme, suivant les espèces et les genres; aussi peut-on en tirer d'excellents caractères, et il est de toute importance de les étudier avec soin. Elles sont toujours diversiformes entre elles, et l'on peut, comme le faisait Frédéric Cuvier, les diviser en trois catégories. Les premières, dont le nombre varie de une à quatre, sont dites *avant-molaires;* elles sont, en général, pointues, et augmentent lentement en volume et en complication de la première à la dernière. Après elles vient une dent plus meurtrière, et en général aussi d'un volume plus considérable que celles qui la suivent. Dans la mâchoire inférieure du

Chat, elle est placée la dernière, c'est-à-dire la troisième; chez le Chien, le Loup et le Renard, c'est la cinquième ou l'antépénultième; dans le Putois, elle n'est que la quatrième, attendu qu'il n'y a que trois avant-molaires au lieu de quatre, et elle se trouve l'avant-dernière. Supérieurement, elle devient la troisième, c'est-à-dire la pénultième dans les Chats et les Hyènes; la quatrième chez le Chien et autres genres qui l'avoisinent; elle est la troisième dans le Putois. Contrairement à ce que nous avons vu pour les canines, cette dent est croisée en arrière et non en avant par sa correspondante inférieure. F. Cuvier lui a donné le nom de *carnassière*.

Hyène tachetée, Petite tuberculeuse et carnassière supérieure, grandeur naturelle. Carnassière inférieure, grand. nat.

Assez petite chez les Ours, qui sont omnivores, elle est très-forte, tranchante et comme ailée chez le Lion, le Chat et les autres Félis, et elle affecte encore des formes différentes, mais plus ou moins intermédiaires, chez les Martes, chez les Chiens, chez les Mangoustes, chez les Civettes, chez les Hyènes. Son apparence reste plus ou moins la même dans les Animaux qui se rapportent au même groupe que chacun des Carnivores que nous venons de nommer. L'étude minutieuse de cette dent a fourni de très-bons résultats pour la classification des genres et pour leur diagnose.

Les Carnivores connus dans la nature actuelle n'ont jamais qu'une seule paire de véritables carnassières à chaque mâchoire; mais on en voit trois chez les Hyénodons et chez quelques autres genres qui ont appartenu aux premières faunes de la période tertiaire. Sous ce rapport, ces anciens Carnivores ressemblaient notablement aux Marsupiaux australiens, dont ils avaient le régime. Les Hyénodons et les Ptérodons qui leur ressemblaient beaucoup étaient, à cette époque reculée, les plus redoutables de tous les Mammifères carnivores qui peuplaient nos contrées.

Machoire inférieure d'Hyénodon découverte en Auvergne (d'après MM. de Parieu et de Laizer), 1/2 de grand

C'est chez les Félis que la même dent, principalement celle de la mâchoire inférieure, est le plus franchement carnassière; elle se compose alors de deux tranchants successifs; chez les Chiens elle a, de plus, une partie tuberculeuse; d'autres fois, et en particulier chez beaucoup de Viverridés, sa partie antérieure est formée de trois pointes qui sont disposées en triangle. Son talon s'élargit encore et ses pointes s'affaissent chez les espèces les plus omnivores.

En arrière de la dent carnassière sont placées les molaires de la troisième sorte ou les *tuberculeuses*. Celles-ci doivent leur nom à la forme habituellement émoussée de leur couronne; elles sont surtout développées chez les Animaux omnivores. Les Ours en ont deux paires très-grosses à chaque mâchoire, tandis que les Félis n'en ont qu'à la mâchoire supérieure et seulement une paire. Il y en a une paire en bas comme en haut chez le Putois, et deux chez la plupart des espèces de la même famille que le Chien. Dans plusieurs genres

Crane et dents du Protèle, 1/2 de grand. nat.

omnivores de la famille des Viverridés, il y a aussi deux paires de tuberculeuses supérieurement, mais il n'y en a qu'une à la mâchoire inférieure, et la carnassière qui la précède, au lieu d'être mi-partie carnivore, mi-partie omnivore, comme dans les Chiens, est tout aussi tuberculeuse qu'elle, ou peu s'en faut.

Les Protèles diffèrent des autres Carnivores par la forme singulière de leurs dents molaires, qui semblent frappées d'un arrêt de développement, et sont réduites à de simples rudiments presque inutiles dans l'acte de la mastication.

Les Carnivores adultes ont donc constamment trois sortes de dents (des incisives, des canines et des molaires), et leurs molaires sont elles-mêmes de trois catégories différentes, sauf chez les Protèles où elles restent atrophiées.

La première dentition (1) de tous ces Animaux est établie d'après les mêmes règles et elle peut être indiquée par la formule suivante :

$\frac{3}{3}$ incisives, $\frac{1}{1}$ canines, $\frac{3}{3}$ molaires (dont $\frac{1}{2}$ avant-molaires, $\frac{1}{1}$ carnassière et $\frac{1}{0}$ arrière-molaire).

Les Félis seuls n'ont qu'une paire d'avant-molaires inférieures au lieu de deux pendant leur jeune âge.

Ces détails, quoique un peu minutieux, étaient indispensables; ils nous permettront d'ailleurs d'abréger notablement ce que nous aurons à dire sur le même sujet à propos de chaque genre.

De Blainville et M. Owen ont donné une autre classification des dents des Carnivores; mais celle de F. Cuvier, que nous venons d'exposer, nous a paru préférable, parce qu'elle rend plus facile et plus claire la description des principales particularités de ces organes. Les variations présentées par la carnassière sont les plus importantes; celles de la forme et du nombre des fausses molaires ou des tuberculeuses coïncident en général avec des différences moindres dans les autres parties, et elles semblent, jusqu'à un certain point, se répéter dans la série des genres propres à chacune des familles dont cet ordre est composé.

Les Carnivores, à quelque division qu'ils appartiennent, ont le condyle de la mâchoire transversal, et la gorge glénoïdale qui le reçoit ne lui permet qu'un mouvement de demi-rotation sur son axe. Dans le Blaireau, ce condyle est si bien retenu par la cavité glénoïde formant un peu plus d'une demi-circonférence, qu'il s'y maintient même après la disparition des ligaments, et que la mâchoire inférieure reste habituellement suspendue au crâne après qu'on a réduit l'un et l'autre à leurs parties squelettiques.

Les mouvements des Animaux de cet ordre sont, en général, souples et faciles, et le plus souvent ils ont de la vivacité. La plupart des Carnivores attaquent avec énergie : embusqués dans quelque retraite obscure, ils attendent patiemment leur proie jusqu'à ce qu'ils l'aient à leur portée. Alors ils s'élancent, et souvent un seul bond leur suffit pour l'atteindre. Leur

(1) Voir pour les dents persistantes et pour les dents de lait des Carnivores la figure que nous donnons de celles du Chien dans le premier volume de cet ouvrage, page XXI. On a laissé aux molaires et aux canines de la dentition de lait une teinte plus foncée qu'à celles de la seconde dentition.

colonne vertébrale est flexible et bien musclée; elle se termine par une queue habituellement allongée qu'ils font onduler et qui traduit par ses mouvements divers la variété des passions qui les animent. Les espèces de la famille des Ours sont les seules qui aient la queue rudimentaire.

Le corps des Carnivores est rarement trapu, comme on le voit chez les Ours; dans d'autres espèces, il est assez allongé pour qu'on ait donné aux Animaux qui présentent ce caractère le nom de Vermiformes. Tels sont les Belettes, les Fouines, beaucoup d'autres Mustélidés, et les Genettes, etc., qui appartiennent à la catégorie des Viverridés.

Leurs membres sont presque toujours bien dégagés, et les doigts qui les terminent, habituellement séparés les uns des autres, ont des ongles plus ou moins forts, analogues à ceux des Ours, des Chiens ou des Chats, et que l'on désigne par le nom de *griffes*. Ces griffes sont souvent enchâssées par leur base dans une espèce de gorge osseuse formée par la phalange onguéale, et, au lieu d'être simplement voûtées ou allongées, elles sont parfois très-comprimées et très-arquées. C'est ce que l'on voit en particulier chez les Félis, où elles sont plus redoutables que chez les autres. Dans ce cas, elles sont en même temps *rétractiles*, ce qui tient à la disposition particulière de la phalange. Celle-ci a la forme d'un capuchon qui peut basculer sur la phalange précédente, et elle est maintenue dans une position redressée tant que le muscle fléchisseur qui envoie un tendon à sa partie inférieure ne la sollicite pas à s'abaisser. Dans le premier cas, la griffe est redressée et sa pointe ne touche pas le sol; c'est alors que le Chat fait, comme on le dit, *patte de velours*. Dans le second cas, elle se porte en avant et s'abaisse, ce qui lui permet d'agir à la volonté de l'Animal, soit en s'enfonçant dans la peau ou même dans les chairs, soit en les sillonnant, comme cela a lieu dans l'acte d'égratigner. Tous les Félis, sauf le Guépard, ont les ongles franchement rétractiles. Ceux de certaines espèces de la famille des Civettes qui jouissent de cette propriété, mais à un moindre degré, sont dits semi-rétractiles. Dans les Hyènes, les Chiens, les Ours, etc., les griffes ne sont pas du tout rétractiles. Jamais le pouce des Carnivores n'est opposable aux autres doigts, soit en arrière, soit en avant, et quelquefois il manque ou n'est plus représenté qu'intérieurement et par un faible rudiment. Aucun Carnivore n'a moins de quatre doigts évidents à chaque patte, et il en est un assez grand nombre qui en ont cinq, soit en arrière, soit en avant, soit même aux quatre pattes à la fois. On tire de là quelques caractères pour l'établissement des groupes secondaires dans chaque famille.

La manière dont la patte porte sur le sol mérite aussi d'être examinée. Certains Carnivores sont entièrement *plantigrades*, c'est-à-dire qu'ils appuient non-seulement la face inférieure de leurs doigts, mais encore celle de leurs os métacarpiens et de leur carpe pour les pieds de devant, et celle de leurs os métatarsiens ainsi que de leur tarse pour les pieds de derrière. Les Ours et quelques autres sont plus particulièrement dans ce premier cas; au contraire, les Chiens, les Chats, etc., ont la plus grande partie de leurs pieds redressés, et ce n'est que par l'extrémité de leurs doigts qu'ils touchent la terre: on les appelle *digitigrades*. Plusieurs auteurs ont vu dans ces deux dispositions des caractères à l'aide desquels ils ont divisés les Carnivores en deux grands groupes; mais il est bien certain qu'une même famille naturelle peut renfermer à la fois des espèces plantigrades et des espèces digitigrades ainsi que d'autres intermédiaires aux premières et aux secondes sous le même rapport.

L'astragale, qui est un des os du tarse, a une forme assez analogue à celle que nous lui avons vue chez les Mammifères des premiers ordres; il représente une demi-poulie à large gorge dans son articulation avec le tibia, et il est subaplati en dessous et en avant; il porte sur le scaphoïde au moyen d'une large apophyse.

Le carpe n'a pas d'os intermédiaire; le radius et le cubitus sont toujours séparés l'un de l'autre, et il en est de même du tibia et du péroné, quoique celui-ci soit plus faible et plus serré contre le tibia dans certains genres, par exemple les Chiens, que dans certains autres. La tête supérieure du radius permet des mouvements assez faciles de pronation et de supination. La partie inférieure de l'humérus est large : on y distingue le plus souvent un trou sus-condylien; cependant elle en manque dans certains genres, et dans d'autres on a constaté la présence d'une perforation de la fosse olécrânienne, comme dans les Chiens et les Hyènes. Le Télagon présente ces deux caractères réunis. On ne voit ni l'un ni l'autre à l'humérus des Ours, quoique cependant l'Ours des Cordillières ait un trou suscondylien, comme la plupart des Mustélidés et des Viverridés, et comme tous les Félis. Aucun Carnivore n'a la clavicule entièrement développée, mais on trouve chez plusieurs d'entre eux, en particulier chez les Chiens et mieux encore chez les Chats, un rudiment de cet os; les Ours et beaucoup d'autres n'en présentent aucune trace.

Humérus du Mydaes Télagon, grand. nat.

Les Carnivores ont des habitudes fort différentes les uns des autres, mais ils sont tous plus ou moins intelligents; aussi leur cerveau est-il assez développé et a-t-il des circonvolutions très-prononcées à la surface de ses hémisphères. On ne connaît aucune espèce de cet ordre qui soit dépourvue de circonvolutions; cependant la disposition et le nombre de ces replis ne sont pas les mêmes dans tous les groupes, et dans certains genres de la même famille ils présentent aussi des particularités différentielles, quoique chaque groupe principal ait des caractères qui lui sont réellement particuliers.

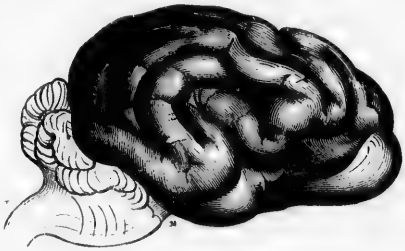

Cerveau du Chien domestique, grand. nat.

Le pelage des Carnivores est souvent remarquable par son élégance, et, dans beaucoup de cas, il est en même temps très-fourni, extrêmement doux au toucher et très-chaud. C'est ce qui a surtout lieu chez les espèces propres aux régions froides ou élevées, ou bien encore chez celles qui sont aquatiques. Cependant la fourrure de tous les Carnivores d'un même genre n'est pas également recherchée. Dans le genre Loutre, la plus précieuse de toutes est celle de la Loutre de mer. Certaines espèces de Mustélidés sont l'objet d'un commerce important; telles sont surtout la Zibeline, la Marte, le Vison ou Putois d'Amérique et l'Hermine, qui devient presque entièrement blanche en hiver. Au contraire, d'autres Mustélidés sont bien inférieurs sous ce rapport à ceux que nous venons de citer, et le Blaireau ou les espèces qui s'en rapprochent n'ont qu'un pelage grossier. Certaines peaux de Viverridés sont curieuses par la vivacité de leurs teintes ou par les détails de leur coloration; mais on tire du genre des Ours, dont les couleurs sont cependant plus tristes, et de celui des Loups ou des Renards, des pelleteries bien plus utiles et qu'il est presque toujours aisé d'obtenir en nombre considérable. Aussi leur emploi est-il fort répandu. Les Loups du nord des deux continents, le Renard tricolore et quelques autres espèces dont nous parlerons ultérieurement sont surtout

recherchés. Dans les Félis, le pelage est en général plus court et moins fourni, mais il est bien plus gracieux, et la robe de ces beaux et terribles Animaux est l'un des plus beaux ornements de nos habitations lorsqu'elle a été habilement préparée. Le Lion, au pelage fauve pâle et à la belle crinière; le Tigre, barré de noir sur du fauve brillant; la Panthère à la robe mouchetée; le Jaguar, dont les taches sont en rose sur un fond d'un beau fauve nous donnent des fourrures encore plus recherchées.

Les nombreuses espèces de l'ordre des Carnivores se laissent assez aisément répartir entre plusieurs groupes principaux que nous considérerons comme autant de familles à part. Quelques-unes de celles-ci pourront elles-mêmes être subdivisées en tribus. Ces familles sont celles des *Ursidés*, comprenant les Ours; des *Viverridés*, dont la Civette (Viverra) est l'une des espèces principales; des *Canidés*, ayant pour type le Chien domestique; des *Félidés*, dont les Chats ou les Félis font partie; des *Hyénidés*, auxquels nous associerons provisoirement le Protèle, et des *Mustélidés*, comprenant la Belette ou le *Mustela* des anciens, ainsi que les Animaux qui ont les mêmes caractères généraux.

Les Carnivores sont nombreux en espèces et leurs familles ont des représentants en Amérique aussi bien que dans les diverses parties de l'ancien continent. Quelques-uns, comme les Ours et les Mustélidés, abondent surtout dans les régions boréales; d'autres, comme les Viverridés, qui se partagent en Viverrins et en Mangoustes, sont plus nombreux dans les régions chaudes. Ces dernières appartiennent surtout à l'Afrique, à l'Inde et à Madagascar. La répartition géographique des Félidés et des Canidés est plus uniforme, et il y a même en Australie des Chiens sauvages que plusieurs auteurs considèrent comme autochtones. L'Europe a nourri autrefois des Carnivores bien plus grands que ceux qu'on y chasse aujourd'hui, et sans parler des espèces pour la plupart assez bizarres qu'elle a possédées pendant la période tertiaire, elle a compté au nombre de ses habitants des Ours bien plus gros que ceux d'aujourd'hui, un très-grand Félis comparable au Lion sous plusieurs rapports, une Panthère et des Hyènes de plusieurs sortes.

FAMILLE DES URSIDÉS

Les espèces d'Ours sont peu nombreuses, et on peut en parler sous une même dénomination générique. Ces Animaux ont à chaque mâchoire deux paires de grosses dents tuberculeuses en arrière de leurs dents carnassières; leurs pieds sont plantigrades et leur queue est rudimentaire. Tous sont omnivores.

Tête et pieds d'Ours blanc et d'Ours brun (d'après Maréchal).

Genre OURS (*Ursus*, Linné). L'ensemble des espèces auxquelles nous laisserons ici cette dénomination, a été subdivisé en genres distincts par les naturalistes modernes. Cependant, malgré les caractères secondaires qui les séparent entre eux, ces Animaux en présentent plusieurs autres qui leur sont communs et qu'on ne rencontre point ailleurs. Leur corps est lourd, toujours plus ou moins trapu et recouvert d'une fourrure épaisse à peu près unicolore. Ils n'ont

qu'un faible rudiment de queue, et leurs pieds, qui sont plantigrades, ont chacun cinq doigts bien distincts; ces doigts sont armés d'ongles puissants, mais non rétractiles. Les oreilles sont médiocres et velues; la langue est douce et les yeux sont petits. Quant à leur système dentaire, il est établi sur un modèle assez particulier.

Indépendamment des incisives et des canines, ici en même nombre que chez les autres Carnivores, les Ours ont six paires de molaires supérieures et sept inférieures. Ces dents sont ainsi disposées, $\frac{3}{3}$ paires de fausses molaires qui sont caduques soit en partie, soit même en totalité dans certaines espèces; $\frac{1}{1}$ carnassières, de forme très-différente à l'une et à l'autre mâchoire, et $\frac{2}{2}$ grandes arrière-molaires, à couronne tuberculeuse et de forme carrée, subarrondie ou ovalaire. L'Ours malais n'a que $\frac{3}{3}$ molaires, parce qu'il a moins de fausses molaires que les autres.

Tous les Ours ont le régime omnivore; leur intestin manque de cœcum. Ce sont des Animaux intelligents, mais qui sont défiants et qui aiment la solitude. Ils prennent rang parmi les Carnassiers les plus dangereux. Deux de leurs espèces, l'Ours blanc et l'Ours féroce, ne le cèdent point au Lion et au Tigre pour les dimensions; elles ont pourtant des habitudes moins sanguinaires. D'autres, quoique moins fortes, sont encore assez vigoureuses et toujours assez cruelles pour que l'Homme les redoute; tels sont en particulier nos Ours européens. Une troisième catégorie de ces Animaux comprend des espèces qui se rapprochent davantage du Blaireau ou du Glouton par leur volume et même par leurs habitudes.

Tous les Ours, à quelque espèce qu'ils appartiennent, sont recherchés pour leur fourrure, et leur chair est bonne à manger; aussi leur fait-on partout une chasse active, dont les procédés varient suivant les lieux et les espèces. A l'état de captivité, ils sont susceptibles de quelque éducation, et les montreurs d'Animaux les recherchent préférablement à tous les autres quadrupèdes du même ordre.

Les Ours ont six mamelles, deux paires ventrales et une pectorale. Leurs femelles ont plusieurs petits à chaque portée. Ceux-ci sont aveugles en venant au monde, et leurs poils sont si courts que leur corps paraît entièrement nu. Comme ils ont en même temps les formes assez lourdes, ils manquent de la grâce qui distingue la plupart des Carnivores naissants; cependant ils ne sont pas difformes comme on le suppose généralement, et, si leur mère les lèche, c'est pour les nettoyer, mais point du tout pour les modeler, comme on le dit.

Il y a des espèces de ce groupe en Europe, en Asie et dans les deux Amériques. Elles habitent de préférence les endroits froids, et dans les régions intertropicales on les trouve surtout dans les lieux élevés; elles paraissent assez nombreuses, sans l'être autant que celles de presque toutes les autres familles de Carnivores, et il en est plusieurs qui se laissent bien nettement caractériser : c'est pour elles qu'on a établi des genres particuliers. D'autres sont moins certaines, ou du moins plus rapprochées les unes des autres, et il n'est pas du tout démontré que l'on doive accepter toutes celles qui ont été proposées par les zoologistes.

Il a existé plus anciennement certaines espèces du même genre dont les races sont aujourd'hui anéanties; tels sont entre autres le petit Ours des alluvions ponceuses de la Limagne (*Ursus arvernensis*), et les Ours, au contraire plus grands que ceux d'à présent, dont les ossements sont ensevelis en si grande abondance dans beaucoup de cavernes : en Angleterre, en Belgique, en France, en Allemagne et en Italie. Ces derniers, parmi lesquels certains auteurs croient aussi devoir établir plusieurs espèces, répondent à l'*Ursus spelæus* de Blumenbach. Ils ont été très-communs dans les Cévennes et dans le Jura.

MOLAIRES D'HYÉNARCTOS, fossiles à Montpellier.

C'est en [illegible] auprès des Ours qu'il faut classer les Animaux, fossiles [illegible] l'Inde, pour lesquels on a établi [illegible] *Hyenarctos*. Les espèces

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

qui s'y rapportent égalaient les plus grands Ours en dimensions, mais elles avaient la dernière molaire supérieure moins longue que la leur, et leur carnassière de la même mâchoire était plus forte, trilobée à son bord externe et pourvue d'un fort talon interne. Les Hyénarctos ne sont encore connus que dans les terrains miocènes et pliocènes, et leurs espèces appartiennent par conséquent à des faunes antérieures à celles dont les véritables Ours font partie.

Nous ne décrirons ici que les espèces actuellement existantes de la famille des Ursidés; et, comme nous l'avons déjà dit, nous les laisserons toutes dans le même genre, quelle que soit la valeur des caractères génériques qui distinguent plusieurs d'entre elles. Il nous a paru suffisant d'indiquer à l'occasion ces caractères et de rappeler en synonymie le nom des coupes génériques dont ils justifient l'établissement.

1. Les Ours européens et les espèces exotiques qui s'en rapprochent le plus perdent de bonne heure une ou plusieurs de leurs petites avant-molaires, ce qui laisse un espace vide plus ou moins considérable au commencement de la série de leurs molaires. Chez plusieurs cependant la première paire de fausses molaires subsiste et elle reste appliquée sur la base postérieure des canines. Ce premier groupe répond à deux des genres établis par M. Gray.

Ours féroce (*Ursus ferox*). On trouve dans une grande partie de l'Amérique septentrionale, depuis les régions du Nord jusqu'en Californie, une espèce d'Ours bien certainement différente des Ours ordinaires de ce continent, dits Ours noirs, et qui, tout en se rapprochant à certains égards des Ours européens, paraît devoir en être également séparée. Les Ours de cette espèce sont plus forts que les nôtres; ils ont aussi les mœurs plus cruelles et leur nourriture consiste plus habituellement en Animaux, qu'ils attaquent de vive force. Ils combattent souvent les Bisons avec avantage et, dans certains cas, ils se jettent sur l'Homme lui-même.

Ours féroce 1/40 de grand

ent la dernière
mâchoire était
Hyénarctos ne
spèces appar-
les Ours font

s Ursidés ; et,
e, quelle que
l nous a paru
m des coupes

dent de bonne
e vide plus ou
urs cependant
se postérieure

rique septen-
certainement
e rapprochant
Les Ours de
uelles et leur
orce. Ils con-
sur l'Homme

qui s'y rapportent égalaient les plus grands Ours en dimensions, mais elles avaient la dernière molaire supérieure moins longue que la leur, et leur carnassière de la même mâchoire était plus forte, trilobée
sont encore connu
tiennent par cons
partie.

Nous ne décrire
comme nous l'avo
soit la valeur des c
suffisant d'indiquer
génériques dont ils

1. Les OURS eu
heure une ou plus
moins considérabl
la première paire
des canines. Ce p

OURS FÉROCE
trionale, depuis le
différente des Our
à certains égards
cette espèce sont
nourriture consist
battent souvent l
lui-même,

vaient la dernière
ne mâchoire était

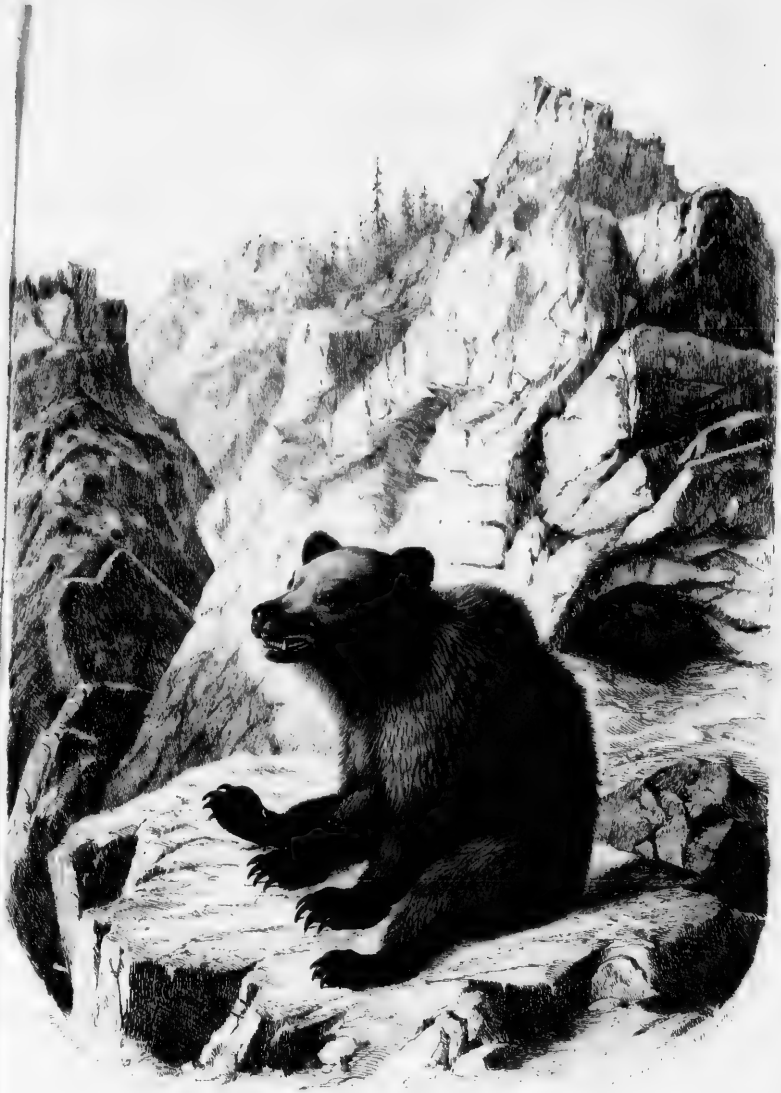

OURS DES ASTURIES (Ursus Pyrenaicus)

EUROPE MÉRIDIONALE 1/9

Leur pelage est en général gris ou gris brun, long et bien fourni; leurs ongles sont très-forts; leur museau est un peu allongé; leur crâne et leur dentition diffèrent peu de ce que l'on voit dans les Ours européens; cependant, sous ce rapport et sous plusieurs autres, ces Ours sont aussi, de tous ceux qui vivent à présent, les plus voisins, par leurs caractères anatomiques et par la taille, des grands Ours fossiles dans les cavernes; cependant ils n'ont pas le front bombé comme la plupart de ces derniers; et, sous ce rapport encore, ils ressemblent plus particulièrement à ceux que G. Cuvier nommait *Arctoïdes*. Leur taille n'est pas non plus tout à fait égale à celle de ces Animaux.

Le nom d'Ours terrible, qui rappelle leurs habitudes cruelles, leur a été donné par Lewis et Clarck dans leur *Voyage au Missouri*. Ord les a appelés *Ours horribles*. Smith et Wilson en parlent sous le nom d'*Ursus candescens*, et Desmarest sous celui d'*Ursus griseus*, (*Ours cendré*). M. Gray en fait le type de son genre *Danis*.

Il existe au Kamtchatka des Ours fort semblables à ceux dont nous parlons ici, et il y en a de même au Japon; peut-être sont-ils de la même espèce. Ils deviennent également très-forts. Dans certaines contrées montagneuses du Japon, ils attaquent les Bœufs, les Cerfs et même les Hommes. Cependant on les prend à l'aide de piéges et on les retient en captivité pour les engraisser : on les mange ensuite.

L'Ours d'Europe (*Ursus arctos*, Linné) est trop connu et il a été trop bien décrit par Buffon pour que nous insistions sur son histoire. On sait que c'est un Animal solitaire qui vit dans les bois, principalement dans les pays de montagne, et qui se retire pendant la mauvaise saison dans des cavernes où il tombe dans une espèce de sommeil léthargique. Il se nourrit de substances animales ou de substances végétales, suivant les saisons ou les conditions dans lesquelles il se trouve; son pelage varie du gris jaunâtre au brun plus ou moins noir; sa fourrure, sa chair et, plus encore, la crainte qu'il inspire lui font donner la chasse.

Pris jeune, il apprend facilement à exécuter certains tours; aussi le montre-t-on dans les foires et on le fait souvent lutter contre des Chiens dressés à ce genre de combat. Les Ours que l'on retient captifs dans des fosses, comme cela a lieu dans la plupart des grandes ménageries, y prospèrent et s'y multiplient. Leur intelligence est assez fine pour qu'ils comprennent les rapports que le public cherche à établir avec eux et, dans la certitude d'obtenir quelques friandises ou même des aliments ordinaires, ils exécutent diverses manœuvres qu'on leur commande et pour lesquelles leur jugement, excité par l'appât de quelque récompense, leur a seul tenu lieu d'éducation. Ces Ours apprivoisés n'en sont pas moins fort dangereux pour les personnes qui ont l'imprudence de les approcher, et les gens qui leur donnent des soins doivent toujours être bien armés. On tient constamment muselés et enchaînés les Ours que l'on promène de ville en ville. La plupart de ceux qui restent sédentaires deviennent fort gras et leur chair est succulente; mais, en général, ce n'est pas le cas de ceux qui appartiennent aux ménageries ambulantes ou aux bateleurs; ils se ressentent toujours de la vie misérable à laquelle ils sont condamnés; ils restent maigres, car, dans les luttes auxquels on les contraint, les horions sont presque toujours leur lot, et en même temps leur nourriture est le plus souvent insuffisante. Leur peau est aussi moins fourrée et elle est fréquemment meurtrie en beaucoup d'endroits. La graisse des Ours est employée contre les douleurs; elle passe aussi pour empêcher la chute des cheveux; on la préfère comme cosmétique à celle des autres Carnivores. La fourrure de ces Animaux sert à faire des tapis, des coiffures et divers objets d'équipement militaire; elle est moins estimée que celle des Ours noirs de l'Amérique, et la peau des Ours polaires lui est également préférable.

Les Ours ont beaucoup diminué en nombre dans plusieurs contrées de l'Europe, particulièrement en France. C'est ainsi que, dans ce pays, il n'y en a plus que dans quelques régions des Alpes et des Pyrénées. Autrefois, ils étaient non-seulement plus nombreux dans les mêmes chaînes de montagnes, mais ils venaient aussi dans les Vosges, et, sans doute, dans les

Cévennes, dans les Corbières et ailleurs. Il n'y a guère plus d'un siècle qu'ils ont disparu dans les Vosges, et leur présence, à une époque assez peu reculée, dans les Cévennes, etc., est attestée par certains débris bien certainement différents de ceux du grand Ours des cavernes, qu'ils ont laissés dans le sol de plusieurs localités.

On constate aussi qu'il y a eu en Angleterre des Ours semblables à ceux qui peuplent encore actuellement les grandes montagnes et beaucoup de forêts du continent; mais depuis assez longtemps il n'y en a plus dans ce pays. Toutefois, leur destruction ne paraît pas être antérieure à la fondation de l'Université d'Oxford (1), et de Blainville raconte à cet égard la coutume, assez bizarre d'ailleurs, qui se serait conservée à Oxford même, et qui consiste à porter processionnellement dans les rues, le jour de Noël, une tête d'Ours couronnée. D'après Blainville, on attribue cet usage à ce qu'un professeur de cette célèbre Université qui se promenait dans la forêt de Soltowher, en lisant Aristote, fut attaqué par un Ours, et qu'il eut le courage de l'attendre de pied ferme pour lui enfoncer le volume dans la gueule en lui criant : *Mange, c'est du grec !*

L'*Ursus priscus* des paléontologistes, dont les ossements se rencontrent dans quelques lieux où il n'y a plus maintenant d'Ours vivants, paraît n'être qu'une simple race, et l'avis de presque tous les auteurs est que l'on doit le rapporter à l'espèce des *Ursus arctos*. Mais on sait aussi que ces derniers présentent des différences suivant les localités où on les observe. Ceux des Asturies et des Pyrénées (*Ursus pyrenaicus*, F. Cuv.) (*Pl. XIII*) sont plutôt gris que bruns, et, dans le jeune âge, ils n'ont pas le collier blanc qui distingue les *Ours bruns des Alpes*; ils sont en même temps plus petits. Il n'y a pas non plus de collier chez les Ours de Norwége, auxquels F. Cuvier a donné le nom d'*Ursus norwegicus*; mais cette marque reparaît et persiste pendant toute la vie dans l'Ours de Sibérie (*Ursus collaris*, F. Cuv.), où elle a même un développement bien plus considérable que dans les races où ce collier constitue une livrée distinctive; les naturalistes du Nord séparent encore une autre race ou espèce sous le nom d'Ours fourmillier (*Ursus formicarius*, Eversmann); enfin les Ours de Russie et de Pologne, quoique moins différents de ceux des Alpes, paraissent former aussi une catégorie à part. Ils sont en général plus forts que les autres et leur longueur peut dépasser 1 mètre et demi.

Ours brun des Alpes, 1/10 de grand.

(1) La fondation de l'Université d'Oxford se conte, dit-on, aux premières années du neuvième siècle.

s ont disparu
venues, etc.,
nd Ours des

euplent encore
depuis assez
tre antérieure
l la coutume,
siste à porter
année. D'après
té qui se pro-
, et qu'il eut
gueule en lui

quelques lieux
, et l'avis de
. Mais on sait
observe. Ceux
ris que bruns,
des Alpes; ils
s de Norwége,
rait et persiste
e a même un
ue une livrée
sous le nom
de Pologne,
égorie à part.
mètre et demi.

me siècle.

OURS BRUN (Ursus arctos,)

Variété de Sibérie.

D'après M. Normann, les Ours du Caucase sont bruns, mais plus petits que ceux de la Finlande et des autres pays du Nord.

Différents auteurs voient là autant d'espèces à part; mais si l'on cherche dans l'ostéologie ou dans la dentition de ces Animaux des caractères certains pour isoler nettement ces prétendues espèces les unes des autres, on éprouve un véritable embarras, et ici, comme dans tant d'autres cas en zoologie, il devient difficile de décider si l'on a affaire à des espèces véritables ou simplement à des races distinctes, dont ni l'influence de l'Homme ni celle du climat ne peuvent pourtant nous expliquer la formation. Nous nous bornerons donc à constater les faits, et, jusqu'à ce que la question soit mieux élucidée, nous laisserons de côté les discussions théoriques auxquelles les observations analogues ont si souvent donné lieu. Ces divers Ours se ressemblent d'ailleurs entre eux bien plus qu'ils ne ressemblent à ceux que nous en séparons comme espèces véritables. Ils vivent aussi dans des conditions plus semblables, et leurs habitudes ne permettent pas non plus de les séparer nettement les uns des autres.

Un autre point reste à éclaircir. Y a-t-il des Ours en Afrique, et sont-ils de la même espèce que l'*Ursus arctos?* C'est une question à laquelle il est encore difficile de répondre avec précision. Quelques auteurs en ont signalé en Nubie et en Abyssinie, mais aucun des voyageurs qui ont récemment parcouru ces deux pays ne les y a vus, et tous s'accordent à nier qu'il y en ait réellement. De leur côté, Shaw et Poiret font mention d'Animaux de ce genre dans les montagnes de l'Atlas; et malgré cela, depuis bientôt vingt-cinq ans que le nord de l'Afrique est occupé par les Français, pas un de ces Carnivores n'a été observé sur aucun des points visités par nos troupes, et on n'en a pas vu davantage ailleurs, dans le Maroc, par exemple, ou dans les États de Tunis et de Tripoli. On est donc conduit à douter qu'il y en ait réellement dans la région barbaresque, quoique l'abbé Poiret dise dans son livre sur la Régence d'Alger :

« Le climat brûlant de l'Afrique ne convient pas à l'Ours, qui ne se plaît qu'au milieu des neiges et des glaces. Cependant, comme le mont Atlas s'élève très-haut dans le royaume d'Alger vers celui du Maroc, et que plusieurs montagnes sont couvertes d'une neige presque continuelle, les Ours bruns y habitent. Ils sont très-carnassiers. Quelquefois ils descendent dans les plaines. Pendant mon séjour chez *Aly-Bey*, à la Masoule, un Arabe rapporta la peau d'un Ours qu'il avait tué à la chasse. L'opinion que l'Ours lance des pierres, quand il est poursuivi, est admise chez les Arabes comme parmi les peuples de l'Europe. Cet Arabe me montra une blessure qu'il avait reçue à la jambe, étant poursuivi, disait-il, à coups de pierre par l'Ours dont il rapportait la dépouille. Ce rapport ne me convainquit point, étant très-possible que ce chasseur, poursuivi par l'Ours, ait frappé le pied contre quelque pierre, et se soit blessé en fuyant un ennemi trop à craindre pour laisser de sang-froid le chasseur qui l'attaque. » (Poiret, *Voyage en Barbarie*, partie I, p. 238; 1789.)

Au contraire, la présence des Ours en Syrie est un fait incontestable.

L'Ours de Syrie (*Ursus Syriacus* d'Hemprich et Ehrenberg) habite le mont Liban, et ces naturalistes, qui l'ont dénommé et décrit, font justement remarquer qu'il est connu depuis bien longtemps, puisqu'il en est question dans la Bible. David, dans le *Livre des Rois*, dit que, lorsqu'il gardait les troupeaux de son père, il tuait les Ours et les Lions qui venaient pour enlever les brebis; et il est également rapporté, à propos du prophète Élisée, que non loin de Jérusalem, dans les montagnes de la Palestine, et près de Bethléem, deux Ours se jetèrent sur une troupe d'enfants qui les avaient insultés, et qu'ils n'en dévorèrent pas moins de quarante-deux.

L'Ours du Liban est un peu inférieur en taille à celui des Asturies, mais il est d'une teinte encore plus pâle; sous ce rapport, on pourrait le mettre au nombre des Ours blancs terrestres dont les auteurs ont parlé. Sa couleur est cendrée, un peu nuancée de cannelle; ses oreilles s'élèvent notablement au-dessus des poils de sa tête; le dessous de son corps est plus clair

que le dessus. Cette espèce a été quelquefois amenée en Europe, nous l'avons vue vivante dans le Jardin zoologique de Londres et à Paris.

On a quelque incertitude au sujet des Ours blancs terrestres dont les anciens ont parlé, et ce que Buffon dit des mêmes Animaux ne s'est pas entièrement vérifié.

Aristote rappelait que de son temps on en signalait dans la Mysie, qui répond à l'Anatolie actuelle et n'est pas très-éloignée de la Syrie.

Ours de Syrie, 1/22 de grand.

Buffon a considéré que les Ours blancs terrestres sont d'une espèce différente de toutes les autres. «On les trouve, dit-il, dans la Grande Tartarie, en Moscovie, en Lithuanie et dans les autres provinces du Nord.» Pourtant les dernières observations des naturalistes ont fait voir que si certains Ours de ces contrées sont moins foncés que les autres en couleur, et que si parmi eux, comme parmi ceux des espèces aujourd'hui reconnues, il se rencontre même des individus accidentellement affectés d'albinisme, on ne doit pas y voir une espèce réellement distincte. La même variation s'observe chez l'Ours du Thibet, dont M. de Siebold a vu au Japon un individu tout à fait albinos; elle peut se présenter aussi chez les Ours qui habitent les montagnes de l'Europe occidentale. Ainsi M. le professeur Bazin, de la Faculté des sciences de Bordeaux, a décrit, dans les *Actes de la Société Linnéenne* de la même ville, un Ours presque albinos, qui a été tué en 1841 dans les montagnes qui avoisinent Bagnères de Luchon. Disons cependant qu'il existe dans les monts Himalayas, et par conséquent à peu de distance de la Tartarie, que Buffon cite parmi les pays où l'on rencontre des Ours blancs terrestres, des Ours de couleur assez pâle et que M. Horsfield les a décrits comme étant d'une espèce à part, à laquelle il a imposé le nom d'Ours isabelle (*Ursus isabellinus*). La Société zoologique de Londres en a possédé un exemplaire en 1849. Cette observation intéressante justifie donc, en partie, l'indication reproduite par Buffon.

2. Dans les espèces qui suivent, les fausses molaires sont persistantes.

L'Ours du Thibet (*Ursus Thibetanus*, F. Cuv.) est noir, avec une tache blanche en Y placée sur le haut de la poitrine, le menton et la face interne des bras étant de couleur blanche; sa face est plus claire que le reste de son corps. Il habite principalement la chaîne

des monts Himalayas, mais on le trouve aussi dans les îles du Japon. Si l'on excepte l'Ours isabelle, c'est l'espèce asiatique qui se rapproche le plus des Ours d'Europe par la taille et par les caractères zoologiques.

L'Ours d'Amérique (*Ursus Americanus*, Pallas) est noir, sauf sur le museau, qui est fauve; il se distingue aussi des Ours européens par quelques détails de la forme de ses pieds et de sa tête; sa taille ne dépasse guère celle de la variété dite des Asturies. L'Ours d'Amérique, aussi appelé Ours noir, habite les forêts d'une grande partie de l'Amérique septentrionale; il se nourrit surtout de fruits, de glands, de racines, d'oiseaux, d'œufs et de miel; il attaque parfois les autres quadrupèdes. On conserve sa chair pour la manger; sa graisse est employée à plusieurs usages, et sa fourrure est préférée à celle des Ours ordinaires de l'Asie et de l'Europe. En **1798**, le Canada a fourni seul **2,100** peaux de cette espèce.

Ours d'Amérique, 1/24 de grand.

3. L'espèce dont nous allons parler maintenant a les membres plus élevés et la tête plus allongée que les autres. C'est le type du genre **Thalarctos** de M. Gray.

Ours blanc (*Ursus maritimus*, Linné). Cette grande et curieuse espèce a le pelage très-fourni, entièrement blanc ou blanc jaunâtre. Sa gueule est noire intérieurement, et ses yeux sont d'une teinte foncée. Elle est élevée sur jambes, et a les pieds robustes; son corps est allongé, surtout en avant, et sa tête, qui est plus fine que celle des autres Ours, est proportionnellement plus étroite et plus longue; la manière dont elle est supportée par le cou est également assez particulière, et les mouvements continuels de balancement que l'animal lui fait subir ajoutent encore à son aspect singulier. L'Ours blanc, qu'on nomme aussi *Ours polaire* et *maritime*, est essentiellement aquatique; il habite les régions du pôle arctique. On le voit au nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, soit sur les côtes, dans ces tristes régions, soit sur les glaces flottantes. Il se nourrit de Phoques, de Poissons et de quelques autres sortes d'Animaux marins; il attaque même les jeunes Baleines. Quelques individus, transportés par les glaçons, viennent échouer sur les côtes de l'Islande et de la Norwége; il paraît même qu'ils traversent accidentellement le détroit de Bering, et qu'on en a vu jusque dans l'archipel du Japon. D'après des documents recueillis par M. de Siebold, il en aurait été ainsi pendant l'année **1690**.

Les Ours blancs acquièrent de grandes dimensions. Certains individus n'ont pas moins de deux mètres de longueur. Ce sont des Animaux fort redoutables, surtout pour les petites embarcations; mais, en compensation, on peut manger leur chair, et leur peau donne une excellente fourrure. Les caractères que nous leur avons attribués plus haut, et quelques autres tirés de la forme de leur crâne qui est notablement allongé, ainsi que de leur dentition où la deuxième paire de fausses molaires est caduque, justifient la distinction générique dont ils ont été l'objet.

Ours blanc, 1/15 de grand.

Les Ours blancs ne passent pas toute l'année à la mer; en été, ils viennent à terre, se répandent dans les bois, et mêlent alors des substances végétales à leur alimentation. Ce ne sont pas des Animaux très-courageux; et s'ils attaquent l'homme, ils abandonnent bientôt le combat lorsqu'ils sont blessés. Quand les neiges ont recouvert le sol, ils retournent à l'Océan emmenant avec eux leurs petits, et ils se réunissent alors en nombre plus ou moins considérable. Ce sont les seuls Animaux du même groupe chez lesquels on remarque des dispositions pour la sociabilité. On en voit quelquefois dans nos ménageries, mais le plus souvent ils y souffrent de la chaleur, et on ne les conserve qu'en les mettant auprès d'un bassin, ou en leur jetant plusieurs fois par jour des seaux d'eau sur le corps. Leur apparence haletante et les mouvements de balancement qu'ils font exécuter à leur tête et à tout leur train de devant les rendent fort singuliers.

4. Le genre **Prochilus** manque de la paire intermédiaire des incisives supérieures; il ne comprend aussi qu'une espèce :

Ours jongleur (*Ursus labiatus*, Blainv.). Il est facile de le reconnaître à son pelage long, noir et luisant, développé en forts bouquets sur les oreilles; à ses ongles fort grands; à sa face allongée; à son nez proéminent et à ses lèvres longues et mobiles. Sa patrie est l'Inde continentale. C'est une espèce essentiellement frugivore, et dont les dents incisives sont plus petites que celles des autres. La chute précoce des deux incisives intermédiaires de la mâchoire supérieure laisse même un intervalle entre les deux paires latérales qui sont persistantes. La facilité avec laquelle on apprivoise cet Ours le fait rechercher par les bateleurs indiens, et la variété des tours qu'il exécute lui a valu le nom d'Ours jongleur que

'ont pas moins de
pour les petites
peau donne une
aut, et quelques
de leur dentition
on générique dont

nent à terre, se
nentation. Ce ne
nnent bientôt le
rnent à l'Océan
ou moins consi-
arque des dispo-
le plus souvent
ès d'un bassin,
apparence hale-
tout leur train

es supérieures;

e à son pelage
les fort grands;
patrie est l'Inde
isives sont plus
ires de la mâ-
qui sont per-
r par les bate-
s jongleur que

OURS JONGLEUR (Ursus labiatus)

du Bengale.

beaucoup de naturalistes lui ont conservé. Il atteint à peu près la taille de l'Ours des Asturies, qui est, comme on le sait, moins gros que les autres Ours européens; il est d'ailleurs plus large du corps, et fort différent par la plupart de ses caractères.

Un Ours jongleur entièrement dépourvu de ses incisives qui avaient été arrachées pendant qu'on le montrait dans l'Inde, ayant été conduit vivant en Europe, vers la fin du dernier siècle, fut, à cause de l'absence même de ces dents, considéré comme une espèce de mammifères Édentés. Les naturalistes d'alors, linnéens malencontreux, s'étant rappelés que pour Linné tout Mammifère Édenté était caractérisé par l'absence des incisives, considérèrent cet Animal, alors nouveau pour eux, comme appartenant à cet ordre, et il fut d'abord enregistré dans la science sous le nom de PARESSEUX OURSON et URSIFORME (*Bradypus Ursinus* et *Ursiformis*). Cependant un examen plus attentif et une plus juste appréciation des caractères zoologiques devaient démontrer que cet Animal n'avait rien de commun avec les Bradypes ou Paresseux. De Blainville fit connaître, en 1817, que ce n'était réellement qu'une espèce d'Ours, et tous les auteurs qui sont venus après ont admis cette rectification. M. Tiedemann la fit aussi de son côté, mais en 1820 seulement. Aujourd'hui on accepte que l'Ours jongleur constitue un genre à part dans la famille des Ursidés; ce genre a reçu plusieurs noms : *Chondrorhynchus*, G. Fischer; *Prochilus*, Illiger, et *Melursus*, Meyer).

Quoique moins redoutable que les Ours ordinaires, l'Ours jongleur est cependant loin d'être inoffensif, et l'on se rappelle, au Jardin des Plantes, qu'il y a une vingtaine d'années un jeune préparateur attaché à l'établissement fut fort maltraité par un de ces Animaux qui paraissait très-familier et dans la cage duquel il s'était imprudemment introduit.

5. L'espèce qui n'a que $\frac{3}{3}$ molaires en série continue à chaque mâchoire a servi à former le genre HELARCTOS.

C'est l'OURS MALAIS (*Ursus malayanus*, Raffles), ou l'*Ours euryspile*, l'*Ours des cocotiers*, etc. Il est petit et il a le pelage d'un beau noir luisant, sauf sur le haut de la poitrine où il porte un croissant de couleur blanchâtre. Dans le jeune âge, il a de plus une tache fauve pâle au-dessus de chaque œil. Sa tête est presque arrondie et ses fausses molaires sont persistantes; il n'en a que deux paires à chaque mâchoire. Cet Animal sert de type au genre *Helarctos* de M. Horsfield; il est à peu près gros comme le Blaireau, mais il est moins bas sur jambes et son corps est moins allongé; sa langue est fort extensible. On le rencontre dans les îles de Sumatra

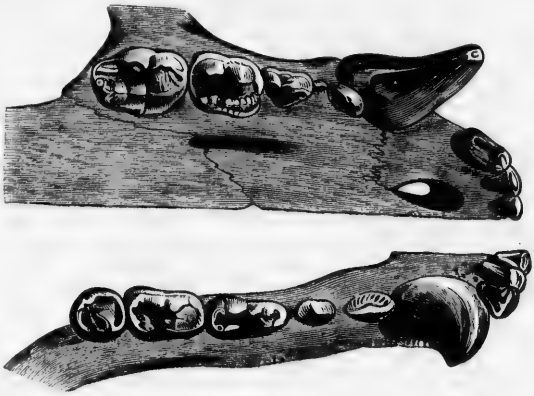

DENTS MOLAIRES DE L'OURS MALAIS, 3/4 de grand.

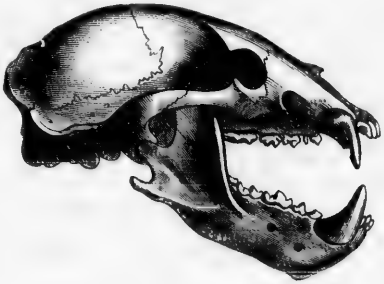

CRANE DE L'OURS MALAIS, 1/4 de grand.

et de Bornéo, et, d'après quelques auteurs, sur différents points du continent asiatique; mais il reste quelque doute sous ce dernier rapport. Il grimpe sur les arbres, et en particulier sur les palmiers ou cocotiers, avec plus d'agilité encore que ne sauraient le faire les autres Ours.

Ours malais, 1/13 de grand.

Dans les ménageries, il se montre assez doux et très-soumis. Un de ces Animaux, que nous avons vu dernièrement au Jardin zoologique d'Anvers, passait la plus grande partie du jour à remuer entre ses pattes et par manière de distraction une assez grosse pièce de bois qu'il tournait et retournait dans tous les sens. A l'état libre, l'Ours malais se nourrit principalement de miel, et, à cet effet, il dévaste les nids des Abeilles sauvages.

6. La dernière espèce n'est pas moins différente, sous certains rapports, quoiqu'elle ait $\frac{6}{7}$ molaires dans l'âge adulte. On devra en faire aussi une section particulière, que nous nommerons TREMARCTOS.

Ours orné (*Ursus ornatus*, F. Cuvier). Il a le pelage lisse, assez luisant et noir, sauf à la face et au-dessus des yeux qui sont d'un fauve sale, et aux parties inférieures qui sont blanchâtres. C'est une espèce

Ours orné, 1/24 de grand

assez petite, à corps long d'un mètre environ et qui se distingue par quelques caractères bien tranchés. Son crâne a une forme qui lui est propre; ses fausses molaires sont persistantes, et son humérus est percé d'un trou suscondylien qui manque à tous les autres Ursidés.

L'Ours orné vit dans les montagnes élevées du Chili, du Pérou, de la Bolivie et de la Nouvelle-Grenade. Quelques auteurs l'appellent *Ours des Cordillères ;* mais il y a dans la même chaîne, particulièrement au Pérou, un Ours assez différent de celui-là, dont un exemplaire vivait il y a quelques années dans la Ménagerie du Muséum. M. Tschudi, qui a dressé une liste des Mammifères qui habitent le Pérou, y signale aussi une espèce d'Ours différente de l'Ours orné; c'est son *Ursus frugilegus*, dont le nom veut dire chercheur de fruits. Il en donne la description dans son *Fauna peruana.*

FAMILLE DES VIVERRIDÉS

Cette famille se compose d'espèces moins grandes que celles de la précédente, mais infiniment plus nombreuses, et parmi lesquelles on peut établir une grande diversité de coupes génériques. Ces Animaux, qui ont tous quelques rapports dans leur forme extérieure, dans leurs habitudes et dans leur organisation, avec la Civette ou avec l'Ichneumon, sont tantôt plantigrades, tantôt, au contraire, plus ou moins digitigrades. Tous, sans exception, ont, en arrière de leurs dents carnassières, supérieurement, deux paires, et inférieurement, une paire de dents tuberculeuses; ces dents sont proportionnellement moins fortes que celles des Ours, et leur apparence est quelquefois un peu insectivore; c'est ce que l'on reconnaît à l'élévation plus grande des tubercules qui surmontent les principales d'entre elles.

Certains genres de Viverridés sont plus omnivores et plus plantigrades que les autres, ce qui les a fait classer fréquemment à la suite des Ours et dans la même division sous le nom de carnassiers plantigrades. Nous en formons une seule tribu; cependant ils se ressemblent assez peu par leur apparence extérieure pour qu'on puisse les séparer, comme on l'a quelquefois proposé, en autant de tribus ou à peu près, qu'ils forment de genres : ils répondent à la plus grande partie des Subursus de Blainville. Nous les nommerons à cause de cela *Subursins.* D'autres Viverridés constitueront une seconde tribu sous le nom de *Viverrins* et les derniers, ou les Mangoustes et les genres voisins nous en fourniront une troisième sous le nom de *Mangustins.*

TRIBU DES SUBURSINS

Si l'on retire des *Subursus* de Blainville certaines espèces telles que le Blaireau et diverses autres que leurs caractères semblent devoir faire réunir aux Mustélidés, il reste encore cinq genres bien plus semblables aux Viverrins qu'aux Mustéliens, et dont nous parlerons ici. Ce sont les genres *Kinkajou*, *Panda*, *Raton*, *Coati* et *Ictide.*

GENRE KINKAJOU (*Cercoleptes,* Illiger). Nous commencerons l'étude de la nombreuse famille des Viverridés par ce genre, qui est fort différent des autres à plusieurs égards, et dont quelques naturalistes font une famille tout à fait isolée dans l'ordre des Carnivores, un terme de jonction entre les Primates et les Carnivores, ou même un groupe de l'ordre des Primates.

Cette dernière opinion a été pendant quelque temps celle de F. Cuvier, et, bien qu'elle ait été abandonnée par son auteur, elle a été reprise par Lesson. Dans son Nouveau Tableau du règne Animal, ce dernier naturaliste fait encore du Cercolepte le dernier genre de l'ordre des Quadrumanes.

Cependant le Cercolepte, quoique pourvu de cinq doigts à chaque extrémité, n'a le pouce opposable ni en avant ni même en arrière; ses mamelles ne sont qu'au nombre de deux et leur position est inguinale; enfin, il a trois paires de dents incisives à chaque mâchoire, ce qui l'éloigne encore des Quadrumanes ou Primates pour le rapprocher des Carnivores. L'ensemble de son organisation ne permet pas de douter qu'il n'appartienne au même ordre que ces derniers, et s'il a dans son habitude extérieure quelque ressemblance avec les Sajous et les Lémuridés, c'est parce qu'il vit dans des conditions analogues à celles de ces Animaux; cette ressemblance, quoique évidente, ne se montre d'ailleurs que dans les caractères tout à fait secondaires, tels que la forme arrondie de la tête, la longueur et la disposition préhensile de la queue, l'allongement du corps et la nature laineuse du pelage. Le Kinkajou vit, en effet, sur les arbres, comme les Lémuridés ou les Sajous, et sa queue, à la fois velue dans toute sa longueur et en partie prenante, lui permet de se tenir plus facilement sur les branches au milieu desquelles il habite. Ses pieds courts, plantigrades, à doigts armés d'ongles crochus et comprimés, lui servent aussi à se fixer et en même temps à arrêter les Oiseaux ou les autres petits Animaux dont il se nourrit en partie. Le Kinkajou est plutôt omnivore que réellement carnassier; aussi joint-il aux substances animales qu'il peut se procurer, du miel, des œufs, des insectes et surtout des fruits. Ses dents molaires sont même assez semblables à celles des espèces frugivores de l'ordre des Primates. Elles sont au nombre de cinq paires à chaque mâchoire; les deux premières supérieures et les trois premières inférieures ont l'apparence de fausses molaires; les autres sont arrondies à la mâchoire supérieure, ovalaires à l'inférieure, à couronne plate, et rappellent celles des Sajous ou des Cheiromys. Le squelette des Kinkajous présente plusieurs particularités intéressantes dont on trouvera la description dans le grand ouvrage de Blainville; leurs narines sont ouvertes sur les côtés d'un petit mufle; leur langue est douce et fort extensible; leurs oreilles sont arrondies, et leurs yeux, qui ont les pupilles rondes, sont assez grands.

Dents du Kinkajou, grand nat.

Kinkajou. Potto, 1/4 de grand.

L'espèce unique de ce genre est particulière aux régions chaudes de l'Amérique, c'est le Kinkajou Potto (*Cercoleptes caudivolvulus*), petit Animal assez gracieux, de couleur fauve roussâtre, plus sombre en dessus qu'en dessous, et dont l'apparence extérieure tient à la fois de celle des Sajous et des Chats. Il passe la plus grande partie du jour roulé en boule et endormi; il grimpe avec une extrême facilité; il reçoit des naturels de la Nouvelle-Grenade le nom de *Cuchumbi*. Il vit aussi dans la Guyane, au Brésil et au Pérou. Sa taille est inférieure à celle du Chat. C'est un Animal assez doux et qui ne manque pas d'intelligence.

Genre PANDA (*Ailurus*, F. Cuvier). Corps assez trapu, à pelage très-fourni; pieds courts, plantigrades, pourvus d'ongles comprimés; mâchoires assez courtes ayant leur apophyse coronoïde très-montante; dents molaires $\frac{5}{6}$ dont la première inférieure est caduque; les vrais molaires supérieures, fort différentes de celles des autres Carnivores, ont quatre pointes principales et de plus trois pointes externes supplémentaires ainsi qu'une quatrième interne. Les inférieures sont assez différentes; l'ensemble du système dentaire approche par sa forme de celui de quelques ongulés omnivores.

Le Panda éclatant (*Ailurus fulgens*, F. Cuvier), qui est l'unique espèce de ce genre, est à peu près gros comme un Chat; il se distingue extérieurement par l'élégance de son pelage qui est en même temps très-fourni. Sa couleur générale est d'un roux vif, passant au brun sur les membres, pâle à la tête et marqué d'anneaux sur la queue.

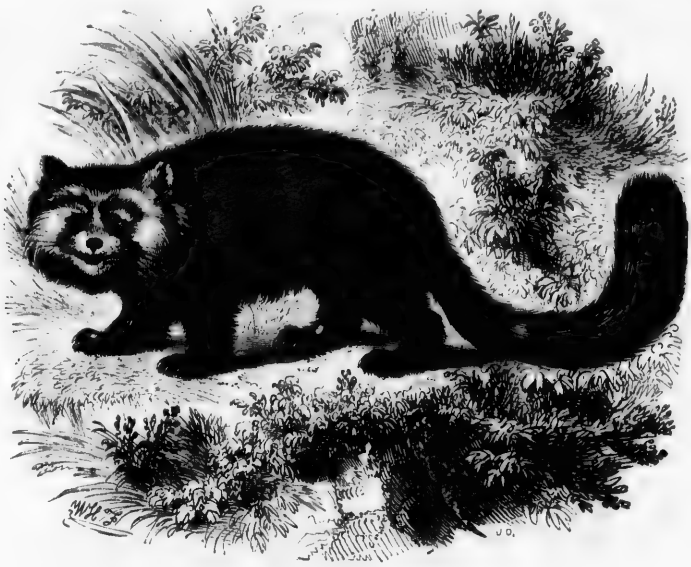

Panda éclatant, 1/6 de grand.

Cet Animal vit dans les monts Himalayas, et se tient près de la région des neiges perpétuelles. Son crâne, quoique d'une forme assez particulière, a cependant quelque analogie avec celle du Kinkajou, et il paraît évident que ces deux genres d'Animaux doivent être rapprochés dans la méthode naturelle.

Genre RATON (*Procyon*, Storr). Les Ratons sont américains comme les Kinkajous et comme les Coatis dont nous parlerons ensuite; ils s'étendent même bien davantage dans

l'Amérique septentrionale; on en trouve même dans des parties assez froides de ce dernier continent. Ils sont plantigrades, peu grimpeurs, et leur queue n'est pas prenante. Ainsi que le corps, elle est garnie de poils bien fournis; le museau est fin sans être allongé ni mobile comme celui des Coatis; les habitudes sont essentiellement terrestres. Les mamelles sont au nombre de six et ventrales. Il y a sur chaque mâchoire six paires de molaires, dont les trois premières d'en haut et les quatre premières d'en bas sont des avant-molaires, leur volume va en augmentant; parmi les autres, la carnassière supérieure diffère peu des deux tuberculeuses qui la suivent, et la carnassière inférieure ressemble beaucoup à la dent placée derrière elle; cependant elle est plus forte et d'apparence plus carrée. Le régime de ces Animaux est omnivore et leur marche plantigrade.

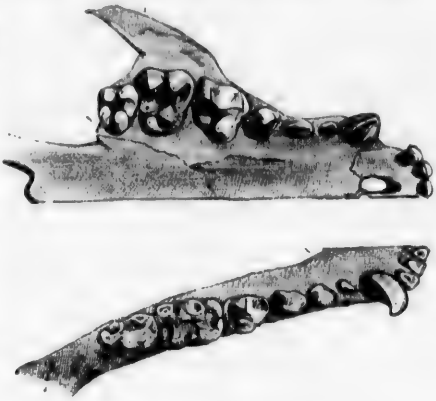

Dents du Raton crabier, grand. nat.

Les Ratons ont quelque analogie avec les Blaireaux dans leur genre de vie, mais ils ont les formes moins lourdes; ils ont aussi les allures plus dégagées et même élégantes. Ce sont des Mammifères faciles à apprivoiser et qui deviennent fort gras. Il n'est pas rare d'en voir entre les mains de gens dont le métier consiste à montrer quelque animal étranger; une simple chaîne ou même une corde suffit pour retenir les Ratons, car ils ne sont ni farouches ni turbulents, et, en général, ils se prêtent assez complaisamment aux volontés de leur maître aussi bien qu'à celles du public. On ne distingue avec certitude que deux espèces parmi ces Animaux.

Le Raton laveur (*Procyon lotor*) est ainsi nommé à cause de l'habitude qu'il a de porter à l'eau pour les laver ou les détremper, les objets qui servent à sa nourriture.

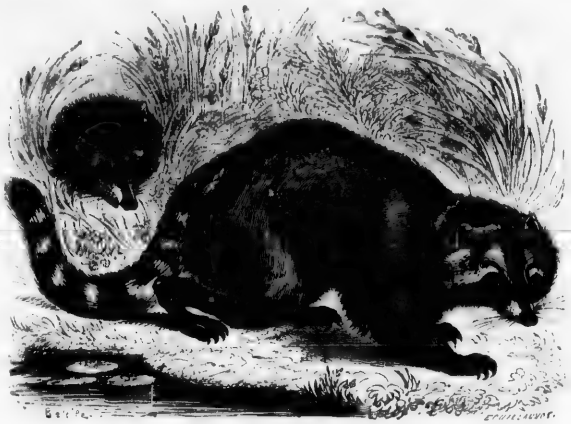

Raton laveur, 1/6 de grand.

C'est l'espèce de l'Amérique septentrionale. Son pelage, qui peut devenir presque entièrement gris, est plus habituellement gris brun, avec du blanc au museau, un trait brun en travers des yeux et quelques anneaux foncés sur la queue. Son corps a 0,60 et sa queue 0,25. C'est le *Raccoon* des Anglo-Américains. On en a séparé, comme indiquant des espèces distinctes, quelques individus qui paraissent plutôt constituer de simples variétés; ce sont les *Procyon nivea* et *Procyon psora*.

Le Raton crabier (*Procyon cancrivorus*, G. Cuvier et E. Geoffroy) dont il est question dans les Suppléments de Buffon, est un peu plus fort que le précédent et moins bien vêtu. Ses poils sont en général fauves, mêlés de gris et de noir, plus pâles en dessous et à la face; les anneaux de sa queue sont moins foncés. On le rencontre dans les parties chaudes de l'Amérique, au bord de la mer et près des lacs salés qui s'y rattachent, où il recherche les Crabes et en fait sa principale nourriture; c'est ce qui lui a valu son nom d'espèce. Il appartient principalement à la Guyane et au Brésil.

Genre COATI (*Nasua*, Storr). Le corps des Coatis est assez allongé et leur tête est étroite, prolongée en un petit mufle nu, qui a la mobilité d'un groin; leur queue est presque égale au tronc par sa longueur, non prenante et annelée; leurs yeux sont petits; leur langue est douce et extensible. Ces Animaux sont grimpeurs; leurs pieds sont plantigrades et armés d'ongles robustes; ils s'en servent pour saisir les objets qu'ils veulent porter à leur bouche; ils boivent en lappant comme la plupart des autres carnivores; l'odeur qu'ils répandent est désagréable. Leur taille est à peu près égale à celle du Chat, mais, comme le montre cette courte description, leurs formes et leurs allures sont différentes, et ils sont bien moins gracieux dans leurs mouvements. Leur robe n'a rien de remarquable; elle se compose de poils assez durs, variés en proportions diverses de roux et de brun. L'odorat est leur sens le plus perfectionné. Leur voix est un petit sifflement ou grognement assez doux, lorsqu'ils sont contents; dans la colère, c'est un cri fort aigu. Les mamelles des Coatis sont au nombre de six, et chacune de leurs portées est de quatre ou cinq petits.

Le système dentaire de ces Animaux, de même que celui des Ratons, du Panda, du Benturong et du Kinkajou, les distingue très-sûrement des Mustélidés plantigrades, tels que le Mydaus, le Blaireau, l'Arctonyx et le Taxidée, auxquels Blainville les avait associés dans son *Ostéographie*, sous le nom de *Subursus*, et il les rapproche évidemment des Viverrins.

« Est-ce pour cette raison que Linnée, dont les erreurs ont si souvent un côté rationnel, plaçait les Coatis dans son genre *Viverra*, sous les noms de *Viverra nasua* et *narica ?* Nous n'oserions l'affirmer. Ce qui nous paraît évident, c'est que, malgré certaines analogies apparentes avec les *Viverra*, les Coatis et les genres voisins sont de véritables plantigrades, auxquels les naturalistes modernes ont assigné leur place réelle. » C'est ainsi que, dans un des articles du Dictionnaire universel d'Histoire naturelle, nous avions apprécié les affinités des Coatis, mais il nous paraît aujourd'hui moins certain encore que l'opinion de Linnée doive être abandonnée, et nous croyons indispensable de faire deux parts dans les Subursus de Blainville. Les uns, plus rapprochés des Blaireaux, doivent être reportés avec eux parmi les Mustélidés, dont ils sont les genres plantigrades et ursiformes; les autres ou les Coatis, etc., quoique n'étant pas de véritables Viverra, si l'on s'en tient à la définition actuelle des Civettes, sont bien des Animaux viverroïdes, des espèces appartenant très-probablement à ce groupe, mais plus plantigrades que ne le sont la plupart des Viverrins, et Linné avait sans doute mieux saisi leurs véritables rapports qu'on ne l'a fait depuis lui.

Certains caractères de la dentition des Coatis, leur squelette manquant entièrement de clavicule, leur organe mâle soutenu par un os considérable les isolent jusqu'à un certain point des Civettes et des Genettes, mais ils ne justifient pas, comme nous l'avions nous-même admis, leur association avec le Blaireau, ni leur adjonction aux Ours véritables. Linné a été moins heureux, lorsqu'il a fait du Raton une espèce du genre des Ours, car le Raton a tout autant d'affinités avec les Viverridés que les Coatis. Un des principaux caractères des Viver-

ridés est d'avoir en arrière des carnassières, supérieurement deux paires et inférieurement une paire de tuberculeuses. Cette particularité ne manque ni aux Coatis, ni aux Ratons, ni aux Ictides, ni même au Kinkajou, et si chez ces Animaux la carnassière perd en grande partie sa forme distinctive pour ressembler à une tuberculeuse, cette disposition est en harmonie avec leur régime complétement omnivore. Cette apparence n'est d'ailleurs qu'une simple exagération de ce que l'on observe chez les Viverrins des genres Paradoxure et Cynogale, ainsi que chez plusieurs autres Viverridés.

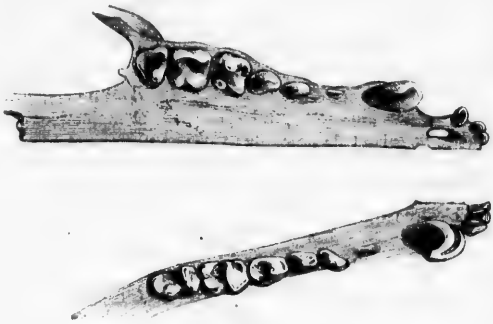

Dents du Coati de Colombie, grand. nat.

Cette distinction établie, nous dirons quelques mots de la forme particulière qui caractérise les dents du genre Coati.

Les incisives y sont petites; les canines fortes et assez singulières : les inférieures étant recourbées en défenses, rappellent jusqu'à un certain point celles des Sangliers, quoique moins développées; les supérieures, très-comprimées, sont surtout renforcées au collet dans leur diamètre antéro-postérieur; il y a $\frac{6}{6}$ molaires : les avant-molaires, peu considérables, ont chacune deux racines; la quatrième inférieure, que Blainville appelle *principale*, est dans ce cas; la carnassière supérieure a trois pointes émoussées sur son bord externe et un gros talon interne; la deuxième tuberculeuse de la même mâchoire est moins longue que la première de la mâchoire inférieure; enfin la tuberculeuse inférieure diffère peu de la carnassière, dont les trois pointes antérieures sont surbaissées et dont le talon postérieur est large et tuberculeux.

Coatis bruns, 1/6 de grand.

On a constaté l'existence des Coatis au Mexique, à la Nouvelle-Grenade, à la Guyane, au Brésil, au Pérou, et jusque dans la vallée de la Plata. Comme la plupart des Carnivores plantigrades, ces Viverridés sont omnivores, et, suivant les circonstances, leur régime se compose d'Insectes, de Vers, de Limaçons, de fruits, de miel, d'œufs ou de petits Animaux. Leur caractère n'est pas farouche, et on les apprivoise aisément : aussi sont-ils communs dans les ménageries. Dans celle de Paris, on les tient avec les Singes, et l'habitude qu'ils ont de grimper leur donne une certaine analogie avec ces Animaux. Quoique embarrassés dans leurs mouvements, ils ne sont pas maladroits, et leur douceur jointe à leur curiosité, qui a quelque chose d'inquiet, en fait des Animaux assez intéressants à observer. MM. Quoy et Gaimard, F. Cuvier et plusieurs autres observateurs ont parlé des Coatis tels qu'ils se montrent en captivité. Azara, le prince Maximilien, etc., les ont étudiés dans leurs forêts.

Les auteurs admettent qu'il y en a plusieurs espèces; on trouve, en effet, dans la coloration des Coatis quelques différences qui sont incontestables, mais il a été impossible de reconnaître dans leur squelette aucune particularité qui justifie les distinctions proposées. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, Linné admettait déjà deux de ces espèces, et Buffon distinguait le *Coati noirâtre* du Coati ordinaire. Ce Coati noirâtre est le Coati brun (*Nasua fusca*) de F. Cuvier et de Desmarest. Le Coati roux ou Coati ordinaire (*Viverra narica*, L.) est aujourd'hui le *Nasua fusca*. Le prince Maximilien le réunit au précédent, sous le nom commun de Coati social (*Nasua socialis*), et il en sépare le Coati solitaire (*Nasua solitaria*).

Quelques auteurs ont essayé d'appuyer ces distinctions sur des différences d'habitudes, mais le *Coati solitaire* de Maximilien de Neu-Wied, que celui-ci distingue spécifiquement de son *Coati social*, ne repose, d'après d'autres voyageurs, que sur des individus mâles, qui, chassés de leurs troupes, continuent à vivre éloignés des autres Animaux de leur espèce. Azara était déjà en garde contre cette cause d'erreur. Voici comment il s'exprimait :

« On dit qu'il y a des Coatis qui vont seuls, et on les appelle *Haegno* (qui va seul) ou *Mondé;* mais beaucoup de personnes croient qu'ils sont d'une espèce différente de celle qu'on appelle simplement *Couati*. Les différences qu'elles assignent ne consistent point dans les couleurs, puisqu'elles attribuent à l'un et à l'autre les deux poils cités, ni dans les formes, ni en autre chose qu'en ce que ce *Couati mondé* est solitaire et déparié, et avec des dimensions plus grandes, quoique proportionnelles à celles du Couati ordinaire. Pour moi, je suis persuadé qu'il n'y a qu'une espèce de Couati, et que la différence qu'on indique dans la taille dépend de l'âge ou du sexe, comme *aller seul* vient de ce qu'il y a beaucoup de mâles qui, abandonnant la société, tâchent de rencontrer des femelles dans les endroits écartés. » Mais Maximilien n'admet pas cette manière de voir, même pour les Coatis des localités observées par Azara, et, comme on l'a dit plus haut, il rapporte à son *Coati social* les *Coatis brun, roux* et *noirâtre*, que F. Cuvier et Desmarest regardaient comme autant d'espèces à part.

D'après M. Tschudi, il y aurait même cinq espèces de ces Animaux au lieu de deux, savoir : le COATI SOCIAL, le COATI SOLITAIRE, le COATI LEUCORHYNQUE (*Nasua leucorhyncha*, Tschudi), le COATI A BANDES (*Nasua vittata*, id.), et le COATI MONTAGNARD (*Nasua montana*, id.) : celui-ci vient des hautes montagnes du Pérou; le précédent n'est connu qu'en Guyane. Si les caractères assignés par M. Tschudi à ces cinq sortes de Coatis avaient réellement la valeur que leur attribue ce naturaliste, on devrait aussi distinguer comme espèce le Coati de Colombie, qui présente, comme tous les Animaux de la même contrée, quelques légères différences, lorsqu'on le compare aux espèces analogues de la Guyane et du Brésil; ce Coati de Colombie est le *Nasua olivacea* de M. Gray.

GENRE ICTIDE (*Ictides*, Valenciennes). C'est avec raison que M. Valenciennes a séparé des Paradoxures, auxquels F. Cuvier les avait d'abord associés, les Viverridés du genre Ictide. Ces Animaux, que M. Temminck nomme *Arctictis*, ont les ongles comprimés et propres à grimper; leurs pieds sont plantigrades et leur queue est longue et prenante; leur crâne est assez différent de celui des Paradoxures et leurs molaires sont plus arrondies, assez petites,

émoussées à la couronne et habituellement au nombre de $\frac{3}{3}$. Leur dentition indique un régime omnivore, et de Blainville a invoqué ce caractère ainsi que plusieurs autres, parmi ceux qui distinguent les Ictides, pour associer ces Animaux à son groupe, suivant nous peu naturel, des petits Ours ou *Subursus*.

Les Ictides sont de l'Inde insulaire.

Crane d'Ictide, 1/2 de grand.

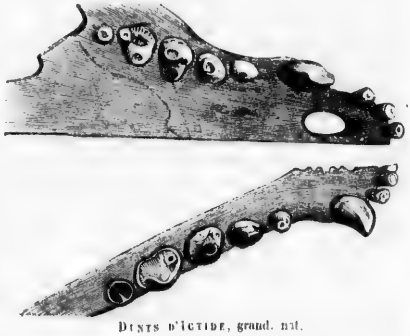

Dents d'Ictide, grand. nat.

Ictide noir (*Ictides ater*, Valenciennes) ou le *Viverra benturong* de Raffles.

Ictide noir, 1/10 de grand.

Cet Animal est noir avec un peu de tiqueté gris sur la face et aux membres; ses oreilles sont pénicillées; son corps est long de 0,60 et sa queue de 0,65. L'Ictide à front blanc, appelé en latin *Ictides albifrons*, a tout le pelage gris brun, comme neigeux. Ce n'est point une espèce à part, mais seulement la femelle de l'Ictide noir. Les jeunes ont aussi le même mode de coloration.

On trouve ces Animaux dans les forêts de Java et dans celles de Sumatra.

TRIBU DES VIVERRINS

La deuxième tribu des Viverridés, ou les Viverrins proprement dits, réunit des espèces plus nombreuses que celles auxquelles nous avons laissé le nom de Subursins, imaginé par de Blainville, et qui rappelle une plus grande ressemblance avec les Ours véritables. Les Viverrins, dont la Genette et la Civette peuvent nous donner une idée, se partagent en dix genres, savoir :

Cynogale, Civette, Genette, Linsang, Paradoxure, Hémigale, Euplère, Nandinie, Cryptoprocte et *Bassaris.*

Ces genres appartiennent tous à l'ancien continent, sauf le dernier qui vit au Mexique. Plusieurs d'entre eux sont remarquables par l'élégance de leur pelage. Ce sont des Animaux d'un naturel sauvage, qui répandent, en général, une forte odeur de musc.

GENRE CYNOGALE (*Cynogale.*) Ce genre a été nommé en même temps *Cynogale* par M. Gray, *Lamictis* par de Blainville, et *Potamophilus* par M. S. Muller. C'est un des plus curieux parmi ceux dont la famille des Viverridés s'est récemment enrichie. L'espèce unique qu'il renferme a des habitudes aquatiques et représente pour ainsi dire les Loutres dans la catégorie qui nous occupe. Son corps, peu élevé sur jambes, est assez allongé, mais la queue qui le termine n'est pas aussi longue que celle des Loutres, et les pattes, quoique palmées, ne le sont pas autant que celles de ces Animaux; les doigts sont en même temps moins longs et ils ont des griffes plus acérées. Le crâne ressemble assez à celui des Zibeths et des Paradoxures; enfin les dents molaires, au nombre de $\frac{6}{6}$ sont remarquables : les deux paires postérieures par leur couronne tuberculeuse et arrondie, les antérieures par la forme comprimée, surélevée et tout à fait carnassière de leur couronne; ce qui, joint aux fortes canines des Cynogales, leur permet de saisir plus facilement les Poissons dont ils font leur principale nourriture. Le pelage de ces Carnivores est abondant et moelleux; il rappelle celui des Loutres, mais il a plus de longueur.

CRANE DE CYNOGALE, 1/3 de grand.

DENTS DE CYNOGALE, grand. nat.

Le CYNOGALE DE BENNETT (*Cynogale Bennetti*, Gray) est brun cannelle un peu glacé de gris. Sa taille égale à peu près celle du Zibeth, mais il est proportionnellement plus allongé et moins haut. Il fréquente les endroits humides, entre dans les lacs et les rivières, et paraît

Tête du Cynogale, 1/3 de grand.

n'exister que dans l'île de Bornéo. De Blainville en a décrit le squelette dans son *Ostéographie*, et j'ai donné quelques nouveaux détails à son égard dans la zoologie du voyage de la *Bonite*.

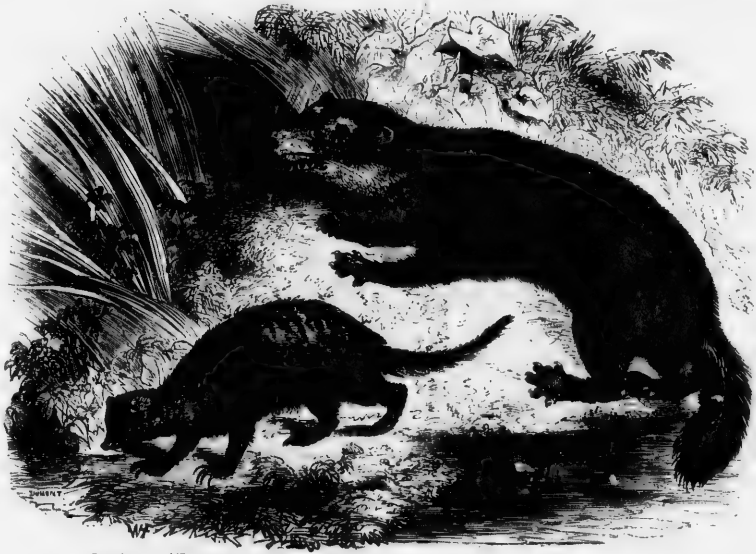

Suricate, 1/6 de grand. (Voir p. 44.) Cynogale, 1/6 de grand.

Genre Civette (*Viverra*, Linné). Ce genre, tel qu'il est aujourd'hui circonscrit, a une bien moindre étendue que celle qu'il avait reçue de Linné. Il ne comprend que deux

espèces authentiques, l'une propre à l'Afrique ou la véritable Civette, l'autre particulière à l'Inde et à quelques-unes de ses îles, c'est le Zibeth. Ces Animaux, qu'on a longtemps confondus en une seule espèce, n'ont été bien distingués l'un de l'autre que depuis les travaux de Buffon et de Daubenton. G. et F. Cuvier les ont aussi étudiés avec soin.

Ces Viverra comptent parmi les plus grands Animaux de leur famille; ils ne dépassent cependant pas le Renard en dimension. Ils ont six paires de molaires à chaque mâchoire, et ces molaires ne sont guère plus carnassières que celle des Chiens. Leur pelage est varié de brun et de blanchâtre, et ils ont sur la ligne dorsale des poils un peu plus longs que les autres, simulant une espèce de crinière. Ils répandent une forte odeur de musc, et la substance dont cette odeur émane est assez abondante pour que l'on puisse la recueillir, l'organe qui la fournit étant plus développé chez eux que dans aucun autre Viverrin. En voici une courte description :

Entre l'anus et les organes de la reproduction des Civettes ou des Zibeths, dans le mâle comme dans la femelle, on remarque une fente longitudinale conduisant dans deux cavités qui semblent être un repli scrotal et dont l'orifice rappelle celui de certains hermaphrodites du sexe mâle. L'intérieur en est plus ou moins velu, et il est percé d'une infinité de pores communiquant avec autant de follicules sécréteurs. La matière odorante y est versée par ces derniers, et suivant l'âge de l'Animal, son sexe ou l'époque de l'année, elle est plus ou moins abondante. Son odeur approche beaucoup de celle du musc; elle se répand avec la même facilité; elle a la même persistance, et à une certaine distance elle est fort agréable. De tout temps cette substance odorante a été un objet de commerce, et l'on en a fait usage en parfumerie ainsi qu'en médecine. Une grande partie de l'Afrique intertropicale ainsi que l'Inde continentale en ont fourni pendant longtemps à l'Europe par la voie d'Alexandrie ou de Venise; depuis lors on l'a également obtenue par le Sénégal, et les relations des Hollandais avec l'archipel indien l'ont fournie avec une égale abondance.

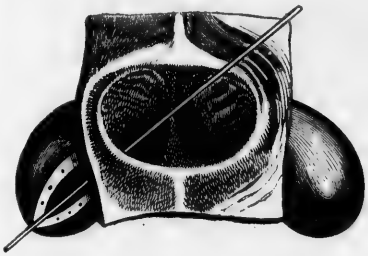

Organe sécréteur de la Civette, grand. nat.

Il paraît qu'on avait essayé d'élever des Civettes en Hollande pour la production de leur parfum, et, qu'à cet effet, on avait amené dans ce pays quelques exemplaires de l'espèce du Zibeth pour les conserver en vie et en retirer la sécrétion musquée dont un fragment très-peu considérable peut communiquer son odeur à une assez grande quantité de matière grasse. Cette sorte de domesticité des Civettes est, d'ailleurs, d'un usage habituel dans plusieurs parties de l'Afrique intertropicale; mais c'est là plutôt une captivité qu'une domesticité véritable. Le caractère farouche et irascible des Carnivores de ce genre ne le permet pas autrement.

On tient ces Animaux en cage, et l'on vide leur poche avec une cuiller. Dans quelques endroits on a bien soin d'y introduire préalablement un peu de substance onctueuse, ou même des sucs végétaux qui, se mêlant à la matière sécrétée, augmentent d'autant la quantité de la matière odorante.

La Civette du commerce est donc fort souvent falsifiée. Du temps de Buffon, on préférait celle d'Amsterdam comme préparée par les parfumeurs eux-mêmes. En Afrique, où l'extraction s'en répète deux ou trois fois par semaine, la quantité d'humeur odorante dépend de la qualité de la nourriture que l'on donne aux Civettes et de certaines dispositions particulières à ces dernières; elles en rendent d'autant plus qu'elles sont mieux et plus délicatement

nourries. Les mâles en sont plus abondamment pourvus que les femelles, et pendant l'époque du rut, ils en ont encore davantage. L'analyse de la Civette a été faite par M. Boutron-Charlard. Cette substance, autrefois très-vantée en médecine, n'est plus guère employée aujourd'hui que dans la parfumerie; c'est cependant un antispasmodique utile. Comme le musc, elle a une odeur très-persistante, et les peaux des Civettes ou des Zibeths en sont encore fortement imprégnées après avoir séjourné longtemps dans les musées d'histoire naturelle; elles communiquent aussi cette odeur aux objets environnants.

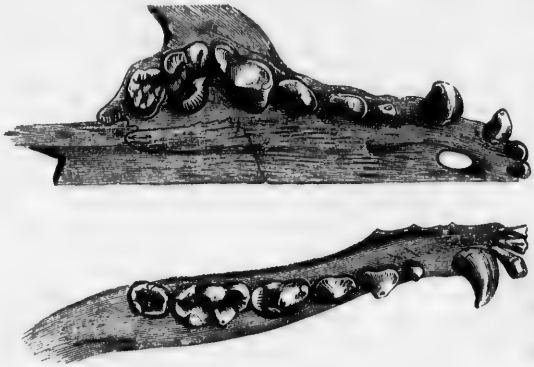

Dentition de la Civette, grand. nat.

Les Carnivores de ce genre ne sont pas très-rares dans les ménageries; ils y conservent leur mauvais naturel. Ce sont des Animaux à demi-nocturnes, chez lesquels la colère est à peu près la seule diversion à une tristesse habituelle. Quand on ne les débarrasse pas de leur matière musquée, ils en laissent quelquefois tomber des fragments, et l'odeur qu'ils répandent ou qu'ils donnent à la cage dans laquelle on les retient captifs est très-intense. Elle augmente encore si on les irrite fréquemment.

Civette d'Afrique (*Viverra Civetta*, Linné). La Civette a sur un fond gris des bandes transversales étroites, parallèles entre elles sur les épaules, plus larges sur les côtés du corps et les cuisses, et quelquefois assez rapprochées ou contournées pour former des taches œillées; quatre ou cinq anneaux brun noir se remarquent sur sa queue, dont l'extrémité est entièrement noire sur une longueur de six pouces.

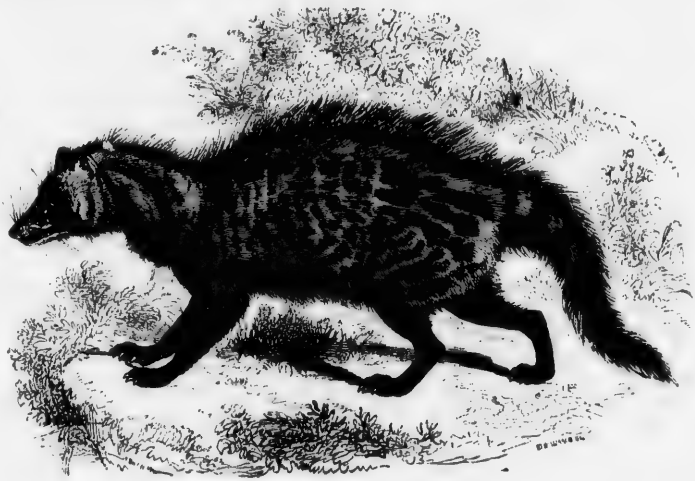

Civette d'Afrique, 1/7 de grand.

endant l'époque
ıtron-Charlard.
ée aujourd'hui
le musc, elle
ont encore for-
naturelle; el-
uent aussi cette
ls environnants.
res de ce genre
rès-rares dans
s; ils y conser-
vais naturel. Ce
maux à demi-
hez lesquels la
eu près la seule
ne tristesse ha-
d on ne les dé-
de leur matière
en laissent quel-
des fragments,
ls répandent ou
à la cage dans
s retient captifs

gris des bandes
côtés du corps
taches œillées;
nité est entière-

ZIBETH *Viverra Zibetha*

DE L'INDE (1)

Le cou est blanc en avant, marqué de bandes noires, qui sont au nombre de trois; la tête est noire, sauf à la lèvre supérieure, qui est blanche; la crinière dorsale est plus forte que chez le Zibeth, et le pelage est en général plus dur. Le corps a environ 0,45. Les arrière-molaires de la Civette d'Afrique sont plus fortes que celles du Zibeth; ses carnassières inférieure et supérieure sont un peu différentes, étant plus tuberculeuses, et son humerus a un trou sus-condylien qui manque à l'espèce indienne.

Civette de l'Inde (*Viverra Zibetha*, Linné). Le *Zibeth*, qu'il serait possible de séparer comme sous-genre de l'espèce africaine dont il vient d'être question, est d'une dimension un peu moindre. Sa crinière est rudimentaire et son pelage est moins touffu. Il a le corps presque généralement couvert de taches noires, petites et rondes, disposées sur un fond gris teint de brun dans quelques parties. Huit ou dix anneaux brun noir couvrent sa queue dont l'extrémité est noire, mais sur une longueur de deux pouces seulement. Il a sous les yeux une tache blanche et le museau est gris. Le devant du cou est blanc avec quatre barres noires (*pl. XV*).

Les Zibeths ont la queue comprimée et naturellement un peu recourbée en dessous, ce qui rend sa flexion en dessus à peu près impossible.

Crane du Zibeth, 1/2 de grand. Dentition du Zibeth, grand. nat.

On trouve des Zibeths à Sumatra, à Bornéo, à Célèbes et à Amboine; il y en a aussi sur certains points de l'Inde continentale. M. Gray considère ces derniers comme différents de ceux des îles; et, en effet, le fond de leur pelage est plus fauve et leur taille est un peu plus grande. Il leur réserve le nom de *Viverra Zibetha*, donnant à ceux de Sumatra, etc., le nom de *Viverra Tangalunga*.

Genre GENETTE (*Genetta*, G. Cuv.). Les Genettes, dont une espèce vit en Europe où elle est l'unique représentant de la famille des Viverridés, sont des Animaux assez analogues aux Fouines et aux Chats par leurs allures et par leurs habitudes, mais plus élancés que ceux-ci, et plus élégants que les Fouines. Leur museau est fin comme leur corps; leur pelage moucheté; leur queue annelée. Ils répandent une odeur musquée provenant d'un appareil sécréteur particulier placé, comme celui des Zibeths et des Civettes, sous les organes de la reproduction, mais moins développé que chez ces Animaux. Leurs ongles sont à demi rétractiles, et leurs dents molaires, au nombre de $\frac{6}{6}$, tiennent le milieu entre celles des Viverridés insectivores et omnivores. Les deux tuberculeuses supérieures et la tuberculeuse inférieure y ont des dimensions médiocres; celles-là sont plus larges que longues; celle-ci est arrondie; le talon de la carnassière supérieure est antéro-interne, et celui de la carnassière inférieure placé en arrière des trois pointes du lobe antérieur.

Il y a plusieurs espèces dans ce genre : elles sont de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie ou de quelques-unes de ses îles et même de Madagascar. Toutes vivent de proie; mais comme elles ne sont pas aussi grosses que le Chat sauvage et que leurs proportions sont moins robustes,

elles n'attaquent que de petits Animaux. Elles mangent aussi des œufs, et dans certains cas des Insectes. Leurs habitudes sont en général nocturnes. Celles qui vivent auprès des habitations s'y introduisent quand elles en trouvent l'occasion, et saignent les Volailles comme le font les Martes et les Putois. Leur peau, quoique moins employée que celle de ces Animaux, est cependant fort élégante, et l'on peut en faire des fourrures d'un aspect fort gracieux. Plusieurs parties de la France, principalement les environs de Perpignan, en fournissent un assez grand nombre.

La Genette vulgaire (*Genetta vulgaris*), que Linné confondait avec quelques autres sous le nom de *Viverra Genetta*, est répandue dans une partie de l'Europe occidentale et méridionale, en France et en Espagne. Elle vit dans les bois ou dans les lieux arides; le fond de son pelage est gris, tandis que celui de la plupart des autres passe au fauve ou au fauve pâle. Ses taches sont pleines, assez nombreuses et d'un brun foncé, ainsi que les annelures de sa queue. Cette espèce, que Buffon n'a connue que fort tard, n'est pas rare dans certaines parties de la France, mais on ne la tue qu'accidentellement dans beaucoup d'autres, et il est un bon nombre de nos départements qui ne la possèdent pas du tout, tels sont plus particulièrement ceux qui sont situés au nord de la Loire (*pl. XVI*). Voici la liste des départements où elle nous est connue :

Vienne, Deux-Sèvres, Charente-Inférieure, Gironde (dans le Médoc), Loiret (au parc de la Source, près Orléans), Rhône (auprès de Lyon; cette observation remonte à la fin du dernier siècle), Vaucluse, Haute-Loire, Aveyron, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées.

Il y a, dans le Nord de l'Afrique, depuis la région de l'Atlas jusqu'en Égypte et, assure-t-on, dans une partie de la Turquie d'Asie, des Genettes fort semblables à celle-là, ou dont le fond du pelage est simplement un peu plus fauve. F. Cuvier a donné à celles de l'Algérie le nom spécifique de *Genetta Afra*. La Genette du Sénégal (*Genetta Senegalensis*, F. Cuv.) n'est guère plus facile à distinguer de la nôtre. Au contraire, la coloration extérieure fournit de meilleures indications pour en séparer :

La Genette d'Abyssinie (*Genetta Abyssinica* du D. Ruppel); la Genette Féline (*Genetta Felina*), décrite par Thunberg, et propre à l'Afrique australe; la Genette de Fernando-Po (*Genetta Poensis*, Waterhouse, ou *Viverra Genettoïdes*, Temminck); la Genette Tigrine (*Genetta Tigrina*), signalée par Vormaer et Schreber, d'après des exemplaires pris au Cap, et la Genette Pardine (*Genetta Pardina*, Is. Geoffr.), qui est de la Sénégambie. Chez ces deux dernières, qui sont d'ailleurs difficiles à séparer l'une de l'autre, les taches des flancs sont plus grandes que chez les précédentes, arrondies, et pour la plupart marquées de fauve à leur milieu.

La Genette de l'Inde (*Genetta Indica*), qu'on a successivement appelée *Viverra Indica*, *V. Raasse*, *V. Pallida*, *Genetta Malaccensis*, *G. Manillensis*, etc., comprend plusieurs variétés, peut-être même plusieurs espèces véritables; ce qui est plus certain, c'est qu'elle occupe une grande partie de l'Asie méridionale et plusieurs de ses îles telles que Ceylan, Java, Luçon, etc.

Elle a le pelage plus foncé que celui des Genettes ordinaires, et ressemble jusqu'à un certain point au Zibeth. Ses taches sont plus petites, d'une teinte brune, ponctiformes et nombreuses sur les flancs. A mesure qu'on les examine plus près de la ligne dorsale, ces séries deviennent plus confluentes, et sur le dos elles sont disposées en bandes longitudinales; on peut compter cinq de ces lignes qui sont bien évidentes, et, de chaque côté, cinq rangées de taches. La longueur totale est de 28 pouces $\frac{1}{2}$, dont 11 $\frac{1}{2}$ pour la queue.

La Genette Fossane (*Viverra Fossa*, Linné), qui habite Madagascar, est encore plus différente des autres espèces de ce genre par la distribution de ses couleurs; son pelage est fauve en dessus, gris fauve en dessous, marqué de taches brunes irrégulières, éparses et rares sur les flancs, allongées sur le dos où elles forment quatre lignes longitudinales; la gorge et les lèvres sont blanchâtres; il y a quelques petites taches sur les membres; la queue

certains cas
s des habita-
es comme le
es Animaux,
ort gracieux.
urnissent un

elques autres
ccidentale et
es; le fond de
u fauve pâle.
helures de sa
taines parties
l est un bon
ticulièrement
ments où elle

(au parc de
à la fin du
s-Orientales,

assure-t-on,
dont le fond
gérie le nom
. Cuv.) n'est
re fournit de

TE FÉLINE
ENETTE DE
mminck); la
ès des exem-
qui est de la
e de l'autre,
ur la plupart

erra Indica,
urs variétés,
occupe une
, Luçon, etc.
'à un certain
nombreuses
s deviennent
peut compter
taches. La

encore plus
n pelage est
, éparses et
udinales; la
es; la queue

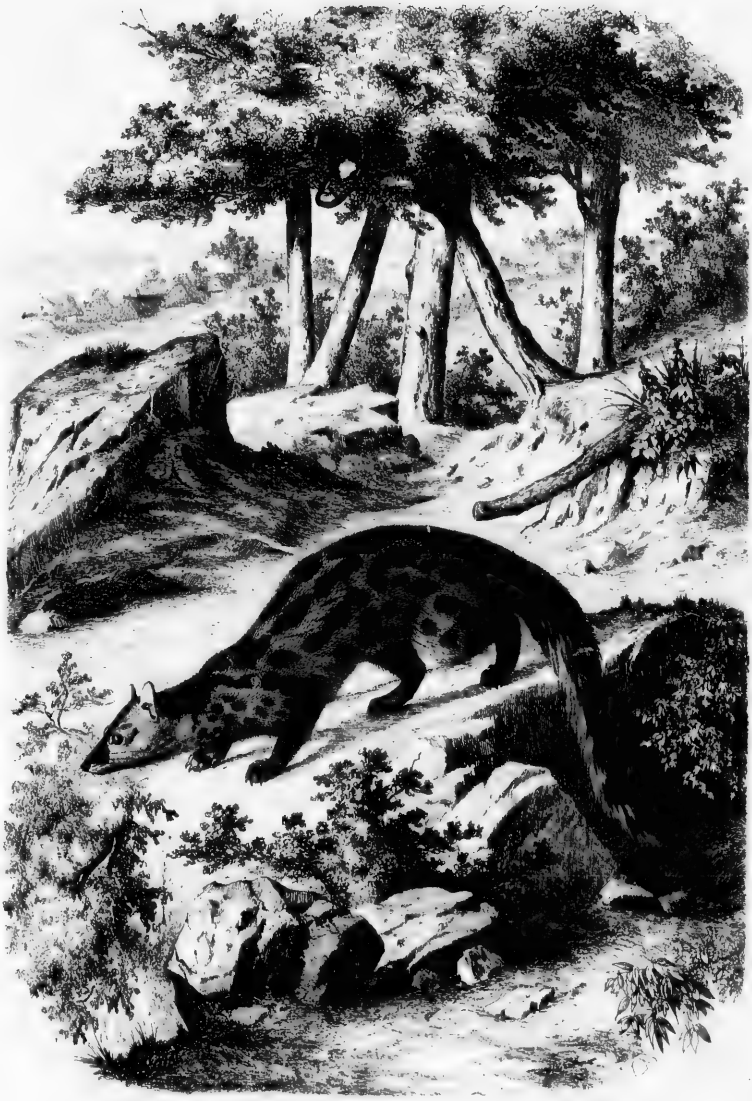

GENETTE (*Viverra genetta*)

DE FRANCE

est rousse, marquée faiblement d'anneaux noirâtres; elle est moins longue que celle des autres Genettes, et le corps est plus élevé sur jambes.

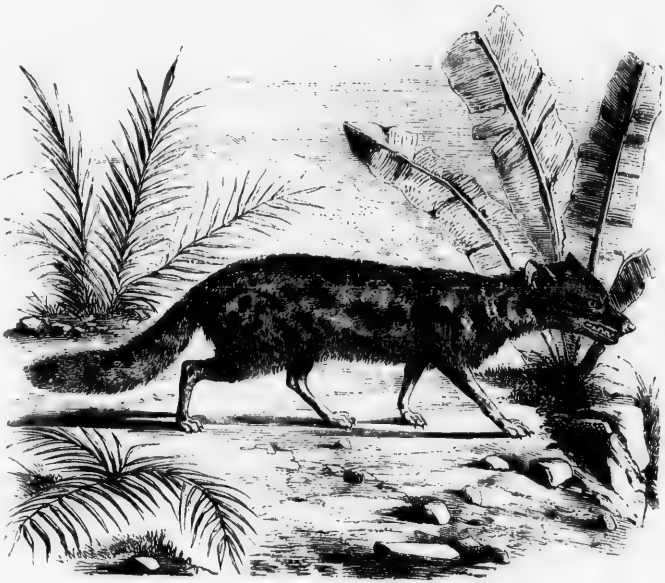

Genette Fossane, 1/5 de grand.

La Fossane, qui pourrait devenir le type d'une section particulière, est du petit nombre des Animaux appartenant à la même tribu ou à celle des Mangoustes, qui représentent à Madagascar, la grande division des Mammifères carnivores. Sauf la Fossane, aucun de ces Animaux ne rentre exactement dans les genres, appartenant au même ordre, qui vivent dans l'Afrique ou dans l'Inde.

Les autres Carnivores connus à Madagascar sont les suivants : Cryptoprocte, Euplère, Athylax, Galidies et Galidictis. On voit que sans être aussi différents des autres Carnivores que les Lemuridés de Madagascar le sont des autres Primates de leur propre famille, ces Animaux n'en sont pas moins très-faciles à distinguer comme espèces de ceux de l'Asie ou de l'Afrique.

Genre LINSANG (*Linsang*, S. Muller). Les Linsang sont voisins des Genettes; mais leurs molaires ont des pointes plus relevées que celles de ces Animaux. Ce caractère, qui indique des habitudes plus insectivores, les a fait nommer également *Prionodon*, c'est-à-dire dents en scie. On en connaît deux espèces.

Le Linsang grêle (*Linsang gracilis*, Mull.) a de grandes taches sur le dos, qui se confondent avec la première rangée de celles des flancs; une seconde série de ces dernières reste parfaitement isolée; les membres sont marqués de quelques taches; la queue a huit anneaux bruns. Le fond du pelage est fauve clair.

Cet Animal est de la presqu'île de Malacca.

Le Linsang pardicolore (*Linsang pardicolor*) ou le *Prinodon pardicolor* de M. Hodgson habite la région du Népaul; les taches de ses flancs ne se confondent pas avec

les bandes dorsales, et il y en a trois rangées au lieu de deux. Le fond du pelage est également fauve.

GENRE PARADOXURE (*Paradoxurus*, F. Cuv.). Le nom de ces Animaux signifie qu'ils ont la queue singulière ou paradoxale; il leur a été imposé par F. Cuvier, après l'examen d'un exemplaire vivant chez lequel elle était constamment enroulée et maintenue du même côté, mais les Paradoxures peuvent donner à leur queue la même mobilité que les Sajous donnent à la leur; et sans être aussi prenante que celle du Kinkajou, elle jouit cependant de la possibilité de s'enrouler autour les corps; toutefois, elle n'est dénudée sur aucun point de sa longueur et elle ne sert point à saisir.

A ce caractère, dont l'importance est d'ailleurs assez secondaire, les Paradoxures en joignent plusieurs autres : leurs ongles sont crochus et à demi rétractiles; leurs dents molaires ont des tubercules souvent très-émoussés, et sont appropriées à un régime de plus en plus omnivore; enfin ils ont, entre l'anus et les organes reproducteurs, un sillon simple ou double qui représente, mais avec un développement beaucoup moindre, la poche odorante des Civettes et des Genettes.

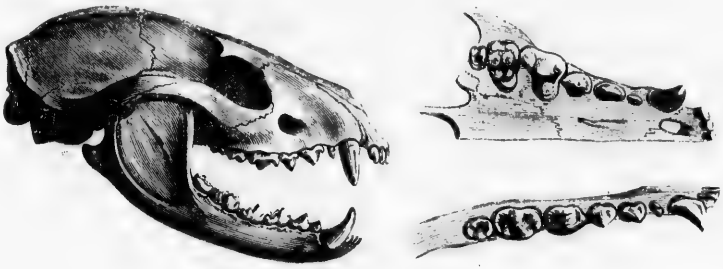

2/3 de grand. CRANE ET DENTS DE PARADOXURE POUGOUNÉ, grand. nat.

Les Paradoxures vivent dans l'Inde et dans quelques-unes de ses îles. Ce sont des Animaux à peu près gros comme des Chats, mais à corps et à museau plus allongé. Ils vivent sur les arbres, font la chasse aux petits Quadrupèdes, mangent aussi des substances végétales, et leur pelage, doux au toucher, est souvent moucheté ou marqué de bandes longitudinales. Leurs espèces paraissent assez nombreuses, mais on a le plus souvent beaucoup de peine à les définir exactement; aussi leur synonymie a-t-elle donné lieu à plus d'une confusion. MM. Temminck et Gray se sont principalement occupés de décrire exactement les Animaux de ce genre.

1. On réserve le nom de PARADOXURES aux espèces qui sont un peu moins omnivores que les autres, et dont les arrière-molaires et la carnassière ont une forme appropriée à ce régime.

Le PARADOXURE POUGOUNÉ, que F. Cuvier appelle en latin *Paradoxurus typus*, est un Animal de l'Inde continentale, principalement de l'Indoustan, où on le nomme quelquefois *Pougouné*, *Marte des palmiers*, etc. Buffon en a figuré un exemplaire qu'il avait vu vivant à la foire de Saint-Germain, en 1772; mais, par erreur, la planche gravée qu'il en a publiée porte le titre de *Genette de France*. Pallas en a décrit un autre, et, par allusion à la disposition des organes génitaux, il en a nommé l'espèce *Viverra hermaphrodita*.

Ce Paradoxure est aussi le type du genre *Platyschista* d'Otto et son *Platyschista Pallasii*; il répond sans doute aussi aux *Viverra prehensilis* et *nigra* de Blainville et de Desmarest et à quelques autres espèces nominales.

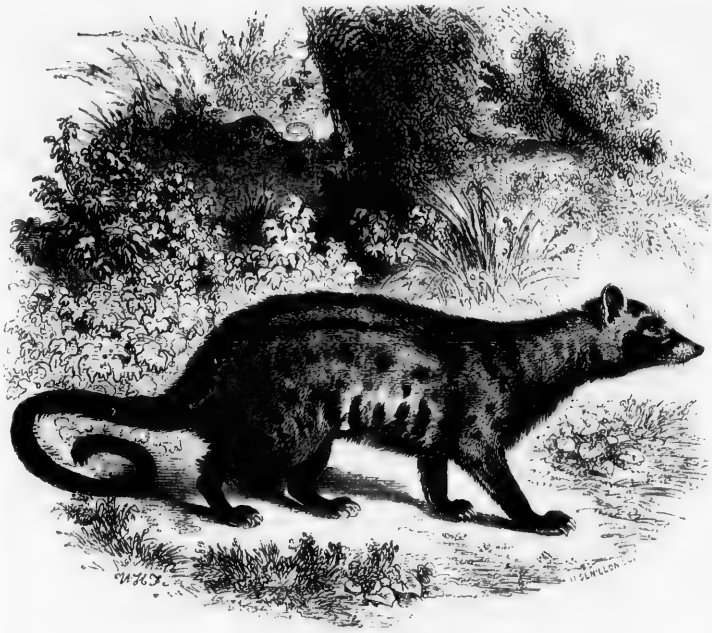

PARADOXURE BONDAR, 1/6 de grand.

Le Pougouné est brun jaunâtre, marqué sur le dos de trois rangées de taches obscures; il a quelques autres taches irrégulières sur les épaules et sur les cuisses; son museau est gris, mais ses oreilles, sa queue et ses pattes sont noirâtres. Il a un demi-mètre de longueur pour le corps, et un peu moins pour la queue; sa hauteur au-dessus du col est de 0,25 environ. C'est un Animal agile, grimpeur, qui fait la chasse aux petits Quadrupèdes et aux Oiseaux; il peut aussi se nourrir d'œufs et de fruits; son caractère n'est pas très-sauvage.

Le PARADOXURE MUSANGA (*Paradoxurus musanga*), qu'on nommait autrefois *Viverra musanga*, est le *Putois rayé de l'Inde* de Buffon et le *Chat sauvage à bandes noires* de Sonnerat. Il est commun dans plusieurs des îles de la Sonde : principalement à Java, à Timor, à Bornéo, à Sumatra; on le rencontre aussi dans la presqu'île de Malacca. Il diffère assez peu du précédent, mais assez cependant pour qu'on le regarde comme étant une espèce distincte. Le *Paradoxure prehensile* de quelques auteurs, et en particulier celui d'Hardwicke, en est une variété constante, originaire de l'île de Java.

Il faut en rapprocher les espèces suivantes :

PARADOXURE LEUCOPE (*Paradoxurus leucopus*, O'Gilby), de l'Inde continentale;

PARADOXURE BONDAR (*Paradoxurus Bondar*), que Blainville a décrit sous le nom de *Viverra Bondar*. Il est du Bengale et du Népaul.

PARADOXURE DES PHILIPPINES (*Paradoxurus Philippensis*, Temminck).

PARADOXURE SOYEUX (*Paradoxurus setosus*, Hombron et Jacquinot), de Céram.

PARADOXURE PEINT (*Paradoxurus stigmaticus*, Temminck), de Bornéo.

Le PARADOXURE DORÉ (*Paradoxurus aureus*, F. Cuvier), établi sur un jeune exem-

plaire qui a fait autrefois partie des collections de Séba, est l'une des espèces du même genre au sujet desquelles la science attend encore des explications. Son pelage, qui est d'un fauve doré uniforme, a peut-être été décoloré par suite de son long séjour dans l'esprit de vin, et sa patrie, qu'on suppose être Ceylan, est restée jusqu'à ce jour incertaine. M. Gray le regarde comme étant le *Viverra Ceylanica* de Pallas, et il le réunit en même temps au *Paradoxurus Philippensis* de M. Temminck; mais cette association ne nous paraît pas démontrée. Le Paradoxure de Ceylan, que l'on voit au Musée britannique, est d'un roux plus foncé que celui décrit par F. Cuvier.

PARADOXURE MASQUÉ, 1/6 de grand.

2. Le genre PAGUMA de M. Gray ou *Ambliodon* de M. Jourdan réunit quelques espèces de Paradoxures dont les dents molaires sont plus épaisses et ont leurs tubercules encore plus émoussés que celles dont nous venons de parler. Cette disposition est surtout évidente dans leur avant-dernière molaire supérieure et dans l'inférieure; quoique celle-ci réponde à la carnassière, sa forme diffère peu de celle de la vraie tuberculeuse.

Le PARADOXURE LEUCOMYSTAX (*Paradoxurus leucomystax*, Gray), qui répond à l'*Ambliodon doré* de M. Jourdan, est presque entièrement d'un brun fauve doré.

Il habite les îles de Sumatra et de Bornéo.

On peut aussi placer dans la même division :

Le PARADOXURE MASQUÉ (*Paradoxurus larvatus*, Gray), qui est fauve sale, avec une tache blanche sous l'œil et une bande de même couleur sur le milieu de la tête. Cette espèce habite la région himalayenne.

Le PARADOXURE A TROIS BANDES (*Paradoxurus trivirgatus*, Gray) a le pelage brun avec trois bandes noires incomplètes sur le dos. Sa face est noire. Il est de Java et de Sumatra, où il fréquente les montagnes.

Le PARADOXURE DE GRAY (*Paradoxurus Grayi*, Bennett) a la bande du nez moins distincte que le Masqué et le pelage gris enfumé. C'est, comme lui, un Animal du Népaul. Il paraît en même temps voisin du Paradoxure doré de F. Cuvier, et M. Temminck le réunit au Paradoxure masqué, ainsi que les *Paradoxurus laniger* et *Nepalensis*.

Une autre espèce est le PARADOXURE D'O'GILBY (*Paradoxurus O'Gilbyi*) de M. Fraser. Cette espèce est également asiatique.

GENRE HÉMIGALE (*Hemigalus*, Jourdan). Il a de l'analogie avec les Paradoxures et avec les Linsangs, mais ses dents molaires sont presque aussi omnivores que chez les premiers de ces Animaux, tandis que celles des seconds sont très-insectivores; les trois dernières molaires supérieures sont élargies et elles ont quelque

DENTS D'HÉMIGALE, grand. nat.

TÊTE D'HÉMIGALE, 1/2 de grand.

ressemblance avec celles des Otocyon; la carnassière inférieure a un talon considérable, et ses pointes antérieures sont surbaissées; la tuberculeuse de la même mâchoire est proportionnellement plus forte que chez les autres Viverridés; la queue n'est pas prenante.

L'HÉMIGALE ZÉBRÉ (*Hemigalus zebra*, Jourdan), que M. S. Muller appelle *Viverra Boiei*, et que M. Gray avait nommé de son côté *Viverra Derbyi*, est de la taille des Paradoxures et des Linsangs, mais plus semblable à ceux-ci par son mode de coloration.

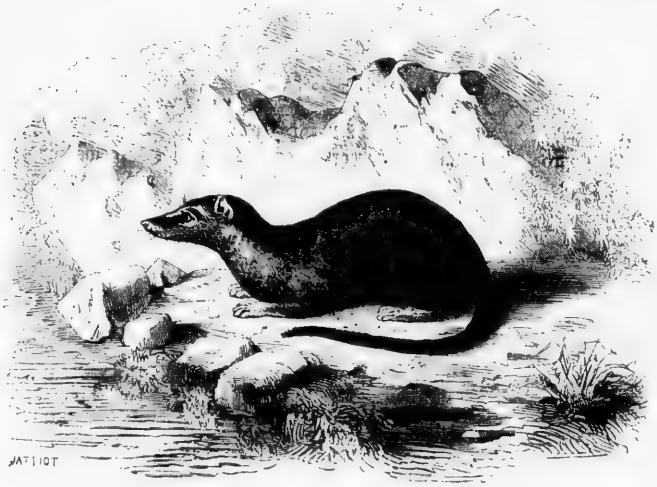

L'HÉMIGALE ZÉBRÉ, 1/6 de grand.

Il est fauve, avec des barres longitudinales sur la tête et sur les côtés du cou; il en a aussi de transversales depuis l'occiput jusqu'à la croupe; la première partie de sa queue est incomplétement annelée; le reste est brun noirâtre. Son corps a 0,42 et sa queue 0,30.

Cet Animal paraît n'exister que dans l'île de Bornéo.

GENRE EUPLÈRE (*Eupleres*). M. Doyère a établi sous ce nom, mais en le rangeant parmi les Insectivores, un genre que je regarde, avec de Blainville, comme devant être placé parmi les Carnivores viverridés. Il est digitigrade, pentadactyle, assez élancé dans ses formes, quoique bas sur jambes, et pourvu d'une queue un peu plus longue que la moitié du corps.

EUPLÈRE DE GOUDOT, 1/5 de grand.

L'Animal type de ce genre est l'EUPLÈRE DE GOUDOT (*Eupleres Goudotii*, Doyère). Comme le Cryptoprocte, il est de Madagascar, et on ne le connaît de même que par un seul exemplaire qui n'est pas adulte. Cet exemplaire a été rapporté par M. Jules Goudot.

CRANE ET DENTS DE L'EUPLÈRE DE GOUDOT, grand. nat.

Son crâne se rapproche de celui des Genettes par la forme générale, mais il est plus ample

dans la région occupée par le cerveau, et la face est plus effilée. On y compte, outre les incisives et les canines, en nombre ordinaire, $\frac{8}{8}$ molaires, mais il paraît certain qu'avec l'âge il en aurait paru une de plus à chaque mâchoire. La cinquième molaire inférieure est une carnassière assez semblable, dans ses principales particularités, à ce que l'on voit dans certains carnivores, principalement dans les Genettes, et il est probable que la dent qui vient après elle dans la mâchoire des adultes est une tuberculeuse. Les autres molaires ont également une forme assez particulière, mais qui ne contredit pas les affinités que nous attribuons à cet Animal, et qui, tout en indiquant une tendance insectivore dans le régime, ne nous semble pas autoriser, non plus que les autres caractères zoologiques, le classement de l'Euplère dans l'ordre des Insectivores véritables.

L'Euplère de Goudot est brun fauve en dessus, plus pâle en dessous ou même blanc cendré. Une ligne noire transversale passe au-dessus de ses épaules; sa taille, lorsqu'il est adulte, doit approcher de celle du Putois. Son pelage est plus serré et plus en bourre.

Genre NANDINIE (*Nandinia*, Gray). Forme générale des Paradoxures mais plus élégante; molaires $\frac{6}{6}$; les deux tuberculeuses supérieures plus petites ainsi que l'inférieure; la carnassière inférieure a deux ailes tranchantes en avant et un talon postérieur assez court. Ses deux ailes rappellent assez bien celles de la même dent chez les Chats, mais la seconde est plus épaisse et le talon qui la suit lui donne aussi de l'analogie avec celle des Mustélins.

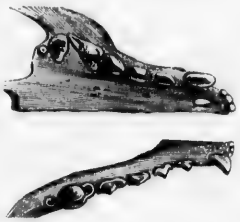

Dents de Nandinie, grand. nat.

Le Nandinie a deux marques (*Nandinia binotata*, Gray), qui a reçu aussi le nom de Paradoxure d'Hamilton, est la même espèce que M. Temminck avait plus anciennement décrite sous la désignation de *Paradoxurus binotatus*, dans ses Monographies de Mammologie. C'est un joli Animal à pelage doux, brun piqueté, à taches dorsales noires, et dont le cou est marqué par deux raies de la même couleur; sa queue est annelée. Il a la taille d'une Genette, est grimpeur, et ses ongles sont à demi rétractiles. Sa patrie est l'île de Fernando-Pô et la côte de Guinée.

Genre CRYPTOPROCTE (*Cryptoprocta*, Bennett). M. Telfair, résidant à Maurice (Ile de France), avait reçu de la partie sud de Madagascar un Mammifère d'une espèce fort singulière, qu'il envoya à la Société zoologique de Londres, et dont feu M. Bennett fit, en 1833, un genre particulier sous le nom qu'on vient de lire. Ce Cryptoprocte est un Carnivore extérieurement assez semblable aux Félis; ce qui est d'autant plus curieux, que nulle espèce sauvage de la famille des Chats n'a encore été signalée parmi les Mammifères appartenant à la même population que lui. Ses mœurs ne paraissent pas moins sanguinaires que celles de ces Animaux, et, suivant M. Telfair, qui l'a possédé en vie pendant quelque temps, il est d'un caractère très-farouche, doué d'une force musculaire considérable, quoique de petite taille et très-léger; ses ongles sont rétractiles. Son corps long et voûté, sa queue allongée, sa tête, qui est arrondie contribuent encore à la ressemblance que nous indiquons. Il a des glandes anales odoriférantes.

Cette espèce a reçu le nom de Cryptoprocte féroce (*Cryptoprocta ferox*, Bennett); malheureusement on ne la connaît encore que par le seul exemplaire de M. Telfair. Quoique celui-ci soit encore jeune, il a 13 pouces de longueur pour le corps et 11 pour la queue. Sa couleur est roussâtre comme celle de plusieurs espèces du genre Félis; son intestin possède un cœcum long d'un pouce et demi. Bennett, tout en reconnaissant les affinités de ce nouveau Mammifère avec les Félis, l'a placé parmi les Viverridés, et cette opinion paraît fondée. Le Nandinie, qui reproduit quelques-unes des particularités du Cryptoprocte, nous semble même le rattacher d'une manière plus intime à l'ensemble de ces Animaux.

Le crâne du jeune Cryptoprocte, que l'on possède à Londres, a 0,08. Il est un peu plus

allongé que celui d'un Chat dans sa partie faciale, ce qui tient surtout au plus grand développement des os frontaux et des maxillaires. Son chanfrein est plus large qu'il ne l'est habituellement dans les Viverrins, mais moins bombé que chez les Félis et pourvu d'une apophyse post-orbitaire assez marquée. De même que dans les Viverrins, et contrairement à ce qui a lieu chez les Mangoustes, l'apophyse orbitaire de l'os zygomatique est presque nulle. La dentition est encore incomplète; c'est un mélange de celle de l'adulte et du jeune âge. J'en ai donné la description dans un article du *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*, t. IX, p. 435, et elle est représentée dans l'*Ostéographie*. Les molaires de lait y sont au nombre de $\frac{3}{3}$ comme dans les autres Viverridés; la carnassière inférieure n'a qu'un faible talon postérieur, ce qui est en rapport avec les instincts carnassiers de cette espèce.

Cryptoprocte féroce, 1/7 de grand.

Bennett s'était demandé si le Cryptoprocte ne serait pas le même Animal que le Paradoxure doré de F. Cuvier, mais l'examen du crâne de ce dernier, qui était également un jeune sujet, dissipe tous les doutes à cet égard. Ces deux Animaux rentrent bien évidemment dans deux genres différents.

Genre BASSARIS (*Bassaris*, Lichtenstein). Le corps est vermiforme comme celui des Mustélins. Il y a $\frac{6}{6}$ molaires dont deux paires de tuberculeuses supérieures et une inférieure; le talon de la carnas-

Crane de Bassaris, 3/5 de grand.

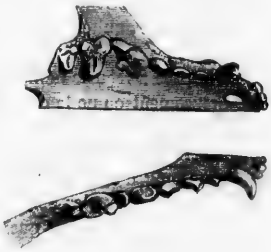

Dents de Bassaris, grand. nat.

sière inférieure est assez fort, et le tubercule interne de la supérieure est renforcé par une saillie dirigée en arrière; le pourtour de l'anus est occupé, comme chez les Mangoustes, par une plaque sécrétrice de forme circulaire à la surface de laquelle débouchent les deux conduits des glandes odorantes. De tous les Animaux américains, le Bassaris est le seul qui se rapproche autant des Viverrins et des Mangoustes, et il établit pour ainsi dire une transition entre ces deux tribus. On n'en connaît qu'une seule espèce.

C'est le Bassaris rusé (*Bassaris astuta*, Lichtenstein), sur lequel nous avons donné de nouveaux détails dans la partie zoologique du voyage de *la Bonite*. Il a de la ressemblance avec le Marte, et plus encore avec la Genette. Il est gris fauve sur tout le corps et sa queue est marquée de huit anneaux noirâtres incomplets.

Bassaris rusé, 1/6 de grand.

Ce Carnassier habite le Mexique et la Californie. Au mois d'avril 1854, la ménagerie de Regent's-Park, à Londres, en possédait un exemplaire.

TRIBU DES MANGUSTINS

Les Mangoustes (*Mangustina*), qui ont pour type l'Ichneumon ou Rat de Pharaon, sont des Carnivores d'assez petite taille, bas sur jambes, vifs, rasant pour ainsi dire le sol lorsqu'ils marchent. Le corps et la queue de ces Animaux sont allongés, et leur pelage, en général soyeux, a l'apparence tiquetée, ce qui résulte de la présence sur la plupart des poils d'anneaux différemment colorés. Leurs doigts, qui ont des griffes plus ou moins longues, mais non rétractiles, sont en général au nombre de cinq en avant et en arrière. Chez quelques espèces il n'y en a que quatre en arrière, ou même aux deux paires de membres. Les Mangustins n'ont pas l'intelligence très-développée et leur cerveau est peu volumineux, quoique assez allongé.

Leur crâne est remarquable par le grand développement de ses apophyses post-orbitaires

inférieures et supérieures, qui peuvent même être assez grandes pour se rejoindre et compléter ainsi le cercle des orbites; les mêmes apophyses sont au contraire rudimentaires ou nulles chez les Viverrins. Il y a $\frac{3}{3}$ ou plus habituellement $\frac{6}{6}$ molaires; le talon de la carnassière supérieure est triangulaire et antéro-interne; les deux arrière-molaires qui suivent sont plus larges que longues; la carnassière inférieure a trois pointes en avant et, en arrière, un talon peu considérable; la tuberculeuse de la même mâchoire est en général irrégulièrement quadrilatère. Les tubercules qu'on remarque à la surface des dents molaires des Mangoustes sont assez relevés et ils indiquent une tendance bien marquée vers le régime insectivore. En effet, quoique ces Animaux mangent de la chair, ils aiment aussi les Insectes : les œufs constituent également une partie importante de leur alimentation.

Les Mangoustes ont l'intestin pourvu d'un petit cœcum, et leur anus s'ouvre au milieu d'une plaque circulaire composée d'un grand nombre de follicules sécréteurs qui répandent une odeur musquée. Ces Animaux sont à demi-nocturnes. Leurs nombreuses espèces sont répandues en Afrique, dans les parties méridionales de l'Asie, dans plusieurs des îles de la Sonde et à Madagascar; on en a signalé une dans le midi de l'Espagne, mais elle est encore peu connue, on peut même dire douteuse. Nous en reparlerons sous le nom de Mangouste de Widdrington, qui lui a été imposé par M. Gray.

La considération du nombre des doigts, celle de la nudité plus ou moins entendue des pieds, la formule des dents molaires, l'apparence générale du corps ont permis d'établir plusieurs genres parmi les Animaux de cette tribu. Nous les énumérerons successivement sous les noms de *Suricate*, *Bdéogale*, *Cynictis*, *Mangouste* (synonyme d'*Ichneumon*, *Herpestes*, etc.) et *Gladies* : ces dernières, qui ne vivent qu'à Madagascar, comprennent plusieurs subdivisions.

Genre SURICATE (*Suricata*, Desm.). Ce genre, qui répond à celui des *Rhyzœna* d'Illiger, comprend une espèce de Mangouste dont les pieds ont quatre doigts en avant aussi bien qu'en arrière, dont les ongles sont longs, le museau effilé et les molaires au nombre de $\frac{3}{5}$, de forme épineuse.

Crane de Suricate, 2/3 de grand.

Dents de Suricate, grand. nat.

Le Suricate tétradactyle (*Suricata tetradactyla*), que Linné a inscrit sous le nom de *Viverra tetradactyla*, est d'un gris fauve, tiqueté, ayant le bout de la queue noir et des bandes fauves transversales peu apparentes sur le dos. Son corps a 0,32 et sa queue 0,20. Cet Animal habite l'Afrique australe; il répand une odeur désagréable.

Genre BDÉOGALE (*Bdeogale*, Péters). Quatre doigts seulement à chaque pied; molaires $\frac{6}{6}$. M. Péters en signale deux espèces, l'une et l'autre propres à la Mozambique, et qu'il nomme *Bdeogale crassicaudata* et *Bdeogale pusa* dans sa Mammalogie mozambique.

Genre CYNICTIS (*Cynictis*, O'Gilby). Doigts au nombre de cinq aux pieds de devant et de quatre seulement à ceux de derrière. C'est le même caractère qui avait aussi conduit M. Is. Geoffroy à établir ce genre et à lui donner le nom de *Cynopus*, signifiant pieds de Chien. Les molaires des Cynictis sont au nombre de $\frac{6}{6}$.

Comme les Suricates et les Bdéogales, les Cynictis sont Africains. On en connaît trois ou quatre espèces.

Le Cynictis a pinceau (*Cynictis penicillatus*), que G. Cuvier a le premier signalé sous le nom d'*Herpestes penicillata*, est aussi la *Mangouste de Levaillant* (A. Smith) et le *Cynictis de Steedman* de M. O'Gilby. C'est un petit Animal fort gracieux, à pelage roux fauve

faiblement tiqueté, dont les flancs passent au fauve blanchâtre et dont la queue bien fournie est terminée de blanc; elle a 0,25 et le corps 0,35. Le corps n'est pas aussi bas que celui des Mangoustes ordinaires et il est moins allongé. Ce Cynictis vit dans les parties centrales de l'Afrique. Le voyageur français Delalande est un des premiers qui l'en ait rapporté. Le *Cynictis O'Gilby* de M. Smith paraît être de la même espèce.

CYNICTIS A PINCEAUX, 1/6 de grand.

Les mêmes caractères génériques se retrouvent dans le CYNICTIS MÉLANURE (*Cynictis melanura*, Martin), mais avec un pelage presque bai et du noir au bout de la queue au lieu de blanc. Celui-ci est de Sierra Leone.

M. A. Smith donne la figure et la description d'un Cynictis, moins différent du Pénicillé, sous le nom de *Cynictis lepturus*.

GENRE MANGOUSTE (*Mangusta*, G. Cuv.). Les Mangoustes sont des Animaux de l'Afrique ou de l'Asie méridionale, à corps et queue presque toujours fort allongés, plus ou moins bas sur jambes, ayant le pelage fortement tiqueté et dont les dents molaires, au nombre de $\frac{6}{6}$ ou de $\frac{5}{5}$, ont leur couronne émoussée

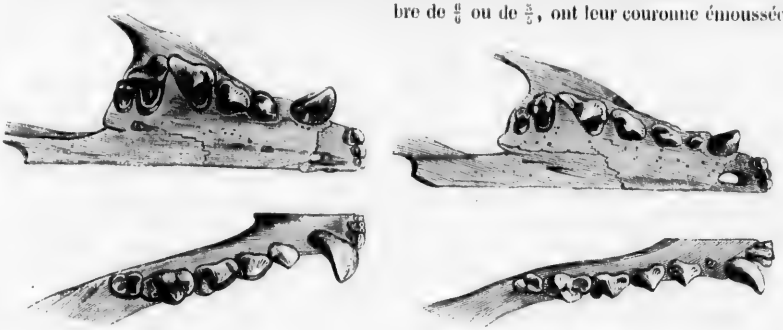

DENTITION DE MANGOUSTE DES MARAIS ET DE MANGOUSTE ICHNEUMON, grand. nat.

dans certaines espèces, ou au contraire relevée par des points plus saillants dans certaines autres. Leurs pieds ont constamment cinq doigts en arrière comme en avant. Dans une Mangouste de l'Algérie, que nous avons disséquée, l'intestin grêle avait cinq pieds et demi de long et le gros intestin un pied; le cœcum mesurait un pouce neuf lignes. Cet Animal avait quatre paires de mamelles, dont trois ventrales et une pectorale. Il avait, comme les autres Mangustins que j'ai pu examiner au moment de leur mort, une plaque crypteuse autour de l'anus, et sur cette plaque débouchaient les orifices des deux petites poches odorantes.

Les proportions du corps des Mangoustes, la distribution de leurs couleurs, etc., permettent d'établir plusieurs divisions parmi les nombreuses espèces qui rentrent dans ce genre (1).

1. Les ICHNEUMIES (*Ichneumia*, Is. Geoffr.) ont la partie dénudée du tarse et du carpe moins longue mais plus large que les autres Mangoustes; leur pouce est plus relevé et leur pelage plutôt glacé que tiqueté; elles sont aussi moins basses sur jambes. On ne les observe que dans l'Afrique intertropicale; il n'est pas certain qu'il y en ait plus d'une espèce.

La MANGOUSTE A QUEUE BLANCHE (*Mangusta albicauda*) que G. Cuvier a signalée sous le nom d'*Herpestes albicaudus*, dans son ouvrage sur le Règne animal, a été rapportée de la Sénégambie. Son pelage est gris sale, lavé de brun cannelle en dessus; sa tête est plus pâle et la plus grande partie de sa queue est blanchâtre. Le corps à 0,40 de long et la queue 0,30.

MANGOUSTE A QUEUE BLANCHE, 1/6 de grand.

L'ICHNEUMIE ALBESCENTE (*Ichneumia albescens*, Is. Geoffr.) est établie sur l'examen de quelques individus originaires de Dongola ou du Sennaar, que plusieurs auteurs ne séparent pas de l'espèce précédente. La teinte grise de la tête se conserve sur le dos, qui n'est pas lavé de brun.

M. Peters a retrouvé le genre Ichneumie à la Mozambique : on le rencontre aussi à Port-Natal.

(1) MM. Peters et Temminck viennent d'augmenter encore le nombre de celles que l'on connaissait en en décrivant de nouvelles qui vivent en Mozambique et en Guinée.

2. Les ICHNEUMONS ont le corps plus long, plus surbaissé et leur queue allongée se termine par un pinceau noirâtre; leur pelage est fortement tiqueté.

L'espèce la plus anciennement connue est la MANGOUSTE ICHNEUMON (*Mangusta ichneumon*), dont il est déjà question dans Hérodote, et qui vit surtout en Égypte. Son pelage est brun roussâtre, finement tiqueté de gris sur tout le corps et sur la queue, qui se termine par un petit bouquet noir; ses pattes sont d'une nuance un peu plus foncée que le corps. Celui-ci a 0,40 et la queue 0,45.

CRANE DE MANGOUSTE ICHNEUMON, 1/2 de grand.

L'Ichneumon habite la région du Nil. C'est un Animal assez éducable et que l'on tient souvent dans une espèce de domesticité pour tirer parti de l'habitude qu'il a de faire la chasse aux Souris; mais comme il attaque aussi la volaille, il a besoin d'être surveillé. Sa forme allongée et sa démarche l'ont fait souvent comparer à un gros Rat, et on le nomme souvent *Rat de Pharaon*. Il est carnassier, attaque les Oiseaux ou les petits Mammifères, et mange aussi des Reptiles. On dit qu'il prend très-bien les Serpents. Les œufs sont aussi de son goût, et il détruit ceux des Crocodiles, qu'il sait découvrir avec adresse. On lui a aussi attribué l'habitude d'attaquer les Crocodiles, même ceux qui ont de grandes dimensions. Beaucoup d'auteurs ont affirmé que, grâce à la délicatesse de ses formes, l'Ichneumon pouvait s'introduire dans l'intérieur du corps de ces redoutables Reptiles et leur dévorer les viscères. Cette fable, que rien ne paraît justifier, a joui d'un grand crédit chez les anciens et chez les modernes. Les anciens Égyptiens, qui adoraient le Crocodile, professaient également un culte pour l'Ichneumon.

Il y a dans les autres parties de l'Afrique des Mangoustes fort semblables à l'Ichneumon, et que l'on a considérées tantôt comme des espèces à part, tantôt comme de simples races de l'espèce ordinaire. Celles de l'Algérie ont reçu de F. Cuvier le nom spécifique de *Numica*, et celles du Cap celui d'*Apiculata*. Les Français établis en Algérie donnent à tort à la Mangouste le nom de *Raton*, qui appartient aux Animaux américains du genre *Procyon*, et dont nous parlons à la page 23. L'Inde a aussi des Animaux très-peu différents, et en particulier le *Mangusta Smithii* de M. Gray, qui habite l'île de Ceylan.

La MANGOUSTE DE WIDDRINGTON, Gray, est encore de ce groupe et ressemble particulièrement à celles de Barbarie et d'Égypte. On la donne comme habitant la Sierra-Morena, en Andalousie. Ce serait la seule espèce européenne de la tribu des Mangustins.

3. D'autres Mangoustes ont la queue moins longue et sans pinceau noir.

Telle est la MANGOUSTE BRACHYURE (*Mangusta brachyura*, Gray), que l'on suppose habiter l'Archipel indien, mais sans que l'on sache encore au juste dans quelle île on la trouve. Son pelage est brun, tiqueté de fauve; les tiquetures y sont assez rares. Corps 0,45; queue 0,20.

La MANGOUSTE VITICOLE (*Mangusta viticolis*, Bennett), appelée aussi *Mangouste d'Elliot*, est de l'Inde continentale, principalement de la côte Malabare. Elle a le fond du pelage gris tiqueté, lavé de fauve; sa tête est brun cannelle; une bande noirâtre bordée de roux descend de chaque côté de son cou; ses pieds sont brun roux ainsi que sa queue; celle-ci est terminée par un peu de noir. Le corps a 0,45 et la queue 0,40. C'est à tort qu'on a supposé cette espèce pourvue de sept molaires inférieures.

La GRANDE MANGOUSTE (*Mangusta major*, E. Geoffroy, d'après Buffon) est aussi la *Mangouste de marais* de G. Cuvier et la *Mangouste urinatrice* de M. A. Smith. Elle habite le sud de l'Afrique, principalement dans les endroits marécageux. Son corps est trapu et assez élevé sur jambes, faiblement tiqueté, roux brun; ses poils laineux sont assez abondants.

Corps 0,45; queue 0,25. Il n'y a que $\frac{3}{4}$ molaires, et elles sont plus fortes que celle des autres Mangoustes.

4. D'autres espèces sont plus petites et leur dentition est plus insectivore; les unes, qu'on pourrait nommer des NEMS, ont le corps gris finement tiqueté. Ce sont des Animaux fort élégants.

La MANGOUSTE NEMS (*Mangusta grisea, malaccensis*, etc.), qui est de l'Inde; la MANGOUSTE CAFFRE (*Mangusta cafra*, etc.), qui la représente en Afrique, et quelques autres espèces plus ou moins voisines rentrent dans cette catégorie.

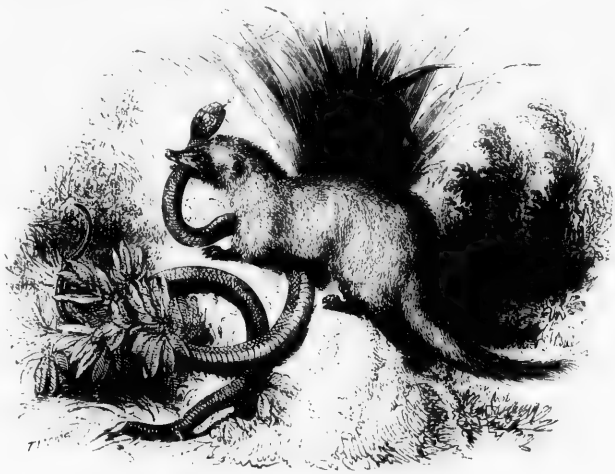

MANGOUSTE NEMS, 1/6 de grand.

Il en est d'autres qui ont le pelage plus ou moins roux; leurs formes sont d'ailleurs analogues. Plusieurs de celles-ci vivent aussi dans l'Afrique et dans l'Inde; nous citerons seulement les suivantes :

MANGOUSTE RATLAMUCHI (*Mangusta badia*, A. Smith), de l'Afrique centrale. — MANGOUSTE DE JAVA (*Mangusta Javanica*, E. Geoffroy), de Java et de Sumatra. — MANGOUSTE GRÊLE (*Mangusta exilis*, P. Gervais), de Tourane, en Cochinchine.

5. Certaines Mangoustes ont sur le dos des bandes transversales, rappelant celles des Suricates, mais plus marquées : ce sont les *Mungos* de Buffon. Ces Animaux sont Africains, mais on a cru pendant quelque temps qu'ils venaient de l'Inde.

Nous les connaissons en Abyssinie (*Mangusta zebra*, Ruppel), et au Cap (*Viverra mungos*, Kœmpfer; *Herpestes fasciatus*, Desmarest; *Herpestes tœnianotus*, A. Smith). Ces vraies MANGOUSTES MUNGOS ont le pelage gris tacheté; une quinzaine de bandes tranversales brunes bordées de roux se voient sur leur dos et sur la base de leur queue; celle-ci est terminée de roux brun. La forme approche de celle des Suricates.

6. Les MANGUES (*Crossarchus* de F. Cuvier) joignent aux caractères des Mangoustes qui précèdent un museau plus allongé et mobile comme un petit groin.

Le CROSSARQUE OBSCUR (*Crossarchus obscurus*, F. Cuvier) est roux cannelle, plus pâle sur la face et tiqueté de roux pâle; les poils de son dos sont longs; son corps a 0,28 et sa queue 0,16. C'est un Animal d'une apparence obèse, dont le premier exemplaire connu avait été pris auprès de Sierra-Léone, sur la côte de Guinée. Il diffère encore des Mangoustes

les plus ordinaires, en ce qu'il n'a, comme les Suricates, que cinq paires de molaires à chaque mâchoire.

La Mangue est appelée *Aevisa* par les nègres de Guinée; elle se creuse des terriers très-profonds et à plusieurs issues; elle s'empare aussi des éminences élevées par les Termites, Son odeur est fort désagréable.

MANGOUSTE MUNGOS, 1/5 de grand. (Voy. page 48.)

7. Les URVA (Hodgson), par lesquels nous terminerons cette longue énumération de Animaux du genre Mangouste, ne comprennent qu'une seule espèce, l'*Urva cancrivora* ou *Mesobema cancrivora* de M. Hodgson, dont les dents molaires sont en nombre normal, c'est-à-dire $\frac{6}{6}$. Cette espèce a les poils longs, annelés de brun et de gris; son museau est en pointe; une bande blanche descend des joues sur son cou; ses pattes sont brunes.

Cet Animal habite le Népaul.

Les Mangustins dont il nous reste à parler sont tous de Madagascar. M. Is. Geoffroy en fait deux genres sous les noms de *Galidie* et *Galidictis*, et il feut en rapprocher les *Athylax*, qui sont aussi du même pays. On pourrait les réunir en une seule division sous le nom de *Galidies*.

GENRE ATHYLAX (*Athylax*, F. Cuvier). Ce petit genre, par lequel nous commencerons l'étude des Mangustins vivant à Madagascar, paraît avoir $\frac{6}{6}$ molaires, mais les deux dernières paires de ces dents manquent à l'exemplaire que l'on conserve au Muséum. L'Athylax a, comme les genres précédents, une plaque crypteuse autour de l'anus.

L'espèce unique qu'on en décrit est le *Vansire* de Buffon (*Mustela galera* des Linnéens), aujourd'hui ATHYLAX VANSIRE (*Athylax galera*, F. Cuvier); on pourrait la considérer comme une simple espèce de Mangouste, ses doigts étant aussi en même nombre que ceux de ces Animaux; cependant son poil est plus fourni qu'il ne l'est habituellement chez les Ichneumons, à cause de la présence d'une plus grande quantité de bourre. Ce caractère assez habituel aux Animaux de Madagascar, coïncide ici avec une coloration presque entièrement brune, tiquetée de gris blanc. Les tiquetures de la queue, c'est-à-dire les anneaux clairs des poils qui la recouvrent, sont plus grandes que celles des poils du corps. Longueur du tronc 0,34; de la queue 0,16. Ce Vansire à les formes moins allongées que les Ichneumons ou les

Nems, et sa forme générale rappelle sensiblement celle des Galidies ordinaires qu'il dépasse cependant en dimensions.

GENRE GALIDIE (*Galidia*, Is. Geoffroy). C'est encore un genre bien peu différent de celui des Mangoustes, et dont les molaires peuvent aussi être également réduites à $\frac{5}{5}$. Les espèces qui s'y rapportent ont encore le pelage tiqueté. Ce sont des Animaux de Madagascar.

CRANE DE GALIDIE ÉLÉGANTE, 2/3 de grand.

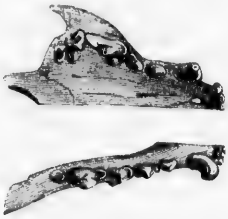

DENTS DE GALIDIE ÉLÉGANTE, grand. nat.

GALIDIE ÉLÉGANTE (*Galidia elegans*, Is. Geoffroy). A pelage roux vif, piqueté de fauve olivacé sur la tête; pattes brunes; queue annelée de noir. Longueur du corps 0,30; de la queue 0,25.

GALIDIE ÉLÉGANTE, 1/5 de grand.

GALIDIE CONCOLORE (*Galidia concolor*, Is. Geoffroy). Pelage roux brun, plus généralement tiqueté que dans l'espèce qui précède; tiquetures très-fines; queue non annelée.

GALIDIE OLIVATRE (*Galidia olivacea*, Is. Geoffroy). Uniformément brun, piqueté de fauve clair; les tiquetures de la queue plus fortes que celles du corps; cette espèce et la précédente ont les mêmes dimensions que la Galidie élégante.

GENRE GALIDICTIS (*Galidictis*, Is. Geoffroy). Diffère de tous les autres Mangustins par son système de coloration, qui se compose de longues bandes longitudinales brunes, disposées sur un fond clair non tiqueté; le crâne est néanmoins semblable à celui des autres Animaux de la même tribu, et les dents, au nombre $\frac{5}{5}$, ont les mêmes caractères généraux que celles des Galidies.

LA GALIDICTIS STRIÉE (*Galidictis striata*), que G. Cuvier appelait *Putois strié*, a été rapportée de Madagascar d'abord par Sonnerat, et plus récemment par M. Jules Goudot. Son pelage est blanc jaunâtre, varié de brun fauve sur la tête, et marqué de bandes longitudinales

brunes dont le nombre est de six sur le dos et de huit sur les lombes; la queue est en grande partie blanchâtre. Les oreilles sont arrondies et velues. La taille égale celle du Furet.

GALIDICTIS STRIÉE, 1/3 de grand.

M. Gray signale aussi à Madagascar une seconde espèce de ce genre, qu'il nomme GALIDICTIS BARRÉE (*Galidictis vittata*), et il donne à son égard quelques détails recueillis par le docteur Thompson. Ce médecin a possédé pendant six mois, à bord, cette Galidie vivante; elle était fort agile, gracieuse dans ses mouvements et complétement diurne.

M. le D. Coquerel, chirurgien de la marine française, a également eu l'occasion d'observer vivantes des Galidictis et des Galidies, et ce qu'il a remarqué à leur sujet montre que leurs mœurs ont, comme leur organisation, beaucoup d'analogie avec celles des Ichneumons. Ces Animaux vivent dans les bois, mais ils se rapprochent souvent des habitations pour surprendre les volailles, et ils entrent jusque dans les poulaillers. Les Malgaches, qui les connaissent sous le nom de *Vontsira*, ont beaucoup de peine, dans certains endroits, à soustraire leurs Poules et leurs œufs à la voracité de ces petits carnassiers. Les dégâts que ceux-ci commettent sont parfois très-considérables, les Vontsires ayant, comme nos Putois, l'habitude de saigner tous les Oiseaux qu'ils trouvent dans une basse-cour pour les abandonner de même, après en avoir bu le sang ou mangé la cervelle.

Ils ne sont pas à l'état sauvage dans l'île Bourbon, mais on les y porte quelquefois et on se plaît à les tenir dans les habitations. Il est facile de les conserver dans un état à peu près complet de domesticité. Au rapport de M. Coquerel, rien n'est curieux comme la gentillesse de ces Animaux, et leur légèreté est réellement étonnante. Sans cesse en mouvement, ils aiment à se promener partout lorsqu'on leur accorde un peu de liberté; ils se laissent caresser un instant, mais bientôt ils glissent brusquement entre vos mains, sont sans cesse occupés à fureter et font entendre une sorte de petit gloussement analogue à celui de certaines espèces d'Oiseaux.

Les Galidies et les Galidictis font une guerre continuelle aux Insectes de toutes sortes; ils détruisent les Rats avec autant d'adresse que pourraient faire les meilleurs Chats, et, grâce à la finesse de leur corps, ils peuvent les poursuivre jusque dans leurs retraites. Quand on les nourrit bien, ils finissent par oublier leur goût pour les Poules et on les voit souvent vivre avec elles en assez bonne intelligence. Ils jouent volontiers avec les Chats et avec les Chiens qu'ils connaissent; mais si par hasard un Chien étranger a pénétré dans la maison, ils se

précipitent sur lui, quelle que soit la taille, et ils lui mordent les jambes jusqu'à ce qu'il ait battu en retraite. On s'amuse souvent à donner un œuf aux Galidies. Ils commencent par le faire rouler par terre en poussant un petit cri en signe de joie et après s'en être amusés pendant quelques instants, ils cherchent à briser sa coquille pour en manger le contenu. Afin d'en venir à bout, ils emploient un singulier procédé : après avoir roulé l'œuf vers un arbre, une pierre ou tout autre corps résistant, ils se renversent sur le dos, saisissent l'œuf entre leurs quatre pattes et les détendant tout d'un coup, ils le lancent avec force, et quelquefois à une distance de plusieurs pieds contre le corps dur dont ils se sont approchés. Les Galidictis se bornent à saisir l'œuf entre leurs pattes de devant et à le frapper contre quelque objet qui leur permette d'en briser la coquille.

M. Coquerel a constaté que ces espèces de Mangustins craignent beaucoup l'eau.

FAMILLE DES CANIDÉS

La famille des Canidés comprend le Chien domestique (*Canis*), le Loup, le Chacal, le Renard et beaucoup d'Animaux analogues, vivant dans des pays plus ou moins éloignés de l'Europe. C'est l'une des plus intéressantes de toutes celles que comprend l'ordre si varié des Carnivores. Les espèces qui s'y rapportent sont nombreuses, toujours plus ou moins semblables les unes aux autres par leurs caractères fondamentaux, et répandues sur presque tous les points du globe. Ce sont des Mammifères intelligents, qui se réunissent, en général, par petites troupes pour attaquer les Animaux dont ils font leur proie. Ils mangent aussi des charognes, et, dans certains cas, ils se rabattent sur les substances végétales.

Ces Canidés sont des carnivores très-faciles à distinguer de tous les autres. Leur corps est élevé sur pattes; ils sont digitigrades, et leurs doigts, pourvus de griffes non rétractiles, sont au nombre de cinq en avant et de quatre en arrière. Ils ont la queue assez longue et plus ou moins touffue; leurs sens ont de la finesse, principalement celui de l'odorat; leurs hémisphères cérébraux ont des circonvolutions assez nombreuses, séparées par des replis profonds et disposées sur un plan qui leur est propre; leur humérus n'a pas de trou sus-condylien, mais il montre constamment une perforation de la fosse olécranienne; enfin leur système dentaire a une disposition fort caractéristique.

Les incisives des Canidés ont en général un tubercule de chaque côté de la partie principale de leur couronne, et elles conservent pendant un temps plus ou moins long l'apparence d'un trèfle; les canines sont fortes et pointues, et les molaires, en général au nombre de six à la mâchoire supérieure et de sept à l'inférieure, sont ainsi réparties : $\frac{3}{4}$ avant-molaires croissant en dimension, $\frac{1}{1}$ carnassière et $\frac{2}{3}$ tuberculeuses. La carnassière supérieure a son talon antéro-interne plus ou moins rudimentaire, et sa partie principale forme deux ailes tranchantes; la carnassière inférieure est également tranchante et bi-ailée dans sa moitié antérieure, dont les deux lames tranchantes répondent aux deux pointes externes de la carnassière de beaucoup d'autres Carnivores, par exemple, à celles de la Loutre, tandis que la troisième pointe qui caractérise la même dent chez les Carnivores est ici très-petite et accolée à la base postéro-interne de la seconde aile. La deuxième portion de la dent carnassière inférieure est émoussée, abaissée au niveau des tuberculeuses, et à peu près disposée comme elles à sa couronne; les deux paires de dents tuberculeuses de chaque mâchoire sont ovalaires ayant le grand diamètre transversal pour la mâchoire supérieure, et ovalaires à grand diamètre longitudinal pour la mâchoire inférieure.

Le nombre et la forme générale des dents souffrent peu d'exceptions dans la série des Canidés; cependant, un de ces Animaux qui est propre au Brésil, et que M. Gray a désigné par le nom de *Cynailique mélanogastre*, n'a, comme je m'en suis assuré, que $\frac{5}{6}$ molaires, par suite de la présence d'une seule paire de tuberculeuses à chaque mâchoire.

Le *Canis buansu* et quelques espèces voisines qu'on lui a réunies génériquement sous le nom de *Cuons*, ont bien les deux paires de tuberculeuses supérieures, mais ils n'en ont qu'une inférieurement, ce qui leur donne $\frac{6}{6}$ molaires seulement. C'est une disposition inverse que l'on voit chez l'*Otocyon*, lequel a $\frac{7}{8}$ molaires, ses tuberculeuses étant au nombre de trois paires en haut comme en bas.

Dans les *Amphicyons*, genre éteint de Canidés, dont les espèces, en général plus grandes que celles d'aujourd'hui, ont habité l'Europe pendant l'époque miocène, il y avait sept paires molaires à chaque mâchoire; les tuberculeuses de ces Animaux sont en effet au nombre de $\frac{7}{7}$.

Certaines espèces du genre des Amphicyons dépassaient sensiblement le Lion et le Tigre en grandeur. On suppose qu'elles étaient plantigrades et qu'elles avaient cinq doigts à chaque pied. Leur humérus était plus semblable à celui des Viverridés qu'à celui des Canidés, tel que nous les avons définis. Le même caractère existait aussi dans quelques espèces plus petites et d'une époque plus ancienne (époque proïcène), dont on a recueilli des débris dans les départements de Vaucluse, de la Haute-Loire et de la Seine. Celles-ci constituent dans la méthode zoologique d'autres genres, dont on trouvera la description dans ma *Paléontologie française* et qui ont aussi une grande analogie avec les Viverridés.

Amphicyon du Gers (dents supérieures), 1/2 du grand.

Les espèces actuelles de Canidés nous occuperont seules; on peut les diviser en quatre genres principaux, sous les noms de *Cynhyène*, *Canis*, *Renard* et *Otocyon*; on devra leur adjoindre aussi le genre *Cynailicus*, sur lequel nous ne reviendrons plus dans l'énumération qui va suivre.

Genre CYNHYÈNE (*Cynhyæna*, F. Cuv.). La dentition ordinaire des Canis, c'est-à-dire $\frac{6}{7}$ molaires, dont les tuberculeuses ont les couronnes émoussées, s'observe chez un Animal africain que l'on peut aisément distinguer de toutes autres espèces de la même famille par son système digital. En effet, la Cynhyène n'a que quatre doigts, aussi bien aux pieds de devant qu'à ceux de derrière. Ce genre a aussi reçu les noms de *Lycaon* (H. Smith) et d'*Hyænoïdes* (Is. Geoffroy).

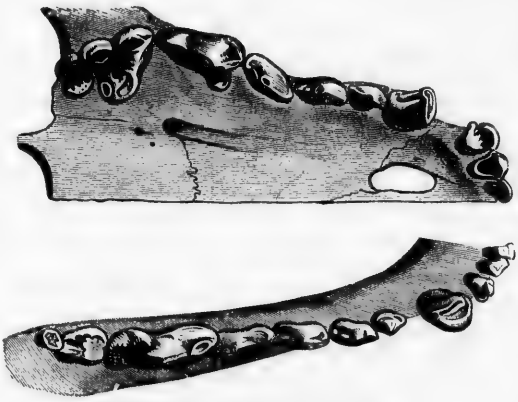

Dentition de la Cynhyène, 3/4 de grand.

La Cynhyène peinte (*Cynhyæna picta*), que Burchel et M. Temminck avaient d'abord décrite comme une Hyène, sous les noms d'*Hyène chasseuse* et d'*Hyène peinte*, est bien une espèce de la famille des Canidés par ses dents ainsi que par son ostéologie, et elle n'a rien de commun avec les Hyènes, si ce n'est le nombre de ses doigts. Ses allures sont celles des Loups ou des Chiens,

et ses mœurs sont aussi les mêmes que celles de ces Animaux. Elle vit en Afrique, depuis la Cafrerie jusqu'en Abyssinie, et même dans le Dongola; chasse réunie par petites troupes et inquiète assez souvent les troupeaux. Sa taille approche de celle du Loup, mais sa force est certainement moindre; ses couleurs sont un mélange assez irrégulier et comme marbré de jaune, de brun et de blanc, disposés par plaques; elles ne se répètent pas symétriquement des deux côtés du corps. Ce défaut d'uniformité se retrouve dans un grand nombre d'autres Animaux, mais ces Animaux sont domestiques, et il semble être le résultat d'une altération maladive des bulbes pileux; cependant on l'a constaté chez toutes les Cynhyènes qui sont, au contraire, entièrement sauvages. Aux caractères que nous avons déjà énumérés, il faut ajouter que les Cynhyènes ont les oreilles grandes et que leur corps est assez élevé sur jambes.

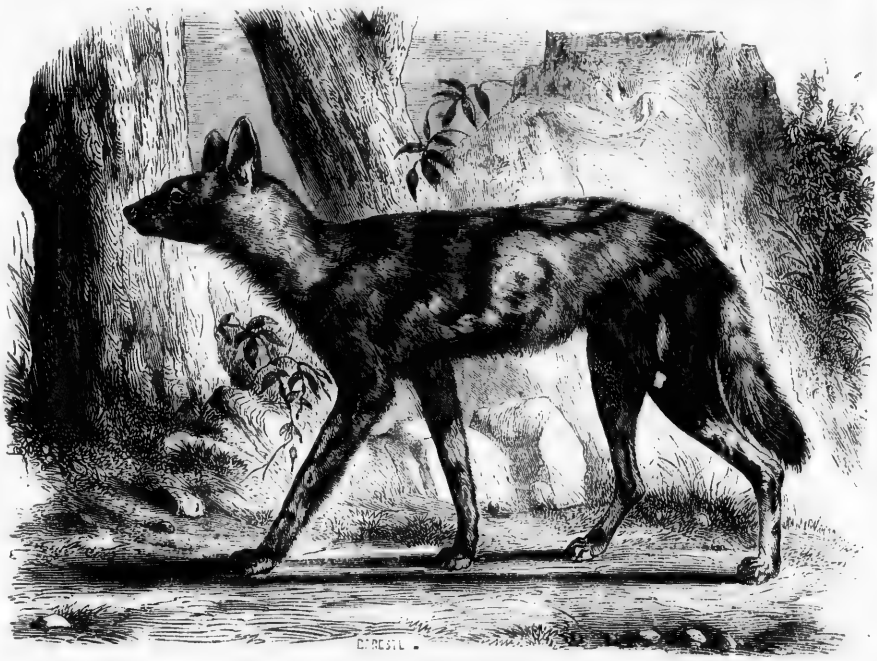

Cynhyène peinte, 1/9 de grand

Les Animaux de cette espèce bizarre sont d'un naturel assez méchant. Burchel, qui en parle déjà dans son Voyage en Abyssinie, sous le nom d'*Hyæna venæatica*, rappelle l'habitude qu'ils ont de chasser réunis par petites troupes, mais il leur suppose des affinités avec les Hyènes, ce qui n'existe pas. Leurs troupes sont quelquefois très-nombreuses; elles agissent sous la direction d'un chef et elles sont redoutables pour les Antilopes et quelquefois pour l'Homme lui-même. La voracité des Cynhyènes est des plus grandes. On voyait dernièrement trois exemplaires de cette espèce dans la riche ménagerie de Regent's-Park, à Londres. On suppose que la Cynhyène est le même Animal que le *Chama* de Pline et que le *Lycaon* de Solin.

Genre CANIS (*Canis*, Linné). Cette dénomination, que Linné étendait à tous les Canidés connus de son temps, et même aux Hyènes, dont la dentition est cependant fort différente,

est restée en propre aux espèces de la famille actuelle ayant $\frac{6}{7}$ ou $\frac{6}{8}$ molaires, plus émoussées à leur couronne que celles des Renards, et dont la pupille est circulaire, au lieu d'être longitudinale comme chez ces derniers. Ce sont les plus forts et les plus nombreux de tous les Canidés. Les Chiens domestiques appartiennent à ce genre.

Nous partagerons les Canis en plusieurs divisions, sous les noms de *Loups*, *Cuons*, *Chacals*, *Chrysocyons*, *Crabiers* et *Nyctereutes*, et nous traiterons des *Chiens domestiques* après avoir parlé des espèces sauvages propres à chacune de ces catégories.

1. Les **Loups** sont les plus forts et les plus dangereux de tous les Animaux de ce genre.

Le **Canis Loup** (*Canis Lupus*, Linné) est l'une de ces espèces dont l'histoire a été faite avec tant de supériorité et de précision par Buffon et Daubenton, dans leur grand ouvrage, et sur lesquelles nous nous gardons bien de nous étendre dans ce livre, les travaux de ces grands naturalistes étant entre les mains de tout le monde.

De tous les Animaux véritablement redoutables que l'Europe a nourris en même temps que les Éléphants, Animaux que la paléontologie nous a révélés, les Loups sont à peu près les seuls qui aient survécu aux agents physiques qui ont anéanti tant d'autres espèces; ils ont aussi échappé aux poursuites non moins destructives que l'Homme exerce contre les êtres capables de lui nuire. Il y a encore aujourd'hui des Loups dans presque tous nos départements; ils sont même assez nombreux dans les régions occupées par les grandes forêts, et surtout dans les pays de montagnes. Malgré les chasses actives dont ils sont l'objet, ces Animaux Carnivores font encore beaucoup de mal aux troupeaux, et l'Homme lui-même n'est pas à l'abri de leurs attaques. Solitaires ou réunis par petites bandes, suivant la saison, ils se cachent dans les bois dont les bergers fréquentent les environs, rôdent la nuit dans les pâturages et enlèvent les Brebis sans que les Hommes ni les Chiens réussissent à s'y opposer. Ils changent assez volontiers de cantons lorsqu'on les a inquiétés ou que les troupeaux eux-mêmes se sont déplacés. Pendant l'hiver, quand ceux-ci ont quitté les endroits élevés où on les avait menés passer la belle saison, les Loups, privés de cette ressource et ne trouvant dans leurs forêts ou dans leurs montagnes qu'une alimentation insuffisante, se rapprochent des habitations; ils parcourent les vallées ou les plaines, et, lorsque le besoin les presse, ils deviennent audacieux et féroces; c'est alors qu'ont lieu ces accidents si terribles dont les journaux nous retracent chaque année les sanglantes péripéties.

Dans les pays moins avancés en civilisation et où le déboisement ainsi que la culture n'ont pas autant resserré leur domaine, les Loups sont bien plus communs et chacune de leurs bandes réunit un plus grand nombre d'individus. Ils attaquent alors le gros bétail, les Chevaux, les voyageurs. Dans d'autres endroits, au contraire, leur race a été anéantie; c'est, en particulier, ce qui a eu lieu en Irlande, où il n'existe plus de Loups depuis l'année 1710. En Écosse, ils ont disparu en 1710; leur entière destruction en Angleterre avait eu lieu à une époque beaucoup plus reculée.

Le Loup a le pelage gris fauve varié de poils noirs en dessus et noir sur une partie des jambes de devant. Ses caractères anatomiques et sa taille se rapprochent sensiblement des grandes races des Chiens, avec lesquelles il peut donner des produits féconds.

La Louve entre en chaleur en hiver, et, après une gestation de soixante-trois jours, elle met bas de cinq à neuf petits, qui naissent les yeux fermés; elle les allaite avec beaucoup de soin et les défend avec courage. Les Louveteaux grandissent assez vite; à deux ans, ils sont capables d'engendrer.

On cite beaucoup d'exemples d'Animaux de cette espèce qui ont été apprivoisés; et avec quelques précautions, on peut même retenir en domesticité des Loups pris adultes; une simple chaîne suffit le plus souvent, et, dans les villages, on promène ainsi ceux qui ont été pris aux piéges; les gens qui s'en sont emparés vont de ferme en ferme solliciter quelque récompense de la part des personnes qui possèdent des Moutons. Beaucoup de ces Loups montrent un véritable attachement pour les gens qui les nourrissent, et l'on a rapporté, à cet égard, un grand nombre de traits fort curieux. Mais ces Animaux ont aussi été la cause de nombreux accidents et il est toujours prudent de leur laisser le moins de liberté possible.

Nous emprunterons à F. Cuvier le seul trait dont il sera question ici :

« Le Loup, dit cet habile et scrupuleux observateur des instincts des Mammifères, est un des Animaux féroces chez lequel l'attachement peut être porté au plus haut degré, et qui nous donne le plus singulier exemple du développement que peut atteindre le besoin des caresses; besoin si extraordinaire, que nous le voyons chez cet Animal l'emporter sur celui de la faim, et même sur celui de l'amour. » Doué sans doute d'un heureux naturel et élevé comme un jeune Chien, le Loup dont parle F. Cuvier devint familier avec toutes les personnes qu'il voyait habituellement; il suivait en tous lieux son maître, dont l'absence le faisait toujours souffrir, montrait la soumission la plus entière, et, sous ces divers rapports, ne différait presque en aucune manière du Chien domestique le plus privé; cependant son maître étant obligé de s'absenter en fit don à la Ménagerie. Là, enfermé dans une loge, l'Animal fut pendant plusieurs semaines triste et sans appétit; cependant sa santé se rétablit et il s'attacha bientôt à ses gardiens; il paraissait avoir oublié ses anciennes affections, quand au bout de dix-huit mois son maître revint. Au premier mot que celui-ci prononça, le Loup qui ne l'apercevait point encore reconnut sa voix, et il en témoigna sa joie par ses mouvements et ses cris. On le mit en liberté et aussitôt il couvrit de caresses son ancien ami comme l'aurait fait après quelques jours d'absence le Chien le plus dévoué. Malheureusement il fallut se quitter de nouveau et cette séparation fut la cause d'une nouvelle tristesse, tristesse si profonde qu'on dut renfermer un Chien avec le Loup pour donner à celui-ci quelques sujets de se distraire. Trois ans s'écoulèrent sans que le maître revînt. Lorsqu'il arriva dans la Ménagerie, sa voix frappa de nouveau l'attention du Loup et lui rappela son mitié. Aussitôt lâché, il courut vers son maître, redoubla de cris, posa ses deux pattes de devant sur ses épaules, lui lécha le visage et menaça de ses dents les gardiens qui osaient s'en approcher, quoiqu'il leur eût donné un instant auparavant des marques de son affection. Il fut nécessaire de se séparer encore. Après cet instant pénible, le Loup devint triste, immobile; il refusa toute nourriture; il maigrit; ses poils se hérissèrent comme ceux de tous les Animaux malades : au bout de huit jours, il était méconnaissable, et l'on a eu longtemps la crainte de le perdre; cependant sa santé s'est heureusement rétablie; il a repris son embonpoint et son brillant

pelage; ses gardiens ont pu de nouveau l'approcher; mais il n'a plus souffert les caresses d'aucune autre personne et il n'a répondu que par des menaces à celles qu'il ne connaissait point.

F. Cuvier ajoute : « Ce récit dont j'ai plutôt adouci qu'exagéré les expressions ne ressemble guère sans doute à ce qu'on rapporte généralement du naturel du Loup; mais on ne connaît cette espèce que par ce qu'ont fait voir les individus de nos forêts, qui vivent entourés d'ennemis et de dangers, et chez lesquels il ne peut se développer d'autres sentiments que ceux de la crainte, de la défiance et de la haine, et nous avons pu nous assurer que les Chiens élevés de la sorte deviennent tout aussi sauvages, tout aussi féroces que des Loups, sans cependant l'être aussi profondément; tant il est vrai que, pour connaître le naturel d'une espèce, c'est-à-dire ses dispositions intellectuelles fondamentales, il faut l'avoir vue dans toutes les circonstances qui sont propres à les rendre sensibles, à les manifester. »

LOUPS DE FRANCE, 1/12 de grand.

Des Loups semblables à ceux de France existent dans les autres États de l'Europe continentale et dans le nord de l'Asie, mais il n'y en a pas en Algérie. Les naturalistes ne sont pas fixés sur la valeur des caractères propres aux LOUPS NOIRS, que l'on observe en Europe, avec les Loups ordinaires et dont la présence en France a été plusieurs fois constatée. Quelques-uns les regardent comme étant d'une espèce à part, et ils leur donnent le nom de *Canis Lycaon;* d'autres n'y voient qu'une variété individuelle, et ils citent à l'appui de leur opinion ce fait, d'ailleurs incontestable, que, dans les nichées de Louveteaux appartenant bien sûrement à l'espèce commune, il y a parfois des individus entièrement noirs. On a également cru qu'ils étaient le résultat d'un croisement entre le Loup et le Chien. Quoi qu'il en soit, un crâne de Loup noir des Pyrénées, que nous avons étudié, nous a paru s'éloigner un peu de celui de l'espèce commune et ressembler davantage à celui des Loups de l'Inde et de l'Amérique du Nord, qui peuvent eux-mêmes être atteints dans certains cas d'un semblable mélanisme.

Les Loups étrangers à l'Europe ont aussi donné lieu à quelques difficultés zoologiques, car certains d'entre eux ont une telle analogie avec les nôtres, qu'il est difficile de les en distinguer nettement. Cependant tous les Loups ne sont pas dans ce cas, et l'incertitude n'existe guère que pour ceux de l'Inde et pour ceux de l'Amérique septentrionale; car, s'il

y a en Afrique et dans l'Asie orientale des Canis, que l'on doit rapporter au même sous-genre, il est en même temps possible de démontrer que ce sont bien des Animaux d'espèces distinctes. Mais les Loups de l'Inde ont toute l'apparence extérieure des nôtres, quoique leur pelage soit moins fourni et leur taille un peu moindre; et que, du moins dans le petit nombre d'exemplaires qu'on a pu observer sous ce rapport, la deuxième molaire tuberculeuse de la mâchoire supérieure soit plus petite, ce qui indique tout au moins une race à part. Ces Loups de l'Inde répondent au *Canis pallipes* du colonel Sykes. — Le Loup du Japon (*Canis hodophilax*, Temm. et Schleg.) est, au contraire, plus bas sur jambes que celui de l'Europe ou de l'Inde; il a le museau plus court et sa queue est moins fournie; aussi l'a-t-on décrit comme constituant une espèce à part.

Certains Loups de l'Amérique septentrionale semblent également pouvoir être distingués des nôtres, bien qu'il soit dans certains cas très-difficile de les en séparer par des caractères précis, et qu'on les ait souvent regardés comme n'en différant pas; ils sont même de plusieurs sortes.

Dans les contrées froides de l'Amérique, leur poil est plus fourni et d'une belle teinte grisâtre, ce qui les fait rechercher comme fourrure; mais ce ne sont pas des Albinos, et ils n'ont ni le pelage entièrement blanc ni les yeux rouges, quoiqu'il y ait dans cette espèce, comme dans les autres, des individus réellement affectés d'albinisme. D'autres, au contraire, sont noirs, mais individuellement et ils ne forment pas une véritable race.

Les Loups nord-américains, qui ressemblent le plus à ceux de l'Europe, ont été souvent appelés dans les ouvrages descriptifs, et en particulier dans celui de Richardson, *Canis lupus occidentalis*. On a constaté leur existence sur une grande partie des États-Unis.

D'autres ont été regardés par Say comme formant une espèce bien distincte, comme le Loup odorant (*Canis nubilus*), qui est plus courageux et qui attaque même le Bison.

Le Loup des prairies (*Canis latrans*, Say) est aussi des États-Unis, mais plus particulièrement de la vallée du Colombia, dans la Californie, peut-être aussi du Mexique. Il n'est pas certain, en effet, que le *Caygotte* des Mexicains doive en être séparé. Le Loup des prairies se laisse plus aisément distinguer du Loup d'Europe que les précédents; et de Blainville, qui a pu en étudier le crâne, l'accepte comme en étant différent. Il signale à l'appui de son opinion quelques particularités assez légères, il est vrai, mais qui ne se retrouvent ni dans les autres Loups de l'Amérique, ni dans ceux de l'Europe ou de l'Asie. M. Hamilton Smith en fait même une petite division à part, sous le nom de *Lyciscus*.

L'Asie Mineure et l'Afrique septentrionale ont aussi des Loups; ils sont également différents des nôtres.

Une des plus remarquables pour la singularité de ses caractères est le Loup d'Abyssinie (*Canis sinus*, Ruppel), qui a les formes élancées du Lévrier et dont le crâne est encore plus allongé que celui de ces Animaux.

Crane du Canis sinus, 1/3 de grand.

Le Loup d'Égypte (*Canis Lupaster*, Hemprich et Ehrenberg) est moins grêle, et, sauf sa taille un peu inférieure, il se rapproche davantage du Loup d'Europe. Il établit à plusieurs égards la transition des véritables Loups aux Chacals.

2. Les Cuons sont des Canis à six paires de dents molaires inférieures. On n'en a encore observé que dans l'Inde.

Ils ressemblent assez aux Loups et aux Chacals par leur forme extérieure, sont intermédiaires aux uns et aux autres par la taille, et ont le crâne assez peu différent de celui des

seconds; mais ils n'ont qu'une seule paire de molaires tuberculeuses à la mâchoire inférieure, ce qui ne leur donne que $\frac{0}{0}$ molaires. Ces Animaux ont été souvent considérés comme des Chiens sauvages, et l'on a supposé, mais à tort, qu'ils pourraient bien être l'origine de nos Chiens domestiques. Ils chassent à la manière des Chiens marrons, c'est-à-dire en s'associant plusieurs ensemble. Leur proie consiste en Lièvres, en Antilopes, en Cerfs, et, assure-t-on, en Buffles sauvages ou domestiques. Ils remontent assez haut dans les montagnes et approchent souvent des neiges perpétuelles; fins et rusés, ils se laissent rarement surprendre par l'Homme; ils ont leur demeure habituelle dans les ravins et dans les rochers; toutefois ils ne se terrent pas; quelques-uns vivent aussi dans les plaines.

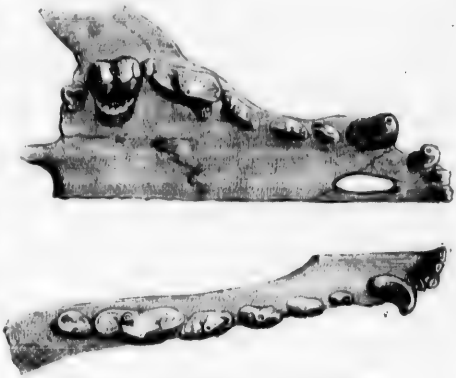

Dentition du Cuon buansu, 3/4 de grand

Le Cuon buansu (*Canis primævus*, Hodgson), (*Junglee coata*) vit dans l'Hindoustan.

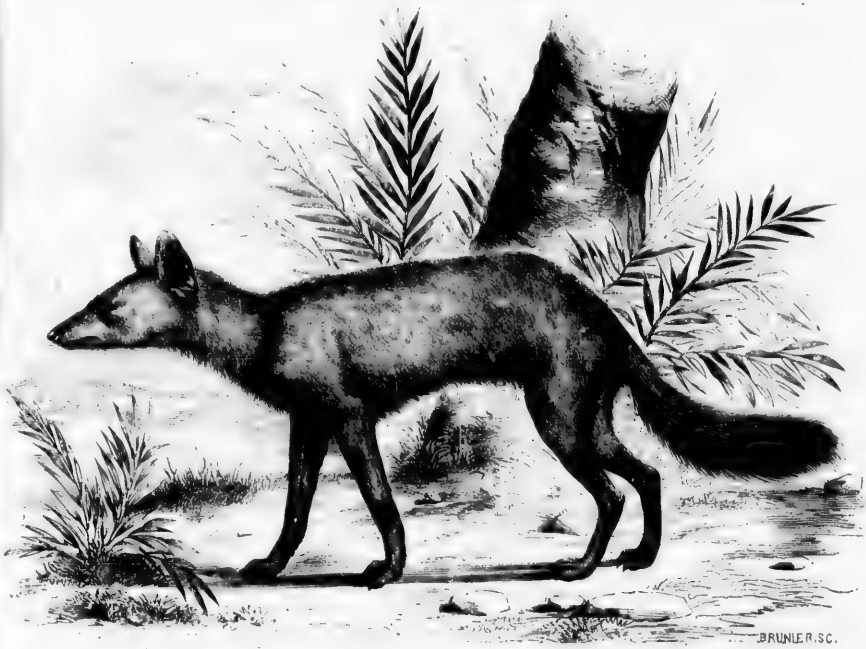

Cuon buansu, 1/8 de grand.

C'est un Animal plus grand que le Chacal, mais moins fort que le Loup, plus élancé que l'un et l'autre, à pelage généralement fauve roux, plus clair à la tête et glacé de noirâtre à la queue. Il paraît qu'il ne faut pas en séparer comme espèce le *Canis duckunensis*, signalé dans le Deccan par le colonel Sykes, et l'on appelle CUON DE MONTAGNE (*Cuon alpinus*) un Canis des monts Altaï, qui a aussi le même système dentaire.

Il y a également des Animaux analogues dans plusieurs des îles indiennes, tels sont le *Dhole* et le *Pariah* de Ceylan, le *Quoo* de Sumatra, et, d'après M. Hamilton Smith, le *Canis javanicus* de F. Cuvier et de Desmarest. M. Smith leur associe encore le Dingo, de la Nouvelle-Hollande, qu'il nomme *Chryseus Australiæ;* mais celui-ci a bien certainement la même dentition que le Chien domestique.

Le *Canis javanicus* est très-probablement le même Animal que Boie a signalé à Java sous le nom de *Canis rutilans*, qu'il dit y être très-rare, et sur la détermination duquel J.-B. Fischer est resté indécis.

3. Les CHACALS (*Lupulus*, Blainville).

Les *Chacals*, sont, pour ainsi dire, des Loups de petite espèce, et qui seraient moins audacieux et moins à craindre que ceux qui précèdent, si l'association dans laquelle ils vivent ne multipliait leurs forces. Ce sont des Animaux communs aux trois grandes divisions de l'ancien continent, mais qui paraissent occuper en Afrique une plus grande surface qu'en Asie, et surtout en Europe, si l'on ne tient compte que des Chacals ordinaires. Il faut toutefois leur associer les Corsacs ou Adives qui s'avancent davantage dans les régions froides et les Isatis qui habitent les terres les plus voisines du pôle Arctique dans l'un et dans l'autre continent.

CANIS CHACAL (*Canis aureus*, Linné). Les Chacals sont des Animaux semblables aux Loups par leurs allures, mais plus petits; leur corps est haut de 3 ou 4 décimètres et long de 6 ou un peu plus; leur queue a environ 0,25. Ils ont le pelage fauve plus ou moins varié de gris ou de blanchâtre aux parties inférieures et de noir sur le dos; leur museau est plus fin que celui des Chiens; les tubercules de leurs molaires sont un peu plus saillants et leurs tuberculeuses de la mâchoire supérieure sont plus semblables à celles des Loups.

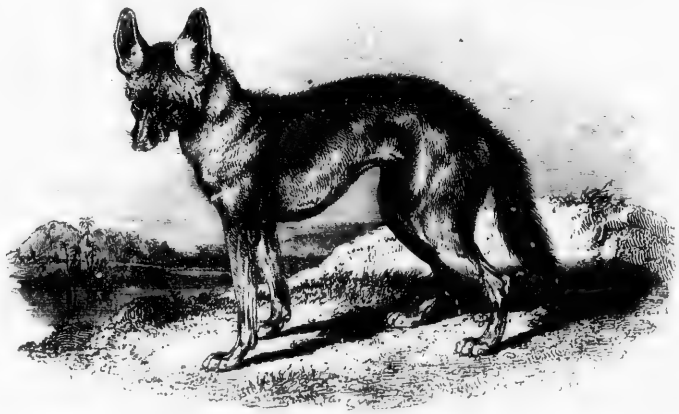

CHACAL DU SÉNÉGAL 1/7 de grand.

Ils vivent de proie, mais ils mangent aussi des charognes. Comme ils habitent, en général, des pays où il y a en même temps des Lions ou d'autres grands Carnivores, ils recherchent

les débris laissés par ces derniers. Les cadavres des Animaux domestiques abandonnés par l'Homme servent aussi très-fréquemment aux repas des Chacals qui les découvrent à l'odeur et viennent par petites troupes en dévorer les chairs. C'est surtout pendant la nuit qu'ils se mettent en quête, et leurs cris retentissants décèlent au loin leur présence. Les immondices qu'on rejette des camps, les débris abandonnés par les troupes en expédition attirent aussi ces Animaux.

Tous les Chacals ont une grande analogie avec certaines races de Chiens domestiques, et Guldenstedt, savant naturaliste russe, qui a parcouru l'Europe orientale et une partie de l'Asie, les supposait la souche de ces derniers. Suivant la remarque de M. Nordmann, les Chiens d'Awhasie ressemblent *étonnamment* à des Chacals. Cependant F. Cuvier objecte à l'opinion de Guldenstedt que les Chacals « répandent une odeur si forte et si désagréable, « qu'elle seule aurait empêché les Hommes de rapprocher d'eux ces Animaux pour en faire « leurs compagnons et en quelque sorte leurs commensaux. » Le même auteur ajoute, avec raison, que rien n'autorise à penser que la domesticité ait pu modifier les Chacals au point de leur faire perdre cette mauvaise odeur.

Ces Animaux font surtout entendre leur voix pendant la nuit. C'est une sorte de hurlement aigu dont le timbre est fort désagréable. L'un d'eux commence en disant à peu près *aji* sur un ton prolongé; un second reprend de même, puis un troisième, et ensuite la troupe entière crie à l'unisson. Quelques voyageurs ont trouvé ces hurlements plus semblables aux cris d'une troupe d'enfants qu'aux aboiements du Chien.

On apprivoise facilement les Chacals, mais sans leur donner jamais les qualités qui distinguent les Chiens domestiques. Il reste toujours quelque chose de leur sauvagerie primitive, et il est impossible de leur laisser une entière liberté. J'en ai possédé un encore jeune, et par suite encore assez souple. Quand il avait faim, il était doux et caressant; mais il redevenait mauvais lorsqu'on avait satisfait son désir, et si l'on voulait le saisir ou jouer avec lui, il cherchait alors à mordre. Les enfants n'obtenaient pas plus sa confiance que les grandes personnes. J'en ai vu d'autres qui étaient plus traitables, mais qui pourtant étaient loin d'être entièrement soumis.

Les Chacals sont au nombre des Animaux qui s'étendent sur une grande partie de l'ancien continent. On sait qu'il y en a dans toute l'Afrique, depuis la basse Égypte, l'Algérie et le Maroc jusqu'au cap de Bonne-Espérance; on en trouve dans une grande partie de l'Asie méridionale, mais sur le continent seulement, et il y en a dans les parties les plus orientales de l'Europe, particulièrement en Grèce, dans la Turquie d'Europe et au Caucase. Buffon n'aurait pas hésité à les regarder comme étant tous de la même espèce, et c'est l'opinion que s'en est faite de Blainville qui envisageait l'espèce d'une manière plus large que la plupart des naturalistes et regardait souvent comme tel ce que les autres considèrent comme un sous-genre formé lui-même par la réunion de plusieurs espèces. Le Chacal de l'Afrique australe (*Canis mesomelas*) qui a sur le dos une sorte de manteau de poils gris et noirs, est, pour de Blainville un *Canis aureus* tout aussi bien que le *Canis anthus* du Sénégal qui a été distingué par F. Cuvier, ou que le Chacal de l'Inde et celui de Morée. D'autres auteurs acceptent une opinion diamétralement opposée.

M. H. Smith va plus loin encore puisqu'il place les Chacals dans deux divisions différentes, savoir :

Les Thous, comprenant le *Canis anthus* ou Chacal du Sénégal, tel que F. Cuvier le décrit; le *Canis variegatus*, Ruppel, ou *Chacal de Nubie*, et le *Canis mesomelas*;

Et les Sacalius, qui sont : le Chacal commun (*Sacalius aureus*); celui de Barbarie (*C. barbarus* de Shaw), et celui de l'Inde (*Sacalius indicus*); trois véritables Chacals dont il rapproche, à tort, le *Nyctéreute*. L'espèce ou plutôt la race à laquelle M. H. Smith réserve le nom de *Sacalius aureus*, et qui répondrait mieux que les autres au *Canis aureus* des auteurs, est le Chacal d'Orient, ou le *Thos* des anciens. On le rencontre en Perse, dans la Russie

méridionale, aux environs de Smyrne, auprès de Constantinople, en Morée, etc. On le cite souvent comme une preuve de l'ancienne existence du Lion dans les mêmes contrées, le Chacal passant pour le compagnon le plus habituel de ce redoutable Carnassier.

Les Grecs anciens ont connu le Chacal, et c'est de ce Carnivore qu'Aristote a parlé sous le nom de *Thos*, nom que Linné a transporté mal à propos à un *Canis* de la Guyane.

Les Canis de la région du Nil qui approchent le plus du Loup et du Chacal par leur organisation, étaient interessants à étudier, parce que leur connaissance exacte pouvait éclairer, sous certains rapports, la question si difficile de l'origine du Chien domestique, et en même temps la détermination précise des momies de ce genre, ou celle des peintures d'Animaux analogues que l'on trouve sur les monuments égyptiens. Aussi MM. Ruppel et Ehrenberg, qui ont parcouru ces contrées, ont-ils donné une attention toute particulière aux espèces de ce groupe. Dans un travail qui lui est commun avec son compagnon de voyage feu M. Hemprich, M. Ehrenberg énumère dix espèces de Chacals et de Renards propres à l'Égypte, et il faut y ajouter la Cynhyène et le Fennec que nous avons déjà cité. L'une de ces espèces est le Loup d'Égypte (*C. Lupaster*); les autres Canis égyptiens sont plus voisins du Chacal ou du Chien domestique ordinaire; ils ont été décrits par Ehrenberg; les autres sont les suivants :

Canis sacer, Hemprich et Ehrenberg; il a la taille d'un Renard ou un peu plus forte, et sa queue peu velue le fait ressembler, encore plus que le Lupaster, aux figures du Chien sacré;

Canis familiaris ou le Chien domestique, sur lequel nous reviendrons ailleurs;

Canis riparius, H. et E.; des côtes de l'Abyssinie, près Arkiko. C'est le *Sea fox* de Salt;

Canis variegatus de Cretzschmar; de la haute Égypte;

Canis sabar, H. et E.; du Dongola;

Canis anubis, H. et E.; du Fayoum. La gracilité de ses formes et la couleur noire de son pelage donnent à penser que c'est lui qui a fourni le modèle du Chien anubis représenté sur les monuments;

Canis vulpecula, H. et E.; du Fayoum.

M. Ruppel cite en Abyssinie les *Canis anthus*, *variegatus* et *mesomelas*.

Indépendamment du Chacal de Morée, l'Europe nourrit une espèce qui peut être rapportée au même sous-genre, quoiqu'elle soit déjà plus voisine des Renards sous certains rapports. C'est un Animal qui est essentiellement propre aux régions arctiques; on l'appelle Isatis. Le Corsac existe aussi dans une partie de la Russie, mais à vrai dire il n'est pas européen.

Le Canis isatis (*Canis lagopus*, Linné) est gris brun, un peu bleuâtre, ou tout blanc, suivant la saison; il reproduit, dans le groupe dont nous traitons, les mêmes variations que le Lièvre changeant ou l'Hermine. Buffon l'a nommé *Renard bleu*; mais ce n'est pas un vrai Renard, car il a la pupille ronde, et son crâne n'est pas très-différent de celui des Chacals. Aussi doit-il être placé auprès de ces derniers. Sa taille est un peu inférieure à la leur, et ses pieds sont plus velus; ce qui lui a valu de la part de Linné le nom de *Lagopus*, signifiant pied de Lièvre.

Les Isatis vivent exclusivement dans les contrées boréales, aussi bien dans le nord de l'Europe que dans celui de l'Asie et de l'Amérique; ils font la chasse aux Oiseaux et aux petits Mammifères, quelquefois même aux Poissons; ils nagent bien et ont les mœurs ordinaires aux autres Animaux de ce groupe. La couleur blanche qu'ils prennent en hiver leur permet de se soustraire plus facilement à leurs ennemis et en même temps d'être aperçus moins aisément par les Animaux qu'ils veulent saisir; leur fourrure est assez estimée. Il y a des Isatis qui restent bruns pendant toute l'année.

Le Canis corsac (*Canis corsac*, Guldenstedt) ou l'*Adive*, appartient à l'Asie, principalement à la Tartarie. C'est aussi un Animal moins grand que le Renard, à pelage moins fourni, gris fauve, sauf en dessous, où il est blanc, et dont la queue est terminée de noir. Ses formes sont gracieuses, et il ressemble à un très-petit Chacal. Ses habitudes ont de l'analogie avec celles de l'Isatis, mais il habite des régions moins froides.

4. L'Amérique méridionale nourrit plusieurs espèces de Canis dont la plus grande a quelque analogie avec le Loup, mais s'en éloigne cependant à différents égards, et sert de type à la division des CHRYSOCYONS de M. H. Smith.

Le LOUP A CRINIÈRE (*Canis jubatus*, G. Cuvier), appelé *Agoura-Gouazou* par Azara, *Canis campestris* par le prince de New-Wied et *Loup rouge* par d'autres auteurs. C'est un Animal élancé, ressemblant assez à un grand Lévrier, léger à la course, et dont le pelage, en général roux cannelle, s'allonge un peu en crinière sur le dessus du cou, où il prend une couleur noirâtre.

Cette espèce habite les grandes plaines connues sous la dénomination de Pampas; elle diffère notablement du Loup, du Chacal, etc., par la forme des os de son squelette; ses arrière-molaires ont aussi leur couronne un peu différente; ce qui justifie, jusqu'à un certain point, la distinction générique dont elle a été l'objet.

Ce Canidé est moins hardi que le Loup ordinaire et moins redouté. Nous en rapprocherons quelques espèces du même continent, qui sont cependant plus petites et moins élancées.

5. M. Hamilton Smith ne fait encore une division particulière sous le nom de DUSOCYON, mais leur nomenclature n'est guère plus élucidée que celle des Chacals ou des Loups. Tels sont : le *Chien crabier*, le *Chien des bois*, signalé à Cayenne par Barère sous le nom de *Koupara*; le *Renard gris* de G. Cuvier ou l'*Agourachay* d'Azara (*Canis brachyteles*, Blainville), dont Auguste de Saint-Hilaire a rapporté un exemplaire au Muséum de Paris; le *Colpeu* de Molina; le Chien des îles Falckland, déjà mentionné par Bougainville, etc. : tous Animaux dont la distinction en espèces est encore incertaine. Les difficultés qu'on éprouve à propos des autres groupes de Canidés se retrouvent ici dans toute leur intensité; les Dusocyons qu'on connaît le mieux ont montré une forme de tête un peu différente de celle qui caractérise les catégories précédentes, et le pouce, qu'ils portent, comme les autres, aux pieds de devant, est plus relevé. Ces Canidés sont aussi désignés par le nom de CRABIERS.

Nous ne nous arrêterons que sur une seule de leurs espèces :

Le CANIS CRABIER (*Canis cancrivorus*, Desm.), qui est peut-être le Thos de Linné, le Koupara de Barère, etc.

CANIS CRABIER, 1/14 de grand.

Cet Animal a le pelage fauve cendré, varié de brun et de noir en dessus; ses extrémités sont noires, ainsi que sa queue; ses nuances sont assez agréables à l'œil. On le rencontre dans la Guyane, où il chasse les Agoutis et les autres Mammifères de faibles dimensions, les Oiseaux et même les Crabes. Il mange aussi des fruits. Les individus de cette espèce se réunissent habituellement par petites troupes composées de cinq à six individus.

6. Les NYCTÉREUTES.

Le CANIS VIVERRIN (*Canis viverrinus*, Temminck), qui sert de type au petit genre *Nyctereutes* de M. Temminck est un Animal du Japon, assez analogue au Crabier, mais de moindre taille et à museau plus fin.

Le *Canis procyonoïde* de M. Gray, qui a la Chine pour pays, paraît être de la même espèce. L'exiguité des oreilles de ces Animaux leur a fait donner aussi l'épithète de *brachyotes*.

CANIS VIVERRIN, 1/3 de grand.

7. Les CHIENS DOMESTIQUES.

Quoique très-rapprochés, par l'ensemble de leurs caractères, des Loups et des Chacals, les CHIENS DOMESTIQUES, auxquels Linné donnait le nom de *Canis familiaris*, peuvent en être distingués par un petit nombre de particularités, et leurs mœurs sont également distinctives. La plupart des auteurs les regardent comme ne constituant qu'une seule espèce, et ils supposent que les différentes sortes de Chiens que nous connaissons doivent leur origine aux conditions diverses dans lesquelles l'Homme a placé ces Animaux. Cette théorie, bien préférable à celle qui fait descendre le Chien domestique du Chacal ou du Loup, ne satisfait cependant pas à toutes les difficultés que soulève l'étude de ces utiles et intelligents Carnivores.

Ainsi qu'on en a fait très-souvent la remarque, l'histoire du Chien est intimement liée à celle de l'Homme. L'appréciation des changements incontestables qu'il a subis dans ses qualités physiques et même morales; la recherche de ses caractères primitifs, qui n'avaient probablement pas l'uniformité qu'on leur suppose; celle des contrées où la Nature l'a créé et d'où l'Homme l'a tiré pour le répandre sur presque tous les points de la surface du globe, sont également intéressantes sous le rapport de la philosophie et sous celui de la zoologie générale; elles méritent donc une attention toute particulière. Mais disons-le immédiatement : ces diverses questions sont encore très-loin d'avoir été résolues, et le mystère qui nous cache l'origine des races humaines s'étend sur plusieurs des Animaux mis à leur disposition par la Providence.

Si nous envisagions ce sujet difficile au point de vue de la paléontologie, nous constaterions cependant un premier fait : c'est que les terrains antérieurs à ceux de l'époque diluvienne, ne nous ont fourni dans aucune occasion des débris susceptibles d'être rapportés au Chien domestique. En cela il en est du Chien comme de tous les autres Animaux domestiques, tels que le Bœuf, le Cheval, le Mouton, etc.; et comme des espèces probablement exclusives de celles-là peuplaient le globe pendant ces époques éloignées, on peut en conclure que le Chien n'existait pas alors et il en était de même des autres Animaux domestiques ainsi que de l'Homme, puisqu'on ne trouve pas non plus leurs traces antérieurement aux terrains modernes. Ils n'avaient donc point encore été placés sur la terre qui nourrissait des espèces essentiellement différentes des leurs.

Le Chien, comme tous les Animaux actuels, a donc succédé à ces espèces plus ou moins singulières que l'anatomie sait aujourd'hui reconstruire.

En effet, si l'Homme, le Chien et tant d'autres Animaux, soit domestiques, soit sauvages, qui sont aujourd'hui si multipliés, avaient habité le globe en même temps que les espèces dont les dépouilles abondent dans les terrains tertiaires ou dans ceux qui sont antérieurs à la période tertiaire, pourquoi ne rencontrerions-nous pas leurs débris dans les roches qui se

es extrémités
le rencontre
mensions, les
tte espèce se

de grand.

re distingués
s. La plupart
upposent que
ux conditions
érable à celle
pendant pas à

imement liée
bis dans ses
qui n'avaient
ire l'a créé et
ce du globe,
e la zoologie
médiatement :
i nous cache
osition par la

constaterions
e diluvienne,
tés au Chien
estiques, tels
nt exclusives
nclure que le
nes ainsi que
aux terrains
des espèces

us ou moins

oit sauvages,
e les espèces
ntérieurs à la
oches qui se

CHIENS DE FERME

formaient alors, comme nous y trouvons ceux de tous les Quadrupèdes, en général si différents, dont ces régions et toutes celles qu'il a été possible d'explorer ne possèdent plus aucun individu vivant. Ce n'est qu'après avoir produit une longue série de populations, toutes en progrès les unes sur les autres, que la Nature a créé les espèces actuelles et quelques autres contemporaines de la première apparition de ces dernières, mais présentement anéanties. Tel est le cas de la plupart des grands Quadrupèdes dont les restes sont enfouis dans les sables diluviens, dans les alluvions de nos grands fleuves ou dans les cavernes. Ce n'est qu'avec eux qu'on a trouvé des ossements susceptibles d'être attribués à des Chiens véritables.

Ainsi le Chien est bien un Animal d'apparition récente, au point de vue géologique du moins. Mais quels ont été ses caractères primitifs, et quelle est la contrée dont il est originaire? C'est ce qu'aucune tradition ne nous enseigne, et c'est ce que la science n'a pas encore réussi à établir d'une manière positive. Les hommes ont oublié leur propre histoire, à ce point que l'origine, les migrations et les rapports des anciens peuples sont pour la plupart inconnus, et qu'il est le plus souvent impossible d'en établir la filiation, si l'on n'a recours à l'étude des caractères physiques par lesquels les nations diffèrent les unes des autres; comment espérer de résoudre, par des documents purement historiques, les problèmes, si curieux pourtant, que soulève l'étude des Animaux domestiques. Ces espèces, indispensables à l'Homme, et qui paraissent avoir subi, comme lui et avec lui, tant de transformations et de déplacements, sont partout les éléments de sa prospérité; mais la notion des modifications qu'elles ont éprouvées et celle des caractères primitifs qui les distinguaient, avant leur domestication, nous manquent également.

Plusieurs de nos Animaux domestiques ont évidemment une origine asiatique; ils viennent de la région himalayenne ou des contrées qui s'en rapprochent, mais toutes ne sont pas dans ce cas. Les terres polaires ont fourni le Renne; la chaîne des Andes est la patrie des Lamas; l'Afrique, l'Asie méridionale nous en ont donné d'autres espèces ou tout au moins d'autres races, et rien ne prouve qu'il n'en ait pas été de même de l'Europe. C'est en particulier ce que l'on a quelquefois pensé à l'égard des Chiens domestiques, et certains auteurs ajoutent même à la liste des grandes contrées que nous venons d'énumérer la Nouvelle-Hollande, qui aurait, suivant eux, fourni les Dingos ou Chiens d'Australie.

Cependant les opinions professées à cet égard par les naturalistes sont très-diverses. Ainsi certains auteurs font descendre le Chien domestique du Chacal ou du Loup, tandis que d'autres y voient une ou même plusieurs espèces différentes, et qui ne se rattachent aux autres Canidés par aucun lien de filiation. L'étude que nous venons de faire des espèces sauvages du grand genre Canis nous a cependant montré qu'il existe entre elles et les Chiens domestiques des différences de même valeur que celles qui caractérisent les diverses espèces d'un même groupe, et elle nous a fait voir combien était peu probable l'opinion qui fait descendre nos Chiens des Loups ou des Chacals.

Si donc, à l'exemple de Daubenton, de F. Cuvier et de quelques auteurs, nous passons en revue les différences essentielles qui distinguent, les unes des autres, les principales sortes de Chiens domestiques, nous sommes d'abord étonnés de l'importance que ces différences présentent dans le plus grand nombre des cas. Les couleurs sont blanches, fauves, brunes ou noires, suivant les individus que l'on examine, et les combinaisons de leurs diverses nuances, les unes avec les autres, sont très-multipliées. Non-seulement les teintes changent dans certaines races, mais encore la disposition générale, et jusqu'au système de coloration. On constate tantôt une régularité qui rappelle celle des Animaux sauvages du même genre; tantôt, au contraire, un défaut complet de symétrie, et des Chiens d'une même portée sont souvent très-différents les uns des autres. Ce dernier caractère est fréquent chez les Chiens qui appartiennent aux peuples les plus civilisés, et il nous montre l'extrême variété que la nature obtient par la combinaison des trois altérations principales de la coloration : le noir, le rougeâtre et le

blanc, ou quelques-unes de leurs atténuations. D'autres modifications viennent se joindre à celles-là, et nulle part la confusion des caractères n'est poussée aussi loin que chez ces Chiens abâtardis, mélange de presque tous les autres, que l'on observe dans certaines villes, principalement en Europe, et que Linné appelait des *Chiens de rues* (*Canis familiaris viarius*). Desmarest a cependant fait une remarque digne d'être rappelée ici : c'est que le blanc, lorsqu'il existe sur quelque point du pelage de ces animaux, s'observe toujours à l'extrémité de leur queue, de manière à rappeler la tache terminale de même couleur, qui caractérise la plupart des Canidés sauvages. S'il n'y a du blanc qu'à un seul endroit sur le corps d'un Chien domestique, c'est toujours à l'extrémité de sa queue.

L'abondance du poil et sa nature ne changent pas moins d'une race à l'autre. Fins et frisés sur le corps des Barbets, des Caniches, de ces jolis petits Chiens blancs de Cuba auxquels Lesson donne le nom de *Canis vellerosus*, et chez quelques autres encore, ils sont longs et simplement ondulés chez les Épagneuls, principalement aux oreilles et à la queue, ou, au contraire, courts et ras sur tout le corps dans beaucoup d'autres. Enfin les Chiens auxquels on donne le nom de Chiens Turcs, quoiqu'ils soient étrangers à la Turquie, ont le corps à peu près nu, et leur peau, plus ou moins complétement dénudée, leur donne une apparence maladive qui fait bientôt voir que la disposition qu'ils nous présentent n'est qu'un fait tératologique.

La taille des Chiens est sujette à des variations non moins grandes, que tout le monde a pu apprécier en examinant, d'une part, les Lévriers, les Mâtins de forte taille, les Chiens de Terre-Neuve ou les Mastiffs de Cuba et du Thibet, et, d'autre part, les Carlins, les petits Chiens de Cuba, dont nous parlions à l'instant, les King's Charles et quelques autres encore. On sait qu'il est facile d'agir sur les dimensions des Animaux, puisqu'à l'aide de certaines précautions apportées dans le choix des individus producteurs, on peut élever ou diminuer leur taille dans certaines limites, et que ce moyen est souvent employé pour modifier les Animaux domestiques.

Le nombre des vertèbres caudales; celui des dents; celui des doigts varient également dans beaucoup de circonstances, et si l'on prenait sans contrôle les altérations dont chacun de ces organes est susceptible, on pourrait croire qu'il y a entre les Chiens domestiques des différences plus grandes que celles qui séparent ailleurs les espèces, quelquefois même les genres. Ainsi il y a des Chiens qui ont un moindre nombre de vertèbres caudales que les autres; il y en a qui ont sept paires de dents molaires supérieures et huit inférieures; d'autres, cinq ou même six doigts aux pieds de derrière. La forme du crâne et celle du cerveau sont également susceptibles de modifications remarquables. Mais ce ne sont pas là des particularités spécifiques, et leur valeur n'est pas supérieure à celle des caractères que l'on tirerait des modifications des oreilles le plus souvent tombantes au lieu d'être droites, ou de celles du nez dont les deux narines sont parfois entièrement séparées l'une de l'autre par un sillon très-profond. Quoique ces dispositions singulières puissent se transmettre, pendant un temps plus ou moins long, par voie de génération, personne n'a songé à y voir des caractères naturels, susceptibles de servir à la distinction spécifique des différents Chiens, et on ne les regarde, avec raison, que comme des altérations semblables à celles qui distinguent les individus affectés de monstruosité. La diversité des conditions au milieu desquelles ces Animaux sont placés par l'Homme est suffisante pour justifier cette perturbation apportée aux signes distinctifs de leurs espèces, et l'on constate que plus les Animaux sont élevés en organisation et plus on les soustrait aux conditions naturelles pour lesquelles ils avaient été créés, plus aussi ces modifications peuvent être fréquentes et profondes.

En est-il de même de certaines autres particularités, plus constantes que celles-là et plus conformes à celles qui distinguent les unes des autres les espèces sauvages du groupe des Canidés? Peut-on admettre que le même Animal, ce Chien, type de tous les autres, que Buffon croyait avoir retrouvé dans le Chien de berger, ou que F. Cuvier décrivait en prenant pour

modèle le Chien sauvage de la Nouvelle-Hollande, ait pu, en se modifiant sous l'influence de l'Homme ou sous celle des climats, donner simultanément naissance au Lévrier, au Barbet, au Chien Loup-Loup, au Chien Terre-Neuve ou au Boule-Dogue. C'est ce que la plupart des naturalistes ont admis avec Buffon, avec F. Cuvier et avec de Blainville. Pour eux, il y a une espèce de Canis distincte de toutes les autres, et cette espèce a fourni tous les Chiens domestiques. Comme toute espèce leur paraît avoir commencé par un seul couple composé de deux individus absolument semblables entre eux, chacune a dû éprouver des modifications successives et dans différents sens, pour arriver à fournir toutes les races et sous-races que nous lui reconnaissons aujourd'hui. Les aptitudes morales, par lesquelles ces races s'éloignent les unes des autres; les différences extérieures qu'elles nous présentent; les particularités que nous montre l'étude comparée de leur système dentaire ou de leur crâne, tout cela est adventif comme ces altérations plus ou moins monstrueuses dont nous faisions précédemment l'énumération. Cependant nous voyons celles-ci apparaître et disparaître bientôt, si nous suivons la race qui nous les présente pendant un petit nombre de générations, tandis que le Lévrier, le Mâtin, le Boule-Dogue conservent indéfiniment leurs caractères, si on ne vient pas les atténuer ou les transformer par l'intervention d'un sang étranger à leur propre race. J'avoue qu'en présence de ce fait, la théorie de l'unité primitive ne me paraît pas à l'abri de toute objection, et sans prononcer entre deux systèmes également insuffisants, je me demande s'il y a plus de différence entre un Mâtin ou un Chien de montagne et un Loup, entre un Chien de berger ou un Chien tartare et un Chacal, qu'entre un Chien Mastiff et un Lévrier. Les limites naturelles de l'espèce nous échappent ici encore, comme en tant d'autres circonstances et le plus souvent nous ne savons les établir que d'une manière arbitraire.

Crane du Dogue, 1/4 de grand.

Cependant, s'il fallait juger des Animaux domestiques empruntés au groupe des Canidés par les espèces sauvages de la même famille, on serait très-certainement conduit à admettre plusieurs espèces parmi les Chiens domestiques, ou à nier qu'il y ait, comme tout le monde l'admet, plusieurs espèces de Loups, de Chacals et de Renards. Ainsi deux opinions se trouvent en présence : celle de la variabilité des formes et celle de leur fixité absolue. Sauf le cas de croisement ou d'altérations monstrueuses, cette dernière paraît devoir être préférée. Elle a d'ailleurs pour elle ce fait incontestable, que si les Loups, les Chacals ou les Renards n'ont pas varié dans leurs caractères depuis les temps historiques, il en est de même de certaines races du Chien domestique, et les genres Cheval, Bœuf, Mouton, etc., nous montreront des faits analogues.

Si l'on consulte, en effet, les rares documents que les anciens nous ont laissés au sujet de ces Animaux, et certains de ces documents remontent aux Égyptiens, on verra que les principales races avaient dans l'antiquité les caractères que nous leur connaissons maintenant. Le Lévrier des hyéroglyphes est encore le Lévrier d'aujourd'hui; le Chien-Loup est resté le même depuis les Babyloniens, aussi bien que le Chien de berger et plusieurs autres, et c'est aux Boule-Dogues, que fournit encore le Thibet, qu'il faut rapporter ces Chiens de grande taille, luttant contre des Éléphants, qui furent donnés en présent à Alexandre, pendant le cours de ses expéditions en Asie.

Les figures de Chiens domestiques que nous allons reproduire sont au nombre des mieux faites et en même temps des plus anciennes parmi celles qui nous sont parvenues; trois

d'entre elles, si faciles à reconnaître, serviront d'appui aux considérations qu'on vient de lire. Elles représentent un Chien-Doguin, un Chien d'Égypte et un Chien-Loup. Une autre est moins certaine : le Chien qu'on y voit est celui auquel les Phéniciens attribuaient la découverte de la pourpre.

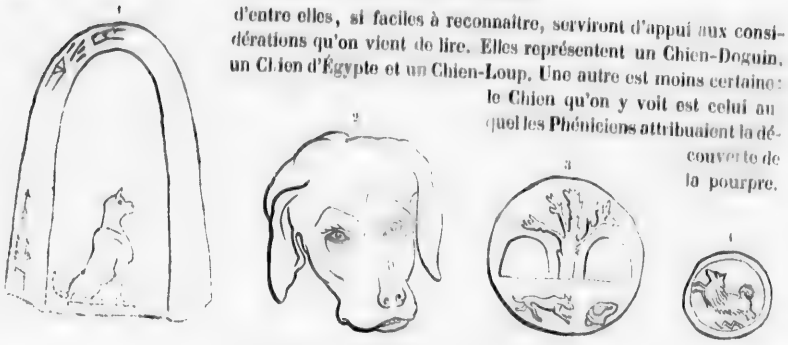

ANCIENNES FIGURES DE CHIENS DOMESTIQUES.

1. Chien-Doguin; cachet babylonien. — 2. Chien à oreilles tombantes des villes d'Orient; d'après une peinture égyptienne. — 3. Chien assez semblable au Mâtin; monnaie sicilienne du IIe siècle avant J.-C. — 4. Chien-Loup; monnaie étrusque du IIe siècle avant J.-C.

Le Chien domestique est partout le compagnon indispensable de l'Homme, et suivant le degré de civilisation auquel celui-ci est parvenu, il a lui-même des habitudes qui le rapprochent ou qui l'éloignent, au contraire, des autres Animaux sauvages du même genre. On peut dire sans exagération qu'il y a une civilisation pour le Chien comme il y en a une pour l'Homme, et que les Chiens domestiques se divisent, comme les Hommes eux-mêmes, en catégories diverses qu'il est convenable d'appeler races, faute d'une meilleure expression, et dont les caractères, les aptitudes, etc., sont également différents. Ces races ont été réparties, comme celles dont la réunion constitue le genre humain, entre les différents continents, et il y a entre leur distribution et celle de l'Homme certaines analogies qui méritent d'être remarquées. Les Chiens des anciens Celtes différaient de ceux des nations latines et grecques; ceux de l'Afrique occidentale n'étaient pas les mêmes que ceux de la région du Nil; il y en avait d'autres encore dans l'Inde et dans le nord de l'Asie, en Scythie ou vers le pôle, et lorsque les Européens se sont établis dans les deux Amériques, aux Terres australes, etc., ils y ont trouvé des Chiens encore différents de ceux qui appartenaient aux autres régions du globe.

Un petit nombre de localités habitées par les sauvages de l'Océanie ou par les Américains étaient seules privées du Chien, lorsque les Européens y ont abordé; et partout où l'on a trouvé des Chiens véritables, ils étaient ou avaient été antérieurement sous la domination de l'Homme. Ainsi l'on sait que dans certains lieux, en Amérique par exemple, les Chiens ont abandonné les fermes pour reprendre une vie indépendante. Leurs nombreuses troupes ont pris des habitudes peu différentes de celles des Chacals et l'on a constaté qu'elles perdaient bientôt la propriété d'aboyer pour ne conserver qu'une sorte de hurlement analogue à celui des espèces sauvages du même genre.

Dans certaines villes d'Orient, les Chiens domestiques vivent par troupes; mais, quoiqu'ils n'aient réellement pas de maître, leurs habitudes ont subi l'influence des sociétés diverses au sort desquelles ils se sont associés. Pendant le jour, ils se retirent dans quelque quartier isolé ou à peu de distance des habitations, et, pendant la nuit, ils parcourent en toute liberté les rues, dont la propreté leur est due en grande partie. Les récits que les voyageurs ont publié à leur égard sont fort curieux.

Le Chien Dingo (*Canis Dingo*, Blumenbach), dont F. Cuvier a décrit avec soin les habitudes, d'après un individu que Péron et Lesueur avaient rapporté à la Ménagerie, est le Chien des habitants de la Nouvelle-Hollande. L'épithète de sauvage lui convient tout aussi bien qu'aux Hommes dont il est le compagnon, et il diffère assez des Chiens que fournissent l'an-

cien ou le nouveau continent pour avoir été regardé par certains auteurs comme une espèce à part. Sa taille et ses proportions rappellent celles du Chien de berger, et il surpasse par conséquent le Chacal. Il a aussi le museau plus gros que celui-ci et ses membres sont plus robustes; son pelage est fauve, plus foncé en dessus, plus clair en dessous. C'est un Animal vorace, indiscipliné, dangereux pour les étrangers.

M. Hamilton Smith sépare le Dingo des Chiens domestiques pour le réunir à ses *Chryseus*, qui répondent aux Cuons; mais ni les dents ni la forme du crâne ne justifient cette association. M. Wagner décrit, sous le nom de *Canis nigrescens*, un Chien à demi sauvage de l'Australie, qui serait suivant lui une espèce distincte du Dingo.

Sur plusieurs points de l'Océanie on nomme les Chiens *Ouri*; aux jours de fête, les pauvres habitants de ces localités en mangent la chair; cette habitude existe aussi en Chine et dans beaucoup d'autres lieux.

A la Nouvelle-Irlande, les naturels donnent aux Chiens le nom de *Poàll*. D'après Lesson, ces Chiens sont de petite taille; leur museau est pointu et leurs oreilles sont dressées. Ils ressemblent beaucoup à ceux de la Nouvelle-Hollande, sont courageux et très-carnassiers; ils vivent de tout ce qu'ils rencontrent, notamment de Poissons et de Crabes, qu'ils vont prendre sur les rescifs; les Hommes se nourrissent aussi de leur chair qu'ils trouvent délicate et qu'ils offrent aux navigateurs européens comme un mets exquis.

Les Chiens de la Nouvelle-Guinée sont aussi fort semblables aux Dingos; ils ont la même hardiesse et ne savent pas non plus aboyer; enfin les Chiens des nouveaux Zélandais ont aussi offert des caractères analogues. Au Japon il existe, suivant M. de Siebold, trois sortes de Chiens domestiques : le Chien de chasse, le Chien des maisons, qui y a été apporté de la Chine, et un Chien commun mélangé des deux autres ou, comme nous le dirions en Europe, un Chien des rues.

F. Cuvier et Desmarest distinguaient les Chiens domestiques propres à l'Amérique et à l'ancien continent en trois catégories :

1° Les *Mâtins*, comprenant le Mâtin, le Danois et les Lévriers de diverses sortes; ils y classaient aussi le Dingo;

2° Les *Épagneuls* ou l'Épagneul et ses sous-races, le Barbet, le Braque, le Basset, le Chien de berger, le Chien-Loup et le Chien des Esquimaux;

3° Les *Dogues* ou le vrai Dogue et les sous-races qui l'avoisinent, le Doguin, le Petit Danois, le Roquet, le Chien d'Artois, le Chien anglais et le Chien turc.

Crane du Petit Carlin, 1/2 de grand (Race modifiée.)

Mais ces distinctions ne suffisent plus maintenant pour la nomenclature des Chiens domestiques connus. Les races, alors non décrites, qu'on a rapportées de divers pays et celles qu'on a obtenues par le croisement ont rendu le sujet bien plus compliqué. Nous allons essayer d'y mettre un peu plus d'ordre en tenant compte des indications données par M. Hamilton Smith dans son Histoire naturelle des Chiens, publiée à Édimbourg en 1839, et en ajoutant encore quelques formes à celles déjà fort nombreuses qu'il a énumérées. Plusieurs de nos planches sont consacrées à la représentation des races les plus intéressantes.

Après avoir lu les détails qui précèdent, on s'étonnera peu si nous ajoutons qu'il est encore impossible d'arrêter avec précision le nombre des types primitifs qui paraissent avoir donné naissance aux variétés, pour ainsi dire innombrables, du Chien domestique. On ne peut pas davantage décider, d'une manière absolue, si ces types avaient la même valeur que les espèces véritables, telles que les admettent la plupart des naturalistes; s'ils répondaient seulement à ce que plusieurs auteurs appellent des sous-espèces, ou bien encore si ce sont de simples modifications d'une seule et même forme. Cependant cette dernière opinion est, suivant nous du moins, la moins probable. Quoi qu'il en soit, on peut rapporter les Chiens domestiques

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

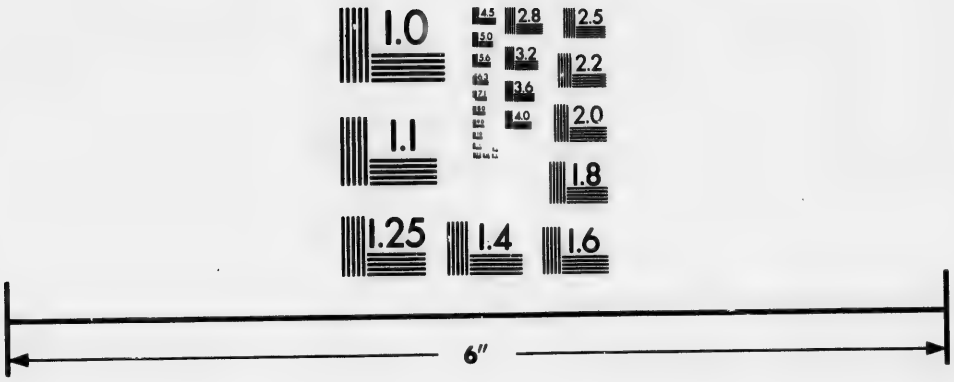

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

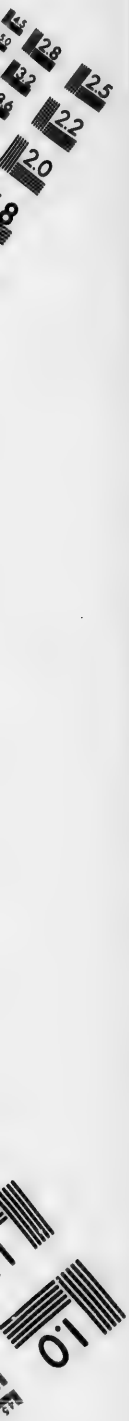
2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

actuellement connus à six catégories différentes dont nous parlerons successivement, avec M. Hamilton Smith, sous les noms de *Chiens lévriers, Chiens mâtins, Chiens lachnés, Chiens de chasse, Chiens mêlés* et *Chiens mastiffs*.

1. Les CHIENS LÉVRIERS, nommés en anglais *Greyhounds*, ont le crâne droit, allongé, sans renflement frontal bien prononcé; leur taille est élancée; leur poitrine est allongée et peu charnue; leur ventre paraît amaigri; leur queue est longue, grêle, faiblement courbée; leurs jambes sont fines et leurs oreilles à demi tombantes se dirigent en arrière. Ces Chiens sont les plus rapides à la course et ils se plaisent dans les pays de plaines. Leur odorat est imparfait, mais ils ont la vue bonne et c'est par elle qu'ils se guident dans leurs chasses. Leur intelligence est bornée; ils aiment les caresses, mais témoignent peu d'attachement à leur maître. Leur coloration est moins altérée que celle de la plupart des autres Chiens et elle est, en général, uniforme, soit noire, soit fauve brunâtre, soit grise ou plus ou moins blanche; elle présente, dans certaines races, quelques zébrures; les poils sont ras ou un peu allongés. Ces Animaux sont originaires des pays chauds ou tempérés, mais seulement de l'ancien continent; ceux qui ont le poil court supportent difficilement le froid de nos hivers.

Les Lévriers à longs poils sont : le *Brinjarie de l'Inde*, — le *Lévrier de Perse*, — le *Lévrier arabe*, — le *Lévrier de Russie* et de *Tartarie* (*Canis hirsutus* de Gmelin), — le *Lévrier d'Écosse*, — le *Lévrier d'Irlande*, — le *Lévrier de Grèce*.

Les Lévriers à poils ras sont : le *Lévrier turc* à longues oreilles, — le *Lévrier d'Égypte*, — le *Lévrier Acaba* des Bedouins, — le *Lévrier noir d'Afrique*, — le *Lévrier d'Italie* (*Canis italicus*, Gmelin, — et le *Lévrier de Grèce* (*Canis grajus*, Linné).

M. H. Smith regarde comme des races métisses ou abâtardies, dues en partie aux Lévriers, certains *Chiens bassets* (répondant à peu près au *C. f. vertagus*, Linné), parmi lesquels on distingue les *Bassets ordinaires* et les *Bassets à jambes torses*, — le *Chien vagabond* des rues d'Égypte — et le *Chien sans poils*, appelé indifféremment *Chien turc* ou *Chien de Guinée*.

2. Les CHIENS MATINS sont plus forts que les Lévriers et leurs formes sont moins grêles; en général, ils sont aussi d'une plus grande taille. Ces Chiens ont le poil court et les oreilles souvent droites ou incomplétement tombantes; leur odorat est médiocre et leur caractère peu docile. Ce sont cependant des Animaux de bonne garde et qu'on emploie, soit pour défendre les habitations, soit pour conduire le gros bétail. Ils sont généralement hardis; on peut également les utiliser pour chasser le gros gibier. Ils ont pour patrie les régions tempérées de l'hémisphère boréal dans l'ancien et dans le nouveau continent.

Tels sont : le *Mâtin* proprement dit (*C. laniarius*, Linné), — le *Chien danois* (*C. f. danicus*, Desm.; *C. glaucus* de quelques auteurs), — les *Canis aprinus* et *suillus* employés pour la chasse aux Sangliers — et le *Chien de garde* des Turcs. — Il faut y ajouter le *Mâtin de Cuba*, — le *Basset primitif*, — le *Chien de charrois* employé par les Indiens de l'Amérique du nord, — le *Techichi du Mexique* — et le *Chien Loup des Florides*.

3. Les CHIENS LACHNÉS, dont le nom veut dire *laineux*, sont remarquables par leur fourrure plus abondante que celle des Mâtins. Leurs oreilles, originairement droites et pointues, sont devenues tombantes dans les races les plus modifiées; leur taille est souvent élevée et leurs habitudes sont intelligentes et laborieuses. Ils appartiennent aux régions des deux continents qui se rapprochent le plus du cercle arctique.

Les principaux sont : le *Koska* des habitants de la Sibérie (*Canis f. Sibiricus*, Gmelin), — le *Chien des Esquimaux* (*C. f. Borealis*, Desm.), — le *Chien d'Islande* (*C. f. Islandicus*, Gmelin), — le *Chien de la rivière Mackensie* (*C. Lagopus*, Richardson), — le *Chien de Terre-Neuve* (*C. Terræ-Novæ*, Blumenbach), — le *Nootka du nord de l'Asie* (*C. Laniger*, H. Smith), — le grand Chien des Alpes et des Pyrénées (*Chien du mont Saint-Bernard, Chien de Camargue*, etc.), appelé en latin *C. f. Montanus*, etc., — le *Chien de Berger* ou *Chien de Brie* qui est le *C. f. domesticus* de Linné, — et le *Chien Loup* (*C. f. Pomeranus*, Linné).

4. Les CHIENS DE CHASSE ou les *Hounds* des Anglais (*Canes sagaces*) ont le crâne mé-

diocrement allongé et leurs lignes temporales ne se réunissent pas sur la ligne médiane de manière à former une crête sagittale, ce qui laisse à tous les âges, au-dessus de la boîte cérébrale, une plus grande capacité en rapport avec un développement plus considérable du cerveau. Ces Chiens sont, en général, de taille moyenne, mais ils fournissent des races fort petites; leurs oreilles sont toujours longues et pendantes, ce qui est un résultat des modifications subies par leur type primitif. Ils ont l'odorat très-perfectionné et montrent beaucoup d'intelligence. On croit qu'ils ont d'abord appartenu aux régions tempérées de l'ancien continent.

Les uns ont le poil ras. Le plus employé est le *Chien courant* (*Canis f. sagax*) et ses sous-races française, écossaise, etc. M. H. Smith en rapproche le *Chien d'Orient*, le *Talbot*, le *Stag*, le *Fox hound*, le *Harrier*, le *Beagle*, le *Turnspit*, le *Chien de Burgos* et le *Chien de Dalmatie*. — Le *Braque* (*C. f. avicularius*, Linné) est un animal du même groupe.

D'autres, plus vulgairement connus sous les noms d'*Épagneuls* et de *Barbets*, ont le poil plus long que ceux dont il vient d'être question. Ce sont :

Le *Setter* des Anglais (*C. f. index*), — le *grand Épagneul* (*C. f. extrarius*, Linné), — le *petit Épagneul* (*C. hispanicus*, Bechstein). — Il faut en rapprocher le *Springer*, — le *King's Charles*, — le *Cocker*, — le *Bleinheim*, — le *Pyrame* (*C. f. flammeus*), — le *Chien Lion* (*C. f. leoninus*), et d'autres variétés dites Chiens de salons ou Chiens de dames. — Le *Bichon* de Buffon (*C. f. melitæus* de Ray; *C. f. melitensis*, Linné) est de la même catégorie. On leur adjoint aussi le *Barbet* (*C. f. aquaticus*), — le *Griffon* (*C. f. sagax*, Linné), — le *petit Barbet* (*C. f. minor*, Linné) — et le *petit Chien blanc* de Cuba (*C. vellerosus*, Lesson).

5. Les CHIENS MÊLÉS (ou les *Cur dogs*; H. Smith) ont la tête arrondie, le museau pointu, les yeux gros, saillants et les oreilles droites; leur taille reste au-dessous de la moyenne. Ce sont des Animaux intelligents, vigilants, mais d'un caractère difficile, et dont les différentes variétés ont été souvent abâtardies par le croisement ou par l'influence de l'Homme. M. H. Smith suppose qu'ils descendent de trois espèces distinctes ayant chacune une provenance différente :

La première, propre aux régions occidentales de l'ancien contient, aurait fourni le Chien terrier (*Canis terrarius*);

La seconde, appartenant aux régions chaudes et tropicales de l'ancien continent, répondrait au *Chien pariah* de l'Inde, — au *Chien Poë* des îles de l'Océan pacifique, — et au *Chien de la Nouvelle-Zélande*;

La troisième serait le *Chien des Patagons* et le *Chien de la Terre de Feu*, mais il reste certains doutes à leur égard, au moins pour ce qui concerne le dernier.

On pourrait rapprocher de ces Chiens, et en même temps des Mâtins, les DINGOS ou *Chien de l'Australie*, dont nous avons parlé séparément.

6. La dernière division comprend les MASTIFFS, *Bull-dogs* des Anglais ou *Dogues* et *Bouledogues* des naturalistes français. Ce sont les *Canes urcani* de M. H. Smith. Ces Chiens ont le museau court, comme tronqué; leur crâne est élevé dans la région cérébrale, presque excavé à la face; leurs sinus frontaux sont considérables; leurs lèvres sont plus ou moins pendantes; leur museau est raccourci et comme arrondi; ils ont la poitrine large; les reins forts et la queue droite. Ce sont des Animaux d'un caractère énergique, redoutable même. Tous sont originaires des grandes chaînes de montagnes, principalement de celles des régions tempérées de l'hémisphère boréal, mais uniquement de l'ancien continent. Il y en a de différentes dimensions. Voici les noms des principaux :

Dogue ou *Mastiff du Thibet* (*C. urcanus*, H. Smith), — *Dogue de forte race* (*C. f. anglicus*, Desm.), — *Dogue de Sumatra* (*C. f. Sumatrensis*, Blainv.), — *Dogue de Cuba*, — *Bouledogue* (*C. f. Molossus*, Desm.). — *Bull terrier*, — *Pug-dog*, — *Roquet*, appelé aussi *Doguin*, — *Carlin*, — *Dogue de Bologne* (*C. f. fricator*, Linné), — *petit Danois* (*C. f. variegatus*), — *Artois* ou *Islois*, *Lislois* et *Quatrevingts*, — *Chien d'Alicante* (*C. f. Andalusiæ*).

Genre Renard (*Vulpes*, Brisson). Au lieu de chasser pendant le jour comme le font les Loups, lorsque rien ne les inquiète, c'est de préférence pendant la nuit que les Renards se mettent en quête de leur proie, et leurs pupilles sont en fente verticale comme celle du Chat domestique et de quelques autres espèces de Félis. Ils se distinguent en outre par leur museau plus effilé, par leur front plus aplati et par la longueur un peu moindre de leur tube digestif. Ils ont aussi les dents un peu différentes, quoique toujours établies sur le même modèle que celles du Loup ou du Chien domestique, et constamment réparties suivant la même formule; les échancrures latérales de leurs incisives sont moins profondes et l'usure efface plutôt les figures en forme de trèfle qu'elles représentent; les canines sont plus effilées et les molaires, qui sont d'ailleurs moins épaisses, ont leurs tubercules plus relevés en pointes, ce qui implique un régime moins omnivore.

I. Les **Renards** proprement dits.

Ce groupe comprend, indépendamment du Renard ordinaire, plusieurs autres espèces dont les plus faciles à en distinguer sont le Renard d'Azara et le Renard tricolore, l'un et l'autre américains.

Le **Renard vulgaire** (*Vulpes vulgaris*, Brisson) a le pelage fauve plus ou moins vif en dessus, blanchâtre en dessous, avec la queue touffue, longue et terminée de blanc gris ou de noir. On nomme *Renard charbonnier*, la variété à queue terminée de noir; elle a aussi le ventre gris brun, c'est le *Vulpes alopex* de quelques auteurs. Une autre variété porte une sorte de croix brune sur le dos; elle est quelquefois indiquée sous le nom de *Vulpes crucigera*, comme formant une espèce à part, mais elle ne mérite pas cette distinction, et l'on ne peut pas davantage, suivant de Blainville, séparer le *Vulpes melanogaster* (Ch. Bonaparte) signalé en Italie.

Renard vulgaire, 1/10 de grand.

Le Renard, dont tout le monde connaît l'histoire, est encore commun en Europe. Il vit isolé, se cache une grande partie du jour dans les creux de rochers, dans quelque trou d'arbre ou ailleurs. Son repaire est souvent assez rapproché des fermes et des autres endroits où on élève les volailles, les Lapins, etc., dont il réussit très-aisément à se rendre maître. Son adresse lui a fait une grande réputation, et, à toutes les époques, il a passé pour un modèle de ruse et de finesse. Dans quelques pays, principalement en Écosse, sa poursuite donne lieu

à des chasses régulières, qui sont l'un des plaisirs des gens riches; mais, le plus habituellement, on le prend au piége, et, par suite, avec beaucoup moins d'appareil, l'important étant de mettre un terme à ses rapines. Sa peau a peu de prix et ne peut guère servir qu'à faire des tapis ou quelques grossières fourrures. Au contraire, celle de certains Renards américains est très-estimée.

Le Renard établit son domicile au milieu des bois ou dans les rochers, mais le moins loin possible des habitations rurales. Ordinairement, il choisit un terrier de Lapins, qu'il élargit à sa mesure, ou celui de quelque Blaireau qu'il a chassé en l'infectant de son urine. Il ne sort guère de cette retraite qu'au crépuscule ou pendant la nuit, et il y rentre dès que le jour commence à se montrer. Doué d'une vue excellente et d'un odorat très-fin, il ne lui est pas difficile de trouver dans ses chasses nocturnes le gîte des Animaux qui servent à sa nourriture. Souvent, il se met à l'affût pour les saisir; d'autrefois, il escalade les murailles, se fait petit et s'introduit dans les basses-cours. Il détruit beaucoup de gibier, et fait aussi une grande consommation de Poules, de Canards, de Lapins domestiques et d'autres Animaux de faibles dimensions. Quelques fruits sont aussi de son goût, les raisins, par exemple. Il mange encore des Reptiles, parfois des Insectes ou des Limaces, et, suivant les localités qu'il habite, il sait varier ses ruses et modifier son genre de vie. Les gens de la campagne lui font une guerre assidue.

Les Renards ne se rencontrent pas seulement en Europe; il y a en Asie, en Afrique et dans l'Amérique septentrionale des Animaux fort semblables, méritant le même nom, et qu'il est le plus souvent fort difficile de séparer de nos Renards comme espèces, quoiqu'ils montrent dans leur coloration, dans leur taille et surtout dans la beauté plus ou moins grande de leur fourrure, quelques variations en rapport avec les localités qu'ils habitent. Les Renards d'Algérie ont déjà les teintes un peu différentes de ceux d'Europe; et ceux de la région du Nil ont habituellement le poil moins beau. M. Ehrenberg considère ces derniers comme étant de trois espèces différentes qu'il indique par les noms suivants :

Canis niloticus (E. Geoffroy), de l'Égypte et du Dongola;

Canis famelicus (Cretzchmar), du Dongola;

Et *Canis pallidus* (Cretzschmar), aussi du Dongola.

Il y a également des Renards au Sénégal; quelques auteurs en signalent même au Cap.

Ceux du nord de l'Asie n'ont point été distingués des nôtres; mais, dans l'Himalaya, ils sont toujours un peu différents, ce qui les a fait séparer, sous le nom de *Vulpes himalaïcus*, par M. O'Gilby. L'Inde en nourrit aussi (*Vulpes Bengalensis*, Shaw, et *Vulpes Xanthura*, Gray); enfin l'on en signale jusque dans l'île de Ceylan. Il n'y en a ni aux îles de la Sonde, ni aux Philippines.

MM. Temminck et Schlegel ont reconnu des peaux du Renard ordinaire dans les collections faites au Japon par M. de Siebold.

Parmi les Renards de l'Amérique septentrionale, qui se rapprochent le plus de ceux de l'Europe, on doit distinguer le Renard rouge (*Vulpes fulvus* des auteurs), ainsi nommé à cause de sa couleur rougeâtre.

Ce Renard rouge paraît exister également dans les îles du Japon, dont la faune mammalogique nous montre un mélange si curieux d'Animaux européens ou nord-américains, associés à quelques espèces tout à fait particulières.

Le Renard tricolore (*Vulpes cinero-argenteus*), qu'on nomme aussi *Renard véloce*, est bien certainement une espèce à part. La forme lyrée de la partie frontale de son crâne fournit un bon caractère ostéologique pour le distinguer de tous les précédents, et ses couleurs ne sont pas non plus les mêmes. Son pelage est plus riche, et on en fait de belles fourrures. Voici comment ses couleurs sont distribuées : il a le dessus du corps gris noirâtre et la tête gris fauve; ses oreilles et les côtés de son cou sont roux vif; sa gorge et ses joues sont blanches; sa mâchoire inférieure est noire; son ventre est fauve, et sa queue est

également fauve, mais elle est glacée de noir, et le bout en est d'un noir foncé. Cette espèce n'est point connue ailleurs que dans l'Amérique septentrionale.

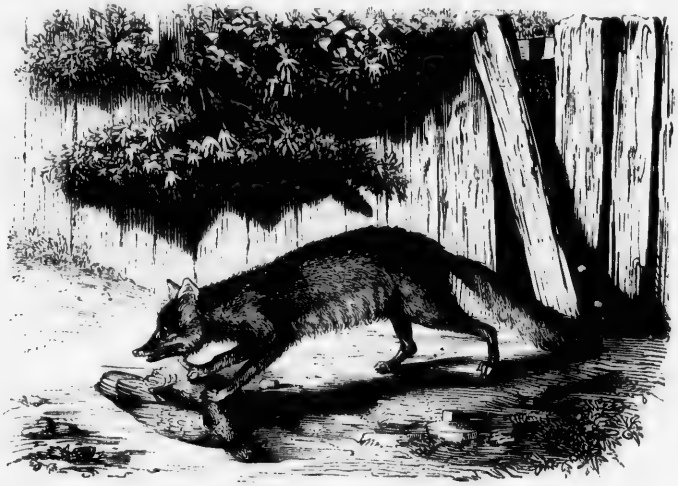

Renard tricolore, 1/10 de grand.

Le Renard d'Azara (*Vulpes Azaræ*, Neuwied), et quelques races ou espèces qui s'en distinguent difficilement, représentent, dans l'Amérique méridionale, le genre dont nous nous occupons.

Renard d'Azara, 1/10 de grand.

Quoique moins différent du vrai Renard par la forme de son crâne que le Renard Tricolore, l'Azara peut aisément en être séparé, et sa physionomie extérieure n'est pas tout à

fait la même. Ses habitudes n'offrent rien de bien particulier. On le voit dans le Brésil, dans la Guyane, au Pérou, au Chili et jusqu'en Patagonie. Les Animaux qu'on en rapproche n'ont pas encore été suffisamment caractérisés, et il s'élève à leur sujet les mêmes difficultés que pour les espèces établies sur les Renards africains ou asiatiques, ou pour les différentes sortes de Chacals. On en signale aux îles Chiloë, à la Terre de Feu et aux Malouines.

2. Les FENNECS sont des Renards à longues oreilles.

On n'en connaît qu'un, le RENARD FENNEC (*Canis Cerda*, Zimmermann), espèce de petite dimension, qui est à la fois remarquable par la grandeur considérable de ses oreilles et par sa couleur générale, qui est isabelle pâle; il a une tache fauve au-devant de chaque œil; la base et le bout de sa queue sont noirs.

Ce Fennec, dont quelques auteurs font, à l'exemple de Desmarest, un genre à part, est l'*Animal anonyme* de Buffon. C'est une curieuse espèce, qui vit en Afrique dans la région saharienne, et qui doit à ses énormes oreilles une grande finesse d'audition. On l'a signalé dans deux parties de cette vaste région, dans le Dongola et en Nubie d'une part, et d'autre part dans le Sahara barbaresque, au sud de Tunis et de Constantine. C'est Bruce qui l'a indiqué dans les dépendances méridionales de l'Algérie, et M. Zill l'y a retrouvé récemment.

Ce Renard fait la chasse aux petits Animaux qui fréquentent les sables du désert, et comme sa couleur diffère peu du sol sur lequel il vit, il lui est plus facile d'échapper à la vue du gibier dont il veut s'emparer. Il est encore rare dans les collections ; cependant on l'a possédé vivant à la Ménagerie de Paris. Le voyageur anglais Denham cite également le Fennec parmi les Animaux de l'Afrique centrale.

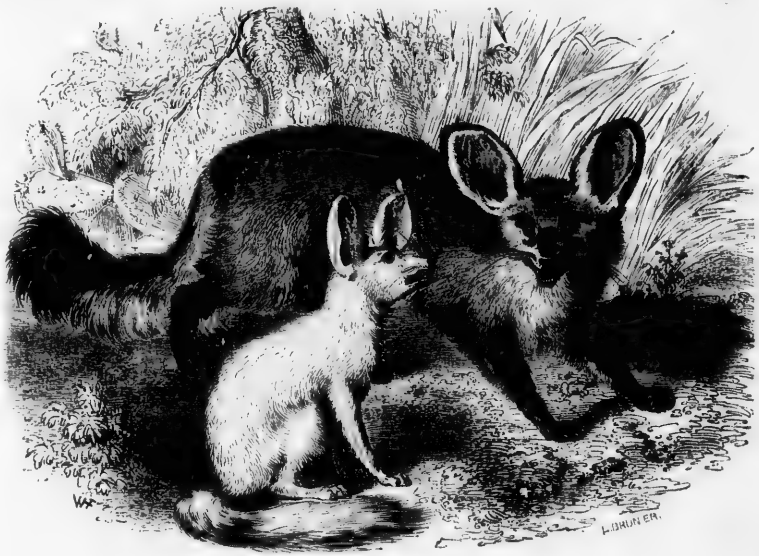

RENARD FENNEC et OTOCYON, 1/5 de grand.

GENRE OTOCYON (*Otocyon*, Lichtenstein) ou le genre *Agriodus* de M. Hamilton Smith Il ne comprend qu'une seule espèce propre à l'Afrique australe. Cette espèce joint aux caractères extérieurs des Renards et des Fennecs un système dentaire assez notablement différent du leur par le nombre. Chaque mâchoire présente, en effet, trois paires de tubercu leuses

ce qui ne se rencontre dans aucun autre Carnivore vivant, et la formule des molaires est ainsi portée à $\frac{7}{8}$; en outre, la carnassière inférieure a plus d'analogie avec celle de certains Viverridés qu'avec celle des Canis, ayant les trois pointes de sa partie antérieure disposées régulièrement en triangle. Le crâne est assez peu différent de celui du Renard tricolore; l'humérus est conformé comme chez les autres Canis, et les conques auditives sont presque aussi grandes que celles du Fennec, mais la couleur du pelage n'est pas aussi claire que chez ce dernier.

DENTITION DE L'OTOCYON, grand. nat.

L'OTOCYON AUX GRANDES OREILLES (*Otocyon megalotis*), dont Desmarest a, le premier, donné la description, est un Animal de l'Afrique australe; il a été découvert par Delalande dans le pays des Hottentots; il est plus haut sur jambes que les Renards; sa queue est moins longue, mais également touffue; son pelage est bien fourni et d'une couleur gris brunâtre, variée de fauve; sa taille dépasse un peu celle du Renard.

FAMILLE DES FÉLIDÉS

Le Chat que nous élevons dans nos maisons nous donne, sous un petit modèle, une représentation fort exacte de l'élégante, mais astucieuse et redoutable famille des Félis, qui comprend, indépendamment de certaines espèces fort semblables à celle que nous venons de citer ou assez peu supérieures en dimensions, les plus forts et les plus sanguinaires de tous les Animaux qui peuplent l'ancien et le nouveau continent. Le Lion, le Tigre, le Jaguar, la Panthère sont des Félis, tout aussi bien que le Chat sauvage et que les diverses races du Chat domestique.

Les différences de taille qui distinguent les unes des autres toutes ces espèces de Carnivores sont en rapport avec de très-légères particularités anatomiques, et toutes ont au fond la même organisation. Seulement leurs victimes changent suivant que leur force est plus considérable, ou, au contraire, moindre; car toutes elles ont recours aux mêmes ruses pour s'en rendre maîtres; elles les mettent à mort avec la même joie, presque toujours de la même manière et leurs armes sont toutes de la même nature. Les Félis ont les membres à la fois souples et robustes, terminés par des griffes rétractiles; leur langue est garnie de papilles cornées qui déchirent en léchant, et leurs mâchoires, qui sont plus courtes que celles des autres Animaux du même ordre, ont des dents molaires moins nombreuses, mais plus tranchantes. Il y a presque constamment quatre paires de ces molaires à la mâchoire supérieure, et trois à l'inférieure. La carnassière supérieure est plus grande que les autres; son bord externe paraît trilobé; son talon interne est médiocre et placé un peu en arrière de l'extrémité antérieure. Cette dent est suivie d'une tuberculeuse assez petite et transversale; la carnassière inférieure, quoique grande, est réduite à deux lames ou ailes en biseau, répondant aux deux pointes externes qui sont à la partie antérieure de celle de beaucoup d'autres Carnivores, et, le plus souvent, elle ne montre aucune

DENTS DU CHAT DOMESTIQUE, grand. nat.

s molaires est
le de certains

nd. nat.

l'une couleur

modèle, une
es Félis, qui
nous venons
guinaires de
le Tigre, le
les diverses

e Carnivores
ond la même
onsidérable,
s'en rendre
e manière et

grand. nat.

uite à deux
partie anté-
tre aucune

LION, JAGUAR, TIGRE ET ANTILOPE

(Groupe.)

trace du talon qui, d'habitude, termine en arrière la même dent et en constitue, dans beaucoup d'autres genres du même ordre, la portion la plus volumineuse. Le canal intestinal des Félis est assez court, et leur cœcum est petit, ce qui est encore en rapport avec leur goût pour la chair.

Ces Animaux ont des formes gracieuses; leur robe propre et lustrée ne le cède en éclat à celle d'aucun autre genre de la même classe; leurs sens sont bien développés, mais le plus parfait est le sens de l'ouïe. Réservés dans leur démarche, perfides dans leurs relations, les Félidés sont patients à l'excès, et moins sociables encore que la plupart des autres Carnivores. C'est surtout pendant la nuit, ou, s'il fait encore jour, dans les lieux les plus obscurs qu'ils saisissent leurs victimes. Chacun d'eux se rend isolément au point qu'il a choisi pour attendre sa proie. Celle-ci consiste généralement en Animaux herbivores d'une taille proportionnée à la propre force des Félis; aussi chaque espèce a-t-elle ses victimes de prédilection, les plus faibles s'attaquant aux Rongeurs, aux petits Singes ou aux jeunes Quadrupèdes qui commencent à s'éloigner de leurs parents, tandis que les plus grosses guettent les grands herbivores. La voix rauque ou retentissante de ces carnivores effraye les autres Animaux, et leurs yeux qui brillent dans l'obscurité contribuent encore à leur donner cette puissance qui fascine; les moustaches roides et si utiles pour le tact, dont leurs lèvres supérieures sont hérissées, ajoutent aussi aux moyens d'investigation que la nature a mis à leur disposition. Mais leurs armes les plus redoutables sont leurs canines, et surtout leurs ongles rétractiles : ceux-ci sont fortement arqués, comprimés et enchassés dans un rebord en capuchon qui les retient fixement sur la saillie cultriforme de la dernière phalange. Les pieds de devant ont cinq doigts ainsi armés, et ceux de derrière quatre seulement. La rétractilité empêche la partie terminale des griffes de s'user pendant la marche. Voici par suite de quel mécanisme : au lieu de porter à terre, comme cela a lieu chez les Chiens, les Ours, etc., la phalange onguéale se relève pendant le repos, par l'effet d'un mouvement de bascule qu'elle exécute sur l'extrémité de la phalange précédente, et sa partie basilaire se place latéralement à cette dernière, la pointe de l'ongle restant alors relevée et presque entièrement cachée sous les poils épais des pattes. C'est ainsi que le Chat fait patte de velours. Un ligament élastique, qui ne cède que sous la traction des tendons fléchisseurs des doigts, assure aux griffes cette position tant que l'Animal n'agit pas volontairement pour les étendre et les faire paraître en les portant en avant. C'est ce qui a lieu par suite du retour forcé de la dernière phalange à la position qu'elle occupe constamment chez les espèces dont les ongles ne sont pas rétractiles. Dans ce second temps, l'Animal peut lacérer à son gré les chairs sur lesquels il porte sa terrible patte, et chacun de ses ongles y trace un profond sillon qui met immédiatement la partie en sang.

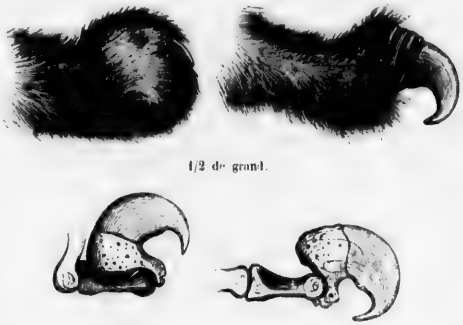

1/2 de grand.

Les Félis ou les Chats, grands et petits, s'éloignent encore des autres Carnivores par quelques caractères importants, et l'on trouve jusque dans leur dentition de lait une disposition qui leur est spéciale. Ces Animaux, qui ont alors trois paires de molaires supérieures comme les autres Carnivores, n'en ont que deux inférieurement, et leur première dentition est établie conformément à la formule suivante :

$$\frac{3}{3}\text{ inc. } \frac{1}{1}\text{ can. } \frac{3}{2}\text{ mol., dont } \frac{\text{1 av. mol. 1 carn. 1 tuberc.}}{\text{1 av. mol. 1 carn. 0 tuberc.}}$$

On ne connaît pas moins d'une soixantaine d'espèces de Félis dans la nature actuelle. Elles sont réparties entre les deux continents, de telle sorte que toutes celles que l'on trouve dans le nouveau sont différentes de celles qui habitent l'ancien, et que, dans ce dernier, les Félis d'Afrique sont pour la plupart différents de ceux qui vivent dans l'Asie. Ni Madagascar, ni l'Australie et les îles qui s'en rapprochent, n'ont fourni aucune espèce de Félis.

Quoique établies sur un fond commun d'organisation, ces espèces sont en général très-faciles à distinguer, si l'on tient compte des particularités offertes par la coloration de leur robe; par leurs yeux, dont les pupilles sont circulaires dans certains cas, ou, au contraire, verticales dans d'autres; par leur taille, etc. Les dents, quoique fort semblables dans la majorité d'entre elles, se prêtent aussi à quelques bonnes indications caractéristiques. C'est ainsi qu'il y a des Félis qui n'ont que $\frac{3}{3}$ molaires, au lieu de $\frac{4}{3}$; au contraire, une espèce fossile en avait $\frac{4}{4}$; d'autres, également fossiles, étaient remarquables par l'énorme développement de leurs canines supérieures, ici cultriformes; enfin les *Guépards* de l'Asie ou de l'Afrique sont encore plus faciles à séparer, puisqu'ils n'ont pas les ongles rétractiles comme le reste des Félis connus.

Les naturalistes ont tiré de toutes ces différences un parti avantageux pour la classification des nombreuses espèces de cette tribu; mais ils ont quelquefois multiplié un peu trop les coupes génériques dans lesquels ils les ont distribuées. N'ayant à parler ici que des espèces propres à la Faune actuelle, nous n'en admettrons que deux catégories : celle des *Félis*, ou espèces à ongles rétractiles, et celle des *Guépards*, ou espèces à ongles non rétractiles. L'étude paléontologique des Félis antédiluviens permettrait d'en ajouter deux autres : les *Machairodes* qui avaient les canines supérieures cultriformes, et les *Pseudélures* dont la mâchoire inférieure portait quatre paires de molaires. Nous laisserons les Lynx dans le genre des véritables Félis.

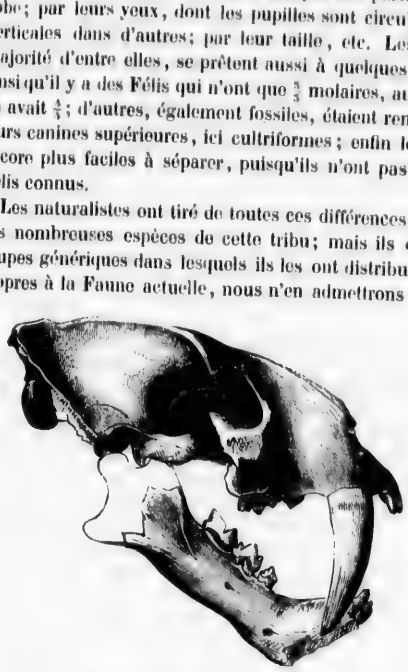

Crane de Machairode, trouvé fossile en Auvergne. 1/2 de grand.

Genre FÉLIS (*Felis*, Linné). Il comprend les espèces à ongles rétractiles. Ce sont incomparablement les plus nombreuses. Leur mode de distribution à la surface du globe permet de les partager en deux catégories principales, les unes étant particulières à l'ancien continent, et les autres à l'Amérique. Nous commencerons par celles de l'ancien continent.

1. *Félis de l'ancien continent.*

Félis Lion (*Felis Leo*, Linné). Le Lion est une grande espèce de Félis bien différente de toutes les autres par sa couleur fauve à peu près uniforme, par le flocon noir qui termine le bout de sa queue, ainsi que par la crinière plus ou moins forte et quelquefois noirâtre qui recouvre sa tête et ses épaules, mais dans le sexe mâle seulement. C'est, avec le Tigre, le plus grand des Animaux de ce genre; et comme il est plus haut que lui sur jambes et moins trapu, il paraît plus majestueux. Sa crinière, la manière dont il porte sa tête, sa physionomie grave, son air à la fois soucieux et réfléchi, mais d'apparence plus digne que chez les autres Félis, donnent au Lion une sorte de dignité et justifient presque l'idée plus élevée que nous nous faisons de son caractère, ainsi que la place que nous lui accordons en tête des plus nobles espèces animales. Les pompeuses descriptions qu'on a écrites de tout temps

et que Buffon a réussi à surpasser encore, ne semblent pas exagérées, et l'on se plaît à faire du Lion le plus redoutable et le plus magnanime des Animaux carnivores. Mais déjà la Lionne semble au-dessous de la dignité que nous accordons à son espèce, en ne jugeant celle-ci que d'après le sexe mâle : elle est moins belle que la Tigresse et elle en a, jusqu'à un certain point, les allures perfides; il semble qu'elle fasse tort à son mâle. A son tour, le prestige de celui-ci disparaîtra bientôt, si nous écoutons les récits des voyageurs qui ont pu observer les Lions en nature et qui les dépeignent comme de vulgaires larrons, se cachant pour surprendre leur proie, au lieu de l'attaquer de vive force, et se montrant tellement timides dans les occasions où ils devraient déployer du courage, que des femmes, des enfants même les mettent souvent en fuite, rien qu'en agitant des étoffes au-devant d'eux ou en poussant de grands cris. C'est, en effet, ce que l'on a constaté dans le nord aussi bien que dans le sud de l'Afrique, où le Lion est cependant plus redouté qu'en Asie. Mais il ne faudrait pas en conclure que ces Animaux ne sont pas à craindre, quoiqu'ils le soient évidemment moins que les Tigres ou les Panthères. Il y a donc un peu de fantaisie, ou, pour parler d'une manière plus digne d'un auteur aussi justement respecté, il y a beaucoup de magie dans la peinture que Buffon nous a laissée du roi des Animaux. La beauté du Lion; l'effroi que son rugissement inspire aux hommes, comme à la plupart des Quadrupèdes; les dommages qui accompagnent son apparition dans une contrée, et qui semblent être un impôt proportionné à sa puissance; la difficulté avec laquelle l'Homme se soustrait à sa fureur, ou en triomphe lorsque le Lion accepte le combat qu'on lui propose; les traits de reconnaissance qu'on rapporte à son sujet justifient pourtant une grande partie des choses singulières qui ont été écrites à propos de ce bel Animal; mais, à toutes les époques, le merveilleux s'est associé au vrai dans cette émouvante histoire, et les modernes ont souvent remplacé, par des fables nouvelles ou par de fausses interprétations, les assertions inexactes ou mensongères qu'ils ont pu relever dans les récits des anciens. Une bonne histoire du Lion reste encore à écrire; et malgré les excellentes observations des hommes courageux qui ont affronté cette espèce jusque dans ses repaires, comme Delgorgue, le lieutenant Gérard, etc; malgré les observations plus faciles, mais non moins utiles, des naturalistes ordinaires, il y a encore bien des détails à observer et, sans doute aussi, bien des préjugés à faire disparaître.

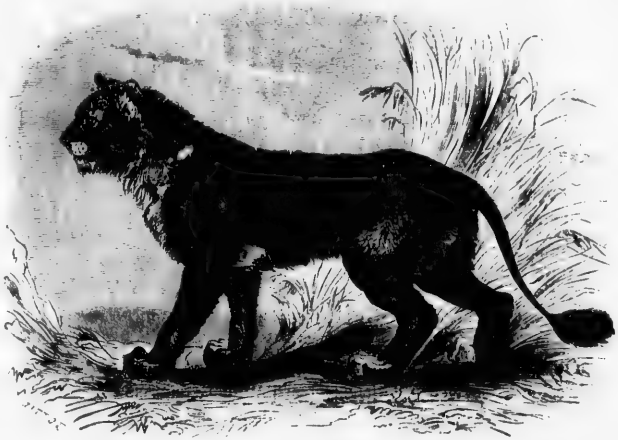

Lion de l'Inde. 1/20 de grand

Les Lions se nourrissent surtout d'Animaux ruminants. Les Antilopes et d'autres espèces du même ordre sont leur proie favorite dans les lieux déserts; les troupeaux de Bœufs et de Moutons les attirent souvent dans les pays fréquentés par les Hommes. Il est très-rare qu'ils attaquent ces derniers. Quoiqu'ayant la pupille ronde, ils participent cependant des qualités qui distinguent les Animaux nocturnes, et ils sont plus audacieux et plus sûrs d'eux-mêmes pendant la nuit. Le domaine de l'Homme, dont ils s'écartent pendant le jour, leur devient familier durant les ténèbres : « Le Lion ne balance point à saisir le Cheval attaché près du maître qui dort, ou le Bœuf fixé par les cornes aux roues d'un chariot habité, souvent même en dépit des Chiens trop tardifs à aboyer. Le cri des Hommes, la détonation du fusil ne réussissent pas à le chasser; mieux vaut l'usage du long fouet, dont la mèche le châtie et l'effraye par son éclat trop voisin. Mais que l'Homme change brusquement de rôle, qu'il blesse le Lion trop confiant dans les avantages que lui offre une obscurité plus ou moins complète, le Lion, alors, désappointé, honteux et penaud, se retire sans plus rien oser tenter. En effet, la partie est perdue pour lui : les Bœufs, solidement fixés, sont tous debout, incapables d'obéir à la peur qui les presse de fuir et les livre au Lion, les Chiens aboient, prêts à réclamer le voleur, et les Hommes ne dorment plus. Que la lune se démasque un instant, ou seulement que quelques étoiles vous désignent d'un rayon le Lion, dont le plan d'attaque échoue, tirez-le hardiment; confus, il partira. Ainsi ai-je fait, à dix pas, sur un Lion d'abord, suivi peu après de sa femelle. A défaut de toute autre arme sous la main, mon fusil double, chargé du n° 5, fit grogner et partir l'un et l'autre, sans qu'ils osassent témoigner autrement leur colère. Dans les contrées où, faute d'un gibier suffisant et facile, le Lion est réduit à convoiter, le jour, les troupeaux des habitants et à tenter d'en saisir quelque individu la nuit, son habitude est de faire plus d'un repas de sa proie. Pour peu que l'on prenne ses précautions et que l'Animal ait faim, il est assez aisé de l'avoir sous le coup de fusil ; il suffit de se poster à proximité des débris et d'y attendre patiemment que le maître paraisse. C'est d'ordinaire entre dix et onze heures de la nuit que l'espérance du chasseur se réalise : le Lion arrive lentement par le dessous du vent, et toute chance favorise l'Homme, si l'Animal n'a pas croisé la ligne de ses émanations; mais pas de bruit, pas un souffle inutile; que pas une feuille ne bouge, et, blessé sans aucun soupçon, l'Animal partira s'il n'est étendu mort. Si, au contraire, le Lion a deviné la présence du chasseur, qu'il l'ait entrevu, celui-ci court les plus grands risques. Cette fois, le Lion se considère maître de ce qu'il a conquis, et, d'ordinaire, il ne souffre pas de partage. Gare à l'Homme! que tout son sang-froid lui vienne en aide, qu'il n'ait pas la malheureuse idée de tergiverser, qu'il tienne bon, qu'il s'accroupisse. Cette mesure le sauvera peut-être de l'attaque, où le tir est si inexact et si difficile; et si l'Animal, dans son hésitation, se présente bien à découvert, que le coup parte et l'étende roide sur place, sinon le Lion sera le maître. Cependant, et c'est ici le lieu de le faire remarquer, il arrive quelquefois que, par un caprice inexplicable, généralement qualifié de générosité, le roi des Animaux ne tue pas l'Homme

Tête de Lion du Senaar, de face; 1/8 de grand.

res espèces
e Bœufs et
st très-rare
nt des qua-
sûrs d'eux-
jour, leur
val attaché
lé, souvent
on du fusil
e le châtie
rôle, qu'il
noins com-
ser tenter.
bout, inca-
ient, prêts
an instant,
n d'attaque
n d'abord,
sil double,
autrement
st réduit à

nd.

e. Gare à
ne idée de
e de l'at-
présente
e maître.
n caprice
l'Homme

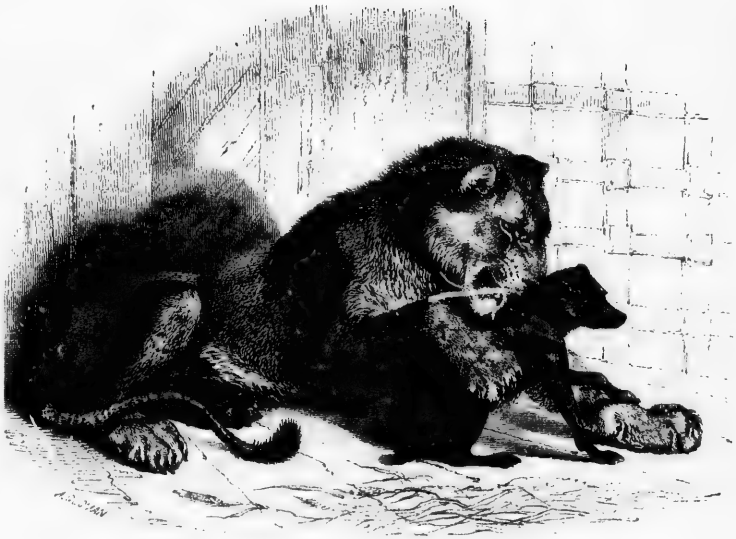

LIONNE.

qu'il tient sous lui, bien qu'il en ait été blessé le premier. Quelquefois il se contente de divers coups de dents qui brisent et broient les membres, ou d'un seul qui laboure la poitrine de quatre sillons. Il borne là sa vengeance et s'en va. J'ai connu un intrépide chasseur qui, deux fois en sept ans, avait été tenu de la sorte par un Lion blessé; la première lui avait valu deux fractures aux membres, la seconde six, sans compter les profonds stigmates laissés par les griffes sur maintes parties de son corps. Un autre, du nom de Vermaes, non moins intrépide, tenu plus d'une minute par une fameuse Lionne, en fut quitte pour quatre traces profondes des canines, glorieuses cicatrices qu'il me découvrit avec un air de vive satisfaction. » Ce passage est emprunté au *Voyage dans l'Afrique australe de Delegorgue.*

« Le Lion, dit encore cet intelligent voyageur, est plus pacifique et moins dangereux pour l'Homme qu'on ne se l'imagine généralement. Il arrive tous les jours que les Cafres, qui n'ont pas d'armes à feu, traversent avec leurs familles des espaces où circulent de ces Animaux, et pour ces hommes la présence du Lion n'est pas une cause d'effroi. Un ou plusieurs Lions bondissent à dix pas et se maintiennent à trente, les Cafres passent sans y prendre garde, et jamais je n'ai ouï parler d'accidents dont les Lions eussent été les auteurs sans provocation. Ces mêmes Cafres chassent-ils devant eux des Bœufs ou des Vaches, la question peut changer; je ne réponds pas des bêtes à corne, non plus que des propriétaires qui voudraient les protéger. Mais ici l'on peut voir encore que le Lion ne s'adresse pas directement à l'Homme. »

Tête de Lion du Sennaar, de profil, 1/8 de grand.

Les Lions sont répandus dans toute l'Afrique; il y en a depuis la région de l'Atlas et depuis l'Égypte jusqu'au cap de Bonne-Espérance, mais ils ne sont pas exactement semblables dans les différentes parties de ce continent. Leur crinière est plus claire ou plus noirâtre; les bouquets de poils des mâles que l'on voit aux plis des aines chez quelques races; la persistance presque constante des taches ombrées chez celle de la Sénégambie et plusieurs autres caractères encore ont engagé quelques auteurs à admettre qu'il y a diverses espèces parmi ces Animaux, comme ils l'ont aussi pensé à propos des Girafes, des Hippopotames, etc.; mais la science n'est pas encore suffisamment renseignée sur la valeur des caractères par lesquels les Mammifères que nous venons de citer et quelques autres encore diffèrent suivant les grands centres de populations qui entourent l'Afrique centrale. Cependant beaucoup d'autres genres sont certainement représentés dans chacun de ces centres par une ou plusieurs espèces dis-

tinctes, et il y a beaucoup moins d'Animaux communs aux diverses contrées de l'Afrique qu'on ne l'avait supposé jusque dans ces derniers temps. Les caractères qui séparent comme espèces les quadrupèdes africains de ceux qui habitent l'Inde ont, en général, une importance plus grande encore. Les Éléphants, les Rhinocéros, les Antilopes, les Bœufs, les Singes, en un mot, la plupart des Animaux mammifères qui constituent la Faune de l'Inde sont différents comme espèces, souvent aussi comme sous-genres de leurs représentants africains. Cependant, il y a, parmi les Carnivores, certaines espèces qui paraissent communes aux deux continents, et, parmi ces espèces, nous désignerons principalement le Lion, quelques autres Félidés ayant de moindres dimensions, l'Hyène rayée, le Ratel, le Chacal et la Panthère. Mais on a déjà réussi à trouver entre plusieurs de ces Animaux, supposés identiques en Asie et en Afrique, certaines différences qui en font au moins des races à part, et, comme la limite entre les races naturelles et les véritables espèces est toujours fort difficile à établir, certains auteurs tranchent la difficulté en admettant, dans tous les cas, une différence spécifique. C'est aussi ce qu'ils ont fait pour les Mammifères terrestres de l'Amérique septentrionale comparés à ceux des régions arctiques de l'ancien continent. Quelque satisfaisantes que soient ces distinctions, il faut bien avouer cependant que, pour ce qui regarde certaines de ces espèces, comme le Castor, le Renne, le Glouton, l'Isatis, dans un cas; l'Hyène, le Chacal, la Panthère, etc., dans l'autre, la théorie supplée à ce que les observations laissent encore à désirer, et qu'en cette occasion comme dans beaucoup d'autres, la loi à laquelle on est arrivé paraît avoir plus de crédit dans la science qu'elle n'en a peut-être de réalité dans la nature.

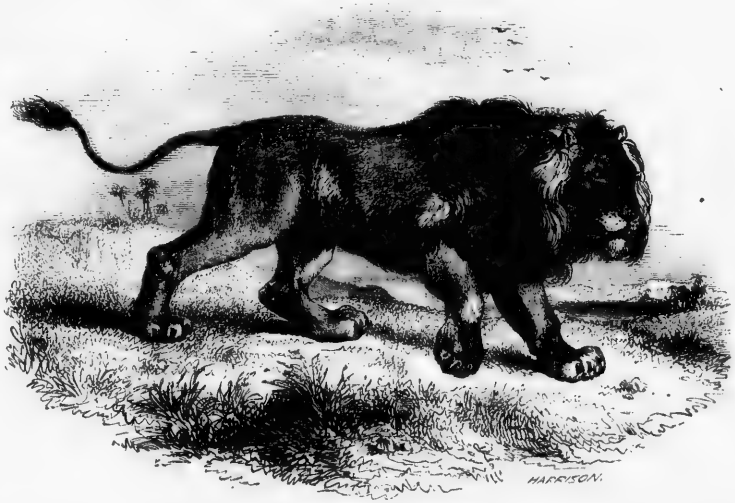

Lion de Barbarie, 1/23 de grand.

Pour ce qui concerne le Lion de l'Inde comparé à celui de l'Afrique, cette distinction spécifique peut être soutenue. Certains auteurs admettent qu'il y a un *Leo asiaticus* et un *Leo africanus*, comme il y a un *Elephas asiaticus* et un *Elephas africanus*; mais l'uniformité des caractères félins était loin de comporter des différences aussi intenses que celles qui séparent ces deux espèces de Proboscidiens; elles sont, au contraire, assez faibles pour ne justifier autre chose, aux yeux de beaucoup de naturalistes, qu'une simple distinction de race. Le

Lion de l'Inde, qui diffère d'ailleurs peu de celui de la Perse et de l'Arabie, a simplement les formes un peu plus courtes que celui d'Afrique; sa crinière est moins forte, parfois même presque nulle; il n'a pas de bouquets de longs poils aux plis des aines, ni aux aisselles, et le flocon terminal de sa queue est plus fort. Toutefois, la dénomination de Lion lui convient parfaitement, et s'il est facile de reconnaître que le prétendu Lion d'Amérique ou le Cougouar ne la mérite pas, on ne saurait la refuser à celui de l'Inde.

Mais ce qui rend cette distinction moins certaine, c'est qu'il a existé autrefois dans une partie de l'Europe orientale, aujourd'hui dépendante de la Turquie, des Lions qui, peut-être, étaient intermédiaires à ceux du nord de l'Afrique et de l'Asie occidentale. Ces Lions d'Europe, qui n'étaient pas encore anéantis du temps d'Alexandre, ou qui étaient tout ou moins devenus fort rares, avaient inquiété Xénophon lors de la retraite des dix mille. On lit, en effet, dans Hérodote, que, lorsque l'armée de Xerxès traversa la Peonie, qui faisait partie de la Macédoine, les Chameaux nombreux qui servaient au transport des bagages attirèrent les bêtes féroces, et que les Lions, descendus des montagnes pendant la nuit, attaquèrent les Chameaux, mais sans toucher ni aux autres bêtes de somme, ni aux Hommes. Il ne paraît pas que ces Lions se soient jamais étendus plus à l'ouest, et aucune indication paléontologique, ni archéologique, n'a prouvé, quoi qu'on en ait pu dire, qu'il y en ait eu jadis en Germanie, dans les Gaules, ou en Italie et en Espagne. On trouve bien dans les dépôts fossilifères de quelques-unes de nos cavernes des ossements qu'il est encore impossible de distinguer de la Panthère, mais ceux qui sont comparables au Lion sont plus forts que ceux de cet Animal, plus analogues aux os de Tigre et de Jaguar par les proportions, et leur ensemble indique bien évidemment une espèce à part, espèce aujourd'hui éteinte et à laquelle ne se rapporte aucun document historique. C'est le *Felis spelœa* des naturalistes, qui vivait précisément dans les localités européennes que nous venons de signaler comme n'ayant jamais nourri de véritables Lions.

Lacépède, G. et F. Cuvier, et plus récemment divers autres naturalistes ont donné des détails plus ou moins circonstanciés sur les Lions tels qu'on les observe dans nos ménageries. On sait que les Lionnes reproduisent parfois en captivité. Lacépède a constaté que cette espèce portait cent dix jours, ce qui a été vérifié plus récemment par M. H. Bouteille sur le couple de Lions qu'il a pu étudier à Grenoble. L'éducation de ces Animaux est difficile; soit qu'on les ait pris à l'état sauvage, soit qu'ils proviennent de femelles captives, ils meurent le plus souvent à l'époque de leur seconde dentition. Les nouveau-nés se ressemblent, quel que soit leur sexe : ils ont le pelage roux grisâtre, comme duveteux, et marqué d'un assez grand nombre de petites bandes transversales assez distinctes sur chaque côté du corps. A ces bandes s'ajoute une ligne noirâtre régnant tout le long de l'épine dorsale. La queue n'a pas encore de pinceau; elle est d'abord longue de six pouces et le corps de douze. La taille est celle d'un jeune Chien. A trois ans, la crinière du mâle commence à pousser et l'âge adulte paraît commencer à cinq ou six. On assure que la durée totale de la vie du Lion est de quarante ans. (*Pl. XXIV et XXX.*)

Félis Tigre (*Felis Tigris*, Linné). Le vrai Tigre ou Tigre royal, qu'il ne faut pas confondre avec les espèces mouchetées de la même tribu, telles que la Panthère, l'Once, etc., est un Animal exclusivement asiatique, qui vit dans les îles de Java et de Sumatra, dans toute l'Inde continentale, dans l'empire chinois et jusqu'en Sibérie. Quelques exemplaires arrivent jusqu'aux confins de l'Europe, et M. Nodmann rapporte qu'en 1835 un Tigre de forte taille a été tué auprès de Tiflis.

Le Tigre est à peu près aussi grand que le Lion, mais il a la robe plus élégante. Le jaune fauve de son dos et de ses flancs, le blanc pur de ses joues, de sa gorge et de ses parties inférieures sont constamment relevés par des bandes noires en zébrures, qui n'ont rien d'analogue avec ce que l'on voit dans les autres Félis. La queue est longue et annelée; la tête et le dos manquent de crinière. La forme générale diffère d'ailleurs notablement de celle

du Lion; la tête, plus petite et moins relevée, est plus arquée sur le front, et l'on retrouve dans la conformation du crâne les raisons de cette particularité; les membres sont moins élevés, mais beaucoup plus robustes, et les os qui les soutiennent ont plus d'épaisseur; ce qui permet de distinguer, même sur le squelette, les débris provenant du Tigre d'avec leurs analogues chez le Lion. La démarche est aussi différente. C'est l'élégance plutôt que la noblesse qui fait le trait distinctif du Tigre, et il y a dans ses allures une obliquité, une sorte de perfidie qui inspirent de la terreur; c'est, en effet, un Animal plus sanguinaire que le Lion, et son appétit pour le sang aussi bien que l'état de guerre qui lui est habituel le rendent extrêmement dangereux. Non-seulement le Tigre attaque les plus grands Animaux de nos troupeaux, mais il lutte avec avantage contre la plupart des espèces sauvages, et l'Éléphant serait le seul qu'il eût à redouter, si la civilisation n'avait imaginé tant d'armes meurtrières, devant lesquelles la force, les ruses et la fureur du Tigre deviennent impuissantes. La terrible réputation qu'on a faite aux Tigres n'est donc que trop méritée, et chaque année des centaines de Malais, de Chinois et d'Indous sont encore ravis et égorgés par ces Animaux. Le Tigre tue parce qu'il a besoin d'assurer son alimentation, qui consiste presque uniquement en chair palpitante et en sang; il tue aussi pour sa propre conservation, parce qu'il n'a pas d'ennemi plus redoutable que l'Homme. Pourtant, son caractère n'est pas absolument intraitable, car, sous l'influence de la captivité et moyennant certains traitements, il peut devenir confiant et affectueux au point de se laisser caresser, quelquefois même molester par les dompteurs énergiques qui ont osé l'approcher. C'est ce dont on a vu de tout temps, dans l'Inde aussi bien qu'en Europe, d'assez nombreux exemples. Les Tigres pris jeunes se prêtent mieux que les autres à ce genre d'éducation.

Tête d'un jeune Tigre.

Les femelles de cette espèce donnent à leurs petits les soins les plus empressés. Ceux-ci sont moins fauves que les adultes et leurs bandes sont moins assurées.

Quoique le Tigre diffère du Lion par ses caractères ostéologiques autant que par son apparence extérieure, et malgré les sentiments antipathiques que l'on attribue au naturel de ces deux redoutables Carnivores, on a réussi, dans une ménagerie anglaise, à en obtenir un produit mixte. En effet, un Lion, qu'on avait placé dans la même cage qu'une Tigresse, n'a pas tardé à s'en rapprocher, et leur hybride doit être inscrit parmi les plus curieux qu'on ait encore acquis. Voici comment les journaux scientifiques de l'époque ont rapporté ce fait. Le mâle était un Lion, né en ménagerie d'un Lion de Barbarie et d'une Lionne du Sénégal, et la femelle une Tigresse originaire de Calcutta. L'un et l'autre vécurent amicalement jusqu'à l'âge de deux ans, époque à laquelle la Tigresse devint pleine, et mit bas, le 24 octobre 1824, à Windsor, deux mâles et une femelle; la mère ayant négligé ses petits, ils furent confiés à une Chienne de la race des *Terriers*, mais ils moururent avant un an. La seconde parturition eut lieu à Clapham, le 22 avril 1825; les petits vécurent peu de temps, bien que la mère les allaitât avec soin, ainsi que cela eut également lieu par la suite. Une troisième portée vit le jour à Édimbourg, le 21 décembre 1826. Pour la cinquième fois, la Tigresse mit bas dans le Jardin Zoologique de Liverpool, le 19 juillet 1833. Cette fois, elle eut deux jeunes mâles et une femelle, qui vivaient encore en 1836. Moins rayés que les vrais Tigres, ces hybrides l'étaient plus que ne le sont les Lionceaux, et, sous ce rapport, leur robe tenait à peu près le milieu entre celle des deux espèces dont ils descendaient. On peut les caractériser assez exactement en disant qu'ils avaient d'une manière permanente, et avec une intensité qui rappelait la coloration du Tigre, la livrée qui n'existe chez le Lion que d'une manière tran-

n retrouve
ont moins
isseur; ce
avec leurs
ôt que la
une sorte
ire que le
abituel le
nimaux de
avages, et
t d'armes
t impuis-
héritée, et
et égorgés
ui consiste

RE.

e par son
naturel de
obtenir un
resse, n'a
qu'on ait
é ce fait.
Sénégal,
nt jusqu'à
bre 1824,
confiés à
arturition
mère les
rtée vit le
bas dans
nes mâles
hybrides
peu près
ser assez
ensité qui
ère tran-

PL. XX.

TIGRE ROYAL *Felis tigris*
DU BENGALE (♂)

TIGRE ROYAL (Felis tigris)

du Bengale.

TIGRESSE.

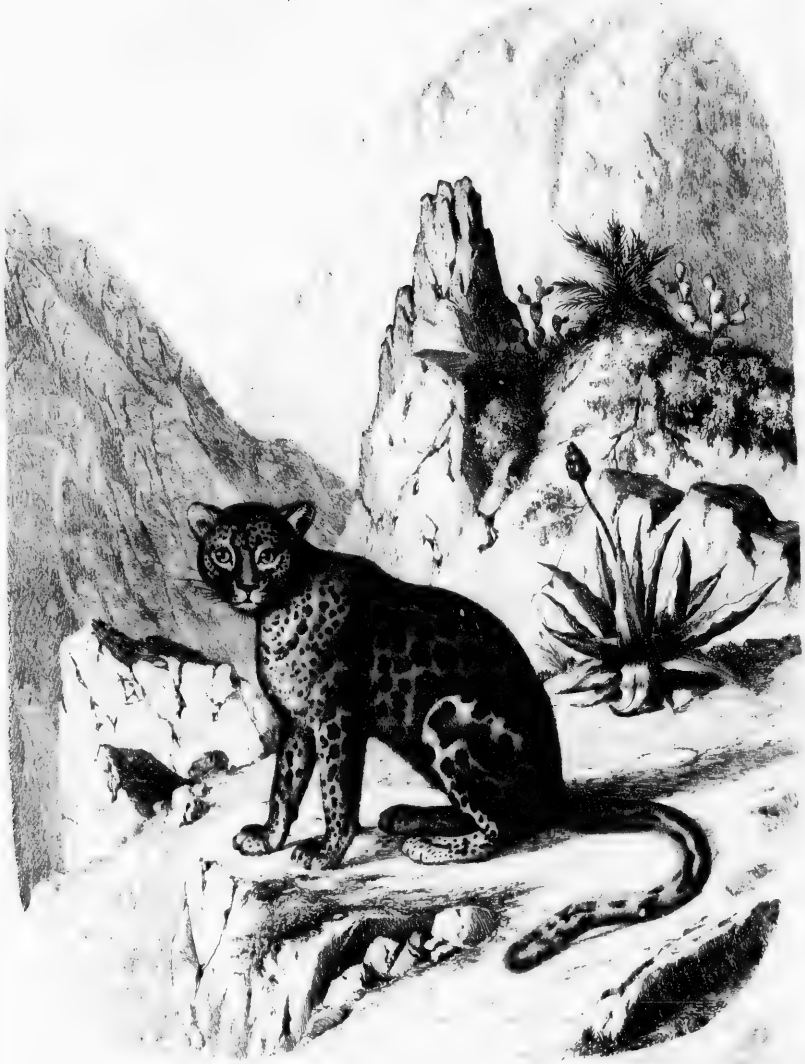

PANTHERE [illegible]

D'AFRIQUE [illegible]

sitoire et pendant le premier âge seulement. Leur physionomie tenait également de celle des deux espèces. (*Pl. XX.*)

Félis Panthère (*Felis pardus*. Linné). Les Panthères sont grandes et redoutables, quoique inférieures en dimensions au Lion et au Tigre. Leur pelage est en dessus d'un jaune plus ou moins vif et en dessous d'un blanc pur; leur robe est marquée d'un nombre considérable de taches noires plus petites sur la tête, plus fortes au dos et aux flancs, où elles sont en rose, c'est-à-dire associées circulairement au nombre de cinq ou six. Il y a de chaque côté six ou sept rangées de ces taches en rose, et quelquefois jusqu'à neuf ou dix; celles des membres sont irrégulièrement réparties, et les anneaux que forment celles de la queue ne sont pas parfaits. Les Animaux auxquels cette description convient sont plus ou moins nombreux dans les diverses contrées de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au Cap, et il y en a aussi dans la plus grande partie de l'Asie. Dans ce dernier continent, quelques Panthères arrivent jusqu'aux pays qui touchent à l'Europe. Ainsi M. Nordmann nous apprend qu'il y en a dans les provinces asiatiques qui avoisinent le Caucase. De temps en temps on en tue sur le versant méridional de l'Alchalzyr, et on les dit communes sur les bords de l'Araxe. Pallas assure même qu'il y en a dans le Caucase proprement dit. Leur existence en Perse ne fait aucun doute ; elles y sont même assez répandues. (*Pl. XVIII.*)

L'Europe occidentale a nourri jadis des Panthères. On a trouvé leurs ossements dans plusieurs parties de la France, principalement dans les cavernes; elles y sont aujourd'hui fossiles avec les grands Ours et les Hyènes.

Indépendamment des Panthères propres à l'Asie continentale, il y a aussi des Animaux de cette espèce à Java et à Sumatra. La première de ces îles fournit assez abondamment une variété mélanienne connue sous le nom de *Panthère noire*, qui a été décrite à tort par plusieurs auteurs comme constituant une espèce à part à laquelle on a donné, d'après Péron, la dénomination de *Felis melas*.

Toutefois, il n'est pas certain que les Animaux réunis par les naturalistes modernes sous le nom de *Panthères* ne constituent qu'une seule espèce, et certaines différences observées dans la coloration de ces Carnivores, soit dans leur teinte générale, soit dans le nombre de leurs taches, etc., ont fait admettre qu'ils formaient deux ou trois espèces différentes; l'une serait la vraie Panthère; une autre le Léopard (*Felis Leopardus*), et une troisième répondrait au *Felis palearia* de F. Cuvier.

Le Léopard, qu'on décrit souvent comme distinct, n'est pas admis comme tel par tous les mammalogistes; et, jusqu'à ce jour, il a été difficile de lui assigner d'autre caractère que celui du plus grand nombre des taches en rose, ce qui paraîtra insuffisant, s'il est vrai qu'il existe des individus qui sont dans une condition intermédiaire à ces Léopards et aux véritables Panthères.

Les Panthères reçoivent des fourreurs le nom de Tigre d'Afrique; mais, à vrai dire, ce ne sont pas des Tigres, et ce nom, qui ne convient pas davantage aux Jaguars ou prétendus Tigres d'Amérique, doit être réservé pour l'espèce asiatique, dont la peau est marquée de bandes noires, c'est-à-dire pour le *Felis Tigris* des naturalistes.

Le caractère des Panthères est cruel et leur chasse offre souvent plus de dangers que celle du Lion, à cause de la facilité avec laquelle elles grimpent aux arbres pour y poursuivre leurs ennemis. Leur corps est habituellement long de 3 pieds et leur queue a une dimension un peu moindre; elles sont souples dans leurs mouvements très-irritables et perfides dans leurs attaques. Quoiqu'elles aient les pupilles rondes, leur genre de vie est principalement nocturne, et c'est pendant l'obscurité qu'elles viennent rôder auprès des habitations ou dans les lieux où l'on tient les troupeaux.

Le Félis Once (*Felis Uncia*, Gmel.), dont Buffon a donné une bonne description, est une espèce de Panthère propre aux régions septentrionales de l'Asie, qui se distingue de la précédente par un pelage plus fourni, plutôt gris de lin que fauve, ayant les taches en

rose moins nombreuses, plus fortes et d'une teinte moins intense. Nous en donnons, dans cet ouvrage, une figure coloriée d'après le magnifique exemplaire empaillé que possède le Muséum de Paris. En 1830, M. Ehrenberg a publié de très-bons renseignements sur cette espèce, qu'il appelle *Felis Irbis*. (*Pl. XXI.*)

Le Félis longibande (*Felis macroscelis*, Temminck) est un Félis un peu moins grand, mais encore assez fort, qui établit le passage entre les Panthères et les espèces américaines, dont nous parlerons sous le nom d'Ocelot. Son pelage est gris jaunâtre marqué de taches noires en rose, décomposées et allongées en bandes étroites et obliques; son corps a **0,97** et sa queue **0,86**. Cet Animal n'attaque pas l'Homme, mais il cherche autant que possible à s'approcher de ses habitations, parce qu'il y trouve, au moyen des volailles et des jeunes Quadrupèdes domestiques, une nourriture plus facile. Il se tient de préférence sur les arbres, loge entre leurs branches et donne aussi la chasse aux petits Animaux d'espèce sauvage qui se trouvent à sa portée. On ne le connaît qu'à Java et à Sumatra. C'est à tort qu'on l'a comparé au véritable Tigre. Indépendamment du nom sous lequel nous l'inscrivons ici, il en porte plusieurs autres : *Felis nebulosa*, *F. Diardi*, etc.

Félis serval (*Felis Serval*, Schreb.). Le *Serval*, *Chat pard* ou *Chat Tigre*, est une espèce africaine ayant le corps long de **0,75** à peu près et la queue de **0,24**. Assez élevée sur jambes, fauve, un peu foncé en dessus, blanchâtre en dessous et mouchetée sur tout le corps de taches noires, pleines, qui s'allongent en bandes étroites sur les épaules, aux bras et à la queue.

Le Serval habite les lieux boisés et se rencontre au Cap, en Sénégambie, ainsi qu'en Algérie. Il y en a aussi dans les parties orientales de l'Afrique. C'est un Animal intraitable, élégant dans ses formes, qui donne la chasse aux Oiseaux et aux petits Mammifères de l'ordre des Rongeurs, ainsi qu'à certaines espèces de Singes qu'il poursuit jusque sur les arbres.

Il est représenté en Asie dans la région himalayenne par le Félis viverrin (*Felis viverrina*, Bennett, ou *Felis viverriceps*, Hodgson), qui est moins élancé et dont les taches moins foncées que celles du vrai Serval reposent sur un fond un peu plus obscur et teinté de couleur cannelle.

Félis de Sumatra, 1/9 de grand.

L'Asie produit quelques autres Félis d'une dimension encore moindre, et que l'on ne peut comparer sous ce rapport qu'aux Chats domestiques ordinaires.

Tels sont entre autres le Chat de Sumatra (*Felis Sumatrana*, Horsfield), dont la robe est fort élégante; le Chat de Java (*Felis Javanensis*, Desmarest); le Chat du Népaul (*Felis torquata*, Fréd. Cuvier); le Chat rubigineux (*Felis rubiginosa*, Is. Geoffroy), et quelques autres encore. Ceux-ci sont de l'Asie continentale.

Une espèce plus différente par ses caractères et qui devrait cons-

. *ONCE* [illegible]

D'ASIE [illegible]

tit
He

vé

lar
tot
au
ra

on
tei
tro
de
reg
le

no
rat
do
un
la
pu
co

au
as
qu
qu
no

da
d'I
le

plu
éle

tituer un sous-genre à elle seule, est le FÉLIS PLANICEPS (*Felis planiceps*, Vigors et Horsfield), de Sumatra et de Bornéo.

FÉLIS PLANICEPS, grand. na.

Sa tête est plus longue que celle des autres Animaux du même genre, et sa première fausse molaire supérieure a deux racines au lieu d'une. Le Planiceps est à peu près grand comme le Chat domestique, mais il a la queue plus courte. Son pelage est gris ferrugineux en dessus et sur les pattes, glacé de blanchâtre sur le dos; une courte bande blanche se voit de chaque côté de son nez et sous ses yeux; ses joues sont blanches avec deux bandes rousses; ses lèvres, sa gorge, le devant de son cou et sa poitrine sont blancs; le ventre est gris blanc tacheté de roux.

Nous donnerons au groupe formé par le Félis planiceps le nom d'AILURIN.

D'autres espèces ont le pelage uniforme ou à peu près; elles conduisent des Servals aux véritables Chats et aux Lynx; l'une d'elles,

Le FÉLIS CHAUS (*Felis Chaus*, Guldensted), est répandue dans la vallée du Nil et dans les landes boisées qui environnent la mer Caspienne ou les fleuves qui s'y jettent. Sa longueur totale est de 90 centimètres, dont 23 pour la queue seule. Son pelage est gris fauve, sauf aux parties inférieures; sa queue est terminée de noir; ses oreilles ont un petit pinceau qui rappelle celui des Lynx. Son caractère est des plus farouches.

Le FÉLIS BOTTÉ (*Felis caligata*, Temminck) est un peu moindre que le Chaus, avec lequel on le confond souvent, et il a la queue plus longue. Sa couleur générale est fauve avec des teintes grises sur le dessus et blanchâtre en dessous; le bout de sa queue est noir. On le trouve dans toute l'Afrique, et beaucoup d'auteurs ont pensé qu'il ne fallait pas en distinguer des Félis en effet très-analogues qui habitent l'Asie méridionale; mais ceux-ci ont aussi été regardés comme étant d'une autre espèce, ils constituent le *Chat à oreilles rousses* de F. Cuvier; le *Felis Jacquemontii* de M. Is. Geoffroy, et le *Felis erythrotis* décrit par M. Hodgson.

Le FÉLIS CHAT (*Felis Catus*, Linné), ou le Chat sauvage de nos forêts de l'Europe et du nord de l'Asie, est un peu plus gros que le Chat domestique ordinaire, plus robuste, d'une coloration plus régulière et plus chaudement vêtu. Il est en grande partie gris jaunâtre marqué sur le dos d'une ligne longitudinale foncée, de laquelle partent des bandes transversales en zébrures; une courte bande part de l'angle interne des yeux et traverse les joues; les lèvres sont noires; la queue est annelée de noir et son extrémité est de cette dernière couleur; les yeux ont les pupilles à contraction verticale; les oreilles sont de la couleur du corps, au lieu d'être rousses comme dans les Chats bottés. (*Pl. XVII.*)

Cette espèce s'est conservée dans un assez grand nombre de forêts; elle donne la chasse aux Oiseaux et aux petits Mammifères, tels que les Lapins, les Rats, etc. Elle se croise assez fréquemment avec nos variétés domestiques, et c'est, assure-t-on, de ce rapprochement qu'est provenu le Chat tigré des habitations, dont les bandes latérales sont bien plus accusées que celles des exemplaires sauvages. On tue encore des Chats sauvages dans un assez grand nombre de nos départements.

Le Chat sauvage de l'Algérie paraît former une espèce à part, ayant une certaine analogie dans ses couleurs avec le *Felis caligata*, mais de taille un peu inférieure au Chat sauvage d'Europe et à poil moins fourni. M. Is. Geoffroy lui a donné, dans les collections du Muséum, le nom de FÉLIS LYBIEN (*Felis libyca*).

Le FÉLIS CAFRE (*Felis cafra*, Desm.) n'a pas le pelage plus riche mais ses zébrures sont plus marquées; le fond de sa coloration tire davantage au gris brun, et c'est un Animal plus élevé sur pattes. Sa variété noire a été décrite à tort comme une espèce véritable sous le nom

de *Felis obscura*, Desm. Ce Félis habite la Cafrerie et quelques autres parties de l'Afrique australe.

FÉLIS CAFRE, 1/8 de grand.

Une autre espèce africaine, ayant de l'analogie avec nos Chats domestiques, est le FÉLIS GANTÉ (*Felis maniculata*, Temminck; *Felis dongolana*, Ehrenberg, etc.), dont le pelage plus pâle indique un habitant de la région saharienne. Il a cependant les barres des joues et des avant-bras qui distinguent les espèces de ce petit groupe, et l'on voit sur son tronc une indication des bandes latérales propres au Chat sauvage d'Europe et au Chat de Cafrerie. Sa taille et ses allures sont en tout semblables à celles des Chats domestiques, qu'on nomme *Chats d'Espagne* ou *Chats tigrés*, et M. Temminck ne doute pas qu'il ne soit la principale souche des Animaux de ce genre que nous élevons dans nos demeures.

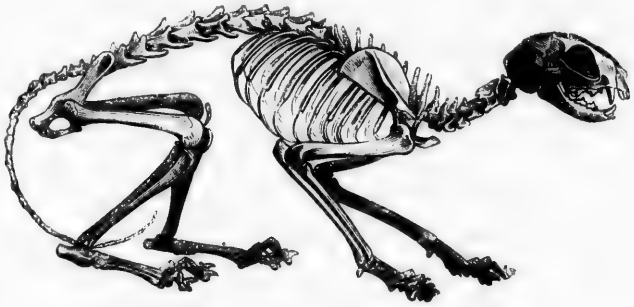

SQUELETTE DE CHAT DOMESTIQUE, 1/4 de grand.

Antérieurement à la publication du travail de M. Temminck, on attribuait assez généralement les *Chats domestiques* à l'espèce sauvage des forêts européennes; mais ils sont, dans certains cas, plus petits, ou bien, comme le *Chat des Chartreux* ou *Chat de Perse* et le *Chat d'Angora*, ils ont une apparence assez différente. D'ailleurs, M. Temminck ne nie pas que

e l'Afrique

e Félis
age plus
s et des
ne indi-
Sa taille
e *Chats*
souche

nérale-
, dans
e *Chat*
as que

JAGUAR (Felis onça)
d Amérique.

JAGUAR (Felis onça)
d'Amérique.

JAGUAR (*Felis onca*)
DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE (♂)

plusieurs espèces sauvages aient pu fournir des races à la domestication, et, sous ce rapport, sa manière de voir se rapproche de celle de Pallas, pour qui le *Felis manul* de la Tartarie était la souche des Chats à longs poils, que l'on appelle Chats d'Angora.

Aux races domestiques énumérées ci-dessus, il faut ajouter le *Chat de Chine* et le *Chat du Japon*.

On a constaté que la plupart des momies de Chats, qui sont enfouies dans les catacombes de l'Égypte, ont tous les caractères ostéologiques du *Felis maniculata*. Quelques-unes se rapportent cependant au *Felis caligata* (le *Bubastes* d'Hasselquist), qui paraît avoir été domestique chez les anciens Égyptiens, et de Blainville croit même avoir connu dans une tête, également momifiée, un véritable Chaus.

2. *Espèces particulières à l'Amérique.*

Aucune des espèces de Félis, que nous venons de signaler ne se retrouve ni dans l'Amérique méridionale, ni même dans l'Amérique septentrionale.

Dans les deux continents qui composent le Nouveau-Monde, nous trouvons d'autres Animaux de ce genre : les uns, comparables au Tigre, au Lion et à la Panthère, quoique toujours inférieurs en dimensions; les autres, de taille moyenne comme la plupart de ceux que nous avons déjà décrits, et quelques autres qui sont encore plus petits, et que l'on peut comparer, sous le même rapport, au Chat domestique ou à certains petits Félis propres à l'ancien monde. C'est ce qui ressortira, d'une manière plus évidente, des détails dans lesquels nous allons entrer au sujet de ces Animaux.

Félis Jaguar (*Felis Onça*, Linné). Le *Jaguar* est le plus redoutable de tous les Mammifères américains; plus fort que la Panthère, à laquelle il ressemble par son pelage tacheté, il a presque la vigueur du Tigre. C'est un Animal très-sanguinaire, qui attaque souvent l'Homme. Il étend ses ravages sur presque toute l'Amérique méridionale, et sur une grande partie des contrées qui occupent le midi de l'Amérique septentrionale. Le Jaguar vit dans les bois, principalement dans les endroits marécageux, ou que traversent de grands fleuves. Les Animaux d'origine domestique, tels que les Chevaux, les Bœufs, etc., qui sont redevenus libres en Amérique, et qui sont si nombreux presque partout, lui fournissent sa pâture la plus habituelle; mais lorsqu'ils viennent à lui manquer, il s'attaque à d'autres espèces, saisit même des Caïmans ou, à l'occasion, diverses sortes de Poissons. Sa fourrure est aussi belle que celle des Tigres ou des Panthères. Elle est fauve, tachée de noir, et les taches qui la distinguent ont, sauf en dessous, une forme spéciale qui ne permet pas de confondre le Jaguar avec la Panthère ou le Léopard. Elle sont plus grandes, réunies sur le dos et les flancs en roses composées de six ou sept taches pleines, et dont quelques groupes ont un point noir au milieu, ce qui les a fait appeler taches en œil. Elles sont rangées sur cinq ou six lignes assez irrégulières de chaque côté du corps. C'est à cette peau que les fourreurs donnent le nom de *grande Panthère* ou celui de *Tigre d'Amérique*. Le Jaguar a le corps et les membres trapus; sa queue est proportionnellement un peu moins longue que celle de la Panthère, et ses allures sont moins vives. Quelquefois il a le pelage tout noir, mais sans que les taches plus intenses qui relèvent si élégamment sa robe dans l'état normal soient complétement fondues avec le reste. (*Pl. XXII.*)

Félis Cougouar (*Felis Concolor*, Linné; *Felis Puma* de quelques auteurs). Le Cougouar ou Puma, qu'on nomme aussi Lion d'Amérique à cause de sa ressemblance générale avec la femelle de cette grande espèce, n'acquiert point les dimensions des véritables Lions, n'a pas de crinière dans le sexe mâle, et se distingue en outre par un extérieur assez différent pour qu'on ne puisse pas se tromper sur sa véritable nature. Son pelage est presque entièrement fauve, nuancé de roux et de gris; ses parties inférieures sont plus claires; sa queue n'a pas de flocon noir à l'extrémité. La longueur totale du Cougouar approche de deux mètres, dont plus de la moitié répond au corps. Le Cougouar fait des ravages dans les troupeaux, mais il fuit l'Homme et les Chiens. On le rencontre depuis les États-Unis jusqu'en Patagonie.

En faisant la comparaison du Cougouar, qu'il nomme Gouazouara, avec l'*Yagouareté*, qui

est le Jaguar, Azara s'exprime ainsi : « Comme il est moins féroce et plus facile à tuer que l'Yagouareté, les Paraguéens l'ont presque fait disparaître de leur terre. Le Gouazouara grimpe aux arbres, quoiqu'ils soient droits, préférant, à ce qu'on dit, les plus élevés; montant et descendant d'un seul trait, en quoi il diffère encore de l'Yagouareté, qui monte et descend à la manière des Chats et qui choisit les arbres un peu inclinés. Je le répute un Animal des champs plutôt que des bois, ce qui est le contraire de l'Yagouareté. Je n'ai jamais ouï dire que le Gouazouara ait fait ni cherché à faire du mal à l'Homme, ni aux jeunes Enfants, ni aux Chiens, quoiqu'il les ait trouvés endormis; et comme il n'est pas très-véloce, quoique beaucoup plus léger que l'Yagouareté, il y a des chasseurs à cheval qui l'enlacent sans crainte. Il ne tue ni les Vaches ni les Chevaux; il ne se hasarde qu'avec les jeunes Poulains, les Génisses et les Brebis ou d'autres Animaux moindres encore. Il va seul ou avec une compagne. Il est féroce et cruel sans nécessité, puisque, lorsqu'il en trouve l'occasion, il tue cinquante Brebis et plus pour en lécher le sang. »

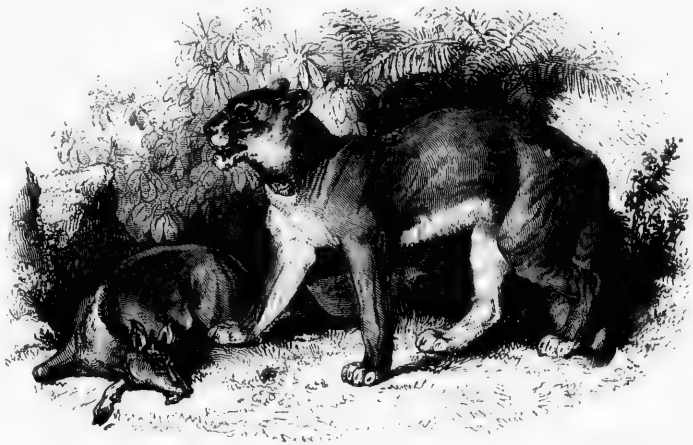

Cougouar, 1/7 de grand.

Félis Ocelot (*Felis pardalis*, Linné). L'*Ocelot* est plus élégant que le Cougouar. Son pelage, gris-fauve en dessus, blanc en dessous et sur une partie de la face, est relevé par de grandes taches d'un fauve vif, bordées de noir, qui forment des bandes obliques sur les flancs; sa tête et ses pattes sont marquées de taches plus petites; les anneaux noirs de sa queue sont en grande partie incomplets. L'espèce de l'ancien monde, à laquelle celle-ci ressemble le plus, est le Longibande; mais on peut dire qu'en Amérique elle est par rapport au Jaguar ce que notre Panthère est au Tigre. Sa longueur totale surpasse un mètre et demi; a queue y entre pour un tiers. (*Pl. XXIII.*)

Comme les autres Félis, l'Ocelot est un Animal destructeur; sa force, qui est assez grande, lui permet de s'adresser plus particulièrement, dans la classe des Mammifères, aux Caviens, aux Agoutis et aux autres gros Rongeurs que les forêts et les pampas de l'Amérique méridionale nourrissent en si grande quantité. L'Ocelot est le type d'un petit groupe répandu dans les mêmes régions que lui, et dont les espèces, plus ou moins bien connues, ont reçu les noms suivants :

Felis albescens (Pucheran); il a le fond du pelage plus pâle et vit aux États-Unis;
Felis catenata (H. Smith);

tuer que
ouazouara
; montant
t descend
nimal des
s ouï dire
nfants, ni
quoique
s crainte.
ains, les
une com-
n, il tue

r. Son
par de
ur les
de sa
elle-ci
apport
clami ;

ande,
riens,
méri-
pandu
reçu

est le Jaguar, Azara s'exprime ainsi : « Comme il est moins féroce et plus facile à tuer que l'Yagouareté, les Paraguéens l'ont presque fait [illegible]

OCELOT (*Felis Pardalis*)

DU BRESIL (♂)

esp
qu

va
do

av
do

pl
se
me
un
so
Cl

do
ce

Cl
fo
cu
dé
pr
en
es

au
ro

pe
de

d'a
m
su
fa
co
co
Ac
le
di
les

de

la

Felis armillata (F. Cuv.);

Felis macroura (Temminck), etc. — Dans le même groupe, il faut aussi comprendre les espèces suivantes, qui sont cependant plus faciles à distinguer, et dont les caractères spécifiques ne laissent par conséquent aucune incertitude.

Félis Chati (*Felis mitis*, F. Cuv.). Gris jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, varié de taches noires plus grandes en avant qu'en arrière, et souvent formées de deux lignes dont le milieu est un peu fauve. Taille de l'Ocelot. Patrie : le Brésil.

La douceur tout à fait exceptionnelle du premier exemplaire de ce Félis qu'on a possédé, avait engagé F. Cuvier à donner à l'espèce elle-même le nom latin de *Mitis*, qui veut dire doux. Voici en quels termes notre auteur en parle :

« Ce bel Animal a une extrême douceur; il semble aussi privé que le Chat domestique le plus familier, et sa manière de jouer est la même que celle de ce Chat. Jamais il ne fait sentir ses griffes ni ses dents; et lorsque l'on ne s'approche pas de lui avec l'empressement qu'il demanderait, il s'agite fortement dans sa cage et manifeste son impatience par un petit cri bref mais doux. Des Animaux carnassiers d'un naturel aussi traitable feraient la souche d'une race que l'on rendrait facilement domestique; aussi les qualités aimables de ce Chat font que je proposerai de le nommer, dans les Catalogues méthodiques, *Felis mitis*. »

Félis margay (*Felis tigrina*, Linné). Plus petite espèce, égalant seulement le Chat domestique et le Chat de Sumatra; ses couleurs ont la vivacité et à peu près la disposition de celles de l'Ocelot. C'est un animal des parties chaudes de l'Amérique méridionale.

Félis de Geoffroy (*Felis Geoffroyii*, P. Gerv. et d'Orb.). Un peu plus petit que le Chati et que l'Ocelot véritable; marqué sur tout le corps de petites taches pleines, ponctiformes, nombreuses et noirâtres qui se voient également sur la tête, sur les épaules et aux cuisses. Ces ponctuations semblent le rapprocher du *Felis guigna*, du Chili, que Molina n'a décrit qu'incomplétement et sur les véritables caractères duquel il est encore difficile de se prononcer. M. d'Orbigny en a rapporté plusieurs exemplaires pris sur les bords du Rio-Negro en Patagonie. L'espèce y fait surtout la chasse aux Oiseaux, principalement aux différentes espèces de Tinamous et à l'Eudromie.

D'autres Félis américains ont un système de coloration assez différent.

Le Félis Jaguarondi d'Azara (*Felis Jaguarondi* et *Felis Darwinii*) répond à peu près au Chat botté par sa taille, ses allures et l'uniformité de sa coloration; mais sa teinte est d'un roux enfumé. Il habite la Guyane, le Brésil et le Paraguay.

Le Félis colocolo (*Felis colocollo*, Molina), du Chili, est plus singulier sous ce rapport; il est blanchâtre, avec des taches allongées de couleur foncée sur les flancs et sur le dos. Sa taille ne dépasse pas celle de notre Chat.

Le Félis pageros (*Felis pageros*, Desm., d'après Azara) a quelque rapport avec les Lynx, et manque comme eux de la première fausse molaire supérieure. Il est gris-fauve, avec plusieurs bandes fauves disposées obliquement sur les flancs; son cou et ses pattes ont d'autres bandes de la même couleur; ses oreilles n'ont pas de pinceau terminal. Au Chili, où vit cette espèce, on la connaît sous le nom de *Huina*. C'est encore un animal de petite dimension; ses poils longs indiquent qu'il habite les endroits élevés et froids.

Pageros, 1/4 de grand.

3. Ce n'est que dans les parties septentrionales de l'Amérique que vivent les vrais Lynx propres au Nouveau-Monde; tels sont :

Le Félis bai (*Felis rufa*, Guldenstedt), qui habite plusieurs parties des États-Unis et de la Californie;

FÉLIS BAI, 1/12 de grand.

Le FÉLIS CANADIEN (*Felis canadensis*, E. Geoffr.), que l'on suppose cependant exister aussi dans le nord de l'Asie et peut-être dans la Suède;

Et le FÉLIS MONTAGNARD (*Felis montana*, Desm.) des États-Unis.

4. Les LYNX, dont nous voyons plusieurs espèces dans le nord de l'Amérique, sont des Félis de taille moyenne qui se distinguent des autres par leur queue courte, leur pelage très-fourni et plus ou moins uniforme, la présence presque constante de pinceaux à leurs oreilles et l'absence de la première paire de fausses molaires supérieures qui caractérise les autres Félis.

Il y en a une espèce en Afrique, le FÉLIS CARACAL (*Felis caracal*, Linné), un peu moins grande qu'un Chien barbet. Son pelage est roux, un peu vineux en dessus, blanc en dessous;

FÉLIS CARACAL, 1/9 de grand.

les pinceaux et la face extérieure de ses oreilles sont noirs; l'intérieur de celles-ci est blanc. Le Caracal passe pour le pourvoyeur du Lion; c'est un animal très-farouche, incapable d'éducation, que l'on prend assez souvent dans nos possessions africaines, en Nubie, en Abyssinie, et jusqu'au Cap. Il y a aussi des Caracals dans l'Inde, en Perse et en Turquie. Il est encore impossible de les distinguer sûrement de ceux de l'Afrique. Cependant un Caracal de l'Inde, dont Blainville avait pu comparer la dentition à celle du Caracal d'Algérie, portait à la deuxième molaire inférieure une racine supplémentaire qui manquait à ce dernier; mais ce n'est peut-être là qu'une particularité individuelle.

Les Lynx d'Europe se divisent en trois ou quatre espèces. On trouve ces Animaux en Portugal, en Espagne, dans les Pyrénées, dans les Alpes, dans quelques parties des États germaniques et dans les montagnes de l'Europe occidentale. Il y en a aussi, et en plus grand nombre, dans les régions boréales.

Le Félis Lynx (*Felis Lynx*, Linné) ou le *Loup-Cervier des Fourreurs* est le plus répandu. Il a le pelage plus court en été qu'en hiver, roussâtre, avec de petites mèches d'un roux brun semées par tout le corps; son dos n'a pas de bandes noires, et ses joues ont quatre ou cinq bandes ondées. Ce Lynx approche de la taille d'un Chien ordinaire. On en prend encore quelques individus dans nos départements des Alpes, de l'Isère, de la Drôme et des Basses-Alpes. En **1822**, on en a tué un dans le département de la Haute-Loire, à Saint-Julien-Chapteuil; sa peau est conservée dans le Musée de la ville du Puy.

Félis Lynx, 1/8 de grand.

Le Félis pard (*Felis pardina*, Oken) atteint seulement la grosseur du Blaireau; son pelage est également moucheté; sa queue est un plus longue. C'est le Lynx de Portugal, d'Espagne, de Sardaigne, de Sicile et de Turquie.

Le Félis cervier (*Felis cervaria*, Temminck) atteint le volume d'un Loup, mais il est plus court; son pelage est gris, touffu et relevé de quelques taches brunes d'abord, puis ensuite noires. Il est répandu dans le nord de l'Asie, ainsi que dans les montagnes du Caucase. Ses dépouilles sont recherchées comme fourrure.

Genre Guépard (*Cynailurus*, Wagler). Apparence extérieure fort semblable à celle des Panthères, quoique le corps soit plus élevé sur jambes et moins robuste; couronne des

dents molaires plus festonnée; face plus courte; boîte crânienne plus ample; cerveau plus développé; ongles faibles, non rétractiles, portant sur le sol pendant la marche, comme ceux des Chiens, dont les Guépards se rapprochent aussi par leur naturel doux et éducable. Dans certains pays où vivent ces Animaux, on s'en sert pour la chasse. C'est principalement contre les Antilopes qu'on les lance. C'est là ce qui leur a valu le nom de *Tigres chasseurs* qu'on leur donne quelquefois.

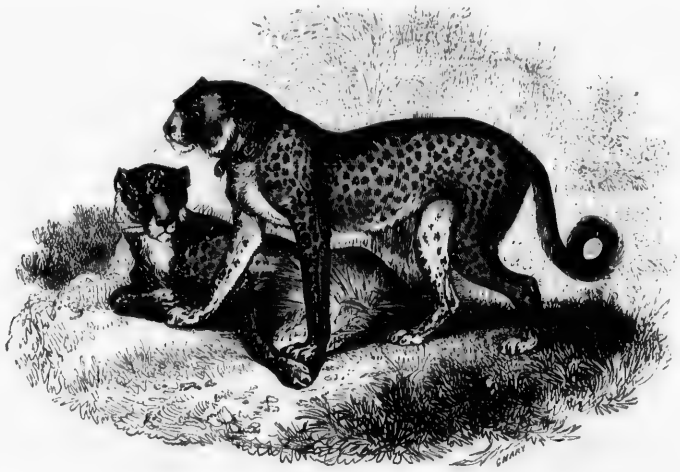

Guépards, 1/16 de grand.

Dans l'Inde et en Perse, où l'on emploie ces Animaux pour la chasse, on leur donne le nom de *Chittat* et d'*Youse*. Tous ceux qu'on a possédés dans les ménageries européennes étaient doux et soumis, et il a presque toujours été possible de leur donner la même liberté qu'à des Chiens; ils obéissaient à leurs gardiens, se laissaient approcher, caresser même par les personnes qui les visitaient, et montraient une égale confiance pour les enfants et pour les grandes personnes. Ceux de l'Afrique avaient les mêmes qualités que ceux d'Asie.

Crâne de Guépard, 1/3 de grand.

La plupart des auteurs ne reconnaissent qu'une seule espèce de Guépards; mais Hermann, dont M. Duvernoy a accepté l'opinion, admet qu'il y en a deux, l'une et l'autre fauves en dessus, à pelage moucheté, à peu près de la taille d'une petite Panthère, mais plus élevées sur jambes et à corps plus grêle. Ces deux espèces différeraient l'une de l'autre par quelques particularités extérieures.

Le Guépard a crinière est celui que Schreber nommait *Felis jubata*. C'est aussi le *Léopard à crinière* de quelques auteurs : il a la robe jaune nankin, semée partout, même sous le ventre, de taches rondes, pleines et de couleur foncée; les poils de son cou s'allongent en partie sous la forme d'une courte crinière. On le dit de Sumatra, mais il est plus

probablement des parties méridionales de l'Asie continentale (1). On s'en sert pour la chasse en Perse et dans plusieurs régions de l'Inde.

Le GUÉPARD MOUCHETÉ, qu'Hermann a distingué sous le nom de *Felis guttata*, a, suivant M. Duvernoy, les formes plus grêles, les jambes plus hautes, le pelage fauve orangé ou clair, parsemé de taches rondes et noires, excepté en dessous, où il est quelquefois d'un blanc pur et sans aucune tache, ou tout au plus marqué de taches ternes. C'est le Guépard d'Afrique. On le prend au Cap, au Sénégal, dans le Cordofan, etc.

FAMILLE DES HYÉNIDÉS

Les Hyènes sont des Carnivores de grande taille, digitigrades, ayant des rapports avec les Mustélidés et les Félidés par leur dentition, et se nourrissant de substances animales; on n'en fait généralement qu'un seul genre. Pour ne pas multiplier les grandes divisions de l'ordre des Carnivores, nous placerons dans la même famille que ces Animaux le genre des *Protèles*, qui est si différent des autres espèces du même groupe et de tous les Carnivores par l'état rudimentaire de ses dents molaires.

GENRE HYÈNE (*Hyæna*, Storr). Les pieds ont quatre doigts, aussi bien ceux de devant que ceux de derrière; les oreilles sont grandes et évasées; la tête est large, le cou fort, le corps robuste et la queue de médiocre longueur; les poils sont rudes, et ceux du dos s'allongent plus ou moins pour prendre l'apparence d'une crinière lâche et comme flottante. La langue a des papilles sub-aiguës et cornées; enfin les yeux ont la pupille ovalaire, circulaire à son bord inférieur et allongée au supérieur. Le cerveau des Hyènes est assez petit, et leur crâne est remarquable par l'élévation des crêtes osseuses servant à l'insertion des muscles du cou qui en relèvent la partie occipitale. Le squelette présente, entre autres caractères, la conformation de son humérus, assez semblable à celui des Chiens, quoique plus robuste; on remarque aussi à sa partie inférieure une grande perforation de la fosse olécrânienne, mais il n'y a pas non plus de trou sus-condylien.

Les Hyènes ont une formule dentaire analogue à celle de la plupart des Mustélidés; mais leurs dents sont plus épaisses que celles de ces Animaux, et ils peuvent s'en servir non-seulement pour déchirer la chair et mâcher les tendons, mais aussi pour briser les cartilages ou même les os. Aussi les Hyènes ont-elles des instincts moins féroces que ceux des Félis et des Martes; elles recherchent les cadavres, mais elles tuent rarement. Ce sont, pour ainsi dire, les Vautours de la classe des Mammifères, comme les Félis et les Martes en sont les Aigles et les Faucons, et lors même que les Cadavres qu'elles se procurent dans leurs excursions nocturnes sont presque entièrement dépourvus de chair, les ligaments et même les os peuvent encore servir à leur alimentation; elles les rongent avec avidité, et l'on trouve dans leurs excréments, qui sont plus solides que ceux des Chiens, presque tout le phosphate calcaire des os qu'elles ont broyés et avalés.

L'instinct qui porte ainsi les Hyènes à rechercher les cadavres et les charognes en fait des êtres plus abjects que les autres Carnassiers et que l'on a voués à plus de réprobation encore. Cependant la réputation de cruauté qu'on leur a faite est loin d'être justifiée, car ces Animaux sont lâches et faciles à soumettre.

Ils ont donné lieu à beaucoup d'erreurs.

La conformation assez particulière de leurs organes externes de la reproduction; leur démarche oblique et comme claudicante; la disproportion bien marquée de leurs membres

(1) MM. Temminck et Schlegel ne le citent pas dans leurs listes des Mammifères recueillis aux îles de la Sonde par les naturalistes néerlandais.

antérieurs avec les postérieurs; la grande ouverture de leur gueule; les dents puissantes dont elle est armée, et par-dessus tout l'habitude qu'ils ont de chercher des cadavres, même des cadavres humains ayant déjà reçu la sépulture, tout a contribué à leur faire une grande réputation de férocité et à les faire passer pour plus redoutables aux êtres vivants qu'ils ne le sont réellement. Buffon, qui a détruit une partie des préjugés qu'on avait accrédités au sujet de ces Animaux, aurait aussi combattu celui qui est relatif à leur prétendue férocité, si, de son temps, les Hyènes avaient pu être observées aussi fréquemment qu'elles l'ont été de nos jours dans le nord de l'Afrique et dans les autres pays qu'elles habitent.

Voici comment Buffon s'exprime dans son article relatif à l'histoire de la Hyène : « Il y a peu d'Animaux sur lesquels on ait fait autant d'histoires absurdes que sur celui-ci. Les anciens ont écrit gravement que la Hyène était mâle et femelle alternativement; que, quand elle portait, allaitait et élevait ses petits, elle demeurait femelle pendant toute l'année, mais que, l'année suivante, elle reprenait les fonctions du mâle et faisait subir à son compagnon le sort de la femelle..... On a dit qu'elle savait imiter la voix humaine, retenir le nom des bergers, les appeler, les charmer, les arrêter, les rendre immobiles; faire en même temps courir les bergères, leur faire oublier leur troupeau, les rendre folles d'amour, etc. Tout cela peut arriver sans l'Hyène, et je finis pour qu'on ne me fasse pas le reproche que je vais faire à Pline, qui paraît avoir pris plaisir à raconter et à compiler des fables. »

Les Hyènes passent la plus grande partie du jour abritées dans des creux de rochers ou dans des tanières qu'elles savent creuser elles-mêmes. La nuit elles se mettent en quête de leur nourriture, et si elles sont servies à leur gré, elles peuvent en avaler une quantité vraiment prodigieuse. Elles mangent la chair des Animaux morts qui sont épars sur le sol. Les cadavres des grands Ruminants, des Rhinocéros ou des Éléphants fournissent pendant plusieurs jours à leur subsistance; elles y reviennent chaque soir, et lorsqu'elles les ont réduits à l'état de squelette, elles peuvent encore, grâce à la vigueur de leur dentition, s'en nourrir quelque temps. Au moment de leur sortie, elles donnent trois fois de la voix, allongeant davantage le dernier cri qu'elles répètent ensuite par intervalles. Ces sons ont quelque chose de pleureur; d'autres fois ils simulent au contraire une sorte de rire, et ce rire a quelque chose de strident et d'infernal. C'est là la source des récits auxquels Buffon fait allusion, et M. Delegorgue a entendu les Caffres lui assurer que les Hyènes imitaient les cris des jeunes Mammifères, Agneaux, Chevreaux ou Veaux, afin d'attirer à elle la mère trompée par cette ressemblance. Cependant il a constaté, comme tous ceux qui ont parcouru les régions fréquentées par les Hyènes, qu'elles n'attaquent point les gros Animaux, et qu'il leur arrive très-rarement de poursuivre ceux qui seraient le moins capables de lui résister. Ce sont des Carnassiers dont la prudence va jusqu'à la lâcheté, et qui n'ont ni l'agilité de la plupart des autres espèces du même ordre, ni leur goût pour la lutte. On peut les apprivoiser fort aisément et elles deviennent parfois aussi dociles que des Chiens.

Il n'y a d'Hyènes que dans l'Afrique et dans les parties méridionales de l'Asie, mais il en a existé autrefois en Europe. Plusieurs espèces assez semblables à celles d'à présent et pour ainsi dire parallèles à elles ont habité notre continent à la même époque que les grands Ours, que les grands Félis, que l'Éléphant, que le Rhinocéros à narines cloisonnées, etc., et leurs ossements sont de même répandus en plus ou moins grande abondance dans le sol diluvien des cavernes, ainsi que dans les sables et atterrissements de la même époque. On y trouve abondamment des pelottes solides d'*album græcum;* ce sont de leurs excréments composés de phosphate calcaire, et il en est fort souvent question dans les ouvrages des paléontologistes sous le nom de *Coprolithes*. Il a également vécu en Europe, mais à une époque plus ancienne, une autre espèce d'Hyène maintenant éteinte. Cette espèce, dont on a trouvé quelques débris dans les terrains miocènes de Cucuron (Vaucluse), mêlés à ceux des chevaux tridactyles ou hipparions, est décrite dans ma *Zoologie* et *Paléontologie françaises*, sous le nom d'*Hyæna hipparionum*.

santes dont
même des
une grande
ts qu'ils ne
crédités ou
férocité, si,
l'ont été de

ne : « Il y a
elui-ci. Les
que, quand
année, mais
compagnon
le nom des
même temps
, etc. Tout
que je vais

rochers ou
en quête de
une quantité
s sur le sol.
ent pendant
s ont réduits
s'en nourrir
, allongeant
quelque chose
re a quelque
allusion, et
s des jeunes
pée par cette
les régions
l leur arrive
Ce sont des
plupart des
ser fort aisé-

e, mais il en
sent et pour
grands Ours,
etc., et leurs
sol diluvien
On y trouve
nts composés
s paléontolo-
époque plus
on a trouvé
des chevaux
ses, sous le

HYÈNE RAYÉE (*Hyæna vulgaris*,)

d'Asie.

Les Hyènes actuelles et celles dont on trouve les débris dans les terrains diluviens sont susceptibles d'être partagées en deux sous-genres, si l'on tient compte de la forme de leurs dents tuberculeuses.

1. Les CROCOTTES (*Crocotta*, Kaup) ont la tuberculeuse qui suit la carnassière supérieure tout à fait rudimentaire, et leur carnassière inférieure a son talon peu compliqué. Il n'y en a maintenant qu'une seule espèce. L'Hyène fossile, dont les ossements sont le plus communs dans les cavernes de l'Europe, s'en rapprochait beaucoup.

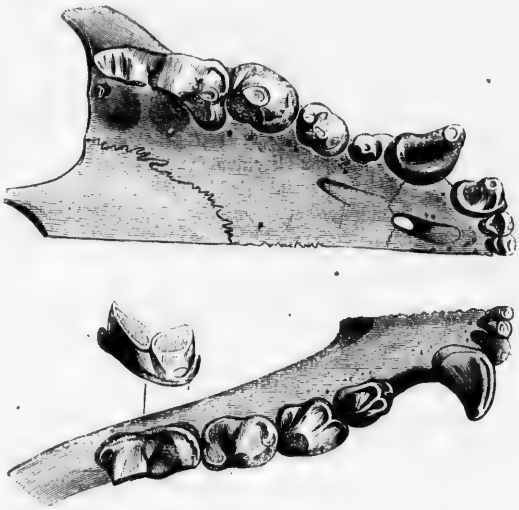

DENTITION DE L'HYÈNE TACHETÉE, 3/5 de grand.

L'HYÈNE TACHETÉE (*Hyæna maculata*, Erxleben) est d'un brun fauve avec de grosses taches pleines d'un brun plus foncé sur le corps et sur la face externe des membres; ses poils sont assez longs et peu serrés, mais ils ne forment qu'une faible crinière sur le cou et sur la partie antérieure du dos. Le devant du cou est fauve sale.

Cet Animal atteint la taille d'un grand Chien; il habite l'Afrique australe et intertropicale; on le rencontre jusqu'en Abyssinie.

2. Les HYÈNES proprement dites ont la tuberculeuse assez grande, disposée transversalement; leur carnassière inférieure a son talon plus fort et relevé par une ou deux petites pointes.

L'HYÈNE BRUNE (*Hyæna fusca*, E. et I. Geoffroy) a été aussi appelée *Hyène velue*, à cause de la longueur considérable de son pelage, qui est d'un brun plus foncé et marqué, sur le corps et sur les pattes, de larges bandes encore plus obscures. Sa face est fauve, ainsi que sa gorge; le bas et les côtés du cou sont gris sale, ainsi que le haut de sa poitrine.

Elle habite l'Afrique australe, depuis la Mozambique et la Sénégambie jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Elle n'est pas rare aux environs de Port-Natal. Elle se tient principalement dans la région maritime; sa nourriture consiste presque exclusivement en débris rejetés par la mer.

Dans beaucoup de localités, l'office des Hyènes tachetées est de faire disparaître les restes des Animaux qu'a tués le Lion dans les bois ou dans la plaine. Celui de l'Hyène brune est de purger le rivage des immondices que la mer y apporte à chaque marée ou après les tempêtes. Les débris de toute espèce qu'elle rejette de son sein, et parmi lesquels sont d'innombrables crustacés dont les carapaces forment en certains points des amas hauts de quatre à six pieds; l'Hyène brune en est friande. Quoique n'ayant pas la facilité d'aller saisir sa nourriture au sein des eaux, elle est donc, en grande partie, carcinophage. Delegorgue rapporte que ses traces se croisent partout sur les sables du rivage; chaque nuit elle en fréquente les bords, circulant au milieu des débris amoncelés qu'elle inspecte avec minutie. C'est ce qui fait que les boers ou colons hollandais de la Cafrerie ne redoutent pas pour leurs bestiaux son voisinage qu'ils

considèrent comme parfaitement innocent. Cependant, au dire du même voyageur, il ne faudrait pas croire qu'elle rebutât la chair des Mammifères dont elle rencontrerait les cadavres; elle est, à cet égard, comme la Loutre, qui, tout en se nourrissant principalement de Poissons, mange aussi d'autres Animaux, des Quadrupèdes ou des Oiseaux, et saisit fréquemment des couveuses dans leurs nids; mais ses appétits ichthyophages la dominent au point de ne pas lui permettre de s'écarter du littoral.

L'Hyène rayée (*Hyæna striata*, Zimmermann) répond au *Canis Hyæna* des Linnéens, tandis que l'Hyène tachetée est leur *Canis crocuta*. Elle a les poils longs, principalement sur le cou et sur le dos, où ils forment une ample crinière flottante; sa couleur est d'un gris fauve, zébré de brun, noir sur le corps et les membres; une grande plaque noire se voit sur le devant de son cou et remonte sur les joues, où elle se décompose en ponctuations; sa poitrine et son ventre sont gris blanchâtre.

C'est l'espèce propre à l'Asie méridionale, à l'Arabie et au nord de l'Afrique; elle est encore abondante dans la région du Nil et dans les États barbaresques; au Midi, elle ne remonte pas au delà du Sénégal. Sa taille est inférieure à celle de la précédente, et sa molaire tuberculeuse plus forte, ainsi que le talon de sa carnassière inférieure. Ce double caractère est plus marqué dans l'Hyène rayée que dans l'Hyène brune.

On n'a encore observé aucun signe certain qui permette de distinguer comme espèce les Hyènes rayées d'Asie de celles d'Afrique ou d'Arabie. Il vient des Hyènes rayées jusque sur les bords de la mer Noire, et il est bien possible qu'autrefois elles aient vécu dans quelques parties de la Russie méridionale et de la Turquie d'Europe; mais les Hyènes, ayant une dentition analogue, dont on trouve des débris en Auvergne et dans les cavernes de Lunel-Viel, près Montpellier, appartenaient à d'autres espèces.

Genre PROTÈLE (*Proteles*, Is. Geoffroy). L'espèce unique de ce genre ressemble beaucoup aux Hyènes par ses caractères extérieurs; ses proportions sont à peu près les mêmes, quoique sa taille soit sensiblement moindre; les poils de son dos sont aussi allongés en crinière, et son pelage est rayé de manière à rappeler celui de l'Hyène ordinaire. Cependant le Protèle a cinq doigts aux pieds de devant, tandis que les Hyènes n'en ont que quatre; ses pieds de derrière sont d'ailleurs tétradactyles comme les leurs, et il a l'humérus établi sur le même modèle que celui de ces Animaux et des Chiens, c'est-à-dire pourvu d'une perforation dans la fosse olécrânienne, mais sans trou suscondylien. Le principal caractère du Protèle consiste dans l'état tout à fait rudimentaire de ses dents molaires, qui sont au nombre de quatre paires à chaque mâchoire, fort distantes les unes des autres, et réduites chacune à un simple tubercule irrégulier et uniradiculé.

Le Protèle hyénoïde (*Proteles hyænoïdes*) a été signalé d'abord par G. Cuvier, qui dit dans son ouvrage sur les *Ossements fossiles* :

« Pour ne rien négliger de ce qui peut éclairer l'histoire des Hyènes, nous devons parler ici d'un Animal fort singulier, nouvellement rapporté du Cap par M. *Delalande*, et qu'au premier coup d'œil tout le monde serait tenté de prendre pour une jeune Hyène rayée, tant il ressemble à cette espèce par les couleurs et par la crinière; mais il a cinq doigts devant, et doit plutôt appartenir à la famille des Civettes..... Les crânes de cette espèce que nous possédons n'ont que des dents de lait petites et usées, parce que leurs dents persistantes ont été retardées, comme il arrive souvent aux Genettes, en sorte que nous ne pouvons en donner de description caractéristique; mais nous ne doutons pas que, dans leur état normal, elles ne ressemblent à celles des Civettes et des Genettes. Aussi croyons-nous pouvoir nommer provisoirement cet Animal *Genette hyénoïde*. » (T. IV, page 388, édition de 1825.)

Peu de temps après la publication du grand ouvrage de G. Cuvier, M. Is. Geoffroy a donné une description détaillée de cette *Genette hyénoïde*, et il a montré qu'elle devait constituer un genre à part, pour lequel il a proposé le nom aujourd'hui consacré.

Le Protèle est à peu près grand comme un Chacal, mais plus semblable par son extérieur

HYÈNE RAYÉE (Hyæna vulgaris)
d'Algérie.

à un
fauv
et d'

S
dilat
tale

du
gen
L
On
Nub

à une Hyène qu'à un Animal du grand genre des Canis; sa couleur est grisâtre, un peu fauve et rayée de noirâtre sur le dos et à la face externe des membres. Les poils de son dos et d'une partie de son cou s'allongent comme ceux qui forment la crinière des Hyènes.

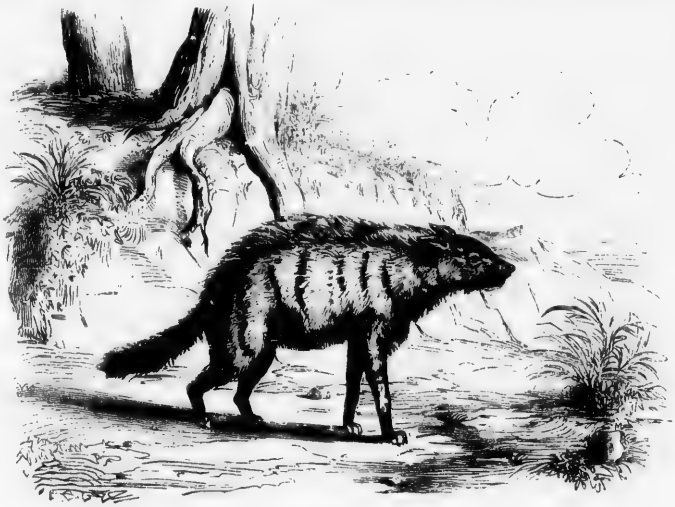

Protèle hyénoïde, 1/10 de grand.

Sa tête osseuse a une forme assez particulière; elle est déprimée, proportionnellement plus dilatée dans sa partie cérébrale que celle des Hyènes, et dépourvue des grandes crêtes sagittale et occipitale qui caractérisent ces dernières; sa surface palatine est très-élargie, et les deux branches de sa mâchoire inferieure sont notablement écartées l'une de l'autre. Tous les crânes de cette espèce qu'on a pu examiner ont montré la même imperfection des dents molaires que celui observé d'abord par G. Cuvier et par M. Is. Geoffroy, et il n'est plus permis de douter que ce ne soit bien là un des caractères propres à ce singulier Animal, même pendant son état adulte. La dentition de lait montre de son côté une forme parfaitement analogue; cependant les molaires qui la composent sont encore moins nombreuses. De Blainville a donné plusieurs figures de la dentition du Protèle, ainsi que de l'ensemble du squelette. Pour lui ce Carnassier se rapproche du grand genre Canis, c'est-à-dire de la famille des Canidés.

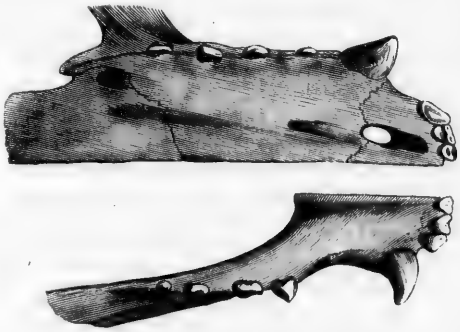

Dentition du Protèle adulte, grand. adulte.

Le Protèle vit au cap de Bonne-Espérance et dans une grande partie de l'Afrique australe. On le trouve aussi à la côte Mozambique et de l'autre côté de l'Équateur, en Abyssinie et en Nubie. Voici comment M. Geoffroy en a acquis la certitude. M. de Joannis, officier de la

marine française, a dessiné en Nubie un Animal trouvé mort, et c'est sur cette figure que le savant professeur du Muséum a reconnu le Protèle. Le Protèle de Nubie, aussi bien que le Protèle du Cap, était, dit M. Is. Geoffroy, rayé transversalement comme l'Hyène d'Orient; il était sensiblement de même taille que les individus adultes tués au Cap par M. Verreaux, et il avait le même système dentaire. Le dessin que M. de Joannis a bien voulu me remettre représente, outre l'Animal figuré d'ensemble et sa tête dessinée à part, le côté droit de chacune des mâchoires; la supérieure portait quatre molaires coniques, très-simples, dont les trois antérieures assez rapprochées les unes des autres, la postérieure un peu plus éloignée de la pénultième. En bas, le dessin ne présente que trois molaires, soit que la postérieure fût restée cachée dans la gencive, soit qu'elle manquât réellement : deux cas que j'ai constatés par moi-même chez les Protèles de de Lalande. »

On est resté jusque dans ces derniers temps sans notions sur les mœurs des Protèles, et on ne les connaît pas encore très-bien. La singularité, unique chez les Carnivores, de leurs molaires rudimentaires, devait cependant faire supposer qu'ils mâchent encore moins leurs aliments que ne le font la plupart des Animaux du même ordre, et elle devait en même temps faire admettre que, moins bien armés que les Félis et les Hyènes, ils ont aussi un moindre goût pour la chair ou le sang. C'est ce qu'on a constaté, et M. Geoffroy rapporte, dans son second travail sur ce genre, que, suivant l'observation de M. E. Verreaux, les Protèles vivent en partie de la chair tendre des petits ruminants, principalement de celle des très-jeunes Agneaux, en partie de la substance graisseuse qui entoure, comme une énorme loupe, la queue des Moutons africains, et augmente d'une manière si considérable le poids de cet organe. A propos de ce goût tout particulier des Protèles, M. Is. Geoffroy rapporte l'anecdote suivante, que nous reproduisons d'après lui, à cause de l'importance de la question qui s'y trouve incidemment engagée :

Lorsqu'il communiqua ses nouvelles remarques au sujet du Protèle à l'Académie des sciences, un célèbre géologue appartenant à cette compagnie, mais dont M. Geoffroy ne nous fait pas connaître le nom, lui exprima qu'il était très-facile de concevoir le rapport qui existe entre un système dentaire aussi imparfait que celui du Protèle et l'habitude qu'a ce singulier Carnivore de poursuivre les Moutons pour se nourrir de la graisse à demi-fluide de leur queue, cet aliment n'exigeant, en effet, aucun travail de mastication. Mais, ajoutait le même académicien, sans aucun doute naturaliste en même temps que géologue, comment vivait le Protèle avant que les soins et la culture de l'Homme eussent naturalisé (d'autres auraient dit produit), dans l'Afrique australe, ces races domestiques de Moutons à grosse queue? « La réponse à cette objection est simple, dit M. Geoffroy. Le Protèle vivait alors comme il vit encore aujourd'hui; quand lui manque la proie qu'il recherche de préférence, il se rabat alors sur les jeunes ruminants, à leur défaut, sur les petits Animaux, dont il peut, mais avec plus de peine, déchirer la chair à la manière des Ours, et, sans doute aussi sur les chairs des cadavres, déjà amollies par la putréfaction. »

Les Protèles sont des Animaux fouisseurs; ils se creusent des terriers à plusieurs issues, et n'en sortent guère que lorsque l'obscurité leur fait espérer l'impunité pour leurs méfaits.

FAMILLE DES MUSTÉLIDÉS

Les Carnivores qui rentrent dans le même groupe naturel que la Belette (*Mustela* des Latins) sont nombreux en espèces. Ce sont des Animaux de taille moyenne ou même petite, si on les compare à ceux des autres familles du même ordre. Ils ont des teintes plus ou moins uniformes, en général brunes; leur pelage est doux et susceptible de donner de bonnes

fourrures; leur corps, rarement trapu ou à queue rudimentaire, comme par exemple chez les Blaireaux, est le plus souvent grêle, allongé et si délié qu'on le dit vermiforme : c'est ce qui leur permet de s'introduire par les moindres ouvertures, et d'aller chercher jusque dans leurs retraites les petits Mammifères, les Oiseaux, etc., dont ils font un grand carnage. Presque tous les Mustélidés ont des instincts très-carnassiers; quelques-uns sont cependant omnivores. Ils sont plantigrades ou digitigrades; leurs ongles ne sont pas rétractiles. C'est aussi parmi ces Animaux que l'on doit ranger les Loutres, dont le genre de vie est aquatique. Sauf ces Loutres, les Mustélidés ont généralement le cerveau peu volumineux, et les circonvolutions de leurs hémisphères ne sont pas nombreuses, quoique indiquées par des sillons bien marqués.

Les Mustélidés n'ont jamais plus de cinq paires de molaires supérieures et plus de six inférieures. Leur carnassière a quelque analogie avec celle des Félis dans sa partie tranchante, mais elle porte, dans certains cas, une troisième pointe placée au côté interne de la pointe principale, qui est tranchante comme chez les Félis, et de plus, elle est toujours terminée en arrière par un talon aplati ou comprimé, qui, chez les espèces omnivores, acquiert un plus grand développement que chez celles dont le régime consiste plus exclusivement en substances animales. Tous ces Carnivores ont une dent tuberculeuse, soit transverse, soit carrée, de chaque côté de la mâchoire supérieure, et une tuberculeuse arrondie à l'inférieure. Le genre Lyncodon, que nous avons établi, manque cependant de ce dernier caractère, mais il est constant chez tous les autres, et F. Cuvier, dans le savant article sur les Mammifères, qu'il a inséré dans le tome LIX du *Dictionnaire des sciences naturelles*, donne pour caractère, à son groupe de ses Carnivores, qui répond exactement à celui-ci, d'avoir une mâchelière tuberculeuse à chaque mâchoire. C'est là un des points par lesquels les Mustélidés se distinguent des autres familles de cet ordre.

Il y a trois tribus parmi ces Animaux, les *Mélins* (*Melina*), ou ceux qui sont plus voisins des Blaireaux, et sont omnivores comme eux et à peu près plantigrades; les *Mustélins* (*Mustelina*), ou les Martes, les Putois, etc., dont le corps est plus vermiforme et le régime plus carnivore, et les *Loutrins* (*Lutrina*), dont le genre de vie est aquatique. Ces derniers sont, de tous les Mustélidés, ceux dont la dispersion géographique est la plus étendue, car on les trouve à peu près également dans les différentes parties des deux mondes. Les genres des autres tribus ont leurs espèces limitées à des régions plus circonscrites; cependant, il en est qui en ont simultanément dans les deux continents américains et dans deux ou même trois des grandes divisions de l'ancien monde; tels sont, en particulier, les Martes et surtout les Putois. La grande majorité des Mustélidés est propre à l'hémisphère boréal.

TRIBU DES MÉLINS

Elle comprend les genres *Blaireau*, *Taxidée*, *Arctonyx*, *Mydaus*, *Hélictis* et *Mouffette*, dont la transition vers les Ratels et les Gloutons est d'ailleurs presque insensible. Ces premiers genres de Mustélidés sont plantigrades; leur molaire tuberculeuse de la mâchoire supérieure est toujours notablement plus grosse que celle des Mustélins; leur régime est presque toujours omnivore.

GENRE BLAIREAU (*Meles*, Linné). Il comprend uniquement le Blaireau d'Europe, mais on doit en rapprocher plusieurs autres Animaux ursiformes comme lui et également plus semblables par le fond de leur organisation aux Mustélidés qu'aux véritables Ours; tels sont le Taxidé Carcajou, qu'on a souvent pris pour une simple variété de notre Blaireau, l'Arctonyx Bali-saur, le Mydaus Méliceps, etc.; ces Animaux, et un petit nombre d'autres, présentent une singulière particularité dans la distribution de leurs couleurs. Contrairement

à ce que l'on voit généralement, ils ont le dessous du corps moins foncé que le dessus et en partie blanchâtre, ou même tout à fait blanc. Ce sont les plus plantigrades de tous les Mustélidés, et ils ont toujours la queue assez courte. Leur corps, qui est bas en jambes, est proportionnellement assez robuste; leur museau est toujours prolongé dans sa partie nasale.

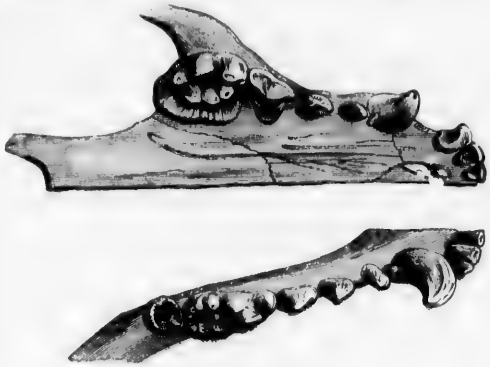

Dentition du Blaireau, grand. nat.

Le Blaireau joint à ces caractères généraux une disposition spéciale des dents molaires, qui l'a fait isoler génériquement. Il a $\frac{5}{6}$ de ces dents, dont la première paire petite et caduque; sa carnassière supérieure est assez petite et à peu près triangulaire; sa tuberculeuse de la même mâchoire est fort grande, relevée à sa couronne par d'épais tubercules et irrégulièrement quadrilatère. La carnassière inférieure présente un talon fort et tuberculeux en arrière de ses trois pointes, et la tuberculeuse qui lui fait suite est arrondie, mais beaucoup plus petite que la supérieure.

Blaireau de France, 1/9 de grand.

Le Blaireau ordinaire (*Meles taxus*, Schreber) est bien connu des personnes qui habitent la campagne. Quoiqu'il ne soit abondant nulle part, néanmoins il existe encore dans

un grand nombre de lieux où les Carnivores de grande taille, les Loups, par exemple, ont depuis longtemps disparu. C'est un Animal à peu près gros comme un Chien basset, à museau assez allongé, à queue très-courte, et dont l'extérieur rappelle à certains égards celui de l'Ours. Son pelage est gris glacé de noirâtre en dessus; sa tête a trois larges bandes blanches; les parties inférieures et les pattes sont d'un brun noirâtre.

Le Blaireau est intelligent, fin et rusé. La vie retirée qu'il mène, le soustrait facilement aux recherches de l'Homme, et comme il ne manque pas de courage, les Chiens viennent difficilement à bout de lui. On trouve des Blaireaux dans les bois, ainsi que dans les pays rocailleux et déserts. Il y en a dans une grande partie de l'Europe. L'espèce est également répandue dans l'Asie septentrionale. Shaw et d'autres voyageurs l'ont signalée en Barbarie, mais elle ne paraît pas y exister. L'alimentation du Blaireau consiste en petits Animaux de toutes sortes, en miel, en fruits, en racines; son régime est donc omnivore par excellence. La femelle met bas trois ou quatre petits, auxquels elle prépare, dans le fond de son terrier, un lit d'herbes et de mousse; elle leur choisit de préférence une nourriture animale, telle que Lapereaux, Lezards, Mulots, etc. Elle y joint, dans certains cas, du miel qu'elle prend aux bourdons. Les jeunes Blaireaux s'apprivoisent aisément.

La chair de ces Animaux est mangeable, et leur peau sert aux bourreliers. On en emploie aussi les poils à faire des brosses pour la barbe. Les anciens chasseurs distinguaient avec du Fouilloux deux sortes de Blaireaux européens, les *Blaireaux Chiens* et les *Blaireaux Cochons*; mais il est bien démontré que ce ne sont pas deux espèces séparées. Les Blaireaux courent mal, et si on les aperçoit à quelque distance de leur terrier, il n'est pas très-difficile de les saisir en vie; quand ils se sont cachés dans leur trou, on peut les contraindre à en sortir, si on les enfume pendant quelque temps. Les Blaireaux sont moins nombreux qu'ils ne l'étaient jadis. Dans beaucoup de lieux, on trouve leurs ossements et ceux des Loups, des Loutres, des Castors, etc., associés à ceux de quelques grandes espèces perdues qui ont peuplé nos contrées. On peut les regarder comme fournissant la preuve que ceux des grands Animaux dits antédiluviens, qui sont enfouis dans les conditions auxquelles nous faisons ici allusion, appartiennent à la même Faune que les espèces aujourd'hui existantes, et ces grands Animaux sont, en effet, plus récents que tous ceux dont nous rencontrons les débris dans les dépôts tertiaires proprement dits. Ces associations paléontologiques nous montrent donc que si la Faune européenne paraît aujourd'hui moins riche en Mammifères sauvages que celles de l'Afrique ou de l'Inde, c'est qu'elle a déjà perdu un bon nombre de ceux qui la composaient à l'origine; les plus redoutables ont disparu les premiers.

MM. Temminck et Schlegel décrivent, sous le nom de BLAIREAU ANAKUMA (*Meles anakuma*), une seconde espèce du même genre, qui est particulière au Japon. Ses couleurs sont disposées comme celle du Blaireau d'Europe, mais la teinte roussâtre y domine même en dessus, au lieu du gris brun, et les bandes claires de la tête sont roux clair, au lieu d'être blanches; la bande oculaire est aussi de cette couleur, au lieu d'être noirâtre; le crâne est à peine différent et les habitudes sont les mêmes.

BLAIREAU ANAKUMA, 1/3 de grand.

L'Anakuma habite de préférence les contrées montagneuses qui sont couvertes de bois; il creuse ses terriers dans le sol, ne sort que de nuit pour chercher sa nourriture; et, lorsqu'il ne peut se procurer autant d'aliments animaux qu'il le voudrait, il se contente de substances végétales. Habituellement il recherche les Grenouilles, les Lézards et même les Vers de terre. Dans son jeune âge, il est d'une teinte beaucoup plus claire que dans l'âge adulte.

GENRE TAXIDÉE (*Taxidea*, Waterhouse). Il a pour type le TAXIDÉE CARCAJOU

(*Meles labradoria*, Sabine), espèce fort semblable extérieurement au Blaireau, mais qu'il est facile d'en séparer par les caractères suivants : la configuration de son crâne assez différente; la plus grande force et la forme assez particulière de sa carnassière supérieure et celle à peu près triangulaire de sa tuberculeuse supérieure. Ses couleurs sont aussi un peu différentes de celles du Blaireau d'Europe, quoique distribuées suivant le même système : le dessus du corps est plus clair et la bande blanche de la partie supérieure de la tête est surtout plus étroite.

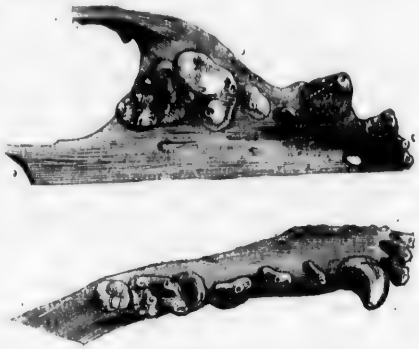

Dentition de Taxidée carcajou, grand. nat.

Cet Animal vit dans l'Amérique septentrionale et n'a point été retrouvé ailleurs. Buffon l'a, pendant quelque temps, confondu avec le Glouton, ainsi qu'avec le Kinkajou; mais si l'on a ces trois espèces sous les yeux, il est très-facile de les distinguer.

Taxidée carcajou.

Genre ARCTONYX (*Arctonyx*, F. Cuv.). L'espèce indienne qui s'y rapporte, est aussi tellement voisine du Blaireau, que plusieurs auteurs ont cru ou croient même encore qu'elle ne doit pas en être distinguée. Cependant l'étude de son crâne m'a montré que cette opinion n'est pas fondée. Sans justifier précisément la distinction générique de cet Animal, qu'il serait plus convenable sans doute de regarder, ainsi que le Carcajou, comme une espèce de Blaireau, ce crâne, que l'on conserve au Musée britannique, prouve bien que l'espèce est à la fois distincte du Blaireau, de l'Anakuma et du Carcajou. Toutefois, l'Animal est à peu près de même forme; sa coloration n'est pas très-différente et ses ongles indiquent également des habitudes fouisseuses; sa queue paraît un peu plus longue; elle est peu fournie.

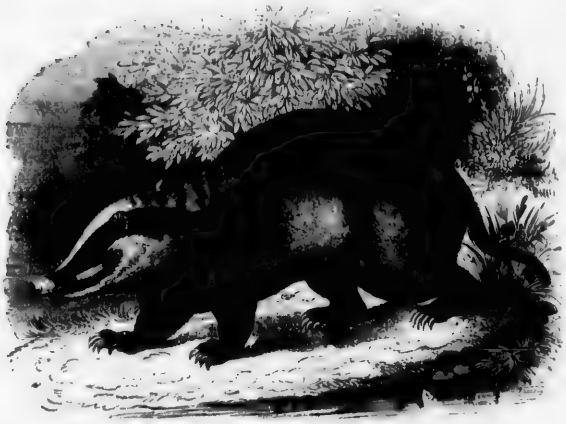

ARCTONYX BALI-SAUR, 1/6 de grand.

L'ARCTONYX BALI-SAUR (*Arctonyx collaris*, F. Cuvier) n'a encore été vu que par un petit nombre d'observateurs. Il tient dans la Faune indienne la même place que le Blaireau dans celle de l'Europe et du nord de l'Asie.

GENRE HÉLICTE (*Helictis*, Gray). Il existe dans les parties méridionales de l'Asie un petit genre de Mustélidés à peu près plantigrades, comme le Blaireau, mais ayant seulement les dimensions des Martes, dont la queue est assez longue et en panache, dont le museau est proéminent et dont la dernière molaire supérieure ou la tuberculeuse est moins forte que celle des Blaireaux ou genres voisins, quoique plus considérable encore que celle des Martes. Ce sont les Hélictis de M. Gray ou Mélogales de M. Is. Geoffroy. On en signale trois espèces :

L'HÉLICTIS MUSQUÉE (*Helictis moschata*, Gray) ou *Mélogale masquée* (*Melogale personata*, Is. Geoffr.) du Pégou et de la Chine; l'HÉLICTIS DU NÉPAUL (*Helictis nipalensis*), que M. Hodgson a d'abord décrit comme étant une espèce de Glouton et l'HÉLICTIS ORIENTALE (*Helictis orientalis*), aussi rapporté aux Gloutons par M. Horsfield, et dont M. Is. Geoffroy a fait depuis son *Melogale fusca*. Cette troisième espèce est particulière à l'île de Sumatra.

GENRE MYDAUS (*Mydaus*, F. Cuvier). L'Animal qu'on y place est d'un bon tiers plus petit que les Blaireaux; il a le museau plus saillant et la queue encore plus courte; ses ongles sont proportionnellement plus longs, ce qui indique des habitudes plus souterraines; enfin ses molaires, au nombre de $\frac{4}{5}$, sont plus petites que celles des Blaireaux et à tubercules plus émoussés. L'humérus a son extrémité inférieure percée simultanément d'un trou suscondylien et d'une perforation de la fosse olécrânienne, deux particularités qu'on ne trouve réunies que chez certains Marsupiaux. (*Voir* p. 9.)

CRANE DE MYDAUS, 3/5 de grand.

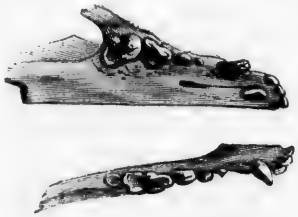

DENTITION DE MYDAUS, grand. nat.

Mydaus télagon (*Mydaus meliceps*, F. Cuvier). Il est jaune bai avec une bande blanche qui va en se retrécissant depuis l'occiput jusqu'aux lombes et s'interrompt quelquefois vers les épaules. Cet Animal n'est connu qu'à Java et à Sumatra.

Mydaus télagon, 1/7 de grand.

Genre MOUFFETTE (*Mephitis*, G. Cuvier). Les Mouffettes sont encore des Mustélidés plantigrades, dont le système dentaire indique un régime presque omnivore. Elles ont $\frac{4}{6}$ ou seulement $\frac{3}{5}$ molaires; leur tuberculeuse supérieure est forte et à peu près carrée, et leur carnassière inférieure pourvue en avant de trois pointes épaisses, et, en arrière, d'un gros talon à couronne mousse. Ces Animaux ont le pelage brun ou noir, sauf sur une partie des régions supérieures, où il y a du blanc qui tranche nettement avec le reste du corps; le blanc du dos est en bandes longitudinales simples ou doubles, qui commencent à l'occiput et arrivent plus ou moins près de l'origine de la queue; celle-ci égale au moins la moitié du corps en longueur; elle a ses poils disposés en panache, et l'Animal la redresse au-dessus de ses lombes avec une certaine élégance. Quelques Mouffettes ont de plus une bande blanche sur le milieu de la tête; chez d'autres, la bande du dos est au contraire peu étendue. La taille de ces Animaux est inférieure à celle des Blaireaux et plus rapprochée de celles des Martes, mais ils ont le corps plus court, moins vermiforme que ces dernières, et leur queue relevée leur donne une physionomie différente de celle qui distingue les Blaireaux. On ne trouve les Mouffettes qu'en Amérique, mais il y en a depuis la baie d'Hudson jusqu'au détroit de Magellan. Leur distinction en espèces est difficile et elle a souvent embarrassé les naturalistes; on sait aujourd'hui qu'elles sont assez multipliées et qu'elles forment même plusieurs sous-genres auxquels MM. Lichtenstein, Gray et Lesson ont imposé différents noms. Il est vrai que la synonymie de ces groupes et même celle de leurs espèces respectives reste à établir d'une manière plus précise. Ces genres sont fondés sur des caractères empruntés aux pieds, à la longueur du museau, au nombre des molaires, etc.

Les Mouffettes sont célèbres dans les récits des voyageurs par leur extrême puanteur. Elles ont auprès de l'anus deux glandes qui lâchent une odeur tellement fétide que nul Animal ne peut en supporter les émanations sans en être pour ainsi dire suffoqué. Lorsqu'une Mouffette

est inquiétée, c'est là son principal moyen de défense, et les objets sur lequels elle a ainsi répandu son urine en restent pendant longtemps imprégnés. Les Animaux de ce genre que l'on conserve dans les musées, principalement ceux qu'on a plongés dans l'alcool, conservent aussi ces propriétés répugnantes, et si, en les examinant, on n'a pas su éviter le contact du liquide qui les renfermait, on peut en avoir les mains infectées pour plusieurs jours.

Mouffette Chinche, 1/6 de grand.

Kalm a parlé des Mouffettes en ces termes dans son *Voyage dans l'Amérique septentrionale :* « En 1749, il vint un de ces Animaux près de la ferme où je logeais; c'était en hiver et pendant la nuit; les Chiens étaient éveillés et le poursuivaient. Dans le moment, il répandit une odeur si fétide qu'étant dans mon lit, je pensai être suffoqué; les Vaches beuglaient de toute leur force. Sur la fin de la même année, il se glissa une Mouffette dans notre cave; une femme, qui l'aperçut, la nuit, à ses yeux étincelants, la tua, et dans le moment la cave fut remplie d'une telle odeur, que non-seulement la femme en fut malade pendant quelques jours, mais que le pain, la viande et les autres provisions qu'on conservait dans cette cave furent tellement infectés, qu'on ne put en rien garder et qu'il fallut tout jeter au dehors pour ne pas empester le lieu dans lequel étaient ces objets. »

D'Azara donne des détails analogues sur certaines Mouffettes du Paraguay. Nous citerons un dernier témoignage, celui de M. Alcide d'Orbigny. Une personne qui l'accompagna dans une de ses excursions, n'ayant jamais entendu parler de ces Animaux, voulut en saisir un qui se trouvait à sa portée; mais la Mouffette le mouilla de son urine fétide, et le chasseur malencontreux ne put s'affranchir de l'odeur qu'il portait avec lui qu'en se dépouillant de ses vêtements.

La Mouffette chinche (*Mephitis americana* ou *Mephitis chincha*), qui vit aux États-Unis, est noire avec du blanc entre les yeux, lequel s'étend en arrière de la tête et descend sur les côtés du corps pour mourir auprès de la queue; il y a généralement une tache blanche aux membres de devant et une aux cuisses.

On a souvent confondu avec cette espèce plusieurs de celles qui habitent l'Amérique méridionale ou les parties chaudes de l'Amérique septentrionale, le Mexique, par exemple, et le Texas. Tels sont les *Mephitis mesomelas*, *interrupta*, *varians* et *mexicana*, que M. Gray en a

distingués. Un autre, qui a reçu le nom spécifique de *Mapurito*, vit à la Nouvelle-Grenade, dans la province de Santa-Fé. Le *Mephitis quitensis*, répondant au *Gulo quitensis* de M. de Humboldt, habite le Pérou; enfin nous avons donné le nom de *Mephitis Feuillei* à l'espèce qu'on trouve aux environs de Montevideo.

Mouffette du Chili.

La Mouffette du Chili (*Mephitis Chilensis*, E. Geoffr.), dont le nom rappelle la patrie, se reconnaît aux caractères suivants : pelage brun noirâtre ou tout à fait noir, sauf sur la grande fourche dorsale qui est blanche ainsi qu'une partie de la queue; molaires $\frac{4}{5}$.

La Mouffette marron (*Mephitis castanea*, d'Orb. et P. Gerv.), à laquelle appartiennent les Mouffettes des régions les plus australes de l'Amérique, est d'une taille inférieure à celle des autres. Nous en avons donné la description dans la partie mammalogique du Voyage de M. d'Orbigny.

TRIBU DES MUSTÉLINS

Cette tribu commence par quelques espèces qui ont des formes encore assez lourdes, mais dont la dent carnassière inférieure et la tuberculeuse d'en haut sont appropriées à un régime presque entièrement carnivore. Quand aux autres genres que nous y plaçons, ils ont des proportions plus grêles, des allures plus vives et une tendance plus décidée pour le meurtre. Quoique ces derniers Mustélidés aient presque tous des dimensions inférieures à celles du Chat domestique, ils savent se faire craindre, et leur voracité est telle qu'ils viennent souvent jusque dans les lieux habités pour y détruire les petits Mammifères ou les Oiseaux domestiques.

Dentition du Glouton, grand. nat.

Les premiers genres de Mustélins ressemblent tellement aux Mélins qu'il serait peut-être plus conforme aux véritables affinités de ces deux tribus de les confondre en une seule.

Nous parlerons successivement des principales espèces de Mustélins sous les noms génériques de *Glouton*, *Ratel*, *Galictis* ou *Huron*, *Marte*, *Putois*, *Zorille* et *Lyncodon*.

Genre GLOUTON (*Gulo*, Storr). Les Animaux de ce genre doivent leur nom aux appétits voraces qui les distinguent. Ce sont les plus gros et les plus redoutables de toute la famille des Mustélidés, et l'on peut les considérer comme se rapprochant des Hyènes ou des Félis à certains égards. Leur corps n'est pas aussi bas que celui des Blaireaux; leur queue, également médiocre, est plus velue; leurs proportions sont plus dégagées et ils savent

grimper aux arbres. C'est en se tenant blottis sur quelque branche qu'ils attendent au passage les Animaux qu'ils doivent attaquer, et ces Animaux sont quelquefois des Rennes ou même des Élans. Les Gloutons les saisissent à la gorge pour les saigner, et le plus souvent ils en viennent à bout.

Ces Quadrupèdes ont $\frac{38}{36}$ molaires assez épaisses, dont les carnassières très-fortes, l'inférieure n'ayant en avant que les deux pointes latérales sans pointe interne semblable à celle des Blaireaux ou des Loutres. Leur taille se rapproche de celle de l'Ocelot ou du Chien de berger. La couleur de leur pelage est marron foncé avec un disque dorsal noir.

Glouton, 1/10 de grand.

Il y a des Gloutons dans toute la région du cercle Arctique, en Europe et en Asie comme en Amérique; mais il reste des doutes relativement à l'identité spécifique de ceux des régions européo-asiatiques et de ceux qui sont américains. Autrefois, ils étaient plus répandus en Europe, et l'on trouve dans les cavernes de la Franconie des os qui indiquent leur existence dans ce pays à l'époque des grands Ours, des Hyènes et des grands Félis. On dit même qu'il en a été recueilli, en France, dans une des cavernes du Vivarais, mais nous n'avons pas encore eu l'occasion de vérifier cette assertion.

Diverses espèces que l'on a réunies pendant quelque temps aux Gloutons ont servi plus récemment à l'établissement de genres à part. Ces Animaux habitent d'autres régions que les Gloutons proprement dits, dont en apparence l'unique espèce porte le nom de Glouton arctique (*Gulo luscus* et *arcticus* des auteurs).

Genre Ratel (*Mellivora*, F. Cuvier). A corps plus bas sur jambes et plus allongé que celui des Gloutons. Le pelage est plus clair en dessus qu'en dessous. Il n'y a que $\frac{4}{4}$ molaires; elles sont serrées et plus épaisses encore que celles des Gloutons.

Le Ratel du cap (*Mellivora capensis*), que Linné appelait *Viverra capensis*, est un peu

moins gros que le Blaireau; blanc, un peu glacé de noir en dessus; noir en dessous et sur les côtés; la base de sa queue est blanchâtre en dessus. Les très-jeunes sujets sont entièrement gris.

Ratel du Cap, 1/8 de grand.

Le Ratel est un Animal fouisseur, d'une démarche assez embarrassée, peu difficile à apprivoiser. On l'amène assez souvent dans les ménageries européennes. Son nom de Mellivore rappelle combien il est friand de miel.

Le Ratel de l'Inde (*Mellivora Indica*), vit au Bengale; il est assez peu différent de celui d'Afrique. C'est l'Animal auquel M. Hodgson donne le nom générique d'*Ursitaxus*.

Genre GALICTIS (*Galictis*, Th. Bell). Corps et queue plus allongés que chez les Ratels; molaires $\frac{4}{5}$, moins fortes. Animaux américains. Ce genre a aussi reçu de M. Is. Geoffroy la dénomination de *Huro*.

Le Galictis Grison (*Galictis vittata*), que Linné appelait *Viverra vittata*, répond au *Grison* et à la *Fouine de la Guyane* de Buffon. Son pelage est noirâtre, avec le dessus de la tête et du cou gris, et une bande jaunâtre qui descend de chaque côté du front jusqu'aux épaules; cette bande se confond par son bord externe avec la couleur claire du dos.

Le Grison est un Animal plantigrade comme tous ceux qui précèdent. Il habite les bois d'une grande partie de l'Amérique méridionale; ses instincts sont très-carnassiers. Le *Galictis d'Allamand*, que M. Bell regarde comme une espèce distincte, ne paraît pas devoir en être séparé.

Le Galictis Taïra (*Galictis barbara*), ou *Mustela barbara* de Linné, et *Taïra* ou *Galera* de Buffon, est plus fort que le précédent, et il a le pelage brun noir sur une plus grande étendue; cependant ses parties antérieures sont plus ou moins nuancées de gris, et une large tache claire orne souvent sa gorge et le haut de son cou. Cet Animal est fouisseur; il répand une odeur musquée. On le rencontre plus particulièrement à la Guyane et au Brésil. Sa taille dépasse celle du Grison, et son corps est plus allongé.

dessous et sur
ts sont entière-

fficile à appri-
a de Mellivore

fférent de celui
us.
hez les Ratels;
ls. Geoffroy la

ta, répond au
e dessus de la
ont jusqu'aux
dos.
abite les bois
rs. Le *Galictis*
devoir en être

vira ou *Galera*
e plus grande
, et une large
eur; il répand
résil. Sa taille

PL. XIV.

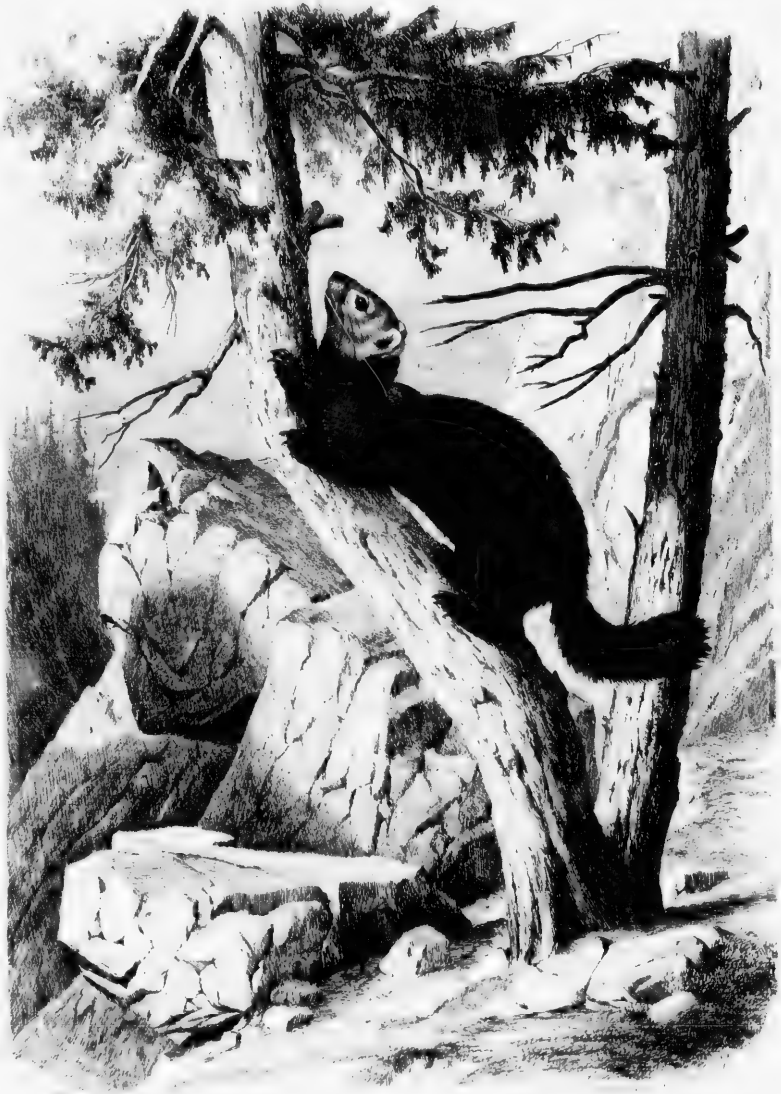

MARTE ZIBELINE — *Mustela zibellina*

DE SIBÉRIE

'ouine
ustela
fartes

?

?

?),
ue
la

t-
e

,
i

GENRE MARTE (*Mustela*). Ce nom est resté en propre aux Mustélidés, tels que la Fouine et la Marte ordinaire; mais il appartient réellement à la Belette, qui est le vrai *Mustela* des Latins et le *Galè* des Grecs. Les Martes auxquelles la dénomination latine de *Martes* conviendrait mieux, ont le corps allongé et les dents molaires au nombre de $\frac{5}{6}$, savoir : $\frac{3}{4}$ avant-molaires croissantes, $\frac{1}{1}$ carnassière et $\frac{1}{1}$ tuberculeuse, dont la supérieure est un peu plus longue que large.

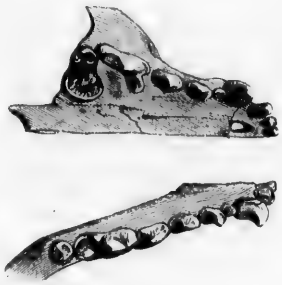

DENTITION DE LA FOUINE, grand. nat.

Les espèces de ce genre sont agiles, elles grimpent facilement; la minceur de leur corps leur permet de s'introduire par des ouvertures où nos Chats ne passeraient pas; leurs appétits sont très-féroces. Elles attaquent les petits Quadrupèdes, les Oiseaux, les Reptiles, dévastent les nids et font de grands dégâts lorsqu'elles peuvent s'introduire dans les lieux où on élève la volaille. La Fouine a surtout cette habitude; et comme elle se rapproche davantage des habitations, c'est un Animal très-redouté des fermiers et que l'on poursuit avec rigueur.

La plus forte espèce du genre est la MARTE PEKAN de Buffon (*Mustela Canadensis*, Linné), qui habite l'Amérique septentrionale, principalement au voisinage des eaux; elle est presque double de la Fouine en grandeur; son pelage est brun, avec les pattes, le museau et la queue plus foncés.

La MARTE DES HURONS (*Mustela Huro*, F. Cuvier), est des mêmes contrées, principalement des environs du lac Huron. Elle est d'une belle teinte fauve isabelle, avec la tête blanchâtre. Sa fourrure est des plus gracieuses.

C'est aussi aux États-Unis que vit la MARTE DE PENNANT (*Mustela Pennantii*, Erxleben), espèce plus semblable à la Marte ordinaire, et que l'on a souvent confondue avec elles. La Marte ordinaire paraît ne pas exister en Amérique.

La MARTE ORDINAIRE (*Mustela Martes*, Linné), habite les forêts et se rapproche bien moins des lieux habités que ne le fait la Fouine. On l'observe dans une grande partie de l'Europe. Sa fourrure, douce et fournie, est d'une teinte brune assez claire; et ce qui la fait aisément distinguer, c'est la grande tache jaune pâle qui orne sa gorge et le devant de son cou. On la prend dans plusieurs parties de la France, principalement dans les bois de pins et de sapins. Sa peau est estimée.

La MARTE ZIBELINE (*Mustela zibellina*, Linné) lui ressemble notablement pour l'apparence générale, mais le devant de son cou est grisâtre et son pelage est bien plus fin et plus moelleux. Elle habite plus au Nord, principalement dans l'Asie septentrionale et dans les parties de la Russie qui s'en rapprochent le plus. Comme on le sait, sa fourrure est des plus recherchées, et son exploitation forme une branche assez importante du commerce des pelleteries. On en prend surtout en Sibérie, et les Turcs, les Russes, ainsi que les Chinois en achètent les peaux à des prix très-élevés. Celles dont la couleur tire un peu sur le noir sont les plus recherchées. (*Pl. XIV.*)

La MARTE FOUINE (*Mustela Foina*, Linné), que l'on nomme simplement *Fouine*, est brune, avec la gorge et le devant du cou d'un blanc pur. Elle est répandue dans toute l'Europe et dans une partie de l'Asie septentrionale. Les granges, les greniers d'une grande étendue et les combles situés à peu de distance des basses-cours sont ses demeures favorites, et ce serait un Animal utile, si elle se contentait de donner la chasse aux Rats et aux Souris, mais elle détruit aussi la volaille, et elle est sous ce rapport très-dangereuse, aussi la poursuit-on sans relâche. Quoique inférieure à celle des autres espèces, sa peau n'est cependant pas dédaignée, et on l'emploie aux mêmes usages. Il existe dans le nord de l'Inde une espèce

voisine de la Fouine et de la Marte; c'est celle que M. Hodgson appelle MARTE A GORGE JAUNE (*Mustela flavigula*).

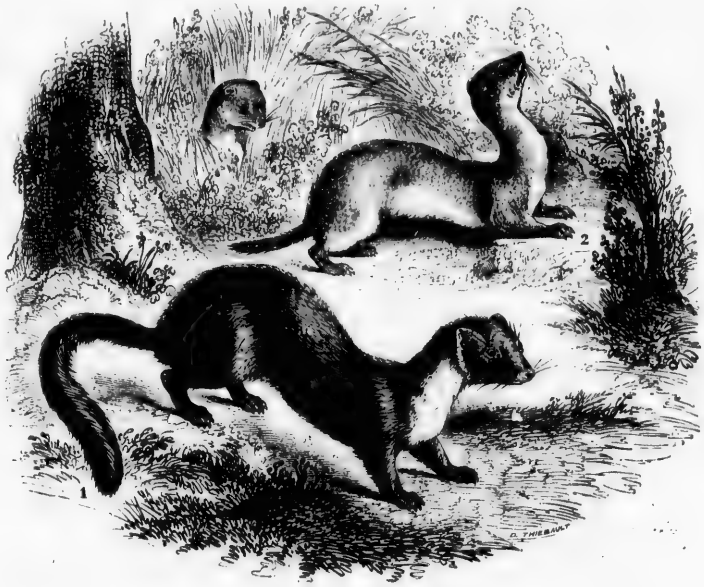

1. FOUINES, 2. BELETTE, 1/6 de grand.

GENRE PUTOIS (*Putorius*, G. Cuvier). Les espèces de ce genre sont d'une moindre taille que les Martes, et c'est parmi elles que se range la Belette, le plus petit de tous les Carnivores existants. Elles sont toutes plus sanguinaires encore, et leurs dents molaires sont moins nombreuses; on ne leur en compte que $\frac{4}{5}$: leur tuberculeuse d'en haut est bien plus large que longue; leur carnassière inférieure n'a pas de pointe interne et ses deux pointes externes ressemblent plus à celles du Félis, en même temps que son talon postérieur est plus court et plus tranchant. Il y a des Animaux de ce genre sur une grande étendue des deux continents.

DENTITION DU PUTOIS HERMINE, grand. nat.

Le PUTOIS FÉTIDE (*Putorius fœtidus*), qui répond au vrai Putois de Buffon, ou *Mustela Putorius* de Linné, est brun, avec un peu de blanc au museau. Son corps a environ 0,40 et sa queue 0,15. Il se tient dans les bois où il fait la chasse aux petits Mammifères et aux Oiseaux, ce qui ne l'empêche pas de s'introduire à l'occasion dans les poulaillers, où il met à mort autant de pièces qu'il le peut, son habitude étant de se nourrir de sang et d'abandonner ensuite le corps des Animaux qu'il a égorgés. Le Putois répand une odeur infecte; sa femelle met bas cinq ou six petits auxquels elle donne de bonne heure ses goûts destructeurs.

Le FURET (*Mustela Furo*, Linné) n'est peut-être qu'une simple variété du Putois. Sa couleur jaunâtre et ses yeux roses indiquent un Animal atteint en partie d'albinisme, et ses caractères ostéologiques paraissent en tout conformes à ceux du vrai Putois, dont il a aussi

les dimensions. On l'élève en domesticité et on utilise son caractère féroce en l'employant à la chasse des Lapins. La femelle produit jusqu'à huit ou neuf petits. Tous les auteurs disent que le Furet nous vient de l'Afrique septentrionale; mais on ne l'y voit pas à l'état sauvage non plus qu'en Espagne ou ailleurs, et sa véritable origine reste à découvrir.

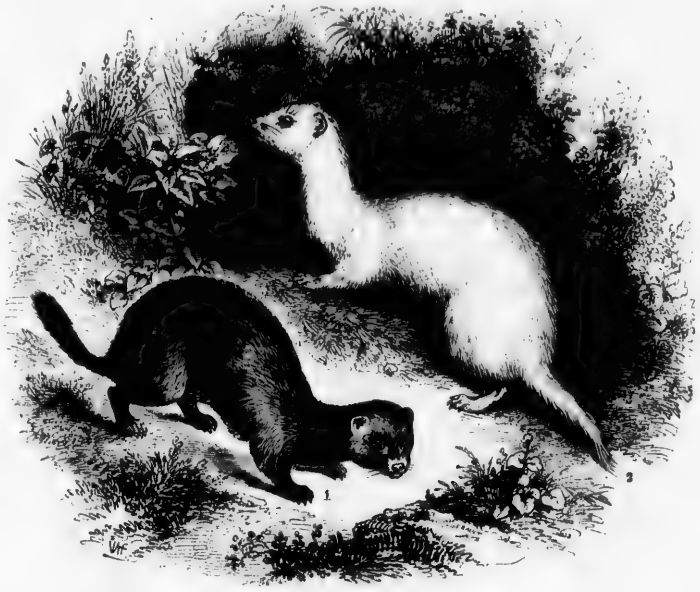

PUTOIS ET FURET 1/3 de grand.

Le PEROUSCA (*Putorius perusca*) de la Russie méridionale est remarquable par son pelage marron clair, marbré de jaune.

Le PUTOIS ITATSI (*Putorius itatsi*, Temm.) vit au Japon. Sa couleur est marron clair.

Le PUTOIS VISON (*Putorius Vison*, Linné), qui est le représentant du Putois dans l'Amérique septentrionale, donne une fourrure supérieure à celle des Putois d'Europe, et ce que l'on appelle le Vison du Poitou n'est que du Putois ordinaire. Le Vison est moins foncé que le Putois, et il n'a pas de blanc à la lèvre supérieure.

On retrouve aussi les caractères dentaires du vrai Putois et du Vison et à peu près la même taille chez certains Mustélidés propres à des régions fort différentes les unes des autres :

PUTOIS DU BRÉSIL (*Putorius Brasiliensis*); — PUTOIS DU MEXIQUE (*Putorius frænatus*); — PUTOIS NUDIPÈDE (*Putorius nudipes*); celui-ci est de Sumatra et de Bornéo.

L'Europe, le nord de l'Afrique et l'Amérique septentrionale fournissent encore d'autres espèces de Putois, mais elles sont de moindre taille :

Le PUTOIS HERMINE (*Putorius Erminea*), ou l'*Hermine* et le *Roselet* de Buffon et de Daubenton, a le corps long de 0,25 et la queue de 0,10. L'Hermine est blanche en hiver, ou blanc un peu lavé de jaune soufré, mais le bout de sa queue reste d'un beau noir; en été elle a le corps marron clair, sauf encore à l'extrémité de la queue qui est noir comme en hiver. Ce changement dans la couleur du corps se reproduit chaque année avec une grande régularité, et les Hermines de nos pays le subissent comme celles du Nord. Dans les régions

froides, les Hermines sont plus abondantes que dans l'Europe tempérée, et ce sont les habitants de ces contrées glacées qui se livrent surtout à la chasse et à la préparation de leurs fourrures. Ils les poursuivent pendant la saison la plus rigoureuse, alors que leur fourrure est plus complétement blanche, et ils en prennent ainsi de très-grandes quantités. On sait le bel effet que produisent les peaux réunies de ces Animaux, surtout lorsqu'on a placé sur leur blanche surface un certain nombre de queues, dont les extrémités noires tranchent si nettement avec la blancheur du fond. Les fourrures faites en véritable Hermine ont conservé une valeur fort élevée, aussi les remplace-t-on le plus souvent par de la peau de Lièvre variable ou d'autres Animaux blancs, et l'on imite alors par la teinture les queues noires des vraies Hermines. C'est dans la Suède, dans la Norwége et dans le nord de l'empire russe que l'on prend surtout les Hermines du commerce.

Hermines en pelage d'été, 1/4 de grand.

L'Amérique septentrionale fournit des Animaux fort semblables à l'Hermine, mais que l'on a considérés comme étant d'une espèce différente. Dans un Mémoire qu'il a publié en 1838, dans le *Magazine of natural history*, le prince C. Bonaparte a distingué trois sortes de ces Mustélidés, sous le nom de *M. longicaudata*, *Richardsonii* et *Cicognanii*.

Le Putois Boccamele (*Putorius Boccamela*, Cetti.) est à peu près grand comme l'Hermine, mais il n'a pas le bout de la queue noire. Sa couleur est fauve marron en dessus, et jaunâtre en dessous. On le trouve en Sardaigne et dans quelques parties de l'Algérie. L'Asie fournit plusieurs espèces peu différentes de celles-ci : *Putorius Hodgsonii*, *Horsfieldii* et *Cathia*. Le plus petit des Putois est la Belette de Buffon (*Mustela vulgaris*, de Linné). Cet Animal a tout le corps brun roussâtre en dessus et blanc en dessous. Sa longueur totale n'est que de 0,22, dont 0,040 pour la queue. S'il est moins fort que ses congénères, il n'est pas moins vorace, et les petits Oiseaux ou leurs œufs, les Rats, les Taupes, les jeunes Lapins sont l'objet de ses chasses les plus habituelles. Il produit plusieurs fois par an et met bas, à

chaque portée, quatre ou cinq petits. La femelle établit son nid dans les trous des arbres, sous les pierres ou dans quelque autre lieu retiré.

L'espèce de taille analogue qui habite l'Amérique septentrionale a été longtemps confondue avec notre Belette.

M. Ehrenberg signale, en Égypte, une Belette qui serait également différente de la nôtre. C'est le *Mustela palmata* de son grand ouvrage intitulé *Symbolæ physicæ*.

GENRE ZORILLE (*Zorilla*, G. Cuv.). Joint à la formule dentaire et aux principaux caractères des Putois un mode de coloration différent. Le corps est noir et porte quelques taches blanches un peu allongées sur le dos, ainsi que des bandes longitudinales noires qui s'étendent en partie sur toute la longueur de la queue. La forme des dents est un peu différente de celles du Putois fétide.

ZORILLE, 1/4 de grand.

Le ZORILLE VARIÉ (*Zorilla variegata* de quelques auteurs ou le *Viverra Zorilla* de Linné) est encore la seule espèce de ce genre que l'on connaisse bien. Il est de la grosseur du Putois, élancé comme lui, et semblable pour le naturel. On le signala au Cap, au Sénégal, dans une grande partie de l'Afrique orientale, et même en Asie Mineure. C'est un Animal fort élégant à cause de sa coloration noire et blanche. M. Muller le désigne par le nom générique de *Rhabdogale*.

GENRE LYNCODON (*Lyncodon*). J'ai établi cette division pour une espèce rapportée de Patagonie par M. d'Orbigny, chez laquelle le système dentaire présente la singulière particularité de manquer de molaire tuberculeuse inférieure, tandis qu'il y en a chez tous les autres Mustélidés. Sa formule se trouve ainsi réduite pour les dents molaires à $\frac{3}{5}$, et répond à celle des Lynx.

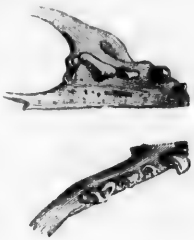

DENTITION DE LYNCODON DE PATAGONIE, gr. nat.

Le LYNCODON DE PATAGONIE (*Mustela Patagonica*, P. Gerv. et d'Orb.) a été découvert dans la région du Rio-Negro; c'est un Animal un peu plus petit que le Putois ou le Vison, mais supérieur à l'Hermine. On ne le connaît encore que par son crâne.

TRIBU DES LOUTRINS

Les Loutres (*Lutrina*), dont Buffon et Linné faisaient déjà un genre à part, sont des Carnivores aquatiques qui vivent dans les lacs, les fleuves, les rivières, et dont il existe même, dans le grand océan atlantique boréal, une espèce entièrement marine. Elles se distinguent de tous les autres Animaux du même ordre par leur corps allongé, surbaissé, terminé par une queue plus ou moins longue, parfois déprimée, et par leurs membres robustes, à doigts au nombre de cinq, plus ou moins largement palmés. Ce sont des Animaux intelligents dont le cerveau est volumineux et pourvu, à la surface de ses hémisphères, d'un assez grand nombre de circonvolutions. Leur régime est principalement ichthyophage; mais ils associent fréquemment aux Poissons d'autres substances animales, et même des matières végétales, et en captivité on peut les nourrir presque exclusivement avec ces dernières. L'ensemble de leurs caractères anatomiques les place dans la famille des Mustélidés. Leur dernière molaire supérieure est grande, à peu près carrée et tuberculeuse. Leur car-

Dentition de la Loutre vulgaire, grand. nat.

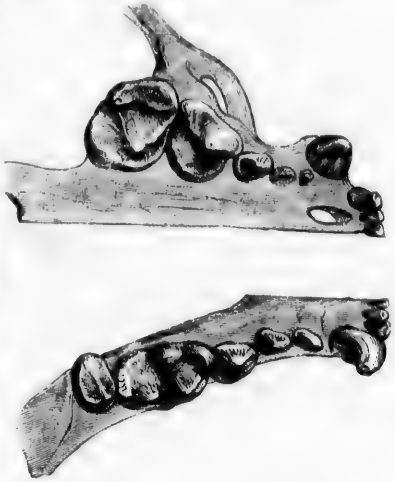

Dentition de l'Aonyx, grand. nat.

nassière de la même mâchoire a des rapports avec celle des Blaireaux, et l'inférieure est dans le même cas; mais les trois pointes de sa partie antérieure sont plus fortes et disposées plus régulièrement en triangle. Leur intestin manque de cœcum. Leur corps est recouvert de poils de deux sortes : les uns soyeux, les autres en bourre et très-délicats; ce qui fait de leur peau une excellente fourrure, surtout chez les espèces propres aux régions froides ou tempérées. La Loutre marine est de toutes la plus remarquable sous ce rapport, et sa peau a une grande valeur commerciale.

On trouve des Animaux de ce groupe dans toutes les parties des deux continents. L'Europe fournit la *Loutre vulgaire*, dont la *Loutre du Canada*, signalée par F. Cuvier, et la *Loutre de l'Algérie* sont très-voisines. L'Afrique a, en propre, la *Loutre sans ongles*, la *Loutre à cou tacheté* et la *Loutre de Fernando-Po*. On trouve dans l'Asie le *Nair-Nair*, le *Barang*, la *Loutre indienne* et la *Loutre de Chine*. Les deux Amériques possèdent, indépendamment de la Loutre du Canada de F. Cuvier, une Loutre plus voisine de celle du Brésil, mais que beaucoup d'auteurs appellent aussi *Loutre du Canada*, la *Loutre Saricovienne* ou du *Brésil*, dont la précédente se rapproche assez, enfin les Loutres dites *Californienne*, *insulaire*, *Lataxine*,

chilienne, *de la Plata* et *du Pérou*, ainsi que le *Pténonure de Sandbach*. Il faut y ajouter la Loutre de mer; en tout une vingtaine d'espèces. Les Loutres paraissent donc être assez nombreuses, quoique l'uniformité de leurs couleurs en rende la distinction souvent difficile, si l'on ne tient compte que de leurs caractères extérieurs. Cependant la disposition de leurs pattes, la forme de leur queue, et mieux encore celle de leur crâne et quelquefois celle de leurs dents, fournissent des caractères assez certains pour qu'on ait pu établir parmi elles plusieurs genres différents. Tels sont ceux qui portent les noms d'*Enhydris* (la Loutre marine en est la seule espèce), de *Pteronura*, de *Saricovia*, pour la Saricovienne, que l'on appelle aussi *Loutra*, de *Leptonyx*, pour la Loutre Barang, et de *Lutra* pour la Loutre vulgaire, ou celles qui s'en rapprochent le plus. La Lataxine et les Loutres américaines lui ressemblent le plus doivent aussi former un groupe à part qu'on pourrait appeler *Latax* avec M. Gray, si ce nom n'avait déjà été employé par Gloger pour le genre qui comprend la Loutre de mer. Nous ne décrirons ici qu'une partie des espèces qui viennent d'être signalées.

GENRE LOUTRE (*Lutra*). Pieds palmés, onguiculés; queue assez longue, subarrondie; mufle nu; crâne de même forme que dans la Loutre ordinaire ou à peu près.

LOUTRE VULGAIRE (*Lutra vulgaris*). La Loutre dont Buffon et Daubenton donnent une histoire détaillée, est le même Animal que la *Lutra* des Latins, et l'*Enydris* (Ἐνυδρις) d'Aristote; son pelage, assez doux, est brun en dessus et gris blanchâtre en dessous. Son corps a 0,65, et sa queue 0,35. On la rencontre dans toute l'Europe et dans une grande partie de l'Asie septentrionale, ainsi qu'au Japon et aux îles Kouriles. Quoiqu'elle soit essentiellement fluviatile, elle fréquente aussi les endroits maritimes. Sa peau est recherchée pour la fourrure et sert surtout dans la chapellerie; celle des individus tués en hiver a plus de valeur, parce que les poils en sont plus moelleux, plus fournis et plus lustrés.

LOUTRE VULGAIRE, 1/4 de grand.

La Loutre vit solitaire; sa démarche est embarrassée lorsqu'elle est sur le sol, mais à l'eau

elle a une grande agilité, et elle plonge pendant un temps assez considérable. Sa retraite est peu éloignée des eaux; elle consiste en un trou creusé dans le sol ou dans quelque cavité naturelle comme il y en a souvent sur le rivage dans les rochers; elle la tapisse d'herbes sèches, et y dépose ses petits; c'est en mars qu'elle met bas. Les jeunes Loutres ont le pelage moins fin que les adultes et toujours plus en bourre. Elles sont aussi moins rusées, et comme tous les Animaux de leur âge, elles se laissent plus facilement attraper que les autres.

La Loutre du Canada (*Lutra Canadensis*, F. Cuv.), dont on ne connaît que le crâne, diffère à peine de la Loutre vulgaire; mais il y a dans le même pays une autre espèce du même genre dont nous avons vu le crâne à Londres. Celle-ci est le *Lutra Canadensis* des auteurs américains; son analogie avec la Saricovienne explique comment M. Gray a réuni la Loutre du Canada et celle du Brésil ou la Saricovienne dans un même genre, sous le nom de *Loutra*, tandis qu'il laisse la Loutre vulgaire dans le genre *Lutra* proprement dit.

La Loutre de l'Algérie est aussi un *Lutra* véritable; mais je ne saurais dire si c'est ou non la même espèce que la Loutre vulgaire d'Europe. On la trouve dans le lac Fetzara et dans quelques rivières de la province de Constantine, principalement dans le Rhummel. J'en ai vu des peaux à Bone, chez un sellier qui les employait pour son commerce, mais je n'ai pas encore pu en obtenir le crâne pour le comparer avec celui de nos Loutres d'Europe.

M. Gray classe aussi, dans la même division générique que la Loutre vulgaire, deux des espèces propres à l'Asie méridionale : *Lutra indica* (du Malabar et du Bengale); *Lutra Chinensis* (de Chine).

La Loutre Nair-Nair (*Lutra Nair*) vit dans la presqu'île de Pondichéry; elle a été décrite par F. Cuvier d'après un individu rapporté au Muséum par Leschenault. Elle est plus petite que la Loutre d'Europe, plus pâle et a les poils moins doux.

Genre LATAXIE (*Lataxia*). Le genre *Latax* de M. Gray, dont on pourrait modifier ainsi le nom pour éviter toute confusion avec le genre *Latax* établi par Gloger, a pour caractères son mufle nu et sa face plus élargie, cette seconde particularité répond à l'élargissement en quadrilatère de la région du chanfrein; les ongles sont distincts et les pieds sont plus velus que dans le genre précédent.

Les Lataxies vivent en Amérique. On en distingue plusieurs espèces.

La Loutre de la Caroline (*Lutra lataxina*, F. Cuvier) est à peu près grande comme la Loutre ordinaire, et son apparence générale n'est pas très-différente de la sienne. L'exemplaire qu'on en possède au Musée de Paris a été envoyé de la Caroline du Sud par M. Lherminier.

C'est au même genre qu'appartiennent la Loutre de la Trinité (*Lutra insularis*, F. Cuvier); la Loutre Californienne (*Lutra Californica*, Gray); la Loutre Chilienne (*Lutra Chilensis*, Bennett), qui répond à la *Loutre féline* de Molina; la Loutre Péruvienne (*Lutra Peruviensis*, P. Gerv.); la Loutre de la Plata (*Lutra Platensis*, Waterh.), et sans doute aussi la Loutre du Paraguay (*Lutra Paræensis*, Rengger).

Genre LEPTONYX (*Leptonyx*, Lesson). Les ongles sont petits, et les membranes interdigitales rudimentaires; les narines sont percées dans un espace nu; la forme du crâne est également particulière, mais intermédiaire à celle du groupe qui précède et à celle des Aonyx.

Le Leptonyx Barang (*Lutra barang*, F. Cuvier) est une espèce propre aux îles de la Sonde; elle est plus petite que la nôtre d'un bon tiers; son corps est moins surbaissé, et son pelage, qui est moins fourni, est brun cannelle en dessus et gris jaunâtre en dessous. Elle vit dans les rivières des îles que nous venons de nommer, et dans deux des mêmes îles (Sumatra et Bornéo), il existe une autre espèce du même genre, qui est la Loutre Simung (*Lutra Simung*, Raffles). Celle-ci est sensiblement plus forte.

Genre AONYX (*Aonyx*, Lesson). Doigts gris, courts et à peine palmés, surtout en

retraite est
que cavité
e d'herbes
t le pelage
rusées, et
er que les

le crâne,
espèce du
densis des
a réuni la
le nom de

est ou non
ra et dans
J'en ai vu
e n'ai pas
.
, deux des
Lutra Chi-

elle a été
le est plus

it modifier
r, a pour
à l'élargis-
pieds sont

rès grande
la sienne.
du Sud, ...

insularis,
HILIENNE
RE PÉRI-
Platensis,
ugger).
membranes
e du crâne
à celle des

aux îles de
rbaissé, et
n dessous.
les mêmes
a LOUTRE

surtout en

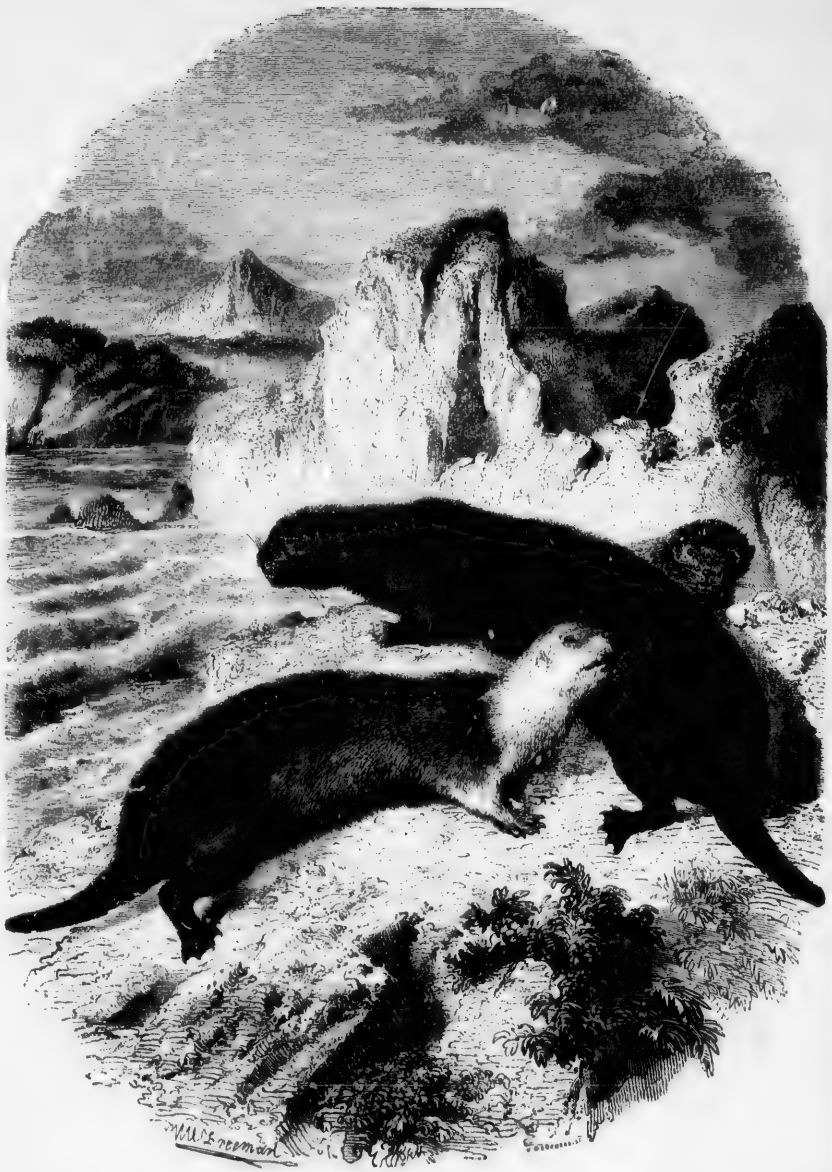

LOUTRE (Lutra marina)

du Kamtschatka.

ava
tion
I
gen
à la
est
une
cell
ma
Poi
C
lieu
ren
par
I
I
non
la C
ave
Elle
G
que
côté
L
ron
rara
la L
G
pou
moi
rieu
part
trois
très
L
men
qui
fiqu
la c
beau
plus
ou l
navi
les p
com
la fi
mais
dans
rable
Du

avant, où le second paraît soudé au troisième dans toute la longueur de la première articulation; ongles nuls ou très-petits; la molaire tuberculeuse supérieure très-grosse.

La Loutre sans ongles (*Lutra inunguis*, G. Cuvier), ou l'unique espèce de ce genre, a été découverte au cap de Bonne-Espérance par Delalande et retrouvée depuis lors à la côte Mozambique et en Abyssinie. Son pelage est assez doux, fourni et épais; sa couleur est d'un brun châtain, plus foncée sur les membres, la croupe et la queue, gris brunâtre sur une partie de la tête, et blanchâtre aux parties inférieures; sa taille est un peu supérieure à celle de la Loutre d'Europe; elle vit dans les grands étangs salés qui occupent les régions maritimes des côtes orientales et australes de l'Afrique, plonge très-bien, se nourrit de Poissons et de Crustacés, et se retire dans les joncs ou les broussailles pour y établir son nid.

Genre SARICOVIENNE (*Loutra*, Gray). L'espace qui entoure les narines est velu au lieu d'être nu et muqueux; les pieds sont à moitié nus, et les doigts ont des ongles; le crâne, renflé dans sa partie cérébrale et plus étroit en avant des orbites, est assez allongé dans sa partie faciale.

Lesson a donné plus récemment à ce genre le nom de *Saricovia*. L'espèce type est

La Saricovienne du Brésil (*Lutra Brasiliensis*, Ray), dont Buffon a parlé sous le nom de *Saricovienne de la Guyane*. Cette espèce vit non-seulement au Brésil, mais aussi à la Guyane et peut-être dans des régions plus septentrionales. Elle a le pelage brun ou fauve, avec la gorge blanche ou jaunâtre; son corps a au moins un mètre de long, et sa queue 0,45. Elle se tient dans les grands fleuves.

Genre PTÉRONURE (*Pteronura*, Gray). Région des narines velue; pieds larges; queue allongée, subcylindrique, pourvue d'une dilatation en forme de nageoire de chaque côté de sa moitié terminale.

L'espèce encore unique et jusqu'ici incomplétement connue de cette division, est le *Pteronura Sandbachii* que M. Gray a brièvement décrit d'après un exemplaire apporté de Démérara (Guyane), et qui fait partie du Muséum de Liverpool. C'est un Animal moins grand que la Loutre d'Europe.

Genre ENHYDRE (*Enhydris*, Fleming). Ce genre, comprenant la Loutre de mer, a pour caractères une taille plus grande, mais avec une longueur de queue proportionnellement moindre; des pattes petites, plus natatoires que celles des autres Loutres, et dont les postérieures ont quelque analogie avec celles des Phoques. En outre, les incisives présentent cette particularité, unique chez les Carnivores, qu'il n'y en a que deux paires inférieures au lieu de trois. La molaire tuberculeuse d'en haut est large, et elle a les tubercules de sa couronne très-émoussés.

L'Enhydre marine (*Enhydris marina*), longuement décrite par Steller dans les Commentaires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, a été signalée par la plupart des navigateurs qui ont visité la côte nord-ouest d'Amérique. Elle vit dans une grande partie de l'Océan Pacifique boréal, jusque dans les parages du Japon. C'est le seul des Mammifères appartenant à la catégorie des Géothériens ou Mammifères terrestres qui soit exclusivement maritime. Ce beau et précieux Animal a le corps long d'un mètre et demi environ, et recouvert du poil le plus beau, le plus doux et le plus lustré que l'on puisse imaginer; sa couleur est brune ou brun roussâtre. On le recherche activement, mais il en vient très-peu en Europe; les navires russes ou américains, qui chassent ces Loutres de mer ou qui en font le commerce, les portent principalement en Chine, où leurs peaux sont employées comme ornement et comme signes distinctifs par les hauts fonctionnaires. Suivant leur degré de conservation et la finesse ou le lustré de leur poil, ces peaux valent aujourd'hui de 800 à 1,500 francs pièce, mais l'on constate d'année en année que le nombre des Animaux qui les fournissent diminue dans les parages où on les prenait assez facilement autrefois; aussi leur prix tend-il considérablement à augmenter.

Du temps de Steller, l'équipage d'un seul navire avait tué huit cents individus dans une

seule campagne. Aujourd'hui il arrive quelquefois que les pêcheurs de Phoques, qui sont aussi des pêcheurs d'Enhydres, n'en prennent pas un seul. Sur les côtes du Japon, on ne les voit plus qu'accidentellement.

Quelques auteurs ont cru devoir placer l'Enhydre dans la famille des Phoques, mais il est incontestable que c'est bien une espèce de la tribu des Loutres, quoique la conformation de son squelette et plusieurs autres points de son organisation indiquent une organisation plus profondément modifiée pour la vie aquatique que ne l'est celle des autres Loutres.

Traineaux à Chiens des Indiens Mandans.

ORDRE DES PROBOSCIDIENS

Animaux mammifères pourvus de quatre extrémités subongulées, en forme de colonnes, ayant chacune cinq doigts cachés sous la peau, et derrière eux une sorte de pelote élastique qui porte sur le sol par une espèce de semelle aplatie; deux sortes de dents, savoir : des incisives en forme de défenses, et des molaires appropriées au régime herbivore; deux mamelles pectorales; les hémisphères cérébraux pourvus de nombreuses circonvolutions; le nez prolongé en une trompe considérable qui sert d'organe de préhension. Les Proboscidiens sont les plus grands de tous les Mammifères terrestres. C'est parmi eux que l'on place, indépendamment des Éléphants *de l'Afrique et de l'Asie, plusieurs espèces éteintes appartenant au même genre et quelques autres qui constituent deux genres différents, sous les noms de* Mastodonte *et de* Dinothérium.

FAMILLE DES ÉLÉPHANTIDÉS

Les Éléphants et les espèces éteintes, espèces d'ailleurs assez peu nombreuses, qui se rapportent à la même division des Mammifères, ne constituent qu'une seule famille. Ces Animaux ont avec les Rongeurs des analogies incontestables dans la conformation de leur

système dentaire, mais ils en diffèrent à tant d'autres égards qu'on ne saurait les placer dans le même ordre. Quoiqu'on les associe en général aux Ongulés et qu'on les classe à peu près généralement dans un même ordre avec les Rhinocéros, les Chevaux, les Hippopotames et les Cochons, ce mode de distribution n'est guère préférable. Les Proboscidiens doivent être considérés comme constituant un groupe naturel bien distinct, ayant la valeur des autres ordres de la même classe et dont le véritable rang n'a pas encore été déterminé avec certitude. Ce sont peut-être les plus curieux des Mammifères par la bizarrerie de leur forme et par la singularité de leurs instincts, et de tous les Animaux de cette classe, ils sont certainement ceux qui méritent le plus de fixer notre attention, à cause de l'ambiguïté de leur nature et de la grande réputation qu'on leur a faite. Plus volumineux que les autres, ils ne sont cependant pas aussi lourds dans leur forme que beaucoup d'entre eux, et leur grosse masse n'est pas entièrement dépourvue d'élégance. Cependant, à la première vue, ils semblent lourds et disgracieux; mais on s'en fait bientôt une autre idée, si l'on constate la facilité avec laquelle ils exécutent la plupart de leurs mouvements, et l'on voit avec étonnement que leur course est loin d'être aussi embarrassée qu'on l'aurait cru d'abord. Les anciens ne se sont pas bornés à reconnaître la douceur des Éléphants, la facilité avec laquelle on les apprivoise, l'attachement qu'ils ont pour leur maître, leur ressentiment pour les injures, toutes qualités qu'ils possèdent en effet, mais qui leur sont communes avec le Chien; ils en ont exagéré notablement l'intelligence, et souvent ils leur ont prêté les raisonnements les plus subtils et même des sentiments religieux : un culte et des offrandes à la lune; l'adoration du soleil et des prières à la terre lorsqu'ils sont atteints de maladie; ils leur ont encore supposé une fidélité conjugale inaltérable, de la pudeur et une résistance invincible à se faire les ministres de l'injustice. Les Malais désignent les Animaux de ce genre par un nom qui leur est commun avec l'Homme et qui implique l'idée d'un être raisonnable. Les Indiens ont la prétention de pouvoir gouverner les Éléphants en agissant sur leurs passions comme on agit sur celles des Humains, et il n'est pas jusqu'à la coquetterie et à l'amour des louanges auxquels ils ne les aient crus sensibles.

Les voyageurs, heureux d'avoir à parler d'êtres aussi merveilleux, ont adopté trop faci-

lement les récits exagérés qu'ils avaient recueillis, mais il est maintenant plus facile de débarrasser l'histoire des Éléphants des erreurs qu'on y a mêlées, et telle que nous la connaissons aujourd'hui, elle en est encore assez étonnante, et, pour être devenue plus exacte, elle n'est pas moins susceptible de piquer notre curiosité.

Les observations qu'on a faites sur ces Animaux dans l'Inde, en Afrique et dans les ménageries européennes, nous les montrent doués d'une intelligence incontestable, mais qui, tout en étant différente de celle des Chiens et des premiers Singes, n'est cependant pas supérieure à la leur. Les études anatomiques dont ils ont été l'objet conduisent à les faire regarder comme organisés d'après un type assez particulier, plus analogue à celui des ongulés qu'à tout autre, mais qui reste isolé à tant d'égards qu'on doit séparer les Proboscidiens de tous les autres ordres. Ces Animaux appartiennent à la grande division des Mammifères qui sont pourvus d'un placenta diffus, et ils paraissent devoir y occuper le premier rang.

Leur trompe allongée fournit leur caractère le plus apparent, mais il y a dans leurs autres organes beaucoup d'autres dispositions qui peuvent servir à les caractériser. On peut dire cependant que la nature a complété la bizarrerie des formes chez ce genre d'Animaux gigantesques, et qu'en même temps elle en a assuré l'harmonie en leur donnant cette trompe, espèce de long prolongement tubiforme placé au-dessus de la bouche, et qui n'est pour l'anatomiste qu'un énorme allongement du nez. La flexibilité de cet organe, sa force musculaire, la facilité avec laquelle il saisit les corps les plus délicats, arrachant violemment ceux qui sont retenus au sol et soulevant ceux dont le volume est considérable; le petit prolongement digitiforme et propre au tact dont il est terminé en font un précieux instrument dont les Éléphants disposent avec une extrême habileté. « La main, dit Buffon, est le principal organe de l'adresse du Singe; l'Éléphant, au moyen de sa trompe, qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut enlever et saisir les plus petites choses, les porter à la bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le Singe. » On peut ajouter que la trompe, jouissant d'une force prodigieuse, sert aussi à l'Éléphant pour sa propre sécurité. C'est principalement dans cet organe que réside sa puissance; il s'en sert pour arracher des arbres ou soulever des fardeaux qu'un Homme aurait peine à remuer, ou bien encore pour terrasser ses ennemis; et lorsqu'il les a abattus ou maîtrisés à l'aide de sa trompe, il les écrase bientôt sous la masse de son corps, soit qu'il les foule aux pieds, soit qu'il les serre entre quelque surface résistante et son énorme tête.

Les incisives supérieures qui s'allongent sous la forme de défenses sont aussi pour l'Éléphant des organes d'une grande utilité; il les emploie pour sillonner le sol lorsqu'il recherche quelques racines nutritives; lorsqu'il fond sur un ennemi dangereux, il le perce de ces terribles armes; et si sa trompe est menacée, il la replie entre elles en même temps qu'elles lui servent à en repousser l'agresseur. Ces dents qu'on a prises pendant longtemps pour des cornes sont formés par l'ivoire. Ce sont des cônes allongées, un peu recourbés, dont le poids pour chacune peut aller jusqu'à 60 kilogrammes dans les Éléphants d'Afrique, et s'élevait bien au-dessus de ce chiffre dans certains Éléphants appartenant aux espèces fossiles. Chez plusieurs sortes de Mastodontes, on remarque une bandelette d'émail étendue sur toute la longueur de leur face antérieure, ce qui rappelle l'ivoire que portent les incisives des Rongeurs.

Les défenses des Proboscidiens sont bien des dents incisives, attendu qu'elles sont comme celles des Rongeurs implantées dans les os de ce nom. Quelques espèces fossiles en avaient aussi, mais de moins grandes, à la mâchoire inférieure. Celles de la première dentition tombent après la naissance, comme chez les Rongeurs. Leurs alvéoles sont séparées de celles des molaires par un espace vide ou barre. Les canines manquent à tous ces Animaux. Leurs molaires présentent plusieurs particularités dignes d'être signalées; toujours appropriées pour broyer les substances animales, elles sont essentiellement composées d'ivoire et d'émail. Ces deux substances forment à la couronne de chaque dent un certain nombre de crêtes transversales

ou collines plus ou moins mamelonnées qui, chez les Éléphants d'Asie, sont amincies en lamelles, restent longtemps disjointes, et sont de bonne heure empâtées dans de la substance corticale ou cément qui s'interpose entre elles et en forme un tout. Leur surface triturante s'use au fur et à mesure de la mastication, comme la surface d'une meule, et montre alors des rubans transversaux d'émail, plus ou moins frisés à leurs contours; ceux-ci sont empâté dans le cément et renferment chacun une ellipse d'ivoire qui n'est autre chose que la coupe d'une des collines formées par cette dernière substance. Cette disposition alternante se voit très-bien dans les lames d'ivoire, faites avec des dents molaires que l'on prépare pour les arts. Les tablettes montrant des ellipses transversales fort allongées sont tirées des Éléphants d'Asie ou des Éléphants fossiles; celles dont le dessin est en losanges proviennent des Éléphants africains. On ne pourrait faire des tablettes analogues avec les molaires des Mastodontes, parce que ces dents n'ayant pas de cément interposé entre leurs collines, celles-ci sont séparées par des vallées plus ou moins profondes et restent distantes les unes des autres faute d'un lien cémenteux qui les relie entre elles.

Quand on regarde la bouche d'un Éléphant soit africain, soit asiatique, on n'y voit qu'un petit nombre de dents molaires, parfois une paire seulement à chaque mâchoire; d'autrefois une paire à l'une des mâchoires et deux à l'autre; d'autrefois encore deux paires à chacune, et, à moins que l'on n'ait devant les yeux deux Éléphants absolument du même âge, on trouve que leurs molaires, même celles qui sont réellement correspondantes entre elles, n'ont ni la même apparence, ni le même nombre de lamelles ou collines. Voici l'explication de cette singularité :

Il résulte des recherches des anatomistes, principalement de celles de Corse et de Blainville, que les Éléphants et même les Mastodontes ont six paires de dents à chacune des mâchoires. Ces dents augmentent de volume depuis la première jusqu'à la dernière ou sixième, et le nombre de leurs lamelles ou collines est aussi de plus en plus considérable. C'est dans les Éléphants asiatiques et dans ceux qui ont vécu pendant la période pleistocène que les lamelles sont en plus grand nombre. L'Éléphant asiatique a quatre collines à sa première dent, huit à la seconde, quinze à la troisième, dix-huit à la quatrième, dix-huit à la cinquième et vingt-trois ou même vingt-sept à la sixième. Ces vingt-quatre dents surchargeraient énormément la tête si elles existaient simultanément aux mâchoires, et le poids de cette tête serait encore augmenté par la grandeur plus considérable que celles-ci devraient nécessairement avoir. Elles ne se montrent donc pas toutes ensemble comme chez la plupart des autres Animaux, et les premières sont déjà usées en entier et ont disparu lorsque celles du milieu se montrent et servent à l'Animal; les dernières enfin n'apparaissent qu'après que celles du milieu ont été mises hors d'usage, et les quatre dernières de toutes, c'est-à-dire une paire supérieurement et une paire inférieurement, restent seules et sont déjà près d'être usées lorsque l'Animal arrive à la fin de sa carrière et qu'il meurt de vieillesse. La succession des dents molaires s'opère ainsi par flots d'une manière lente mais réglée, et l'on en admet trois flots différents, c'est-à-dire trois apparitions régulières. Les dents se montrent deux par deux, de chaque côté de l'une et de l'autre mâchoire. Le degré plus ou moins avancé de l'usure de chacune d'elles détermine les différences que l'on remarque dans le nombre total des lamelles ou collines pour chaque flot. On sait en effet que les dents commencent toujours par user leurs lamelles antérieures, et que celles-ci disparaissent même; de sorte que les dents à 8, 10 ou 15 lamelles finissent par n'en avoir que quelques-unes lorsqu'elles ont servi pendant un certain temps, et même par les user toutes, de telle sorte que ce qui reste des dernières tombe sous la forme d'un chicot lorsque la propulsion d'un nouveau flot commence à se faire sentir. En même temps, la partie antérieure du bord dentaire se resserre, s'amincit, et, pour la mâchoire inférieure, du moins, le prolongement en forme de bec de la partie symphysaire s'allonge concurremment. Il est évident en effet que les dents ne viennent pas se placer l'une après l'autre au même point et la mastication s'opère successivement sur des lieux différents et suc-

cessivement dilatés des os maxillaires. Chez les Mastodontes on voit souvent trois et même quatre paires de molaires qui fonctionnent en même temps; mais cela n'a lieu que pendant la jeunesse, époque durant laquelle les dents sont bien moins volumineuses que celles qui apparaîtront derrière elles.

Les Dinothériums n'ont que cinq paires de molaires en haut comme en bas. Ces dents sont moins fortes que celles des Mastodontes ou des Éléphants, et elles ont aussi moins de collines; aussi les trouve-t-on toutes ensemble sur les mâchoires de ces Animaux que l'on découvre dans le sol de plusieurs localités. La présence de cinq paires de molaires seulement chez les Dinotheriums constitue une présomption en faveur de l'opinion de quelques naturalistes, qui n'admettent en tout que cinq paires de molaires à chacune des mâchoires des Mastodontes ou des Éléphants, au lieu de six comme nous l'avons dit d'après de Blainville qui a fait une étude attentive du système dentaire des Proboscidiens lorsqu'il a traité de ces Animaux dans son *Ostéographie*.

Il est une autre question résolue dès à présent pour les Dinotheriums et les Mastodontes, mais pour la solution de laquelle l'étude anatomique des Éléphants n'a encore fourni aucune indication. Cette difficulté est relative aux molaires de lait. On constate que chez les deux genres éteints qui viennent d'être cités, les premières molaires sont chassées par des dents poussant au-dessous d'elles, comme les dents de remplacement des autres Animaux, et non en arrière comme celles des flots successifs chez les Éléphants : rien de semblable n'a encore été constaté chez ces derniers. Ils sont peut-être dans le cas de certains Rongeurs, dont nous avons précédemment parlé, qui perdent leurs dents molaires de lait pendant la vie intra-utérine.

La gestation des Éléphants est de vingt mois; en venant au monde les petits ont près d'un mètre de hauteur; ils marchent assez facilement pour suivre leur mère. Aristote avait déjà dit qu'ils tettent par la bouche et non par la trompe, mais la plupart des auteurs qui s'ont venus après lui ont contesté son assertion, et Buffon, dans les belles pages qu'il a consacrées à l'Éléphant, leur a donné raison. « Le petit Éléphant *doit*, dit-il, teter avec le nez et porte, ensuite à son gosier le lait qu'il a pompé; cependant les anciens ont écrit qu'il tetait avec la gueule et non avec la trompe; mais il y a toute apparence qu'ils n'avaient point été témoins du fait et qu'ils ne l'ont fondé que sur l'analogie, tous les Animaux n'ayant pas d'autre manière de teter. » Cette dernière considération aurait dû engager Buffon à se ranger à l'avis des anciens, mais ce ne fut que plus tard, en 1782, qu'il l'accepta comme vrai, ayant été informé du fait par une personne qui avait vécu près de trente ans au Bengale. L'allaitement dure environ deux ans, et ce n'est qu'à l'âge de quinze ou vingt ans que les Mammifères de ce genre sont aptes à engendrer.

Tant que les jeunes Éléphants sont encore faibles, les femelles en ont le plus grand soin, et ceux qui tettent encore s'adressent indistinctement aux différentes femelles de la troupe dont ils font partie.

Le système osseux des Éléphants présente plusieurs particularités assez notables. Leur crâne est volumineux, mais sa face est assez raccourcie. Son grand développement apparent tient à la présence d'un grand nombre de cellules interposées entre ses deux tables osseuses, principalement dans les frontaux, pariétaux, occipitaux, sphénoïdes et maxillaires. Ce vaste système de cavités reçoit de l'air, et diminue d'autant le poids de la tête, qui serait énorme s'il répondait à son volume. La mâchoire inférieure, qui manque de dents incisives, a sa symphyse terminée par une pointe simulant une saillie en forme de bec. Le cou est court et ses vertèbres ont leur corps aplati.

Les vertèbres dorsales et les lombaires ont leurs apophyses épineuses longues et couchées en arrière; le nombre des premières est assez considérable, et les côtes qui s'y insèrent protégent non-seulement la cavité thoracique, mais une grande partie de la cavité abdominale. La queue ne descend pas plus bas que le jarret.

Voici le nombre des vertèbres propres à chaque région et celui des côtes :

	ÉLÉPHANT		
	d'Afrique,	*de l'Inde*,	*de Sumatra*.
Vertèbres cervicales	7	7	7
— dorsales	21	19	20
— lombaires	3	3	3
— sacrées	4	5	4
caudales	26	34	34
Paires de vraies côtes	6	6	6
— fausses côtes	15	13	14

Les Éléphants n'ont pas de clavicules. Leur omoplate a une forme assez particulière. Leur humérus manque, comme tous leurs os longs, de canal médullaire; le tissu de son intérieur est aréolaire spongieux. La partie inférieure de leur humérus n'a pas de trou sus-condylien. Le radius reste toujours distinct du cubitus qu'il croise en avant. Le fémur n'a pas de troisième trochanter; il est proportionnellement plus long que celui des autres ongulés. Le péroné ne se soude pas au tibia. L'astragale a une forme particulière, et il y a cinq doigts aux pieds de derrière, comme à ceux de devant. Tous ces doigts appuient sur le sol par leur extrémité terminale. Dans aucun des squelettes qu'on a préparés, je n'ai encore vu les phalanges onguéales, qui doivent être fort petites, si elles s'ossifient réellement.

Le cerveau des Éléphants est plus volumineux que celui d'aucun Mammifère terrestre, sans en excepter l'Homme, mais il est autrement conformé que celui de ce dernier. Il relève du même type général que celui des Ongulés, et il a, comme le leur et comme celui des Cétacés, des circonvolutions nombreuses et étroites à la surface de ses hémisphères.

Le canal intestinal des mêmes Animaux est fort long; il a aussi dans presque toute sa longueur un diamètre plus grand que celui de la plupart des autres Mammifères. L'estomac n'est pas compliqué comme chez les Ruminants; il est étroit et allongé. Le cœcum est considérable dans l'Éléphant d'Afrique, où il atteint quatre ou cinq décimètres, et dans celui d'Asie, où il en a huit ou neuf. Le canal intestinal mesure en tout dix-neuf mètres et demi dans le premier de ces Animaux, et vingt-huit dans le second, la longueur du corps étant à peu près la même, c'est-à-dire un peu plus de deux mètres et demi dans l'une et dans l'autre espèce.

Hérodote est le plus ancien des auteurs grecs qui aient parlé de l'Éléphant, il le cite, ainsi que le Lion et quelques autres Animaux, parmi les productions de la Lybie orientale; et dans un autre passage, il dit que les Éthiopiens, voisins de l'Égypte, portaient tous les trois ans à Darius vingt grandes dents d'Éléphants. Cinq cents ans avant Darius, l'ivoire était d'ailleurs connu des habitants de l'Asie Mineure; il est aussi mentionné dans les poésies homériques; et nous avons déjà rappelé (T. I, p. 76) que les flottes réunies du roi Hiram et de Salomon en rapportaient aussi tous les trois ans. L'ivoire est désigné dans le texte hébreu sous le nom de *sissabim*. Toutefois, ce ne fut guère qu'à l'époque d'Alexandre que l'on eut des renseignements circonstanciés sur les Animaux dont il provenait. Aristote en parle avec assez de détails, et ce qu'il en dit est fort exact. Ils étaient dès lors employés dans les combats, dans l'Asie Mineure aussi bien que dans l'Inde. Il paraît qu'Alexandre est le premier des princes européens qui en ait eu à sa disposition. Il les avait conquis sur le roi indien Porus, lorsqu'il le vainquit et le fit prisonnier. Ce fut Séleucus Nicator qui commanda le corps d'armée dont ces Éléphants firent partie, et plus tard il en reçut lui-même cinquante de Sandrocotus, lorsqu'il reconnut à ce dernier le Penjaub et quelques autres provinces indiennes que Sandrocotus avait soulevées après la mort d'Alexandre.

Les Ptolémées, qui héritèrent de l'Égypte, possédèrent comme les Séleucides, en Syrie, de nombreux Éléphants; mais ce furent, à ce qu'il paraît, des Éléphants de l'espèce africaine,

et à la bataille Raphia, qui eut lieu 217 ans avant l'ère actuelle, Ptolémée-Philopator fit combattre soixante-treize de ces gigantesques Animaux contre deux cents, d'autres disent cent deux, tous de l'espèce asiatique, qui étaient dans l'armée d'Antiochus le Grand, de la dynastie des Séleucides. L'histoire militaire fait mention des Éléphants dans beaucoup d'autres circonstances; ils jouèrent un grand rôle dans les armées des Carthaginois. Annibal en conduisit en Europe pendant la seconde guerre punique, et pour les amener jusqu'en Italie, il leur fit traverser l'Espagne et la Gaule méridionale. Trois des quarante Éléphants qu'il possédait en quittant l'Espagne avaient péri, lorsqu'il traversa le Rhône; et, suivant Polybe, les trente-sept qui lui restèrent moururent tous, à l'exception d'un seul, à la bataille de la Trébie, où, cependant, Annibal fut vainqueur. Ces Éléphants étaient sans doute de l'espèce africaine, ainsi que ceux pris aux Carthaginois, que les Romains opposèrent, comme nous l'avons déjà rappelé, aux Éléphants asiatiques d'Antiochus le Grand, lorsque les conseils d'Annibal excitèrent celui-ci à leur déclarer la guerre.

Les Romains avaient déjà possédé des Éléphants asiatiques en l'an 479 de Rome (273 avant Jésus-Christ); Curius Dentatus, vainqueur de Pyrrhus, leur avait pris quatre de ces Animaux, que Pyrrhus lui-même avait enlevés à Démétrius Poliorcète, roi de Macédoine. C'étaient les premiers que l'on avait vus en Italie. Comme ils avaient été débarqués à Tarente, les Romains leur donnèrent le nom de *Bœufs de Lucanie*. Ils parurent au triomphe de Curius Dentatus. Le nombre de ceux qu'on amena depuis lors à Rome, soit pendant la république, soit pendant l'empire, paraît avoir été considérable, et, en 122 avant Jésus-Christ, lors de la guerre contre les Allobroges, il en fut conduit en Gaule. Il en est question dans deux des affaires qui eurent lieu à cette époque, l'une sur la Sorgue, entre Avignon et Carpentras; l'autre, au confluent de l'Isère et du Rhône.

Il n'était pas inutile de rappeler ici ces détails historiques, car on a souvent attribué aux Éléphants des Carthaginois ou à ceux des Romains les nombreux ossements de Proboscidiens que l'on trouve si fréquemment dans le sol d'une grande partie de l'Europe; mais il est bien démontré aujourd'hui que les Éléphants fossiles ont été ensevelis par le sol à une époque bien antérieure, qu'ils sont d'une autre espèce, et qu'il y en a dans une multitude de lieux, où ni les anciens, ni les modernes n'ont jamais conduit les Éléphants qu'ils ont possédés, soit comme Animaux de guerre, soit comme objets de curiosité. Le nombre de ces derniers, si considérable qu'on le suppose, n'est presque rien en comparaison de celui des individus réellement fossiles, et nulle part encore on n'a retrouvé en Europe un seul ossement que l'on puisse raisonnablement attribuer aux Éléphants que les anciens ont conduit avec eux.

Pendant le moyen âge il ne parut en Europe qu'un petit nombre d'Éléphants. Le calife Haroun-al-Raschid, qui sollicitait l'alliance de Charlemagne, lui en envoya un qui fut débarqué à Pise en 801 et conduit de là à Aix-la-Chapelle. Cet Éléphant mourut en 810. En 1229, Frédéric II, à son retour de la Terre sainte et après avoir conclu la paix avec le soudan d'Égypte, ramena un Éléphant, sans doute d'espèce africaine, et en 1254, à son retour de Syrie, saint Louis en eut un qu'il donna bientôt au roi d'Angleterre Henri III.

Plus tard, lorsque les peuples de l'Europe occidentale, et en particulier les Portugais, eurent établi des relations avec le Sénégal et la Côte de Guinée, on obtint de nouveau quelques Éléphants. En 1514, Emmanuel, roi de Portugal, en envoya un au pape Léon X. Pendant le même temps, il y en avait aussi à Constantinople et au Caire, ainsi que cela est assuré par le témoignage de Busbeck et de Prosper Alpin. Depuis le XVIIe siècle, ils ont été plus fréquents, et l'on en a promené, comme objets de curiosité, dans une grande partie de l'Europe. La Ménagerie entretenue par Louis XIV à Versailles en a possédé un qui était de l'espèce africaine; c'était un présent du roi de Portugal. Il avait été rapporté du Congo en 1668, et il vécut à Versailles jusqu'en 1681. Sa dissection fut faite avec détail par les anatomistes de l'Académie des Sciences et publiée par les soins de l'architecte Claude Perrault, le célèbre auteur de la colonnade du Louvre. Le squelette de cet Éléphant est encore au

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

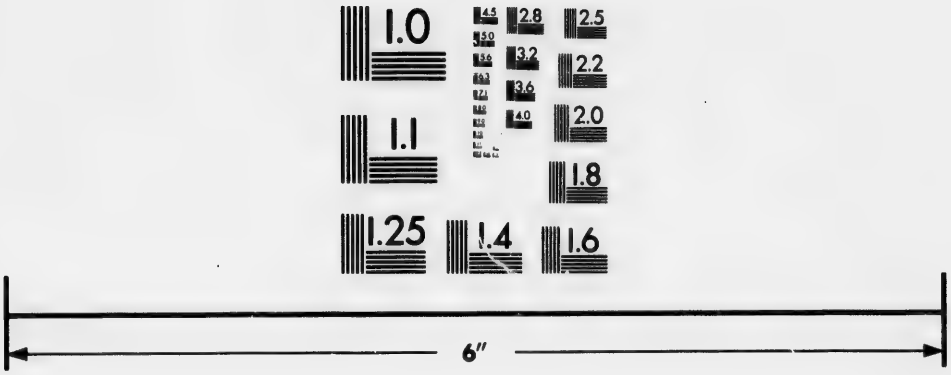

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

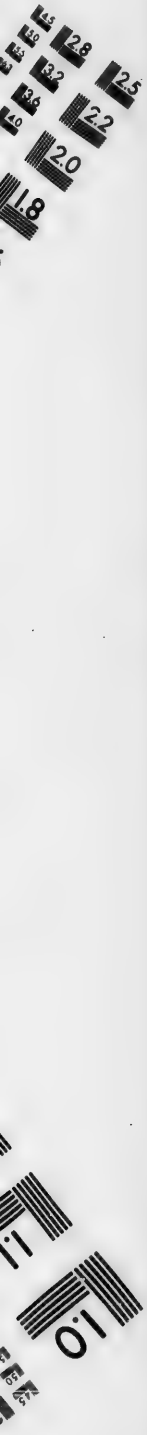
2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

Cabinet d'Anatomie comparée. L'Éléphant d'Asie, qui est encore employé dans l'Inde comme Animal domestique, est celui que nous voyons le plus souvent en Europe, soit dans les ménageries nationales, soit dans les ménageries ambulantes, et je doute même qu'il y ait en ce moment d'Éléphant africain, autre que celui de la Ménagerie du Muséum qui fut offert en 1826 au roi Charles X par le pacha d'Égypte.

Autrefois on n'avait pas cherché à prendre une connaissance exacte du squelette de ces Animaux, et il avait été par suite impossible de reconnaître la véritable nature des grands ossements appartenant à des Mammifères du même genre ou de genres peu différents que l'on trouve si souvent enfouis dans le sol. On sait maintenant qu'il y a des ossements fossiles de Proboscidiens non-seulement en Europe et en Asie, mais aussi en Afrique, dans les deux Amériques et jusque dans la Nouvelle-Hollande; mais ils sont toujours différents par leur espèce de ceux des Éléphants de l'Afrique ou de l'Inde, et nous ne connaissons encore que dans les dépôts tufacés de l'Algérie des débris d'Éléphants appartenant à l'une des espèces actuelles. Ils se rapportent incontestablement à l'Éléphant africain.

C'est seulement vers la fin du dernier siècle que l'on a commencé à se rendre compte, d'une manière réellement scientifique, de la nature des ossements fossiles. Anciennement, on prenait ceux des Proboscidiens pour des os de géants, et l'on a cru, dans plus d'une occasion, y trouver les restes des héros les plus célèbres de l'antiquité, ceux des géants dont il est ici question dans la cosmogonie biblique, ou même ceux de quelques saints.

Malgré la grosseur de leur masse, les Éléphants ne manquent pas d'agilité, et leur marche est moins pesante qu'on ne le croirait au premier abord. Ils ont le trot assez rapide, et un Cheval les suit difficilement lorsqu'ils veulent hâter le pas. En courant ils remuent leurs oreilles à peu près comme les Autruches étendent leurs ailes, et l'on a prétendu qu'ils les employaient quelquefois pour se diriger. Ils se tournent difficilement, aussi peut-on leur échapper plus facilement en les obligeant à changer plusieurs fois de suite; il leur est également pénible de descendre les côtes ou les pentes un peu rapides, parce qu'ils sont obligés de tenir fléchies leurs jambes de derrière pour que la masse de leur tête et de leurs défenses ne les fasse pas culbuter en avant. Leur corps n'est pas si bas sur jambes que celui des Hippopotames ou des Rhinocéros, et si l'on compare le squelette de leurs membres à celui de ces Animaux, on y reconnaît même une sorte de gracilité, qui est plus évidente encore pour le fémur que pour les autres os.

Les Éléphants vivent dans les lieux humides et d'une végétation active; comme ils consomment une grande quantité de nourriture, et que leurs troupes sont quelquefois assez nombreuses, ils ont bientôt dévasté les pays où ils se tenaient, et il leur faut en changer. Leurs bandes sont conduites par quelque vieux mâle qui a sur elles un grand ascendant. Ils entrent souvent dans les marécages et peuvent traverser des fleuves à la nage. Ceux que l'on tient dans les ménageries aiment aussi beaucoup l'eau, c'est pourquoi on les place auprès de grands bassins dans lesquels ils entrent souvent pour plonger tout à fait, se contentant de prendre au moyen de leur trompe l'air qui est nécessaire pour leur respiration. L'excès de la chaleur ne les fait pas moins souffrir que celui du froid.

Nous dirons quelques mots sur les caractères distinctifs des Éléphants actuels, et sur ceux des Animaux éteints qui appartiennent à la même famille, en passant successivement en revue les genres *Éléphant*, *Mastodonte* et *Dinothérium*.

GENRE ÉLÉPHANT (*Elephas*, Linné). Animaux proboscidiens, n'ayant de dents incisives qu'à la mâchoire supérieure; ces dents, toujours plus ou moins longues, sortent de la bouche sous la forme de défense; molaires au nombre de six paires, ou peut-être de cinq seulement à chaque mâchoire, n'existant pas toutes en même temps, formées à la couronne par des lamelles ovalaires ou lozangiques, dont les intervalles sont comblés par de la substance cémenteuse. Ce genre comprend des espèces vivantes et d'autres qui sont éteintes.

Les Éléphants de l'Afrique et ceux de l'Inde sont généralement rapportés au même genre

'Inde comme
soit dans les
qu'il y ait en
qui fut offert

ielette de ces
e des grands
rents que l'on
ts fossiles de
ans les deux
rents par leur
ns encore que
e des espèces

ndre compte,
nciennement,
s plus d'une
ux des géants
saints.
t leur marche
rapide, et un
emuent leurs
ndu qu'ils les
peut-on leur
eur est égale-
ont obligés de
rs défenses ne
ui des Hippo-
à celui de ces
ncore pour le

nme ils con-
lquefois assez
t en changer.
ascendant. Ils
Ceux que l'on
ace auprès de
contentant de
L'excès de la

s, et sur ceux
ssivement en

de dents inci-
es, sortent de
t-être de cinq
à la couronne
par de la sub-
t éteintes.
u même genre

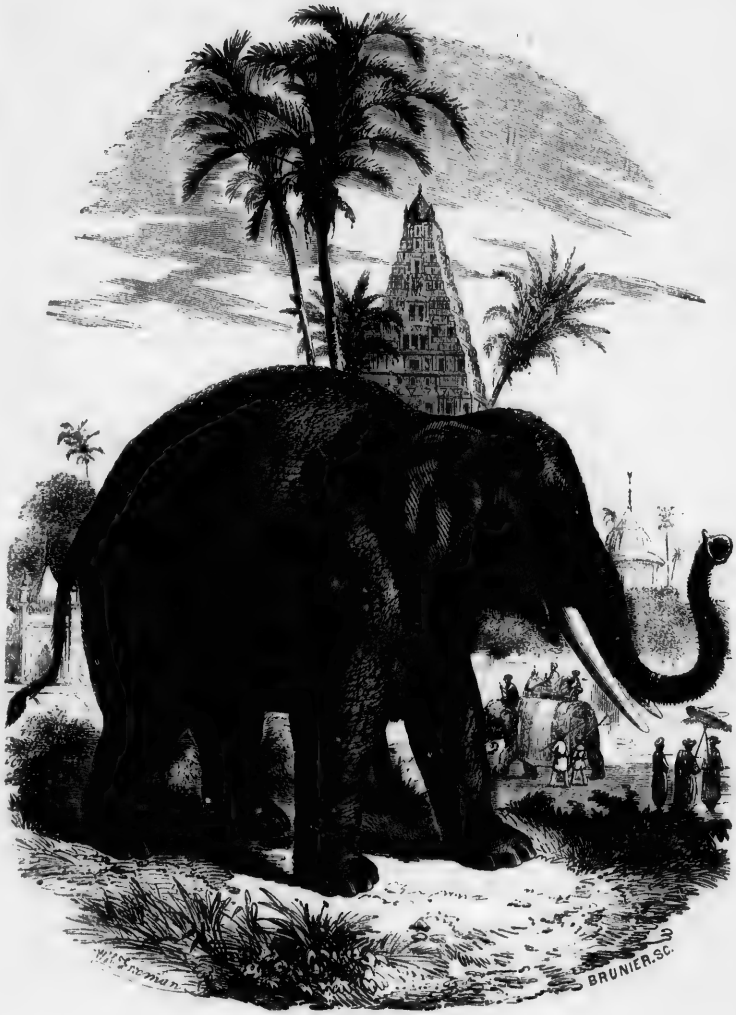

ÉLÉPHANT DES INDES (Elephas Indicus).

par les naturalistes. Cependant on remarque entre eux plusieurs différences dont la valeur pourrait être regardée comme générique; telle est, en particulier, la forme des collines de leurs dents molaires. Quoique chez les uns et les autres, les intervalles qui séparent ces collines soient également comblés par de la substance osseuse nommée cément, les lobes de l'ivoire et l'émail qui les entourent sont établis sur deux modes assez différents. Dans les Éléphants de l'Inde et dans ceux qui ont autrefois vécu sur une grande partie de l'hémisphère boréal, les collines sont étroites, assez serrées les unes contre les autres, et, par suite de l'usure, elles apparaissent à la couronne de la dent comme des rubans transversaux plus ou moins fortement festonnés à leur pourtour qui représente une ellipse très-allongée. Dans les Éléphants propres à l'Afrique, les collines sont moins nombreuses et moins étroites, et lorsque l'usure permet de les apercevoir à la face triturante, elles se montrent au milieu du cément comme des losanges. C'est là ce qui a surtout conduit F. Cuvier à séparer génériquement l'Éléphant africain d'avec les autres, et à donner à cette nouvelle division le nom de *Loxodonte*, signifiant dents à losanges. Sous ce rapport, l'Éléphant africain a plus d'analogie avec les Mastodontes; mais l'intervalle qui existe entre les collines de ses molaires est comblé par du cément, tandis que les Mastodontes ont pour principal caractère de ne pas en avoir.

I. Nous parlerons d'abord des *Éléphants proprement dits* ou des Proboscidiens, tels que les Éléphants asiatiques, l'Éléphant fossile et plusieurs autres, qui ont les collines des molaires étroites. Quelques auteurs leur ont imposé le nom d'ÉLASMODONTES.

ÉLÉPHANT D'ASIE (*Elephas Asiaticus*, Blumenbach). Les anciens auteurs, et même Buffon, n'avaient reconnu qu'une seule espèce d'Éléphants; mais lorsqu'on a pu comparer des Animaux africains de ce genre avec ceux que produit l'Asie, il a été facile de constater qu'ils n'offrent pas les mêmes caractères spécifiques, et nous venons de voir que, dans l'opinion de F. Cuvier, les différences qui séparent ces Animaux entre eux ont même une valeur générique. C'est à Blumenbach, à Pierre Camper et à G. Cuvier que l'on doit d'avoir, les premiers, fait ressortir les différences fournies par le squelette et par le système dentaire qui séparent les deux sortes d'Éléphants que nourrissent l'Asie et l'Afrique. Ces Éléphants représentent seuls, dans la nature actuelle, l'ordre si curieux des Proboscidiens.

Les Éléphants asiatiques vivent maintenant dans l'Inde continentale, principalement dans le royaume de Siam, dans l'empire des Birmans, au Bengale et dans l'Hindoustan. Il y en a aussi dans trois des grandes îles de la mer des Indes, à Ceylan, à Sumatra et à Bornéo. Leur tête est large, aplatie sur le devant du front, renflée au contraire sur ses côtés et comme échancrée à sa partie supérieure; leurs oreilles sont moins grandes que celles des Éléphants d'Afrique; leurs proportions sont un peu différentes; il y a aussi quelques particularités distinctives dans la forme des os, et, comme nous l'avons déjà vu, dans celle des dents molaires.

La couleur des Éléphants d'Asie est d'un gris terreux passant au brun, et leur corps n'a qu'un très-petit nombre de poils qui sont en général assez courts. Comme cela se voit aussi dans l'espèce africaine, l'épiderme est considérable, surtout par endroits, et le derme est susceptible de se dessécher rapidement ou même de se crevasser, ce qui oblige à graisser le corps de ces Animaux, lorsque l'on veut les entretenir en bonne santé. Lorsque leur peau est humide, et en particulier lorsqu'ils viennent de se baigner, on aperçoit sur plusieurs points de leur corps, principalement sur leur trompe ou à son origine, des marbrures ou des taches blanches légèrement teintées de couleur de chair. Chez quelques Éléphants, que les Malais et les Indiens estiment de préférence aux autres et auxquels ils accordent parfois les honneurs divins, la couleur est entièrement blanc rosé : c'est le résultat d'une sorte d'albinisme. Certains peuples des bords du Gange pensent que les Éléphants blancs sont animés par les âmes des anciens rois, et les princes de Siam, du Pegû et de quelques autres contrées, mettent au nombre de leurs titres celui de possesseur de l'Éléphant blanc; ils logent ce

respectable Animal dans leur palais et le font servir avec magnificence par de nombreux domestiques.

Les défenses des Éléphants asiatiques sont, en général, moins fortes que celles des Éléphants africains, et chez les femelles elles arrivent encore à des dimensions moindres. On appelle *Mookna* les mâles qui n'ont pas les défenses plus grosses que celles des femelles; au contraire, ceux qui en ont de grandes sont appelés *Dauntelah*, du mot *daund* qui signifie dent. Cette différence n'influe pas sensiblement sur le prix des individus apprivoisés que l'on vend pour le service, mais lorsque les Européens ne connaissent pas le caractère d'un Éléphant, ils aiment mieux l'acheter *mookna*, parce que s'il est méchant ou s'il le devient, il sera moins difficile à dompter. Il y a une infinité de variétés parmi les dauntelahs par rapport à la direction et à la courbure de leurs dents; les plus estimés sont ceux chez lesquels ces organes approchent davantage de la direction horizontale. Les Indiens ont un respect superstitieux pour les dauntelahs qui n'ont qu'une seule défense.

Les Animaux de cette espèce sont les seuls qui soient maintenant employés d'une manière suivie et que l'on puisse appeler domestiques; encore ne le sont-ils pas à la manière des autres Mammifères, puisqu'ils ne se reproduisent qu'en dehors de notre influence et que tous les individus que l'on emploie sont des individus sauvages que l'on a apprivoisés. La chasse et l'asservissement des Éléphants sauvages sont les seuls moyens que l'on ait de se procurer ces Animaux.

Aux Indes, on prend les Éléphants de deux manières, en troupes ou isolément. Une troupe entière doit être attaquée par un grand nombre d'Hommes armés qui se placent en cercle autour d'elle, l'effraient par le bruit des tambours ou des armes à feu, par la flamme, etc., en même temps qu'ils se prêtent mutuellement secours pour empêcher les Éléphants de fuir par tout autre côté que celui où ils veulent les conduire. De cette manière on fait entrer toute la horde dans une enceinte préparée, entourée de larges fossés et de palissades composées d'arbres plantés profondément, soutenus par des barres transversales ou par des arcs-boutants. L'entrée de cette enceinte est garnie de feuillage et ressemble le plus possible au

sentier ordinaire d'une forêt. Cependant l'Éléphant qui est à la tête de cette bande hésite longtemps avant de s'y introduire; mais une fois qu'il s'y est décidé, tous les autres le suivent, comme on voit sur nos côtes des troupes de Dauphins donner inévitablement sur l'écueil où leur guide vient d'échouer. Après que la troupe des Éléphants est tombée dans le piége qu'on lui avait tendu, il s'agit de les isoler pour les dompter individuellement. Les cris des Hommes, les flambeaux, le bruit des instruments les arrêtent dans les efforts qu'ils tentent pour passer le fossé ou renverser les palissades. On leur place la nourriture sur un échafaud situé près de l'entrée d'un couloir, et on les attire ainsi un à un dans ce passage qui est trop étroit pour qu'ils puissent s'y retourner. Dès que l'un d'eux est entré dans le couloir, on en ferme la porte, et l'Animal est aussitôt arrêté par des traverses qu'on lui oppose en arrière et en avant; on prend ses pieds dans des nœuds coulants, on lui enlace les jambes et on ne tarde pas à dominer sa fureur.

Il ne faut pas autant de préparatifs pour prendre les Éléphants isolés; mais de quelque manière qu'on s'en soit rendu maître, leur éducation est la même que celle des individus dont il vient d'être question. Après les avoir matés, on les livre à des gardiens, assistés de quelques valets, qui les habituent à l'esclavage par un mélange de caresses et de menaces, en les grattant avec de long bambous, en les aspergeant avec de l'eau pour les rafraîchir, en leur donnant ou leur refusant la nourriture, etc. Quelquefois on a aussi recours aux châtiments et on les frappe ou on les pique avec des bâtons garnis d'une pointe de fer. Le maître s'approche ainsi d'eux par degrés, jusqu'à ce qu'enfin l'Éléphant qui lui a été confié lui permette de monter sur son cou, région de laquelle on dirige plus facilement les mouvements de ces Animaux. Il faut environ six mois pour qu'ils en viennent à ce point de docilité. Cependant on ne peut jamais compter sur une parfaite réussite; car lorsqu'un Éléphant, qu'on croyait bien apprivoisé, veut s'enfuir, tous les efforts de son conducteur ne sauraient l'arrêter : les mâles, surtout ceux qu'on a pris séparément, sont toujours plus ou moins intraitables; aussi exigent-ils plus de sévérité que les femelles.

Dans les forêts, tous les mâles ne restent pas dans la compagnie de leurs semblables; quelques-uns s'isolent des autres ou sont repoussés par eux. Lorsque les Indiens veulent s'en emparer, ils amènent avec eux des femelles dressées à cet effet, et ils attendent, dans quelque retraite voisine, l'Éléphant marron, qui est plus ardent que les autres, et va s'approcher de la femelle. Dès qu'il est venu, ils l'enlacent au moyen de fortes cordes et le laissent pendant quelque temps attaché à un arbre, puis ils viennent le reprendre lorsque, abattu par la faim et par la privation de sa liberté, il a en partie perdu son caractère farouche; alors il se laisse plus aisément conduire.

Des observations encore assez récentes ont conduit M. Temminck à regarder, comme formant une espèce distincte des véritables Éléphants asiatiques, l'ÉLÉPHANT DE SUMATRA (*Elephas Sumatranus*, Temm.), qui ressemble à l'espèce ordinaire par l'ensemble de ses caractères, mais qui présente plusieurs particularités indiquant tout au moins une race bien séparée.

Les ellipses que la trituration met en évidence sur ses molaires sont moins étroites; il y en a aussi un moindre nombre; ses os inter-maxillaires sont plus courts et plus resserrés; la cavité nasale est moins large; l'espace compris entre les orbites est plus étranglé, au contraire de la partie postérieure du crâne qui est plus large. Il y a une vertèbre dorsale de plus, c'est-à-dire vingt en tout, et une vertèbre sacrée de moins, ce qui réduit le nombre de celles-ci à quatre au lieu de cinq. M. Temminck en a vu trois squelettes, dont un jeune du sexe mâle, et deux adultes, l'un mâle et l'autre femelle. J'ai également constaté la présence de vingt vertèbres

DERNIÈRE MOLAIRE INFÉRIEURE DE L'ÉLÉPHANT DE SUMATRA, 1/4 de grand.

dorsales sur le squelette d'un Éléphant dont la peau préparée est maintenant déposée dans le palais de Sydenham, mais je n'ai pu savoir si cet Animal était réellement originaire de Sumatra, ce qui est pourtant probable.

Éléphant fossile (*Elephas primigenius*, Blumenbach). Il a vécu en Europe, dans le nord de l'Asie et dans une grande partie de l'Amérique méridionale, des Éléphants assez rapprochés par leurs caractères des *Elephas asiaticus*, mais dont l'espèce peut néanmoins être séparée de la leur, si l'on tient compte de la forme différente de leur crâne, de la grande longueur des défenses, du prolongement tubiforme de leur alvéole et de quelques autres caractères. En Europe, les Éléphants fossiles ont été contemporains des grands Bœufs, des Rhinocéros à narines cloisonnées, des Hyènes, des grands Ours, etc. L'Homme n'a gardé aucun souvenir de leur ancienne existence, et pendant longtemps leurs ossements ont été considérés comme provenant des géants humains que l'on supposait avoir existé pendant les époques dites héroïques. On a commis à leur égard beaucoup d'autres erreurs, et, dans certaines localités, les peuples sauvages les attribuent à une grande espèce d'Animal, essentiellement souterraine, qui meurt dès qu'elle vient à la lumière. Dans l'Amérique du Nord, une fable peu différente a été imaginée à propos des ossements du Mastodonte, et les Indiens donnent à l'Animal dont ils proviennent le nom de *Père aux Bœufs*. Le premier Européen qui ait signalé ces derniers, en parle dans une lettre adressée, en **1712**, à la Société royale de Londres. Il ne doute pas que ce ne soient des os humains provenant des géants dont il est fait mention dans la *Genèse*.

Il est possible qu'il y ait plusieurs espèces parmi les Éléphants signalés dans les ouvrages des naturalistes, sous le nom d'*E. primigenius*. Leur extinction paraît remonter à l'époque du grand cataclysme diluvien. C'est dans les graviers qui furent alors déposés et dans les atterrissements, remontant aussi à la même époque, que l'on trouve leurs débris. Dans les terres gelées du Nord, ils se sont conservés avec leurs parties molles, et l'on en voit parfois des cadavres entiers, lorsque l'on fouille le sol ou que les inondations de l'été viennent à l'entamer après en avoir un peu élevé la température. La chair de ces Éléphants diluviens est si bien conservée, qu'on a pu en manger, et leur peau est encore recouverte de l'épaisse fourrure qui les préservait contre le froid des régions arctiques. Quelques-uns des ossements qui ont appartenu à ces anciens Éléphants arrivaient à une taille supérieure encore à celle des mêmes os des plus grands Éléphants actuels, et l'on peut évaluer la hauteur de certains de ces Animaux à **12** ou **15** pieds.

Des terrains plus anciens que ceux du diluvium renferment des restes d'autres espèces d'Éléphants : il y en a en particulier dans l'Inde; quelques géologues pensent même qu'on en observe en Europe, mais cette opinion ne me paraît pas démontrée. L'une des espèces indiennes ou l'Éléphant canésa (*Elephas canesa*, Cautley et Falconer), portait des défenses aussi longues que celles de l'*Elephas primigenius*. Elles ont **2m20** sur une tête que l'on conserve au Musée britannique. Les autres espèces sont aussi fort intéressantes à différents égards; on les a nommées *Elephas namadicus*, *insignis*, *hysudricus*, *bombifrons* et *Cliftii*.

2. La seconde division des Éléphants, ou le genre Loxodonte de F. Cuvier, est surtout caractérisée par la forme losangique des collines dentaires. Elle ne comprend qu'une seule espèce.

Éléphant africain (*Elephas africanus*, Blumenbach). Il a la tête plus arrondie que l'Éléphant asiatique et moins large en dessus; son front n'a pas la double bosse latérale qu'on remarque chez ce dernier; ses oreilles sont beaucoup plus grandes et plus rapprochées par leur bord interne; enfin ses dents molaires ont leurs collines d'émail disposées d'après la forme losangique et ses défenses sont en général plus fortes.

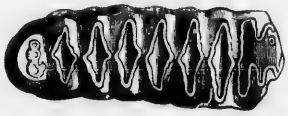

Dernière molaire infér. de l'Éléphant africain 1/4 de grand.

On trouve cette espèce depuis le Cap de Bonne-Espérance jusque dans la haute Égypte et au Cap Vert; elle

existe par conséquent en Mozambique, en Abyssinie, en Guinée et au Sénégal. C'est elle que les Carthaginois employaient, et il paraît que les Cafres s'en servent maintenant dans quelques occasions.

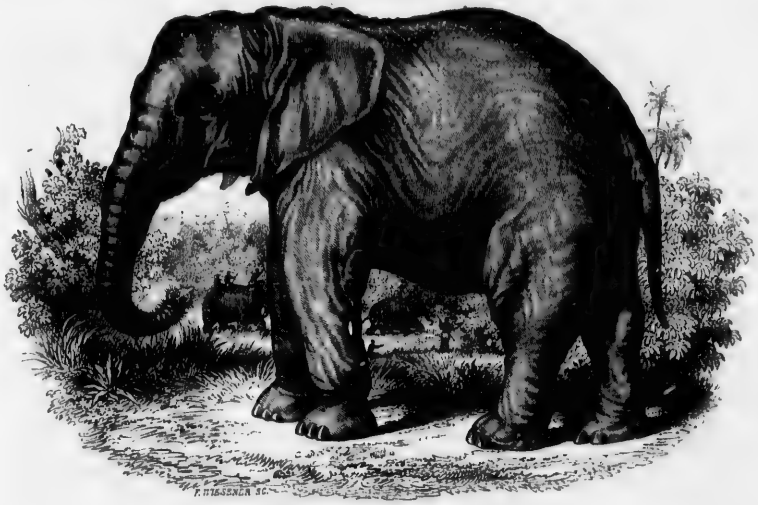

ÉLÉPHANT D'AFRIQUE, 1/40 de grand.

Beaucoup de voyageurs ont parlé de la chasse aux Éléphants, et l'on trouve, dans Levaillant, des détails curieux à cet égard. La chair de ces Animaux, l'épaisseur de leur peau, la valeur considérable de leur ivoire et les dommages qu'ils occasionnent dans les lieux cultivés, sont autant de raisons qui engagent l'Homme à les attaquer, et, comme on n'en tirerait guère de services en les prenant vivants, on les poursuit avec les armes à feu et on les tue pour en obtenir les seuls bénéfices auxquels leur possession peut donner lieu. Assez récemment, le voyageur français Delegorgue a publié, au sujet de leurs mœurs, des détails nombreux empreints d'un cachet particulier, peut-être un peu trop original, mais qui paraît en garantir l'exactitude. Les récits de Delegorgue sont d'ailleurs pleins d'intérêt; on en jugera par le passage suivant, que nous reproduisons textuellement pour lui laisser son véritable caractère :

« Nous étions sur la rive de l'Om-Kouzi, où de nombreux Éléphants avaient été vus adossés à une pente haute et longue, çà et là coupée de ravins, et quelque peu boisée. Malheureusement, quoique nous fussions encore à mille pas de la troupe, nous la vîmes fuir pressée par la peur. Il est vrai qu'elle s'était débandée; cette circonstance nous était du moins favorable, et nous promettait des avantages presque certains. Du reste, il n'était pas étonnant que la masse se fût laissé entraîner à une panique; beaucoup de femelles marchaient suivies de leurs jeunes, et dans cet état leur inquiétude est extrême.

« Une partie, à cause de la disposition du terrain, devait passer à deux cents pas de nous. Ces Animaux se rendaient à la rivière; ils avaient pour eux la pente, et furent si rapides que nous arrivâmes trop tard. Sans aucun doute, ils avaient traversé l'Om-Kouzi. Nous remontâmes, furetant à droite et à gauche, profitant fréquemment des ravins pour marcher en écoutant. Nous sortions de l'un de ces ravins, afin de voir au loin, quand un lourd détale-

ment se fit entendre : le bruit approchait, approchait, et la poussière! Un escadron de ces Animaux trottait à fondre sur nous sans intention; trois de front, onze en tout.

« Le premier je les vis : « Des Éléphants! Kotchobana! Boulandje! attention! Masquez-« vous, ils nous passent dessus; à bout portant, et pas peur! » Des buissons étaient là; sitôt dit, sitôt fait. Vrai Dieu! les Éléphants ne savaient rien de notre présence; mais une irrésistible envie, une diabolique tentative entraîne chacun de nous à allonger la tête pour voir avant de tirer. C'est si naturel de s'assurer d'abord de la position, de la distance, et puis non-seulement cela, mais c'est que nous les sentions arriver en droite ligne sur nous. Ces Animaux pouvaient, s'ils ne nous renversaient des pieds, nous fouetter de la trompe, et quel soufflet! Vingt-cinq pas nous séparaient d'eux, ils nous virent; mais l'impulsion trop forte ne leur permit qu'une courbe d'un grand rayon à dix pas de notre droite : ils allaient défiler, appuyant sur leur gauche. Je prends le premier, je le tire; il tombe, s'affaissant sur les genoux. Kotchobana s'adresse au second, qui tombe également agenouillé sur le premier. Boulandje tire : son Éléphant tombe, aussi groupé sur les deux premiers, et tous les suivants, jusqu'au onzième, s'agenouillent successivement.

« Bon Dieu! vingt fusils, quarante fusils chargés, si nous les eussions eus là! « Attrape a « recharger! garçons, et le reste. » Et le rire, né de cette scène grotesque, nous ôtait de la force et de la vitesse; les bras nous en tombaient. C'est qu'il leur fallut du temps pour se dépêtrer les uns des autres, tant ils étaient entassés pêle-mêle. A l'un des derniers, j'eus encore celui d'adresser un souvenir dans le train de derrière.

« Un seul restait sur place, mais debout et paraissant nous défier; nous vîmes aussitôt qu'il était démonté de l'humérus : c'était celui de Kotchobana. A quatre ou cinq reprises différentes, j'essayai de me poster de manière à l'avoir aux trois quarts; mais arrivé là, l'Éléphant, comme s'il eût eu conscience de mes desseins, me chargeait jusqu'à ce que la crainte de tomber le retînt. Je dus, pour réussir, envoyer Boulandje faire diversion de l'autre côté, et alors ma

balle dans la cervelle le fit s'affaisser mort comme un édifice auquel on enlèverait sa base. Jamais de ma vie de chasseur, et je crois bon de le dire, je n'avais été ni ne fus depuis témoin d'un fait du genre de celui que je viens de signaler; cependant je ne suis pas éloigné de croire qu'il existe chez ces Animaux, réunis en troupe, un esprit d'imitation qui tend à leur faire faire à tous ce qu'ont fait les premiers. »

GENRE MASTODONTE (*Mastodon*, G. Cuv.). Les espèces de ce genre ont toutes cessé d'exister, et leur histoire sera exposée plus longuement dans le volume de cette collection, qui sera consacrée à la Paléontologie. Elles joignent à un squelette assez semblable à celui des Éléphants, des dents molaires en même nombre, mais dépourvues de cément entre leurs collines qui sont d'ailleurs moins nombreuses. Leur mâchoire supérieure portait également deux grandes incisives prolongées en défenses, et plusieurs Mastodontes avaient aussi une paire d'incisives à la mâchoire supérieure.

DERNIÈRE MOLAIRE INFÉRIEURE DE MASTODONTE DE L'OHIO. 1/4 de grand.

Il y a des débris fossiles de ce genre dans les terrains miocènes et dans ceux du pliocène proprement dits. Le faux pliocène d'Auvergne en renferme aussi, mais il n'y en a pas dans les dépôts diluviens, du moins en France. Ces débris sont nombreux en Europe et dans les deux Amérique. Il en a aussi été rencontré en Asie, mais point encore dans les îles indiennes. J'en ai signalé en Afrique, auprès de Constantine, et M. Owen a décrit une dent trouvée en Australie, qu'on ne peut rapporter qu'à une espèce du genre Mastodonte, ce qui est d'autant plus curieux que les autres ossements fossiles fournis jusqu'à ce jour par le même continent sont des ossements de Marsupiaux dont les espèces appartiennent aux familles aujourd'hui répandues sur le continent australien.

Les Mastodontes peuvent être partagés en plusieurs sous-genres, si l'on tient compte des variations que présentent, dans la série des espèces, le nombre et la forme des collines de leurs dents molaires, l'allongement plus ou moins considérable de leur maxillaire inférieur, la présence ou l'absence d'incisives à la même mâchoire, etc. Celles dont les dents ont les collines en moindre nombre et en même temps plus distinctes entre elles, conduisent au genre suivant, que nous avons proposé de placer aussi dans le même ordre.

GENRE DINOTHÉRIUM (*Dinotherium*, Kaup). Les trois ou quatre espèces éteintes qui rentrent dans ce genre, acquéraient une taille peu différente de celles des Éléphants et des Mastodontes. Leurs molaires, pour la plupart à deux collines bien distinctes, n'étaient qu'au nombre de cinq à chaque mâchoire, mais au lieu de se succéder comme celles des autres Proboscidiens, elles existaient simultanément; de plus, les incisives inférieures étaient fort développées et elles sortaient de la bouche comme les défenses des Éléphants, et se dirigeaient inférieurement.

Il reste encore beaucoup d'observations à faire sur le squelette des Dinothériums. G. Cuvier considérait ces grands Mammifères comme des Tapirs gigantesques, et d'autres auteurs les ont classés parmi les Cétacés. J'ai proposé de les placer avec les Proboscidiens, dont ils semblent en effet terminer la série; c'est la manière de voir que de Blainville a soutenue, en traitant du genre Dinothérium dans son *Ostéographie*. Les fossiles de ce genre qu'on a décrits ont été pour la plupart recueillis en France dans les terrains miocènes; on en signale aussi dans l'Inde. Ceux qu'on avait indiqués à la Nouvelle-Hollande ont été reconnus depuis lors pour des restes de grands Marsupiaux qu'on a appelés *Notothériums*.

ORDRE DES JUMENTÉS

Animaux mammifères pourvus de quatre membres terminés par des ongles en forme de sabots, uniquement propres à la locomotion ordinaire, non bisulques, à doigts presque généralement impairs, plus souvent au nombre de trois que de cinq ou d'un seul; leurs membres postérieurs ont le fémur pourvu d'une saillie externe placée au-dessous du grand trochanter et qui a été nommée troisième trochanter; leur tarse n'a pas l'astragale en osselet, et leurs métatarsiens ou métacarpiens des troisième et quatrième doigts ne se soudent jamais en un os unique. Les dents sont de trois sortes, quelquefois bien caractérisées, d'autres fois difficiles à diviser en incisives véritables et en canines pour la mâchoire inférieure; les molaires, qui en sont séparées par une barre plus ou moins longue, montrent à la couronne des replis ou des contours plus ou moins multipliés de l'émail que l'usure met en évidence et dont la complication varie suivant les genres et les espèces, ce qui fournit de bons caractères pour la classification. Le nombre normal de ces dents molaires est de sept paires pour chaque mâchoire; habituellement les cinq intermé-

diaires sont presque semblables entre elles, mais la première, lorsqu'elle existe, est plus petite que les autres; celles de la mâchoire supérieure sont plus grosses et plus compliquées que les inférieures. L'estomac de ces Animaux est simple; leurs intestins sont fort longs, et ils ont au moins un cœcum, lequel est volumineux. Le cerveau montre des circonvolutions plus ou moins nombreuses à la surface de ses hémisphères. Les mamelles ne sont jamais pectorales; les organes reproducteurs rappellent la disposition que nous leur connaissons chez les Chevaux; le placenta est polycotylédonaire, sauf dans le genre Daman; la peau est tantôt très-épaisse et presque entièrement dépourvue de poils, tantôt, au contraire, moins résistante et entièrement velue.

Les Jumentés, auxquels appartiennent les Chevaux, *les* Tapirs, *les* Rhinocéros *et les* Damans, *sont des Animaux herbivores qui, sauf les derniers, atteignent de grandes dimensions; ils ont pour la plupart des habitudes sauvages; leur naturel est presque toujours brutal, mais sans être féroce; ils vivent généralement en troupe et se tiennent dans les forêts sombres ou humides, dans les grandes plaines ou dans les montagnes, prenant presque exclusivement pour nourriture des substances végétales. Les plantes fourragères ou leurs graines, les feuilles des arbres, certains fruits, des écorces ou des branches constituent leur nourriture habituelle. L'Europe ne possède plus une seule espèce réellement sauvage de cet ordre, mais à des époques plus ou moins reculées elle en a nourri un nombre supérieur à celles de l'Afrique et de l'Asie réunies; quelques-unes ne sauraient même être classées dans les genres aujourd'hui existants. Les plus singuliers de tous les Jumentés antédiluviens étaient les* Paléothériums *et les* Lophiodons.

Les indications qui précèdent établissent suffisamment quels sont les caractères généraux des Mammifères dont il va être question dans ce chapitre. Ce nom de *Jumentés*, qui réunit les Chevaux, les Tapirs, les Rhinocéros et les Damans, est emprunté à la Bible; il a été également employé par Linné, par Storr et par quelques autres naturalistes. Il n'est point synonyme de celui de *Pachydermes*, puisque les auteurs modernes qui se sont servis de ce dernier l'appliquent non-seulement aux Jumentés, mais encore à d'autres ongulés non Ruminants, et qu'ils associent dans un seul et même ordre les Éléphants, les Jumentés et les Porcins, Animaux si différents les uns des autres par la conformation de leurs pieds, par leur dentition et par plusieurs autres particularités importantes. Ce n'est que dans ces derniers temps que l'on a pu saisir convenablement ces différences que les naturalistes du siècle dernier n'ont pourtant pas ignorées d'une manière complète.

M. Richard Owen, qui fait aussi des Jumentés un groupe à part auquel il accorde le rang de sous-ordre, propose de donner à ces Animaux le nom de *Périssodactyles*, auquel nous avons dû préférer celui plus ancien et plus expressif de *Jumentés*. Les Mammifères ongulés auxquels ces dénominations s'appliquent sont aussi appelés *Pachydermes herbivores*, par opposition aux Porcins ou Pachydermes omnivores et Périssodactyles. Ce dernier nom leur a été imposé par M. Pomel.

Les Jumentés ne sont pas nombreux en espèces; l'Amérique n'en a que deux, qui appartiennent l'une et l'autre au genre des Tapirs. L'Asie nourrit, indépendamment d'une troisième sorte de Tapirs, des Rhinocéros d'un sous-genre particulier et plusieurs espèces de Chevaux. L'Afrique possède deux ou trois espèces de Rhinocéros, des Chevaux à robe tigrée nommés Zèbres, et le genre des Damans, qui est aussi représenté en Syrie. Ni l'Europe actuelle, ni l'Amérique septentrionale, ni Madagascar, ni l'Australie n'ont de Jumentés sauvages, mais l'Homme a naturalisé sur tous les points du globe le Cheval et l'Ane, qui comptent parmi les espèces domestiques les plus utiles.

Les Jumentés doivent être partagés en quatre familles, savoir : les *Equidés*, les *Tapiridés*, les *Rhinocéridés* et les *Hyracidés*.

FAMILLE DES ÉQUIDÉS

Le Cheval, et quelques espèces de Mammifères fort semblables par l'ensemble de leurs caractères, telles que l'Ane, le Zèbre, etc., se distinguent nettement de tous les autres Animaux ongulés, parce qu'ils n'ont qu'un seul doigt, et, par suite, qu'un seul sabot à chacun des pieds, ce qui leur a fait donner le nom, d'ailleurs assez impropre, de *Solipèdes*. Cependant certains auteurs ont pensé que ce doigt, en apparence unique des Solipèdes, était formé par la soudure intime de deux autres qui restent, au contraire, indépendants et distincts dans tous les autres Animaux. Ces deux doigts répondraient aux troisième et au quatrième des Mammifères ordinaires, et, par suite, à ceux qui forment la fourche des Ruminants. Cette manière de voir ne nous paraît pas admissible, mais il n'en est pas moins facile de retrouver dans le pied du Cheval, dont les vétérinaires ont donné des descriptions si exactes et si utiles, la trace des trois doigts principaux qui caractérisent habituellement les Jumentés vivants et fossiles. De chaque côté de la face latérale de chacun des métatarsiens ou métacarpiens, c'est-à-dire de chaque côté de ce qu'on appelle les *canons*, il existe une tige osseuse d'apparence styloïde. Ces tiges osseuses ou stylets, que les vétérinaires nommaient autrefois, mais à tort, des péronés, sont les métacarpiens et les métatarsiens latéraux; elles ne portent pas de doigts dans le Cheval ni dans les autres espèces actuelles du même genre (1), mais on connaît des Équidés fossiles chez lesquels chacune d'elles était terminée, aux pieds de derrière comme à ceux de devant, par un doigt, de telle sorte que les pieds de ces anciens Équidés avaient trois doigts complets comme ceux des Rhinocéros et des Jumentés fossiles auxquels on a donné le nom de Paléothériums. Les Équidés à trois doigts sont les Hipparions ou hippothériums, dont les restes sont communs dans certains lieux, en Europe et dans l'Inde. Ainsi, le nom de *Solipèdes*, en lui attribuant la signification d'Animal à un seul doigt, exprime plutôt l'apparence que la réalité quant aux pieds des Chevaux, des Anes et des Zèbres, et il est tout à fait impropre en ce qui concerne le pied de certaines espèces antédilu-

(1) On montrait dernièrement dans les foires du midi de la France un Cheval monstrueux ayant à chaque pied une paire d'onglons supplémentaires placés de chaque côté du sabot, ce qui le faisait paraître tridactyle.

viennes qu'il convient cependant de placer dans la même famille que nos Chevaux, bien que ceux-ci n'aient à chaque pied qu'un seul doigt complet.

C'est là une des raisons qui nous ont engagé à préférer le nom d'Équidés à celui de Solipèdes, et à ne point séparer ces Animaux des Rhinocéros, des Damans et des genres fossiles à doigts également non bisulques et en nombre impair dont nous avons déjà cité les noms. Les Équidés ont d'ailleurs l'astragale établi sur le même modèle que les Rhinocéros et les Tapirs, quoique plus oblique dans sa poulie, et leur fémur montre de même la saillie connue chez les Rhinocéros, les Paléothériums, etc., sous le nom de troisième trochanter.

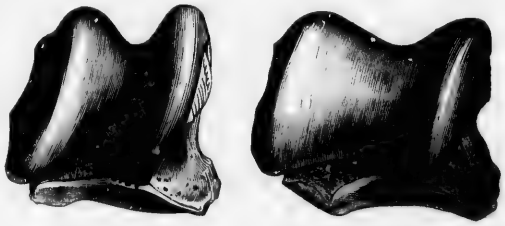

Astragale du Cheval et du Rhinocéros, 1/2 de grand.

Les caractères particuliers des Équidés, considérés comme famille, consistent dans quelques dispositions spéciales de leur squelette; dans la forme extérieure de la tête, qui diffère à la fois de celle des Rhinocéros, des Damans et des Tapirs, pour ressembler à celle du Cheval ordinaire; dans la beauté des proportions qui distinguent leurs espèces, et dans le pelage habituellement lisse et couché dont tout leur corps est recouvert.

Les Équidés sont des Animaux herbivores et granivores ayant l'estomac simple, le canal intestinal long, le cœcum ample. On sait qu'il leur est impossible de vomir leurs aliments, ce qui tient, comme l'a reconnu M. Magendie, à la conformation particulière de leur diaphragme. Ces Animaux, dont le Cheval et l'Ane sont les deux espèces les plus connues et les plus utiles, ont des habitudes sociables. A l'état de liberté, ils vivent réunis par bandes considérables sous la conduite des vieux mâles. Quoique dépourvus de la corne nasale qui fournit aux Rhinocéros une arme puissante, et malgré la moindre épaisseur de leur derme, ils savent résister à leurs ennemis. Les morsures qu'ils font avec leurs incisives et les ruades qu'ils lancent avec leurs pieds de derrière sont toujours redoutables; ils sont d'ailleurs très-agiles, et la rapidité de leur course leur permet habituellement d'échapper au danger.

Comme les autres ongulés, les jeunes chevaux sont déjà assez forts pour suivre leur mère lorsqu'ils viennent au monde. Il n'y en a qu'un pour chaque portée.

Les Équidés ont pour formule dentaire :

$\frac{3}{3}$ incisives, $\frac{1}{1}$ canines et $\frac{7}{7}$ molaires, dont la première paire est toujours plus ou moins rudimentaire, les autres étant fortes et à peu près égales entre elles. Leurs molaires sont séparées des dents situées plus en avant par un intervalle vide auquel on donne le nom de barre; la couche émailleuse y est enduite d'une certaine quantité de cette matière osseuse à laquelle on donne le nom de cément, aussi ne voit-on point à leur surface des excavations d'émail analogues à celles que présentent les molaires des Rhinocéros. Les molaires de la première paire sont habituellement caduques, ce qui réduit les dents de cette sorte à $\frac{6}{6}$.

Les incisives des Chevaux ont, au contraire, une cavité à leur couronne, et c'est à l'intégrité ou au contraire au degré plus ou moins avancé de l'usure de cette cavité que l'on reconnaît l'âge de ces Animaux. C'est à quinze jours que les incisives de lait commencent à pousser; à deux ans et demi que les mitoyennes sont remplacées; à trois ans et demi les deux suivantes; à quatre ans et demi les deux latérales appelées *coins*. Toutes ces dents ont la couronne d'abord creuse, mais la fossette qu'on y voit s'use au fur et à mesure de la détrition, et elle finit par disparaître entièrement à sept ans et demi ou huit ans : alors on dit que le Cheval ne marque plus. Les figures que nous en donnons dans notre Atlas feront bien comprendre les indications que l'on tire de cet examen.

Les canines sont situées au milieu de la barre; elles sont médiocres et reçoivent le nom de *crochets*; les femelles en manquent habituellement.

La famille des Équidés n'est représentée dans la nature actuelle que par quelques espèces du genre *Equus*, et ces espèces sont exclusivement propres à l'ancien continent, principalement à l'Afrique et à l'Asie. L'état plus ou moins complet de domesticité dans lequel sont retenus les Chevaux proprement dits et le manque presque absolu de documents historiques à leur égard ne permettent pas de décider s'ils descendent de la même espèce que les Chevaux qui ont autrefois existé en l'Europe et dont les nombreux débris sont enfouis dans les couches diluviennes, dans les cavernes, etc., ou bien s'ils constituent une espèce à part que l'Homme aurait prise à l'Asie. Il est, au contraire, établi par des documents historiques que les Chevaux de l'Amérique, dont les bandes sont maintenant si nombreuses, ne sont autres que les descendants des Chevaux transportés par les Européens dans le Nouveau-Monde, et cela depuis la fin du quinzième siècle; il en est de même des Chevaux de l'Australie. Quelques auteurs soutiennent également que les Chevaux sauvages de la Tartarie proviennent également de Chevaux autrefois domestiques dans les même contrées. Au contraire, les ânes sauvages de l'Asie sont souvent regardés comme ayant fourni tous les ânes domestiques.

On recueille dans certains terrains fossilifères des deux Amériques des restes fossiles de Chevaux qui ont habité le Nouveau-Monde avant que l'Homme ne s'y fût établi; leurs espèces étaient différentes de celles des Équidés actuels. Rien de semblable n'a été constaté pour la Nouvelle-Hollande, dont les anciens Animaux n'étaient pas moins différents des nôtres que ceux qui en constituent la population actuellement vivante.

GENRE ÉQUUS (*Equus*, Linné). Les Équus comprennent les espèces récentes de la famille des Équidés et celles, connues à l'état fossile, qui s'en rapprochent le plus. Celles-ci paraissent avoir vécu, pour la plupart du moins, à une époque moins éloignée de la nôtre

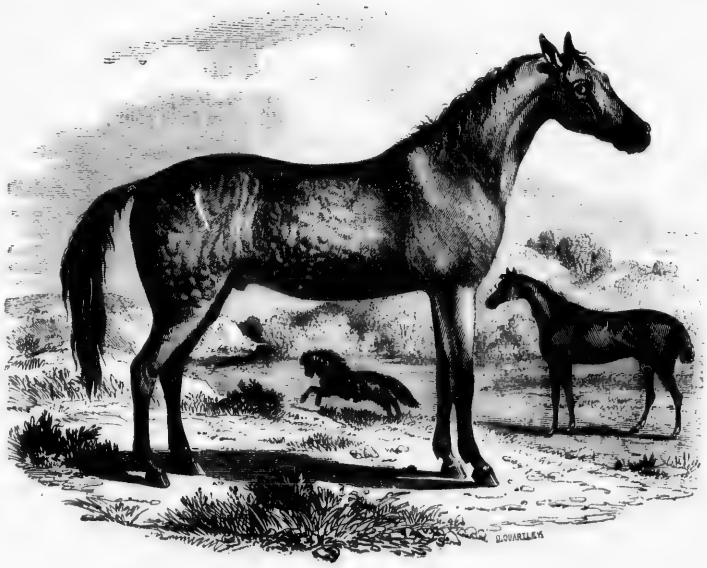

1 CHEVAL ARABE, 2. PONEY DES SHETLAND, 3. CHEVAL ANGLAIS

nt le nom de

ues espèces
principale-
lequel sont
nents histo-
pèce que les
sont enfouis
ne espèce à
uments his-
breuses, ne
e Nouveau-
ux de l'Aus-
la Tartarie
es. Au con-
us les ânes

fossiles de
eurs espèces
até pour la
nôtres que

centes de la
us. Celles-ci
de la nôtre

Les canines sc
crochets; les fem

La famille des
du genre *Equus*,
ment à l'Afrique
retenus les Che
riques à leur égal
Chevaux qui or
dans les couche
part que l'Hom
toriques que les
sont autres que
Monde, et cela
tralie. Quelques
proviennent éga
traire, les ânes
domestiques.

On recueille
Chevaux qui on
étaient différent
Nouvelle-Holla
ceux qui en co

GENRE ÉQ
famille des Éq
paraissent avo

CHEVAL ANGLAIS
1/15

que les Hipparions ou Équidés à trois doigts. Les caractères principaux de ce genre consistent dans ses pieds monodactyles; dans la petitesse de sa fausse molaire supérieure et dans la disposition particulière des autres molaires de la même mâchoire, dont le lobe interne est réuni par un étranglement au reste de l'enveloppe d'émail qui entoure le fût de la dent, tandis que chez les Hipparions le même lobe reste isolé et conserve l'apparence d'un cercle complétement distinct, ce qui l'a fait comparer à une île, et celui des Équus à une presqu'île. Les molaires de ces Animaux étant enveloppées de cément, la disposition que nous venons d'indiquer ne se voit bien que lorsque l'usure des dents en a entamé la couronne.

Les quadrupèdes de ce genre ont le cerveau bien développé et pourvu de nombreuses circonvolutions. Ils sont intelligents et vivent par troupes, plus ou moins nombreuses, sous la conduite des mâles les plus forts et les plus courageux.

Les diverses espèces du genre *Équus* reçoivent aussi le nom de Cheval, quoique ce nom appartienne à l'une d'entre elles seulement. On peut les distinguer, en tenant compte de la longueur de leur queue et des différences de coloration que présente leur robe, en trois sections : les *Chevaux*, dont le pelage est uniforme; les *Anes*, qui ont le dos barré ou croisé, et les *Zèbres*, dont tout le corps est marqué de bandes brunes. Ceux-ci sont essentiellement africains; les autres paraissent être à la fois originaires du nord-est de l'Afrique, de l'Europe (en tenant compte des Chevaux et des Anes fossiles dans ce continent) et d'une partie de l'Asie. Les Anes et les Zèbres ont la queue plus longue que les Chevaux; mais chez ceux-ci elle porte des crins plus allongés.

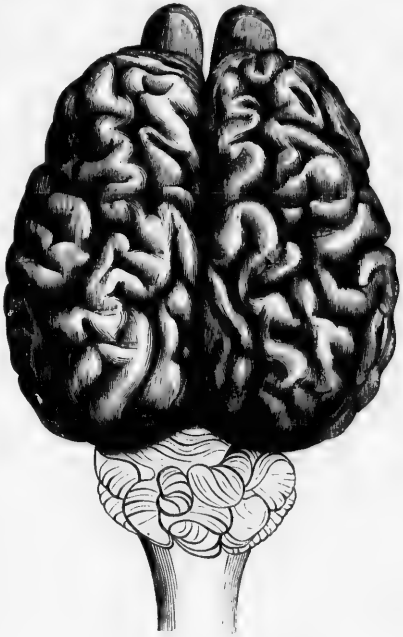

Cerveau du Cheval, 1/2 de grand.

La taille n'est pas également grande chez les différents Animaux du genre Equus, mais elle est tellement variable dans l'espèce du Cheval qu'il est difficile de se fier aux caractères qu'elle fournit. Le squelette des Equus n'offre, au contraire, que d'assez faibles différences. On peut cependant, comme l'ont fait plusieurs auteurs récents, se fier à ses indications pour en établir exactement la diagnose, et c'est à tort, par exemple, que l'on signale souvent l'Ane et le Cheval comme étant absolument semblables sous le rapport ostéologique.

L'étude anatomique du Cheval offre autant d'intérêt au vétérinaire qu'à l'artiste ou au savant, mais nous ne saurions nous y arrêter plus longuement, et il nous est également impossible d'exposer ici les admirables détails de la conformation intérieure et extérieure du plus accompli des Animaux quadrupèdes. L'analyse des diverses parties qui concourent à la formation de son pied comporterait à elle seule de longues et minutieuses descriptions, et le seul examen de ses parties extérieures se prêterait à des détails non moins étendus (1).

Equus Cheval (*Equus Caballus*). La première et en même temps la plus précieuse des

(1) Parmi les nombreux auteurs qui en traitent, nous citerons : Perrier (de Bergerac), *Des moyens d'avoir les meilleurs Chevaux*, et A. Richard (du Cantal), *De la conformation du Cheval*.

espèces de ce beau genre est le *Cheval*, cet Animal, à la fois si fougueux ou si patient, si courageux et pourtant si obéissant au maître qui l'a dompté, doué de si nobles allures ou au contraire si humble dans sa démarche suivant les races auxquelles il appartient, et qui depuis un temps si reculé est associé aux différentes civilisations, chez les nations européennes comme chez les principaux peuples de l'Afrique ou de l'Asie. Le Cheval est, sans contredit, le plus parfait de tous les Animaux à démarche quadrupède; et, quelque habitués que nous soyons à la pureté de ses formes ainsi qu'à la multiplicité de ses services, nous ne cessons pas de les admirer encore chaque fois que l'occasion s'en présente.

Aussi l'étude, soit anatomique, soit purement extérieure de cette noble espèce, nous offre-t-elle un attrait tout particulier, jusque dans ses moindres détails, et s'il nous est permis d'en faire une exacte comparaison avec les Animaux de la même classe qui s'en rapprochent le plus, nous ne tardons pas à apprécier le soin merveilleux que la nature a mis à disposer toutes les parties du Cheval, et à modifier chacune d'elles, afin d'assurer les excellentes qualités soit physiques, soit morales, qui distinguent ce magnifique Animal, et qui le rendent préférable à tous les autres, si supérieur même à ses propres congénères. Mais il en est de l'histoire du Cheval comme de celle de l'espèce humaine et des principales races domestiques. Quoiqu'elle ait été le sujet des travaux les plus consciencieux et les plus multipliés, elle est encore bien loin d'être achevée, et dans la plupart des ouvrages qui lui ont été consacrés on a presque généralement négligé de faire ressortir les traits distinctifs du Cheval, par une exacte comparaison de son espèce avec celles qui rentrent avec lui dans l'ordre naturel des Jumentés.

Nous avons dit plus haut quels sont les caractères par lesquels le Cheval diffère non-seulement des autres Pachydermes du même groupe, aujourd'hui répandus sur le globe, mais aussi comment il est facile de le distinguer de certaines espèces éteintes qui rentrent avec lui dans la famille des Equidés, et dont l'existence dans nos contrées est bien antérieure à la sienne. Comme espèce, le Cheval est surtout caractérisé par la perfection habituelle de ses formes, par l'harmonie de ses proportions, par le développement peu considérable et par la position à la fois gracieuse et redressée de ses oreilles; par les poils longs et flottants de sa crinière cervicale dont les premières mèches passent entre les deux oreilles pour tomber élégamment en avant sur son front qui est plat et en losange; par la couleur en général uniforme et sans zébrures de sa robe; par la présence de *chataignes* ou plaques cornées à ses quatre extrémités: sur le radius pour celles de devant, et sur le tarse pour celles de derrière, et enfin par sa queue, qui est courte, bien musclée et garnie sur toute sa surface de longs poils ou *crins* qui tombent sur les membres postérieurs et servent à l'Animal pour chasser les mouches qui l'inquiètent.

Dans son Histoire des quadrupèdes, Buffon, qui tient compte avant tout de l'utilité que nous tirons des Animaux, a placé le Cheval à la tête de tous les autres. Il nous en a laissé un portrait que tout le monde a admiré et qui rappelle, par la vigueur et la poésie des expressions, les versets du livre de Job (1) où Jehovah parle de cette brillante espèce.

« La plus noble conquête que l'Homme ait jamais faite est, dit Buffon, celle de ce fier et fougueux Animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats: aussi intrépide que son maître, le Cheval voit le péril et l'affronte; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche et s'anime de la même ardeur; il partage aussi ses plaisirs à la chasse, aux tournois, à la course; il brille, il étincelle; mais, docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu; il sait réprimer ses mouvements; non-seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs, obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, et n'agit que pour y satisfaire; c'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la la volonté d'un autre, qui sait même la prévenir; qui, par la promptitude et la précision de

(1) Job, ch. XXXIX, v. 19 à 25.

si patient, si
allures ou au
et qui depuis
européennes
contredit, le
nous soyons
ssons pas de

us offre-t-elle
ais d'en faire
bent le plus,
er toutes les
qualités soit
préférable à
l'histoire du
Quoiqu'elle
core bien loin
resque géné-
comparaison

e non-seule-
e, mais aussi
vec lui dans
à la sienne.
ses formes,
la position à
sa crinière
élégamment
orme et sans
extrémités:
enfin par sa
ils ou *crins*
es mouches

l'utilité que
en a laissé
des expres-

le ce fier et
s combats:
u bruit des
es plaisirs à
courageux,
seulement il
, obéissant
t n'agit que
que par la
précision de

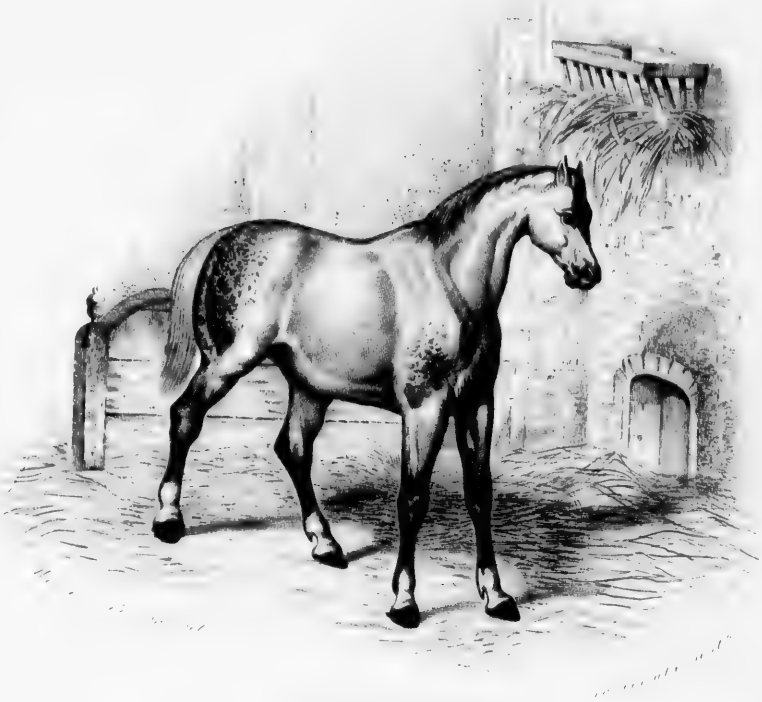

CHEVAL PERCHERON
1/15

ses mouvements, l'exprime et l'exécute; qui sent autant qu'on le désire et ne rend qu'autant qu'on le veut; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède et même meurt pour mieux obéir. »

Buffon ajoute : « Voilà le Cheval dont les talents sont développés, dont l'art a perfectionné les qualités naturelles, qui, dès le premier âge, a été soigné et ensuite exercé, dressé au service de l'Homme. »

Linné, dans le style souvent biblique de ses définitions, a également exprimé avec un rare bonheur, quoiqu'avec plus de simplicité, quelques-unes des qualités distinctives du Cheval lorsqu'il dit de lui :

« Animal herbivorum, rarissime carnivorum, generosum, superbum, fortissimum in currendo, portando, trahendo; aptissimum equitando; cursu furens; silvis delectatur; hinnitu sociam vocat; calcitrando pugnat, etc. »

Quoiqu'il y ait en Amérique des traces incontestables de l'ancienne existence des Chevaux aux époques où les Éléphants, les Mastodontes et tant de grands Édentés foulaient le sol de ce double continent, c'est dans les parties du globe qui forment par leur réunion l'ancien monde qu'il est convenable de placer la patrie de nos Chevaux domestiques; car il est hors de doute que la présence de ces derniers dans les deux Amériques n'est pas antérieure à la conquête de ces régions par les Européens, et c'est à une date moins ancienne encore qu'ils ont été introduits en Australie; mais en est-il des Chevaux fossiles dont les débris sont si abondants en Europe et des Chevaux actuels des pays européens, comme de ceux de l'Amérique : c'est ce que les naturalistes ne sauraient établir encore, bien qu'en général ils répondent affirmativement à cette difficile question. Si leur opinion était fondée on devrait admettre que l'espèce véritable du Cheval ou quelques espèces très-peu différentes de celle-ci, et qu'il n'est pas toujours facile d'en distinguer, ont été anéanties en Europe et dans le nord de l'Afrique antérieurement à l'apparition de l'Homme dans ces contrées, et que les Chevaux domestiques n'y ont été amenés que plus tard, conduits par ces innombrables peuplades qui ont autrefois quitté l'Asie ou l'Europe orientale pour s'établir en occident. Le Bœuf, qui paraît ne pas avoir été trouvé en Europe dans des conditions de fossilisation aussi anciennes que le Cheval, serait aussi, dans cette manière de voir, une espèce de provenance asiatique, et il en serait de même du Mouton, de la Chèvre, du Porc et de plusieurs autres. Cependant il n'est pas démontré que les choses se soient réellement passées ainsi, et le peu que l'histoire nous apprend au sujet du Cheval laisse subsister tous les doutes. Il y avait parmi les Chevaux fossiles plusieurs espèces, et, dans celle qui se rapproche le plus du Cheval actuel, diverses races caractérisées par des différences de taille et de proportion assez comparables à celles que nous observons aujourd'hui parmi les Chevaux domestiques; des squelettes de ces anciens Animaux nous montrent les lourdes formes des Chevaux alsaciens ou boulonnais, ce qui semble les rapprocher beaucoup des Chevaux qu'employaient les guerriers du moyen âge, et dont ils nous parlent sous le nom de palefrois et de destriers; d'autres ont l'ossature fine des Chevaux arabes, dont la race n'a cependant commencé à se répandre dans le nord-ouest de l'Europe qu'au retour des croisades, et il y en a qui sont au contraire assez petits pour rappeler les Chevaux nains des Shetlands, de l'île d'Ouessan et de la Corse, ce qui a même fait proposer de les considérer comme étant d'une espèce à part, à laquelle on a donné le nom d'*Equus minutus*. Comme il est impossible de démontrer les liens de parenté qui rattachent sans doute les Chevaux actuels à ceux qui ont laissé leurs os dans les couches diluviennes, dans les cavernes, etc., on ne saurait assurer que l'Europe n'a pas été pendant un certain temps privée d'Animaux de ce genre, après en avoir nourri en plus grande abondance encore que de nos jours. Il est cependant certain que la domination du Cheval par l'Homme remonte jusqu'aux premières sociétés, et si le temps ou la civilisation en ont perfectionné les conditions, ce qui se passe sous nos yeux en Amérique et en Tartarie nous montre avec quelle facilité les premiers Chevaux rendus domestiques ont dû passer au service de notre espèce, dont ils ont tou-

jours été l'une des richesses les plus précieuses. Nous voyons en effet chaque jour l'Homme soumettre les Chevaux libres qui vivent dans les régions désertes, tandis que des Chevaux domestiques lui échappent pour reprendre leur liberté et peuplent bientôt des contrées entières de leurs troupes innombrables, dont nous tirons chaque jour de nouvelles montures. Non-seulement les anciens ont eu comme les modernes des Chevaux qu'ils prenaient ainsi dans les haras naturels que la nature leur offrait, mais ils ont institué de véritables haras plus ou moins semblables aux nôtres, et qui ont donné lieu dans ces époques reculées à un commerce très-important.

Homère parle dans l'Iliade des nombreux haras possédés par Priam, et il attribue à Erichtonius, l'un des ancêtres du dernier roi troyen, trois mille juments et pareil nombre de magnifiques poulains. Les bas-reliefs des monuments assyriens peuvent nous donner une idée de la beauté des anciens Chevaux de l'Asie Mineure, et nous voyons par les peintures de l'antique Égypte, qu'il y en avait aussi de fort beaux dans la vallée du Nil. Ce furent sans doute ces Chevaux de l'Asie Mineure et de l'Égypte qui furent employés avec le plus de succès par les Grecs, puisque les magnifiques débris des statues du Parthénon démontrent qu'à l'époque de Périclès les Athéniens possédaient des Chevaux fort élégants, et que nous savons par divers auteurs qu'on tirait de la Cappadoce et des pays voisins ceux qui couraient dans les jeux olympiens. La légende de Neptune donnant le Cheval à Athènes, tandis que Minerve lui procure l'olivier, doit faire admettre aussi que ce précieux quadrupède avait une origine étrangère à la Grèce, puisqu'il était venu par le soin du dieu des eaux. On sait en effet que de nos jours encore les peuples donnent habituellement l'épithète de marins aux Animaux ou aux produits de toute sorte que leur apporte la navigation. Les rois de la côte de l'Asie Mineure se livraient d'ailleurs avec une grande activité au commerce des Chevaux et ils contribuèrent à répandre la belle race que nous appelons race arabe. Anciennement l'Arménie fournissait aussi des Chevaux et des mules aux princes commerçants de Tyr et de Sydon, et la Perse se livrait avec succès à la même industrie. Cyrus avait réuni dans ses haras, sans doute en vue des grandes expéditions qu'il se proposait, 800 étalons et 16,000 juments, et les Chevaux de race persane sont encore aujourd'hui des Chevaux fort estimés. Les Numides, dont les Chevaux perfectionnèrent plus tard et à diverses époques ceux de l'Espagne et de plusieurs contrées de l'Europe méridionale, comme ils l'avaient sans doute été par ceux apportés de l'Asie Mineure, étaient également célèbres par leur beauté et par leur rapidité. Il y avait alors comme aujourd'hui, dans les pays civilisés qui entouraient la Méditerranée, des Chevaux de selle et des Chevaux de trait, mais ces derniers étaient les plus répandus, parce qu'on se servait plus souvent des chariots dans les combats que de la cavalerie proprement dite.

On dit que l'art de monter le Cheval fut inventé par les Scythes, aujourd'hui les Tartares, et que, lorsqu'ils vinrent en Thrace, les Grecs en furent si effrayés, qu'ils crurent que l'Homme et l'Animal ne formaient qu'un seul corps, et l'on assure même que c'est là l'origine de la fable des centaures. On sait d'ailleurs que les Mexicains eurent les mêmes craintes et commirent la même méprise lorsqu'ils virent pour la première fois les cavaliers espagnols que Cortez lança contre eux.

Les Hébreux n'eurent des Chevaux que vers l'époque de David et de Salomon. Abraham, Isaac, Jacob possédaient des Ânes dont il est question dans l'énumération de leurs richesses, avec les Chameaux et les Moutons, mais ils ne paraissent pas avoir élevé de Chevaux, ni même s'être soucié de ces Animaux. A l'époque de Moïse les israélites ne s'en servaient point, même dans les combats, et le législateur leur recommande, lorsqu'ils se rendront à la guerre, de n'avoir point peur des Chevaux ni des chariots de leurs ennemis, mais de placer leur confiance dans le dieu d'Israël : cependant il n'en fut pas toujours ainsi, et le Livre des Rois nous parle déjà de l'*écuyer* de Jonathas; il rapporte aussi que David, vainqueur d'Adarézar, fils de Rohob, roi de Soba, sur l'Euphrate, lui prit 1,700 cavaliers, mais qu'*il coupa les nerfs des jambes à tous les Chevaux des chariots et n'en réserva que pour* 100 chariots.

e jour l'Homme
ıe des Chevaux
ontrées entières
montures. Non-
t ainsi dans les
haras plus ou
à un commerce

ttribue à Erich-
reil nombre de
donner une idée
intures de l'an-
rent sans doute
s de succès par
t qu'à l'époque
vons par divers
t dans les jeux
inerve lui pro-
igine étrangère
ıe de nos jours
u aux produits
ure se livraient
rent à répandre
aussi des Che-
se livrait avec
ıe des grandes
e race persane
aux perfection-
ées de l'Europe
ineure, étaient
e aujourd'hui,
t des Chevaux
ıs souvent des

i les Tartares,
que l'Homme
l'origine de la
aintes et com-
espagnols que

on. Abraham,
urs richesses,
Chevaux, ni
rvaient point,
nt à la guerre,
le placer leur
Livre des Rois
ır d'Adarézar,
oupa les nerfs
s.

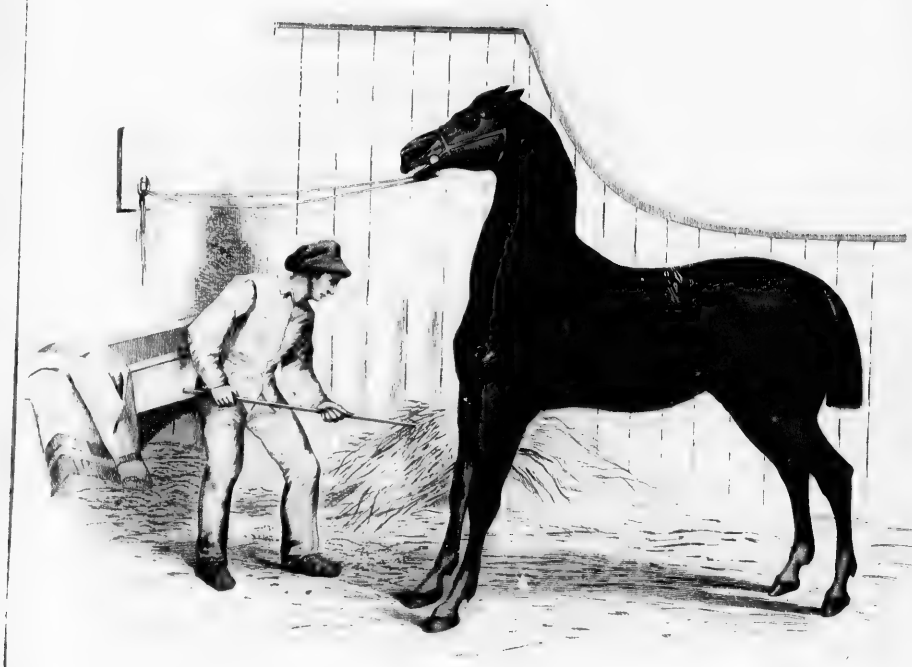

CHEVAL LIMOUSIN

Bientôt après, l'observation des anciennes lois dut se relâcher encore en présence des nouveaux besoins d'une civilisation que ses rapports avec des peuples éclairés avait sensiblement perfectionnée ; aussi lisons-nous ailleurs dans le Livre des Rois, chapitre IV, verset 26 :

« Salomon avait 40,000 Chevaux pour les chariots, et 12,000 Chevaux de selle. »

Et chapitre VIII, verset 26 :

« Salomon rassembla un grand nombre de chariots et de gens de Cheval ; il eut 1,400 chariots, 12,000 hommes de cavalerie, et il les distribua dans les villes fortes et en retint une partie pour être près de sa personne dans Jérusalem. »

Le même livre nous dit la provenance de ces Chevaux et même leur valeur. Ils venaient en partie de l'Égypte et de Coa, d'où on les amenait à un prix arrêté. Un attelage de quatre Chevaux d'Égypte coûtait à Salomon six sicles d'argent et un *Cheval* (sans doute un étalon) cent cinquante (1) : « et tous les rois des Hétéens et de Syrie lui vendaient aussi des Chevaux. » *Ibidem*, v. 29.

Le Livre de Job, que nous avons déjà cité, nous montre que les anciens Arabes s'occupaient du Cheval, mais on ne doit pas en conclure que toute la grande presqu'île asiatique à laquelle nous donnons aujourd'hui le nom d'Arabie ait possédé naturellement cette utile espèce. Strabon dit que de son temps elle n'existait pas dans l'Arabie du Sud, comprenant une grande partie de l'Arabie heureuse, et quoique les conquêtes des Arabes modernes aient été rendues plus faciles par les excellents coursiers dont leur cavalerie s'enrichit successivement ; ils n'avaient d'abord qu'un petit nombre de Chevaux. L'histoire rapporte même que le Prophète n'en avait que deux dans son armée lorsqu'il marcha sur la Mecque pour tirer vengeance de ses ennemis, et sur la liste du butin dont il s'empara on voit figurer des Chameaux, des Moutons, de l'argent, des Hommes captifs, mais point encore de Chevaux.

Nous n'avons que des renseignements tout à fait incomplets sur les Chevaux sauvages qui ont existé dans l'antiquité ; il est même difficile de dire si ceux dont on parle n'étaient pas, comme cela a lieu pour l'Amérique actuelle, des individus domestiques redevenus libres par suite de quelque circonstance. Ainsi le Cheval réellement sauvage n'existe aujourd'hui nulle part, et il nous est encore aussi impossible d'en retrouver les traces dans les premiers temps historiques que de dire avec précision où ont vécu les premiers Bœufs, les premières Chèvres, les premiers Moutons, les premiers Porcs ou les premiers Chiens.

De nos jours il y a des Chevaux libres, non-seulement en Amérique, où ils sont devenus assez nombreux pour former dans certaines contrées des troupes de plus de 10,000 individus, mais aussi dans quelques parties de l'Afrique, du moins on l'assure, et très-positivement en Asie, depuis les environs de la mer Caspienne jusque dans le nord de la Chine. Ces chevaux errants reçoivent des Tartares le nom de *Tarpans ;* chacune de leurs bandes vit sous la conduite d'un chef qui est habituellement le mâle le plus vigoureux. En général, ils peuvent être facilement domptés : on assure même qu'aux environs du Caucase ils descendent très-probablement des Chevaux qui furent abandonnés, en 1658, parce que, lors du siége d'Azoph, on manqua de fourrage pour les nourrir.

En Amérique, ils ont le même genre de vie et ils se soumettent avec une égale facilité. Pour les prendre, les Espagnols, ou même les Indiens, chassent habituellement toute une troupe, et ils la font entrer dans un enclos appelé *coral ;* alors un cavalier vient dans l'enclos, et, au moyen du *lasso* ou lacet, composé de longues lanières souvent terminées par des plombs, il cherche à s'emparer des plus beaux Chevaux qu'il aperçoit en les retenant par le cou au moyen de ses liens ou de quelque nœud coulant ; d'autres hommes arrivent à son aide et retiennent attachés par les membres les Chevaux capturés, jusqu'à ce que d'habiles cavaliers les prennent, et après les avoir montés leur fassent faire au galop, et malgré leur vive résistance, une grande course. Ensuite ils les ramènent au *coral*, et les Chevaux sont alors domptés ;

(1) Ou 7,716 francs de notre monnaie.

on peut les laisser avec ceux qui sont déjà domestiques, car ils deviennent obéissants et ne cherchent plus à s'enfuir. Au contraire, les vieux Chevaux sauvages sont presque tous indomptables, et on ne les recherche ni pour les dresser ni pour tirer parti de leur chair.

Il y a peu de différence entre ces Chevaux pris à l'état sauvage et ceux que l'on élève dans une demi liberté, en quelques parties de l'Europe et de l'Amérique, dans les haras appelés *haras sauvages*. Ceux de l'Europe se voient surtout en Russie, en Pologne et dans le midi de la France, soit en Camargue, soit dans les landes de Bordeaux. Nous dirons seulement quelques mots de ceux de la Camargue, dont on a peut-être exagéré la valeur.

En effet, il existe dans les plaines arides et en partie marécageuses de la Camargue, et dans quelques lieux analogues, formant une grande partie de la lisière maritime des départements du Gard, de l'Hérault et de l'Aude, des Chevaux qui vivent dans un état presque complet de liberté; ils forment une race assez distincte qu'on appelle la *race Camargue*. Les jeunes sont noirâtres et à poils assez longs; le poil des adultes est court et uniformément blanc dans le plus grand nombre de sujets. La taille de ces Chevaux est de 4 pieds 3 pouces à 4 pieds 6 pouces. Leur front est carré, leur chanfrein droit et leur tête assez forte; leurs membres, bien conformés, ont les paturons courts. Ces chevaux, que l'on emploie assez souvent dans le Midi pour les travaux de la campagne ou même pour la selle, ont de la vigueur et de la sobriété. Dans les lieux déserts où l'on en conserve la race, ils vivent par petites troupes, et ce n'est qu'à l'époque de la moisson que l'on se sert de ceux dont on n'a pas fait l'éducation. On les amène sur les aires et on les fait marcher sur les gerbes qu'on y a placées, de manière à détacher le blé des épis. Ce travail de dépicage terminé, on les lâche de nouveau dans les espaces incultes qui entourent les marais salants, où les carex et quelques autres plantes grossières constituent essentiellement leur nourriture. Il n'est pas douteux que ces espèces de haras naturels ne soient susceptibles d'être rendus plus productifs. Les Chevaux camargues ont le poil plus long en hiver qu'en été, ce qui leur permet de résister plus aisément au froid; on suppose qu'ils ont été abandonnés dans ces localités par les Sarrasins lorsque ceux-ci furent chassés du midi de la France.

Suivant les qualités de leur race, les Chevaux sont très-diversement employés : il y a des Chevaux pour la selle, et dans la cavalerie ceux des différentes armes sont également différents. Le service de l'artillerie exige aussi une race particulière de Chevaux. Ceux des attelages élégants, ceux des Postes, ceux des Messageries, doivent aussi avoir leurs qualités propres; et la charrue, chaque genre de charrois, le service de la ferme, etc., comportent aussi des différences semblables. Les plus petits Chevaux, tels que ceux des Shetland, d'Ouessan, de la Corse, etc., ont chacun leur emploi comme les plus gros Chevaux dits boulonnais, alsaciens ou flamands, que l'on connaît aussi sous la dénomination de Chevaux de brasseurs; enfin les Chevaux étrangers montrent encore des aptitudes spéciales comme nous le voyons par ceux du nord de l'Europe, de l'Afrique, en particulier du Maroc, de l'Arabie et de l'Asie, soit en Tartarie, ou en Chine, ainsi que des deux Amériques.

En Afrique et en Asie on se sert aussi de Chevaux dans les caravanes. M. Maurice Wagner, qui a eu l'occasion de les étudier entre Erzeroum et Tauris, a publié, à leur égard, quelques faits fort curieux qui nous montrent la grande analogie qui subsiste entre ces Chevaux domestiques et ceux qui vivent en liberté. Quoique très-enclins à la sociabilité, ils ne peuvent souffrir les Chevaux qui sont étrangers à leurs propres troupes, et, en général, ils n'observent pas la moindre tolérance à l'égard de leurs confrères des autres caravanes; ils les poursuivent de leur haine. Lorsque deux caravanes campent par hasard dans le voisinage l'une de l'autre, les Chevaux qui paissent alors dans les prairies voisines se regardent d'un œil inquiet, dressent les oreilles, hennissent et trahissent bientôt l'envie qu'ils ont d'en venir à une bataille. Ce sont surtout les jeunes Chevaux et les Poulains vifs et ardents qui manifestent ces sentiments belliqueux, et souvent ils finissent par entraîner les autres. Dans cette occasion, ils oublient totalement les règles du devoir, et la discipline sévère à laquelle on les

éissants et ne
esque tous in-
r chair.
on élève dans
haras appelés
ns le midi de
ons seulement

rgue, et dans
départements
e complet de
s jeunes sont
blanc dans le
ces à 4 pieds
urs membres,
souvent dans
ueur et de la
troupes, et ce
ducation. On
de manière à
reau dans les
plantes gros-
es espèces de
x camargues
nent au froid;
sque ceux-ci

s : il y a des
lement diffé-
des attelages
ités propres;
ent aussi des
Ouessan, de
onnais, alsa-
sseurs; enfin
voyons par
e l'Asie, soit

ice Wagner,
d, quelques
Chevaux do-
ne peuvent
l, ils n'ob-
ravanes; ils
le voisinage
ent d'un œil
l'en venir à
s qui mani-
Dans cette
uelle on les

ZÈBRE (Equus zebra)
d'Afrique.

a
a
s
a
d
et
ré
L
m

su
ta
la
P
m
le
gé
T
S
le

de
rie
qu
90

gr
se
les
qu
lor
lor
da
ch

pe
les
ret
O
Ch
ral
du
ble
du
de
et
me
des

pa

accoutume dans ces sortes de voyages est entièrement méconnue. Un hennissement sonore appelle les plus ardents au combat, et dans l'autre camp un pareil hennissement donne aussitôt le signal de la défense. Les Chevaux des deux caravanes se précipitent les uns contre les autres, écumant de rage et les naseaux frémissants; chacun cherche à saisir son adversaire dans les flancs. Pendant ce temps, ceux qui n'ont pas pris part à la lutte se rangent en cercle et observent. Il faut que les guides accourent et fassent siffler les lanières de leurs fouets pour rétablir l'ordre. Quand deux caravanes se rencontrent en marche, cette rivalité n'a pas lieu. Les Chevaux n'osent pas troubler l'ordre des convois; cependant quelques hennissements, et la manière dont ils dressent leurs oreilles trahissent presque toujours leurs sentiments belliqueux.

La population chevaline augmente proportionnellement à la population humaine; mais, suivant les pays, elle est avec cette dernière dans un rapport variable. Le Danemark comptait, en 1818, 45 chevaux pour 100 habitants; en 1825, le Hanovre en comptait 13 pour 100; la Suède, en 1832, 12 $\frac{1}{2}$; la Suisse, en 1827, 12 pour 100; la Hollande, en 1806, 13; la Prusse, en 1843, 10 $\frac{1}{2}$; le royaume de Naples, en 1835, 10; l'Écosse, en 1831, 10 également; la France ne vient qu'à la suite, relativement parlant : le rapport entre les habitants et les Chevaux est de 8 pour 100; mais, ainsi qu'il résulte d'un rapport fait, en 1848, par le général de Lamoricière, au nom du Conseil supérieur des Haras, elle a au-dessous d'elle la Toscane, l'Angleterre, le Wurtemberg, la Pologne, la Belgique, l'Irlande, la Saxe, Bade, la Sardaigne, les Provinces rhénanes, l'empire d'Autriche, la Bohême, la Hongrie, le Piémont, le royaume lombardo-vénitien, la Sicile et l'Espagne.

Notre population chevaline dépasse de $\frac{2}{5}$ celle de l'Angleterre, et à peu près du double celle de l'Autriche; on l'évalue au nombre total de 3,000,000, ce qui donne un chiffre brut supérieur à celui des autres États européens, sans en excepter la Prusse qui ne comptait, en 1843, que 1,564,000 Chevaux. En 1816, l'Autriche n'en avait que 1,200,000, et l'Angleterre 900,000 en 1823. La richesse chevaline de la Russie n'est pas connue.

Quoi qu'il en soit, la France est encore obligée d'acheter annuellement à l'étranger une grande quantité de Chevaux, principalement de Chevaux à deux fins, c'est-à-dire pouvant servir pour le carrosse et dans la cavalerie. Cette situation est loin d'être nouvelle, et quoique les tentatives faites par l'administration publique pour y remédier remontent à Louis XIII, et que ces tentatives aient été suivies par tous les Gouvernements qui se sont succédé depuis lors il n'a pas encore été possible de s'y soustraire. Les haras nationaux, les dépôts d'étalons, ont cependant rendu de grands services, et leur action sur l'amélioration du Cheval, dans certaines parties du territoire, est déjà incontestable, grâce aux soins apportés dans le choix des individus producteurs.

Indépendamment des excellentes qualités que nous lui reconnaissons de son vivant, le Cheval peut, après sa mort, fournir encore diverses substances utiles. La peau, la corne de ses pieds, les crins de sa queue ou de son cou, ses tendons qui servent à faire de la colle, ses os dont on retire du noir animal, et plusieurs autres de ses parties sont recueillies et employées avec fruit. On peut également citer son espèce parmi celles qui sont alimentaires. En effet, la chair du Cheval jeune et sain est un excellent manger, et celle du Cheval sauvage est encore préférable; il y a des pays où l'on mange cette dernière; d'autres, où l'on vend à la boucherie celle du Cheval domestique. En temps de guerre, on peut, à l'occasion, tirer bon parti d'un Cheval blessé que l'on abat ou de celui qui a été tué sur le coup; en temps de famine, on a mangé du Cheval même à Paris. Huzard, cité par Parent-Duchâtelet, dit qu'en 1793 les habitants de la capitale furent en partie nourris pendant près de trois mois avec de la viande de Cheval, et cela sans que l'on s'en aperçût. Quelques naturalistes se sont demandé comment cet aliment n'était pas devenu usuel, et ils en ont conclu qu'il nous restait, sous ce rapport, bien des progrès à faire.

Mais n'est-il pas convenable de leur objecter que la grande utilité du Cheval vivant justifie parfaitement l'habitude où l'on est de ne pas l'abattre pour s'en nourrir. Et n'est-il pas préfé-

rable de mettre les Bœufs à l'engrais, au lieu d'y envoyer les Chevaux dont nous n'avons pas même un nombre suffisant pour nos armées ou nos voitures, et qui d'ailleurs se prêteraient assez mal à ce genre d'exploitation. La spéculation, à laquelle on a songé ici, serait certainement peu heureuse, et sans rappeler qu'aucun de ceux qui l'ont proposée aux autres ne l'a encore essayée, on peut faire remarquer qu'en Danemark et dans d'autres pays où l'on mange du Cheval, cet usage tend chaque jour à disparaître, à mesure que le placement des Chevaux vivants devient plus facile. A quelles fraudes, d'ailleurs, ne donnerait pas naissance la vente du Cheval comme aliment, et qui voudrait s'exposer, surtout dans les grandes villes, à se nourrir de la chair de tant de vieux serviteurs qui meurent à la peine, et que chacun regarde avec raison comme étant plus dignes de compassion que capables d'exciter même les plus robustes appétits.

L'histoire du Cheval comporterait bien d'autres détails, mais il faudrait plus de place, pour la traiter d'une manière complète, qu'il ne nous en est accordé pour toute la classe des Mammifères, et nous devons, tout en reconnaissant combien ce qui précède est incomplet, terminer ici ce que nous avons à en dire. Nous ajouterons cependant quelques mots pour rappeler le classement des races et sous-races de Chevaux, tel que l'ont établi les vétérinaires.

Les Chevaux peuvent être ramenés à deux types principaux : celui des Chevaux de selle et celui des Chevaux de traits. Le Cheval d'Asie Mineure, plus connu sous le nom de Cheval arabe, est le meilleur exemple que l'on puisse citer du premier type; et le Cheval boulonnais le meilleur exemple du second.

Les caractères du type arabe sont les suivants : taille moyenne, peau fine, pieds courts et soyeux, vaisseaux superficiels et apparents, formes fines, sveltes, sèches, anguleuses, quoique élégantes, tête carrée, encolure renversée, croupe saillante, ventre peu développé, extrémités longues, tendons bien détachés, sabots petits, lisses, très-durs. Les chevaux de ce type ont de la force, de l'ardeur, de l'intelligence et de la docilité; ils sont aptes à supporter de longues abstinences, et courent avec une grande rapidité. On en rapproche les Chevaux persans, turcs, barbes, andaloux, hongrois, moldaves, anglais, limousins, navarins, auvergnats et normands, qui en possèdent le sang à des degrés divers. Les Chevaux tartares et quelques autres leur ressemblent à certains égards, mais sans en posséder toutes les qualités. Les caractères du type boulonnais sont les suivants : taille élevée, corps massif, peau épaisse, tête grosse, encolure rouée ou droite, crinière touffue, poitrail large, ventre volumineux, croupe large, avalée, double, extrémités fortes, sabots grands. Ces chevaux croissent rapidement, ont besoin d'une alimentation abondante, ont peu d'ardeur, mais beaucoup de force, sont peu intelligents, peuvent traîner d'énormes fardeaux, mais sont lourds à la course. On doit y rattacher les Chevaux danois, les mecklembourgeois, les anciens Chevaux d'Angleterre, les anciens napolitains, les frisons, et, en France, les normands-cotentins, ainsi que les bretons.

Equus Hémione (*Equus Hemionus*). Les anciens, et en particulier Pline, ont fait mention de deux espèces d'Anes sauvages : l'une que Xénophon avait déjà signalée en Mésopotamie, c'est-à-dire dans la partie de la Turquie d'Asie qui est comprise entre l'Euphrate et le Tigre, recevait le nom d'*Onagre* ou *Asinus sylvestris*; l'autre était appelée *Hemionos*, c'est-à-dire demi-âne. Lorsque les naturalistes modernes se sont occupés, avec Pallas, des Animaux sauvages dans l'Inde et dans le Thibet, qui ont de l'analogie avec l'Ane domestique, mais qui n'ont qu'une bande longitudinale brune le long du dos, sans barre transversale sur les épaules, ils leur ont imposé également le nom d'*Equus Hemionus*, qu'ils vinssent du pays de Cutch, qui est situé auprès des bouches de l'Indus, ou bien du Thibet; cependant on a été conduit plus récemment à penser que les Animaux de ces deux localités étaient de deux espèces différentes. (*Pl.* XXIV.)

L'espèce thibétaine répondrait seule au véritable *Hemionos* de Pallas, et même à celui de Pline; ce serait aussi l'*Equus polyodon* de M. Hodgson; elle est quelquefois désignée par

n'avons pas
prêteraient
ait certaine-
utres ne l'a
ays où l'on
acement des
as naissance
andes villes,
que chacun
er même les

place, pour
e des Mam-
et, terminer
rappeler le
.
k de selle et
n de Cheval
boulonnais

ds courts et
ses, quoique
, extrémités
type ont de
de longues
ux persans,
vergnats et
et quelques
nalités. Les
au épaisse,
olumineux,
sent rapide-
p de force,
course. On
Angleterre,
nsi que les

fait mention
sopotamie,
et le Tigre,
c'est-à-dire
s Animaux
ique, mais
ale sur les
du pays de
nt on a été
nt de deux

à celui de
ésignée par

rable de m
même un r
assez mal l
ment peu
encore ess
mange du
Chevaux v
la vente du
à se nourri
regarde av
plus robus

L'histoir
la traiter d
mifères, et
ici ce que
classement

Les Che
celui des
arabe, est
le meilleur

Les cara
soyeux, va
élégantes,
longues, te
la force, d
abstinence
turcs, bar
normands,
autres leu
caractères
tête gross
croupe lar
ment, ont
sont peu i
doit y ratt
les ancien
bretons.

Equus
de deux es
c'est-à-dir
recevait le
demi-âne.
sauvages
qui n'ont
épaules, il
Cutch, qu
conduit pl
espèces di

L'espèc
Pline; ce

PL. XXXIII

DAUW (*Equus montanus*)

D'AFRIQUE

PL. XXXIV

HÉMIONE *Equus Hemionus*

DU MALABAR *Ex.*

un
dor
jus
et
cet
à P
sou
et
isal
des
par
ci e
tail
cer
pub
et p
à P
por
de
ave
sav
à d
ans
esp
dév
mo
son
Dar
pet
au
sur
sur
s'ab
l'In
rop
con
tion
le p
orei
côte
est
la
qu'i
enc
des
à l'

un nom encore différent, celui de Kiang (*Equus Kiang*), rappelant la dénomination que lui donnent les Thibétains.

L'espèce du pays de Cutch s'étend dans la vallée de l'Indus jusqu'au Punjab; elle remonte jusqu'en Perse et dans l'ancienne Mésopotamie. Ce serait le véritable *Onagre* de Xénophon et de Pline, et l'*Equus Onager* de Brisson et de Pallas; M. Gray l'appelle *Asinus Onager*. C'est cette dernière que l'on possède depuis quelques années dans plusieurs ménageries européennes, à Paris, à Londres et à Knowsley, sous le nom d'*Hémione*, et qui se reproduit facilement sous notre climat auquel elle s'est complétement habituée. Ce faux Hémione a le pelage ras et lustré; sa couleur est presque uniformément blanche pour les parties inférieures et internes, isabelle pour les parties supérieures et externes; la crinière qui commence en avant des oreilles descend jusqu'au garrot; elle est droite, courte et de couleur fauve noirâtre; elle est continuée par une bande de même couleur qui vient se terminer en pointe sur le haut de la queue; celle-ci est de la même forme que celle de l'Ane, et les crins qui la terminent sont noirâtres. La taille et les proportions extérieures diffèrent peu de celles de l'Ane, mais l'ensemble rappelle à certains égards le Cheval, et les oreilles sont de grandeur intermédiaire. M. Is. Geoffroy a publié des détails sur les caractères de cette intéressante espèce dans les *Archives du Muséum*, et plus récemment M. de Quatrefages a fait connaître le jeune âge d'après des exemplaires nés à Paris.

M. Dussumier, qui a donné à la Ménagerie les premiers Hémiones qu'elle ait possédés, rapporte qu'à Bombay on se sert quelquefois des Animaux de cette espèce comme de Chevaux de selle ou de trait, et M. Is. Geoffroy les regarde comme très-susceptibles d'être employés avec avantage dans nos pays. Voici quelques-unes des indications publiées à cet égard par ce savant professeur : « Depuis que la Ménagerie du Muséum a pour la première fois réuni, grâce à deux envois de M. Dussumier, des individus des deux sexes propres à la reproduction, dix ans seulement se sont écoulés, et c'est un bien court espace de temps lorsqu'il s'agit d'une espèce qui, congénère du Cheval et de l'Ane, porte comme eux, un an environ, et dont le développement ne s'achève que dans la troisième année. De 1842 à 1849, nous avons néanmoins obtenu neuf produits, et si, des neuf poulains trois n'ont pu être élevés, les six autres sont parfaitement portants et ne le cèdent en rien aux individus nés dans l'état de nature. Dans ce moment même, on peut voir dans les parcs du Muséum trois femelles allaitant leurs petits; deux de ces femelles sont françaises.... Un de nos Hémiones surtout a été rendu docile au point de pouvoir être rapidement conduit, à grandes guides, de Versailles à Paris. »

L'Equus ane (*Equus asinus*) est gris avec une bande longitudinale noirâtre, croisée sur sur les épaules par une ligne transversale de même couleur; il a quelques zébrures foncées sur les membres. Sa taille, en général inférieure à celle des Chevaux, est susceptible de s'abaisser notablement dans certaines races. Ainsi les Anes du pays des Mahrattes, dans l'Inde, ne sont pas plus gros que des Chiens de Terre-Neuve, et il y a, dans le midi de l'Europe ainsi qu'en Barbarie, des Anes qui ne sont guère plus forts. D'autres dépassent, au contraire, les Chevaux de moyenne dimension, et se font remarquer par le volume disproportionné de leur tête, ainsi que par leurs formes grossières; tels sont les Anes du Poitou dont le pelage est épais et de couleur noirâtre. Les diverses races de cette espèce ont toujours les oreilles plus longues que les Chevaux, et elles les portent le plus souvent couchées soit sur le côté, soit en arrière; leur voix, qu'on nomme *braire*, a un timbre tout à fait différent. L'Ane est depuis longtemps domestique; les Hébreux l'ont possédé avant d'avoir des Chevaux.

Les Phéniciens, les Égyptiens, les Romains, les Arabes s'occupaient déjà avec succès de la culture de l'Ane; mais il était alors inconnu aux pays du Nord, et Strabon nous apprend qu'il n'y en avait ni chez les Bretons ni sur le littoral de la Baltique. Ce n'est que plus tard encore que cette espèce a été introduite dans les Gaules, où on l'a amenée d'Italie par la voie des Alpes, et l'on ajoute qu'elle n'a été employée en Angleterre que sous les rois anglo-saxons; à l'époque d'Élisabeth on regardait encore les Anes comme des Animaux étrangers à ce pays.

Enfin c'est à une époque tout à fait récente qu'ils ont été portés aux États-Unis, puisqu'on assure que leur introduction y est due à Washington. L'Ane est cependant un Animal facile à multiplier, qu'on nourrit aisément, et qui peut rendre beaucoup de services, quoiqu'il ait moins de qualités, moins de force et moins de docilité que le Cheval. Les chardons sont un des aliments qu'il préfère. L'Anon est gai et facile à dresser, quoiqu'il reste entêté; l'Anesse fournit un bon lait que les médecins ordonnent avec succès aux personnes affaiblies. Après sa mort, l'Ane est également utile puisqu'on peut employer sa chair, dont on fait des saucissons dans beaucoup de pays, et que sa peau sert à faire du parchemin, des peaux de tambour et quelques autres préparations. Le *sagri* ou chagrin, que l'on tire d'Orient, est fait avec de la peau d'Ane sauvage.

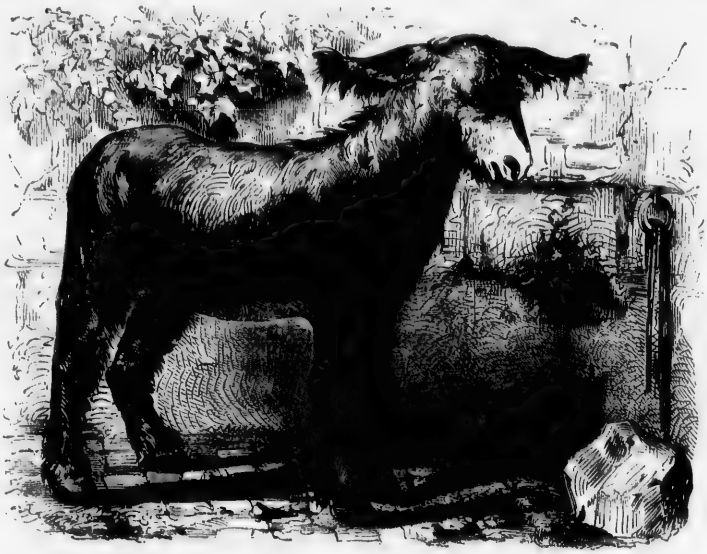

Ane du Poitou.

Les principales variétés de cette espèce sont l'*Ane du Thibet* et celui *de Perse*, qui diffèrent peu des Anes actuellement sauvages dans les déserts avoisinants; — l'*Ane d'Égypte*, — le *Djaar* des Arabes, — l'*Ane de Toscane*, qui est grand comme un Mulet; — celui du *Poitou*, dont le mâle est surtout recherché comme étalon; — l'*Ane de Sicile* ou du midi de l'Europe, qui a une moindre taille; — enfin le *petit Ane*, que les Marhattes nomment *Gudha*, et dont nous avons déjà parlé. Il y a des Anes sauvages en Abyssinie et dans les grands déserts de l'Asie occidentale, depuis la Tartarie, jusqu'en Perse et en Syrie. Ces Animaux vivent par troupes nombreuses, qui émigrent vers le Nord pendant l'hiver et se rapprochent en été des pays plus chauds. Les Tartares leur donnent le nom de *Choulan* ou *Koulan*; ils leur font la chasse, à cause de leur peau, qu'ils travaillent habilement, et de leur chair qui leur paraît un mets excellent. Quant ils peuvent les prendre en vie, ils les gardent pour les dresser au service domestique. Les Anes sauvages sont au nombre des Animaux que les anciens ont signalés sous le nom d'*Onagres*, nom qui leur a été conservé par plusieurs naturalistes modernes. Ceux de l'Abyssinie n'ont pas entièrement les caractères de ceux d'Asie, et l'on s'est quelquefois demandé s'ils étaient bien de la même espèce: plusieurs auteurs admettent comme plus

certain encore que les ossements fossiles d'Anes que l'on trouve en Europe, soit en France, soit en Angleterre, proviennent d'une espèce différente de celle des Anes domestiques.

Les *Zèbres* ont le corps marqué de nombreuses bandes transversales perpendiculaires à la ligne du dos. Leurs membres n'ont qu'un petit nombre de zébrures. Ces Animaux sont africains. Il y en a trois espèces. M. H. Smith en fait un genre auquel il rend le nom d'*Hippotigris*, qui était celui d'une de leurs espèces chez les anciens.

L'ÉQUUS COUAGGA (*Equus quaccha*, Gmel.) doit son nom à la voix qu'il fait entendre : *couaag*. C'est un Animal de l'Afrique australe, et en particulier de la Cafrerie. Il est assez doux. Il en est question dans les voyageurs sous le nom de Cheval du Cap ou d'Ane isabelle. Le Couagga vit par troupes dans les plaines et se nourrit préférablement de plantes grasses et d'une espèce particulière de mimosa. Il se mêle quelquefois aux troupeaux domestiques et se prête facilement à une certaine éducation, ce qui permet de l'employer dans quelques circonstances. On dit qu'il est courageux et qu'il défend les bestiaux contre les Animaux féroces, principalement contre les Hyènes.

Le Couagga ressemble plus à un Cheval qu'à un Ane par ses proportions et par ses allures. Il a la tête, le cou et le devant du corps zébrés de brun noirâtre; la partie inférieure de son corps, ses membres et sa queue sont blancs. (*Pl.* XXXII.)

L'EQUUS DAW (*Equus montanus* ou *E. Burchellii*), est aussi de l'Afrique australe. Il est brun pâle avec le dessous du corps blanchâtre; sa tête, son corps et le haut de ses membres sont zébrés. Il n'a guère plus de 1 mètre 15 centimètres au garot.

Le Daw et le Couagga sont amenés plus fréquemment dans les ménageries européennes que le véritable Zèbre. Le Daw est susceptible d'être dressé comme les autres espèces du même genre. M. Is. Geoffroy dit, à l'égard des Animaux de cette espèce qu'on a possédés à Paris : « Nous n'avons que rarement attelé le Daw, mais nous l'avons fait reproduire jusqu'à la troisième génération; dès la seconde l'acclimatation était complète. J'ai vu un de nos Daws français tranquillement couché sur la neige par 16 degrés centigrades au-dessous de zéro. » (*Pl.* XXXIII.)

EQUUS ZÈBRE (*Equus Zebra*). Buffon, qui ne connaissait pas le Daw, conseillait la domestication du Zèbre, et Daubenton disait, dans une des séances de l'École normale, où il était professeur : « On n'a pas encore complétement apprivoisé le Zèbre; mais nous pourrions le dompter comme l'Onagre et le Cheval sauvage, et nous aurions une nouvelle bête de somme et de trait plus forte que l'Ane, et plus belle toute nue que le Cheval le plus magnifiquement harnaché. » En 1761, on était parvenu à dompter assez bien deux Zèbres appartenant à la Ménagerie de Versailles pour qu'il fut possible de les monter; mais il fallait prendre beaucoup de précautions, car ils ruaient dès qu'on les touchait aux oreilles; ils étaient fort têtus et avaient la bouche très-dure. Autrefois on en a vu quatre à Lisbonne que le roi de Portugal faisait quelquefois atteler à son carrosse.

Le Zèbre est un bel Animal d'Afrique, ayant le fond du pelage blanchâtre, marqué sur la tête, le corps et la totalité des membres, de zébrures noirâtres; une partie de sa face est rougeâtre; sa forme est toutefois plus semblable à celle de l'Ane qu'à celle du Cheval; mais la taille égale presque celle de ce dernier.

On regarde le Zèbre comme étant le véritable *Hippotigre* des anciens, et il se pourrait que ce nom lui appartînt réellement; car il se rapproche plus que les autres des régions de l'Afrique, sur lesquelles les Romains ont étendu leur domination. L'histoire rapporte que Plautius, qui fut préfet de Rome, en l'an 202, envoya des centurions dans les îles de la mer Érythrée (la mer Rouge), pour y enlever les Chevaux dits du Soleil, qui étaient *semblables aux Tigres*. On sait aujourd'hui qu'il vient des Zèbres jusqu'en Abyssinie, et le commerce qui se faisait alors, comme aujourd'hui sur la mer Rouge, a pu en procurer aux Romains. Certains auteurs disent que la même espèce se retrouve également au Congo.

Remarques sur les Mulets et les Hybrides. — Les Hybrides, qu'on a obtenus par le croise-

ment des diverses espèces du genre Equus, méritent l'attention du naturaliste aussi bien que celle de l'agriculteur, et nous croyons utile d'entrer, à leur égard, dans quelques détails auxquels nous ajouterons un résumé de ce que l'on sait relativement aux autres Hybrides fournis par la classe des Mammifères. L'Hybride de l'Ane mâle avec la Jument est généralement connu sous le nom de *Mulet*. C'est ce même nom que l'on étend le plus souvent aux autres Hybrides, quel que soit le genre auquel ils appartiennent.

I. Nous parlerons d'abord des Hybrides fournis par le genre EQUUS.

1° Comme nous venons de le rappeler, le produit de l'Ane avec la Jument est le véritable *Mulet*, lorsqu'il est du sexe mâle; s'il est femelle on le nomme *Mule*.

Le nom de *Bardeau* est imposé à l'Hybride obtenu par l'accouplement du Cheval avec l'Anesse.

Voici la liste des autres croisements que l'on signale dans le genre de ces Animaux :

2° L'Ane avec le Zèbre femelle. On en a obtenu le produit dans la Ménagerie de Knowsley, en Angleterre, qui appartenait à lord Derby; il est représenté, dans l'ouvrage publié sur les Animaux de cette riche ménagerie sous le titre de *Gleanings from the Menagerie and aviary at Knowsley Hall* (in-fol., 1850).

3° Le Zèbre avec l'Anesse. Le produit de ces deux espèces a été obtenu à la Ménagerie de Paris; il est figuré dans l'ouvrage de F. Cuvier.

4° L'Ane et le faux Hémione. Les produits ont été obtenus à la Ménagerie de Paris et dans celle de Knowsley; ceux-ci sont figurés dans l'atlas du *Knowsley Menagerie*.

5° Le faux Hémione mâle et le Daw femelle. Produit obtenu à Knowsley, et figuré dans l'ouvrage précédemment cité.

II. D'autres Hybrides appartiennent au genre BŒUF (*Bos*); ils sont également assez nombreux, et quelques-uns d'entre eux ont de l'importance. On les a obtenus par le croisement des espèces dont les noms suivent :

1° Le Bœuf (Taureau ou Vache) avec le Bison de l'Amérique septentrionale.

2° Le Bœuf avec le Zébu.

3° Le Bœuf avec l'Yack.

4° L'Yack avec le Zébu. Dans certaines parties des monts Himalayas les métis de l'Yack avec le Zébu ou avec le Bœuf sont préférés aux Animaux d'espèce pure.

5° Le Zébu et le Bœuf des Jungles. D'après M. Gray, ce métis est connu dans l'Inde sous le nom de *Gyal* ou *Gayal*.

III. Les espèces du genre MOUTON (*Ovis*) donnent aussi des produits des races hybrides, principalement les Moutons domestiques que beaucoup d'auteurs regardent, il est vrai, comme de simples races. Nous avons vu aussi le métis du Mouton domestique avec le Mouflon de Corse.

IV. On en cite également dans le genre CHÈVRE (*Capra*), et parmi eux celui du Bouquetin avec la Chèvre domestique, qui est pourtant une espèce d'un autre sous-genre.

Dès 1752, Buffon avait même obtenu des Mulets par le croisement du Bouc avec la Brebis, et par conséquent des produits résultant de l'association d'Animaux de deux genres plus différents encore que ne le sont ceux des Chèvres et des Bouquetins, ou des Moutons et des Mouflons.

V. Le genre CERF (*Cervus*, Linné) a fourni divers exemples d'hybridation :

1° Par l'accouplement du Cerf Pseudaxis avec l'Axis femelle;

2° Par celui du Cerf Gymnote avec la Biche de Virginie. L'un et l'autre ont été obtenus au Muséum de Paris.

VI. Le genre CHIEN (*Canis*, Linné) est aussi dans ce cas. On a réuni avec succès :

1° Le Loup avec le Chien domestique, soit avec le Chien ordinaire, soit avec le Chien de la Nouvelle-Hollande;

2° Le Chien avec le Chacal.

VII. Il en est de même dans le genre des CHATS (*Felis*, Linné). Le produit le plus curieux qu'on en ait tiré est l'Hybride résultant de l'accouplement du Lion avec le Tigre. Cet Hybride a été obtenu plusieurs fois en Angleterre avec le même couple d'Animaux. Nous en parlons à la page 84 de ce volume.

VIII. On connaît des produits analogues parmi les RONGEURS, et j'ai vu récemment à Londres, dans le Musée Britannique, un Porc-Épic provenant du *Porc-Épic ordinaire* et de l'*Acanthion de Java*; il était né à la Ménagerie de Regents Park.

IX. Enfin il y en a eu dans la famille des SINGES :

1° Entre le Macaque ordinaire et le Macaque Rhesus;

2° Entre le Macaque ordinaire et le Macaque couronné.

3° Entre le Cercopithèque Grivet commun et le Macaque ordinaire.

Ces trois derniers Métis ont été obtenus à la Ménagerie de Paris.

Outre les Hybrides que nous venons de signaler, et ceux de quelques autres espèces appartenant à des genres domestiques dont nous n'avons pas parlé, comme les diverses espèces de Cochons, de Lamas ou de Chameaux, etc., on en a probablement observé plusieurs autres dont les noms ne sont pas venus à notre connaissance, et l'on pourra en augmenter encore le nombre en prenant soin de rapprocher, dans des circonstances favorables, des Animaux sauvages pris dans un même genre ou des Animaux sauvages et leurs congénères domestiques. C'est d'ailleurs ce que l'on a continué à faire dans plusieurs grandes ménageries, et en particulier dans celle de Paris, où MM. Flourens et Is. Geoffroy ont entrepris de nombreux essais à cet égard. Peut-être arriverait-on aussi à quelques résultats en employant le procédé de la fécondation artificielle, ce qui a déjà été essayé avec succès sur des Mammifères, mais seulement pour des Animaux de même espèce. Une des conditions principales du succès des hybridations est que les Animaux à réunir soient du même genre, ou tout au moins de genre très-voisin, et par suite de même tribu; il est également avantageux qu'ils ne diffèrent pas d'une manière trop considérable par leurs dimensions.

En ce qui concerne le degré de ressemblance que ces Animaux, d'espèce différente, doivent avoir entre eux, on a dit avec raison que la possibilité de reproduction entre individus d'espèces distinctes n'a lieu qu'à la condition qu'ils soient du même genre, et par conséquent, on en a déduit que le genre peut être, jusqu'à un certain point, défini : la collection des espèces susceptibles de produire des Hybrides inféconds, de même que l'espèce est en général la collection des individus capables de produire entre eux des individus inféconds. Mais il y a des exceptions à cette règle, et pour ne parler ici que des Mammifères, l'union productive d'un Cercopithèque avec un Macaque, et celle mieux démontrée du Bouc avec la Brebis, nous font voir que des Animaux de genres différents, mais il est vrai de genres peu éloignés, sont parfois susceptibles de se féconder. Il n'en est pas moins vrai que la difficulté de l'hybridation augmente dans un même groupe proportionnellement à la distance qui sépare les espèces que l'on veut associer, et qu'elle s'accroît encore entre les Animaux de genres différents; aussi n'a-t-on aucun exemple d'Hybride obtenu par le mélange de deux Animaux appartenant à deux familles distinctes, et encore moins à deux ordres.

Jusqu'à preuve évidente du contraire on doit donc penser que le Jumart n'existe réellement pas. Ce *Jumart*, dont plusieurs voyageurs ont parlé, mais que l'on ne possède dans aucun Musée, serait le produit de l'association du genre Bœuf au genre Cheval.

Dans son chapitre sur la *Dégénération des Animaux*, Buffon rappelle ce qu'on a dit au sujet des *Jumarts*, mais il n'accorde à ces récits aucune espèce de valeur, et il ajoute : « En 1767 et années suivantes, dans ma terre de Buffon, le meunier avait une Jument et un Taureau qui habitaient dans la même étable, et qui avaient pris tant de passion l'un pour l'autre, que dans tous les temps où la Jument était en chaleur, le Taureau ne manquait jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il était en liberté; ces accouplements réitérés nombre de fois pendant plusieurs années donnaient au maître de ces Animaux de

grandes espérances d'en avoir le produit. Cependant, il n'en est jamais rien résulté. » Les naturalistes ont accepté l'avis de Buffon; mais il n'en est pas de même des vétérinaires, qui sont loin d'être tous convaincus. On en jugera par le passage suivant, que nous empruntons à la *Zoologie vétérinaire* de M. Grognier. En parlant des Jumarts, cet auteur s'exprime ainsi : « Notre maître Bourgelat les croyait possibles, nous n'osons rien décider sur ce point. Tout ce que nous savons, c'est qu'on a vu souvent des Taureaux couvrir des Cavales et des Étalons saillir des Vaches. Nous pensons que, pour avoir reconnu cent fois que ces accouplements avaient été stériles, on ne peut pas en conclure qu'ils n'ont jamais été féconds. Nous avons la certitude que, dans les pays où les mâles et les femelles de toutes les espèces sont pêle-mêle au pâturage, il naît quelquefois des Mulets à tête de Veau, à queue de Vache, avec des protubérances à la place des cornes, ayant le corps et les jambes faites comme dans le Cheval. » Malheureusement, les produits singuliers dont il est ici question n'ont pas été décrits avec tout le soin qu'ils méritaient, ou bien, lorsqu'ils ont pu l'être, il a été facile de reconnaître que ce n'étaient que quelques individus monstrueux, comme on en voit dans chaque espèce, et cela, sans que l'intervention d'une fécondation étrangère soit nécessaire pour en expliquer la naissance. Aussi, jusqu'à présent du moins, les doutes conservés par plusieurs vétérinaires ne reposent-ils sur aucune observation réellement authentique, et l'on ne saurait trop engager ces médecins à ne laisser échapper aucune des occasions que leur fournira leur pratique pour éclairer cette importante question. Il n'en est pas moins démontré aujourd'hui que les Jumarts n'existent point dans les pays où on les avait signalés, en Italie, en Corse et en Algérie, par exemple, et on ne les a pas davantage observés ailleurs, comme on y observe les Mulets et les Bardeaux. Les monstres auxquels M. Grognier fait allusion ne naissent jamais viables, et les récits, plus populaires que scientifiques auxquels ils donnent habituellement lieu, ne paraissent pas plus fondés que tous ceux que l'on débite dans le peuple à la naissance de certains monstres humains, sur lesquels la tératologie possède aujourd'hui des notions si précises.

Nous avons dit que les Hybrides étaient, en général, des êtres complétement stériles. C'est un fait dont on a tiré en zoologie générale un parti important, mais très-probablement exagéré, lorsqu'on a voulu y voir un moyen suffisant pour séparer entre elles les diverses espèces de chaque genre.

Les difficultés que l'on rencontre à chaque pas, lorsqu'on cherche à établir la délimitation précise des espèces animales ou végétales, n'avaient point échappé à la sagacité de Buffon, et il avait cherché à en triompher aussi bien pour les Animaux domestiques que pour les Animaux sauvages. Moins bien renseigné qu'on ne l'est aujourd'hui sur les caractères des espèces véritables, et plus désireux, d'ailleurs, d'emprunter aux actes physiologiques qu'elles exécutent qu'aux particularités mêmes de leurs organes les notions dont il avait besoin, Buffon en chercha le criterium dans la reproduction elle-même.

Tous les Animaux susceptibles de produire ensemble des petits féconds capables de continuer leur race, sont pour lui des Animaux de même espèce, et les Animaux, qui ne peuvent pas produire entre eux ou qui ne peuvent produire que des individus stériles, sont des Animaux d'espèce différente. Tous les Moutons, tous les Chiens, tous les Chevaux, enfin tous les Animaux domestiques de même genre qui se croisent et se perpétuent, sont de la même espèce; au contraire, le Cheval et l'Ane, dont le produit est infécond, c'est-à-dire incapable d'engendrer, sont des Animaux d'espèces différentes, quoique étant du même genre. Par des motifs analogues, Buffon jugeait que le Loup et le Chien étaient des Animaux d'espèces également distinctes.

Malheureusement, il en est de cette règle comme de celle qui fixe les limites des genres; en plaçant dans chacun d'eux les espèces susceptibles de donner naissance à des produits stériles, elle souffre certaines exceptions, et ces exceptions ont été en partie connues de Buffon. La Chienne couverte par le Loup ou la Louve couverte par le Chien donnent nais-

sance à des Animaux qui deviennent à leur tour capables de se reproduire, et, dans certains cas, on a vu des Mules mettre bas, ou de véritables Mulets saillir des Juments. Buffon cite entre autres une Mule possédée par un homme de Valence, laquelle eut successivement six Poulains par suite de son croisement avec le Cheval.

Un autre cas de fécondité a aussi été observée à la Ménagerie de Paris, après l'union d'un Axis avec le Mulet obtenu de la même espèce et du Pseudaxis; et l'on en a acquis un troisième dans le même établissement par le croisement du Chien avec le Mulet issu du Chien et du Chacal.

M. Gray publie dans le *Knowsley Menagerie* un Hybride fécond, qui est également curieux, et qu'il appelle avec raison Hybride double (*double Mule*). C'est le produit d'une Jument de race poney avec un Mulet issu lui-même d'un Zèbre et d'une Anesse. Ce double Mulet a été observé à Londres.

FAMILLE DES TAPIRIDÉS

Quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; nez prolongé en une petite trompe; dents molaires dépourvues de cément, à collines plus ou moins saillantes et sans excavations à la surface de leur couronne : tels sont les principaux caractères des Tapiridés.

Le Tapir du Brésil et deux autres espèces dont l'une habite aussi l'Amérique méridionale, tandis que la seconde est particulière aux régions les plus chaudes de l'Inde, sont les seuls Animaux actuels de cette famille. Ces trois espèces ne constituent qu'un seul genre. On doit en rapprocher plusieurs sortes d'Animaux éteints, dont quelques-unes ont servi à l'établissement de genres particuliers.

GENRE TAPIR (*Tapirus*, Brisson). Nez prolongé en une petite trompe; queue très-courte; quatre doigts en avant, trois en arrière; deux mamelles inguinales; trois paires d'incisives à chaque mâchoire; une paire de canines, dont les supérieures sont plus petites que les incisives externes; sept paires de molaires supérieurement et six inférieurement; les unes et les autres surmontées de collines transversales; point de troisième colline à la dernière molaire inférieure.

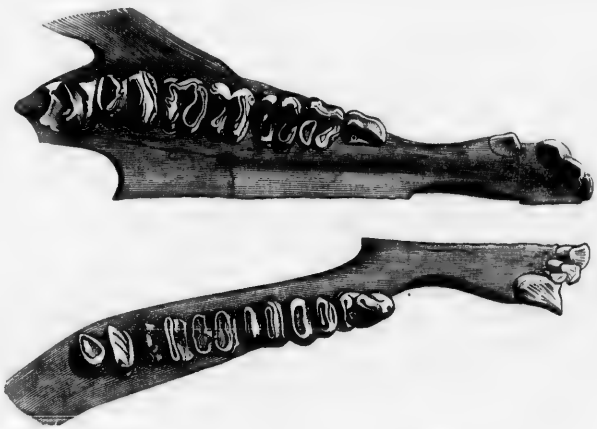

DENTITION DU TAPIR DE L'INDE, 1/3 de grand.

Les Tapirs approchent du Cheval et de l'Ane par leur forme extérieure bien plus que des Sangliers auxquels on les a souvent comparés. Cependant leur queue très-courte et sans crins, la petite trompe qui constitue leur nez, la forme comprimée de leur tête et leurs doigts plus nombreux, permettent aisément de les en distinguer, et ils paraissent en être séparés par un intervalle considérable; mais cet intervalle lui-même est en partie comblé si l'on étudie les espèces fossiles qui se rapprochent des Tapirs et des Chevaux, principalement celles des terrains tertiaires moyens et inférieurs.

Malgré les différences incontestables qui séparent le genre Tapir de celui des Chevaux, on donne parfois aux premiers de ces Animaux le nom de *Mulets sauvages* ou celui de *Chevaux marins*, et c'est sous ces dénominations bizarres ou sous d'autres encore que dans les ménageries ambulantes on annonce les Tapirs au public. Au Muséum de Paris, où ces Animaux sont souvent exposés aux regards des visiteurs dans le même enclos que les Éléphants, ou bien à une faible distance, beaucoup de personnes, en les voyant pour la première fois, les prennent d'abord pour les petits des Éléphants, quoique leur trompe soit rudimentaire si on la compare à celle de ces Animaux, et que leurs oreilles soient en cornets au lieu d'être en forme de larges feuilles, comme celles des Proboscidiens.

La taille des Tapirs approche de celle d'un Ane ordinaire; leurs yeux sont petits et à pupille ronde; leur langue est douce; leurs narines sont percées au bout de la trompe qui constitue un de leurs caractères les plus saillants, mais qui est un boutoir proboscidiforme et non une trompe véritable servant à puiser l'eau, à frapper l'ennemi ou à saisir les objets. Les Tapirs prennent directement leur nourriture avec la gueule et pour boire ils relèvent leur trompe de manière à ne point la mouiller.

Bajon, qui a résidé à Cayenne, avait cru que ces Animaux ruminent; c'était l'examen de leur estomac qui lui avait suggéré cette opinion; mais ni les pieds ni les dents des Tapirs ne sont conformés comme ceux des Ruminants, et leur estomac lui-même est notablement différent du leur. Il a ses deux culs-de-sac latéraux assez développés et paraît triloculé, ce qui le rapproche davantage du même organe, étudié chez le Daman ou le Pécari. Les Tapirs ont aussi l'astragale tout différent de celui des Ongulés qui ruminent; et, sous ce rapport, ils se rapprochent encore plus des Rhinocéros que des Chevaux. Quant aux affinités qu'on leur a supposées avec les Cochons et les autres espèces de la même famille, elles n'ont aucun fondement, et l'examen comparatif de leur ostéologie tend encore à éloigner ces deux groupes l'un de l'autre; cependant on les a le plus souvent réunis dans la même division des Pachydermes. Les caractères de leur dentition sont également contraires à ce rapprochement. A ceux que nous avons indiqués en définissant le genre, il faut ajouter que les Tapirs, qui ont trois molaires supérieures de lait comme un grand nombre d'autres Mammifères hétérodontes, n'en ont que deux paires à la mâchoire inférieure.

Les mœurs des Tapirs à l'état sauvage paraissent être brutales, mais sans être féroces. Ces Animaux occasionnent peut-être moins de dégâts que les Sangliers, et ils sont moins dangereux pour les chasseurs. Ils se tiennent en général dans les endroits chauds et sont plutôt nocturnes que diurnes; ils passent presque tout le jour cachés dans les lieux obscurs et fourrés. La nuit, ils se mettent en marche. Leur nourriture consiste en végétaux de plusieurs sortes et en fruits, parmi lesquels on cite les melons d'eau et les courges; ils recherchent aussi les terres salées, et ils font souvent de longs trajets pour en découvrir les dépôts.

Ces Mammifères ne sont pas amphibies comme on l'avait d'abord supposé, mais ils vont volontiers à l'eau; ils traversent aisément les rivières et se vautrent avec plaisir dans les marais ou les étangs. Les grandes forêts sont leur séjour habituel. Certains voyageurs disent qu'ils s'y fraient des sentiers; suivant d'autres, ils cheminent au hasard, écartant ou brisant tout ce qui leur fait obstacle; ils avancent résolûment tête baissée, et la forme en carène de leur crâne, ainsi que la dureté de leur peau, semblent très-favorables à cette sorte de lutte. On rapporte, dit Azara, que si le Jaguar se jette sur le Tapir, celui-ci l'entraîne à travers les

parties les plus épaisses du bois jusqu'à ce qu'il ait brisé son ennemi en le faisant passer par les espaces les plus étroits, mais cette assertion est probablement inexacte.

En captivité le Tapir est doux, tranquille, assez propre et souvent assez familier, et les naturalistes ont inscrit ce genre sur la liste des Animaux sauvages dont la domestication offrirait le moins de difficultés, et en même temps le plus d'avantages. Lorsqu'on a pris les Tapirs encore jeunes, on peut les laisser vivre au milieu des habitations. Azara n'avait pas la même opinion ni sur la douceur des Tapirs, ni sur la convenance de leur asservissement, ce qui lui faisait dire :

« Il est très-aisé de penser qu'on ne s'amuse pas à élever un Animal aussi nuisible, aussi triste, qui n'a rien d'attrayant, et dont l'unique qualité est de n'exiger ni attention ni soin. » Mais il faut avouer que ces derniers mots contredisent l'opinion que l'auteur espagnol s'était faite des Tapirs, et dans quelques lieux on cherche à les utiliser.

Tapir américain (*Tapirus americanus*, Gmelin). Quoique le Tapir ne dépasse pas la taille d'un Ane, c'est l'un des plus grands Animaux de l'Amérique méridionale. Le Lama et le Cerf des marais ont seuls les dimensions supérieures. Malgré cela, et bien qu'il soit commun sur tous les points où abordèrent successivement Colomb, Vespuce, Peralonzo, Nino, Pinzon et Cabral, c'est-à-dire les premiers conquérants de l'Amérique méridionale, il paraît que son existence resta ignorée jusqu'à l'époque des expéditions qui eurent pour résultat la fondation de la colonie du Darien, dans la mer des Antilles. Toutefois le Tapir, dont la chair servait souvent à la nourriture des naturels, ne dut pas échapper longtemps à l'attention des Européens qui furent très-souvent exposés à la famine, lorsqu'ils s'établirent dans ce golfe. Les premiers renseignements sur le Tapir arrivèrent en Europe vers la fin de 1500 et en 1511. L'auteur des *Décades océaniques*, P. Martyr, en fit usage; mais ce qu'il en rapporte est aussi exagéré que peu exact. « Cette bête, dit Martyr, égale en grosseur à un Bœuf, porte trompe d'Éléphant, et ce n'est point un Éléphant; a couleur bovine et n'est point un Bœuf; ongles chevalins et n'est point un Cheval; elle a aussi les oreilles de l'Éléphant, moins pendantes et moins larges, toutefois, mais plus larges encore que celles des autres Animaux. »

Tapir américain, 1/15 de grand.

Il est plus longuement et plus exactement question des Tapirs dans le *Sommaire de l'Histoire naturelle et générale des Indes*, qui fut publié par Oviédo, en 1526. Nous emprunterons la traduction de ce qu'il a dit au savant mémoire de M. Roulin. «On trouve à la Terre-Ferme un Animal appelé par les Indiens *Boeri*, et auquel nos chrétiens ont donné, en raison de l'épaisseur de son cuir, le nom de *Danta*. Ce nom, au reste, est tout aussi impropre que celui de *Tigre* qu'ils donnent à l'*Ochi*. Le Boeri est de la taille d'une moyenne Mule; il a le poil d'un brun foncé et plus épais que celui du Buffle; il n'a point de corne, et c'est tout à fait à tort que des personnes lui donnent le nom de Vache. Sa chair est bonne à manger, quoique plus mollasse que la viande du Bœuf; mais un excellent morceau c'est le pied; seulement il faut qu'il cuise vingt-quatre heures de suite, après quoi c'est un mets qu'on peut présenter au plus délicat, et qui est de très-facile digestion. On force le Boeri avec des Chiens; mais quant ils ont fait prise, il faut que le chasseur vienne promptement à leur aide et tâche de frapper l'Animal avant qu'il ait eu le temps de gagner l'eau; car, s'il en est proche, il court s'y jeter, et, une fois là, il a bon marché des Chiens qu'il déchire à belles dents. J'en ai vu emporter d'une seule morsure la jambe ou l'épaule d'un Lévrier, ou arracher à un autre un morceau de peau long de deux empans tout comme l'eût pu faire un écorcheur: sur la terre il n'en pourrait faire autant impunément. Jusqu'à présent le cuir de ces Animaux n'est d'aucun usage pour les chrétiens, qui ne connaissent pas la manière de le préparer; mais il est aussi épais que le cuir du Buffle.»

Ce Tapir est le seul que les naturalistes aient connu jusque vers le premier quart du XIXe siècle. En 1553, Gomora le signala dans la province de Cumana, sous le nom de *Capa;* Thevet, en 1556, l'appela *Tapchire* et Lery, en 1578, *Tapiroussou*. Ces deux dernières dénominations étaient empruntées l'une et l'autre à la langue des Indiens de Rio-Janeiro. Claude d'Abbeville emploie le mot *Tapiyre* usité à l'embouchure de l'Amazone, et Laet celui de *Maipouri*, alors vulgaire à Cayenne. Le Tapir est aussi le *Tlacoxoloté* du Mexique dont parle Hernandez, la *Vache montagnarde* de Dampier, et le *Mborebi* d'Azara. Sa synonymie a été faite avec le plus grand soin par M. Roulin, à qui nous avons emprunté les détails qui précèdent.

Linné s'était mépris au sujet des affinités du Tapir lorsqu'il l'avait associé génériquement à l'Hippopotame en le nommant *Hippopotamus terrestris*, et Exleben ne fut pas plus heureux en le réunissant aux Cabiais sous la dénomination d'*Hydrochœrus Tapir*.

On rencontre les Tapirs de cette espèce dans une grande partie des terres basses qui s'étendent entre les Andes et l'Océan atlantique, depuis l'Orénoque jusqu'à la Plata, c'est-à-dire depuis le 12e degré nord jusqu'au 35e sud environ. Leur présence est également signalée au Pérou, mais il n'y en a point au Chili ni en Patagonie.

Tapir Pinchaque (*Tapirus Pinchaque*, Roulin). Cette espèce, dont on doit la découverte et la description à M. le Dr Roulin, a été inscrite depuis lors par J.-B. Fischer, sous le nom de *Tapirus Roulini* dans son *Synopsis mammalium*, et par M. Tschudi sous le nom de *Tapirus villosus* dans sa Faune du Pérou. On lui donne pour caractères distinctifs : l'absence de plis latéraux sur la trompe et celle de la crête qui va du cou au garrot dans le Tapir ordinaire; des poils longs et épais, mais non disposés en crinière à la région du cou ; la couleur noirâtre sans liséré blanc aux oreilles, et, au contraire, avec une sorte de tache blanche à l'extrémité de la mâchoire inférieure, laquelle tache remonte jusqu'au bord des lèvres; le crâne osseux plus semblable, sous certains rapports, à celui du Tapir de l'Inde qu'à celui du Tapir ordinaire.

Ce Tapir habite les Andes de la Colombie et du Pérou; il est un peu plus petit que l'autre, avec lequel il paraît vivre en commun dans certaines localités.

Le jeune est noirâtre et montre des traces de livrée, mais elles sont autrement disposées que dans le Tapir ordinaire.

Le nom du *Pinchaque* est celui d'un Animal fabuleux que la légende américaine place dans

PL. LI.

TAPIR MAÏBA (*Caperus Indicus*)

DE SUMATRA (*Ch.*)

une
tion

T
mal
ans
cain
par
Ani
mar
n'av
trou
elle
étab
l'Éle
recu
pris
mar
noir
pâle
L
soit
étai
obs
imp
le *G*
V
«

une haute montagne de la Nouvelle-Grenade, et dont l'histoire repose en partie sur l'observation inexacte de ce quadrupède.

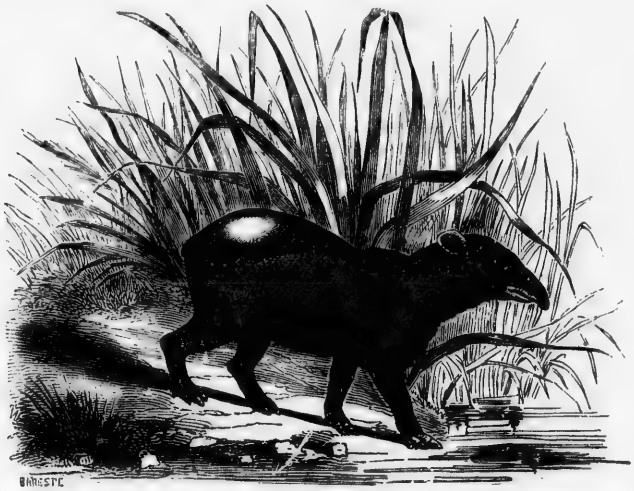

TAPIR PINCHAQUE, 1/20 de grand.

TAPIR INDIEN (*Tapirus indicus*, G. Cuvier). C'est le *Maïba* de F. Cuvier et le *Tapirus malayanus* du D. Horsfield. Voici en quels termes G. Cuvier a signalé, il y a bientôt trente ans, la présence dans l'Inde, d'une espèce appartenant au même genre que le Tapir américain : « La découverte de cette espèce aussi neuve que surprenante a été faite tout récemment par deux de mes élèves, MM. Diard et Duvaucel. M. Diard vit pour la première fois cet Animal à Barakpoor, près de Calcutta, où il venait d'être apporté de l'île de Sumatra au marquis de Hastings, gouverneur général de l'Inde. Les Anglais ni les Hollandais de la côte n'avaient jamais soupçonné auparavant son existence dans cette île. Notre jeune naturaliste trouva, quelque temps après, une tête du même Animal, dans le cabinet de la Société asiatique; elle avait été envoyée en 1806 de la presqu'île de Malacca par M. Farguhar, gouverneur des établissements anglais dans ce pays, où le Tapir est aussi commun que le Rhinocéros et l'Éléphant. Une description du Tapir des Indes faite par cet officier a même paru dans le recueil des *Asiatic rescarches*, publié à Calcutta. De leur côté, MM. Diard et Duvaucel ont pris et fait prendre de ces Animaux dans les bois de l'île de Sumatra. » Les Musulmans ne mangent pas la chair du Tapir, parce qu'ils le regardent comme une espèce de Cochon; il est noir, à l'exception des oreilles qui sont bordées de blanc, et du dessus du corps, qui est gris pâle. Le jeune est tacheté de blanc et de brun. (*Pl. LI.*)

Le Tapir indien vit dans la presqu'île de Malacca, à Sumatra et à Bornéo. Quoiqu'il ne soit venu à la connaissance des naturalistes européens qu'à une époque peu ancienne, il était depuis longtemps signalé dans les ouvrages des Chinois et des Japonais, et, comme l'a observé Abel Rémusat, il est même figuré dans l'Encyclopédie japonaise. M. Roulin, dans son important *Mémoire pour servir à l'histoire du Tapir*, a repris cette question; il suppose que le *Griffon* lui-même pourrait bien ne pas avoir une autre origine.

Voici comment il s'exprime à cet égard :

« Ce n'est pas seulement dans le nouveau continent que l'histoire du Tapir se lie à celle

d'Animaux fabuleux. Le merveilleux *Mé* des auteurs chinois, cet Animal à la trompe d'Éléphant, aux yeux de Rhinocéros, aux pieds de Tigre, qui ronge le fer, le cuivre et mange les plus gros serpents; cet Animal, comme l'a très-bien jugé M. Abel Rémusat, est un Tapir; mais je ne crois pas, comme lui, que ce soit un Tapir habitant la Chine. L'histoire du Mé me paraît fondée sur quelques descriptions incomplètes du Tapir de Malacca et sur quelque représentation grossière de cet Animal. Les Chinois qui sortent de leur pays appartiennent, sans exception, à la classe la moins éclairée. On n'a donc point lieu de s'étonner qu'au retour ils mêlent dans leurs récits des erreurs et quelques mensonges..... L'histoire du Griffon, telle qu'on la trouve dans Élien et dans quelques autres écrivains postérieurs au temps de Ctésias, est une fusion de deux traditions; l'une, venant de Perse, est ajustée pour servir d'explication à une image évidemment semblable (1); l'autre, plus ancienne, arrivée par la route de l'Inde, et qui pourrait bien se rapporter à la figure d'un Animal réellement existant, à celle du Tapir malais. »

Tapirs fossiles. On a observé en Europe, principalement en France, des débris fossiles de plusieurs espèces de Tapirs aux environs de Montpellier, au Puy-en-Velay et à Issoire. Ces Animaux paraissent ne pas avoir été rares dans ces diverses localités.

Genre LOPHIODON (*Lophiodon*, G. Cuvier). C'est aussi à la famille des Tapiridés qu'appartiennent certaines espèces éteintes qui ont précédé les Paléothériums en Europe, et dont les débris se rencontrent de temps en temps dans la pierre calcaire dont on se sert pour bâtir à Paris. Parmi les restes de ces Animaux qui ont été signalés dans beaucoup d'autres localités, surtout en France, on distingue différentes espèces, les unes égales en dimensions aux Tapirs, les autres plus grandes ou plus petites. Quelques particularités dans la forme des dents séparent ces Animaux des Tapirs; d'autres permettent de les partager en deux sous-genres qu'une étude comparative a permis de séparer à leur tour de quelques autres Animaux antédiluviens auxquels on a donné les noms génériques de *Listriodon*, *Tapirulus*, *Coryphodon*, etc. C'est surtout en France que ces anciens habitants de l'Europe ont été découverts et décrits.

FAMILLE des RHINOCÉRIDÉS

Cette famille comprend quelques espèces de grands Animaux ayant la peau très-dure et très-résistante, plusieurs doigts à chaque pied terminés par des sabots; les dents essentiellement herbivores, plus larges supérieurement qu'inférieurement, où elles ont leurs collines très-obliques ou presque longitudinales. La dernière de leurs dents inférieures n'a que deux lobes. Ces espèces ont été appelées génériquement *Rhinocéros*, ce qui rappelle la protubérance cornée, simple ou double, qu'ils ont sur le nez. Ces cornes sont placées, l'une et l'autre, sur la ligne médiane; ce sont des cônes pleins, plus ou moins élevés, un peu courbés en arrière, et dont la substance entièrement cornée, comme celle des ongles, semble formée de poils agglutinés. On ne trouve dans leur intérieur aucune saillie de l'os nasal ou frontal analogue à celles qui servent d'axe aux cornes des Ruminants ordinaires, et elles ne sont pas caduques comme le sont les bois des Cerfs. Le crâne ne montre d'autre trace de leur existence qu'une surface rugueuse simple ou double, suivant qu'il y a une ou deux cornes; elle est égale en grandeur à la base de celles-ci. On connaît des Rhinocéros fossiles manquant certainement de cornes, et quelques auteurs donnent, comme étant aussi dans ce cas, une espèce encore peu connue qui vit dans la région du Gange.

De même que les Éléphants, les Rhinocéros ne vivent maintenant qu'en Afrique ou dans

(1) Comme on en voit sur les monuments assyriens.

l'Inde. Ce sont des Animaux redoutables par la brutalité de leur caractère; dépassant, en général, le Cheval et le Bœuf par leur taille; fort trapus; qui fréquentent les forêts ou les grands marécages et qui se nourrissent de substances végétales. Ils ont peu d'intelligence et semblent, par leur nature même, incapables d'être rendus réellement domestiques.

L'existence de leur groupe est aussi ancienne sur le globe que celle des Proboscidiens. En même temps que l'on commence à trouver des débris de Mastodontes dans les terrains miocènes, on y recueille aussi, et souvent en plus grande abondance encore, des restes de Rhinocéros appartenant à des espèces qui ne diffèrent pas de celles de l'Inde actuelle d'une manière bien considérable. A l'époque où se sont formées les couches terrestres dont il vient d'être question, l'Europe possédait plusieurs espèces de ces Animaux; et dans certaines parties de la France, telles que les départements du Gers, du Loiret, de l'Allier, leurs ossements se retrouvent en grande abondance. Il y a eu aussi des Rhinocéros dans nos contrées pendant les époques pliocène et diluvienne; mais depuis lors ils y ont été détruits aussi bien qu'en Afrique, dans la région de l'Atlas, et dans une grande partie de l'Asie, principalement en Sibérie.

Les Animaux de cette famille ont été le plus souvent réunis en un seul grand genre auquel on rapporte aussi les espèces antédiluviennes. Cependant il est facile de les partager en plusieurs catégories.

GENRE RHINOCÉROS (*Rhinoceros*, Linné). Ces énormes Animaux ont trois doigts en avant, plus rarement quatre, et trois en arrière; leur région fronto-nasale est surmontée, habituellement, par une ou deux cornes dans l'âge adulte; leur peau épaisse représente une sorte de cuirasse générale; leur queue est médiocrement longue et leur corps n'a qu'un petit nombre de poils. Les Rhinocéros ont sept paires de molaires supérieures et sept inférieures; ces dents n'ont pas la même forme aux deux mâchoires et elles présentent dans la série des espèces quelques différences caractéristiques surtout dans les contours de leurs collines ou dans les enfoncements, ayant l'apparence de petits puits, que forme l'émail des supérieures.

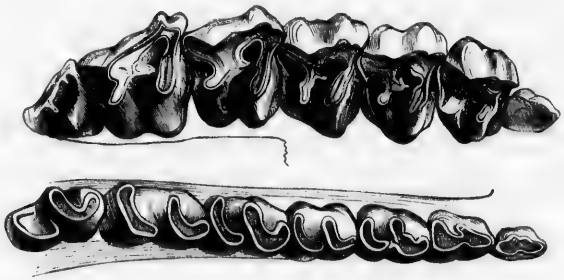

DENTS MOLAIRES DU RHINOCÉROS DE JAVA, 1/3 de grand.

Les Grecs paraissent avoir possédé assez anciennement des coupes faites avec de la corne de Rhinocéros; ces coupes étaient analogues à celles que l'on fait encore dans l'Inde et en Afrique, où l'on croit qu'elles peuvent servir à discerner les poisons d'avec les liqueurs bienfaisantes; mais les anciens n'ont eu qu'une connaissance fort incomplète des Animaux qui produisent cette substance. Quoique le mot Rhinocéros soit d'origine grecque, il n'est pas encore employé par Aristote; il est néanmoins très-probable que plusieurs des Animaux à une seule corne, auxquels on a donné plus tard le nom de *Licornes*, et dont il était déjà question à cette époque, ne sont que des Rhinocéros mal observés ou défigurés par la transmission des récits. Ce caractère est attribué à cinq des Animaux signalés par les anciens: l'Ane indien, le Cheval

unicorne, le Bœuf unicorne, le Monocéros proprement dit et l'Orix d'Afrique. Ce dernier pourrait bien être une espèce de Ruminant du genre Antilope, mais il est possible que le Rhinocéros soit l'origine des quatre autres. On a beaucoup discuté au sujet de la Licorne, et sans doute elle fournira encore le sujet de nombreuses dissertations, mais nous ne nous en occuperons pas davantage; le nombre des Animaux réels, dont nous avons à parler dans cet ouvrage, est trop considérable pour que nous nous arrêtions longtemps à ceux qui sont chimériques, et nous répéterons, avec G. Cuvier, que la Licorne telle que l'ont refaite beaucoup d'auteurs n'existe que dans le monde des féeries ou dans le vocabulaire du blason.

Quoiqu'on ait vu autrefois des Rhinocéros à Rome, du temps de Pompée et d'Auguste, ce n'est que depuis la fin du dernier siècle qu'on a commencé à bien distinguer les unes des autres les espèces de cette famille.

La nature de ces Animaux avait été presque toujours mal comprise; et souvent on a rattaché à leur histoire des récits entièrement fabuleux. Tel est celui du combat du Rhinocéros avec l'Éléphant, qui a pris naissance chez les Arabes, et que l'on rappelle ainsi dans les *Mille et une Nuits :*

« Le Rhinocéros se bat avec l'Éléphant, le perce de sa corne par-dessous le ventre, l'enlève, et le porte sur sa tête; mais comme le sang et la graisse de l'Éléphant lui coulent sur les yeux et l'aveuglent, il tombe par terre, et, ce qui va vous étonner, le *Roc* (1) vient qui les enlève tous deux entre ses griffes et les emporte pour nourrir ses petits. »

Suivant Chardin, les Abyssins sauraient dompter les Rhinocéros et les faire travailler comme des Bœufs. Quoique, à la rigueur, on puisse employer à divers usages quelques-uns de ces Animaux lorsqu'ils sont encore jeunes, ce qui pourtant n'a pas été constaté, et que peut-être certains d'entre eux soient plus susceptibles d'éducation que les autres, comme cela se voit dans beaucoup d'autres espèces sauvages, l'assertion de Chardin ne paraît pas fondée. Les Rhinocéros, sans être féroces à la manière des Carnivores, sont des Animaux farouches, de mœurs peu intelligentes, et que leur brutalité peut rendre très-dangereux. On tient en cage ceux des ménageries ambulantes, et dans les ménageries publiques on donne à ces Animaux un enclos pour se promener; ils sont sous la surveillance d'un homme spécial qui peut avoir quelque influence sur eux, s'en faire reconnaître et obéir, mais qui doit toujours se tenir sur ses gardes contre les changements souvent très-brusques auxquels leur caractère est sujet.

La chasse des mêmes Animaux n'est pas sans danger; mais en Afrique comme dans l'Inde, on s'y livre avec ardeur, autant pour les éloigner des lieux cultivés que pour tirer parti de leur corne, de leur cuir, de leur chair, et même de leur squelette qui a encore une assez grande valeur pour les marchands naturalistes. Dans certaines parties de l'Afrique centrale, il s'en fait une destruction assez active, et les documents qu'on a recueillis, sous ce rapport, montrent qu'auprès des grandes colonies ils ont notablement diminué de nombre depuis une cinquantaine d'années. La plupart des chasseurs cherchent à les surprendre lorsqu'ils sont endormis. On ne les poursuit plus guère avec des flèches ni à l'arme blanche; la plupart des peuples de l'Afrique et de l'Asie, dont les pays sont infestés par les Rhinocéros, faisant usage des armes à feu que leur procurent les Européens.

Les collections ne possédaient, pendant le siècle dernier, qu'un petit nombre des pièces qui sont nécessaires aux naturalistes pour une histoire de ces Animaux; mais il n'en est plus de même aujourd'hui. On a rapporté d'Afrique et de l'Inde un bon nombre de peaux, de squelettes et même de crânes, qui ont rendu facile la distinction des espèces de ce genre, et, par suite, celle des espèces fossiles. Aussi, quoiqu'il reste beaucoup à faire pour achever l'histoire des Rhinocéros, la science est-elle maintenant en possession de documents fort circonstanciés,

(1) La légende du *Roc* pourrait bien avoir pour origine *l'Épyornis*, gigantesque oiseau perdu, dont on trouve les os et les œufs fossiles à Madagascar, associés à ceux d'énormes Tortues terrestres dont l'espèce est aussi entièrement éteinte. Voir à cet égard les notices dans lesquelles M. Is. Geoffroy fait connaître l'Épyornis.

e dernier
e le Rhi-
corne, et
nous en
dans cet
sont chi-
ite beau-
on.
Auguste,
unes des

on a rat-
inocéros
dans les

l'enlève,
t sur les
t qui les

ravailler
ques-uns
, et que
comme
raît pas
Animaux
eux. On
n donne
homme
qui doit
auxquels

l'Inde,
parti de
ne assez
trale, il
apport,
uis une
ils sont
part des
faisant

èces qui
plus de
e sque-
et, par
histoire
tanciés,

on trouve
est aussi
s.

unicorne
pourrait
nocéros
sans dou
occupero
ouvrage,
mériques
coup d'au

Quoiqu
ce n'est q
autres les

La nat
taché à le
avec l'Éle
Mille et u

« Le Rh
et le porte
yeux et l'
enlève tou

Suivant
comme de
de ces Ani
peut-être
cela se vo
fondée. Le
farouches,
tient en ca
à ces Ani
spécial qui
toujours s
leur caract

La chass
on s'y livr
leur corne
grande vale
s'en fait un
montrent q
cinquantain
endormis. (
peuples de
usage des a

Les colle
sont nécess
même aujo
lettes et mê
suite, celle
des Rhinocé

(1) La lége
les os et les
entièrement é

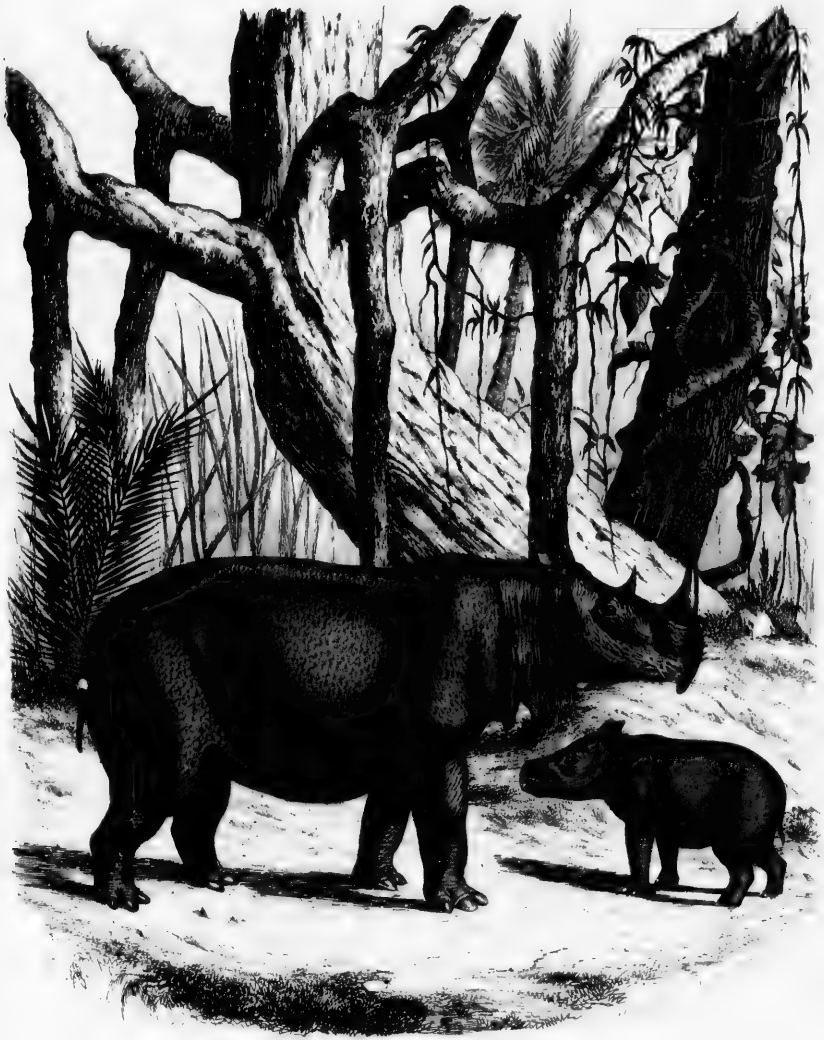

RHINOCÉROS DE SUMATRA (Rhinoceros Sumatrensis)
(♂ ♀)

et le
fort
O
L
disp
distr
on
dant
il y
sece
étei
com
L
l'âg
et d
I

Fo

le
pe
ce
Sa
Ml
co
fo

qu

si
de

et les naturalistes, qui se sont occupés récemment de ce groupe, ont pu ajouter des détails fort curieux à ceux que Buffon, Camper, Pallas, G. Cuvier et de Blainville avaient recueillis.

On doit distinguer les espèces actuelles de Rhinocéros en deux groupes.

Les meilleurs caractères que l'on ait indiqués à l'appui de cette division résident dans la dispositions des dents antérieures; ces caractères ont l'avantage de coïncider exactement avec la distribution géographique des différentes espèces. Pour ne parler ici que des espèces vivantes, on constate que chez celles de l'Afrique il n'y a de dents, en avant des molaires, que pendant le jeune âge, et qu'elles sont petites; au contraire, dans les Rhinocéros asiatiques, il y en a chez les jeunes, et aussi chez les vieux; elles sont même plus évidentes chez les seconds que chez les premiers. Des différences analogues se retrouvent chez les espèces éteintes. Chacune des divisions qu'elles ont permis d'établir a déjà reçu, en paléontologie comme en zoologie, plusieurs noms dont nous croyons inutile de rétablir ici la synonymie.

I. Les Rhinocéros *à incisives non persistantes*. Ils n'ont que des dents molaires pendant l'âge adulte, mais lorsqu'ils sont jeunes, on leur reconnaît une paire d'incisives supérieures et deux inférieures; ces dents sont beaucoup plus petites que celles des Rhinocéros de l'Inde.

Le Rhinocéros a narines cloisonnées (*Rhinoceros antiquitatis*, Blumenbach; *Rhinoceros tichorhinus*, Fischer), qui est fossile en Europe et en Sibérie, appartient à cette division. Il était plus fort et plus trapu que ceux d'aujourd'hui. Ses ossements sont communs dans les alluvions, dans les atterrissements diluviens et dans les cavernes. Il y en a beaucoup dans certaines parties de la France, et l'on en recueille, en particulier, dans le sol de Paris.

Tête et pied du Rhinocéros a narines cloisonnées, Fossiles décrits par Pallas et par M. Brandt (Musée de Saint-Pétersbourg), 1/6 de grand.

Dans les régions du Nord, on a trouvé des Rhinocéros de cette espèce avec leurs chairs et leur peau enfouis dans les glaces. Nous en reproduisons ici une tête et un pied.

Le Rhinocéros camus (*Rhinoceros simus*, Burchell) a deux cornes; le nez raccourci, comme tronqué; les plis du corps peu marqués et les dents molaires assez peu différentes de celles du précédent, auquel il ressemble aussi par la forme de ses os; cependant il n'est pas de la même espèce. C'est un Animal encore rare dans les collections. Sa patrie est l'Afrique centrale. Le squelette qu'en possède le Muséum de Paris, et dont MM. de Blainville et Duvernoy ont donné des figures, est celui d'un exemplaire tué par le courageux voyageur Delgorgue. Les narines ne sont pas séparées, comme dans l'espèce fossile, par une cloison osseuse.

Ce Rhinocéros est le *Mocouf* des Nègres; sa longueur totale approche, assure-t-on, de quatre mètres.

Le Rhinocéros bicorne (*Rhinoceros bicornis*, Linné) est plus répandu en Afrique; on le signale dans la Nubie, dans l'Abyssinie, en Mozambique, au Sénégal et dans une grande partie de l'Afrique australe. Son crâne est également court, mais de forme un peu différente, et ses

molaires supérieures n'ont pas les doubles excavations en forme de puits disposées comme celles des deux précédents. Il est bicorne, c'est-à-dire pourvu de deux cornes nasales.

C'est le *Rhinoceros Africanus* de G. Cuvier : les Cafres l'appellent *Macaby*. Il était, il y a peu d'années encore, assez facile à rencontrer; mais la chasse active dont il a été l'objet l'a éloigné, presque partout, des endroits fréquentés par l'Homme.

Les *Rhinocéros Ketloa*, que M. Andrew Smith en a séparé comme espèce, n'ont pas été admis par les observateurs plus récents, et M. Wahlberg, qui a tué un assez grand nombre de Rhinocéros dans le sud de l'Afrique, fait remarquer qu'ils sont tantôt noirs, tantôt, au contraire, blanchâtres, mais, suivant lui du moins, d'une manière individuelle, et que la longueur de leurs cornes est également assez variable. Celles des femelles sont plus longues, mais celles des mâles ont plus d'épaisseur.

On cite entre le Darfour et le lac de Tschad un Rhinocéros à une seule corne; mais il n'a pas encore pu être décrit, et les auteurs en ont dénommé plusieurs autres qui ne sont guère mieux connus; tels sont les *Rhinocéros de Bruce* et *de Gordon*, indiqués autrefois par de Blainville qui les a lui-même rayés depuis lors de la liste des véritables espèces.

II. Les Rhinocéros *à incisives persistantes* sont particuliers à l'Inde. Il y en a eu aussi des espèces en Europe, mais pendant une époque antérieure à l'existence du Rhinocéros qu'on appelle Rhinocéros à narines cloisonnées.

Ces Animaux ont le même nombre de molaires que les précédents, mais ils portent à la partie antérieure des mâchoires $\frac{2}{3}$ dents que l'on a décrites comme des incisives et dont les deux paires supérieures sont, en effet, implantées dans les os de ce nom. Des deux paires supérieures, l'antérieure, qui est seule persistante, acquiert un volume plus ou moins considérable, et devient, avec l'âge, une sorte de grosse pince qui s'use en plan sur sa couronne, par suite de son frottement avec la plus forte des dents inférieures. Celle-ci est en cône allongé toujours implantée dans le squelette au moyen d'une forte racine; elle est couchée en avant et caniniforme; on devrait sans doute la regarder comme canine véritable. Elle limite en dehors l'espace occupé par les deux paires de petites incisives antérieures, mais celles-ci sont claviformes, arrondies et habituellement caduques. Les deux grandes incisives supérieures et les deux grandes dents caniniformes de la mâchoire inférieure persistent seules; elles sont surtout utiles à ces Rhinocéros pour arracher ou couper les branchages, les chaumes, les bambous et les autres parties végétales qui leur servent ordinairement de nourriture. Les espèces de cette division ont les plis de la peau bien marqués. On en cite une sans corne; d'autres en ont une ou deux, et s'il fallait croire les figures d'un ouvrage chinois d'histoire naturelle, il y en aurait même une à trois cornes; mais les cabinets européens ne possèdent aucune pièce qui puisse établir l'existence réelle de cette dernière espèce. La première espèce, quoique moins douteuse, n'est pas non plus incontestable. Pourtant, de Blainville a vu, dans la collections de M. Lamarre-Piquot actuellement déposée à Berlin, un Rhinocéros des îles de l'embouchure du Gange qui était tout à fait privé de corne. C'est le même que M. Lesson a nommé *Rhinoceros inermis*.

Les caractères distinctifs des trois suivants ont été mieux démontrés.

Le Rhinocéros unicorne (*Rhinoceros unicornis*, Linné, ou *Rh. Indicus*, G. Cuvier), n'a qu'une seule corne; les plis de son corps sont très-prononcés et les parties de la peau que ces plis séparent ressemblent aux pièces d'une armure; son derme est mamelonné surtout vers la croupe. Ce Rhinocéros acquiert une grande taille; il est de couleur terreuse. C'est celui que l'on amène ordinairement en Europe.

Vers la fin de la République, les Romains ont connu le Rhinocéros en nature, et Pompée en montra un dans le Cirque. C'était un Rhinocéros indien de l'espèce unicorne. Il en parut également un lors du triomphe d'Auguste sur Cléopâtre. Le même genre est assez exactement figuré sur plusieurs médailles de la même époque, et on le retrouve parmi les Animaux de la mosaïque de Palestrine. Mais il faut ensuite aller jusqu'au seizième siècle pour trouver à son

RHINOCEROS UNICORNE (Rhinoceros indicus)

de l'Inde.

égar
tifs
c'es
ava
à L
la p
Mér
d'A
Mar
ces
sen
I
Rhi
seu
diff
l'Ur
I
déc
et p
cor
I
(
G.
ma
cer
Mo
cer
Rh
mi
ave
ple
fig

égard de nouveaux documents, et les premiers dont la science s'enrichit furent encore relatifs à l'espèce de l'Inde. Le roi de Portugal Emmanuel reçut un de ces Pachydermes en 1513 : c'est le même dont Albert Durer fit une gravure sur bois, d'après un dessin peu exact qui lui avait été envoyé de Lisbonne. Un autre fut amené en Hollande en 1741, et deux parurent à Londres, en 1686 et en 1739. De 1740 à 1750, un de ces Animaux fut montré dans la plupart des grandes villes de l'Europe. Bientôt après, sous le règne de Louis XVI, la Ménagerie de Versailles en acquit un dont la dissection a pu être faite par Mertrude et Vicq d'Azyr, en 1793, et dont il y a dans les vélins du Muséum de très-bonnes peintures dues à Maréchal. Depuis le commencement du siècle actuel, l'Europe a encore reçu plusieurs de ces gigantesques Mammifères, et, tout récemment, l'espèce indienne était également représentée dans les Ménageries de Paris et de Londres par de très-gros exemplaires.

Le Rhinocéros de Java (*Rhinoceros Javanus*, G. Cuvier), qu'on a aussi appelé *Rhinoceros sondaïcus*, est particulier à l'île de Java. De même que le précédent, il n'a qu'une seule corne; mais on le reconnaît à la force moindre de ses plis cutanés, à la forme un peu différente de sa tête et aux tubercules serrés et anguleux de sa peau. Il est moins grand que l'Unicorne avec lequel on l'a confondu pendant longtemps.

Le Rhinocéros de Sumatra (*Rhinoceros Sumatrensis*, G. Cuvier), que W. Bell avait décrit en 1793, constitue encore une espèce bien distincte des précédentes par ses deux cornes et par sa taille moindre; il est gros comme une Vache, mais moins élevé sur jambes. Son corps a plus de poils que celui des autres. (*Pl. XXXI.*)

Il paraît qu'il existe aussi des Rhinocéros à Bornéo, mais on ignore de quelle espèce ils sont.

On a d'abord confondu sous le nom de Rhinocéros a incisives (*Rhinoceros incisivus*, G. Cuvier), la plupart des Rhinocéros du même sous-genre que l'on découvre à l'état fossile; mais les auteurs actuels croient avoir reconnu parmi eux une quinzaine d'espèces. Les plus certaines, parmi celles de France, sont : le *Rhinoceros leptorhinus* de G. Cuvier, fossile à Montpellier; le *Rhinoceros incisivus*, Blainville, qui paraît devoir être subdivisé; et le *Rhinoceros minutus*, G. Cuvier. Tandis que les deux précédents égalaient ou même surpassaient le Rhinocéros des Indes, le dernier était à peine plus grand qu'un Tapir. C'est du *Rhinoceros minutus* qu'il faut rapprocher un Rhinocéros du Bourbonnais que M. Duvernoy supposait avoir eu deux cornes placées l'une d'un côté du nez et l'autre de l'autre côté. Ce *Rhinoceros pleuroceros*, Duv., a été établi sur l'examen du fragment fossile dont nous donnons ici la figure.

Partie considérable d'un crane du Rhinocéros pleuroceros, (Muséum de Paris), 1/6 de grand.

FAMILLE DES HYRACIDÉS

Cette famille ne comprend que le seul genre des Damans, dont les espèces, toutes de petite taille, ont, dans leur organisation, une telle similitude avec les Rhinocéros, qu'il serait peut-être plus convenable de les considérer comme une simple tribu de la même famille que ces derniers. Cependant ces Animaux ont le corps couvert de poils, ils manquent de cornes, et comme leur taille surpasse à peine celle du lièvre, on a, jusqu'à G. Cuvier, méconnu les affinités qui les rattachent aux Rhinocéridés.

GENRE DAMAN (*Hyrax*, Hermann). Animaux bas sur jambes, extérieurement assez semblables à des Marmottes, mais plus allongés et sans queue, ce qui leur donne aussi quelque analogie avec les Caviens, de l'ordre des Rongeurs; ayant les oreilles arrondies; le corps couvert de poils, doux au toucher, que dépassent quelques longues soies; les membres antérieurs pourvus de cinq doigts, mais dont le pouce est rudimentaire et inonguiculé; trois doigts aux pieds de derrière; les doigts antérieurs et les postérieurs courts, épais, comme tronqués; l'ongle de l'orteil interne répondant à l'indicateur des Lémuridés, allongé comme celui de ces Animaux, mais contourné sur lui-même, non appointi au sommet et ayant sa face convexe tournée en dehors; des incisives et des molaires seulement : les premières au nombre de $\frac{1}{2}$ fortes, les supérieures prismatiques, un peu arquées et pointues chez les jeunes; les inférieures aplaties, proclives, à trois dentelures pectiniformes que l'usure fait disparaître, appropriées au régime herbivore; molaires au nombre de $\frac{7}{7}$, plus semblables à celles des Rhinocéros ou des Paléotheriums par leur forme, la dernière inférieure n'ayant de même que celle des Rhinocéros que deux lobes au lieu de trois. A un certain âge, il y a huit paires de molaires supérieures.

CRANE DU DAMAN DE SYRIE, 3/5 de grand.

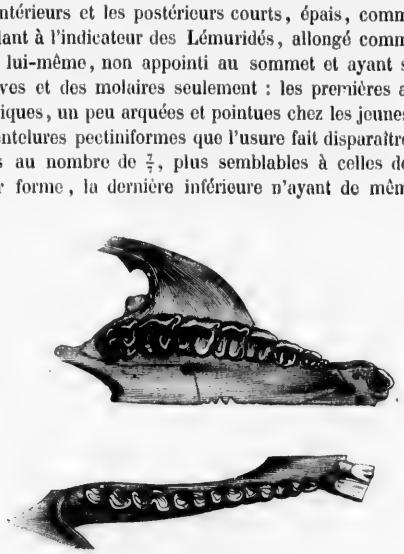

DENTS DU MÊME DAMAN, grand. nat.

Les affinités de ce genre singulier ont d'abord été méconnues. Pallas, qui avait étudié les Rhinocéros, n'a pas saisi les rapports qui unissent les Damans avec ces grands Pachydermes, et lorsqu'il en a publié la description anatomique, il a proposé de les classer parmi les Rongeurs dans le genre des *Cavia*. Hermann, de Strasbourg, qui les a séparés génériquement des Cabiais, n'a pas cru pour cela devoir les éloigner des Rongeurs; et c'est G. Cuvier qui a le premier entrevu et démontré leurs rapports avec les Rhinocéros. Son Mémoire sur ce sujet a paru en 1804 dans les *Annales du Muséum*.

L'examen du système dentaire des Damans, que Pallas n'avait pu faire que sur un seul exemplaire encore jeune, et la considération du squelette dont le fémur est même pourvu, comme celui des Rhinocéros, d'un troisième trochanter, mettent hors de doute la manière de voir de G. Cuvier; et, dans son *Ostéographie* du Daman, de Blainville en a démontré toute la

convenance. Toutefois, M. Milne-Edwards a fait remarquer que les Animaux de ce genre avaient un mode de placentation analogue à celui des Carnivores, c'est-à-dire zonaire, tandis que le placenta est diffus et multiple chez les autres Ongulés, dont on a pu observer le développement; mais le peu de renseignements comparatifs que l'on possède encore sur ce point au sujet des Rhinocéros, des Tapirs et des Éléphants, ne permet pas de décider quelle valeur on doit réellement attacher à cette différence.

L'estomac du Daman est simple, quoique volumineux, et rien n'indique qu'il puisse ruminer, comme on l'a dit du *Saphan* de l'Écriture, que nous verrons tout à l'heure être le même Animal. Les observations faites sur des individus vivants paraissent concluantes à cet égard. L'intestin grêle a près de six pieds; il présente au delà du côlon un cœcum considérable, et, à la naissance du rectum, deux autres cœcums disposés symétriquement, comme ceux de beaucoup d'Oiseaux, et dirigés comme eux vers le côlon. La capacité de ce double appareil est considérable, et sa ressemblance, plus apparente que réelle avec l'estomac multiloculaire des Ruminants, a pu donner l'idée que ces petits Pachydermes ruminaient.

Les Damans sont herbivores, mais en captivité, ils s'accommodent à peu près de tout. Ce sont des Animaux fort doux, dont la vivacité n'a rien d'impétueux, qui font peu de bruit, et dont la vie paraît diurne. Ils ne font entendre qu'un sifflement bref, et seulement lorsqu'ils sont contrariés. Ils sont assez peu intelligents, mais ils se laissent caresser sans chercher à nuire. Leur cerveau a peu de circonvolutions.

La première indication que les naturalistes aient eue du Daman est due à Prosper Alpin, savant Vénitien, qui visita la Syrie au seizième siècle; puis au théologien anglais Shaw, qui voyagea dans les mêmes contrées peu de temps après; mais des renseignements plus circonstanciés ont été donnés à leur égard par Salt et par Bruce, qui eurent occasion d'en observer une autre espèce en Abyssinie. On a aussi rencontré des Animaux de ce genre dans l'Afrique australe, principalement dans les parties orientales, et les Hollandais du Cap les désignent sous le nom de *Klipdas*, qui signifie Blaireau. Ils en tirent une substance pharmaceutique appelée *Hyraceum*.

Les Damans vivent toujours dans les endroits rocailleux; ils se creusent des terriers sous les rochers; ils montent aussi sur les arbres, mais il faut que le tronc ou les branches en soient inclinés, car leurs ongles ne leur permettent pas de s'y cramponner. Il est bien démontré maintenant que c'est à une espèce du genre Daman qu'il faut attribuer ce que la Bible dit du *Saphan* et non au Chœrogrille, c'est-à-dire au Hérisson, comme le fait la traduction des Septante, ou au Lapin, comme l'ont accepté les traductions du même ouvrage, usitées en Allemagne, en France et en Angleterre. Il est dit au chapitre XXX, verset 26 des *Proverbes* :

« *Saphanim, populus invalidus, ponunt in petra domum suam.* »

Ce que la Bible de Sacy traduit ainsi : « Les Lapins, cette troupe faible, qui établit sa demeure dans les roches. »

Dans le chapitre XI, verset 5 du *Lévitique*, le Saphan est mis au nombre des Animaux dont la chair est interdite aux Hébreux :

« Il en sera de même du *Saphan* qui rumine, mais qui n'a pas la corne fendue : vous le réputerez impur. »

Nos Bibles disent : « Le *Lapin* qui rumine, mais qui n'a pas la corne fendue, est impur. » Mais dans la traduction arabe de la Bible, là où nous disons *Lapin*, on a mis le mot *Vahr*, qui est un des noms vulgaires du Daman au mont Sinaï. En Syrie, les Arabes indiquent aussi le Saphan ou Vahr par le mot *Ghannom Israel* ou *Ghannem beni Israel*, c'est-à-dire *Agneau des enfants d'Israël*.

Quoique interdite aux Hébreux, qui, peut-être, en étaient trop friands, la chair des Damans n'a rien de désagréable, et les Arabes ainsi que les chrétiens la mangent encore fréquemment. Bruce a constaté la même chose en Abyssinie, et Kolbe rapporte qu'au Cap, un enfant, qui faisait paître des troupeaux dans les rochers où vivent les Damans, avait dressé son chien à

prendre ces Animaux, et chaque jour, grâce à son fidèle compagnon, il revenait à la bergerie chargé d'autant de Damans qu'il pouvait en porter. Au mont Sinaï, où on les estime assez, on les prend avec des piéges formés de pierres, à la manière de ceux que les enfants préparent chez nous pour attraper les Moineaux; mais la fosse doit être pavée, parce que les Damans fouissent avec une grande facilité. On emploie comme appât pour les prendre un rameau de Tamarix. Ces Animaux sont apportés de temps en temps dans les ménageries européennes.

Le Daman de Syrie (*Hyrax Syriacus*, Schreber) est le *Saphan* de l'Écriture. On le trouve en Syrie, principalement au mont Sinaï. Quoique Buffon ait parlé de cette espèce sous le nom de *Daman israël*, son ouvrage en signale ailleurs (t. XV, p. 105) un crâne trouvé dans les ruines de l'ancienne Sidon, comme étant celui d'un Animal inconnu aux naturalistes. C'est du même crâne qu'il est question dans le tome VII des *Suppléments* de Buffon, sous le nom inexact de Loris du Bengale.

Daman de Syrie, 1/0 de grand.

Daman du Dongola (*Hyrax ruficeps*, Ehrenberg).

Daman d'Abyssinie (*Hyrax Habessinicus*, Ehrenberg), ou l'*Askhoki* de Bruce.

Daman du Cap (*Hyrax Capensis*); *Marmotta Capensis*, Kolbe, et *Cavia Capensis*, Pallas.

Daman des arbres (*Hyrax arboreus*, A. Smith). Espèce bien distincte; habitant comme la précédente l'Afrique australe. M. Peters la cite parmi les Mammifères de la côte Mozambique. Tous ces Animaux sont à peu près de même grandeur, c'est-à-dire un peu plus forts que les Lièvres, dont ils diffèrent d'ailleurs par la forme, par les proportions et par les allures.

Indépendamment de ces cinq espèces, qui sont propres à la Syrie ou à l'Afrique orientale, on en connaît une sixième, récemment découverte dans le pays des Aschantes, sur la côte occidentale du même continent. C'est le Daman des forêts (*Hyrax sylvestris*, Temm.); les nègres lui donnent le nom d'*Eiwia*, imité du cri perçant et fréquemment répété dont il fait retentir les forêts pendant la nuit. Durant le jour, cet Animal s'abrite dans les trous des vieux arbres; c'est dans ces retraites que la femelle dépose ses petits. Sa taille n'est pas supérieure à celle des autres Damans.

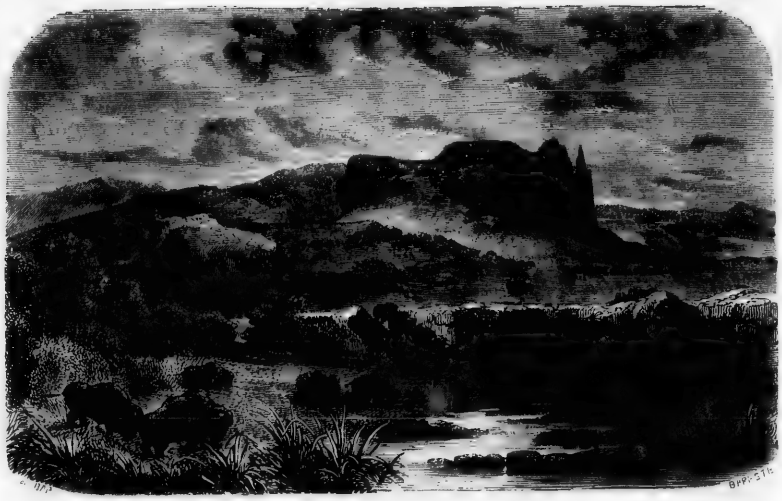

ORDRE DES BISULQUES

*Animaux mammifères pourvus de quatre extrémités ongulées, c'est-à-dire terminées par des sabots et non par de véritables ongles ou par des griffes, uniquement propres à la locomotion ordinaire; leur fémur n'a pas de troisième trochanter, comme celui des Jumentés; leur astragale (un des os du tarse) est en forme d'*osselet, *et par conséquent semblable à celui des Moutons ou des Cochons; leurs doigts sont au nombre de quatre, quelquefois de deux, très-rarement de trois. Les deux principaux, qui répondent au troisième et au quatrième des autres Animaux, sont plus forts que les latéraux, subégaux entre eux, appliqués l'un contre l'autre par leur face de contact et disposés de telle façon qu'ils ressemblent assez bien au doigt unique des Chevaux qu'on aurait fendu en deux par le milieu. C'est à cause de cette disposition qu'on les dit fourchus, en pince, etc., et que l'on donne à ces Animaux eux-mêmes le nom de* Bisulques. *Les deux autres doigts, qui répondent au second et au cinquième des espèces pentadactyles, sont plus petits, plus ou moins rejetés en arrière; ils manquent quelquefois tous les deux; il n'y en a qu'un dans le Pecari à collier. Les Bisulques ont trois sortes de dents, mais qui varient nota-*

blement dans leur formule, dans leur disposition et dans leur forme; ce qui est en rapport avec des différences correspondantes dans le mode d'alimentation. Le cerveau a des circonvolutions à la surface de ses hémisphères, et ces circonvolutions sont presque toujours nombreuses. Les organes reproducteurs sont semblables à ceux des Cochons, des Bœufs, etc.; le placenta est multiple dans la très-grande majorité des espèces.

Les Bisulques, qui comprennent les Ruminants *et les* Porcins, *sont des Animaux intelligents, presque tous grégaires, qui ont fourni à l'Homme la plupart de ses Quadrupèdes domestiques. La Paléontologie nous en a fait connaître un grand nombre d'espèces, anéanties à des époques plus ou moins reculées, et dont plusieurs établissent par leurs caractères anatomiques une liaison intime entre les deux sous-ordres qui comprennent les Bisulques actuellement existants. Les* Anoplothériums *sont, de tous les genres éteints, ceux dont le nom est le mieux connu.*

Il y a deux catégories bien distinctes de Bisulques, les *Ruminants* et les *Porcins*. Ces deux groupes d'Animaux diffèrent beaucoup entre eux par leur régime, par la forme de leurs dents et par la conformation de leur estomac. Les premiers, qui sont essentiellement herbivores, ont la propriété de ramener à leur bouche, pour les remâcher et les insaliver plus complétement, les aliments qu'ils ont préalablement introduits dans une loge spéciale de leur estomac, connue sous le nom de *panse*. Les seconds n'ont pas la même facilité. Cette particularité et quelques autres peuvent servir à différencier les Ruminants des Porcins. Aussi ces Animaux ont-ils été assez généralement séparés les uns des autres par les classificateurs, et, pour G. et F. Cuvier, ainsi que pour la plupart des autres zoologistes, ce sont des Mammifères de deux ordres différents. Les Ruminants, que Linné avait déjà distingués sous le nom de *Pecora*, forment l'un de ces ordres; le second est fourni par les Porcins, que l'on a associés aux Proboscidiens et aux Jumentés, sous le nom de *Pachydermes*, signifiant Animaux à cuir épais.

C'est, en effet, un mode de classification qui semble parfaitement rationnel si l'on n'étudie pas d'une manière complète l'ensemble des Animaux qui nous occupent, et surtout si l'on ne cherche pas à établir leurs affinités avec les genres nombreux qui ont autrefois représenté la série des Bisulques dans nos contrées. Les Hippopotames, les sangliers et les autres Animaux de la même famille, comme les Pécaris, les Phacochères et les Babiroussas, se laissent assez difficilement, du moins au premier abord, comparer aux Ruminants, et si l'on peut déjà reconnaître certaines affinités entre eux et les Chameaux ou les Chevrotains, il semble plus difficile de saisir celles qu'ils ont en réalité avec les Bœufs ou les Cerfs. Cet embarras augmente encore si l'on passe à l'examen de quelques autres organes. Ainsi, les Porcins ont les métacarpiens et les métatarsiens des deux doigts principaux aussi nettement séparés que ceux de presque tous les autres Mammifères, tandis que chez les Ruminants ils sont réunis l'un à l'autre pour ne former en apparence qu'un seul os chargé de porter les

deux doigts de la fourche; on donne à cet os le nom de *canon*. L'estomac des Porcins est simple ou peu compliqué, tandis que celui des Ruminants est toujours multiloculaire, et que ces Animaux ont la propriété de ramener leurs aliments dans leur bouche pour les mâcher et les insaliver de nouveau. Les Ruminants ont, dans la majorité des cas, la tête armée de prolongements frontaux appelés cornes ou bois, et les Porcins manquent constamment de cornes. Enfin, dans la plupart des Ruminants, la formule dentaire est ou du moins elle paraît être tout à fait différente de celle des Porcins, qu'on a nommés Pachydermes omnivores. Dans les espèces pourvues de cornes et dans les chevrotains, la formule est en effet dans l'âge adulte :

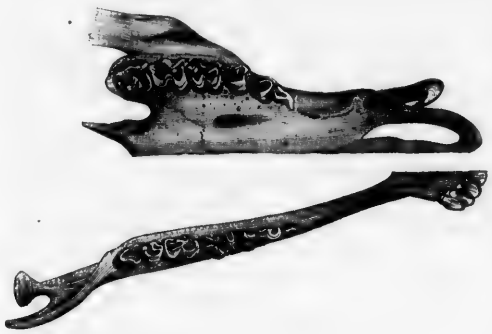

Dents du Chevrotain porte musc, grand. nat.

$\frac{0}{3}$ incisives, $\frac{0-1}{1}$ canines, $\frac{6}{6}$ molaires,

tandis que la plupart des Porcins ont :

$\frac{3}{3}$ incisives, $\frac{1}{1}$ canines, $\frac{7}{7}$ molaires.

Ces différences ont fait négliger les indications qu'on avait tirées autrefois de la conformation des pieds, qui, étant à peu de chose près les mêmes dans les Porcins et dans les Ruminants, avaient fait réunir ces deux groupes d'Animaux sous la dénomination de *Bisulques*, que nous avons cru convenable d'employer de nouveau. Certains auteurs du siècle dernier n'admettaient qu'un seul groupe naturel pour les différents Bisulques qu'ils connaissaient. En parlant du canon des Ruminants dont Fougeroux venait de découvrir la véritable composition, Condorcet rappelle que le phénomène singulier de la formation du canon par la fusion des deux os du métacarpe ou du métatarse « a lieu dans les os de la jambe de tous les Animaux à pieds fourchus (1), si cependant on en excepte le Cochon et le Sanglier, qui sont, pour le dire en passant, *les seuls de cette classe* qui ne ruminent point, du moins pour les Animaux de nos contrées. »

Il est remarquable que, depuis que ce passage a été écrit, on a découvert que les deux métatarsiens principaux se soudent en partie sous la forme d'un canon dans un genre de Bisulques non ruminants, les Pécaris, et que, au contraire, ils restent disjoints à tous les âges et dans toute leur longueur chez une espèce de Ruminants véritables qui appartient à la famille des Chevrotains. Les métacarpiens de ce Chevrotain sont également disjoints.

De nouvelles observations ont montré que, sous d'autres rapports encore, les Porcins s'éloignent moins des Ruminants qu'on ne le croit généralement. Les Pécaris ont l'estomac plus compliqué que les Cochons et pourvu de deux renflements sur ses courbures, tandis que chez certains Ruminants, c'est-à-dire chez les Camélidés et les Chevrotains, il y a une loge de moins à l'estomac, ces Animaux n'ayant pas le feuillet bien distinct, ce qui est d'autant plus curieux qu'ils se rapprochent, par d'autres points encore, des Pachydermes omnivores.

(1) Aristote avait déjà admis ce groupe des *Bisulques* ou *Animaux à pieds fourchus*.

Quant aux cornes, on sait qu'elles ne se développent pas chez les femelles de beaucoup de Ruminants, et que, dans certains cas, les deux sexes de ces Animaux en sont même privés, comme tous les Porcins; d'ailleurs elles n'apparaissent qu'après la naissance, à mesure que le développement s'opère, et s'il était démontré qu'à certains autres égards les Pachydermes omnivores ne sont pour ainsi dire qu'un arrêt de développement des Ruminants eux-mêmes, on pourrait aisément admettre qu'ils sont aussi dans la même condition, quant aux prolongements frontaux. Or, nous disions tout à l'heure que leurs métacarpiens et métatarsiens principaux restent distincts, tandis que ceux des Ruminants se soudent, de bonne heure, il est vrai, mais après avoir été distincts pendant quelque temps; des observations de deux sortes, les unes paléontologiques, les autres anatomiques, montrent que la formule dentaire de ces deux groupes est, au fond, établie sur le même type, et que des modifications dont la valeur est simplement générique établissent entre eux des différences qui ne nous paraissent considérables que parce que nous les comparons le plus souvent dans les deux termes extrêmes de cette longue série, chez les Bœufs, par exemple, et chez les Cochons.

Une première remarque en rend déjà la différence moins considérable. Les Chameaux et les Lamas, qui sont un chaînon intermédiaire aux Bœufs et aux Cochons, mais qui tiennent cependant moins des uns que des autres, ne manquent pas, comme les premiers, d'incisives à la mâchoire supérieure; car ils en ont, d'après tous les auteurs, une paire bien distincte, et, d'après mes propres observations, deux paires, dont une disparaît chez les adultes, mais se voit encore chez les sujets peu avancés en âge. Ce fait permettait de penser qu'en prenant des Animaux de cette famille à une époque plus voisine de la naissance, on leur trouverait trois paires de dents incisives supérieures, comme aux Cochons (1). Les Chameaux nous fournissent encore une autre observation. Tandis que les auteurs admettent quatre paires d'incisives inférieures aux Ruminants ordinaires, ils ne reconnaissent aux Chameaux et aux Lamas que trois paires de ces dents à la même mâchoire et une paire de canines, mais sans faire attention que la dent qu'ils appellent canine chez les Chameaux répond à celle qu'ils nomment incisive externe chez les Bœufs (2). Ici donc la diversité n'existe encore que dans la manière dont les choses ont été interprétées, et point du tout dans la nature. Ajoutons que les Drémothériums et les Amphitragalus, qui sont d'anciens Ruminants de la tribu des Chevrotains, ont, comme les Sangliers, comme les Hippopotames et comme la plupart des Pachydermes omnivores de races éteintes, sept molaires inférieures. Enfin une observation minutieuse (3) a permis de retrouver pendant la vie fœtale des Ruminants, et en particulier chez le Veau et l'Agneau, trois paires de dents incisives supérieures, une paire de canines également supérieures, et, en avant des molaires, une paire de fausses molaires transitoires; ce qui, joint aux dents connues chez les Ruminants adultes, donne à ces Animaux, comme aux Sangliers,

$$\frac{3}{3} \text{ incisives}, \frac{1}{1} \text{ canines et } \frac{7}{7} \text{ molaires.}$$

J'ajouterai encore deux faits à ceux qui précèdent :

Chez les Bisulques les plus inférieurs, et surtout chez ceux qui ont les premiers habité le globe, cette formule est à peu près constante, que le régime ait été herbivore, comme chez les Cainothériums, les Xiphodons et beaucoup d'autres espèces de la famille éteinte des Anoplo-

(1) C'est ce que M. Owen vient de constater (*Descript. Catal. of the r. College of surgeons; Osteolog.*, T. III, p. 577.

(2) J'ai exposé la manière dont on doit envisager la formule dentaire des Ruminants et des autres Bisulques dans l'article DENTS du *Dict. univ. d'hist. nat.*, qui a paru en 1843.

(3) Ces observations délicates dues à M. John Goodsir. Elle n'est vérifiable que sur des fœtus.

thériums, ou bien qu'il ait été omnivore, comme chez les Paléochères et les Chéropotames.

Les Bisulques fossiles dans les formations tertiaires les plus anciennes sont aussi ceux qui se laissent le plus difficilement partager en Ruminants et en Omnivores, et il en est parmi eux qui sont si bien intermédiaires aux deux groupes actuels, qu'il est impossible de décider s'ils avaient ou non la possibilité de ruminer.

Enfin il y a des caractères communs aux Porcins et aux Pachydermes omnivores et aux Ruminants : ces caractères sont tirés du cerveau, de la forme en *osselet* de l'astragale, de la disposition des organes reproducteurs, du mode de développement, etc., etc. Nous avons signalé les principaux dans la diagnose qui est placée en tête de ce chapitre.

Astragales de Mouton et de Cochon, grand. nat. 1/2 de grand.

Quoi qu'il en soit, la série naturelle des Bisulques est aujourd'hui interrompue, et les chaînons qui la représentent seuls sont affectés à deux modes d'existence bien différents, les uns étant plus ou moins omnivores, tandis que les autres sont purement herbivores. Ces derniers sont les plus nombreux en espèces. Cet ordre d'Animaux n'a aucune espèce dans l'Australie, mais ses diverses familles ont également des genres dans l'ancien et dans le nouveau continent, et souvent un même genre est à la fois représenté dans l'un et dans l'autre. Néanmoins, c'est dans l'ancien continent, particulièrement en Asie et en Afrique, que ces Mammifères sont le plus variés, et c'est à leurs principales familles que l'homme a emprunté ses Animaux domestiques les plus utiles.

SOUS-ORDRE DES RUMINANTS

Si l'on ne se préoccupe que des espèces existant maintenant sur le globe, et que l'on fasse abstraction des nombreux Bisulques qui l'ont autrefois habité, on peut facilement séparer les Ruminants d'avec les Porcins, et faire de ces deux catégories de Mammifères deux sous-ordres distincts; mais, comme nous venons de le montrer, cette distinction cesse si l'on joint aux espèces vivantes de l'ordre des Bisulques celles qui ont vécu pendant la période tertiaire.

Les Ruminants (ou les *Pecora* de Linné) ont les dents molaires appropriées à un régime essentiellement herbivore, et dont la couronne s'use en double croissant. Leur estomac est multiloculaire et composé de la *panse*, du *bonnet*, du *feuillet* (celui-ci manque quelquefois), et enfin de la *caillette*. Tous jouissent de la propriété de ruminer, et les deux métacarpiens ou métatarsiens, qui supportent leurs deux doigts principaux ou doigts de la fourche, se réunissent, vers l'époque de la naissance, en un seul os auquel on donne, comme au métacarpien ou métatarsien principal, mais simple, des Chevaux, la dénomination de *canon*.

Il existe en Amérique, et plus encore dans l'ancien continent, un grand nombre d'espèces de Ruminants; c'est ce groupe d'Animaux qui nous a fourni nos Animaux les plus précieux. Ni Madagascar ni l'Australie ne possédaient de représentants de ce sous-ordre, et ce n'est que par suite de leurs relations commerciales avec les autres parties du monde, qu'elles ont reçu ceux qu'on y voit maintenant à l'état domestique. Le sous-ordre des Ruminants peut être partagé en cinq familles, savoir : les *Bovidés*, appelés aussi *Cératophores*, ou les Ruminants pourvus de cornes à étuis; les *Girafidés*, parmi lesquels on ne peut citer que la Girafe; les *Cervidés* ou les Cerfs; les *Moschidés* ou Chevrotains, et les *Camélidés* ou les Chameaux et les Lamas.

FAMILLE DES BOVIDÉS

C'est la plus nombreuse en espèces; tous les Ruminants qu'on doit y rapporter ont pour formule dentaire $\frac{0}{3}$ incisives, $\frac{0}{1}$ canine et $\frac{6}{6}$ molaires. Leur canine est rapprochée des incisives et de même forme qu'elles. Ces Animaux ont, dans le sexe mâle, et le plus souvent dans les deux sexes, des prolongements frontaux nommés *cornes* (1). Ces prolongements frontaux consistent en un axe osseux plein ou celluleux, qui est recouvert par un étui corné, dont la forme, la longueur, etc., varient habituellement suivant les genres et même suivant les espèces ou les sexes.

Cette famille renferme près de deux cents espèces. En tenant compte de quelques caractères, on l'a partagée en quatre tribus, sous les noms de *Bovins, Caprins, Ovins* et *Antilopins*; ce qui répond aux anciens genres Bœuf, Chèvre, Mouton et Antilope des naturalistes qui ont suivi la méthode de Pallas.

TRIBU DES BOVINS.

Les espèces bovines ont des dimensions supérieures à celles de la plupart des autres Ruminants. Leurs formes sont lourdes et robustes; leurs cornes sont insérées au-dessus de la fosse temporale; la peau des parties inférieures de leur cou est pendante sous forme de fanon.

Ces Animaux ne comprennent qu'un seul véritable genre, celui des *Bœufs*, auquel on donne, en latin, le nom de *Bos*, et que l'on partage en plusieurs sous genres.

GENRE BŒUF (*Bos*, Linné). Par la vigueur de ses espèces autant que par leur grande taille et par l'excellence de leurs qualités, ce genre est sans contredit le premier et le plus important parmi ceux qui composent la série des Bisulques; on peut encore ajouter qu'il n'en est aucun autre dans toute la classe des Animaux mammifères qui ait, pour l'économie rurale, une plus grande importance ou qui soit la source de richesses plus considérables. La possession du Cheval comporte déjà une certaine aisance, et sa plus grande utilité est dans la guerre qui détruit souvent le bien-être; la société du Chien satisfait nos goûts plutôt que nos intérêts, et les principaux services qu'il nous rend par la garde du foyer ou par celle des troupeaux seraient moins grands sans la possession du Bœuf, qui se prête à tant d'usage.

C'est sur l'exploitation du Bœuf ou des autres espèces de ce genre conquises par l'Homme, que reposent principalement les travaux de l'agriculture, et, après nous avoir donné de leur vivant des moyens de transport ou des moteurs puissants, du lait dont on fait tant de denrées indispensables, des fumiers qui ont une si grande utilité pour la culture, ces premiers des Ruminants nous fournissent encore leur chair, leurs os, leur peau et leurs cornes. Nul autre genre de Mammifères n'a fourni autant d'espèces à la domesticité : le Buffle, l'Yack, le Zébu, etc., sont des Animaux congénères du Bœuf proprement dit, et leur asservissement remonte également aux temps les plus reculés.

Il est toujours question des Bœufs dans les plus anciennes épopées chez toutes les nations de l'ancien continent, et ils ont dans plusieurs cosmogonies un rôle digne de leur utilité. On ne retrouve point à l'état sauvage les types de toutes leurs espèces; celui des Zébus est inconnu comme celui des Bœufs proprement dits, et jusqu'à ce que la paléontologie ait résolu cette difficulté, la zoologie devra se contenter sous ce rapport d'hypothèses plus ou moins probables.

(1) Ce qui leur a valu le nom de *Cératophores*, signifiant porte-cornes, que certains auteurs, et en particulier de Blainville, préfèrent à celui de *Bovidés*. Ce dernier répond au mot *Bos*, sous lequel Linné réunissait primitivement tous les Ruminants à cornes véritables.

Tout porte à penser cependant que l'Asie est la patrie primitive du Bœuf, comme elle est aussi celle du Zébu, du Buffle, de l'Yack, etc. C'est en effet d'Asie que sont venus beaucoup de nos Animaux domestiques, mais ils sont loin d'appartenir également aux mêmes régions de ce continent, et l'Homme a certainement asservi d'autres espèces qu'il a prises dans les autres parties du monde.

Bœufs domestiques (*Taureau et Vaches*).

Aucun doute ne saurait exister sous ce rapport pour le genre des Lamas, qui est exclusivement propre à l'Amérique méridionale, et il est aussi très-probable que certaines espèces de l'Afrique et de l'Europe sont pour quelque chose dans la production de nos diverses races domestiques des genres *Sus*, *Canis*, etc., dont l'Asie a aussi contribué à nous fournir différentes formes. Malheureusement les peuples ont perdu le souvenir de toutes ces acquisitions, et la paléontologie, cette archéologie de l'histoire naturelle, n'a pas encore réussi à suppléer à tous les oublis de l'histoire proprement dite, ni à démontrer toutes les erreurs des anciennes légendes.

Indépendamment des espèces asiatiques du genre Bœuf, espèces qui ont presque toutes fourni des races domestiques, il en existe en Europe, en Afrique et dans l'Amérique septentrionale, quatre autres qui s'en rapprochent considérablement, mais qui sont restées sauvages. Ce sont : l'Aurochs européen, dont la race est presque anéantie, le Buffle du Cap, le Bœuf brachycère de la côte occidentale d'Afrique et le Bison, dont les immenses troupeaux font la terreur des colons dans certaines parties de l'Amérique septentrionale. C'est encore au genre des Bœufs qu'appartient le Bœuf musqué de l'Amérique septentrionale, dont Blainville a fait le genre *Ovibos*, et il y a dans l'Inde une autre sorte de Bœuf sauvage, le Bœuf des Jungles qui a servi à la formation du sous-genre *Bibos* de M. Hodgson.

On connaît encore d'autres Bœufs, mais à l'état fossile seulement. Le *Bos primigenius* des terrains diluviens de l'Europe est l'un des plus curieux parmi ces derniers, surtout à cause de

sa grande ressemblance avec les Bœufs domestiques, qu'il dépassait pourtant beaucoup par ses dimensions. G. Cuvier a pensé que ce grand Bœuf, dont les tourbières et d'autres terrains également peu anciens nous ont conservé des débris soit en Angleterre et en France, soit en Allemagne et en Italie, avait vécu à l'époque historique, et il a cru le reconnaître au lieu de l'Aurochs dans le passage suivant des Commentaires de Jules César.

Jules César avait signalé dans la forêt Hercynienne (1) trois espèces particulières de grands quadrupèdes, savoir :

1° Une espèce de Bœuf ressemblant au Cerf (*Bos cervi figura*). Nous en traiterons sous le nom de Renne;

2° L'*Alces*, qui paraît être l'Élan, mais qui est mal défini;

3° Les *Urus*. « Ceux-ci, dit le conquérant des Gaules, sont d'une taille un peu inférieure à celle des Éléphants par l'apparence et par la couleur aussi bien que par la forme (*figura*); ils ressemblent au Taureau, leur force est grande, et il en est de même de leur vélocité. Ils n'épargnent ni l'homme ni aucune bête féroce quand il les ont aperçus. On les prend dans des fosses préparées exprès et on les assomme. Les jeunes gens s'endurcissent dans ce travail et s'exercent à ce genre de chasse, et ceux qui ont tué le plus grand nombre et qui en rapportent publiquement les cornes en témoignage de leur exploits sont en grande considération. Ces Animaux ne peuvent être ni soumis à l'Homme ni apprivoisés, même quand on les prend jeunes (*parvuli*); l'ampleur et la configuration de leurs cornes ainsi que l'apparence de celles-ci sont fort différentes de celles des cornes de nos Bœufs. On les recherche pour en garnir les bords d'argent et on s'en sert comme de coupes dans les plus grands festins. »

Dans son Mémoire sur l'ostéologie et la paléontologie des Bœufs, G. Cuvier a considéré l'*Urus* de Jules César comme étant d'une autre espèce que le *Bonasos* d'Aristote. Ce Bonase est pour lui le véritable Aurochs, c'est-à-dire cette espèce sauvage de Bœuf que l'on trouve encore du côté du Caucase, et dont il y a en Russie, dans le gouvernement de Grodno, situé au nord de la Volhynie et à l'est de la Pologne, quelques troupeaux dont nous reparlerons plus loin. Le Bonase se distinguait par sa crinière laineuse; quant à l'Urus, c'était une espèce remarquable par la grandeur de ses cornes. L'Urus, dit G. Cuvier, portait aussi parmi le peuple le nom de *Bubalus*, et il ajoute : « César, en reproduisant le passage qu'on vient de lire, n'a connu que ce dernier, mais Sénèque et Pline distinguaient déjà l'un de l'autre. »

Dans les passages de Sénèque et de Pline, invoqués par G. Cuvier, la Germanie est signalée comme fournissant deux sortes de Bœufs, le *Bison* et l'*Urus;* le Bison a le dos velu et l'Urus les cornes larges. Au dire de Pline, le vulgaire donnait à tort à l'*Urus*, qui habite ainsi que le Bison la partie de la Germanie qui touche à la Scythie, le nom de Bubalus ou bubale (sans doute notre Bubale d'aujourd'hui), qui est un Animal d'Afrique (2).

G. Cuvier remarque, avec justesse, que cette distinction des deux sortes de Bœufs sau-

(1) L'étendue attribuée par César à la forêt Hercynienne est immense : « Elle commence, dit-il, aux frontières de la Suisse, de Spire et de Bâle, et s'étend le long du Danube jusqu'aux confins des Daces et de la Transylvanie, de là, elle tourne sur la gauche dans des contrées éloignées de ce fleuve, et par sa vaste étendue touche aux pays de divers peuples. Il n'y a point d'Allemand ici qui dise en avoir trouvé le bout, quoique marchant soixante jours pour découvrir où elle commence. Il est certain qu'elle renferme beaucoup de bêtes sauvages (*multa genera ferarum*) qu'on ne voit point ailleurs. »

(2) Le passage emprunté de Sénèque est celui-ci :

Tibi dant variæ pectora Tigres
Tibi villosi terga Bisontes,
Latisque cornibus Uri.

Voici la copie du passage de Pline :

Paucissima Scythia gignit inopia fructicum; pauca contermina illi Germania, insignia tamen Boum ferorum genera, *jubatos Bisontes* excellentique vi et velocitate *Uros*, quibus imperitum vulgus Babalorum nomen imponit, cum id gignat Africa.

BISON (Bos americanus)
de la Nouvelle-Hollande.

vages est suivie par des auteurs qui avaient vu de leurs yeux ces Animaux dans le Cirque, et il rappelle à ce propos le vers suivant de Martial :

Illi cessit atrox Bubalus atque Bison.

« C'est l'Aurochs, dit-il encore, qui est bien certainement le Bonase ou le Bison des anciens. » Cela ne fait pas de doute; mais je ne puis croire que G. Cuvier soit dans le vrai lorsqu'il rapporte l'*Urus* de César au *Bos primigenius* des paléontologistes modernes, et qu'il dit de ce dernier : «Ce doit être là le véritable *Urus* des anciens, l'original de notre Bœuf domestique. » Le célèbre auteur des *Recherches sur les ossements fossiles* ajoute quelques lignes plus loin : « On a vu ci-dessus que César ne place les *Urus* que dans la forêt Hercynienne, c'est-à-dire en Allemagne, mais Servius (*Ad Georgic.*, lib. II, vers 374.) dit qu'on en trouve dans les Pyrénées. Macrobe, à l'occasion du même vers, prétend qu'*Urus* est un mot gaulois, et M. Goldfuss, dans son mémoire sur le Tigre ou le Lion fossile de Gaylenreuth, nous apprend que le Taureau commun s'appelle encore *Ur* dans plusieurs lieux de la Suisse. Il est certain qu'il y avait encore sous la première dynastie de nos rois une race de Bœufs sauvages dans les Vosges, comme le montre le Bubalus qui occasionna l'acte de cruauté du roi Gontran (1), rapporté par Grégoire de Tours. »

L'Urus de César est tout simplement le Bonase des anciens; il dit de lui, ce que d'autres ont écrit au sujet du Bonase, qu'on ne peut ni le rendre domestique ni même l'apprivoiser, quelque jeune qu'on le prenne : « *Sed assuescere ad homines, et mansuefieri, ne parvuli quidem excepti possunt;* » et l'usage qu'il assigne aux cornes de l'Urus dans les festins est précisément celui que l'on a fait longtemps après des cornes de l'Aurochs. On trouve dans les ouvrages d'archéologie la description de quelques-unes de ces cornes d'Urus, c'est-à-dire d'Aurochs, prises parmi les plus célèbres. D'ailleurs, nul observateur n'a encore rencontré, dans aucun endroit, des ossements du *Bos primigenius* susceptibles d'être attribués à des individus de cette espèce qui auraient vécu à une époque aussi récente que celle où écrivait César, et la région des Urus était bien certainement le vaste espace boisé qui s'étendait jusqu'au confins du pays des Sarmates, c'est-à-dire jusque dans la Russie actuelle. Or, c'est justement dans une partie de cet immense territoire que les Aurochs ont survécu. Comment expliquer, d'ailleurs, que les Bœufs domestiques soient plus petits que les *Bos primigenius* dont ils descendraient, et qu'il y ait entre les uns et les autres certaines différences, peu importantes, sans doute, mais qu'on peut, sans exagérer, considérer comme étant de valeur spécifique? Quant aux *Urus* que Sénèque distingue des Bisons ou Aurochs, dont il parle en même temps que des Tigres et auxquels il donnait de larges cornes (*latisque cornibus Uri*), pourquoi ne pas y voir des Buffles, espèce de Bœuf à larges cornes qui vivait alors comme aujourd'hui dans les parties de l'Asie les plus voisines de l'Europe, et qui, dit-on, n'a été introduite en Italie que pendant le moyen âge? Ce n'est pas l'Urus de César, je l'avoue; mais ce n'est ni la première fois ni malheureusement la dernière que deux auteurs auront appliqué le même nom à deux espèces différentes, et le Buffle mérite, mieux que le *Bos primigenius*, d'être qualifié d'Anima. à larges cornes. Dans l'*Urus* de Pline, je crois retrouver aussi le Buffle, et l'habitude qu'il attribue au vulgaire de donner à tort à cet Animal le nom de *Bubalus*, c'est-à-dire celui d'une espèce africaine, notre Alcélaphe Bubale, me prouve que le vrai Buffle était dès lors assez commun, puisque la langue populaire avait un nom pour le désigner. Les naturalistes eux-mêmes ont fait comme l'*imperitum vulgus* dont parle Pline, et dans leurs catalogues méthodiques le Buffle s'appelle encore *Bos bubalus*. Gesner, Brisson, Linné ont fait ainsi, et le mot *Buffalo* n'est pas bien différent de celui de *Bubalus*. Le Buffle était connu en Europe avant Pline car déjà il est mentionné par Aristote. C'est son Bœuf d'Arachosie qui diffère (1), dit-il, du Bœuf

(1) Un chambellan du roi, le neveu de ce chambellan et le garde-chasse furent mis à mort parce que l'on avait tué indûment un *Bubalus* dans une forêt royale située dans les Vosges.

(1) Du Belouchistan.

ordinaire comme le Sanglier diffère du Porc domestique. En rapportant au *Bos primigenius* l'*Urus* de César que nous croyons être un Aurochs, on serait forcé d'admettre que cet auteur a parlé d'une espèce aujourd'hui éteinte et qu'il a ignoré l'existence de l'Aurochs qui vit encore dans une partie des régions qu'il a décrites; et, d'un autre côté, en considérant aussi comme *Bos primigenius* l'espèce appelée *Urus* par Pline, et que de son temps le peuple appelait Bubalus, on serait conduit à admettre que l'éloquent compilateur romain n'a pas connu le Buffle ordinaire, et cependant le contraire est certain. Un massacre du Buffle à grandes cornes, c'est-à-dire de l'Arnie, avait même été apporté à Alexandrie du temps des Ptolémées; c'est ce que nous établissons en invoquant le témoignage de G. Cuvier lui-même. Il dit à propos de l'*Arnie :* « Cependant cette race avait déjà été indiquée par Élien, car il est difficile que ce ne fut pas d'elle que vint cette corne de Bœuf apportée des Indes à Ptolémée-Philadelphe et qui contenait trois amphores; elle l'a été même par Pline, sous le nom de *Bœuf des Indes grands comme des Chameaux, à cornes longues de quatre pieds.* » Nous nous croyons donc en droit d'admettre que les anciens n'ont pas connu le *Bos primigenius*, et qu'il est impossible d'attribuer à cette espèce ce que César a recueilli au sujet du Bison, qu'il nomme à tort *Urus*. Comment croire, d'ailleurs, que ces Animaux, si sauvages qu'au dire de Jules César on ne pouvait les apprivoiser, aient pu fournir une de nos espèces domestiques.

Les naturalistes ont encore été dans l'erreur lorsqu'ils ont admis que l'Aurochs était la souche sauvage de nos Bœufs domestiques, des caractères dont la valeur peut être regardée comme générique séparent ces deux sortes d'Animaux.

Le genre *Bos* n'a pas été conservé tel que Linné l'avait établi; il ne comprend aujourd'hui que les espèces soit purement sauvages, soit sauvages et domestiques, soit enfin uniquement domestiques, auxquels on applique vulgairement le nom de Bœufs, et les Chèvres et les moutons ainsi que les Antilopes n'en font plus partie. Voici comment on peut caractériser ce genre :

Animaux herbivores de la catégorie des Bisulques ruminants, acquérant une taille considérable, à formes robustes, pourvus de cornes à étuis dont l'axe osseux est celluleux; leur peau est pendante sous forme de fanon au-dessous de la partie inférieure de leur cou et entre leurs membres antérieurs; leurs arrière-molaires sont pourvues d'une colonnette d'émail placée dans la rainure qui sépare les lobes. Ces colonnettes sont internes aux dents supérieures et externes aux dents inférieures; quoiqu'on les ait signalées comme un caractère exclusivement propre aux Bœufs, on les retrouve, ainsi que je le ferai voir, dans plusieurs espèces d'Antilopes, et il y a aussi des Animaux de ce dernier groupe qui sont pourvus d'un fanon. Cependant les Bœufs se distinguent des autres Ruminants par une forme spéciale de leur boîte cérébrale dont la fosse temporale est toujours surplombée par les cornes, ce qui n'a pas lieu chez les Antilopes. Les Bœufs ont pu être partagés en plusieurs groupes d'après la considération de la forme de leurs cornes, de celle de leur crâne, de la largeur plus ou moins grande de leurs canons, de la présence ou de l'absence de poils autour de leurs narines, de la présence ou de l'absence de papilles cornées sur leur langue, etc.

Nous en décrirons toutes les espèces en les distribuant dans six sous-genres, sous les noms de : *Bibos, Taureaux, Yacks, Bonases, Buffles* et *Ovibos.*

1. Les BIBOS (genre *Bibos*, de M. Hodgson) sont caractérisés par leur front un peu excavé, comme caréné, entre les cornes dont la base est déprimée et plus ou moins ridée; leur garrot, qui s'élève en forme de bosse, est soutenu par le grand développement des apophyses épineuses de leurs premières vertèbres dorsales. Il n'y en a qu'une seule espèce.

Le BOEUF DES JONGLES (*Bos frontalis*, Lambert), que F. Cuvier appelle *Bos sylhetanus*, est une espèce sauvage entièrement rousse sur tout le tronc; il a, en même temps, les pieds blanchâtres. Sa taille égale celle des Bœufs domestiques, mais sa forme est assez différente; ses cornes sont arquées, ridées transversalement à leur base, qui est un peu déprimée et insérées plus haut; la partie du front qui les sépare est comme relevée en une épaisse carène

os primigenius
ue cet auteur a
qui vit encore
t aussi comme
e appelait Bu-
onnu le Buffle
andes cornes,
mées; c'est ce
it à propos de
ifficile que ce
e-Philadelphe
œuf des Indes
croyons donc
est impossible
e à tort *Urus*.
s César on ne

rochs était la
être regardée

d aujourd'hui
n uniquement
nèvres et les
aractériser ce

taille consi-
lluleux; leur
et entre leurs
d placée dans
s et externes
ment propre
d'Antilopes,
epandant les
tte cérébrale
lieu chez les
idération de
grande de
la présence

us les noms

ont un peu
noins ridée;
nt des apo-
spèce.
sylhetanus,
s, les pieds
différente;
déprimée et
isse carène

ordinaire comme le Sangli[illegible]

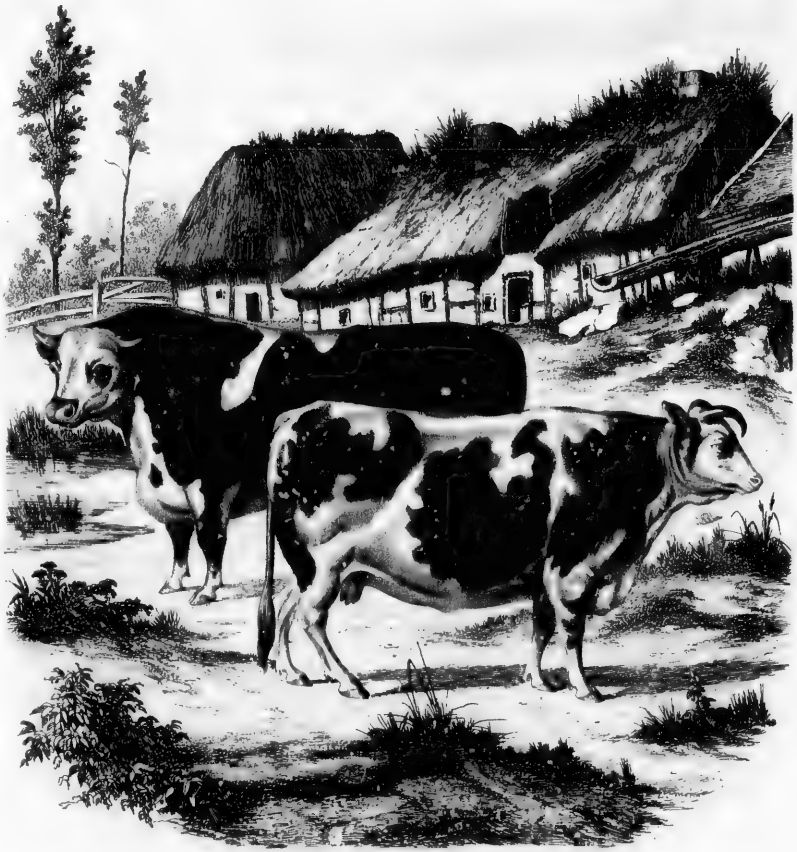

TAUREAU & VACHE DU COTENTIN

1/24

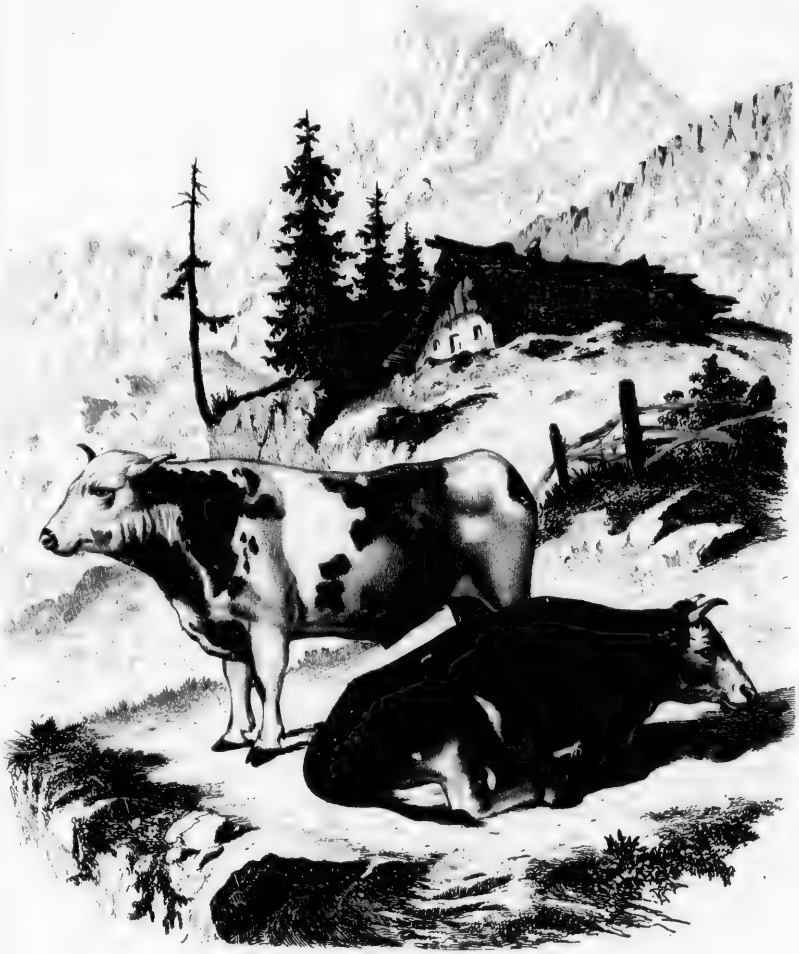

BŒUF & VACHE

SUISSE

tr
tê
d'
D
p
n
r
r
p
e
o
la
C
si
B
es
B
q
t
fo

l'
d
b
s'
c
tr

transversale en avant de laquelle le chanfrein est excavé. Les apophyses épineuses des vertèbres du dos sont très-longues, ce qui a engagé M. Hodgson à faire de cette espèce le type d'un genre à part sous le nom de *Bibos*. Le Bœuf des Jongles, que l'on a aussi appelé *Bos Diardi*, du nom de feu M. Diard, naturaliste français que nous avons déjà cité si souvent pour les Animaux qu'il a découverts dans l'Inde, habite une grande partie de l'Asie méridionale; on le trouve depuis la région des Gattes jusqu'en Cochinchine. C'est un Animal dangereux par sa brutalité, qui vit dans les forêts épaisses ou dans les grands marécages, et qui se réunit par petites bandes. Au dire de M. Adolphe Delessert, qui a en rapporté un bel exemplaire qu'on voit au Musée de Paris, le Bœuf sauvage de l'Inde est naturellement très-hardi, et il se défend aisément contre tous les Animaux féroces. Dans la presqu'île de Pondichéry, on ne le trouve qu'à la hauteur de trois à quatre mille pieds environ au-dessus du niveau de la mer, sur le penchant des montagnes. Les Anglais l'appellent *Gauri-Gau*, *Jungli-Gau*, *Sylhet Cattle*, *Gayal* et *Bison*; en langue orientale *Gau*, fort peu différent du mot anglais *Cow*, qui signifie Vache, s'étend encore à quelques Animaux différents, tels que le *Nil-Gau* ou la Vache Bleue, qui est un Antilope. Les habitants de Carnatic et de Pondichéry donnent à la même espèce le nom tamoul de *Câte-Yrme*, signifiant Buffle des bois. Il n'est pas certain que le Bos Gour (*Bos gaurus* de Traill), signalé dans plusieurs provinces de l'Inde, et dont il est question dans quelques auteurs, constitue une espèce différente du Bœuf des Jongles; dans tous les cas, cette espèce en serait très-rapprochée. M. Gray le donne cependant comme formant une espèce véritable.

2. Les TAUREAUX. Dans le langage usuel, ce nom appartient au mâle de la *Vache*, et l'on appelle *Bœufs* les Animaux de la même espèce qu'on a rendus artificiellement incapables de reproduire; mais les zoologistes, qui ont étendu le nom de Bœufs à l'ensemble des espèces bovines, nomment *Taureaux* le sous-genre qui comprend le Bœuf ordinaire et les espèces qui s'en rapprochent le plus. Ces Animaux ont pour caractère d'avoir le front allongé et plat, les cornes écartées à leur base, qui est arrondie, et pointues à leur extrémité; les côtes au nombre treize; le poil ras, et les mamelles sur deux rangs.

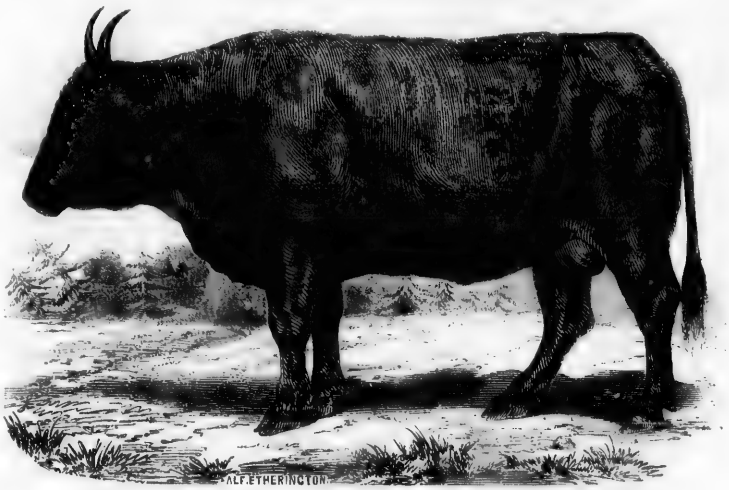

Bœuf de Siam.

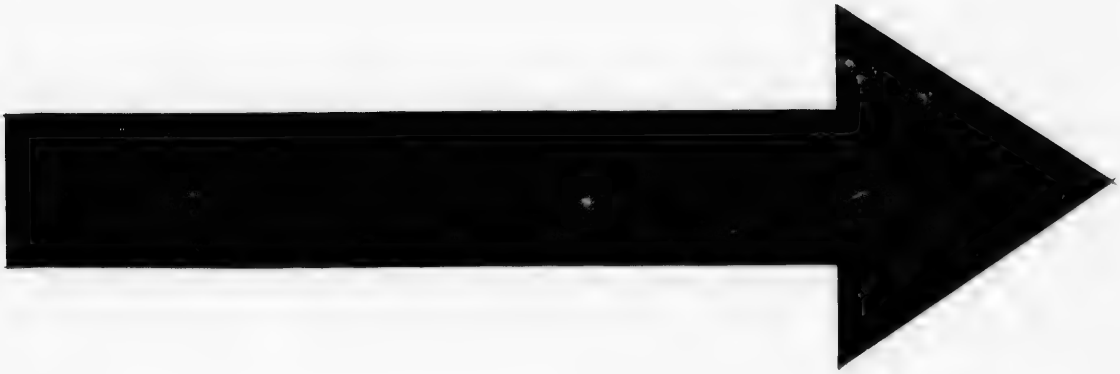

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

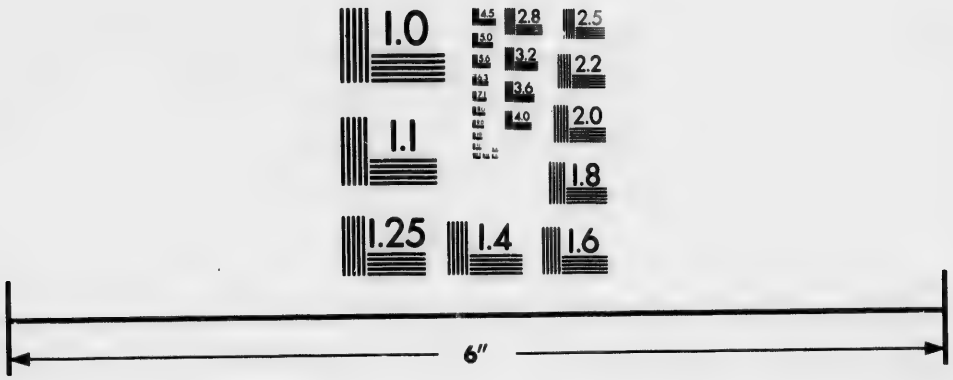

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

Le Boeuf domestique (*Bos Taurus*), que l'Homme a répandu sur tant de points du globe, paraît être d'origine asiatique; mais on ignore de quelle région il vient précisément, et sa véritable patrie est par conséquent moins certaine que celle du Bison, qui appartient à la même tribu que lui ou de l'Yack dont on fait une petite division particulière. Pendant sa vie, le Bœuf rend à l'homme les plus grands services, et il ne lui est pas moins utile après sa mort; de tout temps, les peuples civilisés se sont appliqués à en multiplier et à en perfectionner l'espèce, et chaque pays en fournit plusieurs variétés. Celles de France sont, en général, désignées par le nom des provinces où on les cultive; les principales sont les *Bœufs de Salers* ou du *Cantal*, — *Limousin*, — *Charolais*, — *Nivernais*, — *Comtois*, — *Gascon*, — *Normand* et *Flamand*. La Suisse, la Hollande, la Hongrie, et surtout l'Angleterre, en produisent d'autres. On distingue, parmi les variétés de ce dernier pays, les *Bœufs de Devon* ou du Devonshire, — ceux de *Durham*, — ceux de *Hereford*, — ceux de *Sussex*, — ceux de *Suffolk*, etc. Il y a aussi une variété particulière à l'Irlande.

Boeuf de Devon.

En Afrique, les Bœufs sont plus différents encore; un peu moindres que les nôtres, dans le nord de ce continent, ils sont même beaucoup plus petits au Sénégal, où vit une race à peine supérieure à un sanglier pour les dimensions. Au contraire, il y a en Abyssinie et dans le sud de l'Afrique des Bœufs de très-grande taille, et dont les cornes sont énormes, leur envergure, lorsqu'elles sont divergentes, ayant souvent plus de deux mètres. Ces Bœufs portent au Cap le nom de *Bœufs africains*. En Abyssinie, leurs cornes sont simplement lyrées; on les appelle *Bœufs galla* ou *Bœufs sanga*.

Les Bœufs des anciens Égyptiens, et en particulier leur Bœuf Apis, étaient bien plus semblables aux nôtres.

En Amérique les Bœufs sont très-nombreux, et, pour la plupart, ils vivent en liberté dans les vastes pampas des régions chaudes; ce sont les descendants des Bœufs domestiques que les Européens, et plus particulièrement les Espagnols, y ont portés à l'époque de la con-

ant de points du
t précisément, et
ui appartient à la
ière. Pendant sa
moins utile après
lier et à en per-
France sont, en
s sont les *Bœufs*
s, — *Gascon*, —
gleterre, en pro-
ufs de Devon ou
sex, — ceux de

les nôtres, dans
où vit une race
en Abyssinie et
sont énormes,
tres. Ces Bœufs
plement lyrées;

aient bien plus

en liberté dans
omestiques que
que de la con-

gl
se
m
vi
se
fe
g
d
N
d
d
S

l
è
c
l
l
c

s

l
l

DUKE OF DEVONSHIRE *Bœuf de la race de [illegible]*

quête. Chaque année, on les tue par myriades, ce qui n'en diminue pas le nombre, et leurs peaux sont exportées pour l'Europe, principalement par la voie de Buenos-Ayres.

Bœuf de Durham.

Outre ces cuirs américains, le commerce européen emploie aussi les Bœufs indigènes qui sont en très-grand nombre presque partout. Ceux de la Russie sont aussi fort estimés. On évalue à 7 ou 8 millions le nombre de Taureaux, Bœufs, Vaches, Génisses ou Veaux pour la France seulement. Suivant les contrées où on en fait l'élève, on destine les Bœufs au travail, soit au labour ou au charrois, ou bien à la boucherie, et souvent on ne les engraisse qu'après les avoir fait travailler pendant un temps plus ou moins long. Les Bœufs des contrées sèches et arides du Midi résistent mieux aux fatigues que ceux du Nord, mais ils sont inférieurs, pour leur chair, à ceux des riches pâturages de la Normandie, de la Belgique, de la Hollande ou de l'Angleterre. Le croisement de quelques variétés anglaises, principalement de celles de Durham, avec les nôtres, a déjà donné de très-bons résultats.

L'âge des Bœufs se reconnaît, comme celui des Chevaux, à leurs dents, mais les caractères ne sont pas les mêmes. Les figures que nous en donnons fournissent à cet égard tous les renseignements désirables.

Les Bœufs de la Camargue sont à peu près aussi libres que les Chevaux des mêmes marécages. On en voit de Saint-Gilles à Aigues-Mortes et aux embouchures du Rhône; ils sont de taille médiocre, ont les cornes assez courtes et sont de couleur noire. Quelques auteurs disent qu'ils descendent des Bœufs de race auvergnate, mais il n'y a rien de certain à cet égard. Leur rencontre est souvent dangereuse, car les femelles qui ont vêlé ne sont pas moins redoutables que les Taureaux; elles prennent beaucoup de précaution pour cacher aux Hommes qui surveillent leurs troupeaux le lieu où elles ont déposé leur petit. Ces Hommes sont toujours armés d'un long trident et toujours à cheval; leur monture est habituellement un de ces chevaux qui vivent à demi sauvages dans les mêmes lieux que les Bœufs.

Les Taureaux de la Camargue sont recherchés pour les combats, nommés courses ou ferrades, et dont les habitants de Tarascon, de Beaucaire, d'Arles, de Saint-Gilles, d'Aigues-Mortes, de Marsillargue, etc., sont très-curieux; mais la police a presque complétement interdit ces luttes. Aujourd'hui on n'en donne plus que rarement, et seulement d'une manière tout à fait accidentelle, particulièrement à l'occasion de quelque troupe espagnole en passage dans les mêmes lieux. C'est ainsi qu'en 1853, il y en a eu plusieurs représentations dans les Arènes de Nîmes. Je ne saurais en parler avec connaissance de cause, les Animaux que j'ai vus dans cette occasion (on m'a dit que j'avais manqué la bonne) étant plutôt des Veaux de deux ou trois ans que des Taureaux véritables aux regards obliques et farouches, furieux dans leurs attaques, terribles jusque dans leur défaite, tels enfin que l'on décrit ceux qui luttent en Espagne. C'est d'ailleurs dans les écrits des littérateurs plutôt que dans les récits descriptifs et froids des naturalistes qu'il faut chercher le détail de ces scènes, qui ont peut-être eu leur utilité à d'autres époques, mais qui semblent de plus en plus en opposition avec les mœurs actuelles.

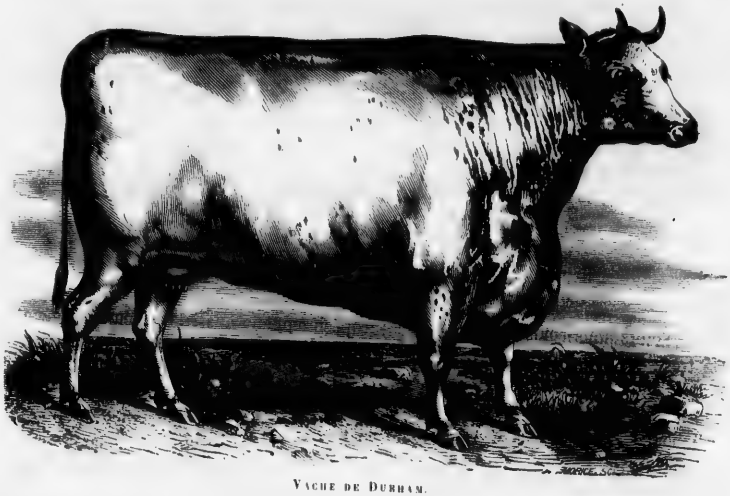

Vache de Durham.

Les Bœufs de la Camargue sont assez faciles à dompter; ils peuvent même être employés aux travaux agricoles pendant une partie de leur vie. On s'en sert jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, après quoi on les laisse reposer dans les pâturages pour les vendre ensuite aux bouchers; mais leur chair est d'une qualité inférieure.

Il a existé autrefois dans la Grande-Bretagne des troupeaux de Bœufs sauvages provenant, sans doute, d'individus préalablement domestiques, et il y en a encore aujourd'hui une troupe dans les parcs de Chillingham (Northumberland), qui appartiennent à lord Tankerville. Leur destruction est sévèrement interdite. Quelques auteurs, et, en particulier, M. H. Smith, ont considéré ces Animaux comme des Aurochs (*Urus scoticus*, H. Sm.), mais cette manière de voir n'est pas fondée. La couleur des Bœufs d'Écosse est blanchâtre.

La zootechnie et la zoologie proprement dites attendent encore une bonne classification des races bovines et une rigoureuse appréciation des modifications que la culture a fait subir à chacune d'elles. Ce travail, dont l'importance ne saurait être douteuse, devra comprendre une exposition exacte des principaux caractères de couleur, de forme générale, de conformation

courses ou
s, d'Aigues-
plétement in-
manière tout
en passage
ons dans les
aux que j'ai
des Veaux
farouches,
décrit ceux
ns les récits
l ont peut-
sition avec

tre em-
re de dix
uite aux

venant,
e troupe
e. Leur
th, ont
ière de

ion des
subir à
dre une
mation

Les
ferrades
Mortes,
terdit ce
à fait ac
dans les
Arènes d
vus dans
de deux
furieux
qui lutte
descripti
être eu le
les mœu

Les Bœ
ployés aux
ou douze
bouchers;
Il a exis
sans doute
dans les p
destructio
considéré
voir n'est
La zoote
races bovi
chacune d'
exposition

PL. LIII.

OCÉAN *Bœuf de race de Durham pure*

1/21

de cornes, de taille, etc., qui distinguent chacune des races de cette utile espèce, envisagées dans leurs rapports avec les conditions d'existence et les qualités particulières à ces races, qu'on les emploie comme Animaux de trait, Animaux producteurs ou Animaux de boucherie. Tous les documents nécessaires pour ce travail sont loin d'avoir été réunis; on en trouvera cependant de fort bons dans l'ouvrage de David Low, sur les Animaux domestiques de l'Angleterre, qui a été traduit en français par M. Royer; dans la Mammalogie de Desmarest; dans la description du Bœuf (*the Ox*), publiée en anglais par M. L. Martin; et dans les comptes rendus des concours régionaux établis en France par le ministère de l'Agriculture. A côté de ces document écrits, nous devons signaler comme également importantes les pièces ostéologiques diverses, que l'on conserve dans plusieurs collections publiques en France et à l'étranger et dont la description comparative offrirait tant d'intérêt.

Le Boeuf ancien (*Bos primigenius*, Bojanus). Parmi les nombreux ossements de Bœufs que l'on rencontre en fouillant les terrains meubles, il en est qui ressemblent singulièrement à ceux des Bœufs domestiques, mais qui indiquent des Animaux d'une taille presque double. Certains auteurs, et parmi eux G. Cuvier, ont pensé que ces grands Bœufs, dont on ne voit plus les pareils à présent, étaient la souche de nos races domestiques; mais cette opinion n'a pas prévalu, un nouvel examen des squelettes fossiles ayant montré que les caractères peu nombreux, mais certains, par lesquels ils diffèrent des Bœufs ordinaires, pouvaient être considérés comme ayant une valeur spécifique. C'est avec les restes des grands Ours, des Hyènes, des grands Felis, des Éléphants et des Rhinocéros à narines cloisonnées, que les ossements des *Bos primigenius* ont été enfouis, et nulle part on n'en a trouvé dans des conditions qui puissent leur faire attribuer une existence historique, quoiqu'il y en ait des squelettes entiers, même dans nos tourbières. Nous n'ajouterons rien à ce que nous en avons dit plus haut, au sujet de ces anciens Bœufs, en traitant de l'*Urus* de Jules César.

Le Boeuf zébu (*Bos indicus*, Linné) n'est pas une simple variété du Bœuf ordinaire, comme on le croit assez généralement, mais une espèce véritable depuis longtemps domestique dans l'Asie, et qui est l'un des Animaux les plus utiles des peuples indous. Le Zébu a les formes moins osseuses que le Bœuf; sa tête est plus longue; son garrot est surmonté d'une grosse bosse graisseuse, et son poil est en général blanc bleuâtre sur les parties supérieures; son squelette, comparé à celui du Bœuf, s'en distingue en quelques points. Cet Animal paraît originaire de l'Inde continentale, mais on ne le connaît nulle part à l'état sauvage. Il est en général moins grand que notre Bœuf, et il y en a une race tout à fait curieuse par sa petitesse. Dans celle-ci, les Zébus ne sont guère plus forts qu'un Cochon ou qu'un Chien de Terre-Neuve, et cependant ils ont conservé toute la gracieuseté de forme qu'on remarque chez les autres. Il y a aussi des Zébus sans cornes, à oreilles couchées, à deux bosses, etc. Ce sont d'autres variétés dues à la culture. Les Animaux de cette espèce ont été transportés dans une grande partie de l'Asie; il y en a aussi maintenant dans les îles de l'Inde, à Madagascar et sur la côte occidentale d'Afrique. Le climat de l'Europe ne leur est pas défavorable.

Le Bœuf Banteng (*Bos sondaïcus*, Temm.), dont MM. Quoy et Gaimard ont parlé dans le voyage de l'*Astrolabe* sous le nom de *Bœuf à fesses blanches*, est sauvage dans les îles de Java et de Bornéo. Son corps est en grande partie roux bai avec les fesses et les jambes blanches; ses côtes sont plates et au nombre de treize paires, comme chez les précédents.

3. Les Yacks, qui répondent au genre *Pœphagus* de M. Gray, semblent intermédiaires aux Taureaux et aux Bisons; leurs cornes ont, à peu de chose près, la même forme que celles des premiers, mais l'implantation en est un peu différente et leur crâne est bombé en dessus comme celui des seconds; l'espace nu de leurs narines est plus petit que chez les uns et les autres, et leur queue, qui est médiocre, est terminée par des poils soyeux qui deviennent fort longs. L'espèce unique de ce sous-genre, ou l'Yack, vit dans les montagnes de l'Asie centrale.

Ce Boeuf Yack (*Bos grunniens*, Linné) est domestique dans la région des monts

Altaïs et Himalayas; son front est bombé entre les cornes; celles-ci sont à peu près fortes comme celles de nos Bœufs, de forme peu différente. Le pelage est plus long, plus fin et plus fourni, et leur queue est garnie de crins allongés qui rappellent ceux du Cheval et servent à faire des étendards. L'Yack est un Animal fort utile pour les habitants du Thibet et du nord de la Chine, dont il compose principalement le bétail. On l'appelle encore *Changree*, et Pallas en a parlé sous le nom de *Bos pœphagus*. Cette espèce peut être accouplée avec le Bœuf ordinaire et avec le Zébu, et les Tartares estiment beaucoup les Métis qui résultent de cette union. Ces Métis sont très-employés pour l'agriculture, et ils paraissent préférables aux Animaux d'espèce pure.

Le Bœuf Yack est encore sauvage sur les confins de la Tartarie chinoise; sa variété domestique est un Animal indispensable aux peuples de l'Asie centrale. Quelques individus ont été apportés en Europe. On compte beaucoup sur le parti qu'il sera possible de tirer de ces Animaux dans nos contrées, surtout à cause de leurs poils longs et soyeux, et la Société zoologique d'acclimatation leur a déjà consacré plusieurs notices dans ses *Bulletins*. L'une de ces notices, qui est due à M. Duvernoy, donne une description détaillée des Yacks envoyés à la ménagerie de Paris, par M. de Montigny, consul de France à Chang-Haï, qui les avait tirés du Thibet. Les Yacks ont reproduit en France.

4. Les BONASES de M. Roulin, ou le genre *Bison* de M. H. Smith, réunissent deux espèces, l'une confinée sur quelques points de l'Europe, mais qui était autrefois plus répandue dans cette partie du monde, l'autre encore très-commune dans certaines contrées de l'Amérique septentrionale. Celle-ci est souvent appelée *Bison* ou *Buffalo*; l'autre, est le véritable *Bison* des anciens et leur *Bonase*. C'est à cette espèce que se rapportent, sans doute, les documents, d'ailleurs fort incomplets, que J. César donne sur son *Urus*. Le caractère principal des Bisons ou Bonases est d'avoir le front plus large que les Bœufs et un peu plus bombé entre les cornes; leurs pieds sont moins larges; le nombre de leurs côtes est de quatorze au lieu de treize, et leur fourrure est plus laineuse.

Le BOEUF AUROCHS (*Bos urus* et *Bos Bonasus*, Linné) ou l'espèce européenne de ce sous-genre est plus grande qu'un Bœuf, et son aspect extérieur diffère notablement de celui de ce dernier. Tout son corps est garni de poils épais, grossiers et fauve-bruns. Cet Animal n'existe plus que dans deux provinces de la Russie.

La forêt de Bialowieza, qui est située en Russie, dans le gouvernement de Grodno, est l'un de ces asiles des Bisons européens. Des ordres extrêmement sévères ont été donnés pour empêcher la destruction de ces Animaux, et l'on ne peut s'emparer d'un seul de ces Animaux sans un ordre spécial de l'empereur.

M. Dimitri de Dolmatoff, qui occupait le poste de maître des forêts dans ce gouvernement, fut chargé, il y a quelques années, de faire prendre un Aurochs que la reine d'Angleterre avait demandé à l'empereur pour le Jardin zoologique de Londres. Nous emprunterons le récit de cette expédition à une lettre que M. Dimitri adressa en 1848 au savant géologue anglais sir Roderick Murchison :

Comme plusieurs essais constataient déjà que des Bisons adultes pris sauvages ne pouvaient pas supporter la captivité et que le transport les fait infailliblement périr, M. Dimitri proposa d'attraper deux jeunes Veaux et de les faire ensuite allaiter auprès des maisons des gardes forestiers voisins. Ce fut le 20 juillet 1846, à l'aube du jour et assisté de trois cents traqueurs et de quatre-vingts chasseurs de cette forêt, ceux-ci armés de fusils chargés simplement à poudre, que l'on se mit sur les traces d'un troupeau de Bisons qui avait été exploré pendant la nuit. Les trois cents traqueurs, soutenus par cinquante des chasseurs, avaient cerné dans le plus profond silence la vallée solitaire où se trouvait le troupeau de Bisons, et leur chef, accompagné des trente chasseurs les plus déterminés, pénétra dans cette vallée, mais en n'avançant qu'avec précaution. Arrivés à la lisière qui bordait la vallée, ils aperçurent les Bisons. Ces Animaux étaient couchés sur la pente d'un coteau, ruminant avec sécurité,

eu près fortes
lus fin et plus
l et servent à
oet et du nord
gree, et Pallas
avec le Bœuf
ultent de cette
ables aux Ani-

variété domes-
individus ont
sible de tirer
soyeux, et la
ses *Bulletins*.
lée des Yacks
g-Haï, qui les

ssent deux es-
plus répandue
rées de l'Amé-
st le véritable
ns doute, les
ctère principal
u plus bombé
st de quatorze

opéenne de ce
ment de celui
s. Cet Animal

e Grodno, est
nt été donnés
ul de ces Ani-

ouvernement,
e d'Angleterre
aprunterons le
vant géologue

vages ne pou-
vir, M. Dimitri
s maisons des
de trois cents
hargés simple-
ait été exploré
seurs, avaient
de Bisons, et
te vallée, mais
aperçurent les
vec sécurité,

t
é
d
S
L
e
a

p
d
ri
B
d
de
en
au

so
de
n'

l'u
po
ma
l
fut
ava
réc
ang
(
vai
pro
gar
trac
mer
pen
cerr
leur
en r
Bisc

MOSS ROSE [illegible]

COURTES CORNES AMELIORÉE [illegible]

tandis que les jeunes se jouaient autour des adultes, s'attaquant les uns les autres, frappant la terre de leurs sabots et faisant voler autour d'eux le sable sur lequel ils bondissaient. Par moments ils se retiraient chacun auprès de sa mère, se frottaient contre elle, la léchaient et revenaient bientôt à leurs jeux. Mais, au premier son du cor, le tableau changea en un clin d'œil : tout le troupeau, comme frappé par une baguette magique, bondit sur ses pieds et sembla concentrer toutes ses facultés à voir et à entendre ce qui allait se passer. Les Veaux se pressaient timidement contre leurs mères, et quand retentirent les aboiements de la meute, les Bisons se rangèrent dans l'ordre qu'ils occupent ordinairement en pareille occurrence. Plaçant les Veaux en avant, ils prennent l'arrière-garde pour les garantir de la poursuite des Chiens. Lorsqu'ils arrivèrent auprès de la ligne tenue par les traqueurs et les chasseurs, ils furent reçus par des cris perçants et par des détonations. Alors ils changèrent leur ordre de défense : les vieux Aurochs se jetèrent avec furie sur le côté, rompirent la ligne de chasse, et, victorieux sur ce point, continuèrent leur course en bondissant et sans s'arrêter à châtier leurs ennemis qui s'étaient cachés derrière les plus gros arbres. Cependant les chasseurs avaient réussi à détacher de la troupe les deux Veaux que l'on désirait. L'un d'eux, âgé de trois mois, fut pris immédiatement; l'autre, âgé de quinze, fit plus de résistance. Quoique saisi par huit traqueurs, il les renversa et parvint à s'enfuir. On mit la meute à ses trousses, et bientôt il fut forcé dans un marais, lié fortement et transporté dans la cour du forestier. Quatre autres Veaux, dont un mâle et trois femelles, furent pris dans d'autres endroits de la forêt. Une de ces femelles qui n'avait encore que quelques jours, fut d'abord allaitée par une Vache domestique que l'on prit fauve, à peu près de la couleur d'une Aurochs, et, ce qui est contraire aux récits de Gilibert et d'autres écrivains, la Vache en prit immédiatement soin. Elle témoigna, dit M. Dimitri, un tendre attachement à cet enfant adoptif, sauvage et barbu. Malheureusement, le jeune Animal mourut six jours plus tard, suffoqué par une enflure de la gorge qu'il avait déjà quand on l'attrapa. Les autres Veaux ne prirent aucune nourriture pendant le premier jour de leur captivité, mais le lendemain, celui de trois mois se mit à teter une Vache et parut fort gai; ses compagnons de captivité, sauf un, de l'âge de quinze mois, commencèrent d'abord à prendre du lait qu'on leur apporta dans la main, puis ils se mirent à boire au seau avec une grande avidité, et une fois le seau vide, ils se léchèrent mutuellement le museau. En peu de temps ils perdirent leurs allures sauvages, qui firent place à une vivacité et à une pétulance extrêmes. Quand on les faisait sortir de leur étable pour aller dans la cour assez vaste de la métairie, la rapidité de leurs mouvements, leur légèreté rappelaient celles du Chevreuil ou du Cerf. Ils jouaient volontiers avec les Veaux des Vaches domestiques, luttaient avec eux, et, quoique plus forts, paraissaient céder, mais par complaisance. L'Aurochs mâle, de quinze mois, conserva longtemps son regard morne et sauvage; il s'irritait à l'approche de l'Homme, branlait la tête, brandissait la queue et menaçait de ses cornes. Après deux mois de captivité, il finit par s'apprivoiser et s'attacha au paysan qui le nourrissait. Alors on put lui donner plus de liberté.

Une autre province de l'empire russe nourrit encore des Aurochs; c'est l'Awhasie qui dépend de la région du Caucase. Le district de Zaadan, habité par la tribu des Pseuhs, est le lieu où les Aurochs se montrent le plus souvent : les Pseuhs les appellent *Adompé*.

Le Bœuf Bison (*Bos americanus*, Gmel.) a quelquefois été décrit comme une simple variété américaine de l'Aurochs dont il a pris l'un des noms; il en diffère cependant par son port, par le plus grand développement de sa crinière, par sa couleur plus brune et par la plus grande hauteur des apophyses épineuses de ses vertèbres dorsales. Ce dernier caractère fait paraître son garrot plus élevé que sa tête, et celle-ci a une apparence plus farouche encore que chez l'espèce européenne. Cependant les Bisons, pris isolément, ne sont pas très-redoutables; mais ils vivent, en général, par troupes très-nombreuses, et, dans leurs migrations, ils dévastent souvent les pays qu'ils traversent.

5. Les Buffles, dont on a fait le genre *Bubalus* (H. Smith, Turner, Grey, etc.), sont

des espèces Bovines qui ont le pelage dur, peu épais, presque entièrement noir, le front bombé, élargi entre les cornes qui sont plus ou moins prismatiques, et rapprochées des orbites par leur base; leurs côtes sont plus larges et plus aplaties que celles des Bœufs; leur angue est douce. Ce sont des Animaux de l'Afrique et de l'Asie.

Le Buffle ordinaire (*Bos Bubalus*, Brisson) est l'un des Animaux auxquels les anciens ont donné le nom d'Urus. Il est noirâtre, sauf sur le front où il y a une tache blanche dans certains individus. Son pelage est grossier, moins cependant chez les jeunes sujets que chez les adultes.

Le Buffle ordinaire est un Animal d'un caractère assez calme, qui aime les endroits marécageux, et qui passe, en général, une grande partie du jour à demi plongé dans l'eau. L'Asie continentale est sa patrie, mais il a été rendu domestique, et l'Homme l'a porté dans plusieurs des îles indiennes, en Afrique, en Crimée, et plus récemment en Italie, principalement aux environs de Rome et dans le royaume de Naples. Il pourrait aussi rendre des services dans plusieurs parties de la France méridionale dont le sol est entrecoupé par de vastes marais. C'est encore une de ces espèces susceptibles de nous être véritablement utiles, dont on ne s'est point occupé assez sérieusement dans notre pays.

Il y a des Buffles sauvages dans plusieurs provinces de l'Inde; mais en général, ces Buffles diffèrent, par leur espèce, de ceux dont il vient d'être question, et sont de véritables Arnies.

Le Buffle arnie (*Bos arnee*, Shaw) est reconnaissable au grand développement de ses cornes qui ont jusqu'à six pieds d'envergures. Plusieurs auteurs l'ont regardé comme n'étant qu'une race de la même espèce que le Buffle ordinaire.

Le Buffle de Cafrerie (*Bos Cafer*, Sparmann), qui s'étend depuis la Cafrerie jusqu'en Abyssinie, a les cornes très-élargies, très-rapprochées et très-renflées à leur base, ce qui forme au-dessus de ses yeux une sorte de coiffure protectrice à l'aide de laquelle il écarte les branchages lorsqu'il traverse quelque forêt; son pelage est noir comme celui des précédents, mais son caractère est plus redoutable. Delegorgue raconte, dans son *Voyage en Afrique*, comment il faillit périr victime de l'impétuosité d'un de ces Animaux qui fondit sur lui en lui donnant à peine le temps de se jeter à terre.

Le Buffle brachycère (*Bos brachyceros*) a été reconnu par M. Gray sur l'examen d'un crâne rapporté de l'Afrique centrale par Clapperton, comme appartenant au *Zamouse* des nègres du Bournou. C'est une espèce bien distincte, et dont le Muséum possède maintenant un exemplaire (peau et squelette) qu'il a reçu vivant. Cet exemplaire avait fourni à M. Gray le sujet d'une notice, et il a été signalé depuis lors par M. Roulin, dans son article *Buffle* du *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle*. C'était une femelle que je vis à Londres, en 1842, dans la Ménagerie de Surrey, et dont, sur ma demande, M. Geoffroy s'empressa de faire l'acquisition pour la Ménagerie de Paris. Sa taille était celle d'une Vache ordinaire, mais ses formes étaient plus arrondies et plus semblables à celles du Buffle. Le corps est couvert de poils ras dont la couleur est rousse, un peu plus foncée aux jambes; le museau est brun noir; les oreilles sont grandes, elles portent plusieurs rangées de poils disposés comme des franges. Les cornes sont de médiocre dimension et arquées; elles forment ensemble une espèce de croissant.

Cet Animal était d'un caractère assez doux; il avait été pris dans les vastes forêts qui avoisinent Sierra-Leone. Il est de l'espèce appelée *Bush Cow* ou Vache des bois, dans les établissements anglais de la côte occidentale d'Afrique. C'est sans doute de la même sorte de Buffles que Thomas Candish rencontra deux individus, en 1586, et c'est probablement aussi de la même que Bosman vit au Gabon un troupeau d'une centaine de têtes.

Lorsque les nègres vont à la chasse de ces Buffles, ils ont bien soin de n'attaquer que les individus isolés, parce que dans les troupes de ces Animaux il y a toujours des individus qui cherchent à venger la mort de leurs compagnons, et qui poursuivent les chasseurs à outrance. Dans leur fureur, ces Animaux labourent le sol avec leurs cornes; ils se ruent contre les

arbres servant de refuge aux hommes; parfois même ils se jettent les uns contre les autres ou sur le corps de celui des leurs qui a été abattu.

Le Buffle brachycère a les côtes plates et au nombre de treize paires; on lui compte six vertèbres lombaires; ses canons ne sont pas plus larges que ceux du Buffle ou de l'Aurochs; mais ses molaires sont plus riches en cément que celles des autres Animaux du même genre.

6. Les **OVIBOS** (*Ovibos*, Blainv.) ont pour caractère d'avoir le nez velu et sans muffle; les cornes très-larges à leur base et très-rapprochées l'une de l'autre sur le milieu, puis descendantes et se relevant ensuite à leur pointe; leur queue est courte et leur pelage composé de poils longs et laineux. Une seule espèce est connue:

Ovibos musqué (*Ovibos moschata*). C'est un animal des régions nord de l'Amérique septentrionale; il est de couleur brun foncé; sa taille est moindre que celle du Bœuf ordinaire, et par son aspect il tient autant des Moutons que des Bœufs. Il vit par petites troupes, préfère les endroits arides et rocailleux. Sa chair a une odeur musquée. Dans les régions glacées de l'Amérique arctique, on trouve un grand nombre d'ossements d'Ovibos enfouis dans le sol avec ceux des Éléphants et de quelques autres Animaux. Des débris de cette espèce, ou d'une espèce fort voisine, ont aussi été découverts en Sibérie dans des conditions analogues; on en a fait le *Bos canaliculatus*. La race de ces derniers paraît s'être éteinte antérieurement à l'époque historique.

MM. Hodgson et Gray rapprochent des Ovibos, sous le nom de Burdorcas takin (*Budorcas taxicola*), un Animal des monts Himalayas que les collections européennes ne possèdent pas encore. Le nom du Takin est celui qu'il porte chez les Mishmis; les Khamtis l'appellent *Ken*. Les cornes de ce Ruminant sont larges à la base, après quoi elles se contournent pour diriger ensuite leur pointe en arrière.

TRIBU DES CAPRINS

Les Chèvres et les Bouquetins, qui en sont les représentants sauvages sans en être la souche, comme on l'a cru longtemps, forment une tribu assez distincte parmi les Ruminants Cératophores. Leurs cornes sont ascendantes, curvilignes, en général grandes et divergentes; la coupe en est prismatique ou elliptique, et leur face antérieure est souvent noueuse; leur base repose sur une saillie des os du front, mais le chanfrein est droit au lieu d'être busqué comme chez les Moutons. Les poils sont durs ou soyeux; ceux du menton s'allongent et forment, surtout chez les mâles, une sorte de barbe qui est l'un des caractères de ce groupe; les narines sont rarement entourées par un mufle; la queue est courte, le corps est peu chargé de graisse, et les pieds sont plus trapus que ceux des Moutons, ce qui se traduit ostéologiquement par une largeur plus grande des canons. Les mamelles sont presque constamment au nombre de deux. Il n'y a ni fanon, ni poches inguinales, ni glandes interdigitales. La langue n'a point de papilles cornées.

Les Chèvres et les Bouquetins sont des Animaux actifs, remuants, inquiets, qui sont habituellement gais et pétulants dans leur jeune âge. Aimant la société de leurs semblables ou celle de quelques autres espèces d'Animaux, ils deviennent cependant soucieux en vieillissant, surtout dans le sexe mâle. Les individus de ce sexe répandent une odeur forte et désagréable.

Les montagnes sont leur séjour habituel, et les rochers les plus escarpés sont ceux qui leur plaisent de préférence. Leurs espèces sont essentiellement propres à l'ancien continent; il y en a également dans l'Europe, dans l'Asie et en Afrique. Celles que l'Homme élève en domesticité ont été acclimatées en Amérique et dans l'Australie. Ces Herbivores sont utiles à cause de leur chair, de leur lait et de leur poil. On s'en sert quelquefois comme Animaux de trait, mais d'une façon purement accessoire.

On peut distinguer les Hircins en trois genres sous les noms de *Kémas*, *Bouquetin* et *Chèvre*.

GENRE KÉMAS (*Kemas*, O'Gilby). Ce genre diffère des deux suivants, parce que ses narines sont percées dans un espace nu et muqueux, c'est-à-dire dans un véritable mufle. Les cornes sont courtes. Il y a deux espèces de Kémas, toutes les deux propres aux montagnes de l'Asie.

Le KÉMAS WARRYATO (*Kemas holocrius*, O'Gilby) appartient aux Nil-Gherries qui sont situés dans l'Hindoustan.

Le KÉMAS JHARAL (*Kemas jemlaicus*), que M. Hodgson a appelé *Capra quadrimammis*, parce que la femelle est en effet pourvu de quatre mamelles, habite les régions élevées du Népaul, dans des endroits presque inaccessibles. Il y vit par troupes assez nombreuses. Ses cornes sont moins longues que sa tête, placées à son sommet et fortes à leur base.

GENRE BOUQUETIN (*Ibex*, Pallas). Les Bouquetins ont le museau entièrement velu. Leurs cornes, habituellement noueuses et peu divergentes, sont soutenues par des axes osseux, dont tout l'intérieur est celluleux.

Ces Animaux sont sauvages, et leur chasse est souvent rendue dangereuse par l'escarpement ou l'élévation des lieux qu'ils habitent. Leur nom vient des deux mots *Bouc estain*, signifiant Bouc de roches. Ils se nourrissent de graminées et des feuilles de différents autres végétaux, mais lorsque la mauvaise saison est venue, ils se rabattent sur les écorces et sur les jeunes branches des arbres.

BOUQUETIN MALE, 1/16 de grand.

Le BOUQUETIN DES ALPES (*Ibex Alpinus*) est plus grand que le Bouc; il a les cornes plus fortes, à nodosités médiocrement développées. Cette espèce, qui s'étendait autrefois sur presque toutes les grandes montagnes des Alpes, et même dans les Apennins, s'il faut en croire une indication donnée par Varron, est maintenant confinée sur quelques points des Alpes savoisiennes, au delà du Mont-Blanc; elle y serait même détruite avant peu de temps, si le gouvernement piémontais n'en avait sévèrement interdit la chasse. Elle vivait aussi, il n'y a pas encore très-longtemps, dans les Alpes du Dauphiné.

Le BOUQUETIN DES PYRÉNÉES (*Ibex Pyrenaica*) en a été distingué comme espèce par

Bouquetin et

parce que ses
le mufle. Les
x montagnes

rries qui sont

drimammis,
s élevées du
breuses. Ses
e.
rement velu.
axes osseux,

par l'escar-
Bouc estain,
rents autres
orces et sur

les cornes
trefois sur
'il faut en
points des
de temps,
t aussi, il

spèce par

On
Chèvre
GE
narines
cornes
de l'As
Le
situés
Le
parce
Népaul
cornes
GEN
Leurs
dont to
Ces
pement
signifia
végétai
les jeu

Le
plus fo
presqu
croire
Alpes s
si le g
n'y a p
Le

BOUQUETIN DU SINAÏ (*Ibex Sinaiticus*)

ARABIE.

M
n

n
h

(
a
ét

q
la

et

co
(
(
se
de
ar

or
jo
fo
ca

n
n
su
et
p
ca
q
er
ti
p
ca

n

p

C

to

au
en

M. Schinz. Il commence à devenir très-rare, et on ne le prend plus guère que sur les hautes montagnes des Pyrénées espagnoles.

Les cavernes des Cévennes, et quelques dépôts de même âge qu'on a observés dans les montagnes du Velay et de la Limagne, ont fourni des ossements de Bouquetins dont l'espèce habitait autrefois ces régions.

Une troisième espèce, actuellement vivante en Europe, est le BOUQUETIN ESPAGNOL (*Ibex Hispanicus*), dont on doit l'observation à M. Schimper. Ce Bouquetin est particulier aux montagnes du Midi de l'Espagne; les individus observés par ce savant naturaliste ont été pris dans la Sierra Névada.

Le Caucase nourrit aussi des Bouquetins ayant quelque analogie avec ceux des Alpes, mais qui doivent en être séparés comme espèce. Ces BOUQUETINS DU CAUCASE ont reçu le nom latin de *Capra Caucasica* (Guldenstedt).

Il y a aussi des Animaux de ce genre dans l'île de Crète.

Les Bouquetins de Sibérie sont encore d'une espèce différente (*Ibex Sibiricus* ou *Pallasii*); et il en est de même de ceux de l'Himalaya (*Ibex Himalayanus*).

La même remarque s'applique à ceux d'Afrique. Ces Ruminants n'ont été observés sur ce continent que dans la Nubie et l'Abyssinie. Ils y sont de deux espèces : le BOUQUETIN BEDEN (*Ibex Nubianus*), dont la première description est due à F. Cuvier, et le BOUQUETIN VALIE (*Ibex Valie*). Celui-ci a été découvert en Abyssinie par le D. Ruppel, et décrit par lui dans son ouvrage sur la Zoologie de ce pays. Le Beden est assez commun dans les montagnes de la Haute-Égypte; il vit également en Syrie. (*Pl.* XXXIX). Ses cornes sont grandes, peu arquées et marquées en avant de grosses nodosités transversales.

GENRE CHÈVRE (*Capra*). La Chèvre et son mâle, auquel on donne le nom de Bouc, ont les cornes prismatiques à bord tranchant, sans nodosités à leur face antérieure, et toujours plus ou moins divergentes, surtout dans le sexe mâle; les éminences osseuses qui en forment l'axe sont en grande partie pleines; leur base seule est creusée par une grande cellule.

C'est à ce genre que l'on rapporte l'espèce encore problématique à laquelle on donne le nom de CHÈVRE ÉGAGRE (*Capra ægagrus* de G. et F. Cuvier). Suivant le premier de ces naturalistes, il existerait dans quelques points des Alpes, et au contraire dans les Pyrénées, suivant le second, des Égagres fort semblables à ceux du Caucase et de l'Asie occidentale, et ces Égagres des grandes montagnes de l'Europe centrale et orientale seraient la souche primitive de toutes les races de Chèvres domestiques. Mais ce n'est là qu'une pure supposition car il n'est pas certain que les prétendus Égagres sauvages ne soient pas eux-mêmes des Bouquetins. Quant aux Chèvres domestiques, on sait que ce sont des animaux abondants en Europe, en Asie et en Afrique, mais dont les nombreuses races n'ont pas encore été décrites comparativement, et dont il est encore impossible d'établir une bonne définition. Il ne me paraît pas douteux cependant qu'on ne parvienne à reconnaître parmi elles plusieurs espèces, tant les caractères qui distinguent certaines de ces prétendues variétés ont réellement d'importance.

Comme nous l'avons fait pour les autres genres d'Animaux domestiques, nous nous bornerons à donner ici la liste des principales races de Chèvres. Ce sont :

Pour l'Europe, la *Chèvre ordinaire*, la *Chèvre des Pyrénées* et la *Chèvre sans cornes* d'Espagne.

Pour l'Asie, la *Chèvre d'Angora* (1), si estimée pour la finesse de son poil; la *Chèvre de Cachemire* et la *Chèvre du Thibet* qui ne sont pas moins précieuses.

Pour l'Afrique, la *Chèvre de la haute Égypte* à front très-busqué et à oreilles plates et tombantes, la *Chèvre de Juda*, la *Chèvre mambrine* et la *Chèvre naine*. Plusieurs de ces races

(1) On a commencé, depuis une trentaine d'années, l'acclimatation des Chèvres d'Angora et de Cachemire; autrefois on apportait en France de fortes cargaisons du poil des premières; vers 1786, les fabriques d'Amiens en employaient annuellement quatre ou cinq mille balles.

ont été portées dans les autres parties du monde, et, dans quelques îles, des Chèvres abandonnées autrefois par les navigateurs ont repris la vie sauvage et se sont perpétuées en dehors de l'influence de l'Homme, ce qui n'a été constaté nulle part pour le Mouton.

TRIBU DES OVINS

Les espèces ovines, dont les Moutons (*Ovis*) et les Mouflons font partie, ont des formes plus arrondies que les Caprins, mais elles n'ont pas de barbe sous le menton; leur chanfrein est busqué, leur front est aplati, et leurs cornes, qui naissent en arrière des orbites, prennent une disposition obliquement récurrente. Ces Ruminants ont un larmier et des poches interdigitales; les jambes sont plus grêles que celles des Chèvres ou des Bouquetins.

La dentition des Moutons et des autres Animaux de la même tribu est, quand au nombre, à la formule et aux caractères morphologiques, entièrement semblable à celle des Chèvres et de la plupart des Antilopes. Leurs arrières-molaires n'ont pas les colonnettes d'émail qui se montrent chez quelques espèces appartenant à ce dernier groupe ou chez les Bœufs.

Mouflon à manchettes et Mouton mérinos, 1/10 de grand.

Cette tribu peut être partagée, comme celle qui précède, en deux catégories, dont l'une comprend des Animaux domestiques, que l'on regarde très-probablement à tort comme ne constituant qu'une seule espèce, et dont l'autre réunit diverses espèces sauvages. Ainsi qu'on l'a souvent fait à propos des Bœufs et des Chèvres, on a regardé ces dernières, et plus particulièrement l'une d'elles, comme étant l'origine de nombreuses races domestiques que les habitants de l'ancien continent possèdent depuis un temps immémorial; mais ici encore, cette opinion a dû être abandonnée. Non-seulement les Moutons ne sauraient être considérés

èvres abandon-
ndées en dehors

ont des formes
leur chanfrein
oites, prennent
s poches inter-
.
nd au nombre,
des Chèvres et
s d'émail qui
Bœufs.

es, dont l'une
ort comme ne
es. Ainsi qu'on
ières, et plus
omestiques que
ais ici encore,
être considérés

on
né
de

plu
est
un
dig
l
à l
de
se

Ce
comp
const
l'a s
partie
les ha
cette

MOUFLON MUSMON (Musmon musmon)

DE CORSE (1/2)

comme des Mouflons tranformés par la domesticité; mais, ainsi que je l'ai fait voir dans un autre ouvrage, ils ne doivent même pas être classés dans le même genre que ces derniers, car ils en diffèrent autant que les Chèvres diffèrent des Bouquetins, ou les Bœufs proprement dits des Aurochs.

GENRE MOUFLON (*Musimon*). MM. Hodgson et Gray donnent à ce genre le nom de *Caprovis*, que nous n'avons pas cru devoir employer, parce qu'il implique une ressemblance avec les Chèvres, qui n'existe réellement pas. Les Mouflons diffèrent des Moutons domestiques par la brièveté de leur queue, par l'épaisseur et la rudesse de leur poil, et par la présence de larges cellules dans tout l'intérieur des axes osseux qui supportent les étuis de leurs cornes.

Les Mouflons sont, comme les Bouquetins, des Animaux de montagnes; ils sont répandus sur une plus grande surface; il en existe non-seulement dans l'ancien continent, mais aussi dans l'Amérique septentrionale.

MOUFLON MUSMON (*Musimon musmon*). Le Mouflon (*Pl.* XL.) est un Animal des montagnes de la Corse et de la Sardaigne, où on l'appelle *Muffoli* et *Muflone*. On dit qu'il existe aussi en Chypre et à Candie; il est de la taille d'un Mouton ordinaire, mais plus robuste, sans véritable laine, roux vineux sur une grande partie de son corps, blanc sale en dessous et sur les jambes. Le mâle a les cornes assez fortes, ridées transversalement par les stries d'accroissement, à simple courbure, déjetées en dehors et comme tranchantes à leur extrémité. Cet Animal s'apprivoise aisément, a un caractère peu différent de celui des Moutons, quoique plus turbulent, et s'accouple quelquefois avec eux.

Les espèces asiatiques du même genre, sont le *Musimon Vignei*, distingué par M. Blyth, et qui vit au Thibet; le *Musimon orientalis*, qui est d'Arménie; le *Musimon nahoor* (*Pseudois nahura*, Hodgson), particulier au Népaul, et le *Musimon argali*, que l'on prend dans la Sibérie et au Kamtschatka. Celui-ci devient grand comme un Ane; ses cornes décrivent un cercle presque complet, mais elles ont leur extrémité rejetée en dehors. Son pelage est brun fauve avec du blanc aux quatre pieds.

Le MOUFLON DE MONTAGNE (*Musimon montanus*) ou l'*Ovis montana* d'E. Geoffroy, est remarquable par la grosseur de ses cornes. Il habite les montagnes Rocheuses et la Californie.

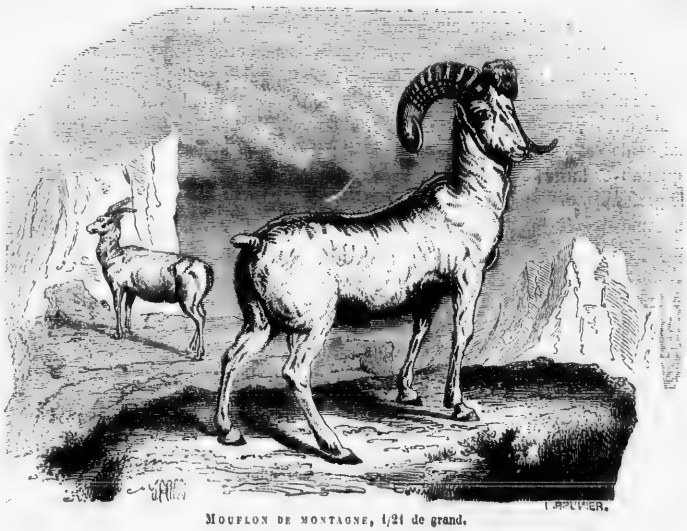

MOUFLON DE MONTAGNE, 1/24 de grand.

L'espèce africaine est encore plus remarquable par la crinière qui recouvre ses épaules et par les poils allongés en manchettes qui tombent de ses poignets; son pelage est roux fauve. Il a pour patrie le nord de l'Afrique, depuis les confins de l'Égypte jusqu'à la région de l'Atlas. C'est le *Feschtal* des monts Aurès, et le MOUFLON A MANCHETTES (*Musimon tragelaphus*) des naturalistes français.

GENRE MOUTON (*Ovis*). Les Moutons sont des Animaux domestiques, qu'on ne connaît nulle part à l'état sauvage. Leurs caractères principaux consistent dans la longueur plus grande de leur queue, qui descend habituellement jusqu'au talon, et dans la nature pleine des axes osseux de leurs cornes, qui sont plus écartées à leur base et plus en spirale que celles des Moufflons. Certains Moutons manquent de cornes, même dans le sexe mâle.

Beaucoup d'auteurs sont d'accord pour rapporter à une seule espèce tous les Moutons domestiques, quels qu'en soient l'apparence extérieure, les proportions et même les caractères ostéologiques; mais il est plusieurs des prétendues races supposées issues de cette espèce unique, qui paraissent devoir être séparées comme constituant des espèces véritables. Toutefois, on ne saurait établir dès à présent une classification définitive de ces Animaux, et les mélanges auxquels ils ont donné lieu en rendent la distinction on ne peut plus difficile, et il nous est encore impossible de distinguer ici les caractères réellement naturels de ceux qui sont adventifs, c'est-à-dire acquis sous l'influence de la domesticité. Toutefois, le Mouton à longues jambes et le Mouton à tête noire se laissent plus aisément séparer de nos Moutons ordinaires que le reste des autres Animaux du même genre.

Le MOUTON A LONGUES JAMBES (*Ovis longipes*, Desm.) a déjà été décrit par plusieurs auteurs. C'est le *Mouton du Fezzan* des voyageurs qui ont visité l'Algérie, et le *Morvan* de Buffon, etc. Sa taille supérieure à celle des autres Moutons, et mieux encore la longueur de ses jambes, son chanfrein arqué et l'épaisse crinière qui recouvre les parties supérieures de son corps, le font aisément reconnaître.

Ce Mouton a été naturalisé dans plusieurs parties de l'Europe. Son croisement avec le Mouton commun a donné, suivant Desmarest, le *Mouton flandrin* et le *Mouton du Texel*, dont la laine a un certain degré de finesse et beaucoup de longueur, et dont les Brebis donnent constamment plusieurs Agneaux chaque année.

Le MOUTON A TÊTE NOIRE (*Ovis melanocephala*, Géné) n'est pas moins distinct, mais ses caractères sont pour ainsi dire opposés à ceux du Morvan; il a à peu près les proportions de nos Moutons ordinaires, sa tête est sans corne, son pelage manque de duvet laineux et son cou est pourvu d'un rudiment de fanon, qui rappelle, jusqu'à un certain point, celui des Bœufs. Le corps est blanc et la tête noire. Cet Animal est domestique sur la côte occidentale d'Afrique. La Ménagerie de Paris a reçu, par les soins de M. Dussumier, les exemplaires de cette espèce qu'elle a possédés; ils provenaient de l'Abyssinie. Ces Moutons ont la queue très-large, ce qui tient à l'accumulation sur cette partie d'une quantité considérable de graisse.

On nomme depuis longtemps MOUTON A LARGE QUEUE (*Ovis laticaudata*, Ray) une race ou espèce ayant aussi la queue très-chargée de graisse et la laine assez grossière.

Ces Animaux sont fort répandus en Afrique, à Madagascar et dans l'Inde. On en élève depuis quelque temps dans le midi de la France, où ils ont été apportés de Barbarie. M. H. Marès a publié, à l'égard de ces derniers, une notice dans les *Bulletins de la Société d'agriculture de l'Hérault*. Il y a aussi de ces Moutons dans la Russie méridionale, et c'est aux races ovines de la même catégorie qu'appartiennent l'*Ovis steatopyga* de Pallas, l'*Ovis aries macrocercus* de Schreber et d'autres encore. (*Pl.* LVIII.)

On a quelquefois regardé comme étant encore une espèce distincte

Le MOUTON MÉRINOS (*Ovis hispanica*, Linné) qui a des formes arrondies, la tête large en arrière du chanfrein, et les cornes grosses, contournées sur les côtes en une spirale en général très-régulière.

vre ses épaules
pelage est roux
squ'à la région
TES (*Musimon*

ues, qu'on ne
ans la longueur
dans la nature
plus en spirale
le sexe mâle.
us les Moutons
et même les
issues de cette
pèces véritables.
es Animaux, et
plus difficile, et
rels de ceux qui
s, le Mouton à
de nos Moutons

it par plusieurs
t le *Morvan* de
la longueur de
supérieures de

sement avec le
uton du Texel,
dont les Brebis

moins distinct,
à peu près les
nanque de duvet
n certain point,
ique sur la côte
Dussumier, les
ie. Ces Moutons
nantité considé-

ata, Ray) une
z grossière.
n élève depuis
ie. M. H. Marès
té d'agriculture
races ovines de
macrocercus de

la tête large en
une spirale en

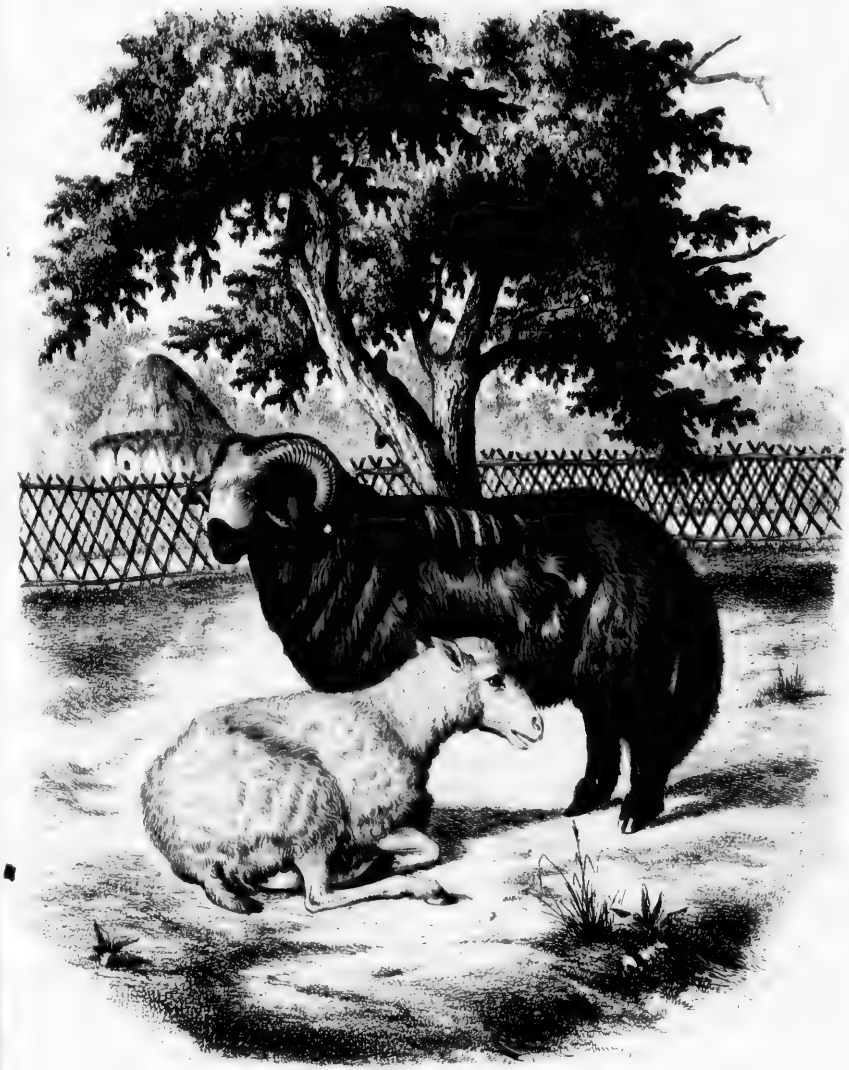

BÉLIER À GROSSE QUEUE & MOUTON ORDINAIRE

1/11

Cette qualité de Moutons a été mêlée à nos Moutons ordinaires, qu'elle a notablement améliorés. C'est elle qui forme la très-grande majorité des troupeaux espagnols, qui sont *transhumants*, c'est-à-dire que l'on fait voyager par troupeaux considérables, en ayant soin de les conduire en été dans les montagnes élevées, principalement dans celles du royaume de Léon et des Asturies, et, en hiver, dans les plaines de la Nouvelle-Castille et de l'Estramadure. Les Moutons qu'on élève aussi en grand nombre dans le midi de la France sont soumis à un régime analogue, et, aux approches de l'hiver, on éloigne des montagnes des Alpes, des Cévennes ou des Pyrénées, leurs nombreux troupeaux, pour les ramener dans les plaines de la Provence ou du Languedoc.

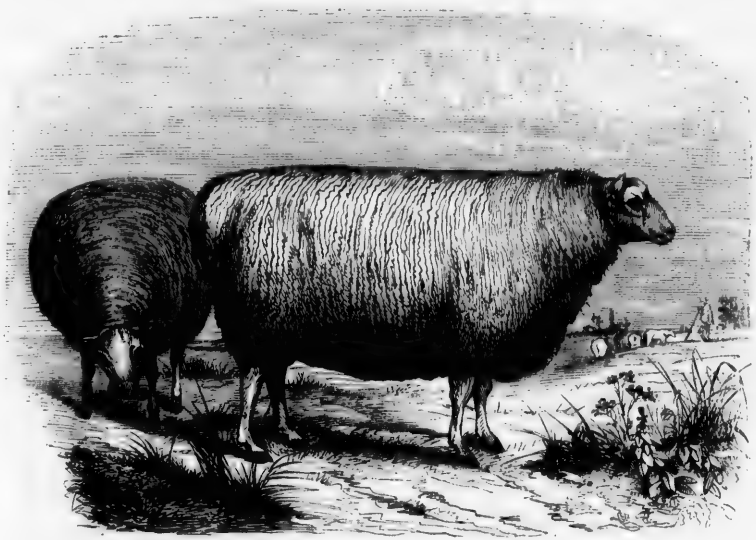

MOUTONS DE FRANCE,
Sous-race de la Charmoise. Béliers de vingt-deux mois, dessinés quatre mois avant la tonte.

L'histoire industrielle du mouton ne le cède point en intérêt à son histoire zoologique. A toutes les époques, en effet, les Animaux domestiques du genre qui nous occupe ont été l'une des sources les plus productives du bien-être des nations. Autrefois, les peuples pasteurs apportaient, comme ils le font encore de nos jours, le plus grand soin dans l'élève des Moutons, que leur laine, leur chair, le lait des Brebis, et même le fumier qu'ils déposent dans les endroits où on les fait paître, rendent également précieux. Envisagés comme Animaux de boucherie, les Moutons occupent aujourd'hui une place importante dans les produits commerciaux qui constituent une grande partie de la richesse de certains pays, et leur laine donne lieu à des transactions sans nombre. On l'apporte de fort loin dans plusieurs de nos villes, où elle subit la première opération du lavage ; puis on la livre à différentes industries manufacturières qui en transforment la plus grande partie en tissus si variés et d'un usage si général. Le port Juvénal, situé sur le Lez, auprès de Montpellier, reçoit depuis plusieurs siècles une grande partie des laines produites dans la région méditerranéenne. C'est là que s'en fait le lavage, et les terrains environnants doivent à ce lavage un nombre assez

considérable de végétaux étrangers au Languedoc qui s'y sont développés au moyen des graines restées adhérentes à ces laines (1) et qui ont des provenances si diverses.

On s'est beaucoup occupé, depuis une soixantaine d'années, de l'amélioration de nos Moutons indigènes. Daubenton a donné des indications précises sur les règles qu'il importait de suivre dans ces essais, et son livre (2) sur ce sujet, quoique publié pour la première fois en 1782, peut encore être consulté avec fruit.

Daubenton s'est principalement appliqué à améliorer nos races de Moutons à l'aide des Mérinos, et, depuis lors, on a fait concourir au même but les Moutons de race anglaise. On trouve dans un ouvrage de Carlier, publié en 1770, une énumération assez complète de races françaises telles qu'elles étaient avant ces perfectionnements, provoqués en partie par Daubenton et continués depuis lors avec intelligence par un grand nombre d'éleveurs. Carlier distingue trois races mères parmi nos anciens Moutons, savoir : la *flamande*, la *picarde* et la *bocagère*, auxquelles M. Lullin ajoute la *race provençale*.

La *race flamande* est la plus grande et la plus forte de celles anciennement obtenues en France; elle atteint de quatre pieds et demi à cinq pieds de longueur, et fournit des Moutons gras dont le poids va de 90 à 130 livres. Elle ne convient qu'aux pâturages gras et frais de la meilleure qualité. Aussi peut-elle prospérer en Flandre, en Normandie et dans les marais du Poitou. On a remarqué qu'elle peut être croisée plus avantageusement que toutes les autres avec les races de Dishley et du Texel.

La *race picarde* n'atteint guère que 1,10 de longueur, et, dans les individus les plus gras, 30 kilos. Elle est répandue dans les plaines de la Picardie, de la Brie et de la Beauce. On peut lui rapporter toutes nos anciennes sous-races à laine grosse dont la corpulence est inférieure à celle de la race flamande. Son croisement avec les Mérinos a produit d'excellentes races métisses de forte dimension, abondantes en chair, à toison fine et pesante, s'engraissant plus aisément que les Mérinos de pur sang, et qui donnent de 30 à 40 kilos de chair et 5 kilos de graisse en suint.

La *race bocagère* ou des *Moutons buisquins* ne dépasse pas 0,75 en longueur; sa chair est excellente et sa laine plus fine que celle des autres. Elle occupe tous nos pays des Landes et surtout les régions du centre de la France. Une partie de la Normandie, la Champagne, la Bourgogne, l'Anjou, la Bretagne, la Sologne, la Touraine, etc., en sont également pourvus, ainsi que le Midi et l'Est.

La *race provençale* s'étend depuis le littoral français de la Méditerranée jusque dans le Dauphiné, dans une partie de l'Auvergne et dans le Toulonais.

Elle est, en partie, assujettie aux habitudes transhumantes. Ses principales divisions sont les Moutons de Camargue, du Roussillon, ceux du Languedoc, auxquels appartiennent les troupeaux des Causse, dans le Rouergue, et ceux du Larzac, dont le lait sert à la fabrication du fromage de Roquefort.

En tenant compte des qualités de la laine, MM. Pommier et Bella divisaient, il y a peu d'années, les Moutons qu'on élève actuellement en France en neuf catégories dont nous croyons utile de donner aussi l'énumération :

1° *Mérinos très-fins* (analogues au type de Naz), environ 6 à 8,000 têtes. Poids en suint, 3 livres; carcasse grasse, 16 kilos. Prix : de 4 à 5 francs le kilogramme de laine. Ce prix tend à baisser sans cesse. Au lavage, cette laine rend 38 pour 100.

(1) Les recherches de de Candolle et de Delille, et celles de MM. Dunal, Saint-Hilaire, Moquin, Touchy, Godron, etc., ont déjà permis de recueillir près de trois cents de ces espèces étrangères à la Flore de Montpellier. Certaines d'entre elles paraissent définitivement acclimatées; d'autres ne se sont montrées que pendant un temps assez court, une ou quelques années au plus. Il en est dont la véritable patrie est encore ignorée et que l'on ne connaît que par des échantillons aussi recueillis accidentellement auprès du port Juvénal. M. Godron, actuellement professeur à la Faculté des sciences de Nancy, a publié, dans les Mémoires de l'Académie de Montpellier, la description de ces nombreuses espèces de plantes exotiques. Il en compte 372.

(2) *Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux.*

au moyen des
ses,
ioration de nos
qu'il importait
la première fois

ns à l'aide des
ce anglaise. On
sez complète de
s en partie par
leveurs. Carlier
, la *picarde* et

ent obtenues en
nit des Moutons
es gras et frais
die et dans les
nent que toutes

lividus les plus
et de la Beauce.
a corpulence est
nit d'excellentes
ante, s'engrais-
kilos de chair et

ar; sa chair est
des Landes et
Champagne, la
ement pourvus,

jusque dans le

ipales divisions
s appartiennent
ert à la fabrica-

ent, il y a peu
ries dont nous

Poids en suint,
laine. Ce prix

, Moquin, Touchy,
la Flore de Mont-
ces que pendant un
ore ignorée et que
rénal. M. Godron,
de l'Académie de
.

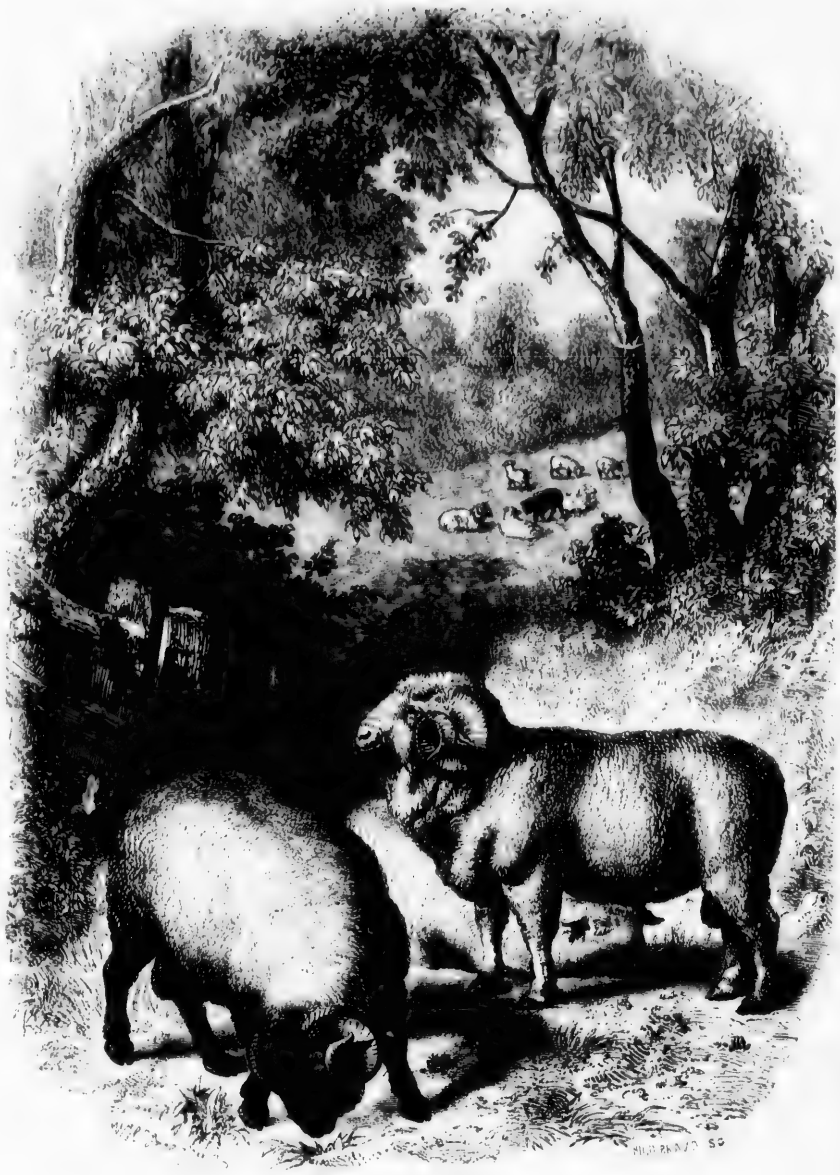

BÉLIERS MERINOS.

su

ni
à

ca
co

16
la

au
1
pa

Ch
40

cu
toi
1

ma
bie
toi
1 f

2° *Mérinos fins.* Toison plus tassée; carcasse grasse, 18 kilogr. La toison, de 3 kilogr. en suint, rend 30 pour 100. Prix de la laine, de 2 à 3 fr. le kilogr. — 150 à 200,000 toisons.

3° *Mérinos ordinaires* (type de Rambouillet). De 5 à 600,000 toisons traités d'une manière ordinaire; carcasse grasse, 20 kilogr.; toison, 3 kilogr. et demi. Prix de la laine, 2 fr. à 2 fr. 50 c.; tendant à baisser.

4° *Premiers métis de Beauce et de Brie.* Toisons à 4 kilogr., rendant 30 à 32 pour 100; carcasse grasse, 22 kilogr. Prix de la laine, 2 francs, rarement plus, et souvent moins. On comptait deux millions de toisons. Ce chiffre s'accroît d'année en année.

5° *Bons métis.* 2,600,000 à 3,000,000 de toisons; la toison pèse 4 kilogr. et rend 33 pour 100. Se trouve en Champagne et en Bourgogne. Prix de la laine, 1 fr. à 1 fr. 90 c. Poids de la carcasse grasse, 20 kilogr.

6° *Gros métis* ou *bonne entrefine.* 2,500,000 à 3,000,000. Laine plus longue, convenant au peigne. Toison, de 3 kilogr. et demi, rendant 35 pour 100. Prix de la laine, 1 fr. 70 c. à 1 fr. 80; carcasse grasse, 20 kilogr. Le nord et le centre de la France les fournissent principalement.

7° *Indigène fine.* Comprenant les Moutons narbonnais, roussillonnais, du Berry et de Champagne, évalués à 10,000 de toisons. La toison pèse à peine 3 kilogr. en suint, et rend 40 pour 100 au plus. Prix de la laine, 1 fr. 70 c. 1 fr. 60; carcasse, 13 kilogr.

8° Laine longue pour le peigne, provenant de races indigènes pour améliorer le système de culture. Moutons de Flandre, d'Artois, d'une partie de la Normandie. Environ 8,000,000 de toisons. Chaque toison pèse 3 kilogr. environ et rend 40 à 45 pour 100. Prix : 1 fr. 80 c. à 1 fr. 85 c. le kilogr.; carcasse grasse, 22 kilogr.

9° Laine longue, quoique moins longue que les précédentes, provenant des mêmes races, mais d'individus plus chétifs, et dont les troupeaux habitent des pays moins fertiles ou moins bien cultivés. Moutons nivernais, de Sologne, du Gatinais et du Poitou; environ 9,000,000 de toisons. La toison pèse 1 kilogr. et demi; elle rend 40 à 42 pour 100. Prix de la laine : 1 fr. 50 c. 1 fr. 60 le kilogr.; carcasse grasse, 15 kilogr. à peine.

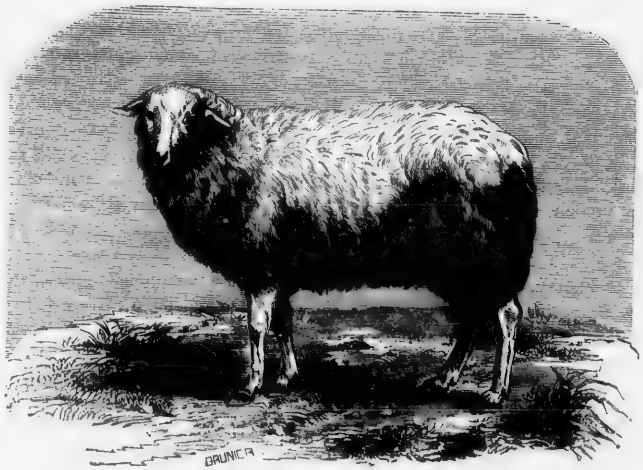

Mouton de France, sous-race d'Aubrac.

ORDRE DES BISULQUES.

Ces indications exigent comme complément une énumération des différentes qualités que l'on reconnaît à la laine d'une même toison, suivant les points du corps qu'elle recouvre :

1° Aux parties latérales des épaules et aux hanches se trouvent les laines de première qualité, dites *mère laine*;

2° Vient ensuite celle du dos et celle du garrot aux reins;

3° Celle de la croupe, plus fine, mais de moindre longueur, ce qui la fait passer après;

4° De la croupe à la queue existe une laine plus longue, mais moins fine;

5° Sur le garrot, la laine est grossière, dure et tortillée, ce qui la fait mettre à part;

6° Sur le haut du cou, elle est moins belle que sur les côtés;

7° Au toupet, elle est grossière;

8° Elle est, au contraire, fine et longue sur les côtés du cou, et ne le cède guère qu'aux meilleures parties;

9° Au delà de la hanche, et jusqu'à la fesse, elle est grossière et jarreuse;

10° Elle est assez belle, fine et frisée depuis le genou jusqu'à la partie antérieure de l'épaule;

11° La laine la plus grossière recouvre la région qui s'étend du jarret à la cuisse;

12° Au ventre et à l'entre-cuisse, la laine est fine, mais embrouillée et salie;

13° On met à part la laine jaunie par l'urine;

14° Il en est de même des parties gâtées par le fumier.

Nous terminerons cet article en donnant quelques détails sur les races ovines de l'Espagne et de l'Angleterre dont l'influence sur les nôtres est chaque jour plus évidente.

Il y a en Espagne deux natures différentes de bêtes à laine, les *Transhumantes* ou voyageuses, et les *Estantes* ou sédentaires. Aux premières se rapportent :

1° La *race Léonèse* ou *Ségovienne*, avec ses divisions dites de *Negrette*, de *Montarco*, de *Péralès*, de *Turbieta*, de *Fernando-Nunez* et de l'*Infantado*;

2° La *race Soriane* ou de *Soria*.

Les secondes ou estantes comprennent la *race Churras*, qui est bien inférieure aux précédentes, ainsi qu'un certain nombre d'Animaux réformés fournis par celle-ci.

Les races anglaises (1) sont de deux sortes :

1° Celles qui manquent de cornes, divisées, d'après leurs caractères et leur pays, en *Dishley*, *Kent*, *Lincoln*, dont la réunion aux *Dishley* fournit les *Lincoln-Dishley*, *Devon* ou Moutons du Devonshire, *Devonshire-Nats*, *Dartmoor-Nats*, *Shetland*, *Hereford* ou *Ryeland*, *Cheviot*, *Herdwick* et *Dunehaed*, auxquels il faut ajouter la *race d'Irlande*;

2° Celles qui sont pourvues de cornes; elles se partagent en : *Exmoor*, *Dorsetshire*, *Norfolk* et *Heath*. On en trouvera les caractères détaillés, ainsi que ceux des races espagnoles et françaises, dans l'article relatif aux bêtes ovines du nouveau Dictionnaire d'agriculture théorique et pratique, qui a paru à Paris sous le titre de *Cours complet d'agriculture*.

L'Inde fournit encore quelques Moutons assez différents de ceux dont nous venons de parler, et il y en a aussi en Afrique. Leur classification est trop incertaine pour que nous insistions davantage à leur égard. D'ailleurs, leur importance comme bêtes à laine ou comme Animaux de boucherie est peu considérable, si on les compare à ceux dont nous avons parlé. Ces Moutons, de race étrangère, donnent également des Métis quand on les associe à ceux de nos pays.

(1) Les Moutons que les Anglais ont transporté en Australie y ont prospéré d'une manière remarquable, et 'on tire déjà de cette partie du monde des laines qui font, sur certains marchés, une redoutable concurrence aux laines européennes et africaines.

TRIBU DES ANTILOPINS

La tribu des Antilopes, ou, pour employer un nom plus conforme à la nomenclature actuelle, quoique moins connu, la tribu des Antilopins réunit un grand nombre d'espèces, près de cent, dont aucune n'a été rendue domestique, et qui vivent pour la plupart en Afrique; cependant l'Asie, l'Europe même et l'Amérique septentrionale en fournissent quelques-unes. Ces Animaux sont variés dans leurs couleurs, dans leurs formes et dans leurs dimensions; ils ne montrent pas moins de différences dans les caractères que présentent l'apparence de leurs cornes. Plusieurs autres de leurs organes principaux sont également diversiformes, et il est très-difficile de définir avec précision le groupe qu'ils constituent; dans certains cas, on éprouve même quelque embarras pour les séparer des autres Cératophores attendu qu'il en est parmi eux qui ont de l'analogie avec les Bœufs, d'autres avec les Chèvres ou les Moutons, et qu'il y en a même qui ressemblent, jusqu'à un certain point, aux Chevrotains, ou bien encore aux Cerfs. C'est ainsi que l'Antilope à fourches, type du genre Dicranocère, a été associée pendant quelque temps aux Cervidés, et que le Pudu de Molina, qui appartient pourtant à la famille de ces derniers, a été pris pour une Antilope. Un examen plus approfondi a levé toutes ces incertitudes.

Linné n'avait pas fait des Antilopes un groupe à part. C'est Pallas qui a séparé ces Animaux des Chèvres, des Moutons et des Bœufs, mais il n'est pas le premier qui ait eu cette idée, car il y a un genre *Gazella* dans le *Règne animal* de Brisson, ouvrage publié en 1752, et, par conséquent, bien avant le travail de Pallas, qui date de 1767.

Mais comme les caractères des Antilopes sont loin d'être uniformes, il est très-difficile d'en formuler une définition qui s'applique au groupe entier de ces Animaux. On pourrait même dire que, depuis Pallas, les naturalistes ont appelé Antilopes les Ruminants pourvus de cornes à étuis (soit dans le sexe mâle, soit dans l'un et l'autre sexe), qui ne se laissent classer exactement ni avec les Bœufs, ni avec les Moutons, ni avec les Chèvres, quelques rapports qu'ils puissent avoir à certains égards avec les Animaux de ces différents genres, mais sans qu'il ait été possible de démontrer que l'ensemble de ces espèces d'Antilopes constitue réellement un groupe naturel. Quelques mammalogistes en ont même modifié la circonscription, et M. Gray réunit à la tribu des Bovins plusieurs ruminants qui sont des Antilopes pour d'autres classificateurs.

Les Antilopes sont des Ruminants cératophores, dont le système dentaire ne diffère point, pour la formule, de celui des autres genres de la même famille, et affecte même dans ses dispositions secondaires des particularités analogues à celles qui distinguent ces autres genres. Ainsi, il y a des Antilopes manquant de colonnette accessoire à leurs dents molaires; la plupart sont même dans ce cas, et si l'on veut les distinguer les unes des autres par l'examen des mêmes organes, il faut tenir compte des différences de proportions qu'ils présentent, ou recourir à celles des incisives. Au contraire, d'autres espèces ont leurs vraies molaires pourvues de la colonnette que l'on donne constamment dans les ouvrages de zoologie, comme étant un caractère exclusivement propre aux Bœufs. On a donc affirmé à tort que les Antilopes ne possédaient jamais cette particularité de l'émail, qui se voit toujours sur les vraies molaires des Bœufs, et qui manque sur celles des Chèvres ou des Moutons. J'en ai constaté la présence chez les Antilopes chevaline, Sing-Sing, Canna, Kob, etc., c'est-à-dire chez des espèces de plusieurs des genres de la tribu des Antilopins. Une disposition plus constante, mais qui rapproche jusqu'à un certain point les Antilopes des Chèvres et des Moutons domestiques, a été reconnue dans l'axe osseux qui supporte la corne de ces Animaux. Au lieu d'être entièrement celluleux comme chez les Bœufs, les Mouflons et les Bouquetins, il est compact et plein, et présente seulement une excavation celluleuse à sa base, ce qui rapproche les Antilopes des Moutons et des Chèvres.

Le crâne ne montre rien de bien particulier; il permet, cependant, par la position relative de la fosse temporale et des cornes, de séparer les Antilopes des Bœufs, même celles qui ressemblent le plus à ces derniers, comme le Gnou, l'Anoa dépressicorne et quelques autres. Il y a d'ailleurs plusieurs formes du crâne chez les Antilopes; celui du Bubale, qui est si allongé, diffère beaucoup de celui des autres; toutefois, il présente en avant et au-dessus de la fosse orbitaire une dépression, qu'on retrouve non-seulement chez le Caama, mais encore chez l'Antilope de Sumatra, chez le Nanguer, chez le Saïga et chez un petit nombre d'autres. Le Pasang, l'Addax, l'Antilope Chevaline, le Canna, le Gnou, etc., manquent de ce caractère, et il en est de même du Mbill, de l'Oryx et du Guib, avec cette différence, qu'il existe alors un espace vide interosseux, comparable à celui des Cerfs ou des Chèvres, au point de jonction des quatre os frontal, lacrymal, nasal et maxillaire supérieur. La tête osseuse du Chamois, celle du Dicranocère, celle de l'Antilope de Sumatra et celle de l'Anoa sont très-différentes les unes des autres, et, si on leur compare celles des autres espèces, on reconnaît qu'elle en est également fort différente, et que l'on peut en tirer de très-bonnes indications pour la distribution naturelle des nombreux Ruminants de cette tribu.

Ces caractères ostéologiques des Antilopes sont en rapport avec les principales particularités extérieures de ces Animaux, et lorsqu'on leur aura donné toute l'attention qu'ils méritent, ils rendront plus naturelle la classification de ces Animaux.

Nous avons dit que la taille des Antilopes variait beaucoup suivant les espèces. Il y a, en effet, des Animaux de ce groupe qui approchent des Bœufs et dépassent les Zébus dans leurs dimensions, et d'autres qui n'ont, au contraire, que la grandeur des Chevrotains ou celle des Lièvres; leur stature peut même être encore moindre. Cependant, la plupart des espèces sont comparables à des Chèvres ou à des Moutons. En général, leurs proportions sont fines en même temps que leur pelage est élégant.

Ces gracieux Animaux sont essentiellement herbivores comme tous les autres Ruminants. Ils vivent presque tous dans les grandes plaines, mais il y en a aussi dans les lieux boisés, et quelques-uns se tiennent dans les montagnes. La plupart se réunissent par troupes, et bien qu'ils soient la proie habituelle des grands Carnivores, ils savent lutter contre eux, en se réunissant en cercle et en présentant à l'ennemi leurs cornes, avec lesquelles ils font des blessures fort souvent dangereuses. C'est aussi à coups de cornes que les mâles se battent entre eux pour la possession des femelles. La jolie robe des Antilopes, la délicatesse habituelle de leurs formes et la beauté de leurs yeux ont rendu célèbres plusieurs de leurs espèces. La chair de quelques-uns de ces Animaux est excellente.

On arrive assez facilement à classer ces Ruminants, si l'on tient compte de la longueur relative de leur queue, de la distribution de leurs couleurs, de la disposition spéciale des poils en certains endroits de leur corps, ce qui constitue des crinières, des brosses, des bouquets, etc., ou bien encore si l'on a égard au nombre de leurs mamelles, qui est de deux ou de quatre; à la présence ou à l'absence des poches sécrétrices qu'ils ont aux aines ou entre les doigts, à la présence ou à l'absence d'un fanon, etc.

Toutes ces dispositions sont fixes dans chaque espèce, mais elles changent d'une espèce à une autre; cependant les caractères que l'on tire des cornes, des dents ou de la forme du crâne, permettent d'arriver à une classification rigoureuse des nombreux Animaux de ce groupe, et les indications qu'on en a obtenues jusqu'ici ont déjà fourni d'assez bons résultats. Malheureusement les zoologistes modernes ont un peu trop multiplié les coupes génériques qu'ils ont proposées; et dans son dernier travail sur les Antilopes, M. Gray ne compte pas moins de trente-trois genres d'antilopins.

Quoiqu'une étude sérieuse des caractères de ces Animaux ne tarde pas à démontrer qu'il est possible de distinguer parmi eux un nombre assez considérable de genres bien circonscrits, nous n'accepterons pas ici toutes les dénominations nouvelles qu'on a imposées à ces groupes, et nous nous bornerons à l'admission des suivants :

Alcélaphe, Connochète, Strepsicère, Anoa, Portax, Tragélaphe, Oryx, Gazelle, Capricorne, Dicranocère, Chamois, Saïga et *Céphalophe.*

Il eût été facile d'en augmenter le nombre, tant les espèces de cette tribu présentent de différences lorsqu'on les examine avec soin; mais nous avons craint d'effrayer le lecteur en acceptant ici toutes les dénominations qui ont été proposées dans ces derniers temps. C'est pour la même raison que nous avons souvent laissé aux espèces de ces différents groupes le nom générique d'*Antilope*, qui est seul employé par Pallas, de Blainville, Desmarest, F. Cuvier et autres auteurs non moins recommandables.

On trouvera de plus amples détails sur la classification et la synonymie des Antilopins dans les excellents ouvrages ou mémoires de Blainville, et de MM. Lichtenstein, Hamilton Smith, O'Gilby, Sundevall, Gray, etc. M. Gray a donné de très-bonnes figures d'Antilopes dans son bel atlas des Mammifères, qui ont vécu à la ménagerie de Knowsley, et il a proposé sa nouvelle classification de cette tribu dans un volume de son catalogue des Mammifères du Musée britannique publié en 1853.

Le Chamois des Alpes et des Pyrénées est avec le Saïga de la Russie le seul représentant européen de la tribu des Antilopes, mais on a reconnu qu'il a existé antérieurement sur le même continent plusieurs autres espèces de cette tribu; on en trouve les débris dans les terrains pliocènes et miocènes. Les unes avaient des dimensions moyennes; d'autres approchaient de la taille des plus grandes espèces actuelles. C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les *Antilope boodon* et *A. recticorne* ou *Cordieri*, dont j'ai fait connaître ailleurs les principaux caractères.

Genre ALCÉLAPHE (*Alcelaphus*). Cornes épaisses, à double courbure, lyrées, en partie annelées mais sans arêtes, existant dans les deux sexes, placées sur le sommet de la tête qui est très-allongée et comme verticale; des larmiers; point de brosse; des pores inguinaux; queue assez longue terminée par un flocon de longs poils; deux mamelles seulement; un demi-mufle. Cette division générique répond, mais en partie seulement, aux *Alcélaphes* de Blainville, aux *Bubalides* de M. Lichtenstein et aux *Bubalus* de M. H. Smith; les deux grandes espèces qui y rentrent ont une physionomie toute particulière; toutes deux sont africaines.

Alcélaphe bubale (*Alcelaphus bubalis*). C'est le *Boubalos* (βουβαλος) d'Oppien, la *Vache de Barbarie* de Perrault, et le *Bubale* de Buffon (*Antilope Bubalis*, Pallas); ses cornes sont noires ainsi que les longs poils qui terminent sa queue; son pelage est d'un fauve roussâtre à peu près uniforme; sa taille approche de celle du Cerf.

Le Bubale vit dans le nord de l'Afrique, principalement dans les plaines du nord-ouest. Il est connu au Maroc, dans quelques parties des provinces françaises de l'Algérie, et principalement dans le pays des Hennenschas, où on l'appelle *Beug-el-Ouach;* il s'étend de là jusqu'aux confins de l'Égypte. L'allongement de sa tête lui donne une physionomie tout à fait singulière, et ses cornes, qui simulent les deux branches d'une fourche, le rendent souvent redoutable. Il combat comme les Taureaux, en baissant la tête; cependant on en voit des individus très-dociles; et, d'après Shaw, les jeunes se mêlent quelquefois aux troupeaux domestiques et ils ne les quittent pas en devenant adultes. On pourrait tirer quelque parti de cette espèce.

L'Alcélaphe Caama (*Alcelaphus caama*), qu'on a longtemps confondu avec le Bubale, est l'Antilope Caama de G. Cuvier et de Blainville. La courbure de ses cornes est moins anguleuse; son pelage est plus foncé et varié de noir en plusieurs points; ses fesses sont blanchâtres. Il habite l'Afrique australe, où on le rencontre réuni par troupes plus nombreuses que celles des Bubales; il court avec la même vitesse qu'un Cheval.

Genre CONNOCHÈTE (*Connochætes*, Lichtenstein). Apparence bovine; mufle élargi, dénudé; un fanon; queue longue, floconneuse; cornes existant dans les deux sexes, épatées à leur base, descendant ensuite obliquement en avant pour se redresser brusquement.

Le Connochète Gnou (*Connochætes Gnu*) paraît être le *Catoblépas* de Pline. Buffon

l'appelle *Gnou* et les linnéens le nomment *Antilope Gnu*. C'est une grande espèce que l'on prendrait plutôt pour un Buffle voisin de celui du Cap, mais qui est moins forte et moins trapue. Cette ressemblance est encore augmentée par l'épaississement basilaire que montrent ses cornes; quant aux proportions de son corps elles ont une certaine analogie avec celles d'un poney. Son pelage est brun marqué obscurément de zébrures sur les flancs; les poils de son cou forment une crinière longitudinale redressée et elle a une barbe assez forte; la queue à des poils blanchâtres. Cette espèce vit dans l'Afrique méridionale; elle se réunit par troupes, est très-légère à la course et conserve des habitudes sauvages. Pline dit du Catoblépas qu'il tient toujours la tête penchée vers la terre, afin de ne point détruire la race humaine, car tous ceux qui voient ses yeux expirent aussitôt; mais, comme on le pense bien, cela n'est pas plus vrai du Gnou que des autres Animaux.

Le Connochète Gorgon (*Connochætes Gorgon*), que M. H. Smith a distingué, vit aussi dans l'Afrique méridionale; il a le pelage un peu zébré; de longs poils non redressés se voient au-dessous du nez, et sa taille est un peu plus forte. On lui réunit le *Kokoon* (*Antilope Taurina* de Burchell), qui vit en Abyssinie.

Genre STREPSICÈRE (*Strepsiceros*, H. Smith). La peau de la partie inférieure du cou forme un fanon pendant comme celui des Bœufs; le mufle est nu et les cornes sont grandes, fortes, redressées, à triple courbure, annelées inférieurement et marquées dans toute leur longueur d'une forte arête.

Le Strepsicère Coudou, dont le nom s'écrit *Coudu* et *Koodoo* en hollandais ou en anglais, est une grande espèce propre à l'Afrique méridionale, qui vit surtout dans les bois où elle se fraye aisément un chemin à l'aide de ses cornes robustes, dont la forme spirale peut être comparée à celle d'un tire-bouchon. C'est le *Condoma* de Buffon et de Daubenton.

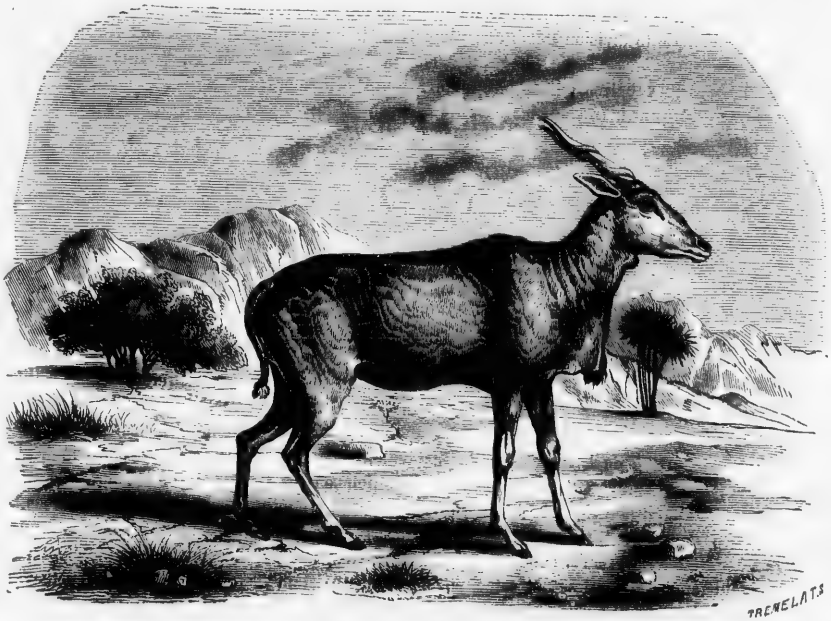

Oréas canna, 1/12e de la grandeur.

e espèce que l'on
ns forte et moins
ire que montrent
e avec celles d'un
; les poils de son
e; la queue à des
par troupes, est
oblépas qu'il tient
ne, car tous ceux
est pas plus vrai

stingué, vit aussi
non redressés se
t le *Kokoon* (*An-*

rtie inférieure du
les cornes sont
rquées dans toute

nollandais ou en
dans les bois où
rme spirale peut
de Daubenton.

BOSELAPHE DE DERBY (Boselaphus Derbianus)

CAP DE BONNE ESPERANCE (?)

Les Oréas de M. Gray atteignent également de grandes dimensions et vivent aussi en Afrique. Leurs cornes sont droites et parcourues, dans une partie de leur longueur, par un bourrelet spiral; ils ont un véritable fanon.

Tels sont l'Oréas canna (*Antilope oreas*, Pallas), qu'on a souvent appelé Élan du Cap, et l'Oréas de Derby ou *Boselaphe de Derby*, distingué du précédent par M. Gray, et figuré sur notre *planche* XXXVIII.

Genre ANOA (*Anoa*, H. Smith). Les cornes sont assez épaisses, médiocrement allongées, déprimées, robustes, insérées au bord de la crête frontale et dirigées en arrière en ligne droite; elles existent dans les deux sexes; il y a quatre mamelles; le crâne diffère notablement de celui des espèces des autres genres.

L'Anoa déprescicorne (*Anoa depressicornis*, H. Sm.) ou l'*Antilope depressicornis*, que l'on a quelquefois rangé parmi les Bœufs, habite l'île Célèbes, où les naturels le nomment *Sapi-Outan*, c'est-à-dire Vache des bois. Sa couleur est habituellement noirâtre, quelquefois brun clair ou brun cannelle; sa taille est celle d'un petit Ane; ses formes sont assez épaisses. Il se tient dans les forêts. Son caractère est sauvage, et, comme beaucoup d'Antilopes, il peut occasionner des blessures fort dangereuses lorsqu'il frappe avec ses cornes.

Genre PORTAX (*Portax*, H. Smith). L'espèce qui sert de type à ce genre s'éloigne encore des Antilopes ordinaires pour ressembler aux Bœufs sous certains rapports, et elle est au nombre de celles qui acquièrent aussi une grande taille. C'est le *Nyl-Gau* des Indiens, dénomination qui signifie la Vache bleue. De Blainville la réunissait aux Connochètes sous le nom de *Boselaphus*, qui rappelle des affinités simultanées avec les Bœufs et avec les Cerfs. M. Gray lui laisse le nom de *Portax*, que nous emploierons. En voici la caractéristique : proportion du corps assez élancé; tête allongée mais retenue dans la position horizontale; un mufle; des larmiers; quatre mamelles; des cornes chez le mâle seulement, petites, un peu recourbées en avant, ayant un prolongement triangulaire et tuberculeux à leur base antérieure qui simule un commencement d'andouiller.

Le Portax Nyl-Gau (*Portax picta*) est le Nyl-Gau ou Bœuf bleu du Guzerate décrit dans Buffon et dans la plupart des auteurs; c'est aussi l'*Antilope picta* et l'*A. tragocamelus* de Gmelin; quelques naturalistes croient qu'il répond à l'*Hippélaphe* d'Aristote.

Ce bel Animal est de la taille d'un Cerf; son pelage est gris noir avec du blanc aux lèvres, sous le cou, entre les jambes de derrière ainsi qu'à la seconde phalange, et avec un fort bouquet de poils sétiformes sur le milieu du cou dans le sexe mâle; la femelle est brun fauve.

Le Nyl-Gau habite l'Inde et remonte jusqu'aux montagnes du Cachemyre. C'est un Animal courageux et difficile à dompter. Au dire des voyageurs, lorsqu'il attaque son ennemi, il se jette sur les genoux, avance en conservant cette position, puis, se redressant avec rapidité, il s'élance en avant et fond ainsi sur l'Homme ou sur les Animaux.

On ne connaît avec certitude qu'une seule espèce de Portax. Elle s'est reproduite dans les ménageries anglaises.

Genre TRAGÉLAPHE (*Tragelaphus*, Blainville). Les Tragélaphes sont des Antilopes n'ayant de cornes que chez les mâles, comprimées, spirales, pourvues d'une arête saillante sur leur spire; leur queue est médiocre et garnie de poils assez longs mais non floconneux.

C'est à ce groupe qu'appartiennent les *Antilope eurycerus*, O'Gilby (de Guinée); *A. Angasii*, Gray (de Port-Natal); *A. Decula*, Ruppel (d'Abyssinie); *A. sylvatica*, Sparmann (de Cafrerie), et *A. scripta*.

Cette dernière espèce est l'Antilope Guib actuellement *Tragelaphus scriptus*.

C'est un gracieux Animal, de la taille d'un Daim et dont le pelage fauve marron en dessus est marqué de bandes transverses de couleur blanche sur les flancs et de taches rondes sur les cuisses. Le Guib habite la Sénégambie.

On le rencontre par grandes troupes dans les forêts et dans les plaines.

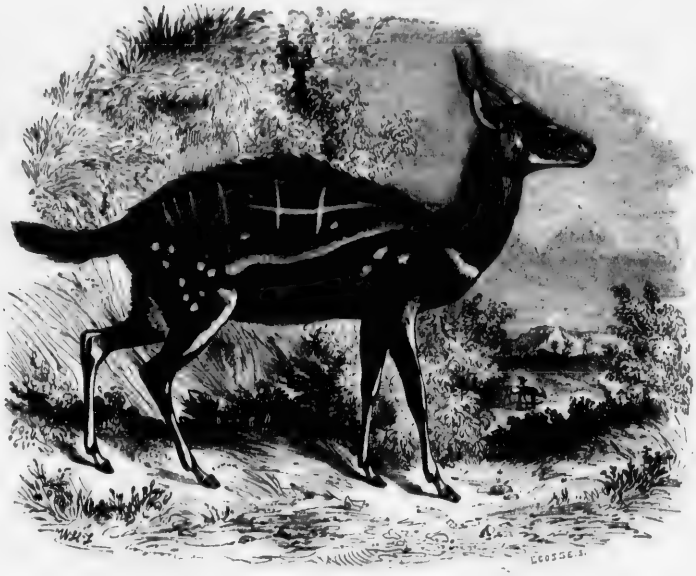

ANTILOPE GUIB, 1/10 de grand.

On en a rapproché, mais d'une manière provisoire seulement, l'ANTILOPE ZÉBRÉE (*Antilope zebrata*, E. Robert et P. Gerv.), appelée *A. Zebra* par M. Gray, et *A. Doria* par M. O'Gilby. Cette espèce n'est connue que par quelques peaux obtenues de l'intérieur de l'Afrique par le commerce du Sénégal. Ces peaux, auxquelles manquent la tête et les pieds, indiquent un Animal à peu près grand comme la Dorcade ou Corine; leur couleur est fauve dorée et elles présentent sur la région dorso-lombaire dix ou onze bandes transversales brunes, à peu près disposées comme celles du Thylacyne de la Nouvelle-Hollande. Feu M. Bennett a le premier signalé ces peaux, mais sans leur donner de nom spécifique.

GENRE ORYX (*Oryx*, Blainv.). Les Oryx, tels que Blainville les définissait, sont de grandes espèces d'Antilopes à cornes très-allongées, pointues, droites ou à simple courbure postérieure, annelées, mais sans arête; ils manquent quelquefois de larmiers, n'ont pas de brosses, et pas de pores inguinaux; leur mufle est plus ou moins incomplet; leur queue assez longue est terminée par un bouquet de poils plus ou moins considérable; ils n'ont que deux mamelles. On les a partagés en plusieurs catégories que beaucoup d'auteurs actuels regardent comme autant de genres distincts.

1. Les SING-SINGS, nommés *Kobus* par M. Gray, mais qu'il ne faut pas confondre avec le *Kob* de Buffon, ni avec le *Koba* de quelques autres, ont les cornes allongées, plutôt droites et divergentes que lyrées, fortement annelées dans la plus grande partie de leur étendue et n'existant que chez les mâles. On en connaît deux espèces.

Le SING-SING A CROISSANT (*Antilope ellipsiprymna* de M. O'Gilby), qui est presque grand comme un Cheval, à pelage rude, fauve brun, marqué d'une bande blanchâtre oblique sur chaque fesse. Il habite les parties australes de l'Afrique, où il vit par petites troupes au bord des rivières. C'est un Animal timide malgré sa grande taille; sa chair est estimée.

Le SING-SING DEFASSA (*Antilope defassa*, Ruppel), que M. O'Gilby a nommé *Antilope*

Sing-Sing et Laurillard *Antilope onctueuse*, habite la Gambie et l'Abyssinie. Il est un peu plus petit que le précédent, brun avec un peu de blanc au-dessus des yeux, aux lèvres, à la gorge et sous la queue; ses poils sont assez longs, et le plus souvent imprégnés d'une matière huileuse qui suinte de la peau. Un exemplaire de cette espèce vivait, il y a quelques années, à la Ménagerie du Muséum. Plusieurs auteurs en ont parlé sous le nom de Kob ou Coba, que Buffon appliquait à une autre espèce, mais qui est donné par les nègres de la Guinée à plusieurs sortes d'Antilopes. Les cornes du Sing-Sing défassa sont droites et notablement divergentes.

2. Les EGOCÈRES (*OEgocerus*, Desm.) ont les cornes grandes, fortes, pointues, mais à peine divergentes, annelées, sauf à la pointe, et à simple courbure postérieure; les poils de leur dos s'allongent en crinière.

Telle est l'ÉGOCÈRE LEUCOPHE (*Antilope leucophæa* de Pallas), aussi appelée *Antilope chevaline*, *Antilope bleue* et grande *Antilope du Sénégal*. Elle dépasse encore les Sing-Sings. Son pelage est gris fauve nuancé de cannelle, plus long sous la gorge et à la crinière que sur la croupe et les flancs; il y a du blanchâtre en avant de l'œil et aux lèvres. C'est un Animal de la Guinée et de la Sénégambie, et l'un de ceux que les nègres iolofs appellent Kob ou Koba; les Français du Sénégal le connaissent sous le nom de Vache brune. Il vit par petites troupes, aime les monticules et court avec une grande rapidité.

L'OEGOCÈRE NOIR (*OEgocerus niger*, Harris) habite les régions australes de l'Afrique. Son pelage est brun bai tirant au noirâtre; il a plus de blanc aux yeux et à la lèvre que le précédent; sa crinière est plus forte et le blanc de ses parties inférieures plus net.

3. Les ORYX proprement dits (genre ORYX, H. Smith, O'Gilby, Gray, etc.) ont les cornes plus allongées et plus grêles, moins fortement annelées à leur base et se dirigeant directement en haut comme de longues piques ou en arrière en suivant une courbe peu arquée. C'est aux premiers de ces Animaux que divers auteurs laissent en propre le nom de *Gazelle*, qu'on a souvent étendu à divers autres Antilopes.

L'ORYX ALGAZELLE (*Oryx Gazella* ou *Bezoartica*) est aussi appelé *Pasan*, *Chamois du Cap*, etc.); il est presque grand comme un Cheval; est en partie roux fauve, en partie blanc et porte sur le chanfrein une grande tache roux cannelle entourée de blanchâtre; ses cornes sont droites; les poils de sa queue descendent jusqu'aux talons. Il habite l'Afrique australe où il recherche les lieux escarpés; il vit par paires et non par troupes.

L'*Antilope beisa*, que M. Ruppel a trouvée en Abyssinie, est fort voisine de la Gazelle.

L'ORYX LEUCORYX (*Oryx leucoryx* des auteurs) a les cornes arquées, mais ses couleurs sont peu différentes. Il est propre à l'Afrique intertropicale et les collections en possèdent des individus qui viennent de Sénégambie et de Nubie. Il ne paraît pas qu'il se trouve en Perse, comme on l'avait dit, non plus que dans l'Inde.

GENRE GAZELLE (*Gazella*, Blainv.). Les Gazelles, qu'il ne faut pas confondre avec l'Algazelle, sont des Antilopes à formes gracieuses, à membres très-fins, n'ayant point de mufle et dont les dimensions restent en général inférieures à celles des Chamois. Elles ont des larmiers, des brosses et des pores inguinaux; leur queue est courte; leurs mamelles sont au nombre de deux; leur couleur est fauve ou isabelle sur le dos, séparée de celle du ventre qui est blanche par une bande brune ou noirâtre; leurs cornes, plus fortes chez les mâles que chez les femelles, sont à double courbure, lyrées et sans arêtes; les narines sont habituellement entourées de poils.

1° Les GAZELLES proprements dites sont les espèces de ce genre qu'on voit le plus habituellement dans les ménageries et dans les parcs où leur gentillesse les fait rechercher.

La GAZELLE DORCADE (*Gazella dorcas*) ou la *Gazelle* de Buffon, dont la *Corine* du même auteur est la femelle, et son *Kevel*, le jeune âge, est cette jolie espèce qui habite une grande partie de l'Afrique septentrionale, dans les grandes plaines et dans la région saharienne. Elle y vit par troupes assez nombreuses et se retrouve aussi en Arabie. Ses variétés ou des

espèces plus ou moins voisines s'étendent jusqu'au Sénégal et en Nubie. Il y a aussi dans l'Inde des Antilopes qui lui ressemblent beaucoup, mais dont la bande latérale est moins distincte et la taille un peu supérieure : ce sont les *Antilope Hazenna*, Is. Geoffr., et *A. Bennettii*, dont M. Gray fait le genre *Tragops*.

2° D'autres sont encore un peu plus fortes :

Telles sont la GAZELLE DE SOEMMERING (d'Abyssinie et du Sennaar); la GAZELLE AUX PIEDS NOIRS ou *Pallah* (du Sénégal); la GAZELLE JAIRON ou *Antilope subgutturosa*, de Guldenstedt (répandue depuis les frontières de la Chine jusqu'au lac Baïkal et aux environs de la mer Caspienne), etc.

3° Il y en a de plus hautes sur jambes et à cou plus long, marqué, en avant, d'une bande transversale blanche, et n'ayant de cornes que dans le sexe mâle. Celles-ci répondent aux DAMA de Bennett.

Telle est, en particulier, la GAZELLE NANGUER de Buffon (*Antilope Dama* de Pallas), dont les variétés vivent au Maroc, au Sénégal, dans la Nubie et dans le Cordofan. C'est à cette jolie division qu'il faut attribuer le *Mohr* de Bennett, qui vit dans les parties méridionales du Maroc.

La GAZELLE EUCHORE (*Antilope euchore* de Forster) s'en rapproche sans se confondre avec elle. C'est un animal propre à l'Afrique australe.

Il en est de même de la GAZELLE PALLAH ou *Rooye boc* des Hollandais du Cap, qui est aussi l'objet d'une subdivision particulière.

4° Les DAMALIS, séparées des Gazelles de Blainville par M. H. Smith, ont les cornes lyrées, subcylindriques, et un petit espace nu et muqueux auprès des narines.

Tels sont l'*Antilope lunata* de Burchell (du sud de l'Afrique); l'*Antilope korrigum* ou *Senegalensis* (de Sénégambie); l'*Antilope Pygarga* (du sud de l'Afrique), et l'*Antilope albifrons* de Burchell (vivant dans la même contrée).

5° Les ADDAX peuvent aussi être rapprochés des Gazelles; mais ils ont les cornes plus longues et de forme spirale, et de plus leurs sabots ont une apparence très-différente de celle des autres Antilopes, et comparable à ce que l'on voit chez les Rennes (*Tarandus*), ce qui a engagé M. Pucheran a donner au sous-genre des Addax le nom de *Tarandipède*.

L'unique espèce est l'ANTILOPE ADDAX (*Antilope Addax*, Licht.) qui appartient au nord-est de l'Afrique.

GENRE CAPRICORNE (*Capricornis*, O'Gilby). Ce genre, réuni à celui des *Nemorhedus* de M. Hamilton Smith, comprend des espèces ayant, comme les Antilocapres, de l'analogie avec les Chèvres, mais qui joignent à cela une forme de crâne très-différente. Leur tête osseuse est lourde, solide et peu comparable à celle de la plupart des autres Antilopes; leurs cornes, qui n'existent que chez les mâles, sont courtes, assez grêles, annelées à leur base, penchées en arrière et recourbées à leur extrémité. Les membres de ces Animaux sont robustes, et leurs narines n'ont point de mufle.

Le CAPRICORNE COMBING (*Capricornis Sumatrensis*) répond à l'*Antilope Sumatrensis* de Shaw. C'est un Animal de la taille d'une Chèvre, de couleur noire avec une crinière entre les épaules. Il est de Sumatra seulement.

Le CAPRICORNE THAR (*Capricornis thar* ou *Bubalina* de MM. O'Gilby et Hodgson) habite les montagnes du Népaul. Il n'a qu'une faible crinière; son pelage est brun, surtout aux parties supérieures.

Le CAPRICORNE FRISÉ (*Capricornis crispa*), que M. Temminck a, le premier, décrit sous le nom d'*Antilope crispa*, représente au Japon le groupe des Antilopes.

On ne peut guère éloigner des Capricornes le GORAL DU NÉPAUL (*Antilope Goral*, Hardwicke) ou *Bouquetin du Népaul* de Fr. Cuvier, qui a des cornes dans les deux sexes. Son port rappelle aussi celui des Chèvres, et jusqu'à un certain point celui du Chamois. Son pelage est brun fauve, teinté de roux.

C'est encore un Animal des montagnes; il vit dans la partie des Himalayas qui limite le Népaul. M. O'Gilby en fait son genre *Kemas*, et M. Gray celui de *Nemorhedus* dont le nom est emprunté à la classification de M. H. Smith.

GENRE ANTILOCAPRE (*Antilocapra*). Les Antilocapres de Blainville, dont M. Gray transporte le nom aux *Dicranocères* pour les appeler *Mazames*, ont le pelage soyeux des Chèvres, et ils manquent de mufle ainsi que de sinus lacrymaux; leurs cornes ont quelque rapport avec celles du Chamois; mais elles sont plus couchées en arrière et moins régulièrement courbées en hameçon au sommet.

L'ANTILOCAPRE D'AMÉRIQUE (*Antilocapra Americana*, Blainv.) appartient aux régions de l'Amérique septentrionale qui s'étendent depuis l'Océan Pacifique jusqu'au lac des Bois, près le lac Supérieur; mais il se tient de préférence dans les Montagnes-Rocheuses. On l'a aussi appelé *Capra lanigera* ou *Ovis montana*, parce qu'il tient des Moutons ou des Chèvres tout autant que des Antilopes.

GENRE DICRANOCÈRE (*Dicranocerus*, H. Smith). Remarquable entre toutes les divisions de la tribu des Antilopes, parce que ses cornes ont en avant, sur le milieu de leur longueur, un véritable andouiller, comparable à ceux des cerfs, de nature cornée comme le reste de l'étui, mais dont l'axe osseux intérieur ne montre pas de traces. La curieuse espèce qui sert de type à ce genre est du petit nombre des Antilopes qui vivent en Amérique; ses cornes, séparées à leur base par une forte dépression et surplombant les yeux, constituent un caractère qui rapproche le Dicranocère du Chamois. Son andouiller l'a fait prendre quelquefois pour un Cerf.

Le DICRANOCÈRE A FOURCHE (*Dicranocerus furcifer*), que de Blainville a appelé pendant quelque temps *Cervus hamatus*, et Rafinesque *Cervus bifurcatus*, est l'*Antilope furcifer* des auteurs, et leur *Antilope palmata*.

Cet Animal, véritablement remarquable, est plus fort que le Chevreuil, et il en a le pelage rude, mais cependant avec une teinte plus pâle, qui passe au blanchâtre sur les joues, au cou, au ventre et à la face interne des jambes. Les femelles n'ont pas de cornes, et chez les jeunes mâles il n'y a pas encore d'andouiller; l'axe osseux de la corne ne se divise pas comme son étui.

Le Dicranocère vit dans les Montagnes-Rocheuses et dans l'Amérique centrale.

CRANE DE DICRANOCÈRE A FOURCHE, 1/4 de grand.

L'Animal à cornes fourchues, que j'ai signalé à l'état fossile dans le département du Gers, sous le nom d'*Antilope dichotoma*, est un Cerf du sous-genre éteint des Dicrocères et point un Antilope comme je l'avais admis lorsque j'en ai publié la description. Il appartient au terrain miocène.

GENRE CHAMOIS (*Rupicapra*, Blainv.). A pour caractère principal ses cornes lisses, placées immédiatement au-dessus des orbites, montantes, recourbées en arrière, et comme en hameçon à leur sommet; elles existent dans les deux sexes, et y sont à peu près de même

forme. Les mamelles sont au nombre de deux seulement; la queue est courte; il y a des pores inguinaux, mais les larmiers et les brosses manquent.

Le Chamois d'Europe (*Rupicapra Europæa*) ou l'*Antilope Rupicapra* de Pallas, est le Chamois et l'Isard des auteurs français. Sa longueur totale dépasse un mètre, et sa hauteur, au train de devant, est de quatre-vingt-dix centimètres environ; son pelage est grossier, assez long; il varie pour la couleur suivant les saisons. Au printemps, il est gris cendré sur la plus grande partie du corps; en été, il passe au fauve clair, et il devient brun en hiver; une bande oblique, dont la teinte est obscure, passe sur chaque œil. Les jeunes ont une livrée encore différente. Les formes du Chamois sont plus fines que celles de la Chèvre.

Cet Animal vit sur les Pyrénées et les Alpes, ainsi que sur quelques points élevés de la Grèce. On le rencontre par petites bandes. Il est très-agile, et il passe facilement de rochers en rochers, ce qui rend sa chasse difficile et même périlleuse. Les Chiens ne sauraient y être employés, et le plus souvent on se borne à tirer le Chamois de loin, ce qui réussit habituellement si l'on a pu occuper quelque rocher dominant ceux où il gambade. C'est surtout le matin et le soir qu'il apparaît; sa voix est une sorte de bêlement fort bas, semblable à celui d'une Chèvre enrouée; mais lorsqu'il est inquiété, il pousse un sifflement qui retentit au loin, et qui donne à la petite troupe le signal d'une retraite immédiate. Cependant, lorsque le Chamois est pressé de trop près, il lui arrive parfois de se ruer sur les hommes pour les précipiter au bas des rochers. Les mâles se tiennent habituellement isolés, sauf pendant le temps des amours; mais les femelles passent presque toute l'année réunies. Elles se séparent cependant au moment de la parturition qui a lieu en mars ou en avril. Chaque portée est d'un petit, rarement de deux. On dit que le Chamois vit de vingt à trente ans. Sa chair est estimée comme aliment, et sa peau ainsi que ses cornes, que les touristes recherchent, engagent encore à lui donner la chasse.

Chamois d'Europe, 1/17 de grand.

Quelques différences légères qu'on a remarquées entre le Chamois des Alpes ou l'*Isard* et celui des Pyrénées ont fait regarder ces Animaux comme formant deux espèces distinctes, que le prince Ch. Bonaparte accepte dans son catalogue des Mammifères européens, sous le

st courte; il y a des

upra de Pallas, est le
mètre, et sa hauteur,
pelage est grossier,
est gris cendré sur la
t brun en hiver; une
eunes ont une livrée
Chèvre.
points élevés de la
acilement de rochers
s ne sauraient y être
ui réussit habituelle-
'est surtout le matin
blable à celui d'une
retentit au loin, et
, lorsque le Chamois
our les précipiter au
ndant le temps des
se séparent cepen-
que portée est d'un
Sa chair est estimée
cherchent, engagent

Alpes ou l'*Isard* et
espèces distinctes,
européens, sous le

forme. Les ma
pores inguinaux,

Le Chamois '
Chamois et l'Isr
au train de de
assez long; il
plus grande p
bande oblique
encore différe

Cet Animal
Grèce. On le
en rochers, c
employés, et
ment si l'on a
et le soir qu'i
Chèvre enrou
qui donne à l
est pressé de
bas des roch
amours; ma
dant au mon
petit, rarome
comme alim
encore à lui

Quelques
celui des P
que le princ

ANTILOPE DES INDES. *Cervicapra de Pallas.*

nom
de l
G
L
pou
sont
avan
nua
C
chas
C
été
A
G
Blai
dire
E
que
tête
disp
leme
L
Anir
régio
le Sa
Il
et bl
Se
des
narin
déjà
M
Anin
«
loin.
troup
petit
au p
muse
trouv
On é
ainsi
revie
Lo
cervi
les fl
Ou
centr
capr
pictic

nom de *Rupicapra Alpina* et *Rupicapra Pyrenaïca*. On ne leur a pas comparé les Chamois de l'Europe orientale.

GENRE PANTHOLOPS (*Pantholops*, Hodgson). Il ne comprend qu'une espèce :

Le PANTHOLOPS CHIRU (*Pantholops Hodgsonii*, Gray) qui a de l'analogie avec le Chamois pour la taille et les proportions, mais dont les cornes ont à peu près deux pieds de haut. Elles sont en grande partie droites, faiblement recourbées en avant, à leur sommet, et annelées en avant sur les deux tiers inférieurs. Le pelage de cette espèce est épais, fauve sale, d'une nuance assez pâle; la face est d'un roux brunâtre.

Cet Animal vit au Thibet, sur les pentes des Himalayas; il se défend hardiment contre les chasseurs ou les Animaux féroces.

C'est sur l'examen de quelques exemplaires du Chiru, chez lesquels une des cornes avait été cassée, que repose dans le même pays la croyance aux Licornes.

Abel a, le premier, parlé du Chiru, en 1827, sous le nom d'*Antilope Hodgsonii*.

GENRE SAIGA (*Saïga*, Gray). Nous étendrons ce nom aux espèces d'Antilopins que de Blainville plaçait dans sa division des Antilopes proprement dit (*Antilope*, Blainv.), c'est-à-dire aux Antilopes et aux Saïga de M. Gray.

Elles ont les cornes spirales, à double ou triple courbure, annelées, sans arête, n'existant que chez les mâles. Ces Antilopes n'ont pas de mufle, mais elles possèdent un larmier, et leur tête osseuse montre une large fossette en avant du cercle orbitaire. Elles ont les poils du carpe disposés en manière de brosse, sont pourvues des pores inguinaux, et ont deux mamelles seulement. Leur queue est courte et sans flocon.

Le SAÏGA DE TARTARIE (*Saïga Tartarica*) ou le *Capra Tartarica* de Linné, est le même Animal que le *Colus* de Strabon. Il vit dans l'Asie septentrionale, principalement dans la région des monts Altaïs, et s'étend jusque sur les frontières de l'Europe. Du temps de Pallas, le Saïga était encore répandu dans l'Ukraine, quoiqu'il y fût encore rare.

Il est intermédiaire au Chevreuil et au Daim pour la taille; son corps est fauve en dessus et blanc en dessous. Ses cornes sont de couleur claire.

Ses habitudes sont sociables et nomades; sa chair est désagréable. On assure que, lorsque des Saïgas veulent boire, ils plongent leur museau entier dans l'eau et que c'est par leurs narines qu'ils prennent la plus grande partie du liquide qui leur est nécessaire. Ce fait est déjà signalé dans Strabon.

M. Laurillard a rappelé dans les termes suivants les principales observations auxquelles les Animaux de cette espèce ont donné lieu :

« Les Saïgas ont la vue courte, mais leur odorat est si fin qu'ils éventent l'ennemi de très-loin. Ils se rassemblent pour voyager en troupeaux de plusieurs milliers. Pendant que la troupe dort, quelques-uns des mâles font la garde; ce sont aussi les mâles qui défendent les petits contre les attaques des Loups et des Renards. Les femelles mettent bas un seul petit au printemps. Dans la saison du rut, au mois de novembre, les mâles sentent fortement le musc. La chair du Saïga se mange en hiver, mais elle est rejetée en été, parce qu'alors on trouve sous la peau de cet Animal une quantité considérable de larves d'une espèce d'œstre. On élève aisément les Saïgas en domesticité lorsqu'on les prend jeunes. Ceux qui ont été ainsi apprivoisés courent librement au dehors sans se joindre aux individus sauvages, et ils reviennent à la voix de leur maître auquel ils ne manquent pas de faire quelques caresses. »

Le SAÏGA DES INDES (*Saïga Cervicapra* ou le *Capra Cervicapra* de Linné et l'*Antilope cervicapra* de Pallas) est fauve sur le dos et blanc sur le ventre, avec une ligne brune sur les flancs. Sa patrie est l'Inde. Il est représenté sur notre *planche* LX.

On place encore dans ce genre l'*Antilope goitreuse* (*Antilope gutturosa*, Pall.), du plateau central de l'Asie. Elle habite principalement le Thibet. M. Hodgson en fait son genre *Procapra*, dans lequel il place aussi le Ragoa ou Goa des Thibétains, sous le nom de *Procapra picticauda*. M. Gray a adopté cette division.

C'est auprès des Saïga que nous rangerons les espèces types des genres *Peba*, *Eleotragus* et *Adenota* de MM. H. Smith et Gray. Voici quelques détails à leur égard :

1° Les PEBA comprennent l'ANTILOPE CHEVREUIL (*Antilope Capreolus*, Licht.), qui porte au Cap le nom de *Reh Bok*, sous lequel il est signalé dans le Voyage de Sparmann. Ses cornes sont droites, minces, parallèles entre elles ; son pelage est laineux et gris roussâtre. Il vit par troupes et s'apprivoise facilement ; sa chair n'est pas estimée.

2° Les ÉLEOTRAGUES réunissent deux espèces :

L'ANTILOPE ÉLEOTRAGUE (*Antilope Eleotragus*, Schreb.), appelé aussi *A. arundinacea* et *A. Delalande*. Son front est assez élevé ; ses cornes, dirigées en arrière, sont pointues, et la concavité de leur courbure est antérieure ; son pelage est laineux, cendré en dessus et blanc en dessous ; elle vit en Cafrerie et dans d'autres parties de l'Afrique australe. C'est le *Roode Rhebok* et le *Kleine Rietbok* des colons hollandais. Il aime les endroits où il y a de l'eau.

L'ANTILOPE NAGOR (*Antilope redunca*, Pallas), aussi nommé *A. Reversa*, a les cornes assez courtes, penchées en arrière, et à concavité antérieure ; son pelage est entièrement fauve. Il est de la Sénégambie et de l'Abyssinie. Les exemplaires pris dans ce dernier pays correspondent à l'*Antilope Boher* de M. Ruppel.

3° Les ADÉNOTES ont pour type l'ANTILOPE KOB (*Antilope Kob*) dont Buffon a parlé le premier, ou la *petite Vache brune* des habitants du Sénégal. Cette espèce, longtemps incomplétement connue, a été revue et décrite avec soin par M. Fraser ; elle est de la taille du Daim et du Guib. Elle se tient sur les bords de la Gambie et du Sénégal, à plus de cinquante lieues de l'embouchure de ces deux fleuves. Cette espèce se rattache par certains caractères aux Gazelles, dont nous avons parlé plus haut.

GENRE CÉPHALOPHE (*Cephalophus*, H. Smith). Il comprend des Antilopes africaines, et quelques espèces asiatiques dont les cornes sont petites, droites ou couchées en arrière, peu ou point annelées, et qui ont un mufle, c'est-à-dire un espace nu et glanduleux autour des narines ; leurs couleurs sont brunes, en général uniformes ; leur poil est court et cassant, leur taille est moyenne ou petite. Ce sont des Animaux qui vivent par troupes ; leur crâne, qui est plat ou bombé entre les cornes, présente en avant du cercle orbitaire une grande fossette où est placé le larmier ; la peau qui recouvre leur occiput porte des poils en général plus longs que ceux du reste de la tête et formant une petite houppe ; c'est ce qui a fait donner à ces Animaux le nom de *Cephalophus*, signifiant tête huppée. M. Temminck dit que les Céphalophes véritables ont les forêts et les buissons pour demeure habituelle, qu'ils ne vivent point en grandes troupes, mais par paires ou isolément, et qu'ils abandonnent rarement les lieux ombragés.

On pourra grouper autour de ces Animaux plusieurs des genres établis par les auteurs.

1. Les TÉTRACÈRES (*Tetracerus*, Leach) n'ont de cornes que dans les mâles, et elles sont assez petites ; mais ils en ont deux paires au lieu d'une, ce qui leur donne en tout quatre cornes. C'est à cette particularité qu'ils doivent leur nom générique de *Tétracères*.

Le TÉTRACÈRE TCHICKARA (*Antilope quadricornis*, Blainville) est une espèce de l'Inde qui s'étend jusqu'au Népaul. Sa taille est à peu près celle de la Gazelle Dorcade, mais avec des proportions un peu moins élégantes ; son pelage est de couleur baie, sauf aux parties inférieures qui sont blanchâtres. Les exemplaires de cette espèce que la Ménagerie a possédés avaient été rapportés du Malabar par M. Dussumier.

On a supposé qu'il y avait dans l'Inde plusieurs espèces d'Antilopes tétracères. Ce caractère d'avoir le front armé de quatre cornes se retrouve, mais associé à des formes notablement différentes chez un Animal fossile de l'Inde qui acquérait des proportions gigantesques. C'est le *Sivatherium giganteum* de MM. Cautley et Falconer, énorme Ruminant presque aussi gros que les Éléphants.

2. D'autres, ou les OUREBIA de M. Laurillard et les *Calotragus* de M. Temminck, ont

donné lieu à l'établissement des genres *Neotragus*, *Nesotragus*, *Oreotragus*, *Calotragus*, *Scopophorus*, etc., etc.

Une de leurs plus jolies espèces est le CÉPHALOPHE DE SALT (*Antilope Saltiana*, Blainville), de moitié plus petit qu'un Chevreuil et ayant presque tout le pelage élégamment tiqueté de gris. Elle vit en Abyssinie.

Le *Nesotragus moschatus* de M. Duben est aussi fort petit. On a constaté qu'il habite non-seulement dans l'île de Zanzibar, mais aussi la terre de Mozambique, où M. Peters l'a retrouvé auprès de Teta.

Le CÉPHALOPHE STEIN-BOC des Hollandais du Cap (*Antilope tragulus*, Forster); le CÉPHALOPHE OURÉBI (*Antilope scoparia*, Schreber), et quelques autres appartiennent aussi à l'Afrique, principalement à l'Afrique australe ou à l'Abyssinie.

3. Parmi les plus petites espèces ou les *Nanotragus* de M. Sundevall, nous citerons le prétendu *Chevrotain pygmée* de Buffon ou *Moschus pygmæus* des auteurs, qui répond à l'ANTILOPE SPINIGÈRE de M. Temminck; il n'est pas plus gros qu'un Lapin. On en voit un exemplaire fort jeune dans les galeries zoologiques du Muséum de Paris. Son corps n'a que huit pouces de long, et sa hauteur est à peu près égale. Dans l'âge adulte, ce gracieux Antilope devient cependant un peu plus fort; son front porte alors deux petites cornes qu'on a comparées à deux épines.

C'est un Animal de la côte de Guinée.

On le dit extrêmement vif et très-bon sauteur; il paraît jusqu'ici fort rare. Pendant un séjour de dix ans à la côte de Guinée, M. Pel, le zélé voyageur hollandais auquel on doit des collections si précieuses pour la Mammalogie, n'a pu s'en procurer que trois individus, quoique M. Temminck lui eût recommandé cette espèce d'une manière toute particulière. Il les a trouvés sur les confins du pays des Ashantes. Les adultes ont 0,44 de long; ils sont hauts de 0,25 seulement au train de devant et de 0,28 à celui de derrière.

Ces petits Ruminants habitent les forêts; ils abandonnent rarement les fourrés les plus épais dans lesquels ils vivent par paires ou isolément.

M. Pel a constaté que leur agilité est remarquable. Au moindre bruit ils partent de leur retraite et ils s'élancent par bonds à des distances ou à des hauteurs considérables. On suppose que c'est de la même espèce que Bosman a parlé sous le nom de *très-petit Cerf*, dans son livre sur la Guinée, et dont il dit : « Ce sont des Animaux très-jolis, portant de petites cornes noires; dont les pieds, passablement longs, sont si extraordinairement minces qu'ils ne dépassent pas en grosseur le tuyau d'une plume; l'on en fait des *cure-pipes*. »

4. Les GRIMMES (*Grimmia*, Laurillard), ou les *Céphalophes* de M. Temminck, comprennent près de dix-huit espèces toutes africaines et dont voici les noms tels que ce dernier naturaliste les donne dans ses *Esquisses zoologiques sur les côtes de la Guinée :*

Cephalophus sylvicultrix, *mergens*, *coronatus*, *altifrons*, *Campbelliæ*, *ocularis*, *Madoqua*, *Pluto*, *Natalensis*, *O'Gilbyi*, *dorsalis*, *Rufilatus*, *Maxwelli*, *pygmæa*, *melanorrhœus*, *punctulatus*, *Whitefieldi* et *Quadriscopa*. Ces deux dernières espèces restent douteuses. Nous décrirons seulement parmi les précédentes :

Le CÉPHALOPHE GRIMME (*Antilope Grimmia*, Pallas, F. Cuvier, etc.) qui a le chanfrein et la ligne dorsale noirâtres, la queue terminée de noir et les membres gris; ses cornes sont très-courtes, coniques, droites et à anneaux nuancés de gris fauve.

Cette espèce, qui n'a guère que 0,45 de hauteur, mesurée au train de devant, habite la Guinée.

FAMILLE DES GIRAFIDÉS

Les Girafes forment plutôt une famille naturelle qu'un simple genre parmi les Ruminants, car, malgré les affinités qui les relient aux Cerfs et aux Antilopes, on ne saurait les associer ni aux uns ni aux autres de ces Animaux. Le principal caractère qui les en distingue n'est pas tant la singularité de leur forme extérieure que la nature de leurs cornes, qui ont leur axe osseux fourni par une épiphyse osseuse appliquée sur l'os frontal et sont recouvertes par une peau velue. Ces cornes répondent, pour ainsi dire, à la partie du bois des Cerfs, qui est inférieure à la meule, ou à la portion pédonculaire. Il n'y a dans ce groupe qu'un seul genre, et jusqu'ici on n'a pas pu démontrer dans ce genre plus d'une espèce. C'est la Girafe d'Afrique. D'autres Girafes, mais qui ne sont connues que par des restes fossiles, ont été signalées dans l'Inde par MM. Cautley et Falconer, et en Europe par MM. Agassiz et Duvernoy.

Genre GIRAFE (*Camelopardalis*, Linné). Voici les caractères de ce genre : la tête est allongée; la langue et les lèvres sont très-mobiles; il n'y a point de mufle entre les narines; les yeux sont très-gros; le cou est fort long; le tronc, fort élevé sur jambes, est plus haut en avant qu'en arrière; les pieds n'ont que deux doigts chacun, sans ergots, même rudimentaires, pour représenter les deuxième et quatrième doigts; les dents sont au nombre de trente-deux, comme chez les Ruminants qui ont des cornes à étuis. Il n'y a ni incisives ni canines supérieures; les canines inférieures ont la même direction que les incisives; leur forme et celle des molaires sont assez particulières; cependant elles ont quelque analogie avec celles des Élans. *Pl.* XLII.

Girafe d'Afrique (*Camelopardalis Giraffa*). Ce gigantesque Animal se distingue de tous les autres par ses formes élancées et par la beauté de sa robe; celle-ci est marquée, en dessus et sur le cou, de grandes taches fauves pleines répandues sur un fond fauve pâle, qui passe au blanchâtre en dessous et sur les jambes; sa taille s'élève jusqu'à dix-huit et même vingt pieds; le tronc est court à proportion et très-incliné sur la ligne dorsale; le cou, fort long, porte élégamment la tête, qui est effilée sans être disgracieuse; la bouche, qui a de longues lèvres mobiles, laisse fréquemment sortir la langue qui est noirâtre et allongée, et dont l'Animal promène la pointe sur ses lèvres ou sur ses narines; il s'en sert aussi pour arracher presque jusqu'au sommet des arbres, les feuilles qui constituent une grande partie de sa nourriture.

Quelques longs poils affectés sans doute à une grande sensibilité tactile sont épars sur la lèvre supérieure et sur l'inférieure. On voit sur le milieu du front, en avant des yeux et des deux cornes principales, une saillie osseuse, plus développée chez les vieux mâles que chez les femelles, portant quelquefois des poils en brosse comme ceux des cornes principales, et que l'on regarde avec raison comme constituant une troisième corne, différente des deux autres par sa moindre élévation, par le plus grand élargissement de sa base et par sa position entièrement médiane; mais la corne médiane se distingue encore en ce qu'elle n'a pas comme celles-ci de point spécial d'ossification et qu'elle représente plutôt une apophyse en forme d'exostose qu'une véritable épiphyse. Les cornes paires ont huit à dix pouces de longueur environ. Les oreilles sont membraneuses, en cornet et rejetées en arrière. Un petite crinière règne depuis l'occiput jusqu'au garrot, qui est rendu saillant par le grand développement des apophyses épineuses; la queue descend jusqu'au calcanéum ou talon et se termine par un flocon de crins noirâtres. Comme nous l'avons déjà dit, les jambes sont fort longues, aussi le tronc est-il fort élevé. C'est surtout dans leurs canons, ainsi que dans les avant-bras et les tibias, qu'elles ont leur plus grand développement. La peau est épaisse; elle peut être employée à différents usages.

s Ruminants,
es associer ni
gue n'est pas
i ont leur axe
vertes par une
s, qui est infé-
seul genre, et
afe d'Afrique.
signalées dans
.

re : la tête est
es narines ; les
haut en avant
entaires, pour
trente-deux,
canines supé-
forme et celle
vec celles des

e distingue de
t marquée, en
auve pâle, qui
-huit et même
; le cou, fort
uche, qui a de
et allongée, et
aussi pour ar-
rande partie de

sont épars sur
nt des yeux et
eux mâles que
nes principales,
rente des deux
par sa position
n'a pas comme
hyse en forme
es de longueur
petite crinière
eloppement des
termine par un
longues, aussi
es avant-bras et
e peut être em-

GIRAFE (*Camelopardalis giraffa*)

DE NUBIE *Ut.*

L
com
gros
d'Ég
D
autr
beau
erre
de l
L
le b
vue
avec
leur
lors
nent
O
cell
part
On
L
est
cité
D
figu
des
A
Gir
Cha
var
ass
aus
par
en
Go
tric
rar
dar
em
vin
en
cel
réc
à l
ég
pl
Me
au

Le canal intestinal de cette grande et curieuse espèce de Mammifère est fort allongé. On a compté environ quarante-huit mètres de longueur pour l'intestin grêle et vingt-huit pour le gros intestin de la Girafe qui est morte à Paris en 1845. Cette Girafe était celle que le pacha d'Égypte avait envoyée à Charles X en 1826.

Dans les ménageries, on nourrit les Animaux de cette espèce à peu près comme tous les autres Ruminants ; on leur donne du blé, du maïs, des carottes et du fourrage. Ils aiment beaucoup les feuilles de certains arbres. On a dit qu'ils ne buvaient pas, mais c'est une erreur. Dans la vie sauvage, quelques espèces de mimosas fournissent la base essentielle de leur alimentation.

Les Girafes ne se tiennent pas complétement dans le désert, mais sur la limite des forêts qui le bordent. On les y voit par petites troupes de cinq ou six. En général elles ne fuient pas à la vue de l'Homme; cependant, si on les approche de manière à les inquiéter, elles s'éloignent avec rapidité, et bientôt elles se sont soustraites au danger par la vitesse de leur course; leurs principaux ennemis sont les Lions, mais elles savent habituellement les distancer, et lorsqu'elles n'ont pas réussi à le faire, elles les frappent avec les pieds de devant et parviennent fort souvent à leur échapper.

On ne peut guère prendre en vie que des Girafes jeunes, et l'on recherche de préférence celles qui tettent encore. Les Animaux de cette espèce sont loin d'être rares dans plusieurs parties de l'Afrique, soit en Cafrerie ou au Sénégal, soit du côté de l'Abyssinie et de la Nubie. On sait qu'ils existent aussi dans les régions centrales du même continent.

Les anciens ont connu ces curieux Ruminants. L'Hippardion ou *Cheval-Pard* d'Aristote est la Girafe mal définie, faute d'observations exactes. Il en est peut-être de même du *Zemer* cité par Moïse dans le chapitre XIV du Deutéronome.

De leur côté, les Égyptiens ont laissé dans leurs peintures ou dans leurs bas-reliefs des figures très-reconnaissables de la Girafe, et qui ne permettent pas de douter qu'ils n'aient vu des exemplaires vivants de cette espèce.

Agatharchide, parmi les Européens, a fourni l'un des premiers une indication précise de la Girafe, lorsqu'il a dit que « chez les Troglodytes habite l'Animal que les Grecs ont nommé *Chameau-Léopard*, nom composé, qui exprime la double nature de ce quadrupède; il a la peau variée du Léopard, l'extérieur du Chameau, et il est d'une grandeur démesurée. Son cou est assez long pour qu'il puisse brouter le sommet des arbres. » Pline, Oppien et Héliodore parlent aussi de la Girafe, et les Romains l'ont possédée vivante dans leurs cirques. César en fit paraître en l'an 45 avant Jésus-Christ. Depuis cette époque jusqu'au règne de Gordien III, on en montra plusieurs, mais on en ignore le nombre. On assure que Philippe, successeur de Gordien, en eut dix à la fois. Vingt-six ans après, en 274, Adrien en fit également voir à son triomphe.

Il en vint aussi en Europe pendant le moyen âge et pendant la renaissance, mais plus rarement. Le soudan d'Égypte envoya à l'empereur Frédéric II une Girafe, dont il est question dans les écrits d'Albert le Grand; le sultan Biba en offrit une à Minfroi, fils naturel du même empereur, et le pacha d'Égypte en donna une autre à Laurent de Médicis : depuis lors il n'en vint plus que pendant le dix-neuvième siècle.

Buffon n'avait pu observer en nature les Animaux de ce genre, mais les collections faites en Afrique par les voyageurs, pendant la fin du dernier siècle ou pendant le commencement de celui-ci, ont permis à ses successeurs de se faire une idée plus exacte des Girafes. Plus récemment, on a amené vivants divers exemplaires de cette belle espèce, et on a même réussi à les faire reproduire plusieurs fois dans la ménagerie de Regent's-Park, à Londres. On peut également citer quelques Girafes appartenant à des particuliers, et que l'on a fait voir dans plusieurs villes d'Europe; quelques-unes ont même fait après leur mort le sujet de divers Mémoires publiés par les naturalistes qui ont eu la bonne fortune de les disséquer (1). Main-

(1) Voir entre autres le Mémoire de MM. Joly et Lavocat, intitulé : *Recherches historiques et zoologiques, anatomiques et paléontologiques sur la Girafe;* Strasbourg 1845.

tenant on voit des Girafes vivantes dans les jardins zoologiques de Londres, de Liverpool, de Paris et d'Anvers.

Deux des Girafes du Jardin de Londres, l'une appelé Guib-Allah, c'était le mâle, et l'autre nommée Zaïda, se réunirent pour la première fois le 18 mars 1838, et une seconde fois le 1er avril de la même année. Le mâle faisait alors entendre un cri faible d'un timbre guttural. Plusieurs mois s'étant écoulés sans que la femelle donnât des signes de grossesse, on doutait que la fécondation eut eu lieu, mais bientôt son ventre commença à se gonfler, et l'on aperçut du côté gauche les premiers mouvements du fœtus; cependant, comme un an après le dernier rapprochement, la parturition n'avait point encore eu lieu et que le développement de l'abdomen n'avait pas continué d'une manière bien sensible, on doutait de nouveau, lorsque des signes extérieurs d'une parturition prochaine se manifestèrent dans les premiers jours de juin 1839. Enfin, le 13 juin du même mois, c'est-à-dire après 444 jours de gestation, Zaïda mit bas un petit : c'était un mâle.

Au bout d'une minute, il fit sa première inspiration, accompagnée d'un frémissement spasmodique de tout le corps; il prit une pose à sa convenance, continua à respirer d'une manière très-régulière, et une demi-heure après, il fit des efforts pour se lever. D'abord, il se mit sur ses genoux de devant, puis il marcha bientôt, quoique vacillant un peu; il tourna autour de sa mère. Celle-ci ne l'accueillit point comme on l'espérait, et tout ce qu'on put obtenir d'elle, ce fut un regard d'étonnement pour le jeune importun, qui lui resta dès lors tout à fait étranger; aussi, ne tarda-t-il pas à devenir malade, et le 28 juin, il mourut. A sa naissance, la jeune Girafe du Jardin zoologique de Londres mesurait déjà 6 pieds 10 pouces (mesures anglaises), depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et elle avait plus de 5 pieds de hauteur. La queue avait 1 pied 5 pouces de long; la tête était moins effilée que celle des adultes, et les membres étaient proportionnellement moins grands. Son cou était aussi moins long, mais ses couleurs étaient à peu près les mêmes.

Guib-Allah et Zaïda ayant été rapprochés de nouveau, une seconde fécondation eut lieu le 26 mars 1840, et 431 jours après, une seconde Girafe naquit dans le même établissement : c'était encore un mâle. La mère à laquelle on laissa supporter sans l'aider tout le travail de de la parturition, eut pour son petit la tendresse qu'on espérait d'elle; le jeune Animal prit bientôt des forces, il continua à vivre, et on l'a envoyée plus tard au Jardin zoologique de Dublin. A une semaine, il avait déjà 6 pieds de haut; à trois semaines, il mangeait les mêmes aliments que sa mère, et il ruminait avec une égale facilité. En 1841, Zaïda produisit pour la troisième fois; en 1846, pour la quatrième; en 1849, pour la cinquième, et en 1853, pour la sixième. Son dernier rejeton, qui est maintenant adulte, a été cédé au Jardin zoologique d'Anvers, où on lui a donné une compagne, que l'on supposait pleine au mois de septembre dernier.

FAMILLE DES CERVIDÉS

Les Cervidés ou l'ensemble des espèces que nous désignons par le nom de Cerfs ont, pour principal caractère, la forme particulière de leurs prolongements frontaux. Ce sont des saillies apophysaires qui prennent un développement plus ou moins considérable, suivant les espèces, et dont la partie osseuse est pleine dans toute son étendue, et simplement recouverte dans les premiers temps de son développement par une peau velue. Ces bois n'existent ordinairement que chez les mâles; cependant, les femelles des Rennes en portent également. Ils ne manquent dans aucun des Cervidés, mais leur développement varie suivant l'âge, et ils n'ont ni la même forme, ni la même complication dans les différentes espèces. Dans le Cerf ordinaire, ils commencent par une simple pointe, à laquelle on donne le nom de *hère* ou *dague*. Cette

Liverpool, de

ile, et l'autre
econde fois le
abre guttural.
e, on doutait
t l'on aperçut
an après le
loppement de
veau, lorsque
niers jours de
station, Zaïda

frémissement
respirer d'une
r. D'abord, il
peu; il tourna
ce qu'on put
resta dès lors
mourut. A sa
eds 10 pouces
elle avait plus
ins effilée que
Son cou était

ion eut lieu le
tablissement :
ut le travail de
ne Animal prit
zoologique de
eait les mêmes
oduisit pour la
en 1853, pour
din zoologique
ois de septem-

Cerfs ont, pour
ont des saillies
nt les espèces,
averte dans les
ordinairement
. Ils ne man-
ils n'ont ni la
Cerf ordinaire,
u *dague*. Cette

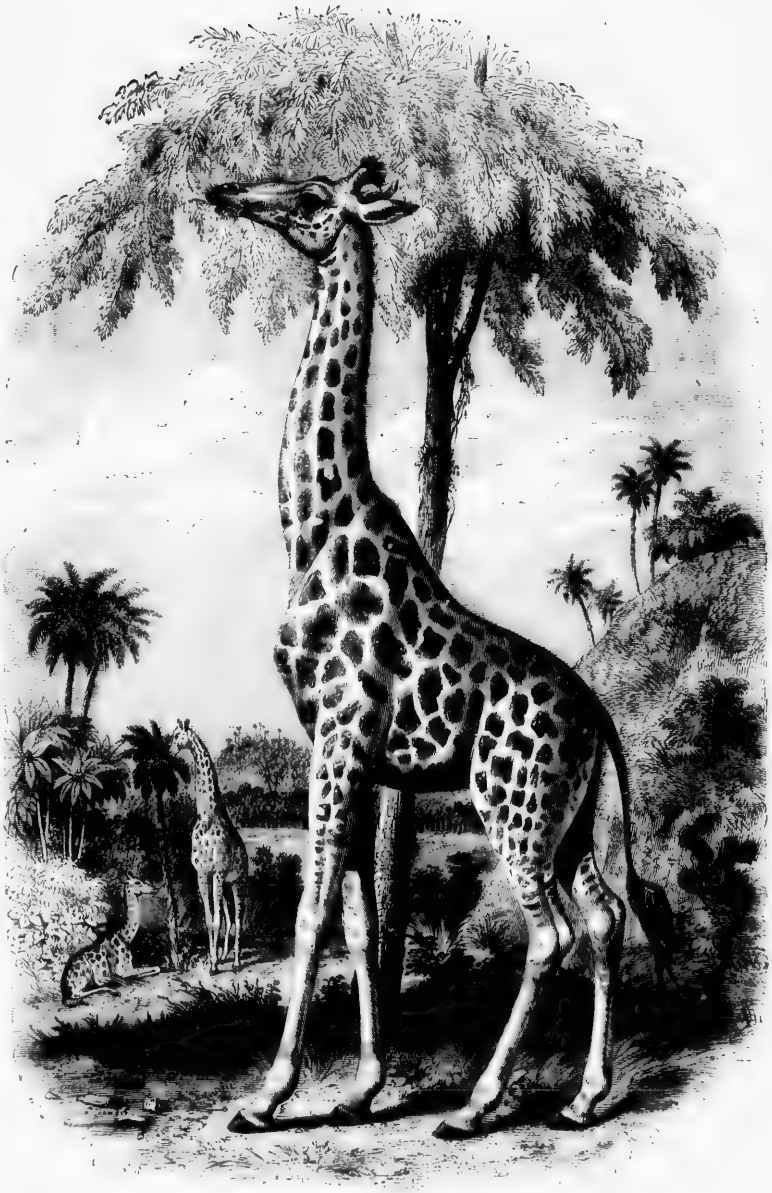

GIRAFE (Camelopardalis giraffa)
d'Afrique.

ÉLAN [illegible]

DU CANADA [illegible]

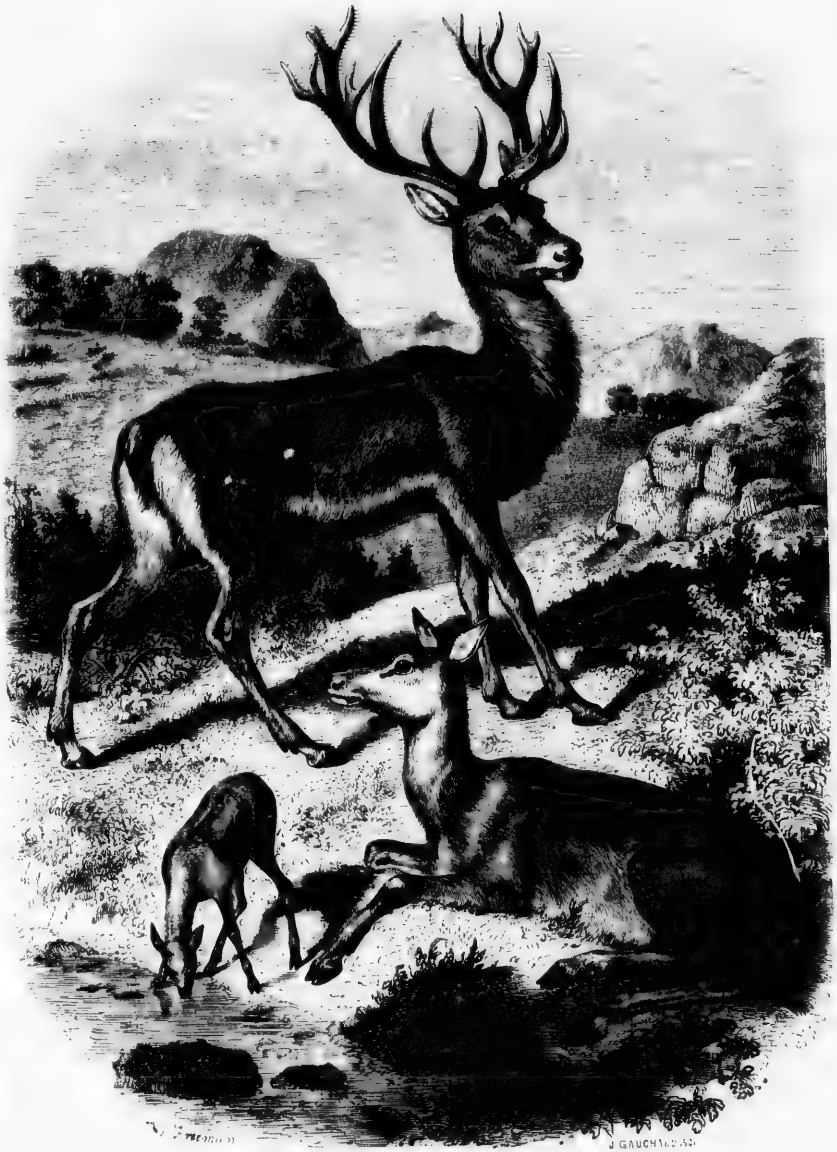

CERF ÉLAPHE (Cervus elaphus.)

d'Europe.

DAIM *Cervus dama*

D'EUROPE

da
fr
m
se
bi
la
il
da
de
de
ch
fo
do
ra

qu
va
em
me
dif

d'A
cel
les
pos

co
dan
aut
déj
qui
sin
out
rieu
dan
jou
ant

C
bre
san
mêr
ran
au-
mer
mer
os c
màc

(1
Brav
Lond

dague n'a aucune division; elle surmonte la partie basilaire de l'apophyse osseuse de l'os frontal dont elle est séparée par un cercle de petites excroissances osseuses, qu'on appelle la *meule*, ou, en terme de chasseurs, le cercle de pierrures. Lorsque la dague a été entièrement solidifiée par le dépôt du phosphate de chaux qui en forme l'élément encroûtant, elle perle bientôt, c'est-à-dire qu'elle se dépouille de la peau qui la recouvrait, et celle-ci s'en va par lambeaux. Le bois ainsi mis à nu reste pendant quelque temps sur la tête de l'Animal, puis il tombe par suite d'une sorte de carie sèche provoquée par l'étranglement de ses vaisseaux dans les pierrures de la meule. Quand le Cerf est arrivé à sa troisième année, ses daguets deviennent de véritables *bois*, par suite de l'apparition des *andouillers*, qui sont des divisions de la perche ou tige principale, les unes placées auprès de sa base, les autres plus rapprochées de son sommet. Pendant plusieurs années, qui sont celles où l'Animal a le plus de force, le bois subit toujours sa chute périodique, et il reparaît régulièrement avec quelque andouiller de plus, ou tout au moins avec des andouillers plus forts. La tige commune de ces ramifications s'appelle le *merrain*.

Les points de naissance des embranchements ou les *empaumures* peuvent être ronds, ce qui a lieu pour les vrais Cerfs, ou aplatis, caractère qui est distinctif des Daims; les andouillers varient en nombre, suivant les espèces. La direction des bois est également différente; leurs empaumures n'ont pas le même caractère, etc. Ce sont là autant de particularités qui permettent de distinguer non-seulement les âges dans chaque espèce, mais aussi les espèces différentes et même les genres particuliers dont se compose cette nombreuse famille.

On peut diviser les Cervidés en quatre genres principaux, sous les noms de *Renne*, d'*Élan*, de *Cerf* et de *Cervule*. Ces quatre genres ne sont pas également riches en espèces; celui des Cerfs en comprend un plus grand nombre que les autres; elles sont réparties entre les quatre parties du monde : l'Amérique, l'Asie, l'Europe et l'Afrique. Cette dernière n'en possède que dans ses parties les plus septentrionales.

Les Cervidés vivent dans les forêts, dans les grandes plaines, quelquefois aussi dans des contrées montagneuses. Il y en a dans les régions les plus chaudes du globe aussi bien que dans les plus froides. Une seule de leurs espèces, le Renne, a été rendue domestique; les autres, qui sont restées entièrement sauvages, donnent lieu à des chasses très-suivies et l'on a déjà réussi à acclimater plusieurs d'entre elles dans des pays plus ou moins éloignés de ceux qui les produisent naturellement. La beauté de ces Animaux, l'excellence de leur chair et la singularité de leurs mœurs les rendent également intéressants. Notre pays possède encore, outre le Chevreuil, le Cerf Élaphe et le Daim. Beaucoup d'autres Cervidés l'ont habité antérieurement à l'époque historique ; de ce nombre sont le Renne et l'Élan aujourd'hui confinés dans les régions du Nord. Durant la période diluvienne l'Europe était bien plus riche qu'aujourd'hui en espèces de la famille des Cerfs; il y en avait également beaucoup pendant l'époque antérieure (1), et la faune miocène en comptait aussi plusieurs.

GENRE RENNE (*Tarandus*). Parmi les nouvelles coupes génériques auxquelles le démembrement de l'ancien genre *Cervus* de Linné a donné lieu, l'une des plus faciles à caractériser est sans contredit celle des Rennes. Par exception à ce qui a lieu chez les autres Animaux de la même famille, les bois existent ici chez les deux sexes; le pédoncule en est très-court, et leurs rameaux, qui sont considérables, sont de forme aplatie; le plus inférieur se dirige en avant au-dessus du nez comme une espèce de soc. Le crâne, au lieu d'être allongé, grêle et longuement ouvert dans sa partie faciale comme celui des Élans, est, au contraire, plus complétement clos que chez ceux-ci, et son orifice nasal présente une forme assez particulière; les os des canons ont leur face postérieure très-fortement canaliculée en forme de gouttière; la mâchoire supérieure est souvent pourvue d'une petite canine, surtout chez les mâles. Les

(1) Leurs ossements sont très-nombreux dans les terrains ponceux des environs d'Issoire, où MM. Croizet et Bravard ont pu en recueillir de magnifiques collections aujourd'hui déposées dans les Muséums de Paris et de Londres.

Rennes ont le pourtour des narines garnies de poils comme le reste de la face; leurs pieds sont forts et leurs sabots sont plus épatés que ceux des autres Cerfs.

Ces Animaux sont exclusivement propres aux régions les plus froides de l'hémisphère boréal. Leurs nombreuses troupes habitent le nord de l'Europe et de l'Asie, aussi bien que le nord de l'Amérique, et leur espèce, qui paraît être unique, est le RENNE RANGIFER (*Tarandus rangifer*). (*Pl.* XLIII.)

Le Renne a le pelage assez rude, brun grisâtre; sa hauteur est de 0,90 au garrot. En Amérique, on l'appelle *Caribou*. Les lichens forment sa principale nourriture. C'est un Animal très-facile à apprivoiser, et que les Lapons, les Samoyèdes et les autres peuples des mêmes régions élèvent en domesticité. Il leur sert comme bête de somme et comme bête de trait; sa chair fournit un bon aliment; sa peau donne une fourrure estimée; son cuir est excellent; ses bois peuvent être travaillés, et leur forme se prête à plus d'usages que celle des Cerfs ordinaires; enfin, il n'est peut-être pas une seule de ses parties, qui ne puisse être utilisée, et son lait fournit aussi un excellent aliment. Lorsque le Renne marche, il fait souvent entendre un bruit qui ressemble à un claquement, et qui se produit dans ses pieds de derrière. Je crois que ce bruit est dû aux tendons des muscles fléchisseurs, qui cinglent, pour ainsi dire, dans la gouttière postérieure du canon.

Parmi les ossements qui sont enfouis dans le sol de la France, on en trouve qui ont bien certainement appartenu au Renne, et qui prouvent que cette espèce s'étendait autrefois jusque dans nos contrées. Guettard en a depuis longtemps signalé aux environs d'Étampes; la caverne de Brengues, qui est située dans le département du Lot, abonde en débris analogues, qui y sont associés à ceux des Rhinocéros et de plusieurs autres espèces, sur lesquelles G. Cuvier, et plus récemment le docteur Puel, ont fourni des détails intéressants. MM. Desnoyers et Constant Prévost en ont également signalé parmi les fossiles que l'on trouve auprès de Montmorency; il y en a dans le département de la Côte-d'Or; enfin, on rencontre encore des ossements fossiles de Rennes en Auvergne, et, au dire des paléontologistes de ce pays, quelques-uns y auraient été travaillés par la main de l'Homme, ce qui a fait supposer qu'à l'époque celtique, le Renne était au nombre des Animaux utiles qu'on élevait dans cette partie de l'Europe.

D'autres bois de Rennes fossiles, qui ont été signalés dans les environs de Pézénas, indiquent une espèce bien plus grande, n'ayant pas l'andouiller basilaire que l'on voit à la plupart des bois du Renne ordinaire; je l'ai nommée *Tarandus martialis*.

GENRE ÉLAN (*Alces*). Dans ce genre comme dans tous ceux qui vont suivre, les bois ne se développent que chez les individus mâles, mais ils acquièrent des proportions très-considérables. Ils sont terminés chacun par une vaste empaumure, habituellement divisée en deux parties inégales, dont la plus forte ou la supérieure porte à son bord externe plusieurs digitations. Malgré leur grand développement, les bois des Élans se renouvellent chaque année; il y en a dont le poids est de 30 kilogrammes, et quelques mois suffisent à la production de leur énorme masse.

La tête est longue et la région nasale est fort développée; on n'y voit point de partie nue ou de mufle; le crâne n'est ni aussi fort, ni aussi trapu en avant qu'on pourrait le supposer, et la face est même si grêle et si allongée, que sous ce rapport la tête osseuse de l'Élan est plus semblable à celle de la Girafe qu'à celle du Renne ou des Cerfs ordinaires. Les dents se rapprochent aussi par leur forme de celles des Girafes. Les Élans ont le cou assez court, et leurs formes sont robustes. Ce sont les plus grands de tous les Cervidés.

Leur espèce, considérée comme unique, est nommée ÉLAN ou *Elk* en Europe, et *Orignal* dans l'Amérique du Nord; sa hauteur aux épaules n'a pas moins de 1,70, et sa longueur totale arrive à 2,30, ou même à 2,50. Quelques auteurs récents la nomment en latin *Alces Malchis*; c'est le *Cervus Alces* de Linné. Cet Animal est devenu rare; on ne le voit plus guère que dans la Suède ou la Russie. Il s'étendait autrefois sur une plus grande sur-

; leurs pieds

l'hémisphère
si bien que le
EN (*Tarandus*

au garrot. En
est un Animal
es des mêmes
bête de trait;
est excellent;
celle des Cerfs
être utilisée,
l fait souvent
s piedsde der-
cinglent, pour

re qui ont bien
ntrefois jusque
d'Étampes; la
ris analogues,
sur lesquelles
nts. MM. Des-
trouve auprès
ntre encore des
ce pays, quel-
r qu'à l'époque
cette partie de

énas, indiquent
la plupart des

uivre, les bois
roportions très-
ment divisée en
xterne plusieurs
avellent chaque
ffisent à la pro-

nt de partie nue
ait le supposer,
se de l'Élan est
aires. Les dents
ou assez court,
s.
ope, et *Orignal*
, et sa longueur
nt en latin *Alces*
ne le voit plus
lus grande sur-

PL. XLIII.

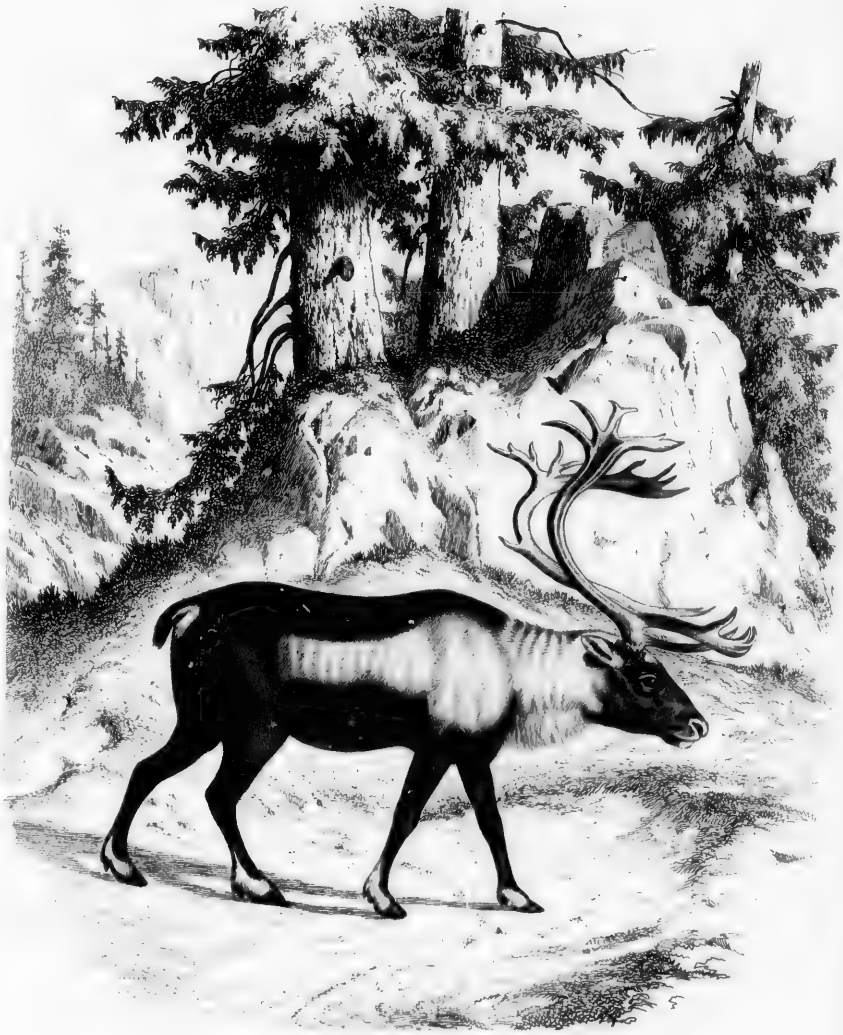

RENNE (*Cervus tarandus*)

DE LAPONIE (1/4)

face, mais la civilisation l'a chassé des forêts qu'il habitait alors. Dans le nord de l'Asie et de l'Amérique, il existe encore des Élans en assez grand nombre (*Pl.* XXXVII).

GENRE CERF (*Cervus*). Après qu'on a séparé le Renne, l'Élan, ainsi que les Cervules ou Muntjacs, dont nous parlerons plus loin, il reste encore dans la famille des Cervidés un nombre très-considérable d'espèces assez semblables entre elles par leurs proportions, ayant toutes les narines entourées par un espace nu ou véritable mufle. Ces espèces dont les mœurs et les allures rappellent celles de notre Cerf d'Europe ou de nos Chevreuils, sont répandues dans les diverses parties de l'ancien et du nouveau continent, mais il n'y en a en Afrique que dans les régions les plus septentrionales. Elles diffèrent entre elles par la forme ou la complication de leurs bois, qui sont plats ou arrondis, et pourvus d'andouillers plus ou moins nombreux; leur queue est tout à fait rudimentaire ou au contraire un peu plus allongée; leur pelage varie non-seulement dans ses nuances, mais aussi dans son mode de coloration. Ainsi, il y a des espèces ayant la robe uniforme à tous les âges; d'autres qui sont au contraire mouchetées de blanc sur un fond fauve pendant toute leur vie, et d'autres encore chez lesquelles ces taches blanches n'existent que dans la jeunesse. Les saisons apportent aussi quelques variations dans leur mode de coloration. Chez aucune des espèces du genre Cerf, les femelles ne sont pourvues de bois. Quoique ces prolongements varient dans leur apparence extérieure suivant l'âge des sujets mâles que l'on étudie, on peut en tirer de très-bons caractères pour la division de ces Animaux en sections. Nous parlerons d'abord des Cerfs qui ont les bois les plus aplatis et les plus compliqués, et nous terminerons par ceux chez lesquels ils restent pendant toute la vie à l'état de daguets, c'est-à-dire simples et sans andouillers. Ces espèces nous montrent, mais dans une condition permanente, un caractère, qui est au contraire passager et de premier âge chez celles qui ont les bois rameux.

Chacune des petites subdivisions que l'on a établies dans le genre des Cerfs réunit, en général, des espèces propres à une même circonscription géographique.

1. Les DAIMS (genre *Dama*, H. Smith) ont un andouiller basilaire appointi et un nombre variable d'andouillers sur la longueur de la perche, ceux du sommet étant réunis en une empaumure unique et aplatie; leur pelage est moucheté à tous les âges; leur queue est assez longue.

CERF DAIM (*Cervus Dama*). Le Daim vit dans plusieurs parties de l'Europe, mais principalement dans l'Europe méridionale; il est également connu à l'état de liberté en Sardaigne et, en Algérie, dans les bois des environs de la Calle. Dans plusieurs grands parcs on en conserve artificiellement l'espèce, car c'est un des Animaux qui servent aux grandes chasses. Sa hauteur au garot atteint à peu près un mètre; sa couleur est d'un fauve vif en dessus; le dessus de sa queue est noir; ses mouchetures sont d'un blanc vif en été (*Pl.* XXXVI); en hiver elles paraissent à peine. Il y a des Daims de couleur noirâtre, et d'autres qui sont presque entièrement blancs. Ce sont là de simples variétés.

Des bois plus grands que ceux du Daim, mais de même forme, ont été recueillis dans les couches superficielles du sol sur plusieurs points de la France, principalement auprès d'Abbeville. Les paléontologistes les ont décrits comme indiquant une espèce à part sous le nom de *Cervus somonensis*.

D'autres bien plus grands encore, à empaumures terminales très-élargies, ayant jusqu'à 2,50 d'envergure, sont enfouis en grande abondance dans les tourbières de l'Irlande, et l'on trouve souvent avec eux des crânes et des squelettes qui proviennent de la même espèce. Plusieurs musées en possèdent des exemplaires parfaitement complets. Ces DAIMS A BOIS GIGANTESQUES ne vivent plus dans aucun pays. Il en est question dans les ouvrages des naturalistes sous les noms de *Cervus giganteus*, *megaceros*, ou *hibernicus*.

2. On peut classer auprès des Daims, mais dans une division particulière que M. Hodgson nomme RECURVUS, le CERF DE DUVAUCEL (*Cervus Duvaucelii*, G. Cuvier). Il a simplement une ligne plus claire sur le dos, et, de chaque côté de cette ligne, des petits points de même

teinte. Son bois manque d'andouiller médian, et il n'a pas la large empaumure supérieure du Daim.

Ce Cerf vit dans l'Inde, particulièrement au Népaul, où on le nomme *Bahraya*. Il se tient auprès des fleuves ou dans les îles qui sont situées sur leur cours.

3. Les ÉLAPHES ont, comme les autres groupes de Cerfs dont il nous reste à parler, les bois arrondis. Leur caractère particulier consiste dans la présence d'un andouiller basilaire, simple ou double, et d'un nombre variable d'andouillers sur la longueur de la perche, qui est, en général, divisée à son sommet en une fourche à trois branches.

Le CERF WAPITI (*Cervus canadensis*, Brisson) n'a pas moins de 1,50 au garrot, et d'un mètre pour la longueur des bois. Ceux-ci ont un double andouiller basilaire. Le Wapiti ressemble beaucoup à notre Cerf d'Europe, mais il est de plus grande taille. L'Amérique septentrionale est sa patrie. Il est difficile de séparer du Wapiti comme espèce certains Cerfs également très-grands dont les bois et les squelettes sont fossiles dans plusieurs parties de l'Europe et particulièrement en France.

Le CERF ÉLAPHE (*Cervus elaphus*, Linné), ou le Cerf de l'Europe, est rarement aussi grand; cependant il acquiert de fortes dimensions dans les grandes forêts de l'Allemagne et de la Russie, et son bois est quelquefois pourvu d'un plus grand nombre d'andouillers que ne le comporte la dénomination de *dix cors*, c'est-à-dire à dix cornichons ou andouillers qu'on lui donne lorsqu'il est parfaitement adulte. On trouvera dans l'ouvrage de Buffon tous les renseignements nécessaires relativement à cette belle espèce de Ruminants, et, comme nous l'avons déjà fait pour plusieurs autres, nous y renverrons le lecteur, afin de pouvoir nous étendre un peu plus sur les Animaux dont le célèbre naturaliste français n'a pas pu traiter.

Le CERF DE CORSE (*Cervus corsicanus* ou *mediterraneus*) et le CERF DE BARBARIE (*Cervus Barbarus*) sont bien voisins de l'Élaphe, mais ils n'ont ordinairement qu'un seul andouiller basilaire. Le premier est d'une taille moindre que le second. Celui-ci n'a encore été observé que dans les forêts du pays de Tunis et en Algérie dans le cercle de Bone, dans celui de la Calle et auprès de Tébessa. Il y est assez commun pour que ses bois donnent lieu à un commerce d'exportation ayant quelque importance.

Ces deux Animaux ont été décrits par plusieurs auteurs plus longuement que nous ne pouvons le faire ici.

Le CERF DE WALLICH (*Cervus Wallichii*, G. Cuvier) représente le Cerf Élaphe dans les plaines du Népaul, et il y en a une autre espèce dans celles du Thibet. Celle-ci est le *Cervus affinis* qui a été décrit par M. Hogdson.

Le CERF SIKA (*Cervus sika*, Temminck et Schlegel) est aussi un Animal de ce groupe, mais il a pour patrie le Japon.

4. Les PANOLIES (*Panolia*, Gray), dont il n'y a qu'une seule espèce, sont remarquables par la forme de leur bois, dont l'andouiller basilaire se dirige en avant en ligne courbe, et dont la perche, inégalement trifurquée à son extrémité, se porte, au contraire, dans le sens opposé, et ne se recourbe un peu en avant qu'après un trajet assez long. On voit au-dessus du point d'insertion de l'andouiller basilaire le rudiment d'un second andouiller doublant celui-ci.

Le CERF SUNGNAI (*Cervus frontalis*, Mac Clelland) appartient aux régions boisées de l'Inde, dans le voisinage des monts Himalaya. Il a à peu près les dimensions de notre Cerf d'Europe. Cette espèce a reçu plusieurs autres dénominations.

3. Les AXIS (*Axis*, Blainville, H. Smith, etc.) ont le bois pourvu d'un andouiller plus ou moins basilaire, simple, et d'un second andouiller tantôt antéro-interne, tantôt postérieur et rapproché du sommet de la perche qu'il bifurque.

Les AXIS VÉRITABLES ont le pelage moucheté à tous les âges.

CERF AXIS (*Cervus axis*). Cette jolie espèce approche du Daim pour la taille; elle vit dans l'Inde, principalement dans la région du Gange. Elle se reproduit facilement dans les

nure supérieure

Bahraya. Il se

ste à parler, les
uiller basilaire,
la perche, qui

) au garrot, et
aire. Le Wapiti
le. L'Amérique
e certains Cerfs
ieurs parties de

rarement aussi
Allemagne et de
douillers que ne
ndouillers qu'on
Buffon tous les
t, comme nous
e pouvoir nous
ns pu traiter.

DE BARBARIE
nent qu'un seul
ui-ci n'a encore
e de Bone, dans
ois donnent lieu

ue nous ne pou-

erf Élaphe dans
. Celle-ci est le

l de ce groupe,

e, sont remar-
avant en ligne
contraire, dans
z long. On voit
cond andouiller

ions boisées de
s de notre Cerf

andouiller plus
antôt postérieur

à taille; elle vit
lement dans les

AXIS *Cervus axis*

DU BENGALE *Id.*

parcs et les ménageries de l'Europe, et l'on peut la considérer comme acclimatée dans nos contrées. Nous en donnons la figure sur notre *planche* XLVIII.

Le Cerf pseudaxis (*Cervus pseudaxis*, P. Gervais) s'en rapproche pour la taille et l'élégance, mais il a déjà les parties inférieures fauves, et ses taches blanches, qui sont moins marquées en été que celles de l'Axis, deviennent fauve clair et très-peu apparentes en hiver. Dans cette saison, les poils de la région inférieure de son cou s'allongent. On ne sait pas au juste quelle est la patrie de cette espèce encore rare dans les collections, mais il est probable qu'elle habite l'Archipel indien, peut-être les îles Philippines ou quelque archipel peu éloigné.

b. Les Rusa (*Rusa*, H. Smith, Hogdson, etc.) n'ont pas le pelage moucheté, ou bien ils ne l'ont que d'une manière obscure, et quelquefois dans le jeune âge seulement. Leurs bois sont en général plus épais et plus rugueux.

Le Cerf d'Aristote (*Cervus Aristotelis*, G. Cuvier) est de la taille du Cerf ordinaire; les poils de la partie inférieure de son cou prennent une apparence de crinière, surtout dans le sexe mâle. C'est un Animal de l'Inde que l'on a parfaitement réussi à acclimater en Europe. Il multiplie depuis assez longtemps dans la ménagerie de Paris.

D'autres espèces de la même sous-division sont :

Le Cerf hippélaphe (*Cervus hippelaphus*, G. Cuvier), qui est aussi de l'Inde continentale.

Le Cerf samboe (*Cervus equinus*, G. Cuvier) qui appartient aux îles de Sumatra et de Bornéo.

Le Cerf des Philippines (*Cervus Philippinus*, Quoy et Gaimard).

Le Cerf de Péron (*Cervus Peronii*, G. Cuvier), qui a les bois plus semblables à ceux de l'Axis pour les proportions, mais qui est de moindre taille. Il habite l'île de Timor.

Le Cerf Cochon (*Cervus Porcinus*, Zimmerman). Celui-ci est à peu près grand comme le Chevreuil, mais il est plus semblable à l'Axis par ses bois. Il appartient à l'Inde continentale. On peut en voir au Muséum une nombreuse famille parfaitement acclimatée et qui donne chaque année de nouveaux produits. Le Cerf Cochon pourrait être répandu dans les grands domaines, où il fournirait un nouveau gibier aussi précieux que le Chevreuil. Au Bengale, on le tient en captivité pour l'engraisser. M. Sundevall fait de cette espèce une division générique à part sous le nom d'*Hyelaphus*.

6. Les Cariacous (*Cariacus*, Gray; *Mazama*, Sundevall) sont des Cerfs américains ayant la queue plus longue que les Cerfs ordinaires, et chez lesquels les bois sont lyrés, à concavité antérieure et pourvus d'un andouiller interne subbasilaire, ainsi que de deux ou trois andouillers sur la partie moyenne et postérieure de leur perche.

a. Les uns ont les bois assez grands, arrondis et médiocrement épais :

Cerf de Virginie (*Cervus virginianus*, Gmelin) ou le *Cariacou* de Buffon et le *Cerf de la Louisiane* de G. Cuvier.

Il est grand comme l'Axis, aussi gracieux dans ses formes et également facile à acclimater dans nos contrées; son pelage est jaune cannelle en été et gris olivacé en hiver. Ce Cerf habite les parties tempérées de l'Amérique septentrionale. On en distingue plusieurs espèces propres aux régions qui sont situées plus au midi. M. Pucheran leur a consacré plusieurs paragraphes de son mémoire sur les Cerfs.

J'ai appelé Cerf de Goudot (*Cervus Goudotii*) une espèce plus distincte, mais que je ne connais encore que par un seul bois rapporté de la Nouvelle-Grenade par M. Justin Goudot.

b. D'autres Cariacous ont les bois moins grands et beaucoup plus épais.

Tel est le Cerf du Mexique (*Cervus Mexicanus*, Gmelin).

7. Les Blastocères (*Blastocerus*, Wagler, etc.) forment un petit groupe particulier à l'Amérique méridionale, dont les cornes sont droites, à trois branches, sans andouiller basilaire; ils ont la queue assez longue; leurs faons n'ont pas de livrée.

Cerf Gouazou-Poucou (*Cervus paludosus*, Desm., d'après Azara). Il est presque grand

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

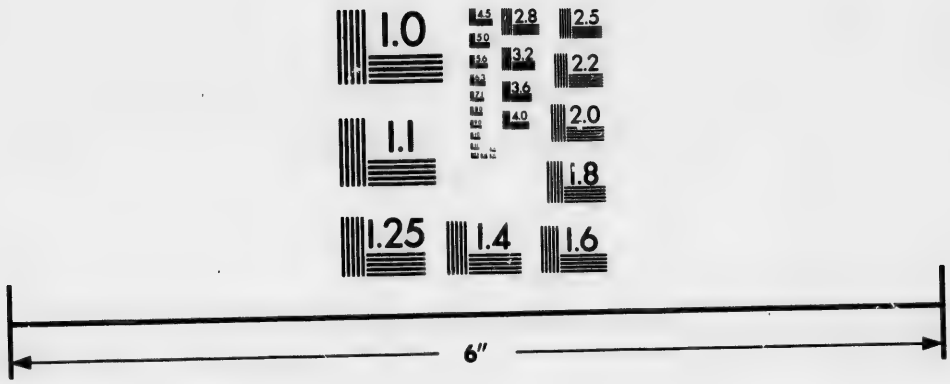

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

comme le Cerf de Corse, roux fauve avec du blanc aux orbites, auprès du mufle, au ventre et sous la queue; ses pieds sont noirâtres. C'est un Animal du Brésil et de la Guyane.

Cerf Gouazouti (*Cervus campestris*, F. Cuv., d'après Azara). Il est grisâtre, inférieur en dimensions au précédent et il a le bois moins fort et à andouillers plus grêles. On le rencontre dans les grandes plaines de l'Amérique méridionale, depuis l'Orénoque jusqu'en Patagonie.

Les Diglochis (*Diglochis*, P. Gerv.) n'ont qu'un seul andouiller qui est basilaire. On doit provisoirement leur associer :

Le Cerf épineux (*Cervus spinosus*, P. Gerv.). Petite espèce de la Guyane qui n'est encore connue que par son bois assez court, rugueux et comme épineux à sa surface. Elle a les caractères des Diglochis, en ce sens que sa perche ne porte qu'un seul andouiller, mais elle est de la Guyane, et notre sous-genre Diglochis repose essentiellement sur une espèce à bois non épineux qui est fossile dans les environs de Montpellier. Le Cerf épineux n'est d'ailleurs connu que d'une manière fort imparfaite, et il devra être comparé attentivement aux jeunes du Gouzouti.

8. Les Chevreuils (*Capreolus*) sont plus petits que les Élaphes et les Daims et de taille égale ou inférieure aux Axis. Ils ont le pelage uniforme dans l'âge adulte, point de trace extérieure de queue, et les poils de leur région fessière sont susceptibles de se redresser et de s'étaler par suite des contractions du muscle peaussier; leurs bois sont droits, petits, marqués d'aspérités assez nombreuses à leur surface et pourvus de deux andouillers, dont un antérieur inséré un peu au-dessus de leur partie moyenne, et l'autre postérieur placé plus haut encore et dirigé en arrière, tandis que l'extrémité de la perche reste à peu près droite. On connaît présentement deux espèces dans ce genre : elles sont de l'Europe ou des parties de l'Asie qui s'en rapprochent le plus. Quelques espèces fossiles également européennes devront en être rapprochées.

Le Chevreuil d'Europe (*Cervus capreolus*, Linné) a 1,15 de longueur et à peu près de 0,75 de hauteur au train de devant; son poil est dur, cassant, gris brun teinté de fauve avec du blanchâtre sur ceux de la région des fesses. (*Pl.* XLI.)

Le Chevreuil habite les forêts. Il est répandu dans une grande partie de l'Europe et dans certaines régions de l'Asie tempérée. C'est un Animal vif, intelligent, gracieux dans ses allures et dont la chasse est très-agréable. Il vit par petites troupes. Sa femelle est connue sous le nom de Chevrette, son faon a une livrée comme celui du Cerf. L'espèce de Chevreuil a déjà disparu dans quelques parties de la France, principalement dans les régions qui avoisinent la Méditerranée, où l'on constate son ancienne existence par les os qu'elle a laissés dans le sol.

Le Chevreuil ahu (*Cervus pygargus*, Pallas) est un peu plus grand; il présente quelques caractères qui ne permettent pas de douter, comme M. Brandt et d'autres auteurs l'ont fait voir dans ces derniers temps, que ce ne soit bien un Animal différent de notre Chevreuil, quoique Pallas l'ait regardé comme une simple variété de ce dernier. Il vit dans les contrées froides de la Tartarie et s'étend au nord jusqu'en Sibérie et à l'est jusqu'au Volga.

Mon collègue à la Faculté de Montpellier, M. Marcel de Serres, a décrit, sous le nom de *Cervus Tournalii*, un Chevreuil plus grand encore, connu d'après un bois fossile trouvé dans la caverne de Bize (Aude). Le *Cervus solilhacus*, autre espèce éteinte découverte à Polignac, près le Puy en Velay, par M. Félix Robert, était plus grand encore. Au contraire, le *Cervus cusanus* de MM. Croizet et Jobert, qui est fossile au Puy et dans la Limagne, et le *Cervus Cauvieri* de M. de Christol (fossile à Montpellier), différaient moins du Chevreuil sous le même rapport.

9. Les Guémuls comprennent deux espèces seulement. C'est la chaîne des Andes qui les a fournies. Ces espèces, assez singulières, servent de type à la division *Furcifer* de M. Sundervall. Ce sont des Cerfs de moyenne taille, à queue courte, à poil cassant comme celui des Chevreuils, mais dont les bois ont le pédoncule très-court et sont divisés au-dessus de la

le, au ventre
uyane.
ître, inférieur
grêles. On le
que jusqu'en

basilaire. On

ane qui n'est
surface. Elle
l andouiller,
nent sur une
Cerf épineux
ré attentive-

Daims et de
oint de trace
redresser et
petits, mar-
rs, dont un
r placé plus
près droite.
a des parties
européennes

r et à peu
un teinté de

rope et dans
s ses allures
nue sous le
vreuil a déjà
voisinent la
dans le sol.
il présente
res auteurs
notre Che-
vit dans les
u Volga.
le nom de
trouvé dans
à Polignac,
, le *Cervus*
t le *Cervus*
uil sous le

Andes qui
de M. Sun-
ne celui des
essus de la

comr
et so
Ci
en d
renc
Pata
L
doit
L
enco
a le
mai
espé
n'es
mer
8
taill
exté
de s
qué
ant
hav
On
de
dev
l
pré
fav

cer
et
no
dis
M

qu
l'c
vr
cc

C
la
p
c
(
r

l
(
(

CHEVREUIL / *Cervus capreolus* /

PELAGE D'ÉTÉ. FRANCE 1/1

M
Da
à
an
pr
ex

a l
du
il v

ru
Pu
leq
Mo
de

meule en une fourche à deux branches subégales; ils diffèrent principalement des Chevreuils par l'absence du second andouiller. Ces deux espèces sont :

Le CERF DES ANDES (*Cervus antisensis*, d'Orb.), qui habite les Andes de la Bolivie.

Le CERF GUÉMUL (*Cervus chilensis*, Gay et P. Gerv.), que Molina avait signalé comme un Cheval à pieds fourchus, sous le nom d'*Equus bisulcus*. On trouvera quelques nouveaux détails sur les caractères zoologiques de ces deux espèces dans les grands ouvrages déjà cités de MM. d'Orbigny et Gay; ils y sont consignés dans la partie mammalogique que j'ai rédigée avec eux.

CERF GUÉMUL (JEUNE), 1/16 de grand.

10. Les DAGUETS ou le genre des *Subulo* de M. H. Smith et celui des *Coassus* de M. Gray. Le caractère principal des espèces auxquelles de Blainville appliquait le nom de Daguets réside dans la simplicité de leurs cornes, qui sont petites, sans andouiller et tout à fait semblables au premier bois des autres Cerfs. Ces Animaux ferment la série des espèces américaines, et en même temps ils terminent le genre qui nous occupe. Ils sont à peu près gros comme des Chevreuils, quelquefois, au contraire, plus petits. Ce sont des Animaux exclusivement américains.

Le CERF GOUAZOU-EIRA (*Cervus nemorivagus*, F. Cuv.) est une espèce de Daguet. Il a le pelage d'un brun gris en dessus et blanchâtre en dessous. Il habite les bois du Paraguay, du Brésil, de la Guyane, etc. Ce Cerf vit solitaire, principalement dans les endroits humides; il vient aussi dans les régions maritimes.

Parmi les espèces qui rentrent dans la même division, nous citerons le CERF ROUX (*Cervus rufus*), ou la *Biche rouge* de Buffon; le CERF RUFIN (*Cervus rufinus* de MM. Bourcier et Pucheran), qui habite la république de l'Équateur, et le CERF PUDU (*Cervus pudu*), sur lequel M. Gay et moi avons publié quelques renseignements. Celui-ci avait été classé par Molina avec les Moutons, et par de Blainville avec les Antilopes. C'est aussi le *Cervus humilis* de Bennett. Il vit dans les vallées du Chili.

GENRE CERVULE (*Cervulus*, Blainv.). Les Animaux de ce genre ont à peu près la

même taille que le Chevreuil, mais leurs formes sont plus fines encore; leur pelage est plus lisse et ils ressemblent presque autant aux Antilopes du genre Céphalophe qu'aux Cervidés ordinaires; toutefois, leur organisation générale les rattache à la famille de ces derniers, et dans le sexe mâle ils ont aussi des bois. Ceux-ci ont une forme toute spéciale; ils sont assez petits, recourbés en dedans à leur sommet, comme en hameçon et pourvus à leur base interne d'un seul andouiller, qui est aussi de petite dimension; leur pédoncule, c'est-à-dire le support osseux qui est inférieur à la meule, est long, en grande partie visible à l'extérieur et recouvert d'une peau velue. Ce pédoncule ne tombe point lors de la chute du véritable bois qui le surmonte. Il y a sur le front, au bord interne de chacun des pédoncules et à leur naissance chez les mâles, ou chez les femelles au point correspondant, un repli longitudinal de la peau.

Une autre particularité des Animaux de ce genre consiste dans le grand développement que prennent les dents canines supérieures dans les individus mâles; elles s'allongent et sont visibles extérieurement comme celle des Chevrotains à musc. Elles ont aussi la même destination, et pendant le temps du rut les Cervules s'en servent lorsqu'ils se battent entre eux pour la possession des femelles. Ces Animaux sont particuliers à l'Inde. Leur nez est nu, et par conséquent disposé en mufle. Ils ont des formes très-gracieuses et constituent un bon gibier.

Cervule muntjac (*Cervulus muntjac*, Blainv.). Il a le pelage d'un roux marron brillant. Bornéo, Sumatra et Java sont les seuls lieux où on le trouve.

Le Cervule musqué (*Cervulus moschatus*, Blainville) le représente dans l'Inde continentale ainsi qu'à Ceylan, et le Cervule de reevese (*Cervulus Reevesii*, O'Gilby) en Chine.

FAMILLE des MOSCHIDÉS

Les Chevrotains ou la famille actuelle des Moschidés ont été souvent rapprochés des Chameaux, parce que ce sont avec eux les seuls Ruminants qui restent constamment dépourvus de cornes; mais l'ensemble de leur organisation les rattache bien plus intimement aux petites espèces de Cerfs ou d'Antilopes. Leur formule dentaire est la même que chez ces dernières, si ce n'est qu'ils ont, comme les Cervules, de vraies canines supérieures sortant fréquemment de la bouche et qui leur servent à se battre. Ces Animaux sont de taille moyenne ou même petite. Ils sont fort gracieux dans leurs formes, légers à la course et sauvages dans leurs mœurs. Leurs espèces sont asiatiques, sauf l'une d'elles qui vit en Guinée; elles ne sont pas nombreuses.

On ne voit pas très-souvent les Chevrotains dans nos ménageries, et tous les individus qu'on en a possédés y ont en général vécu fort peu. L'étude anatomique de ces Animaux a donné lieu à l'observation de plusieurs particularités intéressantes dont les unes n'ont pu être vérifiées sur les diverses espèces connues, et dont les autres sont propres à une espèce seulement, ou du moins n'ont pas encore été constatées chez les autres. Le cerveau du Chevrotain de Java ne montre pas à la surface de ses hémisphères autant de circonvolutions que celui des autres Ruminants. En est-il de même chez tous les autres Animaux de cette famille? c'est ce qu'on n'a pas encore établi. Nous donnons ici une figure du Cerveau des Chevrotains javanais, et en regard celle du cerveau d'un mouton ordinaire dont les nombreuses circonvolutions reproduisent la disposition qui caractérise tous les autres Ruminants.

Autre particularité : les fœtus de Chevrotains dont on a pu observer les membranes avaient, comme les Damans et comme les Carnivores, le placenta zonaire, tandis que celui de tous les autres ongulés est polycotylédonaire.

Disons aussi que l'estomac de ces Animaux manque de la partie nommée feuillet chez les Ruminants qui précèdent.

Enfin, le Chevrotain d'Afrique ou le genre Hyœmoschus se distingue non-seulement des autres Animaux de sa famille, mais aussi de tout le reste des Ruminants connus, parce que les métacarpiens ou métatarsiens, qui portent ses doigts principaux aux pieds de devant et à ceux de derrière, restent entièrement séparés pendant toute la vie au lieu de se souder l'un à l'autre, de manière à constituer un os unique, tel que celui appelé *canon* chez tous les Ruminants connus. Sous ce dernier rapport, le pied du Chevrotain d'Afrique est tout à fait conformé comme celui des Cochons et des Bisulques, si nombreux à l'état fossile, qui constituent la famille éteinte des Anoplothériums.

Les Animaux qui fournissent le musc rentrent dans la famille des Chevrotains dont ils sont en même temps les plus grandes espèces.

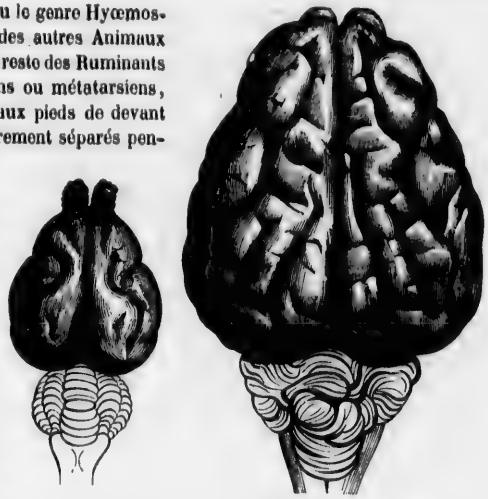

Cerveaux de Chevrotain et de Mouton, 2/3 de grand.

Leur genre n'est pas le seul qu'on ait établi parmi les Moschidés, et sans parler ici de ceux qu'on ne connaît qu'à l'état fossile, comme les *Amphitragulus*, etc., il y en a deux autres, dont l'un est propre à l'Asie méridionale ou à ses îles, et dont l'autre est particulier à l'Afrique intertropicale.

Voici les noms des trois genres de Moschidés distingués par les naturalistes modernes d'après l'observation des espèces asiatiques ou africaines actuellement existantes : *Moschus*, *Tragulus* et *Hyœmoschus*.

Genre Chevrotain (*Moschus*). Pelage dur, cassant, assez comparable à celui du Chevreuil; gorge et face postérieure des tarses velus; une glande odoriférante (produisant la substance nommée *musc*) existe près des organes génitaux chez les mâles; les jeunes diffèrent des adultes par leur coloration, qui présente une livrée de taches ponctiformes. La dent canine des mâles est fort longue et elle sort de la bouche comme celle des Muntjacs.

Crane de Chevrotain porte-musc, 1/3 de grand.

Ces Ruminants vivent dans l'Asie continentale : en Sibérie, dans les monts Allais, en Chine et jusque dans les parties de l'Inde qui sont les plus rapprochées des monts Himalayas. Par leur taille et leurs allures, ils rappellent les Cervules et les Daguets. On en distingue quatre espèces assez voisines les unes des autres pour qu'on les donne, dans quelques ouvrages, comme n'étant que des variétés du même Animal, ce sont : le Chevrotain de Sibérie (*Moschus Sibiricus*, Pallas), de la Sibérie, des monts Allais et de la Mongolie; le Chevrotain porte musc (*Moschus moschiferus*, Linné), du Thibet et du Népaul; le Chevrotain a ventre blanc (*Moschus leucogaster*, Hodgson), du Népaul, et le Chevrotain a ventre jaune (*Moschus chrysogaster*, Hodgson), également du Népaul.

Voici quelques-uns des détails qu'on a recueillis au sujet des Chevrotains; nous les empruntons à la *Zoologie médicale* de MM. Brandt et Ratzebourg :

Les Chevrotains sont timides et fuient la présence de l'Homme; ils vivent habituellement isolés, se tenant sur les rochers escarpés, dans les vallées des montagnes couvertes de bois épineux et auprès des glaciers. En hiver, ils cherchent des localités moins froides. A l'époque du rut, plusieurs se réunissent ensemble, mais les mâles se battent pour la possession des femelles, et ils se font de fortes blessures au moyen de leurs canines. Le rapprochement des sexes a lieu en novembre et en décembre. Ces Animaux sont alors très-gras. Les femelles mettent bas en mai ou en juin; elles ont un ou deux petits. Leur nourriture est exclusivement végétale : en Sibérie, ce sont des plantes marécageuses, des feuilles d'*arbutus*, de *rhododendron sauricum*, de *vaccinium vitis idea;* au Thibet, elle consiste en herbes plus savoureuses, et le musc y est d'une qualité différente. On prend ces Animaux avec des piéges ou des lacets; dans quelques lieux on les tue à coups de flèches. C'est ce que font les Tongouses, qui emploient pour les appeler un morceau d'écorce d'arbre avec lequel ils imitent la voix des petits. Cette chasse ne s'en fait ni au printemps ni en été. Au Thibet, il faut une permission du gouvernement pour s'y livrer. Les exemplaires pris en hiver, à l'époque des amours, sont plus beaux en poils, et leur poche odorante est mieux garnie. La substance qu'elle renferme est connue de tout le monde par son odeur spéciale, odeur qui est à la fois si subtile et si persistante. Le musc sert non-seulement pour la parfumerie, mais il est aussi employé en médecine, principalement comme anti-spasmodique. Lorsqu'on a tué un Chevrotain, on lui enlève avec soin sa matière odorante, et après l'avoir dépouillé proprement, on mange sa chair, qui passe pour excellente.

GENRE TRAGULE (*Tragulus*, Gray). L'espèce unique de ce genre et celle qui forme le groupe suivant n'ont point de poche odorante, et leurs canines sont toujours beaucoup moins fortes, même chez les mâles, que celle des Chevrotains; leurs poils sont couchés et lisses.

Le TRAGULE MEMINNA (*Tragulus meminna*), autrefois nommé *Moschus meminna*, habite les régions chaudes de l'Inde et l'île de Ceylan. Il est plus petit que les vrais Chevrotains, fauve brun en dessus, un peu tiqueté, marqué de mouchetures fauves et barré de blanc sur la gorge et le devant du cou.

Le TRAGULE DE STANLEY (*Tragulus Stanleyanus*, Gray) n'a été encore observé que dans l'île de Ceylan.

Le TRAGULE NAPU (*Tragulus Javanicus*, Pallas) est de Java et de Sumatra.

Le TRAGULE KANCHIL (*Tragulus pygmæus*), que Linné appelait aussi *Moschus pygmæus*, vit aussi à Java. Il est à peine gros comme un Agouti, mais il a des formes bien semblables à celles des autres Ruminants de cette famille ou des plus petites espèces d'Antilopes. Il est fauve brun en dessus; le blanc de sa gorge se trifurque en descendant au-devant du cou; ses jambes sont rousses.

GENRE HYÉMOSQUE (*Hyæmoschus*, Gray). Il comprend l'espèce ayant les métacarpiens et les métatarsiens des doigts médians divisés. Cette espèce a aussi le crâne d'une forme un peu différente de celui des Chevrotains à musc et des Tragules. Sa taille est intermédiaire à celle des Animaux compris dans chacun de ces genres, et ses canines sont faibles.

L'HYÉMOSQUE AQUATIQUE (*Hyæmoschus aquaticus*) a une livrée comme le Méminna; le devant de son cou est marqué de blanc disposé longitudinalement; sa poitrine est blanche; une grande raie longitudinale blanche existe sur chaque flanc; au-dessous d'elle on en voit deux autres irrégulières, et au-dessus quelques ponctuations blanches. Cette disposition est plus marquée chez les jeunes sujets que chez les vieux.

L'Animal dont il est ici question habite la côte occidentale d'Afrique, principalement la Guinée. Il se tient dans les endroits aquatiques. Il est déjà signalé dans l'ouvrage de Bosman, mais les collections européennes ne le possèdent en nature que depuis quelques années seulement. L'étude de son squelette a offert un intérêt tout particulier à cause de la ressemblance

de son pied avec celui des Cochons et des nombreux ongulés fossiles qui ont habité l'Europe pendant les époques éocène, proïcène et miocène; il relie intimement ces divers Animaux aux Ruminants, et comble, sous ce rapport, la distance qui paraît les en séparer dans les classifications zoologiques où l'on ne tient compte que des espèces actuelles.

FAMILLE DES CAMÉLIDÉS

Les Camélidés comprennent non-seulement le Chameau et le Dromadaire, c'est-à-dire le genre *Camelus* de la nomenclature actuelle, mais aussi les Animaux américains, appartenant à la chaîne des Andes, dont on a fait le genre des Lamas et que l'on nomme en latin *Auchenias*.

Il est peu de groupes de Mammifères dont l'étude offre un aussi grand intérêt, soit qu'on en étudie l'organisation, soit qu'on les envisage au point de vue des qualités physiologiques. Les Camélidés appartiennent à cette catégorie d'Animaux pour lesquelles la domesticité semble être la condition naturelle, et les services qu'ils peuvent nous rendre sont si divers, qu'on les considérerait comme les premiers de tous les Animaux domestiques, si chacune de leurs qualités ne se retrouvait avec plus de développement dans quelques-unes des autres espèces que l'Homme s'est associées. Les Chameaux et les Lamas ont des mœurs douces, des goûts sociables, un naturel calme et docile, au moins dans le sexe femelle, et une grande sobriété; ils servent comme bêtes de somme ou de trait et comme monture; leur peau est garnie d'une épaisse toison dont on fait d'excellentes étoffes pour vêtements, des tissus grossiers pour les tentes ou des cordages; leur cuir se prête à diverses sortes de préparations; et en même temps que ce sont des Animaux de boucherie, leurs femelles donnent un lait excellent, qui remplace avantageusement celui de la Vache ou de la Brebis dans un grand nombre de pays.

Les Chameaux appartiennent à l'ancien continent et les Lamas au nouveau. Ces utiles quadrupèdes diffèrent entre eux par leur taille et par quelques particularités secondaires, dont la valeur peut être regardée comme générique; les premiers ont sur le dos une ou deux loupes graisseuses, tandis que les seconds en sont dépourvus; leur squelette et leur dentition se distinguent aussi par quelques signes assez faciles à saisir, mais ils ont au fond la même organisation, et leurs caractères généraux permettent de les séparer aisément de tous les autres Ruminants; aussi, les donne-t-on dans toutes les classifications comme constituant un groupe parfaitement naturel. Leur front manque des prolongements qui constituent les bois ou les cornes dans la plupart des Animaux du même sous-ordre; leurs pieds n'ont que deux doigts chacun, et ces doigts ont une apparence moins fourchue que ceux des Ruminants ordinaires; leurs dents encore appropriées au régime végétal et s'usant à la couronne en doubles croissants, sont distribuées d'après une formule qui leur est spéciale. Ainsi, la mâchoire supérieure conserve à tous les âges et dans toutes les espèces une paire d'incisives en crochets, qui manque aux autres Ruminants, et répond à la troisième incisive des Mammifères monodelphes, que nous avons appelés Hétérodontes. Dans les jeunes sujets, on voit en avant d'elles une paire d'incisives bien plus petites, mais à peu près de même forme. Cette deuxième paire d'incisives tombe de bonne heure; j'ai cependant constaté sa présence chez les Chameaux (1), aussi bien que chez les Lamas, et j'ai admis comme probable que les sujets naissants ou peut-être les fœtus de ces Animaux montreraient trois paires d'incisives supérieures; cette troisième paire d'incisives devant tomber encore plus tôt que la seconde. La première est seule persistante. Derrière celle-ci, on voit de chaque côté une canine, et il y a, derrière cette canine et à une petite distance d'elle, une première fausse-molaire isolée,

(1) Article *Dents* du Dictionnaire universel d'histoire naturelle.

assez faible et en crochet, placée entre le premier et le second tiers de la longueur de la barre.

La série des molaires contiguës ne commence que plus loin, après l'étranglement de la région faciale. Elle comprend cinq paires de dents : deux avant-molaires et trois arrière-molaires.

Inférieurement la canine, c'est-à-dire la quatrième paire de dents, est nettement séparée des trois paires d'incisives, et, cependant, cette paire de dents répond bien à celle qu'on nomme à tort la quatrième incisive chez les Bœufs, les Moutons, etc. Les molaires de la même mâchoire sont au nombre de six pour chaque côté, du moins, chez les Chameaux; la première fausse-molaire est encore caniniforme comme sa correspondante supérieure, et elle est de même isolée; des cinq autres paires de molaires qui sont en série continue et terminent en arrière le bord dentaire de la mâchoire, deux sont des avant-molaires et trois des arrière-molaires. La première de ces deux avant-molaires est petite et caduque. Cette modification apportée par l'âge et celles dont nous avons parlé à propos des incisives, expliquent comment les Chameaux adultes ont, comme les Lamas, la formule dentaire $\frac{1}{3}$ incisives, $\frac{1}{1}$ canine et $\frac{6}{5}$ ou $\frac{6}{4}$ molaires.

Les Camélidés ruminent, mais ce sont de tous les Animaux du même sous-ordre ceux qui se rapprochent le plus des Mammifères non ruminants, mais à doigts également pairs, que la plupart des naturalistes ont associés aux Jumentés, sous le nom commun de Pachydermes. C'est surtout avec certains genres éteints appartenant à cette catégorie, qu'ils montrent de l'analogie. Malgré la disposition toute spéciale, et pour ainsi dire élémentaire ou typique de leur système de dentition, les Anoplothériums, qui les ont précédés à la surface du globe, ont avec eux des rapports qui n'ont échappé ni à G. Cuvier, ni à de Blainville, mais dont on n'avait point encore tenu un compte suffisant dans la classification. Cependant, les Anoplothériums avaient un métatarsien et un métacarpien séparés pour chaque doigt, tandis qu'aux pieds des Chameaux et des Lamas les deux os qui supportent les deux doigts se réunissent en un canon unique, comparable à celui des Ruminants à cornes. Toutefois, on doit faire remarquer que le canon des Camélidés conserve à sa partie inférieure des traces encore évidentes de la séparation primitive de ses deux éléments constitutifs.

L'estomac des Chameaux et des Lamas n'a point de feuillet comme celui des Ruminants ordinaires, ou bien il n'en a qu'un rudimentaire. Quant à la cinquième poche, signalée dans beaucoup de livres comme caractérisant les premiers de ces Animaux, elle consiste simplement dans quelques excavations cellulaires appliquées contre les parois de leur panse. Ces excavations constituent des réservoirs à eau, et leur ensemble mérite assez bien ce nom de *réservoir*. Elles sont d'un grand secours aux Chameaux pendant leurs longues traversées au milieu des pays déserts.

Par une exception tout à fait singulière, les Camélidés ont les globules du sang elliptiques comme ceux des Vertébrés ovipares, tandis que ceux des autres Mammifères sont discoïdes circulaires comme ceux de l'Homme (1). Cette curieuse observation est due à M. le docteur Mandl.

Parlons d'abord des Chameaux, c'est-à-dire des Camélidés qui sont originaires de l'ancien monde.

GENRE CHAMEAU (*Camelus*). Le Chameau et le Dromadaire sont des Ruminants de grande taille, ayant le dessus de la tête large, les orbites saillantes, la face étroite et busquée, la lèvre supérieure fendue, les narines allongées et sans mufle, le cou long, mais recourbé. Leur dos est surmonté d'une ou de deux loupes graisseuses en forme de bosses, et leur queue est de longueur moyenne. Ils portent des callosités à la poitrine, aux coudes et aux poignets, ainsi qu'à la rotule et au talon; leurs mamelles sont au nombre de quatre. Ces Animaux sont assez élevés sur jambes. Ils appuient sur le sol non seulement par l'extré-

(1) Il y a cependant certains Cerfs qui sont dans le même cas que les Camélidés.

longueur de la

étranglement de
et trois arrière-

ttement séparée
le qu'on nomme
même mâchoire
ore: ière fausse-
le est de même
ent en arrière le
ere-molaires. La
on apportée par
nt les Chameaux
$\frac{6}{6}$ ou $\frac{4}{4}$ molaires.
-ordre ceux qui
ent pairs, que la
le Pachydermes.
'ils montrent de
typique de leur
globe, ont avec
on n'avait point
hériums avaient
ls des Chameaux
canon unique,
er que le canon
le la séparation

des Ruminants
, signalée dans
consiste simple-
leur panse. Ces
bien ce nom de
s traversées au

sang elliptiques
s sont discoïdes
à M. le docteur

aires de l'ancien

s Ruminants de
oite et busquée,
mais recourbé.
bosses, et leur
coudes et aux
de quatre. Ces
nent par l'extré-

CHAMEAU A DEUX BOSSES (*Camelus Bactrianus*)
d'Asie.

mité de leur sabot, comme le font les Chevaux, les Cerfs ou les Bœufs, mais par toute la face inférieure de leurs deux doigts, et celle-ci est garnie d'une semelle calleuse. Cette disposition leur permet de marcher avec plus d'assurance dans les endroits sablonneux, où le pied des autres Animaux entrerait dans le sol, et elle les rend alors préférables comme Animaux de transport; leur marche est au contraire difficile sur un sol argileux, quand la pluie en a détrempé la surface. Pourtant, bien que les plaines sablonneuses du désert ou des steppes leur soient plus commodes, ils peuvent être également employés dans les pays de montagnes, et en Algérie comme dans l'Asie Mineure, on les y utilise fréquemment, quoiqu'ils soient alors dans des conditions moins avantageuses, et que, dans ce cas, les Mulets leur soient préférables.

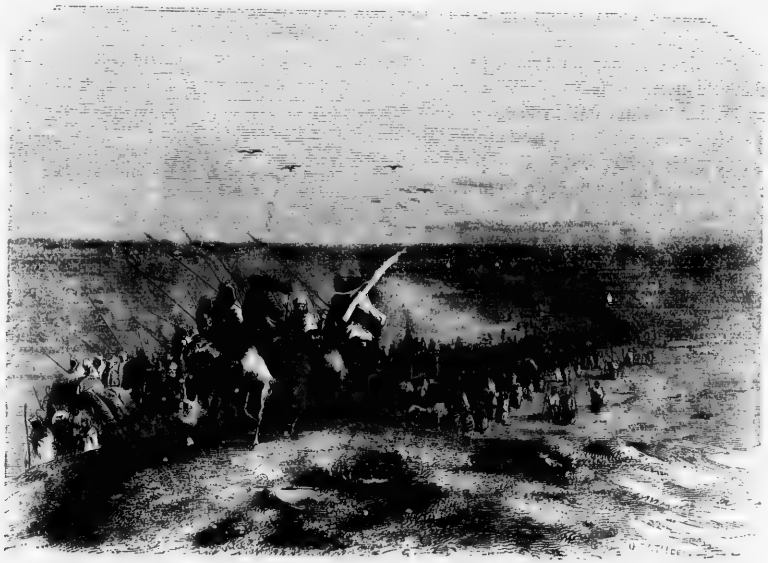

La conformation extérieure des Chameaux a quelque chose d'étrange, ou même de disgracieux, lorsqu'on la compare à celle des Chevaux et des Bœufs, et, au premier abord, on les croirait moins favorisés par la nature. Leurs lèvres épaisses ajoutent encore à la singularité de leur physionomie, en même temps que leur bosse leur donne une apparence difforme; toutefois, on passe aisément sur ces prétendus défauts, en raison des services qu'ils rendent et des difficultés dont ils triomphent; on s'en rend même compte, si on les envisage à un point de vue plus scientifique. Bientôt, en effet, on voit que tout a été prévu par la Nature pour leur rendre possible le séjour des endroits les plus arides et pour assurer leur existence au sein des contrées les plus stériles. Sous un ciel brûlant et dans une atmosphère desséchée, leur santé n'éprouve point d'altération sensible et leur marche est assurée, même au milieu des sables mouvants. La singularité apparente de leurs allures est en harmonie avec ce genre de voyages; les loges ou petites anses de leur panse leur permettent de supporter pendant un temps considérable la privation d'eau, et la graisse qui s'accumule sur leur dos ou dans d'autres parties de leur corps rend leur sobriété plus facile, puisque c'est aux dépens de cette substance que l'alimentation générale de leur corps s'entretient, et que les Chameaux, lors-

qu'ils ne trouvent autour d'eux qu'une nourriture insuffisante, utilisent par la combustion respiratoire cette partie de leur propre substance. Aussi, les longs voyages que ces Animaux accomplissent dans le désert occasionnent-ils un amaigrissement extrême de toutes leurs parties, et plus spécialement de leurs loupes dorsales, et leur corps se décharne peu à peu; mais si, après leur arrivée dans les oasis ou dans les villes, une abondante boisson leur est offerte, ils peuvent en quelques heures reprendre une meilleure apparence, leurs tissus recouvrant, grâce à cette imbibition, toute la quantité de substance aqueuse qu'ils avaient perdue par la fatigue du voyage. Cette transformation est quelquefois assez rapide pour rendre ces Animaux méconnaissables pour leurs propres conducteurs, car elle a fait disparaître l'espèce d'émaciation générale que l'atmosphère avait occasionnée dans le corps des Chameaux. Néanmoins, il faut à ces Animaux plusieurs semaines d'une alimentation régulière et abondante pour redevenir aussi gras qu'ils l'étaient au moment de leur départ, et ce n'est qu'à cette condition qu'ils reprennent la faculté si précieuse qu'ils avaient de résister aux fatigues; aussi les gens des caravanes, qui veulent accomplir plus sûrement et plus rapidement leurs voyages, changent-ils en route ou avant leur retour les Chameaux amaigris par une longue traversée, contre d'autres qui ont eu le temps de se refaire par un repos suffisant et une nourriture abondante. Une abstinence trop prolongée et une fatigue excessive feraient périr les Chameaux, et, dans les caravanes, beaucoup de ces Animaux restent en route victimes des privations exagérées auxquelles on les a soumis.

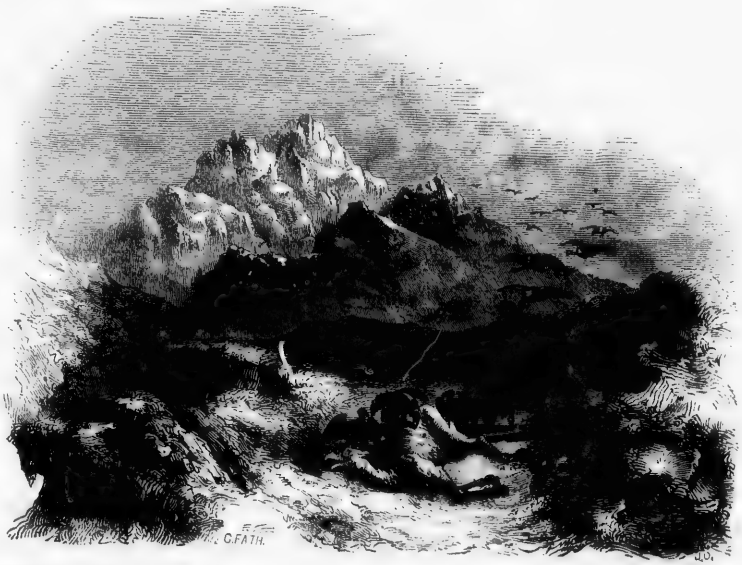

Des deux espèces propres à ce genre, celle qui est la plus répandue et la plus célèbre, est le Chameau-Dromadaire (*Camelus Dromedarius*), qui n'a sur le dos qu'une seule bosse. Cet Animal, dont Pline a parlé sous le nom de *Camelus Arabiæ*, vient en effet de l'Arabie et des parties de l'Asie qui s'en rapprochent le plus. Son poil est doux, laineux et médiocrement long sur presque tout le corps, mais il est plus fourni et plus allongé sur la bosse, le cou et les membres. Sa couleur ordinaire est d'un gris roussâtre plus ou moins foncé; dans quelques cas, elle est plus claire ou bien encore presque isabelle dans d'autres sujets.

On reconnaît trois variétés dans l'espèce du Dromadaire; la première est celle du *Dromadaire brun* ou du Caucase, qui est plus forte que les autres, dont elle se distingue par son corps plus robuste et sa couleur tout à fait semblable à celle du Chameau bactrien. On l'emploie pour le transport des fardeaux les plus pesants; il peut faire dix lieues par jour et porter plus de douze cents livres. La seconde variété est répandue en Égypte; elle est plus grande que les autres; son corps est garni de poils uniformément gris et courts. La troisième est désignée sous le nom de Dromadaire blanc; elle est en effet de cette couleur pendant le jeune âge, mais elle devient ensuite gris roussâtre; sa tête, sa bosse et ses jambes antérieures sont couvertes de longs poils ainsi que son cou.

Le Dromadaire est aujourd'hui répandu dans presque toute l'Afrique, et on l'élève aussi dans une partie de l'Asie proprement dite; c'est surtout dans les pays arides qu'on cherche à le répandre. C'est à tort qu'on l'a supposé originaire de l'Afrique, mais cette partie du monde est celle où il rend le plus de services. Conduit d'abord en Égypte par les Hébreux, il ne paraît pas y avoir prospéré, et, suivant Desmoulins, ce ne fut que vers la fin du IIIe siècle, ou vers le commencement du IVe, que les Arabes, après avoir passé l'isthme de Suez, le répandirent dans les régions situées à l'est de l'Égypte. Desmoulins dit à tort qu'il n'y avait pas de Chameaux dans la vallée du Nil pendant l'époque romaine, puisque Galien nous apprend que, de son temps, des chars attelés de Dromadaires étaient en usage à Alexandrie. Après l'époque de Bélisaire, il arriva en Afrique des hordes nombreuses de Dromadaires, mais il paraît bien constaté que les Carthaginois n'ont pas possédé ce Mammifère. Ce fut dans l'Asie Mineure, sous la conduite de Lucullus et dans la guerre contre Mithridate, que les Romains combattirent pour la première fois des cavaliers montés sur des Chameaux; ils n'en transportèrent pas dans leurs possessions africaines.

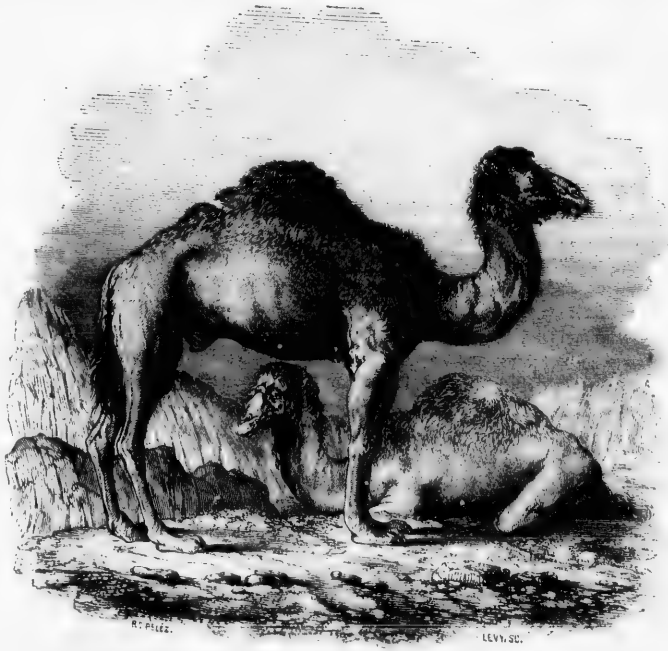

DROMADAIRE. f 30 d. grand

Dans beaucoup de localités on élève à la fois les deux espèces du genre Chameau; leur plus grande utilité est de servir pour les caravanes. Les commerçants et les voyageurs qui traversent le désert, se réunissent par troupes nombreuses, pour éviter les insultes et les pirateries des Bédouins et des Arabes. Ces caravanes sont parfois desservies par des Chameaux de l'une et de l'autre sorte, mais les Dromadaires s'y voient en général, à l'exclusion du Chameau à deux bosses, et comme il y en a pour porter les bagages, les marchandises, les vivres et les Hommes, ils y sont en très-grand nombre. Lorsqu'une caravane, comprenant des Animaux empruntés aux deux espèces, doit se mettre en route, on charge les Chameaux de volailles, d'eau, de légumes, de charbon, etc.; les Dromadaires sont surtout réservés aux voyageurs. Au moment du départ un Arabe chargé de conduire la troupe se place en avant; il est suivi par les Chameaux chargés de tout leur attirail et les Dromadaires ferment la marche. Presque aussitôt, le conducteur entonne, en guise de chanson, une espèce de râlement des plus singuliers, et aussitôt la troupe se met en marche, accélérant ou retardant le pas, suivant les variations qu'il imprime à son chant; aussi, lorsqu'une caravane veut aller à grandes journées, le conducteur ne cesse-t-il un instant sa musique, et s'il est fatigué un autre homme le remplace.

En Algérie, on emploie les Dromadaires, non-seulement dans la région saharienne, mais aussi dans d'autres provinces, et certains charrois de Philippeville à Constantine ou à Sétif, etc., se font à dos de Chameau. On doit au général Carbuccia un ouvrage intéressant sur les Dromadaires algériens qu'il distingue en deux races, l'une à formes massives, l'autre à formes sveltes; ceux-ci sont les *Mhari* ou *Mehari* des Arabes. Le travail du général Carbuccia a pour titre : *Du Dromadaire comme bête de somme et comme Animal de guerre.*

Depuis 1729, on emploie des Dromadaires dans les maremmes de la Toscane, et, postérieurement à cette époque, on en a transporté dans plusieurs autres localités, soit en Europe, soit en Amérique.

Moïse avait mis la chair des Chameaux au nombre des viandes impures, mais il n'en était pas de même chez les anciens Perses, qui la servaient sur leurs meilleures tables. Ces Animaux ont été vus autrefois à Rome, principalement du temps des empereurs, et Héliogabale a fait manger leur chair dans plusieurs de ses festins, en même temps que celle des Autruches. On dit qu'il estimait surtout leurs pieds, et qu'il se réjouissait en pensant qu'il avait inventé un mets nouveau.

Le Chameau bactrien (*Camelus bactrianus*), que beaucoup d'auteurs appellent simplement *Chameau* et d'autres *Chameau à deux bosses*, se distingue au premier abord par les deux loupes graisseuses qui surmontent son dos, et dont l'une placée sur le garrot tombe habituellement de côté, tandis que l'autre, située plus en arrière, reste droite chez la plupart des individus; il est en général plus grand que le Dromadaire; ses jambes paraissent moins hautes proportionnellement; sa démarche est plus lente et ses lèvres sont encore plus renflées; enfin son corps est couvert de poils en génétal plus touffus et plus longs, et sa couleur est brun roussâtre. Il est originaire de l'ancienne Bactriane, aujourd'hui le pays des Usbecks, dans les plaines du grand plateau tartare; il s'étend maintenant jusqu'en Chine. Ce Chameau est plus répandu en Asie qu'en Afrique, et il y est employé de toute antiquité pour le service domestique ou militaire. On l'a quelquefois considéré comme n'étant qu'une simple race d'une même espèce à laquelle appartiendrait aussi le Dromadaire, et l'on a cité à l'appui de cette manière de voir la possibilité qu'ont ces deux Animaux de produire ensemble; mais c'est là une preuve insuffisante, car il est bien certain que plusieurs espèces réellement différentes entre elles peuvent donner des métis féconds lorsqu'on les a rapprochées.

Les Tartares des steppes de la Crimée possèdent quelques Chameaux qui ne paraissent pas se ressentir de la rigueur des hivers parfois si grande dans cette contrée. Ils les emploient surtout à transporter jusqu'à Odessa des raisins, une espèce particulière de pommes appelée sinap et d'autres produits du pays. Les Chameaux de la Crimée sont assez variés en couleur.

hameau; leur
voyageurs qui
nsultes et les
des Chameaux
l'exclusion du
handises, les
mprenant des
Chameaux de
réservés aux
ace en avant;
es ferment la
ne espèce de
ou retardant
ane veut aller
est fatigué un

rienne, mais
à Sétif, etc.,
sur les Dro-
ıtre à formes
buccia a pour

e, et, posté-
it en Europe,

s il n'en était
Ces Animaux
gabale a fait
utruches. On
it inventé un

llent simple-
bord par les
garrot tombe
ez la plupart
aissent moins
ore plus ren-
et sa couleur
des Usbecks,
Ce Chameau
our le service
le race d'une
opui de cette
mais c'est là
nt différentes

raissent pas
es emploient
mes appelée
en couleur.

LAMA (Camelus Llacma.)
Pérou.

lo
su
di
l'A
do
fo
Ar
d'e
et
de
co

dé
au
na
Eu

l'in

qu
pr

à c
Es
d'A

de
d'a
bo
fro

ric
ac
do
ro
esp
ser
Le
ob
su
cep

po
qu
C'e
po
ver
C'e
ver

Genre LAMA (*Auchenia*, Illiger). Taille moindre que celle des Chameaux; point de loupes graisseuses sur le dos; queue plus courte; pieds également didactyles, mais n'appuyant sur le sol que par leur partie terminale et ayant les sabots moins épatés; quatre mamelles distinctes; des callosités à la poitrine et aux genoux. Les Lamas sont des Animaux propres à l'Amérique, qui sont originaires de la grande chaîne des Cordillères, où on les rencontre depuis la Nouvelle-Grenade jusqu'au Chili. Avant l'arrivée des Espagnols en Amérique ils formaient le seul bétail des habitants de ces contrées, qui en tiraient le même parti que les Arabes tirent des Chameaux. Leur poil, qui est plus fin que celui de ces derniers, fournit d'excellentes étoffes; leur peau peut être utilisée, comme cuir ou comme fourrure; leur lait et leur chair sont de bonne qualité: ce qui en faisait autrefois et en fait encore aujourd'hui des Animaux d'autant plus précieux, qu'on peut les employer aussi comme montures ou comme bêtes de sommes.

Tandis que les Chameaux proprement dits sont conformés pour vivre dans les sables du désert, les Lamas sont au contraire des Animaux de montagnes, et c'est dans des lieux autant que possible analogues à ceux auxquels leur organisation a été appropriée par la nature qu'il faudrait placer les troupeaux de ce genre que l'on cherche à acclimater en Europe.

S'ils n'ont point réussi jusqu'à ce jour dans notre pays, on ne peut guère en accuser que l'incurie regrettable des personnes à la garde desquelles on les avait confiés.

Au Muséum de Paris, dans les jardins zoologiques de Londres ou d'Anvers, et dans quelques autres endroits où les Lamas ont été soignés avec intelligence, ils ont au contraire prospéré et ils s'y reproduisent facilement.

En 1841, on en comptait déjà soixante-dix-neuf en Angleterre et en Écosse; il y en a eu, à diverses époques, en Hollande, en Prusse, et, antérieurement, on en avait apporté en Espagne. Le premier Animal de ce genre qu'on ait montré en France y arriva par la voie d'Angleterre; on le voyait à l'école d'Alfort en 1773.

Buffon conseillait déjà l'acclimatation des Lamas, et cette idée reçut les encouragements de Louis XVI. Leblond, qui avait voyagé en Amérique, fit paraître, il y a une cinquantaine d'années, une brochure fort piquante où il traite cette intéressante question, et, depuis lors, beaucoup de naturalistes français et étrangers, parmi lesquels nous citerons MM. Is. Geoffroy, de Castelnau, Weddell, Gay et Deville, s'en sont occupés de nouveau.

On peut donc espérer qu'en Europe, et plus particulièrement en France, l'agriculture s'enrichira de ces utiles Animaux; cependant il ne faudrait pas fonder sur cette intéressante acquisition de trop grandes espérances. Il en est ici comme des autres essais d'acclimatation, dont tant de personnes instruites s'occupent avec raison. A certains égards, elles multiplieront les services déjà si variés que nous devons aux espèces que nous possédons; mais ces espèces n'ont rien à redouter de celles qui nous manquent encore, car elles luttent avantageusement avec elles jusque dans leur propre pays et elles tendent chaque jour à les y remplacer. Le désir d'acclimater en Europe quelques Animaux nouveaux, qui seront longtemps encore des objets de luxe ou de curiosité, ne doit donc pas faire négliger de répandre nos propres espèces sur les différents points du globe, et d'accroître encore, par l'extension dont elles sont susceptibles, les richesses déjà si nombreuses qu'ils procurent à notre espèce.

Le poil des Lamas et celui des Vigognes était, depuis longtemps, employé en Amérique pour la fabrication de certains tissus. Depuis quelques années, on en apporte en Europe une quantité considérable dont les fabriques anglaises et françaises ont su tirer un excellent parti. C'est principalement sous ce rapport que ces Animaux seront utiles à nos contrées, et si l'on pouvait les répandre dans nos montagnes des Pyrénées, des Alpes, des Vosges, des Cévennes, etc., ils deviendraient certainement pour ces régions une nouvelle branche d'industrie. C'est ce que les naturalistes que nous avons cités ont cherché à démontrer dans leurs diverses publications.

On admet dans le genre des Lamas tantôt plusieurs espèces, tantôt, au contraire, plusieurs variétés d'une seule et même espèce, et on leur donne les noms de :

LAMA DOMESTIQUE (*Auchenia glama*);

LAMA ALPACA (*Auchenia Llacma*) ; (*Pl.* XXXV.)

LAMA VIGOGNE (*Auchenia vicunna*).

Le Lama domestique ou *Guanaco* habite la partie supérieure des Cordillères, à une hauteur moyenne de 3,000 à 3,500 mètres, dans des pays dont la température est assez variable; il a 1,30 et jusqu'à 1,70 au garrot. La couleur de sa robe varie; habituellement elle est brune ou noire; mais d'autres fois elle passe au brun clair, au gris, au jaune roux ou même au blanc; sa laine est assez fine, lustrée et de bonne qualité. La femelle porte pendant dix mois. L'Alpaca vit dans les mêmes lieux que le Guanaco et paraît n'en être qu'une variété. Cependant, il a les oreilles plus courtes et la tête moins longue; sa toison, qui est plus fine, présente les mêmes variétés de coloration. La Vigogne est plus petite que le Guanaco et que l'Alpaca; elle a des formes plus fines; son pelage est roux brun, plus clair aux parties inférieures. C'est un Animal timide, qui devient très-doux en domesticité. Ainsi que l'a fait remarquer M. de Quatrefages, c'est la plus petite espèce du genre qui nous occupe; mais peut-être serait-elle la plus utile si l'Homme, au lieu de la chasser comme une bête fauve et de la détruire peu à peu, cherchait à la soumettre à son empire comme le Lama. Sa riche toison, qui, pour la finesse et le moelleux, surpasse toutes les laines connues, le récompenserait amplement de ses soins. Dans plusieurs occasions, on a croisé la Vigogne avec l'Alpaca, et l'on a obtenu un produit mixte entre ces deux espèces qui paraît devoir être fort utile. Pendant son voyage en Bolivie, M. Weddell en a vu un troupeau comprenant déjà trente-quatre individus.

L'Amérique a nourri autrefois une espèce de Lama qui dépassait en grandeur celles qu'on y trouve actuellement. Nous l'avons décrite sous le nom d'*Auchenia Weddelii*.

SOUS-ORDRE DES PORCINS.

La dénomination de Porcins convient parfaitement aux Animaux de ce sous-ordre, si l'on n'a égard qu'aux espèces qu'ils fournissent actuellement aux divers continents. Toutes, en effet, ressemblent plus ou moins au Porc domestique par l'ensemble de leur organisation, et l'Hippopotame, quoique plus volumineux que les autres, montre aussi la même organisation générale. Beaucoup d'espèces antédiluviennes sont aussi dans le même cas, et il n'est pas jusqu'aux Anoplothériums, ces Animaux si singuliers, qui ont autrefois vécu en Europe, dont les caractères n'aient quelques rapports avec ceux des Cochons (1); cependant les Anoplothériums et la plupart des genres qui rentrent dans la même famille avaient les dents moins émoussées et leur régime était certainement plus herbivore. Les espèces éteintes de la grande division des Porcins ont été incomparablement plus nombreuses que celles qui leur ont succédé sur le globe, et l'étude de celles qu'on a découvertes en Europe a conduit les anatomistes à la distinction de différents genres, dont nous nous bornerons à rappeler ici les noms.

Ceux qui rentrent dans la tribu des ANOPLOTHÉRINS, sont intermédiaires aux Porcins proprement dits et aux Ruminants. On les divise en genres de la manière suivante :

Anoplotherium, G. Cuv. (2); *Eurytherium*, P. Gerv.; *Chalicotherium*, Kaup, ou *Anisodon*,

(1) M. Lartet est conduit, par l'observation de nouvelles pièces découvertes dans les dépôts tertiaires moyens du Gers, à reporter aussi le genre *Listriodon*, auquel il donne le nouveau nom de *Lophiochœrus* parmi les Bisulques du sous ordre des Porcins. Ce serait alors le type d'une nouvelle tribu.

(2) Le cerveau des Anoplothériums, que l'on connaît d'après une pièce déjà signalée par G. Cuvier, paraît avoir

ontraire, plu-

s, à une hau-
assez variable;
elle est brune
ou même au
dant dix mois.
ariété. Cepen-
lus fine, pré-
anaco et que
x parties infé-
l'a fait remar-
nais peut-être
fauve et de la
riche toison,
écompenserait
c l'Alpaca, et
rt utile. Pen-
trente-quatre

celles qu'on

ordre, si l'on
. Toutes, en
ganisation, et
organisation
t il n'est pas
Europe, dont
t les Anoplo-
dents moins
de la grande
leur ont suc-
it les anato-
ici les noms.
aux Porcins
nte :
ou *Anisodon*,

rtiaires moyens
erus parmi les

ier, paraît avoir

O
sieu
L
L
L
L
teur
il a
ou r
blan
L'Al
dant
sent
l'Alp
rieu
quer
sera
détr
qui,
amp
l'on
dant
indi
L
y tr

L
n'a
effet
l'Hip
géné
jusq
les
thér
émo
divis
cédé
mist
C
prop
A

(1)
du C
Bisul
(2)

PL. XXXV.

LAMA ALPACA (Auchenia Llacma)
DU PÉROU (25)

L
C
M
Z

or
do

de
La

les

et

tro
tra
sai
et
aie

Ph
rai

rop

allo
vol
Ma
de
son
sup
qui
est

L
com
leur
sur
perd
à pl
cour
depu
auto

Lo
la n

eu be
qui a
classe

Lartet; *Xiphodon*, G. Cuv; *Dichodon*, Owen; *Dichobune*, G. Cuv.; *Aphelotherium*, P. Gerv.; *Cainotherium*, Bravard, ou *Oplotherium*, de Laizer et de Parieu, et *Microtherium*, H. de Meyer. Ce dernier genre comprend aussi comme subdivisions les *Hyægulus*, Pomel, et les *Zooligus*, Aymard.

Les HYOPOTAMINS étaient très-voisins des Anoplothérins, mais leur dentition était plus omnivore, tels étaient les genres *Anthracotherium*, G. Cuv.; *Hyopotamus*, Owen et *Bothriodon*, Aymard.

Les CHÉROPOTAMINS se rapprochaient des Sangliers sous plusieurs rapports :

Entelodon, Aymard; *Chæropotamus*, G. Cuv.; *Hyracotherium*, Owen.

Enfin on doit rapprocher encore plus de la famille des Sangliers le genre également éteint des *Palæochœrus*, Pomel, qui est très-probablement le même que celui des *Chœromorus*, Lartet.

Ce n'est qu'en attendant des renseignements plus complets qu'on rapporte au même groupe les genres dont les noms suivent :

Acotherulum, P. Gerv.; *Cebochœrus*, P. Gerv.; *Adapis*, G. Cuv.; *Microchœrus*, S. Wood, et *Heterohyus*, P. Gerv.

Tous les Animaux, soit vivants, soit fossiles, du sous-ordre des Porcins, sont pourvus de trois sortes de dents. Ils n'ont ni cornes ni bois, et leurs pieds, qui sont bisulques, ont l'astragale à peu près conformé, comme celui des Cochons, et par conséquent en osselet. On sait par les espèces actuelles de cette catégorie que leur estomac est simple ou peu compliqué et incapable de rumination. Cependant il est difficile d'assurer que tous les Anoplothéridés aient été réellement privés de la possibilité de ruminer.

Les Animaux présentement vivants de ce sous-ordre rentrent dans les genres *Hippopotame*, *Phacochère*, *Sanglier*, *Babiroussa* et *Pécari*, qui diffèrent tellement entre eux qu'ils pourraient devenir le type d'autant de tribus distinctes.

De ces cinq genres de Porcins, celui des Sangliers fournit seul une de ses espèces à l'Europe actuelle.

GENRE HIPPOPOTAME (*Hippopotamus*). Animaux de taille gigantesque, à corps lourd, allongé, très-obèse, bas sur jambes, n'ayant que quelques poils rares et isolés. Leur tête est volumineuse, surtout dans sa partie faciale, dont la forme est très-différente de celle des autres Mammifères et leur bouche est extrêmement grande. Ils ont à chaque pied quatre doigts, de forme assez épatée, reproduisant le type palmipède parmi les bisulques. Leurs oreilles sont en cornet; leurs yeux médiocres et placés à la face supérieure; leurs narines également supérieures, situées sur le devant de la masse du museau et entourées d'un appareil musculaire, qui leur permet de se fermer hermétiquement lorsque ces Animaux veulent plonger. La queue est courte et garnie de quelques soies roides.

Les Hippopotames sont des Animaux singuliers qu'on appellerait difformes, s'ils n'étaient, comme le sont d'ailleurs toutes les productions de la nature, parfaitement appropriés dans leur conformation aux conditions d'existence qui leur ont été dévolues; lourds et embarrassés sur le sol où leur propre masse les fatigue, ils deviennent plus agiles dans l'eau où ils perdent par le flottage une quantité notable de leur propre poids; aussi aiment-ils à nager et à plonger, et ils passent une grande partie de leur vie dans la vase des marais ou dans le cours des fleuves, ne laissant voir lorsqu'ils nagent que la face supérieure de leur tête, depuis les oreilles ou l'occiput jusqu'aux orifices des narines, ce qui leur permet de voir autour d'eux, d'entendre les moindres bruits et de pouvoir respirer.

Lorsqu'ils sont au repos ou qu'ils ont besoin de se cacher, ils ne montrent guère, dans la majorité des cas, une plus grande surface.

eu beaucoup d'analogie avec celui des Pécaris. C'est ce que j'ai constaté avec M. Darreste, zoologiste distingué, qui a étudié avec beaucoup de soin la conformation extérieure du cerveau chez les principaux groupes de la classe des Mammifères.

Pendant que les Hippopotames nagent, l'air de leur respiration lance au dehors, sous forme de petits jets irréguliers, une partie de l'eau qui tend à s'introduire dans leurs naseaux. A terre, ils sont plus singuliers encore, à cause de leurs formes obèses et de la nudité de leur peau. Leur corps est en général brun, sauf aux jointures, autour des yeux, aux aines, etc., où il est plus ou moins rosé. De nombreuses gouttelettes suintent, comme des perles, de la surface de la peau ; c'est ce que P. Gilles avait déjà indiqué, et c'est ce que l'on voit très-bien sur les deux Hippopotames qu'on a amenés en Europe pour les faire voir à Londres et à Paris : la couleur de cette sécrétion est cannelle clair.

Ils ouvrent de temps en temps leur gueule, surtout lorsqu'ils veulent bâiller. Cet immense orifice a un aspect tout particulier; sa lèvre supérieure est grossièrement épaissie en avant, et elle descend bien au-dessous du niveau qui la limite à la région maxillaire latérale, où c'est au contraire la lèvre intérieure qui remonte au-dessus de la ligne qu'elle atteint en avant. La bouche est ainsi fendue jusqu'au delà des yeux, qui sont cependant fort reculés, et lorsque les grandes canines inférieures, ainsi que les grosses pointes des incisives se sont développées, cette espèce d'antre armé et fortifié de toutes parts a quelque chose de réellement effrayant; il est prudent de s'en tenir éloigné, quoique l'Hippopotame ne soit pas du tout un Animal féroce. Lorsque la bouche se ferme, la lèvre supérieure descend en avant et sur les côtés comme une énorme lippe qui recouvre l'extrémité de la mâchoire inférieure et en cache en partie la lèvre; mais sur les côtés, c'est cette dernière qui remonte. Entre les arcades zygomatiques et l'élargissement qui supporte les canines la tête est comme étranglée. Les yeux sont saillants et rappellent ceux d'une tête de veau préparée pour la boucherie, ressemblance que la nudité de l'Hippopotame rend plus frappante encore. Lorsque l'Animal fiente il agite latéralement sa petite queue avec rapidité, comme il le ferait dans l'eau pour délayer ses excréments; son cou est plissé; l'ensemble de son corps ressemble extérieurement à un immense sac de graisse.

Pour s'emparer des Hippopotames, il faut les prendre fort jeunes et encore à la mamelle. Ceux que l'on possède ont été ainsi enlevés à leur mère, et il a fallu les nourrir d'abord avec du lait, dont ils consommaient une grande quantité. Les pommes de terre, des fruits de diverses sortes, les fourrages, etc., servent maintenant à leur alimentation ordinaire. Ces Animaux aiment à se vautrer et à se baigner, et, sans cette dernière habitude, pour laquelle on leur donne d'ailleurs toutes les facilités possibles, ils seraient fort sales; car leurs goûts sont si sordides qu'ils semblent prendre plaisir à mâcher jusqu'à leurs propres excréments.

Dans les grandes rivières de l'Afrique, on les poursuit pour obtenir leur peau, qui est très-épaisse et qui sert à faire des boucliers, ainsi que divers autres instruments. On estime aussi leur chair, surtout celle des jeunes, et l'ivoire de leurs dents a une valeur assez grande. La graisse des Hippopotames passe pour un mets exquis. Les perfectionnements des armes à feu ont rendu la chasse de ces gigantesques Quadrupèdes, comme d'ailleurs celle de la plupart des autres Animaux, beaucoup plus facile qu'elle ne l'était autrefois.

On surprend l'Hippopotame de deux manières différentes : d'abord la nuit, à sa sortie du fleuve, quand il broute les roseaux ou qu'il vient paître dans les plaines voisines; on l'attend alors à l'affût ou bien on le cherche dans les pâturages; d'autres fois on l'attaque de jour, dans le fleuve même, et on l'y fusille lorsqu'il vient à la surface respirer. « Une embarcation est excellente pour une manœuvre de ce genre, dit Delegorgue : elle porte les Hommes du centre de la troupe, et, précisément au-dessus d'elle, de fortes assagayes, solidement fixées à de longues gaules, sont employées par les chasseurs à sonder le fond, à tâter et piquer les Animaux, qui s'étonnent d'être attaqués jusque dans les profondeurs creusées par eux-mêmes. Ils déguerpiront à coup sûr, mais gare au canot dans les brusques mouvements que font les amphibies qui s'agitent! Quelquefois ils le soulèvent et le chavirent; souvent ils saisissent de leurs dents les deux bordages à la fois et les brisent; on y court la chance de devoir se sauver à la nage après avoir perdu ses fusils, chose infiniment regrettable, comme celle d'être saisi

e au dehors, sous
ire dans leurs na-
ses et de la nudité
our des yeux, aux
intent, comme des
et c'est ce que l'on
ur les faire voir à

iller. Cet immense
épaissie en avant,
illaire latérale, où
qu'elle atteint en
adant fort reculés,
s des incisives se
quelque chose de
opopotame ne soit
érieure descend en
té de la mâchoire
nière qui remonte.
la tête est comme
préparée pour la
te encore. Lorsque
e il le ferait dans
n corps ressemble

core à la mamelle.
ourrir d'abord avec
s fruits de diverses
aire. Ces Animaux
ar laquelle on leur
eurs goûts sont si
réments.
peau, qui est très-
s. On estime aussi
assez grande. La
ts des armes à feu
celle de la plupart

uit, à sa sortie du
isines; on l'attend
aque de jour, dans
e embarcation est
Hommes du centre
lement fixées à de
âter et piquer les
es par eux-mêmes.
vements que font
uvent ils saisissent
de devoir se sauver
e celle d'être saisi

Pend
forme
seaux.
de leur
aines,
perles,
voit t
Londr

Ils
orific
et ell
c'est
avar
et l
son
réel
pas
av
inf
En
ét
bo
l'A
l'e
e

C
d
s
a
d
s

é
l
f
e
e

HIPPOPOTAME JEUNE sec et mouillé (Hippopotamus)
D'ABYSSINIE (H)

p
fa
p

H
o

su
m
co
L

ci
au
le
lo
se

qu
fa
ra
Bi
le
ce
de

et
gu
av
re
m

Hi
tro
ra
en

riv
du
da
et
gra
ma
pla

(*P*
ou
ind

(

par les Crocodiles, témoins secrets de tout ce qui se passe à fleur d'eau. L'Hippopotame ne faisant, que je sache, aucun mal aux Hommes dont l'embarcation vient d'être submergée par lui, n'est compté pour rien dans le danger que l'on court une fois à la nage. »

Le nombre des Hippopotames diminue beaucoup. Dans le territoire de Natal, trois Hommes, durant un mois, comptèrent 30 à 36 Hippopotames tués par eux à Tonguela, en 1839; en 1840, 21 à 23; en 1841, 10; en 1842, 3. En 1843, il n'en fut pris que 1 ou 2.

L'espèce était commune dans la colonie du Cap, au temps de Levaillant; elle abondait surtout à Berg-Rivier, et cependant elle n'y est plus représentée en 1838 que par deux vieux mâles que Delegorgue vit sur la propriété de M. Melek, riche éleveur de Chevaux, qui les conservait comme n'appartenant qu'à lui seul et leur accordait toute protection sur ses terres. Les plus vieux Hottentots de l'endroit assuraient les connaître depuis leur enfance.

L'Hippopotame est une de ces espèces destinées à disparaître devant l'extension de la civilisation sur le globe. Elle était autrefois bien plus abondante dans le Nil qu'elle ne l'est aujourd'hui; elle diminue aussi dans les rivières de l'Afrique occidentale. Ses mœurs paisibles, le produit qu'on peut tirer de son corps sont deux motifs qui hâteront sa destruction, et depuis longtemps cette destruction serait opérée si l'Afrique était aussi cultivée que l'Europe, et si ses fleuves recevaient un aussi grand nombre de bateaux de toutes sortes.

Les naturalistes ont longtemps hésité au sujet des affinités de ces Animaux, et c'est à tort qu'ils les ont presque constamment classés à côté des Rhinocéros et des Tapirs. C'est dans la famille des Sangliers, des Cochons et des Phacochères, que les Hippopotames doivent être rangés, comme on pourra s'en assurer en revoyant les principaux traits de leur organisation. Bien différents des Jumentés, ils ont l'astragale en forme d'osselet, comme les Cochons et les Ruminants, mais cependant plus raccourci que le leur, et leur fémur manque comme celui de ces derniers Animaux de troisième trochanter. Aristote signale déjà la conformation de leur astragale.

Comme on le voit, ce genre singulier de quadrupèdes est connu depuis fort longtemps, et, postérieurement à Aristote, Diodore de Sicile, qui a été contemporain de César et d'Auguste, en a donné une description encore plus détaillée. Quelques philologues ont pensé qu'il avait été question des Hippopotames à une époque bien antérieure, et ils ont voulu le retrouver dans le *Behemoth* de la Bible, dont il est question au livre de Job, chapitre XL; mais il n'y a rien de certain à cet égard.

Antérieurement aux temps historiques, pendant la période diluvienne (1), il a vécu des Hippopotames en Europe. Plus anciennement encore, il y en avait dans l'Inde, mais on n'en trouve plus maintenant qu'en Afrique, et, dans les régions où la civilisation a pénétré, leur race a déjà été anéantie. Il faut remonter très-haut dans le Nil pour en rencontrer, et il n'y en a plus vers l'embouchure du Sénégal.

Cependant les deux Guinées possèdent également des Hippopotames, et il y en a dans la rivière Orange, qui traverse le pays des Hottentots; dans certains endroits de la colonie du Cap, en Cafrerie et sur la côte orientale; au pays de Natal; en Mozambique; peut-être dans le Zanguebar, et certainement en Abyssinie. Ces Animaux massifs ont besoin d'eau, et c'est dans les grandes rivières ou sur les marécages qui les bordent qu'ils passent la plus grande partie de leur vie; ils plongent avec facilité, restent assez longtemps sous l'eau et marchent dans la vase, qui forme le fond des rivières, cherchant pour s'en nourrir les plantes aquatiques les plus succulentes.

L'espèce ordinaire de ce genre ou l'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (*Hippopotamus amphibius*) (*Pl.* LII) acquiert des dimensions colossales, certains individus ayant le corps long de 2 mètres ou même plus. C'est d'elle que l'on a vu à Rome, il y a déjà plus de dix-huit cents ans, plusieurs individus pris dans le Nil, et les deux Hippopotames que l'on montre en ce moment dans

(1) *Hippopotamus major, etc.*

les Ménageries de Londres et de Paris lui appartiennent aussi; ils proviennent du même fleuve. Toutefois, il n'est pas certain que tous les Hippopotames de même taille que nourrit l'Afrique aient absolument les mêmes caractères, et il est à présumer qu'une connaissance plus complète de ces Animaux montrera qu'ils constituent, comme les Girafes, les Lions et les autres grands Animaux propres à ce continent, plusieurs races différentes, suivant les grandes divisions territoriales qu'ils habitent; quelques auteurs ont même cru reconnaître parmi eux plusieurs espèces. Desmoulins et M. Duvernoy, entre autres, séparent les Hippopotames du Sénégal et de l'Abyssinie de ceux de la région du Cap; mais on n'est encore arrivé à cet égard à aucun résultat bien certain.

D'autre part, on sait aujourd'hui que la petite république de Libéria, qui a été fondée par les États-Unis au cap Mesurado, sur la côte de Guinée, possède un Hippopotame d'un bon tiers plus petit que les autres. Cet Hippopotame a aussi le crâne d'une forme un peu différente, et il constitue bien certainement une espèce distincte du précédent. M. Morton l'a d'abord décrit sous le nom d'*Hippopotamus minor;* mais G. Cuvier avait déjà employé les mêmes mots pour désigner une espèce, plus petite que l'Hippopotame ordinaire, fossile en Europe, et qui se trouve dans la même condition d'infériorité, par rapport au grand Hippopotame fossile. Aussi le nom du petit Hippopotame vivant a-t-il été changé par M. Morton, qui l'appelle maintenant Hippopotame de Libérie (*Hippopotamus liberiensis*), dans son Mémoire descriptif publié à Philadelphie pendant l'année 1849.

Genre PHACOCHÈRE (*Phacochœrus*, F. Cuv.). Apparence extérieure assez différente de celle des Sangliers : la tête est élargie, surtout à la région des yeux, et il y a une grosse caroncule verruqueuse sur chaque joue, caractères auxquels s'ajoutent ceux du système dentaire : incisives $\frac{1-0}{3}$; canines $\frac{1}{1}$; molaires $\frac{3}{3}$.

Crane de Phacochère, 1/4 de grand.

La mâchoire supérieure manque souvent d'incisives, surtout chez les sujets adultes; les canines sont très-fortes, dirigées latéralement en dehors et en haut, comme des cornes, et elles constituent des défenses redoutables; les molaires antérieures s'usent rapidement; la postérieure est très-longue aux deux mâchoires; les tubercules nombreux de sa couronne (ils sont au nombre de vingt-cinq environ), sont bien distincts les uns des autres et ils se transforment par leur usure en autant de figures irrégulièrement circulaires.

Phacochère africain (*Phacochœrus africanus*). Les Phacochères sont des Animaux d'Afrique répandus dans ce continent, depuis la Nubie et le Sénégal jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Plusieurs auteurs en reconnaissent deux espèces, sous le nom de *Phacochère d'Éthiopie* ou *édenté*, et de *Phacochère à incisives* ou *d'Elien;* mais les caractères propres à chacune d'elles n'ont point encore été établis d'une manière assez certaine. Les mœurs de ces Animaux sont brutales et farouches, et leurs énormes canines ajoutent encore à la crainte qu'ils inspirent. C'est d'eux plutôt que du Babiroussa qu'Elien a parlé sous le nom de *Sus tétrakéros*, Συς τετρακερος, signifiant Cochon à quatre cornes.

Pendant le siècle dernier, on a possédé le Phacochère vivant en Hollande, et récemment il y en avait dans les jardins zoologiques d'Anvers et de Londres. La taille de ces Animaux approche de celle du Cochon, mais leur corps, quoique en partie velu, montre une certaine ressemblance avec celui de l'Hippopotame; leur tête, élargie aux yeux et à la région des

nent du même
lle que nourrit
e connaissance
les Lions et les
ant les grandes
aître parmi eux
Hippopotames
ore arrivé à cet

fondée par les
d'un bon tiers
peu différente,
on l'a d'abord
es mêmes mots
en Europe, et
ppopotame fos-
, qui l'appelle
son Mémoire

nd.

que aux deux
e vingt-cinq
ur usure en

des Animaux
ap de Bonne-
Phacochère
ces propres à
es mœurs de
e à la crainte
e nom de *Sus*

récemment il
ces Animaux
une certaine
a région des

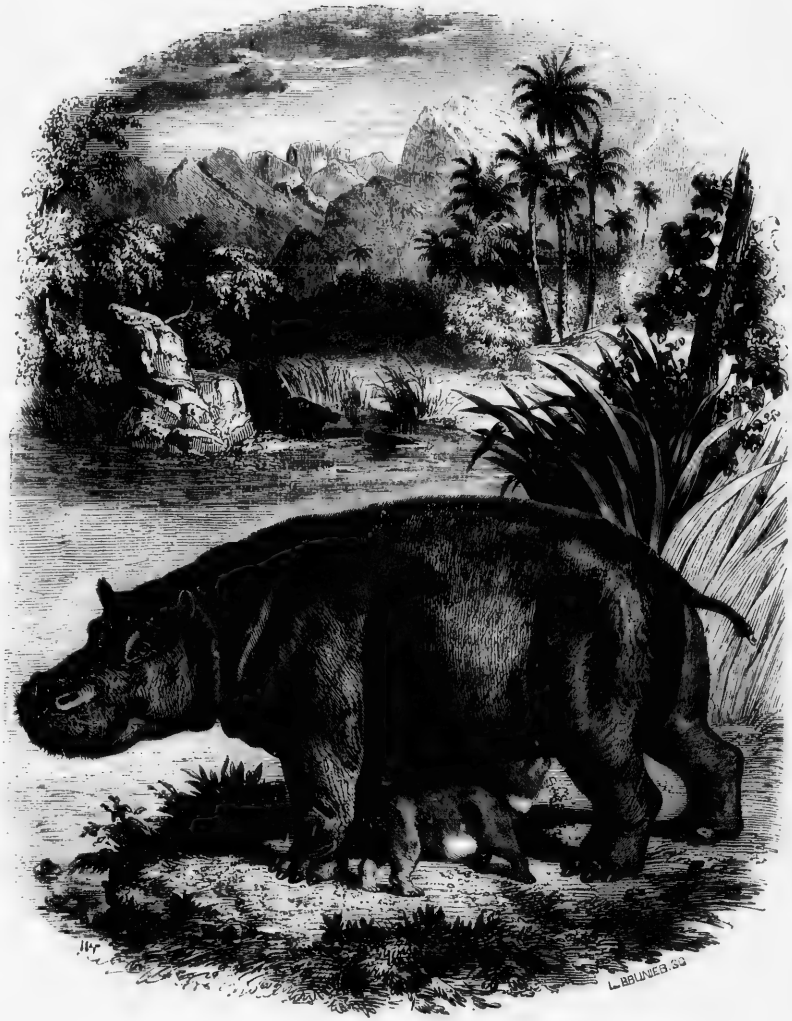

HIPPOPOTAME AMPHIBIE (Hippopotamus amphibius)
d'Afrique.

canines, est rendue hideuse par les deux loupes qu'elle porte sur les joues; leur peau est brun noirâtre, et quoique leurs poils soient en général rares et courts, il y a sur leur dos une espèce de crinière.

PHACOCHÈRE AFRICAIN, 1/10 de grand.

GENRE SANGLIER (*Sus*). Le Sanglier ordinaire, les espèces exotiques qui lui ressemblent le plus et les diverses sortes de Cochons domestiques sont les seuls des Animaux appelés *Sus* par Linné, qui doivent conserver cette dénomination. Ils ont la tête allongée et terminée en groin; le corps habituellement recouvert de poils roides appelés soies; la queue assez courte et les pieds à quatre doigts, dont deux plus grands d'apparence bisulque, et deux plus petits qui sont rejetés en arrière de ceux-ci; leurs dents sont établies d'après la formule suivante :

$\frac{3}{3}$ incisives; $\frac{1}{1}$ canines; $\frac{7}{7}$ molaires;

les incisives supérieures sont inégales, celles d'en bas sont proclives, les deux paires antérieures étant plus longues que la troisième; les canines sont fortes et en défenses; les inférieures deviennent plus longues que celles d'en haut, qui se recourbent supérieurement, et s'usent contre les précédentes qui décrivent presque un demi-cercle. La première paire des molaires inférieures est écartée des autres; les dernières molaires des deux mâchoires ont leur couronne formée d'un grand nombre de tubercules émoussés.

Les Sangliers sont des Animaux aussi grossiers dans leur forme que dans leurs mœurs, qui vivent dans les forêts ou dans les marécages, changent de séjour suivant les saisons, ont le régime omnivore et fournissent des espèces aux trois grandes divisions de l'ancien continent. Ils vivent par petites troupes, mais les mâles adultes ou vieux se tiennent souvent isolés. On donne aux individus de ce sexe le nom de *vérats*; les femelles sont les *layes* et les jeunes les *marcassins* : ceux-ci ont une livrée différente de celle des adultes. Les Animaux de ce genre ne manquent pas d'intelligence, mais ils sont farouches, sales et souvent dangereux par leur brutalité. Leur chasse n'est pas exempte de dangers, leurs défenses pouvant occasionner des blessures fort graves. Il n'est pas rare que dans les luttes auxquelles on les provoque ils

éventrent les Chiens, et dans beaucoup de cas les chasseurs eux-mêmes ont à redouter les accès de leur fureur.

C'est au même genre qu'appartiennent les Cochons des diverses races, que l'on pourrait appeler des Sangliers domestiques, tant ils ressemblent, par l'ensemble de leurs caractères génériques et souvent même spécifiques, à leurs congénères sauvages. Dans certains cas, ces derniers peuvent être apprivoisés individuellement, et plusieurs espèces montrent la même aptitude. Bien qu'il soit certain que plusieurs des particularités par lesquelles les Cochons se distinguent des Sangliers sont le résultat des conditions exceptionnelles dans lesquelles l'Homme a retenu ces Animaux, il est cependant impossible de dire encore dans quelle condition s'est opérée la domestication des Cochons, et quels sont les types sauvages dont ils descendent réellement.

Les Cochons comme les Sangliers excellent par la finesse de leur odorat; non-seulement leurs cornets olfactifs sont très-développés, mais les parois de leur crâne sont creusées par un grand nombre de cellules en communication avec l'appareil nasal et qui en augmentent les facultés.

Le Sanglier ordinaire (*Sus scrofa*) est le seul Bisulque du sous-ordre des Porcins qui vive maintenant en Europe. C'est un Animal essentiellement grossier et sauvage dont le corps est abondamment couvert de soies gris brunâtre; il est encore commun dans certaines localités, et on le rencontre en particulier dans une assez grande partie de la France, là où le sol est encore occupé par de grandes forêts, qu'il quitte à l'occasion pour aller ravager les lieux cultivés; comme il y fait beaucoup de dégats, on cherche à l'en éloigner.

Autrefois il était bien plus abondant, et l'on trouve souvent ses os et ses défenses enfouis dans le sol d'un grand nombre de lieux qu'il n'habite plus aujourd'hui. C'est par l'Homme qu'il en a été expulsé et chaque jour il perd ainsi du terrain. En Angleterre, il a été anéanti comme le Loup, le Castor et quelques autres Mammifères. Au XIIe siècle, pendant le règne de Henri II, il existait encore des Sangliers dans plusieurs comtés de l'Angleterre; il y en avait même aux environs de Londres.

La même espèce a survécu dans une grande partie de l'Europe continentale, et certainement aussi dans le nord et dans l'est de l'Asie. Plusieurs îles de la Méditerranée la possèdent, et on l'observe en particulier dans la Corse. Le Sanglier de l'Algérie et celui de l'Égypte paraissent lui appartenir aussi. En Algérie, la chasse de ces Animaux est l'un des délassements auxquels les Français aiment à se livrer. En Europe, elle n'est pas moins appréciée, et dans plusieurs de nos départements on la fait avec beaucoup d'appareil. La vie inquiète que mènent actuellement les Sangliers nuit souvent à leur développement, et si les restes déjà anciens de ces Animaux que l'on retire des tourbières et d'autres gisements analogues ont une plus grande taille et des canines bien plus redoutables, cela tient à ce qu'ils jouissaient d'une plus grande tranquillité, qu'ils trouvaient une nourriture plus abondante et qu'ils vivaient plus longtemps que la plupart de ceux qui habitent maintenant nos forêts.

Les Sangliers de l'Inde continentale n'ont pas absolument les mêmes caractères que les nôtres et ils doivent en être séparés comme espèces. Il en est de même de ceux des îles de la Sonde et des Molluques. MM. Temminck et Schlegel distinguent cinq sortes de Sangliers propres à l'Inde ou à ses îles. Ce sont les

Sus verrucosus, de l'île de Java, et peut-être du continent;
Sus vittatus, de Java et de Sumatra;
Sus barbatus, de Bornéo;
Sus timoriensis, de Timor;
Sus celebensis, de Célèbes.

Ces cinq espèces de Sangliers ont été décrites par MM. Temminck et Schlegel dans l'ouvrage qu'ils ont consacré à l'étude des Animaux observés jusqu'à ce jour dans les possessions néerlandaises.

à redouter les

e l'on pourrait
eurs caractères
ertains cas, ces
ntrent la même
es les Cochons
dans lesquelles
ore dans quelle
uvages dont ils

non-seulement
nt creusées par
augmentent les

des Porcins qui
ge dont le corps
certaines loca-
ce, là où le sol
avager les lieux

défenses enfouis
t par l'Homme
il a été anéanti
endant le règne
leterre; il y en

et certainement
a possèdent, et
ypte paraissent
ments auxquels
dans plusieurs
mènent actuel-
anciens de ces
ne plus grande
ne plus grande
plus longtemps

actères que les
eux des îles de
es de Sangliers

egel dans l'ou-
les possessions

SANGLIER COMMUN (Sus scrofa).

Europe et Asie.

Sanglier des Papous (*Sus papuensis*, Lesson et Garnot). Espèce assez petite, à canines peu saillantes, à formes assez fines rappelant un peu celles des Pécaris. Elle vit dans les bois de la Nouvelle-Guinée. Les Papous estiment sa chair, qui est en effet excellente, et, pour en disposer à leur volonté, ils prennent les marcassins et les élèvent dans un état de demi-domesticité.

Ce Sanglier est comparable sous ce rapport au Canis Dingo ou Chien sauvage de l'Australie. Les altérations qu'il a subies sont encore peu profondes, parce que les peuples qui l'exploitent sont eux-mêmes dans un état qui approche l'état de nature. De Blainville admet que ce Sanglier que l'on retrouve aussi dans quelques autres îles est originaire de l'Inde, mais il n'y a rien de positif à cet égard, et les naturalistes hollandais pensent que c'est bien une espèce à part propre à cette partie de la Malaisie.

Le genre des Sangliers est représenté dans l'Afrique méridionale par deux espèces qui méritent aussi une mention particulière.

Sanglier de Guinée (*Sus Guineensis*). Brisson nomme ainsi et décrit brièvement, d'après les auteurs qui l'ont précédé, une espèce de Cochon sauvage ayant les oreilles étroites et allongées, la queue longue, et, au lieu de soies, des poils assez courts et d'un roux brillant. Ce Sanglier est aussi le *Porcus Guineensis* de Klein, et le *Sus porcus* de Gmelin. Desmarest, qui en parle dans sa Mammalogie, le donne comme une variété du Cochon domestique, et dit qu'on l'a transporté au Brésil, sans doute parce que des Cochons, bien différents et qui étaient de race domestique originaires d'Europe, auront été autrefois pris aux colonies portugaises de la côte occidentale d'Afrique et portés dans les établissements que l'on fondait en Amérique.

Les naturalistes avaient ainsi obscurci l'histoire du Sanglier de Guinée, lorsque les Ménageries de Paris et de Londres ont reçu des Animaux auxquels ce nom doit être évidemment rendu. Ceux-ci ont, comme le disaient les anciennes descriptions, les oreilles étroites, allongées, en pointes et terminées par un pinceau de poils; elles sont bordées de blanc vers leur extrémité. Leur corps a des poils roux vif, nuancé de cannelle, et courts, sauf aux parties inférieures. Il y a un peu de blanc au-dessus et au-dessous des yeux, ainsi qu'à l'angle de la mâchoire inférieure, et une bande blanche règne sur la ligne médio-dorsale, où elle simule une crinière longitudinale; une saillie placée de chaque côté du museau semble indiquer une exostose de la région canine analogue à celle du Sanglier à masque; la face est en partie noire; la queue descend jusqu'au talon; elle est terminée de noir.

Il paraît que ce Sanglier aime encore plus l'eau que ses congénères. M. Gray en a donné une nouvelle description sous le nom de *Choiropotamus pictus*. Son *Choiropotamus africanus* n'en diffère sans doute pas.

Le nom de Chéropotame ayant déjà été employé pour un genre éteint de la même famille, M. Gray lui a substitué, dans le cas qui nous occupe, celui de *Potamochœrus*.

Sanglier a masque (*Sus larvatus*, F. Cuvier). Il s'éloigne assez peu de l'espèce européenne par son apparence extérieure, mais il porte sur la face, auprès des canines supérieures, un gros tubercule nu et verruqueux; ses canines ou défenses ont aussi une forme un peu différente, et sa dernière paire de molaires supérieure et inférieure est plus courte. On le dit de la côte orientale d'Afrique et de Madagascar, mais il est douteux qu'il vive dans cette île. Il n'y a aucune espèce de Bisulque réellement indigène de Madagascar, et les Sangliers à masque qu'on y signale, si réellement ils y existent, ne sont très-probablement que des individus africains que les relations commerciales auront transportés dans la grande île à laquelle on les a attribués à tort.

Le Sanglier Chéropotame (*Sus Koiropotamus*, Desmoulin) est au moins fort voisin de l'espèce précédente; il a été établi sur un exemplaire de la collection de Paris, duquel Desmarest avait dit :

« Le Muséum possède la dépouille mal conservée d'une nouvelle espèce de Sanglier du

Cap, sans verrues, à oreilles longues, très-pointues et terminées par de grands poils noirs; à grandes soies, d'un gris brun sur le dos et brunes sur les flancs. »

Ce Sanglier Chéropotame habite l'Afrique australe, où il a été découvert par Delalande. Il est probable qu'on ne devra pas le distinguer du Sanglier à masque, auquel il ressemble encore plus qu'au Sanglier de Guinée.

Cochons domestiques. Comme on le voit, les Sangliers existent naturellement dans une grande partie de l'ancien continent. L'Asie et les îles de l'Inde en nourrissent de diverses sortes qui sont assez peu différents de ceux d'Europe, et ceux-ci se retrouvent plus sûrement dans une grande partie du nord de l'Afrique. Les contrées méridionales de ce continent possèdent le Sanglier à masque, supposé, mal à propos, commun entre elles et Madagascar.

Quant à l'histoire paléontologique de ce genre, elle n'est pas moins curieuse. Les couches superficielles du globe, telles que les brèches osseuses, les tourbières et les cavernes de l'Europe renferment des débris de Sangliers, et il y en a aussi dans les terrains pliocènes et miocènes; mais ceux de ces derniers terrains ont précédé les Sangliers ordinaires dans nos contrées, et ils forment des espèces assez différentes des leurs.

Il y a donc eu dans ce genre, comme dans la plupart de ceux que l'on a réunis sous le nom de Pachydermes, une succession d'espèces dont les dernières venues sont celles du monde actuel et dont les autres ont cessé d'exister à des époques plus ou moins reculées. Cependant on n'a encore trouvé aucune espèce de Sanglier véritable parmi les Animaux des faunes antérieures à l'époque tertiaire moyenne.

Au point de vue économique, l'histoire du genre *Sus* n'est pas moins curieuse, puisque toutes nos races domestiques de Cochons appartiennent bien évidemment à ce genre d'Animaux, et que peut-être elles ne sont qu'une altération des espèces que nous connaissons encore à l'état sauvage; mais la détermination de l'origine véritable de ces Animaux domestiques, comme aussi celle des végétaux les plus utiles, offre ici, comme des difficultés assez nombreuses et dont on n'a pas encore la clef. Voici où en est la question pour ce qui regarde les Cochons. Ceux de l'Amérique et de l'Australie descendent incontestablement d'individus déjà domestiques en Europe, et que la race blanche a portés avec elle dans ces régions lorsqu'elle s'y est établie; mais, dans certaines îles de l'Océanie et de la Polynésie, le Cochon était déjà connu avant l'arrivée des blancs, et, dans les îles où il n'est certainement pas indigène, il avait été apporté par la race jaune. Certaines différences existent entre les Cochons amenés par les blancs et ceux qui appartiennent aux Malais ou aux autres hommes de la même race. En outre, il n'est pas certain que les Porcs, même ceux que l'on élève depuis si longtemps en Europe, descendent plutôt des Sangliers du même continent que de ceux qui habitent certaines parties de l'Asie et telle de leurs races semble plus particulièrement dans ce cas. Il y a en outre d'assez notables différences, les unes extérieures et les autres profondes, entre les Sangliers européens et la plupart de nos Cochons domestiques.

Quelle est donc la valeur réelle de ces différences? Beaucoup d'auteurs seraient portés à n'y voir que des modifications dues au climat, et non des différences originelles. Suivant eux, il n'y aurait ici, comme dans presque tous les genres domestiques, qu'une seule et même souche spécifique pour toutes ces variétés. Mais, en allant au fond des choses, on ne tarde pas à voir que des particularités correspondantes existent dans les types sauvages, et que les Sangliers, propres aux pays où nous voyons ces races domestiques, sont également différents. C'est ce qui a lieu pour les Sangliers de la région malaise et pour ceux de l'Inde. Ils n'appartiennent pas à la même espèce que les Sangliers de l'Europe et des régions asiatiques ou africaines qui s'en rapprochent le plus. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les Porcs, et quelle preuve avons-nous que plusieurs espèces sauvages n'ont pas contribué à en fournir les principales races?

De Blainville, qui comprenait les caractères spécifiques d'une manière bien plus large que la plupart des autres naturalistes, a donné lui-même, dans son Ostéographie du genre *Sus*,

s poils noirs;

Delalande. Il
il ressemble

ent dans une
nt de diverses
nt plus sûre-
ce continent
Madagascar.
Les couches
rnes de l'Eu-
pliocènes et
ires dans nos

unis sous le
nt celles du
ins reculées.
Animaux des

ise, puisque
genre d'Ani-
connaissons
aux domes-
lcultés assez
qui regarde
d'individus
régions lors-
, le Cochon
ent pas indi-
ies Cochons
mmes de la
ve depuis si
de ceux qui
rement dans
autres pro-

aient portés
nelles. Sui-
u'une seule
choses, on
auvages, et
t également
x de l'Inde.
gions asia-
même pour
contribué à

s large que
genre *Sus*.

Cap, sans
à grandes
Ce Sa
est prot
encore
Cocr
grande
sortes
ment d
possèd
Qua
superfl
rope
miocè
contré
Il y
nom
mond
Cepen
faune
Au
toute
maux
enco
tique
nom
les
déjà
qu'e
était
gèn
ame
mêr
lon
hat
ce
fon
à
va
et
ne
qu
dit
Ils
tic
le
en

la

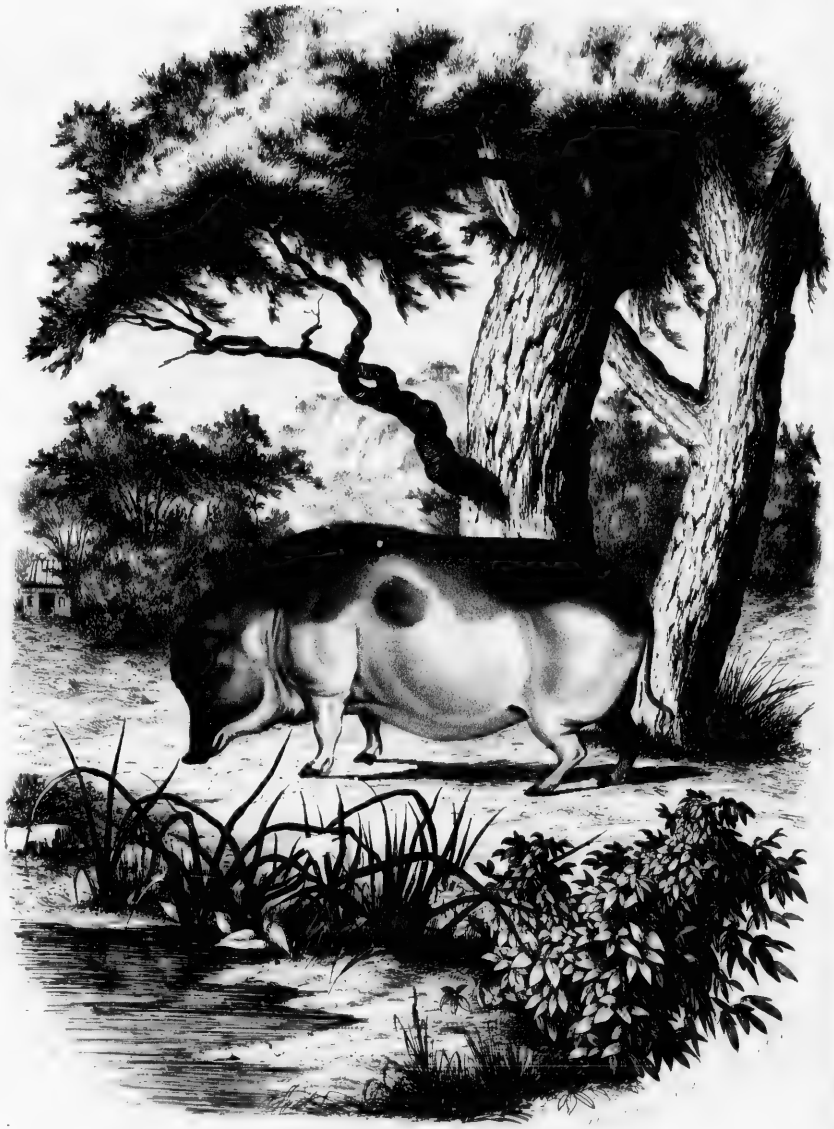

COCHON DOMESTIQUE — *Sus scrofa*

DE CHINE

q
c
s

l'
s
Il
C
m
pa
te
les
ci
la
da
ba

un
cri
me
frui
pri
con
met
son
l'in
tels
qu'i
nem
enco
disp
tuen
tions
dans
nulle
l'infl

En
Norm
diver
Hamp
publi

D'a
de Pa

L'A

Le
que le
plus d

L'e
genre
et il n

quelques bonnes observations qui viennent à l'appui de cette manière de voir, et l'examen comparatif des Cochons de Siam ou de la Nouvelle-Guinée avec ceux de nos races européennes semble la mettre hors de doute.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est encore impossible de retrouver avec certitude l'origine des principales races de Cochons, et nous avons cru inutile d'énumérer ces dernières sous un titre différent de celui qui comprend les vrais Sangliers ou les Cochons sauvages. Il importe cependant de rappeler d'abord que, dans certaines parties de l'Amérique, où les Cochons, abandonnés à eux-mêmes, sont redevenus sauvages, leur poil et leurs allures sont maintenant fort analogues à ceux des Sangliers. Il est également vrai que, dans plusieurs parties de l'Europe ou de l'Asie, la différence entre les individus sauvages et ceux qui sont tenus en domesticité est beaucoup moindre qu'on ne le croirait, et que certains Cochons ont les soies abondantes comme les Sangliers et l'apparence presque aussi sauvage. Leur principale différence consiste en ce qu'ils sont entièrement noirs, c'est-à-dire atteints de mélanisme, tandis que la plupart des Cochons qu'on élève dans les porcheries pour les vendre dans les grandes villes sont décolorés et presque albinos, et qu'ils ont les oreilles tombantes, ce qui est aussi une autre sorte d'altération due à la domesticité.

Et pourtant tous les Cochons domestiques sont aptes à reproduire entre eux, ce qui est une preuve, entre cent, que la génération féconde n'est pas, comme le croyait Buffon, le critérium véritable de la communauté d'espèce. Il en est probablement des Cochons domestiques, et plus particulièrement de certaines de leurs races, comme de certains arbres fruitiers sur lesquels l'Homme a agi. Les caractères par lesquels ils s'éloignent de leur type primitif sont dus à l'influence de la domestication; ils peuvent être considérés comme en constituant de véritables altérations tératologiques. A notre avis, c'est ce qu'on ne saurait mettre hors de doute pour les Cochons à jambes courtes, et pour ceux dont le poil ou la peau sont décolorées en entier ou par parties, dont la graisse se développe surabondamment sous l'influence d'un certain régime et dont les oreilles sont tombantes. Ce ne sont là des Animaux tels que la nature nous les donne, et, aux yeux des zoologistes, les caractères exceptionnels qu'ils nous présentent sont plutôt des altérations pathologiques que de véritables perfectionnements; mais le cultivateur trouve son intérêt à les perpétuer ou même à les accroître encore, et nous les voyons augmenter en intensité proportionnellement aux influences dont il dispose. Cependant ce n'est pas là de la variabilité illimitée, car si ces altérations se perpétuent ainsi dans les Animaux que l'on cultive, nous les voyons s'éteindre lorsque les conditions exceptionnelles auxquelles on les avait soumis ont cessé. La même chose s'observe dans les Moutons, dans les Bœufs, dans les Chiens et dans plusieurs autres genres; mais nulle part nous ne voyons ces modifications acquérir une valeur réellement spécifique, car l'influence de l'Homme ne saurait aliéner les droits de la nature.

En France, on distingue comme races ou variétés principales celles de Champagne, de Normandie, du Poitou et du Périgord. En Angleterre, les anciennes races sont également diverses; elles portent aussi le nom des pays où on les élève: Yorkshire, Sussex, Essex, Hampshire, etc. Il en est question avec détail dans l'ouvrage de M. David Low et dans les publications ordonnées par le ministère de l'agriculture.

D'autres races s'observent dans la région méditerranéenne. Telles sont celles d'Espagne, de Parme, de Naples, de Malte et de Turquie.

L'Asie en fournit encore d'autres et en particulier :

Le Cochon de Siam ou Porc chinois, qui dérive certainement d'une autre souche que les nôtres et se divise lui-même en plusieurs races et sous-races. Son corps, long d'un peu plus d'un mètre, a les poils assez abondants et noirs, ainsi que la peau. (*Pl.* L.)

L'examen des nombreux avantages que l'Homme tire des Animaux domestiques de ce genre est plutôt du ressort de l'économie rurale que de celui de la zoologie proprement dite, et il ne saurait nous occuper longuement dans cet ouvrage.

Le Cochon n'est pas seulement utile après sa mort. Dans quelques circonstances, il peut aussi rendre quelques services de son vivant. M. Grognier en rappelle plusieurs exemples dans sa *Zoologie vétérinaire*. Dans le Périgord, on emploie les Cochons à la recherche des truffes. En normandie on les attache souvent au pied des pommiers qu'ils cultivent en fouillant la terre tout autour. Dans certaines parties de l'Ecosse, principalement dans le Murray-Shire, le Porc travaille comme bête de trait, et il n'est pas rare d'y voir un petit Cheval, un Ane et un Cochon attelés à la même charrue. M. Grognier a vu en France de pareils attelages, et il rappelle qu'une loi les avait défendus au peuple juif. En Amérique on lâche les Cochons contre les Serpents venimeux dont ils font leur proie. On arrache aux Cochons vivants des soies pour faire des brosses, des vergettes et des pinceaux. Enfin le fumier de Cochon, quoique peu estimé, a aussi son utilité; dans le Nord on l'emploie principalement dans les champs de houblon.

Nous ne rappellerons qu'un seul point de l'histoire économique du Cochon; ce point est relatif à l'interdiction que plusieurs législateurs ont faite de l'usage de sa chair. Il n'est pas douteux que, dans les pays chauds, et, pendant l'été, dans les pays tempérés, la chair de cette espèce ne doive être mangée avec précaution, et que les parties envahies par les Hydatides, soit Échinocoques, soit Cysticerques, ne doivent être rejetées avec beaucoup de soin, car une cuisson incomplète et les diverses préparations qu'on lui fait subir ne réussissent pas toujours à lui enlever ses propriétés malfaisantes; et elle peut devenir dans beaucoup de cas une cause d'infection vermineuse.

Lorsque les Hydatides du genre Cysticerque abondent dans la viande des Porcs, on doit donc rejeter constamment toutes les parties de ces Animaux qui sont atteintes de la maladie hydatique, nommée ladrerie, car les recherches qu'on a faites au sujet des Entozoaires dans ces derniers temps ont mis hors de doute la transformation des Cysticerques en Vers solitaires. Le développement de ces espèces de Larves se continue dans les intestins des Animaux qui les mangent et le corps de l'Homme n'est point à l'abri de leurs ravages. C'est ce que des expériences toutes récentes paraissent avoir mis hors de doute.

Il est vrai que la cuisson des viandes infectées ne manquerait pas de faire périr les Cysticerques; mais il n'est pas certain qu'elle agisse aussi bien sur les œufs d'où naissent les Ténias, et, dans les viandes ladres qui n'ont été que fumées, ceux-ci doivent très-probablement conserver leur vitalité. Cette supposition semble confirmée par ce fait, d'ailleurs constaté par beaucoup de médecins, que les charcutiers sont plus fréquemment attaqués du ver solitaire que les gens appartenant aux autres professions.

Genre BABIROUSSA (*Babirussa*, F. Cuvier). Les incisives sont au nombre de $\frac{2}{3}$ et les molaires de $\frac{5}{5}$; les canines sont grandes, en forme de défenses, recourbées en haut; elles sortent de la bouche; les supérieures présentent cette particularité que leur alvéole se recourbe, et qu'au lieu de descendre, elles remontent le long des gencives et percent la peau, ce qui fait que les dents elles-mêmes semblent sortir comme une paire de cornes de chaque côté de la face. Rapprochées des inférieures, elles simulent alors quatre cornes curvilignes dont les supérieures décrivent, chez les mâles adultes, plus de la moitié d'un arc de cercle et meurtrissent souvent la peau du front par leur extrémité recourbée.

L'espèce unique de ce genre pourrait être l'Animal au sujet duquel Pline a dit : «Dans l'Inde se trouvent des Sangliers dont le boutoir est armé de deux dents recourbées, longues chacune d'un empan, et qui en portent deux autres au front, comme les jeunes Taureaux.» Cependant, comme le Babiroussa ne vit qu'aux îles Moluques, et que les anciens n'ont pas connu cet archipel, il est difficile d'affirmer que ce soit bien du Barbiroussa que Pline ait voulu parler ici. On pourrait admettre néanmoins qu'à cette époque déjà quelques crânes de cette espèce, analogues à ceux que l'on prépare encore pour le commerce, avaient pu parvenir jusqu'en Europe comme objets de curiosité; mais rien n'indique que cette supposition soit réellement fondée, et comme la phrase de Pline pourrait à la rigueur s'appliquer aux

Sangliers, peut-être mieux encore aux Phacochères, qui sont, il est vrai, des Animaux éthiopiens, il paraît préférable de ne rien affirmer à cet égard. On dit aussi que cette espèce est le *Tetracère* ou Animal à quatre cornes d'Élien, mais ce n'est qu'au XVIe siècle que les îles habitées par les Babiroussas ont été fréquentées par les Européens, et ce n'est aussi qu'à cette époque que ces Animaux ont été mentionnés exactement dans les ouvrages d'histoire naturelle. Le nom qu'ils y ont conservé est celui que leur donnent les Malais. *Babi-Roussa* veut dire Cochon-Cerf, c'est-à-dire Cochon ayant des cornes qui rappellent celles des Cerfs ou *Roussa*. Les localités où on les trouve sont la grande île de Célèbes et celle de Bœroë aux Moluques. C'est à tort qu'on les a indiqués dans d'autres lieux.

Cette espèce, qu'on doit appeler BABIROUSSA ORIENTAL (*Babiroussa orientalis*), est l'*Aper orientalis* de Brisson et le *Sus Babiroussa* de Linné. Son apparence extérieure est celle des Cochons, mais elle est moins trapue; ses formes sont arrondies; son corps est d'un brun sale, parsemé de poils assez rares sortant de petits tubercules qui contribuent à donner à la peau la rudesse qui la distingue. MM. Quoy et Gaimard ont rapporté à Paris, au retour de leur voyage de circumnavigation à bord de l'*Astrolabe*, une paire de Babiroussas dont on a pu obtenir un petit. Les mœurs de ces Animaux ressemblent assez à celles des Sangliers, et ils ont comme eux le régime omnivore. Aux Moluques, on les tient dans un état de demi-domesticité; leur chair est fort estimée.

Plusieurs auteurs ont étudié les Babiroussas avec soin. Nous citerons particulièrement MM. Quoy et Gaimard, F. Cuvier, M. Roulin et M. Vrolick.

GENRE PÉCARI (*Dicotyles*, G. Cuvier). Les Pécaris sont des Porcins des contrées chaudes de l'Amérique, qu'il est facile de distinguer génériquement des autres Animaux du même sous-ordre.

PÉCARI A LÈVRES BLANCHES, 1/10 de grand.

Ils ont le corps couvert de soies assez dures, en partie annelées de deux couleurs, et l'on voit sur leur dos une glande odorante assez grosse que plusieurs auteurs ont regardée, à tort, comme un second ombilic. C'est à cette erreur que G. Cuvier a fait allusion lorsqu'il a donné à ces Animaux le nom latin de *Dicotyles*, signifiant double nombril.

Les Pécaris ont la queue tout à fait rudimentaire; et leur dents sont en moindre nombre que celle des Sangliers : comme ils n'ont que deux paires d'incisives supérieures, et qu'ils manquent de la première avant molaire isolée des Sangliers, leur formule dentaire se trouve établie ainsi qu'il suit :

$\frac{8}{8}$ incisives, $\frac{1}{1}$ canines, $\frac{6}{6}$ molaires.

Une autre particularité distinctive de ces Animaux mérite aussi d'être signalée : c'est le commencement de soudure qui réunit la moitié supérieure des métatarsiens de leurs doigts principaux, aux pieds de derrière, et tend à les faire ressembler au canon des Ruminants.

Ce sont des Animaux propres aux régions chaudes de l'Amérique, qui vivent réunis par troupes plus ou moins considérables. Leur taille est moindre que celle des Sangliers, et ils ont aussi les dents canines beaucoup moins fortes. Il est facile d'apprivoiser ces Porcins, et dans beaucoup de lieux on en retient dans un état de demi-domesticité. Ils multiplient même en France, et il serait possible de les acclimater en Europe plus complétement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. Ils forment deux espèces différentes.

Le Pécari a lèvres blanches (*Dicotyles labiales*), ou le *Tagnicati* d'Azara, se distingue par la couleur blanchâtre de sa mâchoire inférieure; il n'a que trois doigts aux pieds de derrière par suite de l'avortement constant du doigt latéral interne.

Le Pécari a collier (*Dicotyles torquatus*, F. Cuv.) répond au *Sus tajassu* de Linné. Il a une espèce de collier plus clair que le reste du cou, et ses pieds de derrière ont quatre doigts comme ceux de tous les autres Porcins. C'est le *Tajassou* de Daubenton et le *Taytétou* d'Azara.

Les terrains superficiels du Brésil et de Buénos-Ayres renferment des débris fossiles indiquant plusieurs espèces de Pécaris, dont une, plus grande que celles d'aujourd'hui, a reçu le nom de *Dicotyles major*. Des Animaux analogues ont aussi existé dans l'Amérique septentrionale. Toutefois, MM. Le Conte et Leidy les regardent comme devant former des genres à part auxquels ils donnent le nom de *Platygonus, Hyops, Protocheirus* et *Euchærus*. On en trouve les débris dans la région des Illinois.

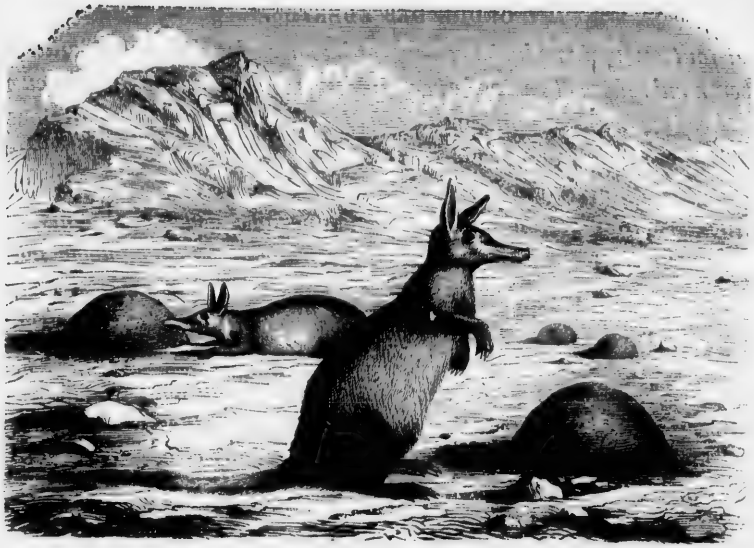

ORDRE DES ÉDENTÉS

Animaux mammifères pourvus de quatre extrémités propres à la marche, mais habituellement terminées par des ongles très-forts et pouvant principalement servir à fouiller le sol ou à grimper. Leurs dents, lorsqu'elles existent, sont établies d'après le type Homodonte, c'est-à-dire toutes sensiblement de même forme et uniradiculées; les os intermaxillaires en manquent à peu près constamment, et la partie antérieure des mâchoires est toujours édentée sur une étendue assez considérable. Les téguments présentent, dans certains groupes, des particularités tout à fait insolites, telles qu'un endurcissement osseux d'une portion considérable de la peau ou son recouvrement au moyen d'écailles onguiformes entuilées les unes sur les autres. Le squelette, les orifices postérieurs, plusieurs viscères sont évidemment dans une condition d'infériorité par rapport à ceux des Mammifères dits Hétérodontes, et l'on doit considérer les Edentés comme les moins parfaits de tous les Mammifères répandus dans l'ancien continent, où ils sont d'ailleurs rares. Quoique l'on fasse simplement de ces Animaux un ordre, ils mériteraient d'être considérés comme une sous-classe véritable, et l'on pourrait établir plusieurs ordres distincts

ou tout au moins plusieurs sous-ordres avec les familles, d'ailleurs peu nombreuses et peu riches en espèces que l'on distingue parmi eux.

Ces Quadrupèdes sont connus sous les noms de Paresseux, *de* Tatous, *d'*Oryctéropes, *de* Fourmiliers *et de* Pangolins; *ils ont des formes bizarres, une démarche lente et un naturel très-peu intelligent. Aucune de leurs familles n'est commune aux deux continents, et l'on n'en trouve aucune espèce en Australie. La Paléontologie nous a fait connaître un certain nombre d'Edentés dont la race est maintenant anéantie et qui, pour la plupart, acquéraient des dimensions considérables. Plusieurs de ces anciens Animaux arrivaient à la taille du Bœuf ou à celle du Rhinocéros, et il y en avait dont la grandeur approchait même de celle des Eléphants. Ce sont les* Mégathériums, *les* Mylodons, *les* Scélidothériums, *les* Glyptodons *et d'autres encore. Ces anciennes et gigantesques espèces d'Edentés ont principalement vécu dans l'Amérique, et c'est aussi dans ce continent que vivent la plupart des Edentés actuels. L'Europe en a également possédé une espèce, qu'on avait d'abord considérée, mais à tort, comme un grand* Pangolin, *et dont on a fait depuis le genre* Macrothérium.

L'ordre ou plutôt la sous-classe des Mammifères édentés constitue la seconde des grandes divisions dans lesquelles on peut distribuer les Animaux mammifères, et cette division, tout en étant moins nombreuse que les autres en espèces, n'en est pas moins caractérisée par des dispositions bien tranchées. Tout, dans la structure des Édentés, indique qu'ils sont inférieurs aux Mammifères que nous avons appelés Hétérodontes, quoiqu'ils habitent comme eux l'ancien et le nouveau continents, et ils se rapprochent même des Vertébrés ovipares par quelques-uns de leurs principaux traits. C'est là ce qui explique plusieurs des particularités que l'on remarque chez ces Animaux, et ce qui les isole à la fois des autres Mammifères placentaires et des Marsupiaux, dont les nombreuses espèces peuplent essentiellement l'Australie.

Linné donnait aux Édentés le nom de Brutes (*Bruta*), et il les caractérisait, comme presque tous les zoologistes l'ont fait depuis, par l'absence de dents incisives : *Dentes primores utrinque nulli*, disait l'auteur du *Systema naturæ*. Cependant F. Cuvier a constaté que, chez les Tatous du genre Encoubert, il y a une paire de dents réellement implantées dans l'os intermaxillaire, et, par conséquent, une paire d'incisives. La caractère indiqué par Linné n'est donc point absolu. D'ailleurs, lors même qu'il le serait, il n'aurait pas pour cela plus de valeur, tandis qu'il n'en est pas de même de ceux que l'on peut tirer de la composition du système dentaire et des autres particularités anatomiques qu'une étude approfondie fait découvrir dans les genres qui constituent le groupe naturel des Édentés.

Quelques auteurs ont continué à donner à l'ensemble de ces Animaux le nom de *Brutes*, mais toutefois en ayant bien soin d'en éloigner trois genres que Linné avait placés dans le même ordre, parce qu'il les croyait également dépourvus d'incisives. Ce sont les Rhinocéros, les Éléphants et les Trichechus, parmi lesquels Linné classait le Lamantin et le Dugong en même temps que le Morse. Non-seulement ces trois genres ne sont pas dépourvus

de dents incisives, du moins à la mâchoire supérieure, mais ils n'ont, dans l'ensemble de leurs caractères, aucun rapport avec les Édentés. Vicq d'Azyr et Blumenbach ont, les premiers, apporté cette indispensable rectification à l'ancienne classification des Brutes.

En 1792, Vicq d'Azyr fit des Éléphants et des Rhinocéros deux groupes à part, mais le second de ces groupes a dû être réuni à ceux qu'il nomme Tapiriens et Solipèdes. Quant aux espèces confondues par Linné sous la dénomination générique de *Trichechus*, elles appartiennent à deux ordres différents des Mammifères marins, aux Phoques et aux Sirénidés, et elles n'ont avec les Édentés que des rapports assez éloignés.

Ces modifications ne sont pas les seules que l'ordre linnéen des *Brutes* ait dû recevoir. Linné en a lui-même apporté une qui est importante et qui mérite d'être signalée, lorsque, après avoir réuni pendant longtemps les Paresseux aux Primates, il a pensé qu'ils seraient mieux placés parmi les Brutes et les a éloignés des Singes pour les réunir aux Tatous et aux Fourmiliers.

De Blainville a aussi professé, au sujet des affinités des Paresseux, ces deux opinions si différentes l'une de l'autre. Après avoir associé longtemps ces Animaux aux Primates, il a reconnu, dans un de ses derniers ouvrages, que leur véritable place était avec les Édentés et non parmi les Mammifères du premier ordre. Au contraire, G. Cuvier n'a jamais varié dans son opinion au sujet des Bradypes, et il a reconnu, dans le grand Animal fossile nommé par lui *Mégatherium*, un lien nouveau entre les Paresseux et les autres Édentés. Sa manière de voir est réellement préférable à celle que Linné d'abord, et plus tard de Blainville ont soutenue pendant une grande partie de leur vie. Le Mégatherium et d'autres genres d'Édentés également fossiles en Amérique, tels que les *Mégalonyx*, les *Mylodon*, les *Scelidotherium*, etc., paraissent avoir eu le même régime que les Paresseux, c'est-à-dire un régime végétal ; mais ils acquéraient de bien plus grandes dimensions ; ils étaient bien supérieurs au Tamanoir, au Tatou dit *géant*, et à l'Unau, qui sont maintenant nos plus grands des Édentés américains, et il y avait avec eux des espèces non moins gigantesques pour représenter la famille des Tatous. L'Europe a aussi nourri un genre de grands Édentés, le *Macrotherium* de M. Lartet, que G. Cuvier avait pris pour un Pangolin, mais qui différait notablement de ce dernier, ainsi qu'on l'a reconnu depuis, et qui surpassait de beaucoup en dimensions les plus grands Oryptéropes de l'Afrique. Ses membres étaient proportionnellement beaucoup plus longs que ceux de ces Animaux ou des Pangolins.

Le caractère des Édentés ne consiste pas seulement dans le manque d'incisives et dans l'absence de dents à la partie antérieure de leurs mâchoires, absence qui est cependant constante dans toutes les espèces connues ; il réside aussi, et d'une manière plus réelle, dans la similitude à peu près complète de leurs dents, qui sont uniradiculées et uniformes au lieu d'être diversiformes, comme le sont celles des Mammifères Hétérodontes. La structure de ces dents montre également certaines dispositions particulières. Quelques genres sont d'ailleurs édentés dans toute la rigueur du mot, puisqu'ils n'ont de dents ni à l'une ni à l'autre mâchoire ; c'est ce que nous voyons pour les Pangolins et pour les Myrmécophagidés. Les dents des Oryctéropes, celles des Paresseux et celles des Tatous, sont, au contraire, plus ou moins nombreuses, et, suivant le genre de ces Animaux ou les habitudes qui les distinguent, elles présentent à leur couronne quelques particularités distinctives.

La forme générale de ces Animaux varie encore davantage d'un groupe à l'autre, les uns étant essentiellement grimpeurs, comme les Paresseux et les Myrmidons, et les autres principalement fouisseurs, comme les Tatous, les Tamanoirs et les Oryctéropes. Les Pangolins ont à la fois la faculté de fouiller le sol et celle de grimper aux arbres, mais ils

possèdent cette dernière à un moindre degré. Les poils des Édentés sont presque toujours assez peu serrés, secs au toucher et comme cassants; mais ceux du genre Myrmidon sont fort doux, et, dans les deux familles des Tatous et des Pangolins, ils sont en partie remplacés par un autre mode de tégument. C'est la peau qui s'ossifie sur la tête, sur le tronc et à la queue des Tatous pour fournir les nombreux compartiments endurcis qui donnent à ces singuliers Animaux des carapaces plus ou moins protectrices, disposées par zones séparées ou soudées entre elles, suivant les parties que l'on examine; ces pièces osseuses sont protégées à l'extérieur par une couche d'épiderme. Chez les Pangolins, le corps est recouvert de plaques cornées implantées dans le derme, comme le sont les ongles, poussant de même, et qui forment partout, sauf sous le cou et sous le ventre, une écaillure protectrice, imbriquée, tout à fait différente de ce que l'on voit chez les autres Animaux; quelques poils naissent dans les intervalles qui séparent ces écailles; il en part aussi quelques-uns, mais en fort petit nombre, entre les compartiments osseux de la carapace des Tatous. Cependant il y a des espèces de cette dernière famille qui sont très-velues, surtout en hiver.

Les mamelles sont tantôt ventrales, tantôt pectorales. Les deux orifices postérieurs sont plus rapprochés l'un de l'autre que chez la plupart des Mammifères hétérodontes, et le mode de placentation paraît varier suivant les genres. Chez les Bradypes, qui sont pour ainsi dire les Primates des Édentés, le placenta approche de la forme discoïde qui est caractéristique des quatre premiers ordres de Mammifères. Enfin, le cerveau présente aussi quelques variations dans sa forme générale. Celui des genres que nous connaissons a des lobes olfactifs assez volumineux. Ses hémisphères sont à peu près lisses chez les Tatous, tandis qu'ils sont pourvus de circonvolutions dans le genre Pangolin, à en juger du moins par un cerveau portant cette dénomination, que l'on a conservé maintenant dans la galerie anatomique du Muséum. Les Édentés sont des Animaux peu intelligents; la plupart se font remarquer par la lenteur de leurs mouvements, ce qu'on a expliqué, pour plusieurs d'entre eux, par la singulière disposition anatomique que présentent les artères de leurs membres.

L'examen ostéologique des mêmes Animaux a donné lieu à plusieurs remarques fort curieuses, mais sur lesquelles nous ne saurions nous étendre malgré leur importance pour la classification des espèces vivantes et plus encore des espèces fossiles qui rentrent dans cette curieuse catégorie de Mammifères. G. Cuvier a publié à leur égard de très-bons renseignements; M. Richard Owen s'en est occupé depuis avec beaucoup de soin, et de Blainville préparait activement son *Ostéographie* des Mammifères édentés lorsque la mort est venue le surprendre.

En étudiant l'ostéologie des Édentés, on reconnaît qu'ils doivent être nettement séparés du reste des Animaux mammifères; et si l'on associe les caractères que cette étude fournit à ceux du mode de tégument, de la dentition, etc., on n'est pas moins étonné de l'importance des différences qui distinguent entre elles les diverses familles de ce groupe. Aussi est-on conduit à penser qu'il y a plusieurs sous-ordres, peut-être même plusieurs ordres parmi ces Animaux; mais nous devons nous borner ici à exposer l'histoire de leurs différentes familles.

Celles que l'on connaît dans la nature actuelle sont au nombre de cinq, savoir : les *Bradypidés*, les *Dasypidés*, les *Oryctéropidés*, les *Myrmécophagidés* et les *Manidés*.

FAMILLE DES BRADYPIDÉS

Les Paresseux ou les Édentés du genre *Bradypus* de Linné, sont plus connus encore sous les noms d'*Aï* et d'*Unau* que leur a donnés Buffon. Quelques auteurs en font un ordre sous la dénomination de *Tardigrades*. Ce sont des êtres fort bizarres sans doute, qui paraissent difformes, si on les compare aux autres Mammifères, mais que leur apparence extérieure aussi bien que leurs habitudes grimpeuses semblent, jusqu'à un certain point, rapprocher des Singes, auprès desquels on les a même classés fréquemment. Cependant, en les examinant avec plus d'attention, on ne tarde pas à remarquer qu'ils diffèrent de ces Animaux par plusieurs de leurs caractères principaux; ils ont la tête fort différente de la leur, et sans les poils dont les Paresseux sont recouverts ou la mobilité de leurs lèvres, on pourrait dire que leur figure tient presque autant de celle des Tortues que de celle des autres Mammifères. Ils n'ont, d'ailleurs, que des rudiments de conque auditive; leur tête est petite et leur face sans intelligence. En outre, ils s'éloignent notablement des Singes et de tous les autres Quadrumanes ou Primates par la conformation de leurs membres. Leurs doigts ne sont pas libres, et ils ne sont pas susceptibles de s'écarter les uns des autres; le nombre en est également différent; jamais il n'y en a plus de trois, et, dans une espèce, les membres postérieurs n'en ont même que deux; mais, dans l'un et l'autre cas, ces doigts allongés, n'ont que leur dernière phalange de mobile, et l'ongle qui les termine est fort grand. Les mouvements de ginglyme que la phalange onguiculée de ces doigts exécute leur permettent de faire un angle plus ou moins aigu avec le reste de la patte, ce qui transforme chacune des extrémités des Paresseux en un crochet puissant à l'aide duquel ils se suspendent aux arbres ou s'aident dans leurs mouvements au milieu des branches. En effet, ces Quadrupèdes sont essentiellement grimpeurs, et, quoiqu'ils soient lents et embarrassés, ils sont bien loin d'être aussi défavorisés que Buffon et divers autres naturalistes l'ont supposé. La Nature, en les créant les Bradypes, a été tout aussi prévoyante et tout aussi sagement inspirée que lorsqu'elle a produit les autres êtres organisés. Ce sont les naturalistes qui se sont mépris à leur sujet comme ils l'ont fait dans tant d'autres occasions, et pour bien apprécier les singularités, incontestablement fort nombreuses, mais toutes motivées, qui distinguent la famille curieuse dont nous parlons en ce moment, il était indispensable d'élucider préalablement le double problème de leurs affinités naturelles et de leurs conditions d'existence. Or, ce n'est qu'après de longues études et après bien des tâtonnements qu'on a pu arriver à ce résultat. Trompés par l'analogie apparente qui semble rattacher les Bradypes à la famille des Singes, quelques naturalistes célèbres, parmi lesquels nous avons déjà cité Linné et de Blainville, les ont réunis à l'ordre des Primates; mais si le facies de ces Animaux paraît justifier ce rapprochement, il s'en faut de beaucoup que les données fournies par leurs caractères véritables, même par leurs caractères extérieurs, lui soient favorables, et l'examen de leurs principaux organes le repousse de toutes ses forces. Il est peu d'exemples qui démontrent, aussi bien que celui des Paresseux, l'importance qu'il faut attacher à une étude profonde et complète de l'organisation des Animaux lorsque l'on veut les classer d'une manière naturelle.

Les organes mâles et femelles des Paresseux ont plus d'analogie avec ceux des Édentés; leurs dents sont uniradiculées et à peu près uniformes, comme celles de ces Animaux, et leur squelette est très-loin de ressembler à celui des Singes ou des autres espèces du même ordre; il a, au contraire, une grande ressemblance générale avec celui des vrais Édentés, et, s'il en diffère, ce n'est que dans ses particularités secondaires et harmoniques, c'est-à-dire dans tout ce qui fait des Paresseux des Mammifères essentiellement grimpeurs. Les caractères généraux qui distinguent les Paresseux indiquent donc des Animaux de l'ordre des Édentés, et aucune de leurs particularités secondaires ne se rencontrent réellement chez les Primates.

C'est bien aux Édentés que les Bradypes appartiennent, et s'ils diffèrent à certains égards des autres familles que l'on classe parmi ces derniers, les dispositions qui les isolent parmi ces Animaux sans les en éloigner sont pour ainsi dire la conséquence des conditions extérieures dans lesquelles ils devaient passer leur vie. Les Bradypes sont des Édentés au même titre que les Tatous, les Fourmiliers, les Pangolins et les Oryctéropes; mais ce sont des Édentés herbivores et grimpeurs, à certains égards supérieurs aux autres, et qui répètent pour ainsi dire la forme *Primates* dans la sous-classe à laquelle nous les associons. C'est ce qui explique à la fois leur analogie, plus apparente que réelle, avec les Singes, et la supériorité incontestable qu'ils ont sur les autres familles de leur propre catégorie. La curieuse conformation de leurs membres facilite leur station au milieu des arbres et leur permet d'y accomplir tous les actes de leur vie. La disposition remarquable de leur estomac, qui est multiloculaire et presque comparable à celui des Ruminants, est elle-même en harmonie avec leur mode d'alimentation, qui consiste en substances végétales, principalement en feuilles, que ces Animaux bizarres arrachent surtout aux cécropia. Malheureusement, les développements auxquels l'intéressante étude des Bradypes pourrait donner lieu nous conduirait trop loin, et nous devons nous borner à rappeler en quoi les particularités essentielles de ces Animaux peuvent servir à leur classification. Nous ne pouvons cependant omettre de rappeler que la complication de leur estomac a conduit G. Cuvier à se demander si les Tardigrades n'étaient pas sujets à une sorte de rumination.

Il y a deux genres de Bradypidés ou Édentés tardigrades, l'un et l'autre établis aux dépens des *Bradypus* de Linné, et qui ont reçu chacun un nom différent de celui-ci. Illiger a appelé *Cholœpus* les Bradypes qui n'ont que deux doigts aux membres postérieurs, et, plus récemment, F. Cuvier a proposé la dénomination d'*Acheus* pour les Bradypes pourvus de trois doigts à chacune des extrémités. Cependant le mot *Bradypus* ne devait pas être abandonné, et il est convenable de lui conserver le sens restreint sous lequel Illiger l'a employé dans une publication antérieure en date à celle de F. Cuvier. Quoique tous les naturalistes qui ont écrit récemment sur les Tardigrades n'aient pas suivi cette règle, nous ne saurions nous y soustraire, et, dans les lignes qui vont suivre, nous donnerons au mot *Bradypus* la signification attribuée par F. Cuvier au mot *Acheus*. Les caractères qui séparent ces deux genres ont une telle importance qu'on pourrait faire de chacun d'eux une tribu distincte.

Cholèpe unau, 1/8 de grand.

Genre CHOLÈPE (*Cholœpus*, Illiger). Les membres antérieurs ont trois doigts pourvus d'ongles très-longs, mais les postérieurs n'en ont que deux; les dents sont au nombre de $\frac{5}{4}$ cylindriques, et celles de la paire antérieure, qui dépasse les autres en grandeur, prennent une apparence caniniforme. Toutefois, contrairement à ce qui a lieu pour les canines des Mammifères hétérodontes, c'est la supérieure qui passe en avant de

l'inférieure, et quoique leur usure se fasse en biseau, comme chez certains de ces derniers, le plan de détrition a ici une direction inverse. Il est postérieur pour les dents caniniformes d'en haut et antérieur pour celles d'en bas. La couronne des autres dents s'use en chevron. Le thorax est allongé; on ne voit pas de trace extérieure de queue, et il y a un grand nombre de côtes au squelette (24 paires): les clavicules sont complètes; enfin, l'humérus est pourvu d'un trou suscondylien.

Le Cholèpe unau (*Cholæpus didactylus*), ou l'*Unau* de Buffon et le *Bradypus didactylus* de Linné, a 0,70 ou 0,80 de la longueur totale; il a la tête large; ses poils sont secs et assez longs, en général, brun grisâtres; ceux des membres et de la tête sont noirâtres; les narines sont circulaires. L'Unau se tient sur les arbres; quoiqu'il ne soit pas actif, il n'a pas, à beaucoup, près la lenteur, qu'on lui avait supposée; il est même moins indolent que l'Aï, mais il voit mal pendant le jour, et il passe une grande partie de ce temps à dormir. Ses grands ongles lui servent à se retenir aux branches des arbres, qu'il ne quitte guère. Le plus souvent accroché par trois de ses pattes, il emploie la quatrième à saisir les objets dont il veut s'emparer et à les porter à sa bouche. Ses mains sont étroites, longues et recourbées comme des crocs. En captivité, on peut le nourrir de pain trempé dans du lait, ainsi que de légumes ou de fruits cuits ou crus. Une mère et son petit vivent depuis quelque temps à la Ménagerie de Paris; un autre Unau existait aussi à Regent's-Parck, il y a un an. Les Paresseux-Unau sont indigènes des parties les plus chaudes de l'Amérique; on les rencontre au Pérou, au Brésil, à la Guyane et dans plusieurs parties de la Colombie.

Genre Bradype (*Bradypus*). L'*Aï* de Buffon et les espèces du même genre ont trois doigts longuement onguiculés non-seulement aux pieds de devant, mais aussi à ceux de derrière; ils ont un rudiment extérieur de queue; leurs dents, au nombre de $\frac{5}{4}$, sont cylindriformes, moins grosses que celles de l'Unau, et un peu excavées à la couronne; celles de la première paire ne sont pas caniniformes, et à la mâchoire supérieure leur dimension est même moindre que celle des quatre autres paires de dents. Leurs poils sont secs comme ceux de l'Unau, mais comme crêpés sur certains points du corps. Le squelette a un moindre nombre de vertèbres dorsales et par suite un moindre nombre de côtes (16 paires seulement), les clavicules sont rudimentaires et l'humérus manque du trou suscondylien. La région cervicale présente une particularité fort singulière dans le nombre de ses vertèbres, qui est de huit, ou même de neuf, tandis qu'il n'y en a constamment que sept chez les autres Mammifères. Les Paresseux du genre Aï ont les pieds de derrière encore plus écartés que les Cholèpes, et lorsqu'ils sont à terre, leur embarras est fort grand; au contraire, ils sont à leur aise sur les arbres et dans les lieux où il leur est possible de grimper.

La réputation de lenteur extrême que Buffon a faite à ces Animaux n'est donc pas entièrement dépourvue de fondement, mais elle a été singulièrement exagérée; car, pour se faire une idée exacte de ces Édentés, il fallait les étudier au milieu des circonstances pour lesquelles la Nature les a créés; alors on les aurait peut-être trouvés singuliers, mais ils n'auraient paru ni ridicules et ni même disgraciés. Aussi, quelques voyageurs modernes, prévenus qu'ils étaient par les récits inexacts ou exagérés des naturalistes du siècle dernier, ont-ils été fort étonnés, lorsqu'ils ont vu les Aïs et les Unaus au sein des forêts vierges de l'Amérique, ou qu'ils les ont placés à bord des bâtiments.. Tous les ont également trouvés beaucoup moins embarrassés qu'on ne l'avait dit, parce que là encore les Paresseux pouvaient exercer leurs aptitudes grimpeuses.

Les Aïs vivent dans les mêmes régions que les Unaus, mais ils sont d'une taille un peu inférieure à celle de ces Animaux; leur tête est surtout plus petite et elle a une autre forme. Ils constituent certainement plusieurs espèces, mais il est encore impossible d'en établir une bonne diagnose différentielle. Le nombre des vertèbres cervicales, qui est tantôt de huit, tantôt au contraire de neuf, la forme de la tête osseuse, la disposition des couleurs fournissent des caractères certains, que l'on peut employer pour la distinction de ces espèces. Suivant

M. Gray, on devrait même partager ces Animaux en deux genres, l'un auquel il réserve le nom linnéen de *Bradypus*, et l'autre qu'il appelle *Arctopithèque*. Cette dernière dénomination avait déjà été employée pour indiquer l'Aï. Les caractères que M. Gray a reconnus jusqu'à présent dans chacun de ces deux groupes ne sont ni assez importants, ni assez faciles à saisir pour qu'on adopte sa nouvelle manière de voir.

BRADYPE A COLLIER, 1/5 de grand.

On n'aura une nomenclature exacte des Animaux du genre Bradype que lorsqu'on les aura étudiés sur un nombre d'exemplaires plus considérable que ceux que nous possédons encore dans nos collections, et qu'on aura pu revoir et décrire comparativement les différents types de chacune des espèces proposées par les auteurs; mais c'est une tâche qu'aucun naturaliste n'a encore entreprise. S'il fallait s'en rapporter aux notions que la science possède, le nombre de ces espèces ne serait pas inférieur à douze; mais il n'est pas douteux qu'une étude plus complète ne fasse reconnaître plusieurs doubles emplois parmi celles qui ont été décrites. Nous nous bornerons à signaler les mieux constatées; on trouvera l'indication des autres dans les Mémoires de Wagler, ainsi que de MM. Ruppel, Rapp, Gray et Cornalia.

Le BRADYPE A COLLIER (*Bradypus torquatus*, E. Geoffroy, Illiger, etc.) est regardé par M. Gray comme étant le *Bradypus crinitus* de Brown. Il a les poils assez longs, principalement sur le dos; il est d'un gris jaunâtre un peu terreux, et se distingue principalement par les longs poils noirs qui lui pendent dessus le cou et sur le haut du dos comme un capuchon. Sa patrie est essentiellement le Brésil.

Le BRADYPE A DOS BRULÉ, qu'on a nommé *Bradypus ustus*, n'a sur le milieu du dos qu'une faible ligne noire; elle y est accompagnée de chaque côté par une large tache orangée ou jaunâtre.

L'espèce la plus ordinaire ou le BRADYPE TRIDACTYLE (*Bradypus tridactylus*, Linn.) est grise avec du brun ou du blanchâtre sur le dos.

FAMILLE DES DASYPYDÉS

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le nom grec *dasupus* dont Linné a fait *dasypus*, et qu'il a donné comme nom générique aux singuliers Mammifères de l'Amérique méridionale qui nous occupent, servait à désigner le Lapin dans les ouvrages d'Aristote. Cependant, tous les naturalistes modernes ont accepté la nouvelle signification que lui a imposée le classificateur suédois, parce que ce mot exprime assez bien l'un des caractères principaux des Tatous. En effet, *dasypus* veut dire Animal à pieds velus, et les Tatous diffèrent essentiellement des autres Mammifères terrestres, en ce qu'ils n'ont guère de poils que sur les membres et sur la partie inférieure du corps, le dessus de leur tête, toutes les parties supérieures et latérales de leur tronc et leur queue étant protégés par des pièces osseuses dont la surface est garnie d'un épiderme écailleux, et dont les interstices seuls présentent çà et là quelques poils. L'ensemble de cet appareil protecteur, dont aucun autre Animal de la même classe ne saurait nous donner l'idée, représente un véritable squelette cutané. Il se compose d'une multitude de petites plaquettes osseuses qui font corps avec le derme lui-même; et ces plaquettes, dont la forme, l'épaisseur et l'apparence extérieure varient suivant les espèces que l'on étudie ou suivant les différents points du corps, sont disposées par séries transversales et rapprochées les unes des autres comme des pièces de marqueterie, ou bien encore comme les éléments d'une mosaïque. Il y en a sur la tête, où elles constituent le bouclier céphalique, et leur arrangement y rappelle plus ou moins complétement les plaques tuberculeuses que l'on voit sur le crâne des Reptiles; elles affectent aussi différentes dispositions, également susceptibles d'être employées pour la distinction des espèces. Sur le dos, les plaques osseuses, qui sont aussi pourvues à leur face externe d'un revêtement épidermique, peuvent être distinguées en trois catégories; celles de la région thoracique ont leurs différentes bandelettes réunies les unes aux autres d'une manière fixe, et elles constituent le bouclier dorsal ou thoracique; après elles, viennent des bandes disjointes, imbriquées et mobiles, dont le nombre varie suivant les espèces; ce sont ces bandes qui assurent la facilité des mouvements de flexion dans la région dorso-lombaire; celles qui les suivent sont de nouveau soudées les unes avec les autres, et par conséquent immobiles; elles servent à garantir la croupe sur laquelle elles se moulent; c'est là ce qui donne à leur ensemble une apparence assez différente de celles du bouclier thoracique. Les pièces d'une même zone sont loin d'avoir, pendant la vie des Tatous, cette rigidité que nous leur voyons chez les exemplaires desséchés que l'on conserve dans nos collections; et, en même temps, les bandes intermédiaires et imbriquées permettent à la carapace de se mouvoir et d'envelopper plus ou moins complétement le corps, qui est alors susceptible de se rouler en boule comme celui d'un Hérisson ou d'un Cloporte. La substance de chacun des arceaux dermiques jouit d'une certaine élasticité, et il en est de même des boucliers antérieur et postérieur; aussi, beaucoup d'espèces ont-elles la propriété de s'aplatir, de telle sorte qu'elles s'appliquent contre le sol et semblent comme écrasées. Elles ont alors une ressemblance curieuse avec de gros Cloportes, ce qui justifie le nom d'Armadilles qu'on leur donne dans plusieurs pays. Indépendamment du squelette cutané qui recouvre leur crâne et tout le dessus de leur corps, les Tatous ont aussi la queue plus ou moins protégée par des pièces analogues, mais qui sont alors des cercles complets, et entourent les vertèbres, comme si elles étaient logées dans un véritable étui. Les Tatous ont reçu dans les classifications des noms qui rappellent la disposition si particulière de leurs téguments.

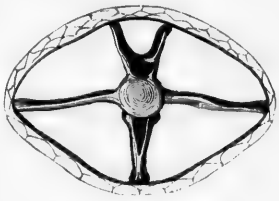

Vertèbre caudale de Tatou, grand. nat.

F. Cuvier les nomme *Dorakophores*, c'est-à-dire porte-cuirasse, et Wagler *Cingulata*, par allusion aux bandelettes osseuses qui les recouvrent.

L'apparence extérieure des Tatous est certainement fort étrange, et l'on ne peut nier qu'il n'aient, dans leur physionomie générale, une certaine analogie avec la classe des Reptiles; mais l'ensemble de leurs caractères et leur conformation intérieure les rattachent de tout point à l'ensemble des Mammifères, et s'ils sont inférieurs à plusieurs égards aux Quadrupèdes dont nous avons déjà parlé, ils n'en doivent pas moins être rangés dans la même classe. D'ailleurs cette infériorité leur est commune avec les autres Édentés, et comme eux, ils diffèrent notablement de tous les autres Mammifères par leurs caractères secondaires; celui de leur carapace est certainement le plus curieux de tous.

Semblables à la plupart des Animaux de leur classe, les Tatous ont des oreilles externes, pourvues d'une conque assez étendue, et ils ont, comme tous les autres Mammifères, des mamelles pour la sécrétion du lait, dont ils se servent aussi pour la nourriture de leurs petits. Ces mamelles sont abdominales; leur nombre est tantôt de deux, tantôt, au contraire, de quatre. Les narines de ces Animaux ne sont pas percées dans un espace garni de glandes; la peau qui les entoure est nue, mais leurs cavités olfactives sont étendues, et les Tatous paraissent doués d'une grande finesse d'odorat. Leurs yeux sont petits et à pupilles circulaires; enfin, ils ont les doigts plus ou moins inégaux, habituellement au nombre de cinq, en arrière comme en avant, quelquefois de quatre seulement en avant, et garnis d'ongles, souvent très-robustes, arqués, ce qui leur permet de fouiller le sol avec la plus grande facilité.

L'examen anatomique des mêmes Animaux a donné lieu à plusieurs remarques dignes d'être signalées. Leurs mâchoires, qui sont grêles et plus ou moins allongées, sont toujours garnies de dents, mais ces dents varient pour la forme et pour le nombre, suivant les différents genres. J'ai pu constater leur mode de remplacement, dont aucun auteur n'avait encore parlé, et qui diffère beaucoup de celui des autres Mammifères. Dans le Cachicame, le seul Tatou que j'aie encore observé sous ce rapport, les molaires de lait, qui sont au nombre de sept en haut et en bas, sont moins arrondies que celles de la seconde dentition, et leur racine se dédouble en un chevron, dont les deux branches peuvent se séparer l'une de l'autre par suite de l'usure de la partie coronale. Les dents de remplacement poussent immédiatement au-dessous de celles de lait, qu'elles chassent comme des coins, en se plaçant entre les deux branches de leur racine. C'est un mode de remplacement bien plus semblable à celui des Crocodiles qu'à celui des Mammifères hétérodontes. J'en reproduis la figure à la page 254 du présent volume.

La langue des Tatous est douce et de forme conique; leur estomac, à peu près globuleux, est assez grand; leur intestin est rarement pourvu d'un cœcum. Leur squelette proprement dit, est également assez particulier, mais nous ne saurions insister ici sur les caractères nombreux qui le distinguent. On en trouvera la description et une bonne figure dans l'ouvrage de G. Cuvier sur les ossements fossiles.

Cerveau de Tatou, 2/3 de grand.

Les Tatous ont le cerveau lisse, mais encore assez volumineux; cependant, ce sont des Animaux sans intelligence. Ils vivent dans les bois ou dans les grandes plaines de l'Amérique méridionale, et se nourrissent de substances animales, principalement de cadavres et d'insectes. Ils sont peu actifs, n'ont aucune méchanceté et peuvent être facilement retenus en captivité. On m'a assuré qu'une de leurs espèces avait reproduit en Belgique, dans le Jardin zoologique d'Anvers.

Aucune espèce de Tatous n'est étrangère à l'Amérique méridionale, et la taille de celles que l'on y connaît est, en général, assez petite.

La plus forte de toutes, ou le Tatou Géant, surpasse de beaucoup les autres; cependant, son corps n'a guère qu'un mètre de longueur; le Chlamyphore, qui est au contraire le plus petit, a tout au plus le volume d'un Hamster.

Buffon avait réuni dans un seul groupe les différentes espèces de Tatous qu'il connaissait, et c'est à cet ensemble d'espèces que Linné a donné le nom générique de *Dasypus*; mais les principes différents qui dirigent les naturalistes actuels et une connaissance plus complète des caractères des Tatous ont fait établir plusieurs genres parmi ces Animaux, et les *Dasypus* sont devenus la famille des Dasypidés. Ces genres sont ceux des *Priodonte, Cabassou, Encoubert, Cachicame, Apar* et *Chlamyphore*. Le nombre total des espèces comprises dans ces différents genres ne s'élève pas au-dessus de quinze. On pourrait les partager en deux tribus, suivant qu'elles ont la queue conique et longue, ou au contraire courte et en massue. Le Chlamyphore, qui est dans ce dernier cas, ressemble sous ce rapport à quelques-unes des grandes espèces appartenant à la même famille qui ont autrefois peuplé l'Amérique.

GENRE PRIODONTE (*Priodontes*, F. Cuvier). Les ongles des Priodontes sont très-forts et leurs doigts très-inégaux aux pieds de devant; leur dos présente douze ou treize bandes mobiles entre les deux parties fixes de la carapace qui recouvrent le tronc en dessus; leur queue égale à peu près la moitié du corps en longueur, et leurs dents sont en plus grand nombre que chez les espèces des autres genres. On en compte vingt-cinq paires supérieurement et vingt-quatre inférieurement; aucune des premières n'est insérée dans l'os intermaxillaire; toutes sont petites et sensiblement comprimées, surtout en avant. Aucun autre Édenté n'en présente un nombre aussi considérable.

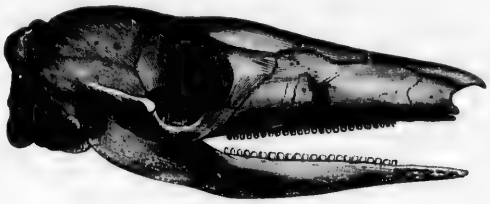

PRIODONTE GÉANT, 2/5 de grand.

PRIODONTE GÉANT (*Priodontes gigas*). Azara le nomme *grand Tatou*, et G. Cuvier *Tatou géant*. Il a le corps long de 1 mètre environ et la queue de 0,30. On le rencontre au Pérou, dans quelques parties du Brésil et dans la région de l'Amazone. C'est le plus grand de tous les Tatous actuellement existants.

GENRE ENCOUBERT (*Euphractus*, Wagler). La cuirasse des Encouberts montre, entre sa partie thoracique et sa partie fessière, cinq ou six bandes mobiles; les oreilles sont grandes; la tête est plate et assez élargie; les ongles de devant sont forts, moins inégaux; la queue est moins longue que le corps, mais encore assez allongée, et les dents qui sont cylindriques sont au nombre de neuf paires à la mâchoire supérieure et de dix à l'inférieure. La première paire des dents supérieures est implantée dans l'os intermaxillaire et elle doit être considérée comme une dent incisive.

L'ENCOUBERT POYOU (*Euphractus sexcinctus*) est l'une des espèces de cette famille qui ont été connues de Buffon. La disposition et la mobilité de sa carapace lui permettent de s'aplatir d'une manière vraiment singulière, et quand il repose, principalement lorsqu'il s'est étendu au soleil, il ressemble à un très-gros Cloporte. Il est répandu au Paraguay et dans la région de la Plata. Sa taille approche de celle de la Marmotte, mais il est encore plus bas sur jambes, et d'ailleurs sa forme ne rappelle en rien celle du Rongeur auquel nous le comparons pour ses dimensions.

On peut rapporter au genre Encoubert le TATOU PICHIY d'Azara (*Dasypus minutus*, Desm.), qui appartient à la Patagonie, et le TATOU VELU (*Dasypus villosus*, Desm.), espèce propre à la région de la Plata. Ces deux Tatous ont été décrits pour la première fois par Azara, dans son ouvrage sur les Mammifères du Paraguay.

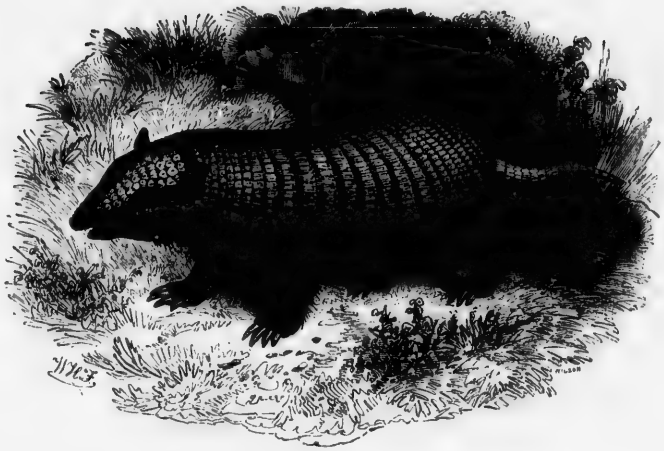

Encoubert Poyou, 1/4 de grand. (Voyez p. 253.)

Genre CABASSOU (*Xenurus*, Wagler). L'espèce qui lui sert de type ressemble beaucoup à l'Encoubert par sa taille et par ses caractères extérieurs, mais elle a un plus grand nombre de bandes mobiles entre la partie thoracique et la partie fessière du bouclier; ces bandes sont en général au nombre de douze. D'autre part, elle n'a aucune dent insérée dans l'os intermaxillaire, et sa formule dentaire est la même que celle des Apars ou des Cachicames. La longueur de sa queue, ainsi que la disposition de ses doigts antérieurs, permet de la distinguer des Apars; la forme de ses doigts, la brièveté de sa tête et la forme quadrilatère de ses écailles la séparent aussi très-nettement des Cachicames.

C'est le Cabassou tatouay (*Xenurus tatouay*) ou le *Tatou à douze bandes* (*Dasypus unicinctus*, Linné). Buffon et Azara en ont parlé. Sa couleur générale est brunâtre; son corps est long de 0,05 et sa queue de 0,18; les écailles de cette dernière sont moins fortes que celles des autres Dasypidés; les ongles antérieurs sont forts, mais inégaux; le médius, qui est le plus gros de tous, a 0,45 de long; les oreilles sont grandes.

Ce Tatou habite principalement la Guyane et le Brésil.

Genre CACHICAME (*Cachicama*). Le genre Cachicame de G. Cuvier, que M. Is. Geoffroy nomme en latin *Cachicama*, comprend des Tatous dont la forme générale a quelques rapports avec celles des Apars, mais dont la tête est plus longue. Les oreilles grandes; le bouclier dorsal et celui des lombes marqués de deux sortes de tubercules subcirculaires, les uns plus grands et les autres plus petits, placés entre les précédentes; les bandes mobiles, au nombre de sept ou de neuf et la queue à peu près aussi longue que le tronc; les membres antérieurs n'ayant que quatre doigts, dont les deux intermédiaires plus forts et à peu près égaux; les dents au nombre de sept ou huit à chaque mâchoire; toutes celles

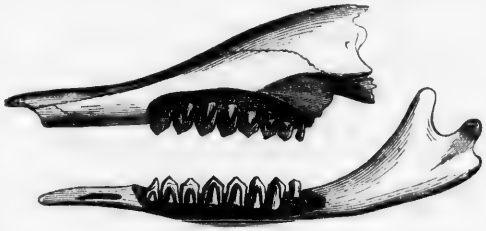

Dents de Cachicame, grand. nat., montrant le mode de remplacement.

d'en haut étant implantées dans les os maxillaires et à une assez grande distance des incisives : voilà quels sont les caractères de ce genre. Il comprend :

Le Cachicame noir (*Cachicama novem-cincta*) ou le *Dasypus novem-cinctus* et le *D. septem-cinctus* des auteurs; on le nomme aussi *Péba*. Il a huit ou neuf bandes mobiles; est généralement noirâtre; son corps est long de 0,40 et sa queue de 0,30. C'est une espèce assez répandue au Brésil, à la Guyane et jusqu'au Paraguay. Elle est fort habile à creuser la terre.

M. Burmeister en sépare le *Dasypus uroceras*, qui est du Brésil. On doit en rapprocher le Tatou mulet d'Azara (*Dasypus hybridus*, Desm.), qui a la queue un peu moins longue à proportion, dont la taille est un peu moindre et qui n'a que cinq, six ou au plus sept bandes mobiles. Celui-ci se trouve au Paraguay et dans quelques autres contrées voisines.

F. Cuvier réunissait les Cachicames et les Apars dans un seul genre, auquel il donnait le nom de Tatusie (*Tatusia*), mais il est convenable de le séparer.

Genre APAR (*Tolypeutes*, Illiger). Chez les Apars les plaques osseuses qui protégent la tête forment un premier bouclier bien circonscrit; la tête elle-même est assez allongée; il y a aussi un bouclier sur le dos et un bouclier sur la croupe, formés l'un et l'autre d'un certain nombre de plaques osseuses polygonales dépendant de la peau et recouvertes chacune par une lame épidermique de même forme; la surface extérieure est garnie de tubercules émoussés plus ou moins visibles, selon l'espèce, et encadrés par une sorte de rebord; entre le bouclier dorsal et celui de la croupe sont trois bandes imbriquées, mobiles et formées chacune par une rangée de plaques rectangulaires, également tuberculeuses à leur face externe, et dont le grand diamètre est longitudinal. Cette disposition, qui est très-apparente à la face interne de ces plaques, est dissimulée extérieurement par l'imbrication des bandes et par l'épaississement de leur partie antérieur; la queue est courte et garnie de gros tubercules granuleux à leur surface; le doigt médian, qui est court et épais, a son ongle très-fort et falciforme; l'index a ses phalanges plus allongées, mais son ongle est moins grand; l'annulaire est court, mais encore assez fort; le pouce est faible et il n'y a pas toujours de doigt auriculaire. Les dents sont cylindriques, sauf les inférieures, qui sont plutôt ovalaires et plus petites que les autres; on en compte en tout huit ou neuf paires à chaque mâchoire; les supérieures sont toutes implantées dans l'os maxillaire.

Les Apars sont des Tatous de moyenne taille dont la carapace est moins aplatie que celle des autres et qui jouissent à un haut degré de la propriété de se rouler en boule lorsqu'on les attaque : leur nom de *Tolypeutes* rappelle précisément cette particularité. On en signale deux espèces.

L'Apar de Buffon (*Tolypeutes tricinctus*), ou le *Dasypus tricinctus* de Linné. Il a le bouclier de couleur ambrée; ses doigts antérieurs sont au nombre de cinq et chacune des écailles de son dos et de sa croupe est marginée; les poils de la région inférieure de son corps sont blanchâtres; sa queue est courte, aplatie et triangulaire. Cette espèce habite le Brésil. Sa taille est à peu près celle d'un Hérisson.

L'Apar a queue conique (*Tolypeutes conurus*, Is. Geoffroy), ou le *Mataco* d'Azara, vit dans le Tucuman et dans les pampas du Paraguay. Sa carapace est noirâtre; le sillon marginal de ses écailles est moins profond; il paraît n'avoir que trois doigts antérieurs et sa queue est courte et de forme conique.

Genre CHLAMYPHORE (*Chlamyphorus*, Harlan). Le plus petit des Tatous est aussi celui dont la carapace montre la composition la plus simple. Le dessus de sa tête et de son corps est recouvert de bandes transversales, à peu près uniformes, quoique moins larges au-dessus de la boîte crânienne. Ces bandes, qui sont elles-mêmes formées de plaques plus petites, sont en tout au nombre de vingt-quatre; après elles et sur la région fessière est un bouclier vertical résultant de la réunion de cinq rangées concentriques de compartiments en polygones irréguliers; un demi-cercle de poils assez forts sépare le bouclier des fesses de la

dernière bande lombaire; la queue est aplatie et à peu près en spatule; elle tombe verticalement en arrière de l'Animal; la partie épidermique des plaques dorsales du Chlamyphore se détache facilement, et ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on voit au-dessous d'elle une couche de poils doux, assez longs et presque en tout semblables à ceux des régions inférieures du corps. Il y a là une particularité dont nous ne saurions encore nous rendre compte, mais qui paraît en rapport avec l'infériorité organique du Chlamyphore, comparé aux autres Animaux de la même famille, et en même temps avec quelque circonstance de son genre de vie. Ce Tatou a cinq doigts en avant et cinq en arrière; ceux de devant ont des ongles forts, subégaux, et par conséquent moins disproportionnés entre eux que ne le sont ceux des espèces propres aux autres genres; ses dents sont petites et au nombre de dix paires à chaque mâchoire.

Le Chlamyphore tronqué (*Chlamyphorus truncatus*, Harlan) a la carapace de couleur pâle et les poils gris blanchâtres. Son corps n'a que 0,13 en longueur et sa queue 0,32 seulement. Il habite la province de Mendoza, qui appartient à la région des Andes et avoisine le Chili. Il passe une grande partie de sa vie sous terre, ce qui le fait comparer aux Taupes. La femelle porte ses petits sous son manteau écailleux. Un exemplaire de cette curieuse espèce a été donné au Muséum de Paris par le savant botaniste, M. Cl. Gay, dont nous avons déjà cité les travaux relatifs à l'histoire naturelle du Chili.

FAMILLE DES ORYCTÉROPIDÉS

L'Afrique nourrit dans ses parties australes et intertropicales un genre d'Édentés dont les affinités ont été d'abord assez mal interprétées par les naturalistes. Pallas n'ayant pu en observer qu'un jeune exemplaire, avait pensé que c'était un Fourmilier véritable, congénère de ceux de l'Amérique; et, en 1764, il en avait appelé l'espèce *Myrmecophaga afra*. En 1784, Gmelin, qui cite le mémoire de Pallas, donne au même Animal le nom de *Myrmecophaga capensis*, c'est-à-dire Fourmilier du Cap. Quelques renseignements avaient alors été recueillis sur les mœurs de ces prétendus Fourmiliers, par le voyageur hollandais Kolbe, qui les appelle Cochons de terre, comme le font d'ailleurs les colons hollandais du sud de l'Afrique. Wosmaer, compatriote de Kolbe, qui aimait à critiquer Buffon, cita le Fourmilier du Cap comme faisant exception à la loi formulée par ce dernier, relativement à la distribution géographique des Mammifères dans les deux continents, ce qui lui valut cette réponse de Buffon : « Nous avons dit et répété souvent qu'aucune espèce des Animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, et que réciproquement aucun des Animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'Animal dont il est ici question a pu induire en erreur des observateurs peu attentifs, tels que M. Wosmaer; mais on va voir par sa description et par la comparaison de sa figure avec celle des Fourmiliers d'Amérique, qu'il est d'une espèce différente; qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux que d'être de même privé de dents et d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmilières. » (Buffon, *Suppl. à l'Hist. nat.*, t. VI).

Il suffisait d'ailleurs que l'espèce de ce prétendu Fourmilier ne fût pas la même que celle des Fourmiliers américains pour qu'on ne la citât pas comme faisant exception à la règle posée par Buffon, et Gmelin, aussi bien que Pallas, reconnaissaient cette différence spécifique. Mais c'était encore trop peu accorder; car un nouvel examen montra que le Fourmilier africain était beaucoup plus différent de ses congénères supposés qu'on ne l'avait admis. P. Camper ayant eu l'occasion d'étudier un crâne de cet Animal, vit qu'il était pourvu de dents, tandis que les véritables Fourmiliers en manquent. Le Mémoire que Camper rédigea à cet égard fut

adressé à Pallas, qui le fit paraître parmi ceux de l'Académie de Saint-Pétersbourg pour l'année 1780. En 1795, E. Geoffroy apprécia plus exactement encore les différences qui séparent le Cochon de terre des Fourmiliers véritables, lorsqu'il le sépara génériquement de ces derniers sous le nom d'*Oryctérope*. Ces différences ont même une assez grande intensité pour justifier la formation d'une famille particulière d'Édentés, dont l'Oryctérope est encore le seul genre connu.

GENRE ORYCTÉROPE (*Orycteropus*, E. Geoffroy). Le tronc est allongé, ainsi que la tête et la queue. Les oreilles sont droites, grandes et en cornet. Le corps est bas sur jambes et les ongles sont propres à fouir. Il y a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière; les deux antérieurs externes et les deux latéraux des pieds de derrière sont un peu plus courts que les autres: aucun doigt n'a sa phalange onguéale bifide. Le crâne est allongé sans être grêle; sa forme est subcylindrique; il est pourvu d'une arcade zygomatique complète. La mâchoire inférieure est grêle, mais son apophyse coronoïde et son condyle sont assez élevés. A ces caractères et à ceux que l'on pourrait tirer de la forme du squelette, il faut ajouter la conformation singulière des dents des Oryctéropes. Il y en a sept paires à la mâchoire supérieure et six à l'inférieure; la première de celles d'en haut est très-petite, un peu écartée des autres et caduque; celles qui suivent vont en grossissant jusqu'à l'avant-dernière; la cinquième et la sixième de la série totale sont les plus grosses de toutes; la dernière est à peu près égale à la quatrième. Les dents inférieures vont aussi en croissant jusqu'à l'avant-dernière; la sixième est intermédiaire pour son volume à la troisième et à la quatrième. Les deux plus grosses dents supérieures et inférieures ont une rainure bilatérale très-évidente, comme si leur fût résultait de la fusion partielle de deux cylindres distincts. En outre, la structure des dents des Oryctéropes est tout à fait spéciale. Leur tissu est moins dur que celui des dents de la plupart des autres Mammifères, et il n'est pas recouvert d'émail. La surface triturante est aplatie, et la portion radiculaire, qui reste constamment indivise, est percée sur sa face inférieure d'une multitude de petits trous qui donnent à l'ensemble de la dent l'aspect d'un petit cylindre de jonc. Les premiers auteurs qui ont observé cette disposition curieuse ont émis l'idée que les dents des Oryctéropes pouvaient être considérées comme formées par la réunion d'une multitude de petits corpuscules dentaires associés les uns aux autres, ce qui en ferait des dents pour ainsi dire composées. En effet, l'observation microscopique a montré que le bulbe s'y divise en une multitude de filaments qui se dirigent verticalement comme les éléments divers d'un même faisceau et que les tubes creux en représentent la portion non ossifiée. Les parties coronaies de la dent sont plus denses, parce que ces petits bulbes y sont plus complétement osseux, et dans une coupe transversale assez mince pour être examinée par transparence sous le microscope, on voit très-bien cette disposition, dont MM. Richard Owen et Duvernoy ont publié de bonnes figures. Dans la coupe de certaines dents, il existe entre les bulbes élémentaires une quantité plus ou moins grande de matière cémenteuse, et la disposition des éléments anatomiques dans lesquels la dent est ainsi décomposée affecte alors une apparence assez différente. (*Voyez la figure, page* 243.)

Le squelette des Oryctéropes a été décrit par G. Cuvier, et, en 1837, M. H.-F. Jœger a donné, sur leur splanchnologie, quelques détails qu'on trouvera consignés dans sa thèse inaugurale soutenue, à Stuttgard, sous la présidence de M. Rapp.

Les Oryctéropes n'existent point ailleurs qu'en Afrique. Quoiqu'ils soient fort gros, et que leur corps ait plus de 1 mètre de long, sans compter la queue, ils sont insectivores. Ce sont les Fourmis qui fournissent surtout à leur alimentation; mais, comme elles sont fort abondantes dans les pays où vivent ces étranges Mammifères, ils peuvent se les procurer en quantité suffisante; aussi se tiennent-ils de préférence dans les plaines, parce que les grandes fourmilières y sont en plus grand nombre. Celles-ci forment des monticules qui simulent des dômes ou des meules épars çà et là sur le sol. Ces lieux sont solitaires et arides, et l'Oryctérope, qui jouit d'une grande facilité pour fouiller le sol avec ses pattes, s'y établit des abris souter-

rains. « La terre, dit Kolbe, sert de demeure à cet Animal; il s'y creuse une grotte, ouvrage qu'il fait avec beaucoup de vivacité et de promptitude, et s'il a seulement la tête ou les pieds de devant dans la terre, il s'y cramponne si bien que l'Homme le plus robuste ne saurait l'en arracher. Lorsqu'il a faim, il va chercher une fourmillière; dès qu'il a fait cette bonne trouvaille, il regarde autour de lui pour voir si tout est tranquille et s'il n'y a point de danger. Il ne mange jamais sans avoir pris cette précaution; alors il se couche en plaçant son groin tout près de la fourmillière; il tire la langue tant qu'il peut, les Fourmis montent dessus en foule, et, dès qu'elle en est bien couverte, il la retire et les gobe toutes : ce jeu recommence plusieurs fois et jusqu'à ce qu'il soit rassasié. Afin de lui procurer plus aisément cette nourriture, la nature toute sage a fait en sorte que la partie supérieure de cette langue, qui doit recevoir les Fourmis, est toujours couverte et comme enduite d'une manière visqueuse et gluante, qui empêche ces faibles Animaux de s'en retourner lorsqu'une fois leurs jambes y sont empêtrées : c'est là sa manière de manger. Il a la chair de fort bon goût et très-saine. Les Européens et les Hottentots vont souvent à la chasse de ces Animaux. Rien n'est plus facile que de les tuer; il ne faut que leur donner un petit coup de bâton sur la tête. » Cependant, au dire de Leveillant, la chair des Oryctéropes est si fort imprégnée de l'odeur musquée des Fourmis qu'il n'a pu en manger.

On n'avait d'abord observé les Animaux de ce genre que dans les régions de l'Afrique qui avoisinent le cap de Bonne-Espérance; mais Lesson en a reçu plus récemment un exemplaire pris en Sénégambie; M. d'Abbadie en a trouvé en Abyssinie, et MM. Hodenborg et d'Arnaud en ont rapporté en Europe des exemplaires pris dans la région du Nil blanc. Tous ces Oryctéropes ont les mêmes mœurs, la même taille et les mêmes caractères généraux; ils diffèrent cependant les uns des autres par quelques particularités mais qui sont tout à fait secondaires. Telles sont une coloration plus ou moins foncée et des proportions un peu différentes du crâne et des os des membres. Les auteurs qui en ont étudié la peau et les ossements, tels que MM. Lesson, Sundevall et Duvernoy, croient pouvoir y distinguer trois espèces : la première propre à l'Afrique australe et plus anciennement connue (*Orycteropus capensis*); la seconde particulière à la Sénégambie (*Orycteropus senegalensis*, Lesson), et la troisième du Nil blanc ainsi que de l'Abyssinie (*Orycteropus æthiopicus*, Sundevall). L'examen comparatif d'un plus grand nombre d'Oryctéropes permettra seul de décider de la valeur des caractères par lesquels ces trois espèces supposées diffèrent entre elles, et jusqu'à ce que cet examen ait pu être fait, il semble convenable de suspendre tout jugement à leur égard.

FAMILLE DES MYRMÉCOPHAGIDÉS

Les Édentés qui rentrent dans cette famille sont plus généralement connus sous le nom de Fourmiliers, et Buffon a réuni à leur sujet de nombreux documents. Ils comprennent trois espèces servant actuellement de types aux trois genres différents des *Myrmécophages*, des *Tamanduas* et des *Myrmidons*. Leur caractère commun le plus remarquable est de manquer de dents aux deux mâchoires; leur langue est filiforme et très-extensible; leurs doigts sont garnis d'ongles fouisseurs qui constituent en même temps leur principal moyen de défense. Le nombre de ces organes n'est pas le même dans les différentes espèces, et la forme générale du corps présente aussi des différences notables, dont on s'est servi pour rendre plus parfaite la caractéristique des genres dans lesquels on les divise. Ces Animaux sont presque entièrement dépourvus d'intelligence. On ne les trouve que dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique. On ne possède point encore à leur égard tous les renseignements désirables.

GENRE MYRMÉCOPHAGE (*Myrmecophaga*). La physionomie des Fourmiliers de ce

genre est des plus singulières. Leurs poils qui sont longs et rudes au toucher se développent sur la queue en manière de panache ou de crinière; leur corps est comprimé et haut sur jambes, et, ce qui ajoute à leur bizarrerie, ils ont la tête allongée comme une sorte de tube terminé à son extrémité par la bouche, qui apparaît sous la forme d'une petite fente par laquelle sort de temps en temps la langue; celle-ci est fort longue et fort mince. Les oreilles sont droites, ovales et velues. Les yeux placés sur les côtés et fort loin de l'extrémité du rostre sont de grandeur moyenne; enfin la démarche est grave et les doigts sont fléchis, ce qui oblige ces Animaux à porter sur le sol par la face dorsale de leurs phalanges. Il y a cinq doigts en avant et autant en arrière; les premiers sont inégaux entre eux.

L'unique espèce de ce genre se tient à terre; elle surpasse notablement les autres en grandeur.

C'est le MYRMÉCOPHAGE TAMANOIR (*Myrcophaga jubata*, L.), appelé aussi *grand Fourmilier*.

MYRMÉCOPHAGE TAMANOIR, 1/8 de grand.

Sa couleur générale est gris brun varié de noir sur le devant du cou et sur les épaules, où il y a une bande noirâtre qui remonte obliquement le long des flancs; la partie inférieure des avant-bras présente antérieurement une demi-manchette noire; les pattes de derrière sont en grande partie noirâtres. Les poils de la ligne médio-dorsale s'allongent et ceux de la queue, qui sont encore plus développés, donnent à cette dernière l'apparence d'un grand éventail, apparence que sa disposition comprimée rend encore plus évidente. Les allures des Tamanoirs sont fort différentes de celles des autres Animaux et leur taille est considérable. Quelques exemplaires ont près de 1 mètre et demi pour le tronc et la tête, et de 1 mètre pour la queue.

Deux Animaux de cette espèce ont été amenés vivants en Angleterre, où j'ai pu les voir à la Ménagerie de Regent's parck. M. R. Owen, qui a eu la possibilité d'en faire depuis lors la dissection, s'occupe en ce moment de rédiger les nombreuses observations d'anatomie que cette étude lui a permis de recueillir. Ces Fourmiliers étaient essentiellement nourris avec du pain trempé dans du lait; mais on a constaté qu'ils aimaient aussi le sang, et on les a vus mettre en pièces pour en sucer les chairs un Lapin qui leur avait été livré.

L'Amérique intertropicale est la patrie de ces grands Fourmiliers.

G. Cuvier a donné, dans son ouvrage sur les ossements fossiles et dans ses Leçons d'anatomie comparée, des détails sur leur ostéologie et sur quelques-uns de leurs viscères. Leur crâne allongé est dépourvu d'arcade zygomatique, comme celui des autres Myrmécophagidés.

A l'état de liberté, les Tamanoirs vivent solitaires. Ils ne sont pas absolument dépourvus de la faculté de grimper. Leur femelle n'a qu'un seul petit à chaque portée. On assure qu'ils savent fort bien se défendre à l'aide de leurs fortes griffes, et qu'ils peuvent résister aux Ocelots et aux plus grands Félis du Nouveau-Monde.

GENRE TAMANDUA (*Tamandua*). Ce nom est emprunté au grand ouvrage du naturaliste hollandais Séba; il est à la fois la dénomination vulgaire et générique du second Fourmilier. Celui-ci a pour caractères principaux son système digital, à peu près semblable à celui du Tamanoir, mais avec une tête moins allongée, une queue en partie nue et un pelage moins épais; sa queue est préhensile sans l'être autant que celle du Myrmidon, qui diffère d'ailleurs du Tamandua et du Tamanoir par le moindre nombre de ses doigts. On n'a encore démontré l'existence que d'une seule espèce de Tamandua, le TAMANDUA TÉTRADACTYLE (*Tamandua tetradactyla*); mais cette espèce renferme plusieurs variétés, et Desmarest en distingue même complétement le *Fourmilier à queue annelée* du Brésil.

Les Tamanduas sont longs d'environ 1 mètre, dont moitié pour le corps et la tête, moitié pour la queue. Ils grimpent aux arbres pour y chercher les insectes, et principalement les Fourmis. On assure qu'ils mangent aussi le miel des Abeilles sauvages.

Ces Animaux vivent dans les forêts de plusieurs régions de l'Amérique intertropicale.

GENRE MYRMIDON (*Myrmidon*, Wagler). Ce genre aussi nommé *Didactyles* par F. Cuvier, *Dionyx* par M. Is. Geoffroy, et *Cyclothure* par M. Gray, a pour type une espèce essentiellement arboricole, moins grande à beaucoup près que celles des genres précédents et dont les caractères sont faciles à saisir. Sa tête, fort courte si on la compare à celle du Tamandua, et surtout du Tamanoir, est plus dilatée dans sa partie cérébrale, et sa face a presque l'apparence d'un bec; sa langue est aussi moins longue; son corps est ramassé; sa poitrine est protégée par des côtes fort élargies et imbriquées; ses doigts sont au nombre de deux en avant et de quatre en arrière; ceux de devant sont à beaucoup près les plus forts; sa queue est plus longue que le reste du corps; elle est forte à la base et dénudée en dessous dans une partie considérable de sa portion terminale.

Le MYRMIDON DIDACTYLE (*Myrmidon didactylus*), auquel Buffon réservait plus particulièrement le nom de Fourmilier, vit principalement à la Guyane et au Brésil. C'est un Animal à peu près grand comme un Surmulot, mais à corps plus trapu, dont le pelage est doux au toucher et d'un blond jaunâtre assez brillant relevé par des teintes roussâtres; une ligne rousse plus foncée longe le dos chez certains individus et manque chez d'autres. On a quelquefois distingué deux espèces de ces Fourmiliers, mais il n'a pas encore été possible de démontrer la vérité de cette opinion.

Le Myrmidon didactyle passe une grande partie de sa vie sur les arbres; sa marche est lente et silencieuse; son régime consiste essentiellement en Fourmis et autres insectes qu'il attrape avec sa langue, dont la surface est recouverte par un enduit visqueux. Sa femelle ne fait qu'un petit, qu'elle dépose dans un nid, dont le creux d'un arbre et quelques feuilles constituent les éléments. Ses mamelles sont au nombre de quatre. L'intestin de ce petit Mammifère présente un caractère que nous ne devons pas oublier de signaler; sa séparation en intestin grêle et en gros intestin est indiquée par la présence de deux cœcums pairs qui rappellent ceux de beaucoup d'oiseaux.

FAMILLE DES MANIDÉS

Les Pangolins ou les *Manis* de Linné sont, sans contredit, ceux de tous les Mammifères qui diffèrent le plus des autres par leur apparence extérieure. Le dessus et les côtés de leur corps, la surface entière de leur queue et leurs quatre membres sont protégés par de nombreuses écailles cornées, implantées dans le derme à la manière de nos ongles, et dont les séries sont imbriquées comme les tuiles ou les ardoises qui recouvrent les toits. C'est le seul exemple d'un semblable mode de téguments que l'on puisse signaler dans la classe des Mammifères, et même dans tout l'embranchement des Animaux vertébrés, car l'écaillure des tarses chez les Oiseaux ou celle du corps des Reptiles ordinaires et les écailles des Poissons ont une structure tout autre. L'aspect extérieur des Pangolins rappelle, cependant, celui de quelques Reptiles, et ces Animaux ont été nommés assez souvent *Lézards écailleux*; mais on sait que les prétendues écailles des Sauriens ne sont qu'un simple épaississement de l'épiderme, et qu'elles sont susceptibles de muer, tandis que les écailles onguiformes des Pangolins sont persistantes. Un autre caractère de ces Animaux est de manquer complétement de dents.

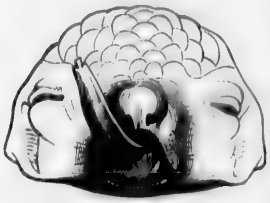

Tête du Pangolin, 1/2 de grand

Les Mammifères de la famille des Manidés ou Pangolins sont peu nombreux en espèces. Ce sont des Animaux propres à l'ancien monde; on ne les trouve que dans l'Afrique australe et intertropicale, ainsi que dans le midi de l'Asie ou dans quelques-unes de ses îles. Ils se nourrissent principalement de Fourmis : on n'en fait assez généralement qu'un seul genre sous le nom de *Pangolins*.

GENRE PANGOLIN (*Manis*, Linné). Ce genre, que Brisson appelle *Pholidotus*, c'est-à-dire *écailleux*, a cependant été divisé en deux (*Phataginus* et *Pangolinus*) par Rafinesque. Les Animaux si bizarres que l'on y réunit ont, comme nous l'avons déjà dit, le corps couvert d'écailles, sauf aux parties inférieures du cou et du tronc, et leurs mâchoires manquent de dents. Les écailles de leur tête et celles de la partie inférieure de leurs pattes sont plus faibles que les autres; leurs yeux sont petits; leurs oreilles manquent de conque auditive; leurs mamelles sont au nombre de deux et pectorales; enfin, leurs membres, qui sont courts, ont des ongles allongés, surtout en avant, et les doigts y sont au nombre de cinq. La queue des Pangolins est longue et forte; elle représente à peu près un demi-cylindre. Les vertèbres y sont parfois en nombre plus considérable que chez les autres Mammifères, les Baleines exceptées. Le Pangolin à longue queue en a 46, mais d'autres n'en ont que 26, tandis qu'il y en a 40 chez le Myrmidon.

Le squelette des Pangolins présente plusieurs autres particularités importantes, dont G. Cuvier et d'autres anatomistes ont donné la description.

Ces Animaux ont jusqu'à un mètre de longueur totale, mais il y en a des espèces moins grandes. Ils se tiennent dans les forêts, creusent le sol avec leurs ongles pour s'y faire des tannières, ou bien se retirent dans le creux des arbres. Leur nourriture consiste principalement en Fourmis. Ils vont les chercher jusque dans les fourmilières, qu'ils bouleversent avec leurs ongles. A part cela, ils sont inoffensifs, et l'Homme n'a rien à en redouter. Dans plusieurs parties de l'Afrique, on les recherche à cause de leur chair, qui est bonne à manger, mais partout où l'agriculture a fait quelques progrès, ils sont déjà devenus rares. Quand on les inquiète, ils se roulent en boule, et leurs écailles constituent leur principale défense. Leurs mouvements sont lents; ils grimpent parfois sur les arbres. Plusieurs naturalistes se sont

appliqués à distinguer exactement les diverses espèces de la famille des Pangolins. M. Focillon, qui a réuni dans un travail spécial la plupart des documents qu'on avait publiés à cet égard, compte neuf espèces de ces Animaux.

I. Les unes ont la queue de la longueur du corps ou plus courte.

1. Il y en a parmi elles qui ont seulement onze ou treize séries d'écailles dorsales, ce sont :

Le PANGOLIN DE TEMMINCK (*Manis Temminckii*, Smuts). Il habite l'Afrique, depuis le pays des Cafres jusque sous l'équateur. M. Hodenborg l'a même retrouvé dans le Sennaar.

Le PANGOLIN A QUEUE LARGE (*Manis laticaudata*, Illiger) qui vit dans l'Inde. On le prend à Madras, à Pondichéry, au Bengale, et, à ce qu'il paraît, dans l'Assam. C'est peut-être le *Phattagès* d'Élien.

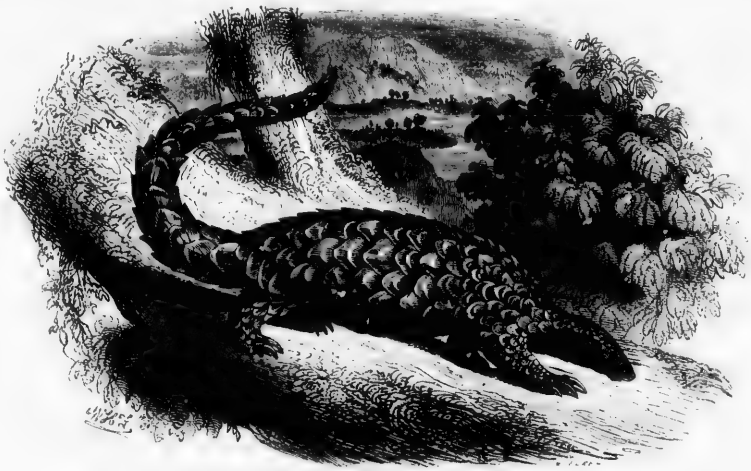

PANGOLIN DE L'INDE, 1/8 de grand.

2. Trois espèces ont dix-sept rangées d'écailles dorsales :

PANGOLIN DE DALMANN (*Manis Dalmanni*, Sundevall). De Chine, aux environs de Canton, où, selon M. Dalmann, on l'appelle *Tchin-kian-kiapp*.

PANGOLIN RUDE (*Manis aspera*, Sundevall). De Sumatra.

PANGOLIN JAVANAIS (*Manis javanica*, Desm.). De Java, de Sumatra, de Bornéo et de Célèbes.

3. Une autre espèce du premier sous-genre a vingt et une séries d'écailles dorsales, c'est le PANGOLIN GUY (*Manis Guy*). M. Focillon, qui en donne les caractères, le dit d'Afrique, mais sans désigner la partie de ce continent d'où il a été envoyé.

II. Les autres Pangolins ont toujours la queue plus longue que le corps; on leur a quelquefois réservé le nom de *Phatagins*. Ils sont de trois espèces différentes.

1. L'une n'a que onze séries d'écailles dorsales :

PANGOLIN A LONGUE QUEUE (*Manis longicaudata*). C'est le *Phatagin* de Buffon. La Sénégambie est sa patrie.

2. Les deux autres ont dix-neuf à vingt-une séries d'écailles dorsales, ce sont :

Le PANGOLIN TRICUSPIDÉ (*Manis tricuspis*, Sundev.); de Guinée;

Et le PANGOLIN TRIDENTÉ (*Manis tridentata*, Focillon); de Mozambique.

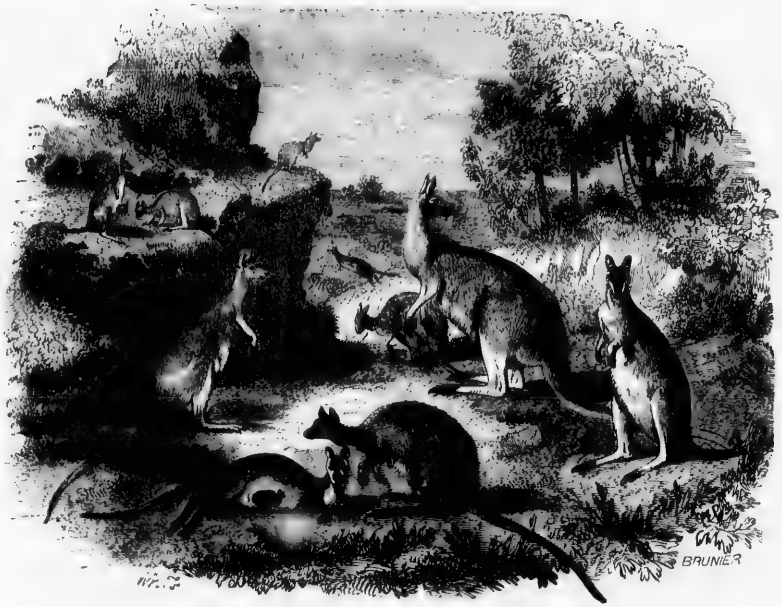

ORDRE DES MARSUPIAUX

Animaux mammifères, pourvus de quatre extrémités onguiculées propres à la locomotion terrestre, ayant de l'analogie, par l'ensemble de leurs caractères extérieurs, avec certaines familles de la grande catégorie des Mammifères hétérodontes, et étant également pourvus de plusieurs sortes de dents, lesquelles sont aussi appropriées à des régimes fort différents les uns des autres; ils sont surtout caractérisés par une disposition tout à fait particulière des organes reproducteurs dans l'un et dans l'autre sexe, ainsi que par la débilité extrême dans laquelle sont encore leurs petits lorsqu'ils viennent au monde. Aussi les femelles les fixent-elles à leurs mamelles immédiatement après la parturition, et ils y restent adhérents jusqu'à ce qu'ils aient acquis le développement que les autres Mammifères ont à leur naissance. Les mamelles sont entourées le plus souvent d'un repli cutané en forme de poche ou de bourse (marsupium), *ce qui a valu aux Animaux de ce groupe le nom sous lequel nous en parlons. Les Marsupiaux ont, en avant de la symphyse pubienne, une paire d'os accessoires qu'on a nommés* os marsupiaux; *leurs fœtus manquent de placenta.*

L'ancien continent ne nourrit aucune espèce de Mammifères de la sous-classe des Marsupiaux; mais elles entrent, pour une proportion considérable, dans la Faune australienne qui possède les divers groupes des Phascolomes, *des* Kanguroos, *des* Phalangers, *des* Dasyures, *des* Myrmécobies, *etc. Les* Sarigues, *qui sont aussi des Quadrupèdes marsupiaux, sont particulières d'Amérique.*

L'ordre ou, pour mieux dire, la sous-classe des Marsupiaux, présente encore quelques caractères importants, indépendamment de ceux que nous avons énumérés dans le résumé qui précède; ces caractères résident dans le squelette de ces Animaux aussi bien que dans leurs principaux viscères. Parmi ceux que l'on tire de leurs parties solides, nous citerons surtout la forme de l'astragale, qui n'est comparable à celle du même os dans aucun des autres groupes de Mammifères. Les Marsupiaux ont tous la clavicule fort développée; leur péroné va rejoindre la partie inférieure du fémur, comme cela se voit souvent dans les deux ordres des Insectivores et des Édentés. Quant à leurs os marsupiaux, ils varient un peu dans leur forme suivant les principaux groupes, mais ils sont toujours très-développés, si ce n'est cependant chez les Thylacynes, où ils n'existent, au contraire, qu'à l'état de rudiment. Ces os, qui ne se retrouvent que chez les Monotrèmes, fournissent une des principales particularités caractéristiques des Animaux qui nous occupent. On peut ajouter que dans tous les Marsupiaux, l'ouverture du canal lacrymal est située plus en dehors que chez les Mammifères monodelphes, et que le condyle de la mâchoire est transversal, quel que soit d'ailleurs le régime alimentaire. Enfin, c'est aussi un caractère commun à tous ces Animaux que d'avoir l'apophyse angulaire de la même mâchoire rejetée en dedans; toutefois, le genre auquel nous avons donné le nom de Tarsipède fait exception sous ce rapport, et ressemble davantage aux Monotrèmes.

Astragale de Thylacine, grand. nat.

Bassin de Marsupial, 3/4 de grand.

Toutes ces particularités, jointes à celles que nous avons déjà signalées, ne permettent guère de démembrer le groupe naturel des Marsupiaux pour en répartir les différentes familles entre les principaux ordres de Mammifères ordinaires, comme l'avait proposé F. Cuvier et comme M. Meigen a essayé plus récemment de le faire. Malgré les différences secondaires qui les distinguent les uns des autres, les Marsupiaux sont inséparables, comme le sont, de leur côté, les Mammifères hétérodontes auxquels ils semblent correspondre. Les Dasyures répètent, dans la série des Quadrupèdes implacentaires, la fonction et la forme des Carnivores; les Phalangers y représentent les Lémuridés et les Potorous, les Érinacéidés; les Wombats empruntent certains caractères aux grosses espèces de Rongeurs, et les Kanguroos ont dans leur régime, et même dans quelques-uns de leurs organes, une analogie incontestable avec les Ruminants. Ces différences dans le régime, dans les mœurs, en comportent d'autres dans les proportions du corps, dans la disposition du système dentaire, dans la conformation des intestins et même dans le cerveau. Aussi les Marsupiaux sont-ils loin d'offrir, dans la disposition de ces organes, l'uniformité qu'on leur avait d'abord supposée.

Il suffira, pour être convaincu à cet égard, de comparer le cerveau, assez riche en circonvolutions, d'une des grandes espèces de Kanguroos avec le même organe chez le Sarcophile ou chez la Sarigue, Animaux chez lesquels il est bien moins volumineux, reste lisse à la surface de ses hémisphères, et semble pour ainsi dire frappé d'une dégradation telle que nul autre Mammifère ne se montre inférieur à ces derniers des Marsupiaux.

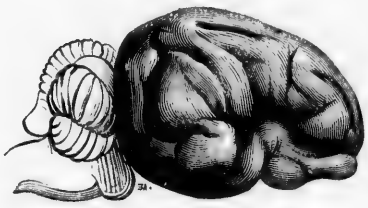

Cerveau de Wombat, grand. nat.

Cerveau de Kanguroo géant, grand nat.

Une différence correspondante existe dans les facultés intellectuelles de ces Animaux de cette intéressante série, dont les principaux groupes sont parfois aussi dissemblables entre eux que ceux dont nous avons parlé en traitant des placentaires hétérodontes.

Jusqu'à ce jour, on n'a pas tenu, dans la classification de ces Animaux, un compte suffisant des indications fournies par ces diverses particularités, et l'on a placé au premier rang les Sarigues et les Dasyures, deux groupes qui nous paraissent, au contraire, bien inférieurs aux Phascolomes, aux Kanguroos et même aux Phalangers. Dans l'énumération qui va suivre, nous avons essayé de mieux conserver les rapports hiérarchiques, qui sont aussi très-évidents dans cette sous-classe que dans celles qui précèdent.

Cerveau du Sarcophile, grand. nat.

C'est pour arriver à ce résultat, que nous avons réparti les huit familles de la catégorie des Marsupiaux dans cinq groupes qui mériteraient parfaitement le nom d'ordres, et que nous en avons établi la série de la manière suivante.

1° les *Phascolomes*, comprenant les Phascolomydés;

2° les *Syndactyles*, divisés en Macropodés ou Kanguroos, Phalangidés, Tarsipédidés et Péramélidés;

3° les *Dasyures*, dont la seule famille est celle des Dasyuridés;

4° les *Myrmécobies* ou la famille unique des Myrmécobidés;

5° les *Sarigues*, comprenant les seuls Didelphidés.

Les espèces de la sous-classe des Marsupiaux habitent principalement l'Australie, dont elles forment en grande partie la population mammifère, et elles y répètent, pour ainsi dire, parallèlement les principales familles de la grande sous-classe des Mammifères hétérodontes qui fournissent tant d'espèces à l'ancien et au nouveau mondes. On en trouve aussi quelques-unes à la nouvelle Guinée et aux îles Molluques, où elles sont associées à un nombre plus ou moins considérable de Mammifères ordinaires. Une famille de Marsupiaux, celle des *Sarigues*, qui a souvent donné son nom latin de Didelphes (*Didelphis*) à l'ensemble du groupe lui-même, est particulière à l'Amérique.

Plusieurs espèces de Marsupiaux ordinaires propres à l'Australie, et plus particulièrement les Kanguroos, sont susceptibles d'être acclimatées avec avantage dans les autres parties du monde, et déjà quelques-unes d'entre elles se multiplient dans les régions tempérées de l'Europe.

L'Europe, l'Asie et ses principales îles, l'Afrique et Madagascar sont entièrement dépourvues de Mammifères marsupiaux; mais l'Europe en a possédé, pendant les premiers temps de la période tertiaire, plusieurs espèces qui semblent avoir été intermédiaires, par leur organisation, aux Sarigues américaines et aux Phascogales australiens. L'Australie, aujourd'hui si riche en Animaux de ce groupe, a été habitée autrefois par des Marsupiaux qui différaient par leurs espèces de ceux de la Faune actuelle, mais qui appartenaient aux mêmes familles. Quelques-uns, cependant, étaient plus grands et paraissent avoir eu des proportions assez semblables à celles des Monodelphes ongulés. Ces grands Marsupiaux habitaient l'Australie pendant le temps où l'Amérique était peuplée de ces gigantesques Édentés, et où l'Europe nourrissait des Éléphants, des Rhinocéros tichorines, des grands Ours et de tant d'autres espèces de la série des Placentaires hétérodontes appartenant aux différents ordres dont les espèces habitent encore l'Europe ou les autres parties de l'ancien continent.

La plupart des naturalistes regardent aussi comme des Marsupiaux les petits Mammifères de famille éteinte, nommés *Amphithères*, dont on a trouvé quelques débris dans les couches moyennes des terrains jurassiques, ce qui reporte leur existence au milieu de la période secondaire ; mais ils n'ont réellement pas démontré jusqu'à présent que ces anciens Mammifères étaient des Marsupiaux. Stonesfield, en Angleterre, est la seule localité où l'on ait encore rencontré les restes de ces singuliers Animaux.

MARSUPIAUX AUSTRALIENS

I. LES PHASCOLOMES.

Le genre des Phascolomes ou Wombats, qui forme à lui seul cette première catégorie des Marsupiaux, diffère de tous les autres Mammifères de la même sous-classe en ce que sa dentition est établie d'après la même formule que celle des Cheiromys et des Rongeurs. On ne lui reconnaît, en effet, que deux sortes de dents, des incisives au nombre de $\frac{4}{4}$ pour chaque côté, et $\frac{5}{5}$ molaires, tandis que les autres Marsupiaux ont, en général, des canines aux deux mâchoires, et toujours plus de deux incisives supérieures. Les molaires des Phascolomes sont en outre séparées des incisives par une barre, c'est-à-dire par un espace vide. Ces Animaux ont cinq doigts en avant comme en arrière, et ces

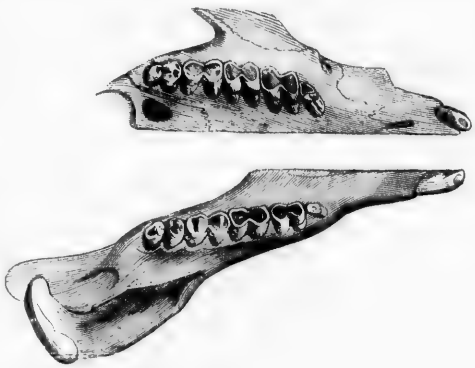

Dents de Wombat, grand nat.

cinq doigts sont armés d'ongles propres à fouir; le pouce de leurs pieds de derrière n'est point opposable, et le second et le troisième de leurs orteils ne sont ni grêles, ni réunis sous la peau, comme chez les Syndactyles dont nous parlerons ensuite.

FAMILLE DES PHASCOLOMYDÉS

GENRE PHASCOLOME (*Phascolomys*, E. Geoffr.). Outre les caractères que nous venons de signaler, le genre des Phascolomes se distingue encore par ses formes trapues, par sa tête large, par son corps épais et dépourvu de queue, et par ses $\frac{4}{5}$ molaires, dont la première pour chaque mâchoire est plus petite que les autres.

Ces Animaux sont fouisseurs; ils mangent des substances végétales, principalement des racines.

Leur caractère est doux, et la facilité avec laquelle on peut le nourrir a fait penser à quelques naturalistes qu'on pourrait les rendre domestiques. On les rencontre à la Nouvelle-Hollande et en Tasmanie.

L'unique espèce qu'on en ait distinguée jusque dans ces derniers temps a d'abord été signalée par le voyageur anglais Flinders, et bientôt après par Péron et Lesueur.

C'est le PHASCOLOME WOMBAT (*Phascolomys wombat*).

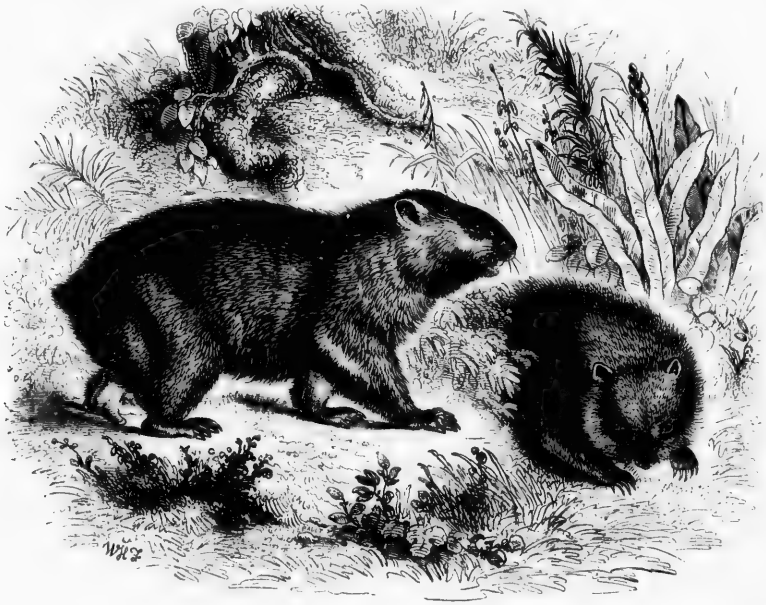

PHASCOLOME WOMBAT, 1/3 de grand.

M. R. Owen en établit maintenant deux autres, d'après quelques différences ostéologiques, et il les nomme PHASCOLOME A FRONT LARGE (*Phascolomys latifrons*) et PHASCOLOME PLATYRHINE (*Phascolomys platyrhina*). Ces deux nouvelles espèces sont fondées sur l'examen des exemplaires pris à la Nouvelle-Hollande; le vrai Wombat est de la Tasmanie.

II. LES SYNDACTYLES.

Les Marsupiaux syndactyles doivent leur nom à la disposition tout à fait particulière des second et troisième doigts de leurs pieds de derrière, qui sont plus grêles, en général, plus courts que le quatrième, ont leurs métatarsiens et leurs deux premières phalanges accolées l'une à l'autre, et sont réunis sous une peau commune jusqu'à leur phalange onguéale. Celle-ci porte à chaque doigt un ongle assez petit, qui s'applique contre l'ongle de l'autre doigt, ce qui rappelle jusqu'à un certain point, mais sous un volume très-réduit, les deux sabots intermédiaires des Bisulques.

Les Syndactyles à cinq doigts postérieurs ont le pouce des pieds de derrière opposable; d'autres Animaux du même ordre n'ont que quatre doigts, ou même trois aux mêmes pieds; mais, en général, tous en ont cinq à leurs membres de devant.

La plupart des Syndactyles sont herbivores ou frugivores; quelques-uns vivent d'insectes; ce sont les plus petits; ceux qui sont herbivores ou frugivores atteignent souvent des dimensions assez grandes.

Beaucoup vivent à terre et sont sauteurs; d'autres grimpent et passent la plus grande partie de leur vie sur les arbres ou sur les arbustes. Tous ces Animaux sont essentiellement australiens, mais on trouve déjà quelques-unes de leurs espèces à la Nouvelle-Guinée, et même dans certaines îles de la Malaisie, dépendant du groupe des Moluques.

Ils se partagent en quatre familles, nommées *Macropodés*, *Phalangidés*, *Tarsipédidés* et *Péramélidés*.

FAMILLE DES MACROPODÉS

Les Kanguroos ou Marsupiaux macropodés constituent une nombreuse série d'espèces, les unes fort grandes, les autres, au contraire, moyennes, ou même petites. Il y a des Kanguroos hauts de cinq pieds, ce sont les plus grands de ceux qui existent maintenant; d'autres, en nombre plus considérable, n'ont guère qu'un mètre de haut, et parmi ceux qui ont une moindre taille, on en cite dont le volume est à peine supérieur à celui des Rats, ce qui les a fait nommer Kanguroos-Rats. On connaît, en tout, près de cinquante espèces de ces Animaux, qui sont l'Australie, sauf trois seulement; celles-ci appartiennent à la Nouvelle-Guinée.

Les Animaux de cette famille ont une physionomie fort singulière, et qui permet difficilement de les comparer à quelqu'un des groupes de Mammifères monodelphes. Cependant, leur pelage, la forme de leur tête et le grand allongement de leurs membres postérieurs les feraient, jusqu'à un certain point, rapprocher des Lapins; mais la disproportion de leurs membres est encore plus grande, et leur queue est fort longue. C'est, pour ainsi dire, un nouveau membre, et, dans la marche aussi bien que dans l'action de sauter, elle leur est d'un grand secours. Lorsque les Kanguroos vont lentement, ils s'appuient alternativement d'une part sur leur queue et sur leurs pattes antérieures, et d'autre part sur leurs pattes postérieures. Les antérieures ne leur servent point dans la course. Ils vont alors par sauts et par bonds à la manière des Gerboises, et ne portent que sur leurs pieds de derrière, qu'ils détendent avec vigueur, tout en tenant la queue roide, de manière à faire contre-poids à la partie antérieure de leur corps, contre laquelle ils retirent leurs pattes de devant. Ainsi, les Kanguroos sont encore mieux disposés pour le saut que ne le sont les Lièvres ou les Lapins, et leur

train de derrière est proportionnellement plus fort que celui de ces Animaux. Ils diffèrent encore des Léporidés par plusieurs particularités extérieures, telles que la disposition des doigts de derrière, au nombre de quatre, mais dont les deux internes sont syndactyles, et l'externe moins fort que celui qui le précède. L'ongle puissant de ce dernier est une arme redoutable, à l'aide de laquelle les mâles se battent souvent entre eux. Les femelles ont une poche abdominale.

Intérieurement, ces Animaux diffèrent encore plus des Léporidés, même par les caractères qui les distinguent de tous les autres Marsupiaux. Ils ont une certaine analogie avec les Ongulés; leurs dents molaires rappellent celles des Tapirs, et leur régime, qui est herbivore, a en même temps de l'analogie avec celui de ces Animaux et celui des Ruminants.

Dents du Kanguroo de la Billardière, grand. nat.

Ils ont trois paires d'incisives supérieures assez fortes, verticales et rangées en arc de cercle; les deux incisives inférieures sont grosses, cultriformes et projetées en avant. Quelques espèces ont de petites canines supérieures. Dans les autres, la barre est longue et non interrompue à la mâchoire supérieure comme à l'inférieure, et il y a, pour chaque mâchoire, cinq paires de molaires, pourvues à leur couronne de collines transverses, sauf la première, qui est comprimée.

Comme le régime de ces Animaux est essentiellement herbivore, leur estomac est long, ample et plus ou moins compliqué; ils ont aussi un grand cœcum. Leur squelette présente plusieurs dispositions assez caractéristiques, mais dont la description ne saurait être faite ici.

Tous les Kanguroos ont un caractère doux, et ils sont faciles à élever en captivité. Plusieurs d'entre eux s'accommodent fort bien de notre climat; on les multiplie même assez facilement dans la plupart des contrées de l'Europe. On peut déjà considérer plusieurs d'entre eux comme acquis à cette partie du monde, où ils seront d'une grande utilité, lorsqu'on les y aura rendus plus communs et qu'ils y seront définitivement acclimatés. Comme l'a établi M. Florent Prévost, dans une note lue dernièrement devant la Société zoologique d'acclimatation, et comme d'autres naturalistes l'avaient depuis assez longtemps fait remarquer, les Kanguroos fourniraient à nos contrées un gibier d'autant plus précieux, qu'ils se font surtout remarquer par le grand développement des parties dont la chair est la plus estimée, telles que les lombes, les fesses et les cuisses.

On doit aussi considérer, dit M. Fl. Prévost, que le Kanguroo n'est pas un Animal destructeur comme la plupart de nos gibiers actuels. C'est au Lièvre qu'il est surtout comparable à cet égard, et sa nourriture consiste principalement en herbes fourragères, en jeunes

feuilles et en légumes. La chair des Kanguroos élevés en domesticité est très-bonne, mais celle des Animaux sauvages de ce genre est encore préférable. Certaines espèces de cette riche famille peuvent aussi fournir des pelleteries d'une excellente qualité.

Les Kanguroos ont été partagés en plusieurs genres et sous-genres, dont nous donnerons l'énumération, en nous servant de préférence de l'excellent travail monographique que M. Waterhouse leur a consacré dans le volume de son Histoire naturelle des Mammifères, qui a paru en 1845.

Ces genres et leurs divisions ou sous-genres sont des démembrements de l'ancien groupe des *Macropus*, tel que le naturaliste anglais Shaw l'avait établi en 1800 dans sa Zoologie générale. On leur a donné les noms de *Kanguroo, Dendrolague, Potorou*, etc.

GENRE KANGUROO (*Macropus*). On y place à peu près les trois quarts des espèces connues dans cette famille, et en particulier, celles qui atteignent les plus grandes dimensions. Leurs membres sont disproportionnés; leur queue est longue et forte; ils n'ont point de dents canines. On peut en faire plusieurs sous-genres.

1. Les MACROPES de F. Cuvier ont le nez velu; ils deviennent fort grands.

Leur principale espèce a été nommée :

KANGUROO GÉANT (*Macropus giganteus*, Shaw). Elle fut découverte en 1770, sur les côtes de la Nouvelle-Galles du Sud, pendant le premier voyage du capitaine Cook. Plusieurs espèces nominales ont été établies à ses dépens. Le Kanguroo géant a jusqu'à 1,30 de longueur pour la tête et le corps, et 0,80 pour la queue.

Le KANGUROO FULIGINEUX (*Macropus fuliginosus*, Desm.) devient encore plus grand.

2. Les ONYCHOGALES de M. Gray ont aussi le nez velu, mais leurs pieds de derrière sont plus allongés, et leur queue, qui est longue et grêle, est garnie à son extrémité d'une saillie cornée.

Ce sont le KANGUROO LAINEUX (*Macropus lanatus*, Gould), grande espèce que l'on trouve aux environs de la rivière des Cygnes;

Le KANGUROO BRIDÉ (*Macropus frenatus*, Gould). De la vallée de la Mokai;

Et le KANGUROO A AIGUILLON (*Macropus unguifer*, Gould). Du nord-ouest de l'Australie.

3. Les LAGORCHESTES de M. Gould ont le nez garni de petits poils veloutés; leurs tarses et leurs ongles sont grêles; leurs membres antérieurs petits, ainsi que les ongles qui les terminent.

SQUELETTE DE KANGUROO DE LA BILLARDIÈRE, 1/4 de grand.

s-bonne, mais
pèces de cette

ous donnerons
graphique que
s Mammifères,

'ancien groupe
s sa Zoologie

rts des espèces
les dimensions.
point de dents

rands.

1770, sur les
Cook. Plusieurs

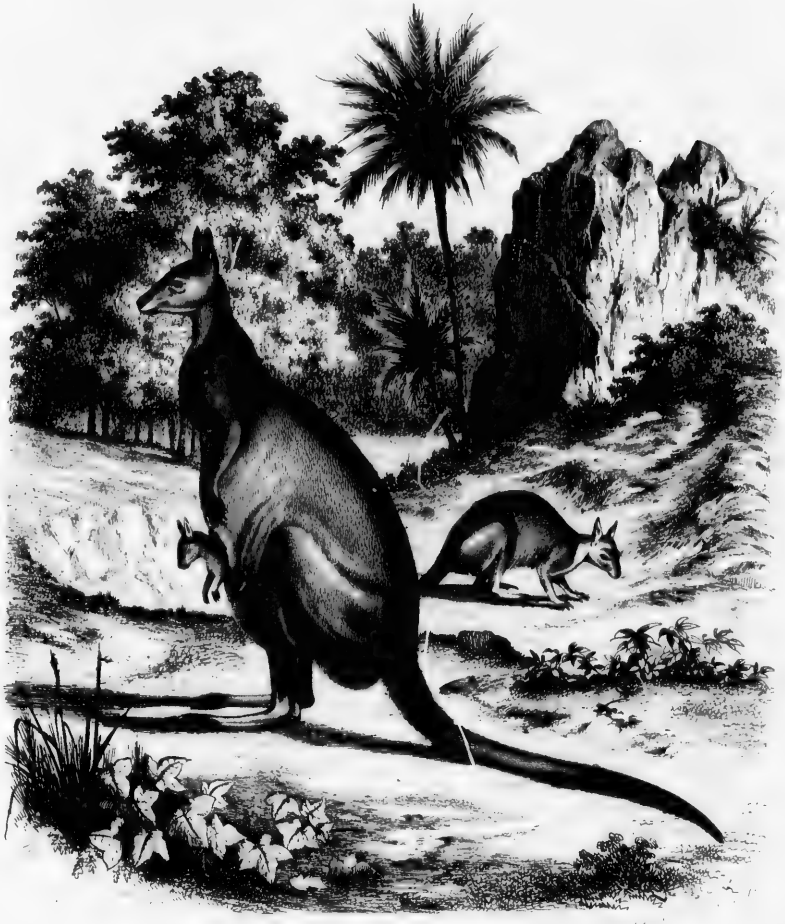

KANGUROO DORSAL — *Macropus dorsalis*

DE LA NOUVELLE HOLLANDE 1/4

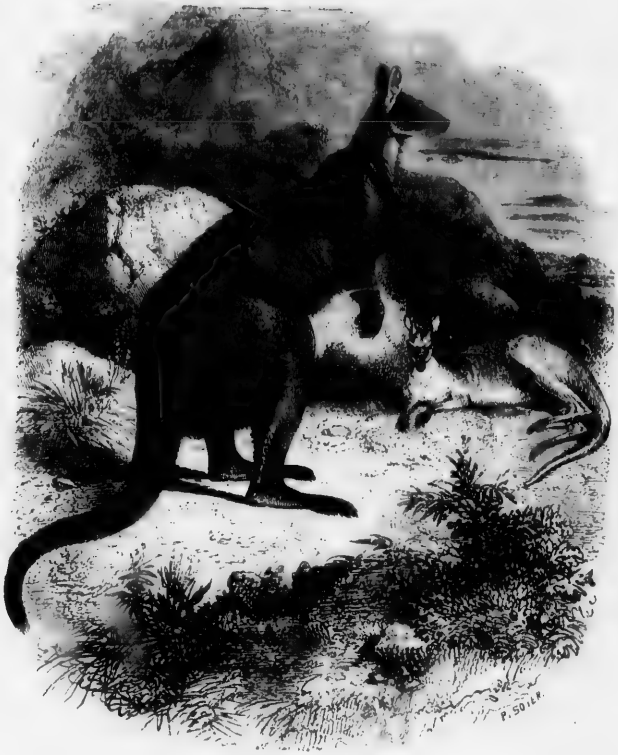

KANGUROO GÉANT (Mœropus giganteus)
de la Nouvelle-Hollande.

L
m

se

au
bu
Ge
M.
Ga
sal
diè
l
dér
sur
I
I
—
Gou
vra
dès
C
dro
pèc
don
Ani
diffé
par
leur
pres
rière
sant
de g
couv
supé
dent
Co
de *L*
G
ayan
se d
porte
sives
mola
arrièr
habit
taille

On en connaît quatre espèces, savoir :

Le KANGUROO A BANDES (*Macropus fascialus*), de Péron et Lesueur; — le KANGUROO LÉPOROIDE, de M. Gould; — le KANGUROO A LUNETTES (*Macropus conspiscillatus*), du même zoologiste, — et son KANGUROO VELU (*Macropus hirsutus*).

4. Les HALMATURES de F. Cuvier, ont le nez dénudé en avant, sous forme de mufle; ils se tiennent de préférence dans les lieux garnis d'arbrisseaux.

Il y en a près de vingt espèces, dont plusieurs fort grandes.

Voici les différents noms sous lesquels les mieux connues ont été décrites et la mention des auteurs qui en parlent : *Macropus antilopinus*, Gould; — *Macr. isabellinus*, id.; — *M. robustus*, id.; — *M. rufus*, Desm., ou le *M. laniger*, de MM. Quoy et Gaimard, dont M. Is. Geoffroy fait son genre *Gerboïdes*; — *M. agilis*, Gould; — *M. Parryi*, Bennett; — *M. Irma*, Jourdan; — *M. Greyi*, Gray; — *M. ruficollis*, Desm.; — *M. ualabatus*, Lesson et Garnot; — *M. Eugenii*, Desm.; — *M. Tethidis*, F. Cuv.; — *M. Parma*, Gould; — *M. dorsalis*, Gray; — *M. Derbianus*, Gray; — *M. Billardieri*, Desm., ou *Kanguroo de la Billardière*, dont nous donnons ici le squelette (page 270); — *M. brachyurus*, Quoy et Gaimard.

5. Les HETEROPES de M. Jourdan, ou *Pétrogales* de M. Gray, ont le nez également dénudé; leurs pieds de derrière sont moins longs et leur queue est garnie de longs poils, surtout à son extrémité.

Il y en a cinq espèces différentes, qui vivent toutes sur les rochers :

Macropus penicillatus, Gray, sans doute identique avec l'*Heteropus albogularis* de M. Jourdan; — *M. lateralis*, Gould; — *M. inornatus*, Gould; — *M. brachyotis*, Gould; — *M. concinnus*, Gould; — *M. Brunii*, J.-B. Fischer. Ce dernier vit à la Nouvelle-Guinée; c'est le seul vrai Kanguroo qui soit étranger à la Nouvelle-Hollande ou à la Tasmanie. Le Brun en a parlé dès 1718, dans son Voyage aux Indes orientales.

GENRE DENDROLAGUE (*Dendrolagus*, S. Muller). Les deux espèces de ce genre sont, comme celle dont nous venons de parler, des Animaux de la Nouvelle-Guinée. Elles diffèrent des Kanguroos véritables par le plus grand développement de leurs membres antérieurs, qui sont presque aussi forts que ceux de derrière, et sont pourvus d'ongles puissants; ce qui permet à ces Animaux de grimper aux arbres. Leur nez est couvert de poils, et leur mâchoire supérieure a une paire de petites dents canines.

TÊTE DE DENDROLAGUE, 1/2 de grand.

Ces deux espèces ont reçu les noms de *Dendrolagus ursinus* et *Inustus*.

GENRE POTOROO (*Hypsiprymnus*, Illiger). Une dizaine d'espèces de Macropodés, ayant les proportions des Kanguroos véritables, mais qui sont toutes de faibles dimensions, se distinguent des autres Animaux de la même famille, parce que leur mâchoire supérieure porte une paire de petites canines comme celle des Dendrolagues; leur première paire d'incisives supérieures descend notablement au-dessous du niveau des deux autres; leur première molaire d'en haut est comprimée et fortement sillonnée sur ses deux faces, enfin, leurs arrière-molaires décroissent sensiblement de volume à partir de la première. On les désigne habituellement par le nom de *Kanguroos-Rats*, qui leur a été donné par allusion à leur petite taille; toutes sont australiennes. Desmarest les a aussi appelées en latin *Potorous*.

1. La première de ces espèces a le nez fort long, presque entièrement couvert de poils, et les tarses fort longs; c'est le

POTOROO ROUSSATRE (*Hypsiprymnus rufescens*, Gray; *H. melanotis*, Gould); de la Nouvelle-Galles de Sud.

2. Plusieurs autres de ces Kanguroos à canines ont été réunis par M. Gray sous le nom commun de BETTONGIA; ils ont le nez dénudé et les tarses encore fort longs.

Ce sont les *Hypsiprymnus cuniculus*, O'Gilby; — *H. Grayi*, Gould; — *H. Gaimardi*, Lesson ou *H. penicillatus*, Gray; — *H. penicillatus*, Gould.

3. Les POTOROOS de M. Waterhouse ont la tête plus longue, les tarses plus courts, la queue peu velue et en partie écailleuse; le nez est nu. Le plus anciennement connu est le

POTOROO MURIN (*Hypsiprymnus murinus*) ou le *Macropus minutus* de Shaw; on le trouve principalement à la Nouvelle-Galles du Sud.

Deux autres plus récemment décrits sont l'*H. Gilbertii*, Gould, du détroit du Roi-Georges, et l'*H. platyops*, Gould, de l'Australie occidentale.

FAMILLE DES PHALANGIDÉS

Autant qu'il est possible de comparer les Mammifères de l'Australie à ceux des autres contrées du globe, on peut dire que les Phalangidés tiennent sur ce continent la place des Primates, et, en particulier, celle des Lémuridés. Comme la plupart de ces derniers, les Phalangidés, mieux connus sous le nom de *Phalangers*, que Daubenton a donné à l'une de leurs espèces, sont aussi des Animaux frugivores qui habitent les régions boisées, où ils se font remarquer par la vivacité de leurs mouvements; leurs proportions ne le cèdent pas en élégance, et leurs membres postérieurs sont aussi pourvus d'un pouce opposable. Les Phalangers ne sont pas moins variés en espèces que les Primates de Madagascar, et les plus petits d'entre eux joignent, comme les derniers de ceux que nous avons signalés parmi ces Animaux, beaucoup d'insectes aux fruits qui forment leur nourriture habituelle. Les plus gros Phalangidés, au contraire, sont presque exclusivement frugivores, et, à cet égard encore, il y a entre eux et les plus grosses espèces de Lémuridés une analogie incontestable. Les plus grands de tous les Phalangers ont à peu près le volume des Makis et des Indris; les plus petits sont encore inférieurs aux Cheirogales et au Microcèbe.

Indépendamment de leurs pouces postérieurs opposables aux autres doigts, les Phalangers sont caractérisés entre tous les Marsupiaux Syndactyles par leurs membres à peu près égaux et disposés pour grimper. Leur formule dentaire ne différerait pas de celle des Kanguroos et autres Macropidés, s'ils n'avaient, en général, l'espace répondant à la barre de ces derniers occupé, à l'une et à l'autre mâchoire, par plusieurs dents, dont les supérieures sont caniniformes et les inférieures plus ou moins gemmiformes.

Il y a trois tribus dans la famille des Phalangers :

Les *Phascolarctins*, comprenant le seul Phascolarcte Koala; les *Phalangistins* ou les Phalangers à queue prenante, et les *Petauristins* ou Phalangers volants. Les Phalangistins sont les seuls Phalangidés qui ne soient pas confinés dans le continent australien; il y en a aussi à la Nouvelle-Guinée, à la Nouvelle-Zélande et dans quelques-unes des îles Moluques ainsi qu'à Célèbes.

---

couvert de poils, et

otis, Gould); de la

Gray sous le nom
longs.
; — *H. Gaimardi*,

rses plus courts, la
ement connu est le
Shaw; on le trouve

oit du Roi-Georges,

S

à ceux des autres
tinent la place des
ces derniers, les
a donné à l'une de
s boisées, où ils se
ne le cèdent pas en
osable. Les Phalan-
r, et les plus petits
armi ces Animaux,
es plus gros Pha-
ard encore, il y a
testable. Les plus
es Indris; les plus

ts, les Phalangers
à peu près égaux
des Kanguroos et
rre de ces derniers
eures sont canini-

tins ou les Phalan-
langistins sont les
; il y en a aussi à
oluques ainsi qu'a

POTORÔO RAT (Hypsiprymnus murinus)
de la Nouvelle-Hollande.

KOALA (Phascolarctos Koala)
d'Amérique

TRIBU DES PHASCOLARCTINS

Cette tribu n'est composée que d'un seul genre, qui n'a lui-même qu'une seule espèce.

GENRE PHASCOLARCTE (*Phascolarctos*, Blainv.). Les Phascolarctes, aussi nommés *Koalas*, sont des Animaux d'une apparence très-singulière, à corps court et sans queue, à tête grosse, à poils laineux, plus longs et comme frisés sur les oreilles. Leurs pattes, qui sont assez courtes, ont cinq doigts en avant comme en arrière, armés par des ongles forts, sauf aux pouces de derrière, et qui leur servent surtout à grimper. Les pouces des pattes postérieures sont gros, opposables et sans ongles ; les deux doigts suivants sont syndactyles; les paumes et les plantes sont nues. Les dents sont fort singulières; il y a trois paires d'incisives supérieures et une paire d'incisives inférieures. Celle-ci diffère peu de celle des Phalangers; la canine supérieure est petite; il n'y en a pas inférieurement; les molaires, qui sont précédées par une barre assez considérable, sont au nombre de $\frac{3}{5}$; les quatre dernières ont leur couronne garnie de quatre tubercules prismatiques, plus larges supérieurement que inférieurement. Le crâne a une forme assez singulière, ainsi qu'on pourra en juger par les figures que nous en donnons sur cette page.

CRANE DE KOALA, de profil et de face, 2/5 de grand.

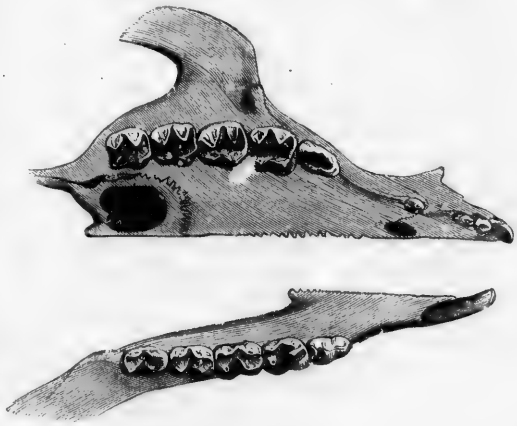

DENTS DE PHASCOLARCTE.

Le PHASCOLARCTE KOALA (*Phascolarctos cinereus*), que M. Goldfuss a nommé génériquement *Lipurus*, est un de ces Animaux australiens qui ne se laissent exactement comparer à aucun de ceux qui peuplent les deux grands continents, mais il semble reproduire parmi les Marsupiaux certaines particularités propres aux Damans et aux Loris, quoique ses dents diffèrent notablement de celles de ces Animaux. Il est grimpeur, vit de feuilles et de fruits, et atteint jusqu'à 0,60 en longueur. Ses formes sont trapues et son extérieur est étrange. Sa couleur dominante est le gris varié de roux clair ou de blanchâtre; son large museau est souvent en partie dénudé.

TRIBU DES PHALANGISTINS

Les Phalangistins ou Phalangers sont des Animaux à queue longue et prenante, dont les membres ne soutiennent pas de membranes aliformes. Le pouce de leurs pieds de derrière est opposable et onguiculé. Leurs vraies molaires ont la couronne formée par deux collines transverses; leur canine supérieure est suivie d'une première fausse-molaire isolée, et leur mâchoire inférieure présente, entre l'incisive proclive et la première grosse molaire, une ou deux paires de dents gemmiformes. Ils vivent sur les arbres, et se nourrissent principalement de substances végétale ou d'Insectes.

Les îles de la Malaisie en fournissent quelques espèces, mais la plupart de ces Animaux appartiennent à la Faune australienne.

On peut les partager en quatre genres, sous les noms de *Phalanger* ou *Couscous*, *Trichosure*, *Pseudochire* et *Dromicie*.

GENRE PHALANGER (*Phalangista*, G. Cuvier, d'après Daubenton). Lacépède l'appelle *Cous-cous*. Ces Animaux ont la queue velue à sa base seulement, et, au contraire, nue et écailleuse dans le reste de sa longueur; leurs oreilles sont courtes, et leurs pupilles verticales. Leurs mœurs sont nocturnes; comme ils ont pour patrie certaines îles de la Malaisie, on les a connus avant les Phalangers australiens.

L'espèce type de ce genre est le PHALANGER MACULÉ (*Phalangista maculata*, E. Geoffr.), qui vit aux îles Moluques, et particulièrement à Amboine, où il porte le nom de *Cous-cous*. On le cite également à la Nouvelle-Guinée. Son pelage est blanchâtre tacheté de brun et de noirâtre. A côté se placent : le PHALANGER ROUX (*Ph. cavifrons*), d'Amboine, de Banda et de la Nouvelle-Irlande; — le PHALANGER A CROUPION DORÉ, d'Amboine, de Céram et de la Nouvelle-Guinée, — et le PHALANGER OURSIN, de Célèbes.

PHALANGER, 1/6 de grand.

Ces Phalangers, dont Linné confondait les deux premières espèces sous le nom de *Didelphis orientalis*, avaient déjà été signalés au seizième siècle par Lécluse, comme étant des Animaux propres à l'archipel des Indes, et d'autres auteurs avaient confirmé cette assertion. Cepen-

dant, Buffon commit l'erreur de les décrire comme étant Américains; et ce ne fut que fort tard qu'il connut leur véritable provenance. Suivant Pallas et Desmoulins, les anciens n'auraient pas ignoré l'existence de ces Marsupiaux, et c'est d'eux que Plutarque aurait parlé, lorsqu'il dit, dans son *Traité de l'amour des parents pour leurs enfants* : « Fixez votre attention sur ces Chats, qui, après avoir produit leurs petits vivants, les cachent de nouveau dans leur ventre, d'où ils les laissent sortir pour aller chercher leur nourriture, et les y reprennent ensuite, pour qu'ils dorment en repos. » Ce passage semble en effet ne laisser aucun doute. Cependant tous les naturalistes n'acceptent pas avec Pallas et Desmoulins, qu'on doive y reconnaître les Phalangers, car on n'a pas la preuve certaine que les îles Molusques aient été connues à une époque aussi reculée. On pourra lire, sur ce sujet à la fois intéressant pour l'histoire des voyages et pour celle de la zoologie, un long article sans signature inséré dans le *Magasin pittoresque* pour l'année 1847. L'érudition qui distingue cet intéressant article nous fait supposer qu'il est dû à la plume exercée de M. Roulin.

GENRE TRICHOSURE (*Trichosurus*, Lesson). La queue est velue dans toute sa longueur, sauf sur sa face inférieure et dans un espace assez étroit; les oreilles sont plus ou moins grandes; la pupille est ronde, et les doigts antérieurs ont la disposition ordinaire. Les Trichosures sont des Phalangers exclusivement australiens. On en a déjà décrit trois espèces :

Le TRICHOSURE RENARD (*Trichosurus vulpinus*), plus généralement connu sous le nom de Phalanger Renard. Il est un peu moins fort que le Renard, et ressemble beaucoup moins à ce Carnivore qu'à un gros Galago. Aussi, Shaw qui en fait à tort deux espèces, donne-t-il à la seconde le nom de *Didelphis lemurina*. Son pelage, qui est doux et presque laineux, est gris brun en dessus, et gris jaunâtre en dessous. Son corps a 0,40, et sa queue plus de 0,30. On le trouve à la Nouvelle-Gelles ainsi que sur les côtes nord et occidentales du continent australien.

Les auteurs citent plusieurs autres espèces de Trichosures, mais M. Waterhouse n'en admet que deux, savoir : le *Phalanger canin* de M. O'Gilby et le *Phalanger xanthope* du même auteur.

GENRE PSEUDOCHIRE (*Pseudochirus*, O'Gilby). Les Pseudochires sont des Phalangers joignant au système dentaire, à la queue et aux pupilles rondes des Trichosures, une disposition assez particulière des doigts antérieurs, qui sont partagés en deux paquets opposables l'un à l'autre. Le pouce et l'indicateur sont d'un côté et les trois autres doigts sont de l'autre.

Cinq espèces sont signalées; quatre habitent l'Australie et une la Nouvelle-Guinée. Celle de ce dernier pays a reçu de MM. Hombron et Jacquinot le nom de PHALANGER GRISONNANT; les autres, ou celles de l'Australie, sont les PHALANGERS DE COOK, DE BOUGAINVILLE, VIVERRIN et NUDICAUDE.

Le Phalanger de Cook a été découvert pendant le troisième voyage du célèbre navigateur anglais dont il porte le nom. Le Phalanger de Bougainville, qui n'en diffère peut-être pas, a été établi par G. Cuvier sur l'examen d'un exemplaire rapporté par les naturalistes de l'expédition de Bougainville.

GENRE DROMICIE (*Dromicia*, Gray). Le Phalanger nain des auteurs et deux autres espèces ont été séparés génériquement des Phalangers des deux genres précédents à cause de leur queue plus semblable à celle des Couscous ou Phalangers malaisiens. Ils ont en outre les oreilles bien plus grandes que ceux-ci, et leurs doigts ont de petits ongles. Leur mâchoire inférieure présente aussi une molaire de plus entre la grande incisive et les molaires ordinaires.

Ces jolis Phalangers sont particuliers à l'Australie; ils ont de l'analogie avec les plus petites Sarigues et vivent dans des conditions analogues.

Le DROMICIE NAIN (*Dromicia nana*) a été comparé à un Loir, ce qui lui a valu, de la part de quelques auteurs, le nom spécifique de *gliroide*; son pelage est gris en dessus et

blanchâtre en dessous. C'est le *Phalangista nana* ou *gliriformis* de quelques auteurs. On ne le trouve qu'en Tasmanie.

Le DROMICIE MIGNON (*Dromicia concinna*, Gould) appartient au Nord de la Nouvelle-Hollande, et se rencontre depuis la Nouvelle-Galles jusqu'à la rivière des Cygnes.

Le DROMICIE DE NEILL (*Dromicia Neillii*, Waterhouse) est plus particulièrement des environs du port du Roi-Georges.

TRIBU DES PÉTAURISTINS

Les Pétauristes (*Petaurina*, Ch. Bonaparte) sont des Phalangers qui se distinguent de ceux dont nous avons déjà parlé par la présence de membranes latérales analogues à celles des Écureuils volants (Ptéromys et Sciuroptères). Leur queue n'est pas toujours prenante, mais leurs ongles sont constamment crochus. Leurs mœurs ont beaucoup de rapport avec celles des Sciuridés auxquels nous venons de les comparer. Ils jouissent, comme eux, de la faculté de s'élancer à de grandes distances, avec autant de légèreté que s'ils voltigeaient.

On en a distingué trois genres répondant aux Petaurus de Shaw; ce sont les *Pétauristes*, les *Bélidés* et les *Acrobates*. Leurs molaires sont plus petites que celles des Phalangers et plus tuberculeuses; le nombre de leurs dents intermédiaires est sujet à quelques variations.

GENRE PÉTAURISTE (*Petaurus*, F. Cuvier). Les Petauristes, qui sont les plus grands Animaux de cette tribu, atteignent ou surpassent même en dimensions les plus grands Ptéromys. Leur corps peut mesurer jusqu'à 0,45 et leur queue 0,55. Leur fourrure est fort belle et susceptible d'être utilement employée. Leur membrane aliforme va du carpe aux genoux. Leurs oreilles sont grandes, membraneuses et velues en dehors. Leur museau est assez fin et il se termine par un petit mufle.

L'espèce la plus remarquable et la mieux connue est le PÉTAURISTE TAGUANOIDE (*Petaurus taguanoides*, Desm.) de la Nouvelle-Galles du Sud. Son corps est noir en dessus et sa membrane variée de gris; la base de sa queue est brun cendré.

GENRE BÉLIDÉ (*Belideus*, Waterhouse). Les oreilles sont longues et nues; la membrane latérale s'étend antérieurement jusqu'au petit doigt; il y a quatre paires de molaires gemmiformes inférieures, ce qui porte le nombre total des dents à neuf paires pour cette mâchoire.

BÉLIDÉ SCIURIN, 1/3 de grand

Le **Bélidé sciurin** (*Belideus sciureus* ou *Didelphis sciurea* de Shaw) est cendré perlé avec du brun sur la ligne dorsale, sur la membrane et au bout de la queue; il est gris jaunâtre en dessous et sa membrane est frangée de poils blanchâtres. Par le corps, par la taille et par le port il rappelle le Sciuroptère polatouche (t. I, p. 302).

On doit distinguer comme espèce à part, le **Bélidé austral** (*Petaurus australis* de Shaw), qui répond au *Pétauriste à ventre jaune* de Desmarest. Sa taille est un peu plus grande et il a pour patrie la Nouvelle-Galles du Sud. Le *Pétauriste à grande queue* de Shaw et de Desmarest, plus difficile à caractériser, est moins certainement une espèce distincte.

Deux autres espèces, du même genre, ont été nommées *Belideus breviceps* par M. Waterhouse et *Belideus ariel* par M. Gould.

Genre Acrobate (*Acrobates*, Desm.). Les Acrobates ou Voltigeurs sont beaucoup plus petits que les Bélidés. En effet, l'unique espèce qu'on en cite encore n'est guère plus grande que le Muscardin (T. I, p. 375), dont elle aurait l'apparence extérieure sans les courtes membranes aliformes que l'on voit sur ses flancs. Sa mâchoire supérieure porte en tout dix paires de dents et l'inférieure huit; il n'y a que deux paires inférieures de dents gemmiformes; mais les deux avant-molaires qui les suivent ont la partie antérieure de leur couronne en pointe aiguë un peu curviligne; les canines supérieures sont assez fortes. Ces Animaux sont en grande partie insectivores. Ils sont au nombre des plus petits Mammifères de l'Australie, et leur régime, ainsi que leur dentition, peuvent être comparés à ceux de nos Musaraignes.

Dents de l'Acrobate pygmée, 4/1 de grand

Acrobate pygmée, grand. nat.

L'**Acrobate pygmée** (*Acrobates pygmæus*) est le *Didelphis pygmæa* de Shaw. Il a le pelage doux au toucher, brun roussâtre en dessus et blanc en dessous; sa queue est largement distique, elle a 7 centimètres de long; le corps est de la même longueur.

L'Acrobate pygmée est de la Nouvelle-Galles du Sud.

FAMILLE des TARSIPÉDIDÉS

Les Tarsipédidés sont de petits Marsupiaux qui présentent une combinaison de caractères assez remarquable. Ils ont le second et le troisième orteils comme les autres Syndactyles; le pouce de leurs pieds de derrière est opposable et sans ongle; leurs autres doigts, aussi bien ceux de derrière que ceux de devant, sont arrondis et protégés par des ongles courts et aplatis qui rappellent ceux des Primates. Leur système dentaire paraît fort irrégulier. On ne saurait en donner encore la formule, à cause de la chute précoce de la plupart des dents qui le composent; cependant la mâchoire inférieure porte une paire de longues dents incisives cultriformes et projetées en avant; la face est allongée; le maxillaire inférieur diffère notablement par sa forme de celui des autres Marsupiaux, pour ressembler à la fois à ce que l'on voit chez certains Édentés et chez les Monotrèmes.

Crane de Tarsipède, 3/1 de grand

Cette famille ne comprend qu'un seul genre.

Genre Tarsipède (*Tarsipes*, P. Gerv. et J. Verreaux). La seule espèce connue est

TARSIPÈDE ROSTRÉ, 2/3 du grand.

notre TARSIPÈDE ROSTRÉ (*Tarsipes rostratus*), joli petit Animal des bords de la rivière des Cygnes, qui vit sur les arbrisseaux, où il chasse les insectes et suce le nectar des fleurs. Sa langue est fort longue et préhensile; sa tête est prolongée en forme de rostre; sa queue est un peu prenante.

Le Tarsipède rostré est à peine gros comme une Souris; sa démarche est fort élégante. Il n'est plus très-rare dans les collections. M. Waterhouse, qui en a reçu un exemplaire entier, a complété, par quelques détails anatomiques, la description que nous en avions donné le premier.

FAMILLE DES PÉRAMÉLIDÉS

Les espèces de la famille des Péramélidés sont caractérisées par la forme toujours allongée de leur tête, par leurs ongles grands, propres à fouir, par leurs doigts inégaux, toujours en nombre inférieur à cinq, et par leurs dents nombreuses; ils ont constamment cinq paires d'incisives supérieures et quatre inférieures. Ces Animaux n'acquièrent que de faibles dimensions.

Ils vivent en grande partie d'insectes et peuvent être comparés, sous plusieurs rapports, aux Érinacéidés. Leurs poils sont quelquefois rudes, surtout sur le dos, mais ils ne sont jamais réellement épineux.

On peut les partager en trois genres, sous le nom de *Chéropus*, *Péragale* et *Péramèle*.

GENRE CHÉROPUS (*Chœropus*, O'Gilby). On y place une espèce de petit Marsupial, originaire du sud de l'Australie, qui présente plusieurs caractères assez singuliers. Son museau est pointu et terminé par un petit mufle; ses oreilles sont grandes et en cornet; sa queue est un peu moins longue que son corps, grêle et garnie de poils; enfin ses pieds sont longs et grêles, les antérieurs ne montrant que deux doigts; ceux-ci ont une certaine analogie avec ceux des Monodelphes bisulques, et sont supportés par des métacarpiens fort longs; ils répondent aux deux plus grands doigts de la patte des Péramèles; mais leurs ongles sont plus courts que ceux de ces Animaux. Un petit tubercule onguiculé qui se voit à la base externe du métacarpe représente leur troisième doigt; le pied de derrière a quatre doigts comme celui

PIEDS DE CHÉROPUS, grand. nat.

des Péramèles, mais l'un d'eux est beaucoup plus long que les autres, et c'est sur ce doigt que l'Animal s'appuie lorsqu'il marche. A son côté interne sont les deux petits doigts syndactyles, et sur son côté externe un autre doigt rudimentaire répondant à l'orteil externe des Péramèles, mais beaucoup plus court que lui.

Le CHÉROPUS CASTANOTE (*Chœropus castanotis*, Gray), que M. O'Gilby avait d'abord nommé *Chœropus ecaudatus*, d'après un exemplaire mutilé, a le corps long de 0,22 et la queue de 0,13; son pelage, qui est assez doux, est en général cendré, lavé de fauve par endroits; le bout de sa queue est plus claire.

Ses dents sont au nombre de quarante-huit, comme celles des Péramélidés, mais un peu différentes par la forme; le crâne montre aussi une apparence qui lui est propre.

Les naturalistes anglais appellent aussi cet Animal *Pig footed Perameles*, c'est-à-dire Péramèle à pieds de Cochon.

GENRE PÉRAGALE (*Peragalea*, Gray). On n'en a également observé qu'une espèce que la forme assez particulière de ses dents molaires, la grandeur de ses oreilles, la finesse de son pelage et sa queue velue permettent de distinguer aisément des vrais Péramèles, auxquels on l'avait d'abord associée.

C'est le PÉRAGALE LAGOTIS (*Peragalea lagotis*, Gray, d'après Reid) que les colons anglais de la côte ouest de la Nouvelle-Hollande nomment *Native rabbit*, c'est-à-dire Lapin indigène, quoiqu'il n'ait avec le Lapin qu'une ressemblance fort éloignée.

GENRE PÉRAMÈLE (*Perameles*, E. Geoffr.). De même que les Péragales, les Péramèles ont les trois doigts intermédiaires des pattes de devant bien développés et fortement onguiculés. Leurs pieds de derrière en ont quatre, savoir : les deux doigts syndactyles qui sont les moins forts, le quatrième orteil, qui est le plus gros, et le cinquième dont la grandeur est intermédiaire : il n'y a pas de trace extérieure du pouce.

Ce genre renferme plusieurs espèces propres à la Tasmanie, à la Nouvelle-Hollande, et même à la Nouvelle-Guinée. On leur a donné les noms de *Perameles macroura*, *obesula*, *nasuta*, *Gunnii*, *fasciata*, *myosuros*, *Bougainvillii*, *arenaria* et *Doreyana*.

La dernière appartient seule à la Nouvelle-Guinée; toutes ont une certaine analogie extérieure avec les Rats, malgré l'allongement plus grand de leur tête, la disposition assez curieuse de leurs pattes et la longueur moindre de leur queue.

IV. LES DASYURES

Les Dasyures sont des Marsupiaux essentiellement carnassiers, et que l'on peut comparer aux Carnivores de la sous-classe des Monodelphes hétérodontes. Ils ont des dents de trois sortes, et leurs incisives ainsi que leurs molaires sont plus nombreuses que celles de la plupart des autres Marsupiaux; ces dents ont aussi une formule différente de celle qui caractérise ces derniers, leur forme rappelant plus ou moins celle des Carnivores. Les Dasyures n'ont pas le second et le troisième orteils réunis sous la peau; beaucoup d'entre eux manquent de pouce aux pieds de derrière; d'autres n'en ont qu'un rudiment; cependant chez quelques-uns d'entre eux le même doigt est, assure-t-on, bien développé et opposable.

Les espèces de ce quatrième ordre ne constituent qu'une seule famille, à laquelle on a donné le nom de Dasyuridés.

Leurs différents genres sont ceux des *Thylacynes*, des *Sarcophiles*, des *Dasyures*, des *Phascogales* et des *Antéchines*. Ce sont des Animaux exclusivement australiens; cependant leur dernier genre fournit aussi une espèce à la Nouvelle-Guinée. Dans cette série, comme dans la plupart de celles que nous avons étudiées jusqu'ici, les premières espèces ont une taille plus considérable, les dernières sont, au contraire, beaucoup moindres; celles-ci ont aussi

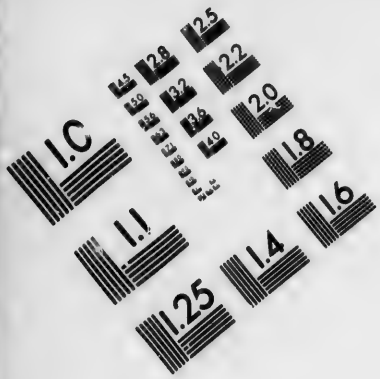

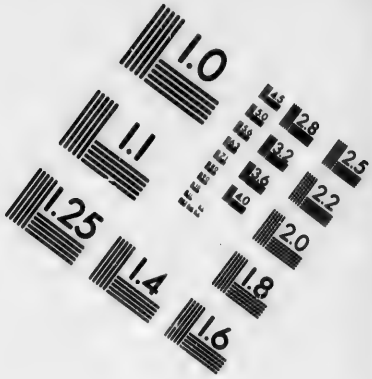

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

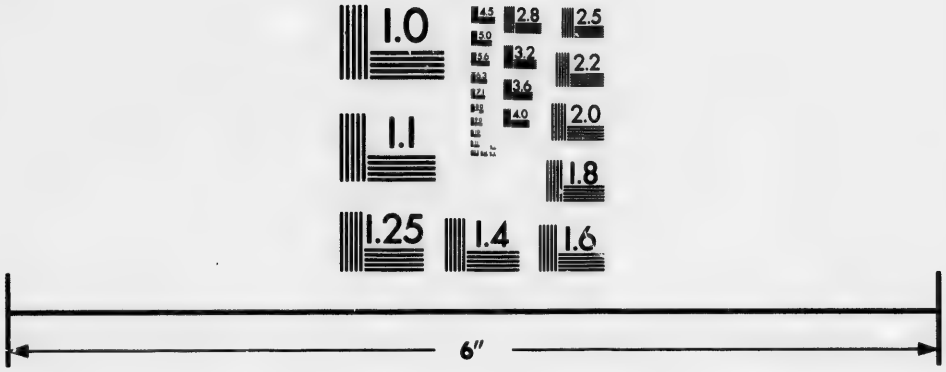

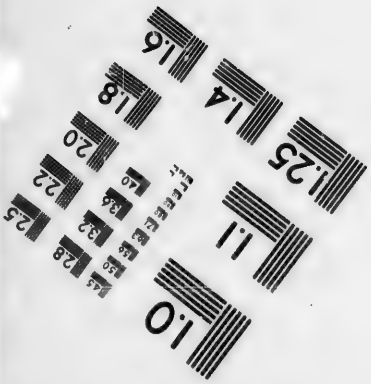

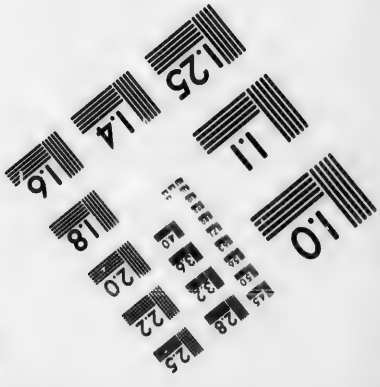

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

des caractères moins accusés, et l'ensemble de leur organisation est évidemment moins parfait, comparativement à ce que l'on voit chez les premières espèces du groupe.

FAMILLE DES DASYURIDÉS

GENRE THYLACYNE (*Thylacynus*, Temminck). Il existe en Tasmanie un Animal carnassier, presque aussi grand qu'un Loup, et dont les formes extérieures ne diffèrent pas assez de celles de ce dernier, pour qu'on ne puisse au premier abord le prendre pour une espèce de la famille des Canidés; mais ce Carnassier, qui a aussi les appétits du Loup, et qui inquiète de même les troupeaux des colons, appartient, comme la plupart des Mammifères de l'Australie, à la sous-classe des Marsupiaux. Il a aussi beaucoup d'analogie, dans plusieurs de ses caractères ostéologiques, avec les genres éteints des Hyénodons et des Ptérodons; mais ceux-ci sont bien des Monodelphes, et c'est parmi les Carnivores proprement dits qu'ils doivent être classés. Les Anglais établis dans l'île de Van-Diémen donnent au Thylacyne le nom de *Zebra Wolf* ou Loup zébré, parce qu'il a, en effet, la plus grande partie de la région dorsale et la base de la queue marquées de lignes transversales brunes, ayant l'apparence des zébrures. Ce Carnassier est aussi leur *Dog-headed-opossum* c'est-à-dire le Marsupial à tête de Chien. A cause de sa couleur autant que pour exprimer la férocité qui le caractérise, quelques-uns l'appellent encore Tigre, Hyène, etc.

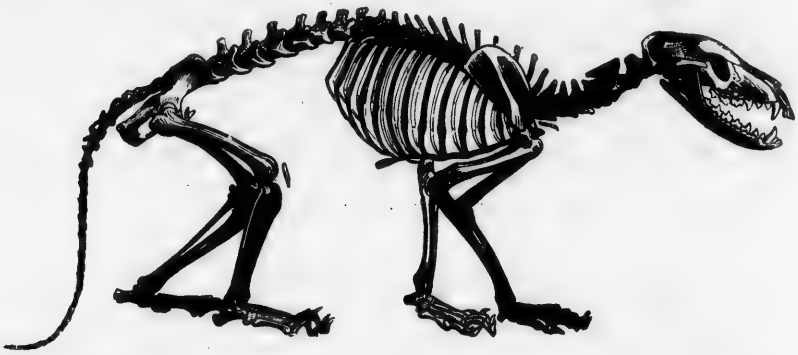

SQUELETTE DE THYLACINE.

Harris en a le premier donné la description dans le tome IV des *Transactions linnéennes*, sous la dénomination de *Didelphe cynocéphale*. Plus récemment, MM. Temminck et Gray ont pensé avec raison que l'on devait établir un genre à part pour y placer cette espèce : c'est le genre *Thylacyne* du premier de ces naturalistes et le genre *Peracyon* du second.

Comparable aux autres Marsupiaux par l'ensemble de ses caractères anatomiques, cet Animal est cependant facile à distinguer génériquement; d'abord, il est de grande taille, et son extérieur rappelle celui du Loup, quoiqu'il ait la tête un peu plus longue et la queue garnie de poils plus courts; celle-ci est en même temps un peu déprimée. En outre les dents du Thylacine sont au nombre de 46, et assez notablement espacées entre elles. En voici la formule :

$\frac{4}{5}$ incisives, $\frac{1}{1}$ canine, $\frac{7}{7}$ molaires (dont $\frac{3}{4}$ avant-molaires, $\frac{3}{5}$ canines, $\frac{1}{0}$ tuberculeuse).

La figure ci-jointe nous dispensera de nous étendre sur la forme particulière à chacune de ces dents.

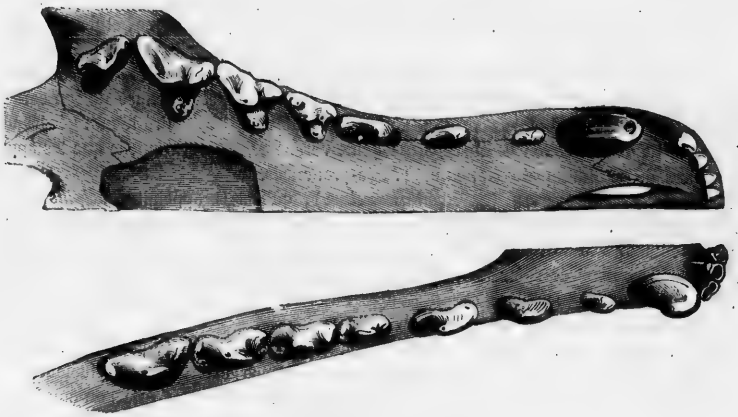

Dents du Thylacyne, grand. nat.

Le Thylacyne est digitigrade; il a cinq doigts en avant et quatre en arrière; ses os marsupiaux sont tout à fait rudimentaires.

L'unique espèce de ce genre ou le Thylacyne cynocéphale (*Thylacynus cynocephalus*), habite la Tasmanie; son pelage est brun fauve, plus clair aux parties inférieures, plus foncé aux supérieures. Les bandes noirâtres de son dos sont au nombre d'une vingtaine.

Thylacyne cynocéphale, 1/10 de grand.

Genre SARCOPHILE (*Sarcophilus*, F. Cuv.). Tête large; corps trapu; queue médiocre; dents plus serrées et plus épaisses que celles des Thylacynes, seulement au nombre de 42. Tels sont les principaux traits distinctifs du genre auquel F. Cuvier a imposé ce nom, et que

M. Gray a depuis lors appelé *Diabolus*. Ce genre ne comprend qu'une seule espèce qu'on pourrait comparer au Glouton, mais qui a la queue un peu plus longue, et dont les parties antérieures sont sensiblement plus robustes que les postérieures. Cette espèce est vigoureuse, féroce et d'une sauvagerie qui approche de la stupidité. Aussi est-elle redoutée des colons, quoique sa taille soit bien moindre que celle du Thylacyne. C'est à cause de son caractère farouche qu'on lui a donné le nom de Diable (*Devil*), dont M. Gray a tiré le mot générique de *Diabolus*. La dénomination de *Sarcophile* signifie vorace de chair et rappelle que les appétits carnassiers de ce Marsupial sont, en effet, très-prononcés.

Le SARCOPHILE OURSIN (*Sarcophilus ursinus*), qu'Harris appelait *Didelphis ursina*, vit en Tasmanie. Il est en grande partie noir, avec un demi-collier blanc et un anneau de la même couleur à la base de la queue. Ses pattes, ses oreilles et son museau sont presque nus et d'une couleur de chair un peu rougeâtre. C'est un Animal absolument inéducable, qui détruit beaucoup de gibier et qui attaque aussi les volailles, parfois même les jeunes Animaux domestiques de la classe des Mammifères.

GENRE DASYURE (*Dasyurus*, E. Geofr.). Les Dasyures sont, pour ainsi dire, des Marsupiaux Viverridés, tant leurs mœurs, leur apparence extérieure et plusieurs traits importants de leur organisation rappellent les Carnivores monodelphes que l'on connaît sous les noms de Genettes, de Paradoxures et de Mangoustes. Ils ont le museau effilé; un petit mufle nu; des vibrisses nombreuses; le pelage fourni, doux et généralement moucheté; la queue assez longue, bien garnie, mais non préhensile; cinq doigts en avant et en arrière, mais avec le pouce postérieur tout à fait rudimentaire. Leurs mâchoires sont armées de 42 dents, et il n'y a que $\frac{8}{8}$ molaires. Ces Animaux ont la taille des Genettes et le corps presque aussi effilé; ils ont aussi les mêmes mœurs; mais, comme la plupart des Marsupiaux, ils sont moins intelligents que les Monodelphes dont ils tiennent la place en Australie.

DASYURE VIVERRIN, 1/6 de grand.

On en distingue plusieurs espèces, qui toutes sont exclusivement de la Nouvelle-Hollande ou de la Tasmanie.

Ce sont le DASYURE VIVERRIN ou le *Didelphis viverrina* de Shaw et le *Dasyurus Maugei* de E. Geoffroy;

Le DASYURE MACROURE, E. Geoffroy, aussi nommé *Viverra maculata* par Shaw et *Dasyurus maculatus* par M. Waterhouse;

Le DASYURE DE GEOFFROY (*D. Geoffroyi*, Gould);

Le DASYURE HALLUX (*Dasyurus hallucatus*, Gould). Celui-ci doit son nom d'espèce au plus grand développement de son pouce postérieur.

GENRE PHASCOGALE (*Phascogale*, E. Geoffr.). Les Phascogales sont de petits Dasyuridés plus insectivores que carnivores, chez lesquels la première paire des insicives est plus forte que les autres, et dont les molaires ont les pointes plus saillantes; leur dernière molaire supérieure est petite et transversale. Ils ont cinq doigts à chaque pied, et leurs pouces postérieurs sont sans ongle et presque aussi opposables que ceux des Sarigues. Ces petits Marsupiaux ont huit mamelles disposées en cercle, et leur queue, qui est plus longue que le corps, est garnie, dans sa seconde moitié, de longs poils en pinceau. Ils sont grimpeurs; leurs formes, qui sont élégantes, rappellent celles des Loirs, des Octodontes et des Ptilocerques.

On en a décrit deux espèces :

Le PHASCOGALE TAFA (*Phascogale penicillata*), qui répond au *Didelphis penicillata* de Shaw, est de la Nouvelle-Galles, ainsi que du sud et de la côte ouest de l'Australie. Il a le pelage brun cendré en dessus et gris cendré en dessous, et a les deux tiers de la queue noire. Son corps a 0,08 et sa queue 0,21. C'est la première espèce.

L'autre espèce est le PHASCOGALE CALURE *Phascogale calura*, Gould; de la côte ouest de l'Australie. Elle est de la taille du Lérot; son pelage est moins foncé en dessus que celui du Tafa et plus jaunâtre en dessous; sa queue est rousse à la base et noire dans le reste de son étendue; son pinceau est moins fourni.

GENRE ANTÉCHINE (*Antechinus*, Mac-Leay). Ce genre a été établi pour recevoir les petits Dasyuridés qui ont la queue moins longue que le corps, non pénicillée et simplement conique. L'un des premiers décrits a d'abord été considéré comme un Insectivore monodelphe.

On peut en distinguer, avec assez de certitude, onze espèces, et il en a été signalé quelques autres encore. Une seule est propre à la Nouvelle-Guinée, toutes les autres sont australiennes. M. Gould les figure, pour la plupart, dans son *Mammals of Australia*, l'un des plus beaux ouvrages iconographiques qu'on ait encore consacrés aux Animaux mammifères.

Les différentes espèces d'Antéchines ont reçu les noms suivants : *Antechinus Swainsonii*, Waterhouse; de la Tasmanie; — *A. apicalis*, Gray; de la côte ouest de l'Australie; — *A. flavipes*, Waterhouse; de la Nouvelle-Galles et de la côte sud; — *A. leucogaster*, Gray; de la côte ouest; — *A. minimus* ou le *Dasyurus minimus*, E. Geoffroy; de la Tasmanie; — *A. albipes*, Waterhouse; du sud de l'Australie, et peut-être de la Tasmanie; — *A. leucopus*, Gray; de la Tasmanie; — *A. murinus*, Waterhouse; de la Nouvelle-Galles; — *A. macrourus* ou le *Podabrus macrourus*, Gould; de la même contrée; — *A. crassicaudata*, Gould; de l'ouest et du sud de l'Australie; — *A. melas* ou le *Phascogale melas*, S. Muller; de la Nouvelle-Guinée.

V. LES MYRMÉCOBIES

On ne leur connaît encore qu'une seule espèce, type de la famille des **MYRMÉCOBIDÉS** et du genre *Myrmécobie*. C'est un petit Animal un peu plus grand comme une Hermine, mais de formes moins fines, et rappelant sensiblement certaines espèces de Dasyures par l'allongement de son museau. Son principal caractère est emprunté à la forme singulière et au grand nombre de ses dents, qui sont appropriées au régime insectivore. C'est aussi un type australien, et qui se laisse difficilement comparer, à cause de ses nombreuses particularités anatomiques, à ceux qui caractérisent les autres Faunes. On peut, cependant, lui trouver, sous quelques rapports, une certaine analogie avec le Tupaïas et avec les Mangoustes, quoique l'ensemble de ses caractères le classe parmi les Animaux Marsupiaux et même assez près des Dasyures.

GENRE MYRMÉCOBIE (*Myrmecobius*, Waterhouse). Extérieurement, ce genre se reconnaît à l'allongement de sa face, à ses oreilles assez grandes, à sa queue moyennement longue, velue et non préhensile, à ses doigts armés de fortes griffes, au nombre de cinq en avant et de quatre en arrière. Les orteils indicateur et médian ne sont pas réunis entre eux comme chez les Syndactyles. Il y a une poche abdominale dans le sexe femelle; la langue est extensible. Intérieurement, le Myrmécobie présente des os marsupiaux, une forme assez particulier du squelette, où l'on remarque quelque analogie avec les Édentés, et un système dentaire tout à fait différent de celui des autres Mammifères par l'apparence et par le nombre. Il a en tout 52 dents, c'est-à-dire plus qu'aucun autre Mammifère terrestre, le Priodonte excepté, et elles sont ainsi réparties pour chaque côté des mâchoires :

$\frac{4}{5}$ incisives, $\frac{1}{1}$ canine, $\frac{8}{9}$ molaires (dont $\frac{4}{4}$ avant-molaires et $\frac{4}{5}$ arrière-molaires).

Ces dents sont petites, sauf les canines et les arrière-molaires, et surmontées à leur couronne par plusieurs tubercules émoussés.

Le MYRMÉCOBIE A BANDES (*Myrmecobius fasciatus*, Waterh.) a le corps long de 0,25 et la queue de 0,20; il est roux tiqueté en dessus avec du brun sur les lombes et à la queue, et six ou sept bandes transversales d'un blanc jaunâtre sur le dos et la croupe; ses pattes sont fauves et son ventre blanchâtre. Son apparence est élégante. Il a été découvert, il y a une quinzaine d'années, dans les environs de la rivière des Cygnes. Les lieux où il y a le plus de fourmilières sont ceux qu'il préfère; c'est un Animal fouisseur.

Dans le jeune âge, il est plus pâle, et ses bandes sont à peine marquées.

MARSUPIAUX AMÉRICAINS

Il nous reste à parler des Marsupiaux américains. Leurs caractères ne sont pas moins tranchés que ceux des groupes précédents. Ce sont des Animaux grimpeurs, ayant l'apparence extérieure des Carnivores, et chez lesquels les orteils ont la forme ordinaire, si ce n'est que le pouce est séparé des autres, inonguiculé et complétement opposable. Leur queue est, en général, longue, dénudée et prenante; leurs dents sont de trois sortes, au nombre de 50, et réparties suivant la formule suivante :

$\frac{5}{4}$ incisives, $\frac{1}{1}$ canine, $\frac{7}{7}$ molaires (dont $\frac{3}{3}$ avant-molaires et $\frac{4}{4}$ arrière-molaires).

Les quatre arrière-molaires supérieures et inférieures ont une assez grande analogie avec es dents carnassières de certains Mammifères carnivores; et les inférieures, en particulier, sont formées de deux parties, l'une, antérieure, est tricuspide, l'autre, postérieure, en forme de talon.

Il n'y a qu'un seul ordre et qu'une seule famille parmi ces Marsupiaux. Cette famille a reçu le nom de *Didelphidés*.

FAMILLE DES DIDELPHIDÉS

La plupart des auteurs n'y reconnaissent qu'un seul genre, celui des Sarigues ou *Didelphis* de Linné et de Shaw, dont il faut, d'ailleurs, exclure toutes les espèces australiennes, que Shaw et d'autres zoologistes plus récents ont quelquefois considérées comme des *Didelphis*. C'est ce genre qui a donné son nom à l'ensemble des Marsupiaux, que l'on appelle en effet, dans beaucoup d'ouvrages zoologiques, les Mammifères Didelphes.

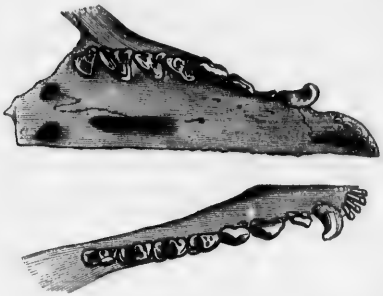

Dents de la Sarigue crabier, grand. nat.

MM. E. et Is. Geoffroy ont proposé de partager les Didelphidés en quatre genres, d'après la considération de quelques particularités secondaires que nous allons énumérer; ces genres sont ceux des *Sarigues*, des *Chironectes*, des *Micourés* et des *Hémiures*.

Genre SARIGUE (*Didelphis*). Les Sarigues véritables ont les mamelles enveloppées d'une poche abdominale, comme la plupart des Marsupiaux; ce sont les plus grands des Didelphidés; mais leur taille, même dans les plus fortes espèces, n'excède pas celle d'un Chat domestique, et, en général, elle est moins élevée. Leur queue est longue, écailleuse et préhensile; leurs pieds de derrière ne sont pas palmés, et les tubercules de leurs vraies molaires supérieures ne sont pas très-saillants; la partie antérieure de leurs vraies molaires d'en bas est tricuspide; leur deuxième avant-molaire inférieure a sa couronne plus élevée que les deux autres.

Sarigue opossum, 1/4 de grand.

Ces Animaux sont nocturnes; ils se tiennent sur les arbres où ils mangent des fruits, des

œufs, ainsi que des Insectes, des Mollusques et d'autres petits Animaux. Il y en a plusieurs espèces. C'est à l'une de ces espèces, commune au Brésil, que Florian, dans sa charmante fable de *la Mère, l'Enfant et la Sarigue*, a recours pour montrer que

L'asile le plus sûr est le sein d'une mère.

La SARIGUE DES ILLINOIS, dite aussi *à longs poils* ou *à oreilles bicolores* (*Didelphis Virginiana* des nomenclateurs), est l'espèce qui s'étend le plus au Nord; on la trouve, en effet, dans une grande partie des États-Unis. Son pelage est assez grossier, blanc jaunâtre sale avec du brun aux pattes; quelques soies brunes sortent du milieu des poils pâles et comme en bourre qui recouvrent le dos et les flancs; les oreilles sont de deux couleurs. C'est l'une des plus grosses espèces du genre; ses dimensions approchent de celles du Chat. Tête et tronc 0,40 environ; queue à peu près égale.

Chez le SARIGUE CRABIER (*Didelphis cancrivora*, Linné), la couleur brune est plus prononcée, mais la taille est à peu près la même. Cette Sarigue vit dans l'Amérique méridionale : au Brésil et à la Guyane principalement. Elle se nourrit surtout de Crabes.

Des espèces appartenant au même genre, habitent encore les mêmes contrées, et il y en a jusqu'au Paraguay; telle est en particulier la SARIGUE D'AZARA (*Didelphis Azaræ*), dont il est question dans l'Histoire des Quadrupèdes du Paraguay, sous le nom de *Micouré premier*; — telles sont encore la SARIGUE CAYOPOLLIN (*Didelphis philander*, Linné);— la SARIGUE OPOSSUM (*Didelphis opossum*, Linné), et plusieurs autres.

SARIGUE CAYOPOLLIN, 1/2 de grand.

GENRE CHIRONECTE (*Chironectes*, Illiger). Ce genre ne comprend qu'une espèce, qui est de petite taille, est pourvu d'une poche abdominale dans le sexe femelle, a la queue longue et nue, et se distingue des autres Didelphidés par les larges palmatures qui sont entre ses doigts postérieurs, ce qui lui permet de nager à la manière des Loutres. Buffon a même pris cette espèce pour une Loutre véritable, et il en parle sous le nom de *petite Loutre de la Guyane*; c'est aujourd'hui le

CHIRONECTE OYAPOCK (*Chironectes variegatus*). On le rencontre au Brésil et dans la

Guyane, particulièrement dans la région de l'Oyapock; sa taille est un peu inférieure à celle du Surmulot; c'est le *Lutra murina* de Zimmermann, et le *Didelphis palmata* de quelques autres zoologistes.

GENRE MICOURÉ (*Micoureus*, Is. Geoffroy). Il a été établi pour les Didelphidés qui ont la queue longue et prenante comme les Sarigues véritables, mais dont les femelles n'ont pas de poche abdominale; un double repli longitudinal de la peau du ventre sert à protéger les petits pendant la gestation mammaire, lorsque les jeunes sont plus forts, sans cependant l'être assez pour se passer de leur mère. Ils se placent sur son dos et attachent leur queue à la sienne. Ce sont des espèces assez petites; leur régime est essentiellement insectivore.

Les principales sont :

Le MICOURÉ LAINEUX d'Azara (*Micoureus laniger*), du Paraguay; — le MICOURÉ A GROSSE QUEUE (*Micoureus crassicaudatus*), également décrit par Azara; — le MICOURÉ A LONGUE QUEUE (*Micoureus griseus*); — le MICOURÉ DE MÉRIAN (*Micoureus dorsigerus*); — le MICOURÉ MURIN (*Micoureus murinus*); — le MICOURÉ ÉLÉGANT (*Micoureus elegans*, décrit par Waterhouse). Cette dernière espèce habite le Chili; les autres sont principalement de la Guyane et du Brésil; il y en a aussi dans la Nouvelle-Grenade, et même en Californie.

GENRE HÉMIURE (*Hemiurus*, Is. Geoffr.). On y place des espèces moins nombreuses que les précédentes, également petites, et dont le caractère principal consiste dans la brièveté de leur queue. On en cite trois, toutes propres aux régions chaudes de l'Amérique :

L'HÉMIURE TRISTRIÉ (*Hemiurus tristriatus*) qui est la prétendue *Musaraigne du Brésil* de Buffon; — l'HÉMIURE TRICOLORE (*Hemiurus tricolor*) qui est son *Touan*, — et l'HÉMIURE BRACHYURE (*Hemiurus brachyurus*) qui répond au *Short tailed Opossum* ou Sarigue à queue courte de Pennant. Celui-ci est non-seulement de la Guyane et du Brésil, mais encore de la région de la Plata.

HÉMIURE TOUAN, 1/2 de grand.

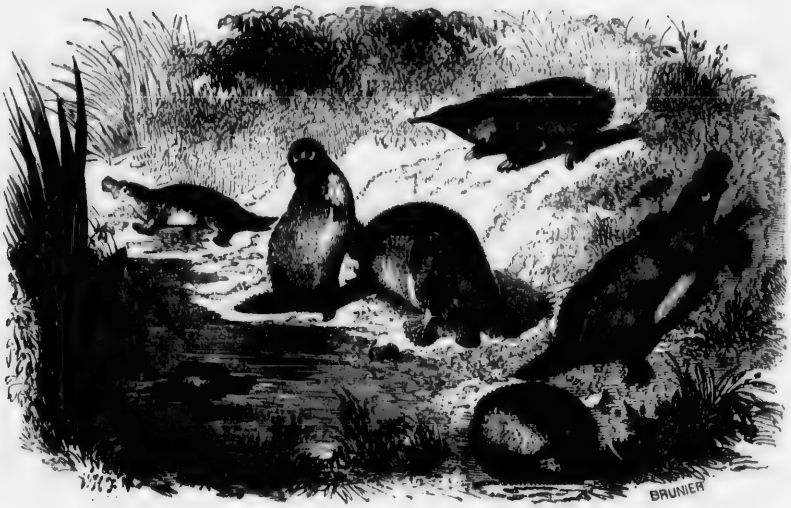

ORDRE DES MONOTRÈMES

Animaux mammifères pourvus de quatre extrémités onguiculées, servant à la locomotion ordinaire en même temps qu'à fouir ou à nager; dont les lèvres sont cornées; qui manquent de conques auditives, et qui ont les ouvertures viscérales postérieures, c'est-à-dire les orifices des organes de la reproduction, de l'urination et de la défécation versant leur produit au dehors par un seul et même orifice qui constitue un véritable cloaque comparable à celui des Oiseaux; dont les mamelles n'ont pas de tétines; qui ont les os de l'épaule plus semblables à ceux des Oiseaux ou des Reptiles sauriens qu'à ceux des autres Mammifères; dont le bassin est pourvu d'os marsupiaux comme celui des Didelphes; qui manquent d'utérus proprement dit; qui produisent des ovules plus volumineux que ceux des autres Mammifères, et dont les fœtus, quoique dépourvus de placenta, se développent dans les oviductes, ce qui rend leur génération très-peu différente de celle des Vertébrés ovo-vivipares.

*Il n'y a que deux formes de Monotrèmes, l'*Échidné *et l'*Ornithorhynque; *l'un et l'autre habitent les terres Australes. Ce sont des Animaux inférieurs aux autres Mammifères par l'ensemble de leur organisation, et qui doivent occuper le dernier rang dans cette classe.*

Ils établissent en quelque sorte la transition des Marsupiaux ou des Edentés aux Oiseaux et aux Sauriens, et si on les envisage de cette manière, on peut se rendre compte de la plupart des singularités qui les distinguent.

On ne connaît que depuis la fin du dernier siècle les deux Animaux si bizarres dont E. Geoffroy a fait le groupe des *Monotrèmes*, groupe que G. Cuvier réunit aux Édentés; que divers auteurs élèvent au rang d'ordre distinct, et dont il serait sans doute plus convenable de faire une sous-classe à part, comme l'avait proposé de Blainville. L'Échidné fut d'abord signalé par le Dr Shaw dans une livraison de ses *Naturalist's miscellany*, publiée en 1790; Pennant en parla d'après lui dans la 3e édition de son Histoire des Quadrupèdes. Shaw et Pennant font de cet Animal une espèce de Fourmillier à laquelle ils donnent le nom de *Myrmecophaga aculeata*, pour rappeler qu'elle a le corps couvert de piquants. Blumenbach publia quelques années après la description de l'Ornithorhynque dont il avait reçu un exemplaire de sir Joseph Banks; il a cherché à exprimer, par les noms qu'il lui a imposés, l'analogie que le bec de cet Animal présente avec celui d'un Oiseau, soit un Canard, soit une Spatule. En même temps, Shaw le décrivait aussi; il l'appelait *Platypus anatinus*, exprimant ainsi la forme aplatie et en nageoires des quatre pattes, et la ressemblance du bec avec celui d'un Canard. G. Cuvier a, le premier, proposé de séparer génériquement l'Échidné d'avec les Fourmilliers, et c'est lui qui lui a imposé le nom sous lequel on le connaît généralement aujourd'hui, quoiqu'il appartienne réellement à la Vipère. Everard Home, qui a pu, l'un des premiers, disséquer l'Ornithorynque et l'Échidné, a fait ressortir les diverses analogies que ces deux Animaux ont entre eux, et, depuis lors, de Blainville, E. Geoffroy, G. Cuvier, Meckel, M. Richard Owen et plusieurs autres anatomistes, ont ajouté de nombreuses remarques à celles dont les Monotrèmes avaient d'abord été l'objet. Aussi la classification de ces Animaux, qui était restée incertaine à ce point qu'on les avait momentanément réunis aux Oiseaux ou qu'on en avait fait une classe à part, est-elle aujourd'hui bien établie, et il en est de même des points principaux de leur physiologie, dont la singularité avait d'abord tant embarrassé les naturalistes.

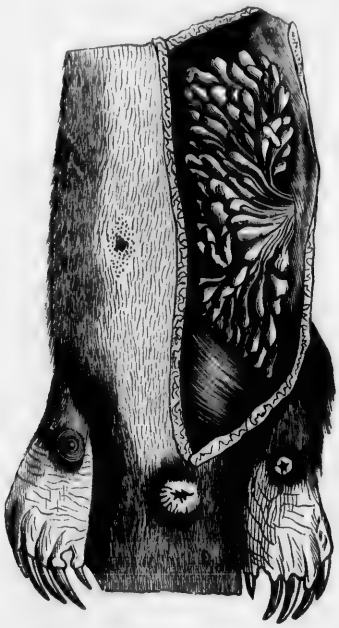

Train de derrière de l'Ornithorhynque femelle, montrant les mamelles, l'orifice du cloaque et les cavités du talon où s'implantent les ergots des mâles, 1/2 de g.

Les Monotrèmes ne sont pas dépourvus de mamelles, comme on l'a cru longtemps; ils ont sur les flancs un grand nombre de tubes sous-cutanés dont les orifices viennent s'ouvrir de chaque côté dans une surface peu étendue et qui sont les canaux sécréteurs du lait; la différence par rapport aux autres Mammifères consiste principalement en ce que ces tubes ne se réunissent pas sur une seule saillie commune en forme de mamelon. C'est au moyen du liquide fourni par ces organes que les

Échidnés et les Ornithorynques nourrissent d'abord leurs petits, et ceux-ci naissent vivants, comme ceux des Mammifères, après avoir rompu leurs enveloppes fœtales, qui sont molles de même que celles des Animaux de la même classe, et non calcaires, comme chez les Oiseaux. C'est ce qu'ont démontré les dernières observations dont les Monotrèmes ont été l'objet, et l'opinion qui les regardait comme étant véritablement Ovipares n'a plus aujourd'hui aucun partisan. Toutefois, le mode de développement des Monotrèmes est fort différent de celui des Mammifères monodelphes et il ne ressemble pas davantage à celui des Marsupiaux : il a au contraire une incontestable analogie avec celui des Reptiles ovo-vivipares.

Il résulte des observations de M. J. Verreaux, que les jeunes Ornithorhynques hument le lait que leurs mères répandent autour d'elles, et qui surnage facilement; cette manœuvre, dit-il, est d'autant plus facile à distinguer qu'on voit alors le bec des jeunes Ornithorhynques se mouvoir avec une grande célérité (1).

Indépendamment des dispositions tout à fait exceptionnelles qui servent à les caractériser comme sous-classe, les deux genres d'Animaux dont nous allons traiter, montrent un grand nombre de particularités secondaires, dont une étude détaillée pourrait seule faire ressortir tout l'intérêt; mais sur lesquelles nous ne saurions nous étendre ici.

Parmi celles que présente leur squelette, il en est deux qui méritent cependant d'être mentionnées. Ces Animaux ont des os marsupiaux très-développés et tout à fait comparables à ceux des Didelphes, quoiqu'ils n'aient ni la bourse ni le mode de gestation de ces derniers. En second lieu, leur épaule est établie sur un modèle fort peu différent de celui des Sauriens, c'est-à-dire des Reptiles du même ordre que le Lézard, l'Iguane et le Varan.

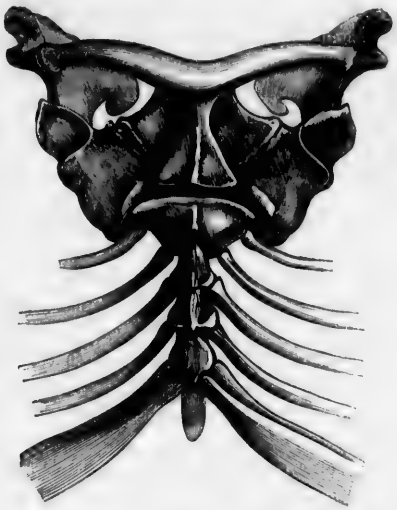

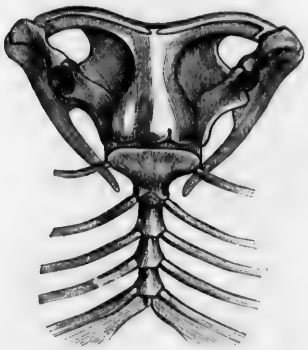

Épaule et sternum d'Échidné et d'Ornithorhynque, grand. nat.

Ils sont les seuls de tous les Mammifères qui présentent cette particularité. Dans l'Échidné, comme dans l'Ornithorhynque, le sternum se prolonge en avant en une sorte de manche qui se divise plus antérieurement encore en deux branches transversales comparables à celles d'un T. C'est sur les branches de cet os en T que sont appliquées les clavicules ou fourchettes,

(1) Comptes rendus de l'Académie des sciences, t. XXVI, p. 224; 1848.

dont l'extrémité externe va rejoindre l'omoplate. Celle-ci, réunie à un os qui s'y soude plus tard complétement, du moins chez l'Échidné, fournit, de concert avec ce nouvel os, la cavité glénoïde qui reçoit la tête de l'humérus. Ce nouvel os est l'analogue du caracoïdien ou préiskion des Oiseaux et des Sauriens; il est lui-même surmonté à son bord interne par une autre pièce qui s'appuie d'un côté sur lui et de l'autre sur l'os en T dont nous avons déjà parlé. Quelques auteurs donnent à cette autre pièce le nom d'Épicoracoïdien.

Chacun des deux genres de la sous-classe des Monotrèmes doit être regardée comme constituant une famille distincte, on devrait même dire un ordre particulier. Nous en parlerons sous les noms d'*Echidnidés* et d'*Ornithorhynchidés* qui leur ont été imposés par les naturalistes nomenclateurs.

Bassin d'Échidné, grand. nat.

FAMILLE DES ÉCHIDNIDÉS

Elle ne comprend que le seul genre *Echidné*, qui a le corps épineux, le bec allongé, les mâchoires dépourvues de dents et les pieds disposés pour fouir.

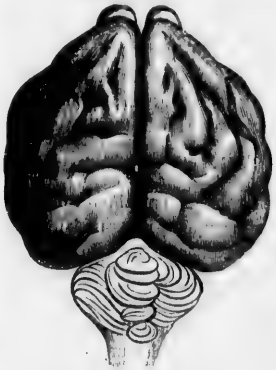

Cerveau d'Échidné, grand. nat.

Genre ECHIDNÉ (*Echidna*, G. Cuvier). Corps assez court, à queue rudimentaire couvert en dessus de piquants plus forts que ceux des Hérissons et entremêlés de poils simples plus ou moins abondants, suivant les saisons; tête prolongée en un rostre pourvu d'un bec corné; bouche petite, terminale; langue longue, extensible; pieds à cinq doigts pourvus d'ongles robustes propres à fouiller le sol; les mâles ont aux pieds de derrière un ergot corné qui sert d'orifice à une glande sécrétice; le cerveau est assez volumineux et ses hémisphères ont des circonvolutions qui manquent au contraire à ceux de l'Ornithorhynque.

L'Échidné épineux (*Echidna hystrix*) ou le *Myrmecophaga aculeata* de Shaw, est un peu plus gros qu'un Hérisson. Il a le museau beaucoup plus long et les piquants bien plus forts. C'est de même un Animal fouisseur, qui vit dans les endroits sablonneux, où il recherche les insectes.

Plusieurs auteurs en distinguent deux espèces qu'ils caractérisent par l'abondance ou la rareté des poils existants entre les piquants du dos; ils les nomment *Hystrix aculeata* et *Hystrix setosa*. Le premier serait l'Echidné du continent australien, et le second celui de la Tasmanie. Mais cette distinction n'a pas été généralement admise, et d'autres naturalistes ne voient, dans les différences que les Échidnés présentent sous ce rapport, qu'un simple effet des changements de saison; suivant eux, le poil de ces Animaux est beaucoup plus abondant pendant l'hiver qu'en été, et il cache alors presque entièrement leurs piquants.

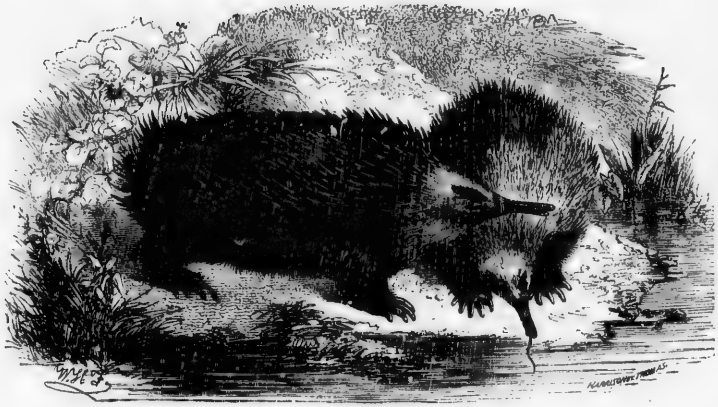

Échidné épineux, 1/4 de grand.

FAMILLE DES ORNITHORHYNCHIDÉS

Le genre *Ornithorynque* diffère des Echidnidés par la forme de sa tête, par ses pieds propres à la natation, par quelques particularités ostéologiques et par sa queue large et déprimée. Son corps n'est pas recouvert de piquants et son bec est élargi et largement ouvert. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, on devrait en faire un ordre au lieu d'une simple famille, si l'on acceptait que le groupe des Monotrèmes constitue lui-même une sous-classe.

Genre ORNITHORHYNQUE (*Ornithorynchus*, Blumenbach). Les mâchoires ont une paire de grosses dents cornées, situées à la place habituellement occupée par les molaires, et de chaque côté de la région incisive on voit une autre callosité également cornée, dont la forme est étroite et allongée; le bec est plat et large, ce qui l'a fait comparer à celui d'un Canard; le corps est terminé par une queue élargie, aplatie en dessous qui concourt à faciliter la natation; les pieds de devant ont cinq doigts comme les postérieurs et leurs ongles sont également forts; la membrane qui réunit les doigts de devant dépasse notablement les ongles, ce qui étend encore la surface natatoire; le talon des mâles porte un ergot corné comme celui des Echidnés.

Ornithorhynque paradoxal (*Ornithorhynchus paradoxus*, Blumenbach, ou *Platypus anatinus*, Shaw) : tel est le nom de l'unique espèce que l'on puisse encore admettre avec certitude dans ce genre, quoiqu'on en ait signalé plusieurs. Cet Animal est aquatique; il se tient dans les lacs et dans les rivières de la Nouvelle-Hollande ainsi que de la Tasmanie; nage avec facilité; vient assez souvent à terre; niche sur le bord des eaux, dans des terriers qu'il sait se creuser, et fait sa principale nourriture de larves aquatiques, de mollusques ou de vers. Les Anglais établis en Australie appellent les Ornithorhynques des Taupes de rivières (*Water mole*).

ORNITHORHYNQUE PARADOXAL, 1/4 de grand.

M. J. Verreaux, qui a voyagé en Tasmanie, dit, au sujet de ce genre singulier de Mammifères : « Je puis affirmer aujourd'hui que l'Ornithorhynque n'est pas entièrement nocturne, comme on l'avait supposé. Dans mes chasses, j'en ai observé plusieurs nageant par les plus fortes chaleurs; je dois dire cependant que ce fait n'a lieu que lorsque l'Animal a des petits, et que, néanmoins, il semble prendre plus de vivacité lorsque la nuit survient; rien n'égale alors sa vitesse, soit dans l'eau, soit sur terre. Dans l'eau, il nage comme un poisson, et sur terre il se meut avec une agilité remarquable. Quoique fréquentant les rivières, l'Ornithorhynque paraît préférer les anses, où les eaux refoulées par les courants sont plus calmes et plus tranquilles; là, il se plaît à barbotter parmi les plantes ou à plonger pour aller chercher dans la vase ses aliments. J'ai observé qu'il ne pouvait cependant rester longtemps sans venir respirer l'air nécessaire à ses poumons. Enfin, j'ai vérifié par les individus que j'ai eu en ma possession, qu'ils étaient d'une intelligence bien supérieure à beaucoup d'autres Animaux. »

L'Ornithorhynque a cependant le cerveau moins développé que l'Echidné, d'où il faudrait conclure que ce dernier l'emporte encore sur lui sous le même rapport.

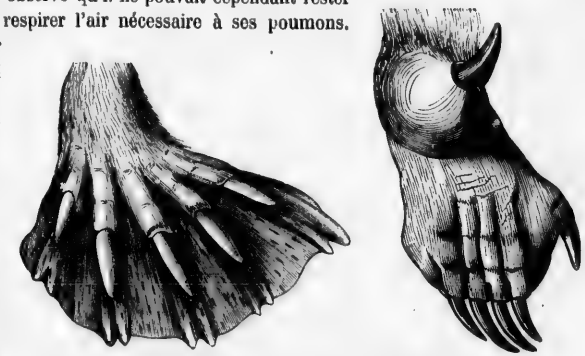

PATTES ANTÉRIEURE ET POSTÉRIEURE DE L'ORNITHORHYNQUE MALE 2/3 de grand.

M. J. Verreaux a aussi examiné quelles pouvaient être la fonction de l'ergot ou éperon corné, dont le talon des Monotrèmes est armé, et il a constaté que cet organe sert à faciliter l'accouplement. De son côté, M. Stannius a fait une nouvelle étude anatomique du même appareil, qui est sans analogie chez les autres Mammifères.

On avait cru pendant longtemps que la sécrétion qui en émane était venimeuse, il n'en est rien. La glande qui produit cette liqueur est située le long de la cuisse chez l'Ornithorhynque, et dans la région poplitée chez l'Echidné, où elle est beaucoup plus petite. Un conduit excréteur sous-cutané, large et à parois épaisses, s'étend le long de la jambe en arrrière, et aboutit à l'éperon, vers lequel il s'élargit en une vésicule servant de poche de dépôt à l'humeur sécrétée, puis il se rétrécit et se termine dans une fente dont l'éperon est pourvu. Les femelles jeunes ont un rudiment de cet organe, mais il disparaît bientôt.

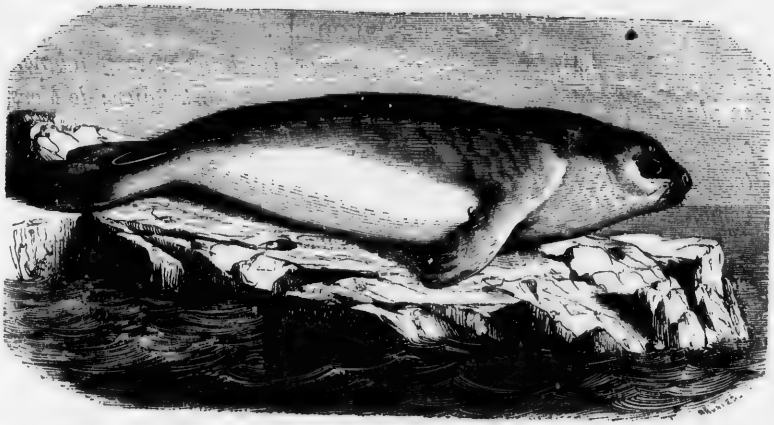

ORDRE DES PHOQUES

Animaux mammifères marins pourvus de quatre extrémités raccourcies, comme empetrées et disposées en nageoires ; à corps allongé, presque fusiforme, couvert de poils rudes habituellement courts et couchés ; ayant de fortes moustaches, les yeux très-gros et les oreilles externes rudimentaires ou nulles ; dont les mâchoires sont armées de trois sortes de dents, savoir : des incisives en nombre variable, des canines plus ou moins développées, et des molaires, peu nombreuses, à peu près semblables entre elles ; cerveau pourvu de circonvolutions, ayant ses lobes olfactifs semblables à ceux des Singes.

Les espèces de cet ordre ne sont pas très-nombreuses ; cependant elles sont répandues sur presque tous les points de l'Océan, principalement à peu de distance des continents ou autour des archipels ; elles se distinguent les unes des autres par des caractères assez tranchés, ce qui a permis d'établir parmi elles différents genres et plusieurs familles ou tribus.

Elles nagent avec facilité et plongent également très-bien ; ce genre de locomotion leur est rendu facile par les sinus considérables qui dilatent une partie de leur système veineux et leur permettent de retenir leur respiration pendant un temps assez long ; elles sont intelligentes et vivent généralement par troupes plus ou moins nombreuses ; leur régime, qui est animal, consiste principalement en

Poissons, en Mollusques, en Crabes, etc. Quelques-unes y joignent en plus ou moins grande abondance des principes végétaux; le Morse est particulièrement dans ce cas. Les Phoques viennent souvent à terre, mais ils y sont tous plus ou moins embarrassés dans leurs mouvements.

Quelques auteurs associent ces Animaux aux Mammifères carnivores et les classent dans le même ordre; cependant la forme des Phoques, leur mode de locomotion et leur structure interne s'accordent pour les faire éloigner des Carnassiers terrestres.

Les Phoques, que nous plaçons les premiers parmi les Mammifères marins, sont de tous ces Animaux ceux qui sont le moins modifiés dans l'ensemble de leur organisme, et pourtant ils s'éloignent déjà des Mammifères terrestres à ce point qu'on ne saurait les réunir à aucun des groupes établis parmi ces derniers sans enfreindre d'une manière évidente les règles de la classification naturelle. Les Sirénides, qui viendront ensuite; les Cétacés, par lesquels nous terminerons cet ouvrage, semblent s'éloigner encore plus des Mammifères quadrupèdes, et si nous avions à traiter de l'ordre éteint des Zeuglodontes, nous constaterions encore de nouvelles différences.

Cependant, les Mammifères marins, c'est-à-dire les différents genres dont on a fait les trois ordre des *Phoques*, des *Sirénides* et des *Cétacés*, se rattachent, par la conformation de leur cerveau et par leur développement placentaire, aux Mammifères monodelphes; et c'est parmi ces Animaux, entre les Hétérodontes et les Homodontes, qu'il faudrait sans doute les ranger, si l'on ne tenait compte que de ce double caractère; mais la classification des Animaux en série linéaire ne saurait rendre compte de leurs différentes affinités, et quoique, dans le discours, nous soyons obligés de nous y confirmer, tous les naturalistes savent bien que les principales classes du règne Animal sont souvent composées de séries multiples, plus ou moins correspondantes, ou, comme on le dit aujourd'hui, *parallèliques* entre elles; aussi bien, dans beaucoup de cas, la subordination hiérarchique que nous en établissons n'est-elle pas absolument exempte de tout artifice ni même de quelque arbitraire. L'ordre suivant lequel nous avons subordonné les cinq sous-classes de Mammifères est celui qui nous a paru se prêter le mieux aux considérations géographiques et paléontologiques, tout en concordant avec celles que fournissent l'organisation et les mœurs; c'est ce qui nous a fait préférer cet ordre à tout autre. Mais, comme on le pense bien, nous n'admettons nullement que les Mammifères marins, quoique placés ici après les Édentés, les Marsupiaux et même les Monotrèmes, soient inférieurs en organisation aux espèces non moins singulières dont chacune de ces trois catégories est composée, car, nous le répétons, ils se rattachent aux Monodelphes hétérodontes par un grand nombre de caractères, bien qu'ils s'en éloignent par leur forme et qu'ils leur soient en même temps inférieurs sous plusieurs rapports.

Les *Phoques* sont des Animaux aquatiques qui passent dans l'eau une bien plus grande partie de leur vie que les Castors, les Loutres ou les autres Mammifères nageurs dont nous avons eu l'occasion de parler jusqu'à présent; ils sont donc essentiellement marins, particularité que le genre Enhydre, de la tribu des Loutres, nous avait seule présentée. Ce sont des

joignent
; le Morse
souvent à
eurs mou-

es carni-
forme des
e s'accor-

sont de tous
, et pourtant
nir à aucun
te les règles
cés, par les-
mifères qua-
constaterions

fait les trois
ation de leur
nes ; et c'est
sans doute
ification des
tés, et quoi-
listes savent
séries multi-
éliques entre
en établis-
aire. L'ordre
est celui qui
giques, tout
'est ce qui
us n'admet-
és, les Mar-
s non moins
répétons, ils
, bien qu'ils
us plusieurs

plus grande
s dont nous
ns, particu-
Ce sont des

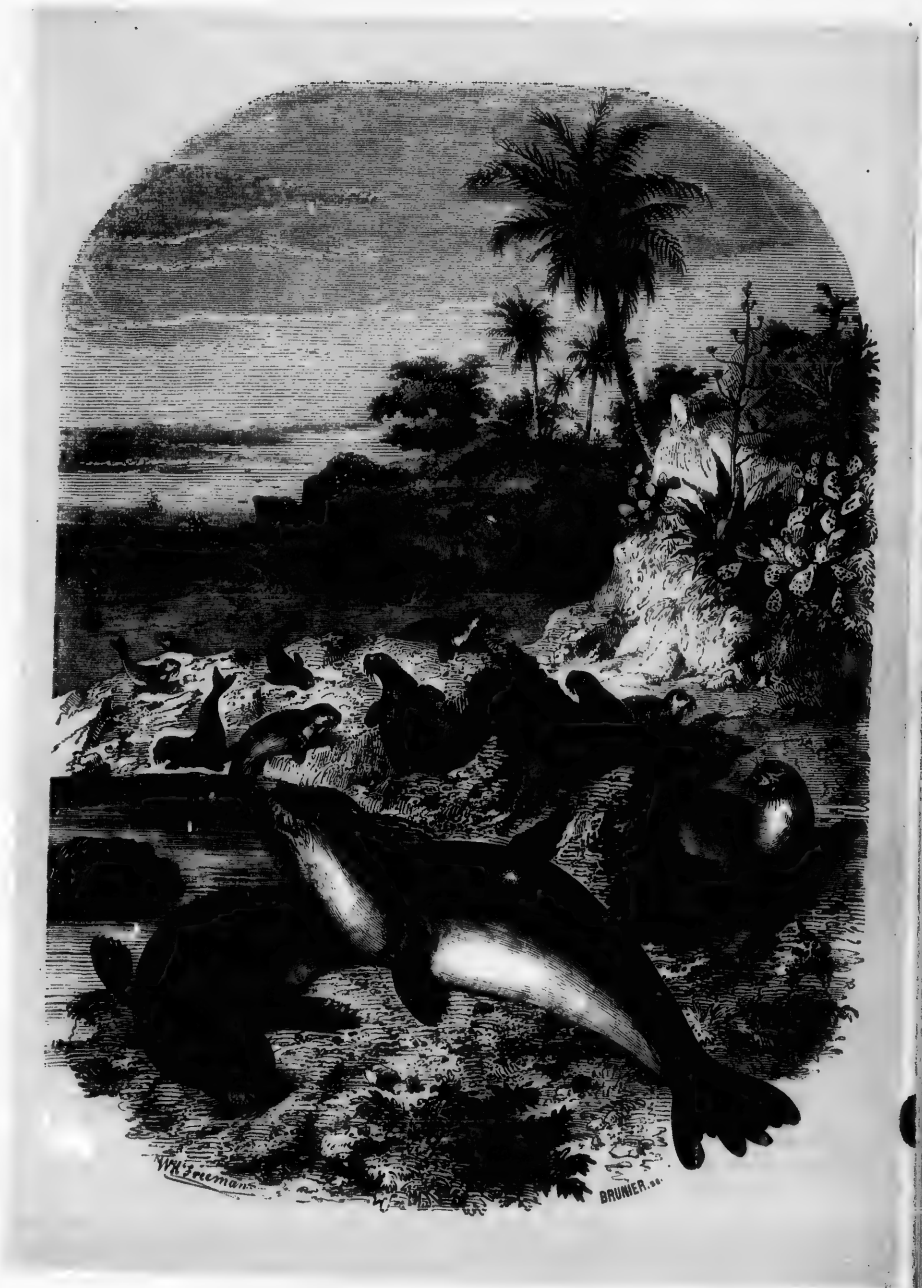

PHOQUE MOINE (Phoca Monachus.)

de la Méditerranée (côtes d'Afrique.)

Animau
parlant
quable
du glob
de Mollu
meuven
tence ; l
en arriè
par les
postérie
ment ra

Cerv

blent à c

Les A
voiser av
en captiv
ou sur le
de l'eau
Poissons
quables;
bassin, à
ménageri
pelle cert
dire aux

Les ha
intelligen
mes, auss
Qu'il nous

Animaux carnassiers, mais qui diffèrent notablement de ceux que nous avons décrits en parlant de l'ordre des Carnivores. Leurs espèces sont distribuées avec une régularité remarquable entre les grands bassins maritimes qui recouvrent la plus grande partie de la surface du globe; elles y vivent de substances animales, principalement de Poissons, de Crabes ou de Mollusques nus, et elles se font remarquer par la facilité avec laquelle elles plongent et se meuvent au sein des eaux. Tout, dans leur organisation, est approprié à ce mode d'existence; leur corps, en fuseau, est terminé en avant par une tête plus ou moins arrondie, et, en arrière, par une petite queue flanquée de deux nageoires verticales qui sont formées par les pattes de derrière; leurs doigts sont allongés, surtout les latéraux pour les membres postérieurs, et dirigés dans le même sens que le corps; leurs pattes de devant sont également raccourcies et disposées en forme de nageoires; aussi ne peuvent-elles servir que très-imparfaitement à la locomotion terrestre, et le plus souvent, lorsque les Phoques veulent se traîner sur le rivage, ils avancent au moyen des ondulations de leur corps et en appliquant leurs membres de devant contre leurs flancs. Cependant les Otaries ou les Phoques à oreilles sont moins empêtrés que les autres; ils ont le cou plus allongé, et leur tête est plus mobile; leurs pattes leur permettent aussi de marcher un peu, quoique péniblement, et ils peuvent se servir de celles de devant pour relever au dessus du sol la partie antérieure de leur corps, ce que ne sauraient faire les Phoques de nos régions.

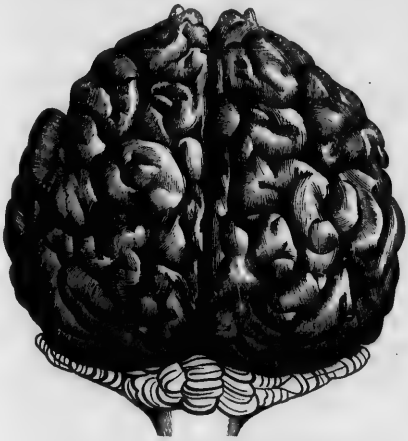

Cerveau de Phoque Stemmatope, 2/3 de grand.

Les Phoques ont le cerveau assez volumineux et pourvu de nombreuses circonvolutions à la surface de ses hémisphères. Leurs lobes olfactifs sont grêles et ressemblent à ceux de l'Homme et des Singes.

Les Animaux de cet ordre sont tous fort intelligents, et quelques-uns se laissent apprivoiser avec assez de facilité. On a même réussi à conserver pendant plusieurs années, en captivité, des Phoques, particulièrement ceux qu'on avait pêchés dans la Méditerranée ou sur les côtes occidentales de l'Europe; mais il faut avoir soin de tenir à leur disposition de l'eau en quantité suffisante pour leur permettre de nager, et surtout de les nourrir de Poissons qui soient frais et de leur goût. Leur douceur et leur obéissance sont parfois remarquables; elles contribuent, ainsi que l'élégance des évolutions qu'ils exécutent dans leur bassin, à les rendre véritablement curieux. Aussi en amène-t-on assez souvent dans les ménageries ou dans les foires, et on les y montre toujours avec succès. Leur cri, qui rappelle certains mots usités dans toutes les langues, et, en particulier, les syllabes *pa-pa*, font dire aux gens qui exhibent des Phoques que ces Animaux peuvent apprendre à parler.

Les habitudes sociales des Mammifères qui rentrent dans cet Ordre, leur incontestable intelligence et leurs formes bizarres ont de tout temps appelé sur eux l'attention des Hommes, aussi les Grecs et les Romains ont-ils imaginé à leur égard un grand nombre de fables. Qu'il nous suffise de rappeler celle qui fait garder par Protée les troupeaux de Neptune. Elle

repose plus particulièrement sur l'observation imparfaite de ces Mammifères dont les bandes nombreuses se jouent dans certaines eaux, viennent ramper sur les plages désertes ou s'arrêtent sur les rochers à fleur d'eau pour y recevoir l'action bienfaisante des rayons solaires. Quelques naturalistes modernes ont pensé que cette fiction pourrait devenir une réalité, et qu'il ne serait pas impossible à l'Homme d'assujettir à sa puissance même ces fugitifs habitants de la mer. F. Cuvier, qui a fait des études si sérieuses sur la domesticité des Animaux, a écrit à cet égard une phrase que nous ne saurions nous dispenser de reproduire ici. « On peut s'étonner, dit-il en parlant des Phoques, que les peuples pêcheurs ne les aient pas dressés à la pêche, comme les peuples chasseurs ont dressé le Chien à la chasse. »

Les Phoques sont aujourd'hui moins communs dans la Méditerranée qu'ils ne l'étaient sans doute à l'époque des Grecs et des Romains; mais il y en a cependant encore en assez grande quantité dans la mer Adriatique, dans les eaux de l'Archipel et sur certains points de la côte d'Afrique. Ils appartiennent à l'espèce type du genre Pélage, qui ne se trouve pas dans l'Océan. Très-rares dans les régions intertropicales, les autres Animaux du même ordre deviennent plus nombreux et plus variés en espèces à mesure qu'on se rapproche davantage des régions polaires; mais, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, ils sont différents pour l'un et l'autre hémisphère. Dans certains parages, ils sont assez nombreux pour qu'on puisse les prendre avec facilité, soit lorsqu'ils nagent, soit lorsqu'ils viennent à terre afin de s'y reposer ou d'y allaiter leurs petits. Leur chasse donne lieu à une branche assez importante de l'industrie maritime à cause de l'huile, des pelleteries, des cuirs et, dans certains cas, de l'ivoire que l'on tire de plusieurs d'entre eux. Les Américains, les Anglais et les Scandinaves sont les peuples qui se livrent avec le plus de succès à ce genre de chasse.

Nous diviserons les espèces de cet ordre en trois familles, en tenant compte de leurs caractères extérieurs et intérieurs. Ce sont les *Morses* ou *Trichéchidés*, les Phoques proprement dits ou *Phocidés*, et les Phoques à oreilles ou les *Otaridés*.

FAMILLE DES TRICHÉCHIDÉS

Le Morse, dont Linné a fait le type de son genre *Trichechus*, forme, à lui seul, la première famille des Phoques, celle des Trichéchidés. Ses caractères principaux justifient suffisamment cette distinction. Le Morse a la forme générale des autres Phoques; mais sa face est plus courte, son museau est élargi, ses molaires ont une apparence différente des leurs. Dans l'âge adulte, il manque d'incisives inférieures, et il n'en a qu'une seule paire supérieurement. Enfin ses canines supérieures sont fortes, allongées, et elles sortent de la bouche comme deux puissantes défenses.

GENRE MORSE (*Trichechus*, Linné). Quoique les Morses adultes aient pour formule dentaire $\frac{1}{0}$ incisives, $\frac{1}{1}$ canines, et $\frac{4}{3}$ molaires, on peut, en examinant des Animaux de ce genre, dans un âge moins avancé, leur reconnaître une dentition plus semblable, quant au nombre, à celle que nous verrons chez les Phoques proprement dits. Ainsi, quelques crânes de Morses, conservés depuis assez longtemps dans les collections anatomiques, montrent une seconde paire d'incisives supérieures, placée en dedans de celle que l'on voit le plus habituellement, et plus petite qu'elle. Chez des sujets plus jeunes encore, on voit même, à peu de distance de la suture médiane des os incisifs, les deux alvéoles d'une troisième paire de ces dents, ou encore les dents elles-mêmes. En outre, M. Rapp a constaté qu'il y avait aussi dans le premier âge des races de trois paires d'incisives inférieures. Enfin on trouve, en arrière des

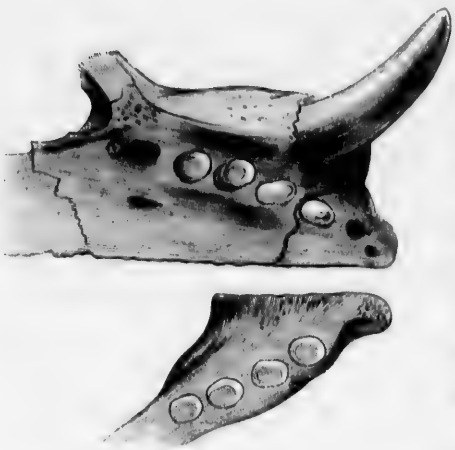

DENTITION DU MORSE, 1/1 de grand.

molaires persistantes, supérieurement, l'alvéole d'une cinquième molaire, et, inférieurement, celle d'une quatrième. La canine inférieure ne diffère guère des dents molaires par sa forme. Celles-ci sont uniradiculées, grosses, mais décroissantes d'arrière en avant et toujours émoussées à leur couronne.

Le Morse, qui se sert de ses grandes canines pour arracher les herbes marines et racler le sol submergé afin d'y chercher les Crustacés, les Oursins et les autres Animaux invertébrés dont il fait sa nourriture habituelle, trouve aussi dans ces énormes dents une arme puissante qui lui permet de lutter contre ses ennemis.

Cet Animal, que les naturalistes nomment MORSE CHEVAL-MARIN (*Trichechus rosmarus*, L.), est très-fort, et il atteint un poids considérable. Sa longueur totale va jusqu'à vingt pieds, et sa circonférence en a dix ou douze au point le plus épais du corps. Il a le poil ras, assez rare et de couleur fauve roussâtre. Il vit dans les régions arctiques, où il se tient par troupes plus ou moins nombreuses, au milieu des glaces, ou plus ou moins près des rivages. Il est facile de le tuer, et les pêcheurs du Nord en font une grande destruction. Cependant lorsqu'on le poursuit au large il faut prendre beaucoup de précautions, car il arrive souvent que toute une troupe de Morses se jette sur les embarcations, et l'équipage de celles-ci court alors grand risque d'être submergé.

MORSE CHEVAL-MARIN 1/33 de grand.

Le Morse est la seule espèce qu'on ait décrite dans ce genre remarquable. Ni les Grecs ni les Romains ne l'ont connue, et ce n'est que pendant le moyen âge que les naturalistes de l'Europe centrale ont obtenu des notions un peu certaines à son égard. Voici en quels termes M. Pouchet rappelle, dans son intéressant ouvrage sur Albert-le-Grand et son époque, ce que les naturalistes du moyen âge avaient recueilli au sujet de cette grande espèce de Mammifères :

« On doit à Albert-le-Grand d'avoir enrichi l'histoire naturelle du Morse de détails peu connus avant lui, et il a en outre contribué à en retrancher quelques erreurs. Chez les peuples du nord de l'Europe, la peau de cet Animal était précieuse pour la navigation; on la coupait en lanières dont on confectionnait des câbles d'une extrême force pour la marine. Il est souvent parlé de ceux-ci dans les Sagas scandinaves parce que l'on s'en servait au moyen âge, soit pour ancrer, soit pour lier étroitement ensemble les frêles bâtiments sur lesquels on combattait alors. Ils avaient une telle renommée que le commerce s'en était étendu jusque sur les marchés de Cologne, et l'on y attachait tant de prix, qu'à cette époque on en faisait parfois hommage aux souverains eux-mêmes. Mais nonobstant l'importance qu'avaient acquise les produits du Morse à l'époque d'Albert, on n'avait encore que de fort étranges notions sur cet Animal. Quoique les Fennes le chassassent, non-seulement pour la confection de leurs câbles, mais encore pour en extraire de l'huile et des défenses, ces hommes, à demi-sauvages, ne l'avaient que fort grossièrement observé. On voit, en effet, dans le périple d'Other, que ses compatriotes prenaient les Morses pour une Baleine velue, et avec des pieds, ce qui les leur avait fait nommer *Cetus equinus*. »

Dernièrement on a réussi à conduire jusqu'à Londres un Morse vivant, mais il n'y a malheureusement vécu que pendant quelques jours. On le nourrissait avec des Crabes.

FAMILLE DES PHOCIDÉS

Les Phocidés ou Phoques ordinaires constituent plusieurs genres qui diffèrent à la fois des Morses, parce que leurs canines supérieures n'ont pas la forme de défenses, et des Otaires, parce qu'ils manquent des oreilles externes ou conques auditives qui caractérisent ces dernières. Il y en a des espèces dans les mers des deux hémisphères; mais, en général, elles sont de genres différents dans l'un et dans l'autre. Toutes ont des dents incisives aux deux mâchoires, quoiqu'elles n'en aient pas toujours le même nombre. Les particularités qu'elles présentent, sous ce rapport, permettent de les diviser en trois tribus qui sont celles des *Stemmatopins*, des *Pélagins*, et des *Callocéphalins*, dénommées chacune d'après l'un de ses principaux genres.

TRIBU DES STEMMATOPINS

Elle se partage en deux genres : les *Macrorhines* et les *Stemmatopes*, qui ont pour caractère commun de ne porter que deux paires de dents incisives à la mâchoire supérieure, et une seulement à l'inférieure; ces Phoques ont les molaires à une seule racine; leurs membranes interdigitales s'étendent au delà des ongles sous la forme de lobes arrondis : c'est ce dernier caractère qu'exprime le nom de Stemmatope imposé par F. Cuvier à l'un de leurs genres.

GENRE MACRORHINE (*Macrorhinus*, F. Cuv.). Ce genre, que M. Gray appelle *Morunga*, repose sur une seule espèce vivant dans les mers australes, ainsi que dans le grand océan Pacifique : c'est l'*Éléphant marin* des navigateurs. Ce nom lui a été donné à cause du

prolongement des narines du mâle qui forment une sorte de petite trompe mobile. Ce Phoque devient très-gros, et comme il varie beaucoup avec l'âge, les naturalistes ont cru quelquefois y reconnaître plusieurs espèces différentes. Ses canines ont leur racine très-forte et très-longue proportionnellement à leur couronne.

Le MACRORHINE A TROMPE (*Macrorhinus proboscideus*) est à la fois le *Phoca leonina* de Linné, le *Phoca elephantina* de Molina et le *Phoca proboscidea* de Péron et Lesueur. Il atteint jusqu'à dix mètres. Lent et embarrassé lorsqu'il est à terre, ce Phoque est au contraire très-vif et très-agile dans l'eau. La femelle a pour cri une sorte de mugissement qui rappelle celui du Bœuf; le mâle produit un bruit plus rauque et que l'on a comparé à celui d'un homme qui se gargariserait. La chair de ces Animaux est bonne à manger; leur peau et leur huile peuvent aussi être utilisées. On les prend dans les environs du cap de Bonne-Espérance, sur les côtes de l'Amérique du Sud, et particulièrement sur celles du Chili et de la Patagonie, aux îles Malouines, et dans les parages de la Nouvelle-Hollande; ils ne sont pas sédentaires. MM. Quoy et Gaimard rapportent que, pendant le naufrage de l'*Uranie* (capitaine Freycinet), qui exécutait alors un voyage de circumnavigation, l'équipage s'empara d'un de ces Phoques dont la chair contribua, pendant plusieurs jours, à l'alimentation de cent vingt hommes.

GENRE STEMMATOPE (*Stemmatopus*, F. Cuvier). Les dents sont moins fortes que dans le genre précédent, surtout dans leur partie radiculaire; le crâne a une forme un peu différente et qui est aussi moins variable suivant les âges; le nez des mâles ne se prolonge pas en trompe, mais il apparaît au-dessus de lui une sorte de grosse ampoule en forme de crête ou de casque, dont le développement est surtout considérable pendant la saison des amours; les molaires ont leur couronne raccourcie, faiblement crénelée sur son bord triturant.

MM. Nilsson et Gray nomment ce genre *Cystophora*, ce qui signifie porte-vessie et fait allusion à la caroncule nasale des individus mâles. L'espèce encore unique qu'on y range est souvent appelée *Phoque à crête* ou *Phoque à capuchon*. On l'a longtemps confondue avec le Macrorhine sous le nom de *Lion marin*, et c'est en particulier le *Phoca leonina* d'O. Fabricius. Cette espèce est maintenant

Le STEMMATOPE A CAPUCHON (*Stemmatopus cristatus*). Sa longueur totale est de sept ou huit pieds dans l'âge adulte; ses couleurs varient un peu avec l'âge.

STEMMATOPE A CAPUCHON, 1/30 de grand.

On la trouve surtout dans les régions polaires, au Groënland, en Islande et en Norwége; mais elle vient quelquefois jusque sur les côtes de la Grande-Bretagne. En 1843, on a pris, à l'île d'Oleron, un Phoque encore assez jeune qui appartient au Phoque à crête ou tout au moins à une espèce très-voisine, mais certainement du même genre. J'en ai donné la description et la figure dans ma *Zoologie française*. La figure a été reproduite dans ce livre à la page 295.

Le Phoque à crête n'est pas rare sur certains points du littoral des États-Unis.

TRIBU DES PÉLAGINS

On doit y placer, à côté du Phoque moine de la Méditerranée, qui forme le genre *Pélage* de F. Cuvier, les Phoques des mers australes dont on a fait les genres *Sténorhynque*, *Lobodon*, *Leptonyx* et *Ommatophoque*. Tous ont pour principal caractère d'avoir deux paires de dents incisives à chaque mâchoire. Nos terrains tertiaires en ont fourni un autre genre, celui des *Pristiphoques*, dont nous dirons aussi quelques mots.

GENRE PÉLAGE (*Pelagius*, F. Cuv.). L'espèce type de ce genre a les incisives échancrées transversalement; les molaires au nombre de cinq paires à chaque mâchoire et trilobées à la couronne; mais ces lobes sont surbaissés, sauf celui du milieu, et ils s'effacent plus ou moins avec l'âge; la tête est médiocrement allongée et le crâne a par suite une longueur peu considérable.

Le PÉLAGE MOINE (*Pelagius monachus*), dont Buffon parle sous le nom de *Phoque à ventre blanc*, et que Hermann a décrit sous celui de *Phoca monachus*, est la seule espèce de Phoques que nourrisse la Méditerranée. Cet Animal est encore assez commun sur certaines côtes, principalement sur celles qui sont hérissées de rochers à fleur d'eau; il aime aussi les archipels. C'est lui que les anciens ont connu, et il joue un certain rôle dans la mythologie. Aristote, qui en parle au point de vue de l'histoire naturelle, lui donne le nom de *Phoquè*, d'où vient la dénomination actuelle de *Phoque*, étendue par les naturalistes modernes à tous les Animaux du même ordre.

Le Phoque moine atteint jusqu'à deux mètres de longueur.

Le GENRE PRISTIPHOQUE (*Pristiphoca*, P. Gerv.) a pour type une espèce éteinte, dont on a découvert quelques rares débris dans les sables marins pliocènes de Montpellier. Il tient le milieu par quelques-uns de ses caractères entre les Pelages de la Méditerranée et les Sténorhynques des mers australes. C'est le seul Phoque fossile auquel il est encore possible d'assigner avec certitude un rang dans la classification naturelle.

GENRE STÉNORHYNQUE (*Stenorhynchus*, F. Cuv.). Incisives pointues; molaires à trois denticules surélevés, surtout l'intermédiaire, et nettement séparés; crâne allongé; ongles petits, surtout aux membres postérieurs.

DENTS DU STÉNORHYNQUE A PETITS ONGLES, 1/3 de grand.

Ces caractères s'observent dans une espèce de Phoque propre aux mers australes, que de Blainville a le premier décrite sous le nom de *Phoca leptonyx*; et qui est maintenant

Le STÉNORHYNQUE A PETITS ONGLES (*Stenorhynchus leptonyx*). On la prend au cap Horn, aux îles Malouines, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, dans les parages de la Nouvelle-Zélande, etc.

STÉNORHYNQUE A PETITS ONGLES, 1/10 de grand.

Ce Phoque acquiert trois mètres de longueur.

GENRE LOBODON (*Lobodon*, Gray). Il ne diffère guère du précédent que par la forme de ses dents molaires, qui ont, pour la plupart, cinq denticules en tout, un en avant du denticule principal et trois en arrière, ceux-ci superposés les uns aux autres.

On n'en connaît également qu'une seule espèce.

Le LOBODON CARCINOPHAGE (*Lobodon carcinophaga*), découvert dans les mers australes par l'expédition au pôle sud que commandait Dumont-Durville. MM. Hombron et Jacquinot, qui étaient au nombre des médecins faisant partie de l'expédition, ont publié, il y a plusieurs années, de bonnes figures de ce Phoque sous le nom de *carcinophaga*. Ils en avaient pris l'espèce sur les glaces entre les îles Sandwich et les Powels, à 150 lieues de chacun de ces deux archipels. Plus récemment, M. Owen a décrit le même Phoque en l'appelant *Stenorhynchus serridens*, dénominations qui expriment à la fois les affinités des Lobodons avec le genre Sthénorynque et la forme en scie de leurs dents.

MOLAIRES INFÉRIEURES DE LOBODON, 1/2 de grand.

GENRES LEPTONYX et OMMATOPHOQUE (*Leptonyx* et *Ommatophoca*, Gray). Les riches collections du Musée britannique, à Londres, renferment des débris de deux autres espèces de Phoques propres aux mers du sud; l'une, qui répond au LÉOPARD MARIN (*Sea Leopard*) du navigateur Weddel, est le type du genre Leptonyx, et prend elle-même le nom de *Leptonyx Weddellii*; l'autre est l'*Ommatophoca Rossii*. Les molaires de ces deux genres de Phoques ont la couronne encore moins denticulée que celles du Pelage moine; leur crâne est à peu près aussi raccourci que chez ce dernier, mais la mâchoire inférieure est moins forte.

TRIBU DES CALLOCÉPHALINS

Presque toutes les espèces de cette tribu appartiennent à la mer polaire arctique et aux régions boréales de l'Océan atlantique. Elles ont constamment trois paires d'incisives supérieures et deux paires inférieures. Nous les diviserons en *Callocéphales* et *Halichères*.

GENRE CALLOCÉPHALE (*Callocephalus*, F. Cuvier). Tête subarrondie; dents de grandeur moyenne; molaires biradiculées, sauf celles de la première paire, découpées à la couronne par plusieurs dents en festons, inégales, de faible dimension, plus nombreuses inférieurement que supérieurement; membrane interdigitale ne dépassant pas les ongles.

Ce sont les espèces de Phoques qui atteignent les moindres dimensions. On en connaît plusieurs espèces, toutes propres aux régions boréales, à l'Océan atlantique et à l'Océan glacial arctique. Il y en a une dans la mer Caspienne, et l'on assure que le lac Baikal en nourrit une autre. M. Gray en cite également une aux Antilles, mais elle est encore bien douteuse. Les Phoques de ce genre reçoivent souvent le nom de *Veaux marins*, qui appartient plus particulièrement à l'un d'entre eux.

MOLAIRES DU CALLOCÉPHALE VEAU-MARIN, 2/3 de grand.

Le CALLOCÉPHALE VEAU-MARIN (*Callocephalus vitulinus* ou *Phoca vitulina* de Linné). C'est le Phoque que l'on prend habituellement sur nos côtes de l'Océan et de la Manche. Il a les soies des moustaches ondulées et le pelage gris jaunâtre, passant au brun en dessus. Il y en a des troupes dans la baie de la Somme. D'après M. Nordmann, la même espèce ou une autre très-voisine existerait dans la mer Noire.

On prend accidentellement sur nos côtes le PHOQUE MARBRÉ (*Phoca discolor*), qui n'est peut-être qu'une variété du précédent, et le PHOQUE LÉPORIN (*Phoca leporina* de Lepéchin).

PHOQUE MARBRÉ.

Le Phoque de la Caspienne (*Callocephalus caspicus*), sur lequel M. Nilsson a donné de nouveaux détails, était considéré par Pallas comme une simple variété du Veau marin.

Parmi les autres espèces du même genre, nous citerons le Callocéphale groenlandais (*Phoca groënlandica*, Mull.) et le Callocéphale barbu (*Phoca barbata*, Fabricius), qui sont des mers du Nord.

Une espèce de Phoque regardée comme étant aussi un Callocéphale vit dans les mers du Japon. Il en est déjà question dans les écrits de Pallas, et récemment M. Schlegel l'a de nouveau décrite. C'est le *Phoca nummalaria*.

Genre HALICHÈRE (*Halichœrus*, Nilsson). Tête renflée à la région frontale; museau élargi; dents assez fortes; les molaires à couronne aiguë et à racine unique, sauf aux deux dernières paires supérieures et à la dernière inférieure.

Ce genre pourrait devenir le type d'une tribu distincte.

L'Halichère gris (*Halichœrus gryphus*, ou le *Phoca gryphus* d'O. Fabricius), est à peu près de la taille du Phoque commun. Il vit dans l'Océan atlantique boréal et ne s'avance pas au delà des côtes de l'Islande.

Son crâne ressemble déjà un peu à celui des Otaries.

MM. Hornschuch et Schelling admettent trois espèces boréales dans le genre Hilichère, et, suivant M. Peale, il y en aurait une autre dans les mers australes; c'est son *Halichœrus antarcticus*. Ces indications ont encore besoin d'être vérifiées.

FAMILLE des OTARIDÉS

Les Otaries sont des Phoques pourvus d'une petite oreille externe, tandis que les Morses et les Phocidés sont toujours dépourvus de cet organe. Elles sont, en outre, faciles à distinguer du reste des Animaux du même ordre, par leurs poils en général plus fournis; par leurs membres moins empêtrés, ce qui leur permet des mouvements plus faciles, lorsqu'elles sont à terre; par la condition rudimentaire ou par l'absence des ongles; par les prolongements en lanières que forment leurs palmatures au delà des doigts; enfin, par la disposition tout à fait particulière de leur crâne, qui est allongé, rétréci entre les yeux, élargi au chanfrein, raccourci dans la région nasale, et en forme de gouttière prolongée dans sa partie palatine. Leurs dents sont établies sur un modèle assez particulier : il y a $\frac{3}{3}$ insicives, dont les externes supérieures habituellement caniniformes; les canines proprement dites sont fortes, et ont leur partie radiculaire très-développée; les molaires sont uniradiculées, habituellement au nombre de $\frac{6}{5}$, et à couronne cuspidée.

Les Otaries sont des Animaux ichthyophages, qui s'éloignent peu des côtes, et passent sur les plages plus de temps que les autres espèces du même ordre. Quoiqu'ils soient moins embarrassés à terre que les Phoques proprement dits ou les Morses, il est cependant facile de les approcher, et c'est en général à coups de bâtons qu'on les abat. Leur peau et leur huile les font également rechercher.

Ces Animaux deviennent quelquefois assez grands : il y en a dont la longueur totale est de huit ou dix pieds; d'autres ne sont guère plus gros que nos Phoques de la Manche. Leur famille est essentiellement propre aux mers australes, mais le grand océan Pacifique, qui a les caractères fauniques des régions maritimes australes, en nourrit jusqu'au Japon et à la mer de Berhing. Dans l'océan Atlantique, les Otaries ne dépassent guère les parages du cap de Bonne-Espérance ou de la Patagonie. Cependant, M. Valenciennes possède le crâne d'un Animal de cette famille, qui a été trouvé sur la plage dans le département des Landes.

Ce crâne provient-il d'un individu mort dans les environs et que les courants y auraient apporté ou bien a-t-il été pris dans le sud et rejeté sur nos côtes par quelque navire? C'est ce qu'il a été impossible de décider.

On conserve dans les collections de Paris et de Londres, qui sont les plus riches en objets de cette nature, des pièces démontrant l'existence de huit ou dix espèces. Elles ont été rapportées du cap de Bonne-Espérance, des côtes de l'Amérique méridionale ou de la Nouvelle-Hollande, et de la mer du Japon. F. Cuvier avait proposé d'en faire deux genres, sous les noms d'*Otaries* ou *Platyrhynques* et d'*Arctocéphales*.

GENRE OTARIE (*Otaria*, Péron; *Platyrhynchus*, F. Cuv.). Insicives pointues; molaires pourvues d'une saillie épineuse en avant de la pointe principale; région cérébrale assez élevée; museau élargi.

L'OTARIE A CRINIÈRE (*Otaria jubata*), appelée aussi *Lion marin* (*Otaria leonina*, Péron), a le pelage de couleur fauve, développé en forme de crinière sur les parties antérieures du corps dans le sexe mâle. Dans cette espèce, les mâles sont polygames; les femelles n'ont qu'un seul petit à chaque portée.

Ces Phoques sont indolents; on les dit susceptibles de s'attacher à l'homme; ils fréquentent les grandes plages désertes de l'Amérique méridionale, depuis le Pérou et l'embouchure de la Plata jusqu'au cap Horn. Une des îles situées à l'embouchure de la Plata doit son nom de *Lobos* à la grande quantité d'Otaries ou Loups de mer qu'on y tue chaque année, principalement en octobre et en novembre. Les animaux de cette espèce sont plus communs encore sur les côtes de la Patagonie, et on les y voyait, il y a peu d'années, en si grand nombre presque partout, que les Américains ayant été obligés de renoncer à poursuivre les espèces du nord qui étaient devenues rares, se dirigèrent en 1821, vers ces parages, et réussirent parfaitement dans leur nouvelle entreprise. On évalue à quinze ou vingt mille le nombre de peaux d'Otaries qu'un seul de leurs navires, mouillé à l'embouchure du Rio-Négro, put se procurer pendant un séjour de deux mois. Les naturels eux-mêmes qui n'avaient jusqu'alors donné que peu d'attention à ces animaux, se mirent à les poursuivre, et ils contribuèrent à en diminuer l'espèce dans plusieurs localités.

En général, les Lions marins vivent par petites troupes, presque toutes composées de femelles. Ces troupes sont conduites par un mâle vigoureux qui dispute leur possession aux autres individus de son sexe. Les mâles moins forts ou plus vieux restent isolés jusqu'à ce qu'ils aient réussi à se procurer un semblable entourage.

Ces animaux, comme tous ceux de la même famille, passent beaucoup plus de temps hors de l'eau que les autres Phoques, et quoiqu'ils soient moins empêtrés qu'eux, il est cependant très-facile de les atteindre. On les tue à coup de lances, à coup de barres, ou simplement à coup de bâtons. Leurs peaux sont salées immédiatement, et c'est après les avoir ainsi préparées qu'on les charge sur les navires.

L'OTARIE DE STELLER (*Otaria Stelleri*), sur laquelle MM. Temminck et Schlegel ont publié de nouvelles données dans leur Faune japonaise, appartient, au contraire, aux régions boréales du grand Océan, et on la rencontre depuis les côtes de la Californie jusqu'au Japon. Il paraît qu'elle remonte vers le Sud jusqu'au Chili et au Pérou, et qu'il faut lui réunir les *Otaria Chilensis* et *Lamarii* de M. J. Muller.

GENRE ARCTOCÉPHALE (*Arctocephalus*, F. Cuv.). Ce genre, dont le nom veut dire tête d'Ours, comprend des Otaridés qui ont les incisives, sauf les deux externes supérieures, échancrées transversalement à leur couronne, et dont les molaires sont pourvues d'une saillie basilaire en arrière aussi bien qu'en avant; leur tête osseuse a, comme celle des Otaries, une certaine ressemblance avec celle des Ours, mais leur museau est un plus allongé.

On en distingue plusieurs espèces, parmi lesquelles nous citerons :

L'ARCTOCÉPHALE OURS MARIN (*Arctocephalus ursinus* ou *Phoca ursina*, Linné), du Nord de l'Océan Pacifique, et particulièrement du Kamtschatka;

L'Arctocéphale des Falkland (*Arct. Falcklandicus* ou *Phoca Falklandica* de Shaw);

L'Arctocéphale cendré (*Arct. cinereus*), signalé par Péron et Lesueur sur les côtes de l'Australie, et revu par MM. Quoy et Gaimard; l'*Otaria pusilla*, rapporté du Cap par M. de Lalande, en diffère peu.

Enfin, l'Arctocéphale austral (*Arct. australis*, Quoy et Gaimard), aussi de la Nouvelle-Hollande.

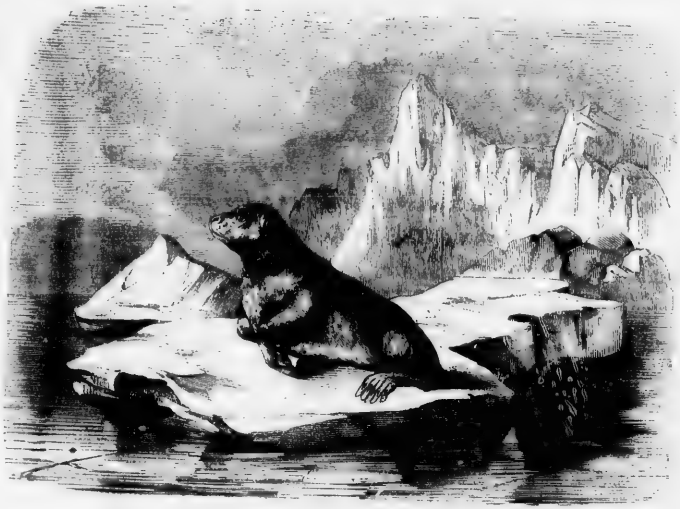

Arctocéphale Ours marin.

ORDRE DES SIRÉNIDES

Animaux mammifères vivant presque exclusivement dans l'eau; ayant le corps à peu près pisciforme et la queue élargie en une forte rame natatoire, qui diffère, d'ailleurs, de celle des Poissons en ce qu'elle est transversale et qu'elle n'est soutenue par aucune partie dure autre que les os des vertèbres coccygiennes; les os pelviens rudimentaires et costiformes; point de membres postérieurs; les membres antérieurs en forme de rames, servant à la natation; les mamelles rapprochées des aisselles; point de conques auditives; des dents de deux sortes : incisives et molaires.

Les Sirénides vivent habituellement dans les eaux marines, mais on en trouve dans certaines eaux douces; ils sont herbivores, se tiennent à peu de distance des côtes et dans les endroits où l'eau a peu de profondeur; leurs espèces sont peu nombreuses. La nature actuelle n'en possède que de trois genres. Ce sont les Rytines, *les* Dugongs *et les* Lamantins. *Un quatrième genre ne réunit que des espèces éteintes. Nous en parlerons sous la dénomination d'*Halithérium.

Les Mammifères dont nous nous occupons dans ce chapitre, peuvent être cités comme l'un des exemples les plus frappants de l'admirable variété avec laquelle la Nature, tout en restant fidèle aux grandes lois d'unité qui la régissent, a su modifier dans ses détails chacun des principaux types de l'organisation animale, pour arriver à la création des différentes espèces qui peuplent le globe. C'est là ce qui lui a permis de donner à chacune d'elles un ensemble de caractères à la fois approprié aux conditions physiques au sein desquelles elle devait fonctionner, et au rang qu'elle occupe dans la série des êtres créés. Comme les Cétacés, les Sirénides ont l'apparence extérieure des Poissons, et ils sont presque aussi complétement aquatiques que ces derniers. C'est dans l'eau qu'ils accomplissent toutes leurs fonctions, celle de la nutrition comme celles de la sensibilité ou de la reproduction, et tout, dans leurs organes profonds, aussi bien que dans les parties les plus superficielles de leur corps, est en rapport avec ce mode d'existence. Cependant ils sont bien éloignés de ressembler aux Poissons véritables, et si l'on veut examiner attentivement l'ensemble de leurs particularités, on reconnaît bientôt que ce sont des Mammifères, qu'ils ont les principaux traits distinctifs des Animaux de cette classe, et que leur apparence extérieure, c'est-à-dire leur *facies*, les rapproche seule des Poissons, tandis que leurs véritables caractères doivent les en faire éloigner. Une étude détaillée des organes des Sirénides a même fait penser à de Blainville que ces Animaux pouvaient être associés à l'un des groupes dont nous avons déjà traités; et, dans sa classification, il les réunit en un seul et même ordre avec les Proboscidiens, sous le nom de *Gravigrades;* ce sont ses Gravigrades aquatiques, tandis que les Proboscidiens

sont ses Gravigrades terrestres. Il y a, en effet, entre eux et les Mammifères à trompe, à peu près les mêmes rapports qu'entre les Phoques et les Carnivores, mais dans l'un comme dans l'autre cas, ces incontestables analogies ne justifient pas suffisamment la réunion dans un même ordre d'Animaux, dont les uns passent leur existence à la surface du sol, et dont les autres sont appropriés à la vie maritime. En effet, la plupart des particularités par lesquels les Phoques et les Sirénides ressemblent aux Carnivores ou aux Proboscidiens ont subi chez eux certaines modifications, qui trahissent une incontestable infériorité des premiers de ces Animaux par rapport aux seconds, et il est facile de constater que, sous presque tous les autres rapports, les Sirénides, qui vivent constamment dans l'eau, sont aussi très-différents des Proboscidiens, et qu'ils s'en éloignent par des caractères fort importants.

Le nom de *Sirenia*, qu'Illiger a imposé dès 1811 au groupe des Sirénides, rappelle l'opinion émise par plusieurs naturalistes de la renaissance ou plus récents, que les fables imaginées par les anciens au sujet de leurs *Sirènes*, reposent sur une notion incomplète de ces Animaux. En effet, quoique les Sirénides manquent à la Méditerranée et aux autres mers qui baignent l'Europe, ils peuvent bien avoir été connus dans l'antiquité, puisqu'il y en a des espèces au Sénégal, dans la mer Rouge et dans la mer des Indes; mais, en réalité, rien dans ces Animaux ne confirme ce que l'on a autrefois écrit au sujet des Sirènes de la Mythologie, et on ne voit ni chez eux, ni chez les espèces d'aucune autre classe, ces associations bizarres de particularités hétérogènes, empruntées par l'ignorance à des êtres si différents les uns des autres, et si arbitrairement associées que dans les Sirènes de la mythologie, ou dans tant d'autres êtres fantastiques que les artistes se plaisent encore, on ne sait trop pourquoi, à reproduire dans leurs compositions.

Chez les Animaux, tels que la nature nous les présente, toutes les parties sont en harmonie les unes avec les autres; elles sont toutes dans une corrélation parfaite et elles semblent se commander réciproquement, telle modification importante présentée par l'une d'elles comportant des changements analogues dans toutes les autres. Il en est si bien ainsi, que, dans certains cas, nous pouvons conclure de l'existence de telle particularité à celle de telle autre, et que le plus souvent, nos prévisions se réalisent. Le pied du Bœuf ne saurait se trouver attaché au corps d'un Lion, et la queue d'un Poisson ou les membres d'un Phoque ont mauvaise grâce et contrarient le goût si on les associe aux formes plus pures et si parfaites qui distinguent l'espèce humaine. De toutes les particularités que présentent les Sirénides, il n'en est peut-être pas une seule qui puisse laisser confondre ces Animaux avec ceux des autres groupes, et toutes sont si bien en rapport, qu'on a peine à les supposer possible ailleurs, bien qu'en réalité les parties qui nous les présentent soient formées des mêmes éléments que chez les autres mammifères.

Crane de Rytina.

Si l'on ne peut, à l'exemple de Blainville, associer les Sirénides aux Proboscidiens ni aux autres Ongulés, il n'est pas plus convenable de les réunir aux Morses, comme le voulait Linné, ou aux Cétacés, comme l'a fait G. Cuvier; ce sont bien des Animaux d'un ordre particulier.

Les trois groupes qu'ils constituent aujourd'hui, sont assez différents entre eux, pour qu'il soit possible d'en faire autant de tribus séparées; mais comme ils ne forment qu'un seul genre chacun, nous nous bornerons à les étudier dans leurs caractères génériques sans insister sur les principes de leur classification.

Genre Rytine (*Rytina*, Illiger). Nommé plus récemment Stellère (*Stellerus*) par

G. Cuvier. Il comprend une espèce propre à l'océan Pacifique boréal, qui a pour principaux caractères : son corps allongé, sa queue échancrée; ses nageoires petites et inonguiculées; sa tête également petite, allongée, garnie sur les lèvres de soies en forme de pointes courtes et grossières; ses mâchoires, qui sont en outre dépourvues de dents, au moins dans l'âge adulte, et sa région incisive garnie de fortes plaques cornées.

C'est le Rytine boréal (*Rytina borealis* ou *Stellerus borealis*), que Steller a fait connaître en détail dans un Mémoire publié en 1751, parmi ceux de l'Académie de Saint-Pétersbourg. M. Brandt a donné, en 1846, de nouveaux renseignements sur le même Animal; ils sont insérés dans la même collection. Quelques auteurs disent que cette espèce est maintenant anéantie; mais il est très-probable qu'il n'en est point ainsi. Elle est cependant devenue si rare, que les voyageurs n'ont pu s'en procurer aucun exemplaire depuis le voyage de Steller. Le Rytine arrive à 22 ou 24 pieds de long.

Rytina Boréalis, 1/50 de grand.

Genre DUGONG (*Halichore*, Illiger). Les Dugongs ont le corps moins allongé et la queue moins échancrée; ils manquent également d'ongles, au moins dans l'état sous lequel nous les connaissons; leur museau est obtus, aplati et garni d'une grande quantité de soies courtes et rudes; leur bouche est presque inférieure, et leur crâne est remarquable par le grand développement des os intermaxillaires, qui sont presque à angle droit avec les maxillaires et la ligne du front. Ils logent une paire de fortes dents incisives ayant près de deux décimètres de long, mais dont on ne voit que la pointe, la plus grande partie de ces dents restant cachée dans les alvéoles. La face palatine des os intermaxillaires porte contre une grande plaque cornée qui recouvre la face antérieure de la symphyse, très-grande et très-forte, de la mâchoire inférieure. Sous cette plaque existent quatre paires d'alvéoles, dont plusieurs, plus particulièrement celles d'en bas, logent chacune une dent grêle, qui n'apparaît jamais au dehors. Ces dents incisives sont, aussi bien que celles de la mâchoire supérieure, séparées des molaires par un intervalle considérable. On a constaté la présence de cinq paires de molaires, mais elles n'existent pas simultanément, et dans l'âge adulte, leur nombre est réduit à deux pour chacune des mâchoires. Ces dents sont toutes à une seule racine, et leur fût est plus ou moins en forme de colonne; les postérieures sont les plus grosses; leur aspect rappelle assez bien celui des molaires de certains Édentés.

Dents de Dugong jeune, 1/2 de grand.

Surface mentonnière du Dugong, la plaque qui la recouvre et deux des dents qu'on y trouve.

Le Dugong marin (*Halichore Dugung*), qui est le *Trichecus Dugong* des Linnéens, est

souvent regardé comme l'unique espèce de ce genre; il vit principalement dans les mers du grand archipel indien, depuis Singapoore et Sumatra jusqu'aux Philippines et à la Nouvelle-Guinée. Il est commun dans le détroit de Torrès, qui sépare cette terre de la Nouvelle-Hollande, et fréquente aussi plusieurs des côtes de cette dernière. On le rencontre encore dans la mer Rouge, et quelques auteurs le considèrent comme étant le *Taschasch* de l'Écriture, dont la peau fut employée à la construction du tabernacle. Les Arabes modernes l'appellent *Naqua*, ce qui, d'après M. Botta, signifie Chamelle de mer. Suivant M. Ruppel, le Dugong de la mer Rouge formerait une espèce différente de celui des Indes, et qu'il le nomme *Halichore tabernaculi*. M. Ehrenberg admet, dans la même mer, l'existence de deux espèces distinctes de ces Animaux, ce sont ses *Halichore Hemprichii* et *Lottum*. D'après M. Owen, le Dugong de la Nouvelle-Hollande serait aussi d'une espèce à part : *Halichore Australis*. C'est là ce qui a engagé quelques auteurs à nommer *Halichore Indicus*, l'espèce qu'on regarde comme particulière à l'archipel indien. Ces espèces supposées de Dugongs diffèrent à peine les unes des autres. Ce sont des Animaux marins qui fréquentent les récifs, où ils recherchent les plantes marines. On les recherche pour leur peau et à cause de leur chair qui peut servir d'aliment.

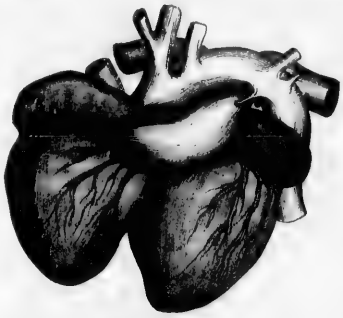

Cœur de Dugong.

Les Dugongs sont remarquables entre tous les Mammifères par la conformation de leur cœur dont les deux ventricules ont leur pointe distincte. Dans les ouvrages d'anatomie comparée, on cite avec raison cette particularité comme une preuve que le cœur des Animaux supérieurs résulte lui-même de l'accollement de deux cœurs primitivement distincts, dont l'un sert de centre d'impulsion au sang rouge, tandis que l'autre préside à la circulation du sang noir.

Genre HALITHÉRIUM (*Halitherium*, Kaup, ou *Pugmeodon* du même auteur; *Halianassa* de M. H. de Meyer, et *Metaxytherium* de M. Chris-

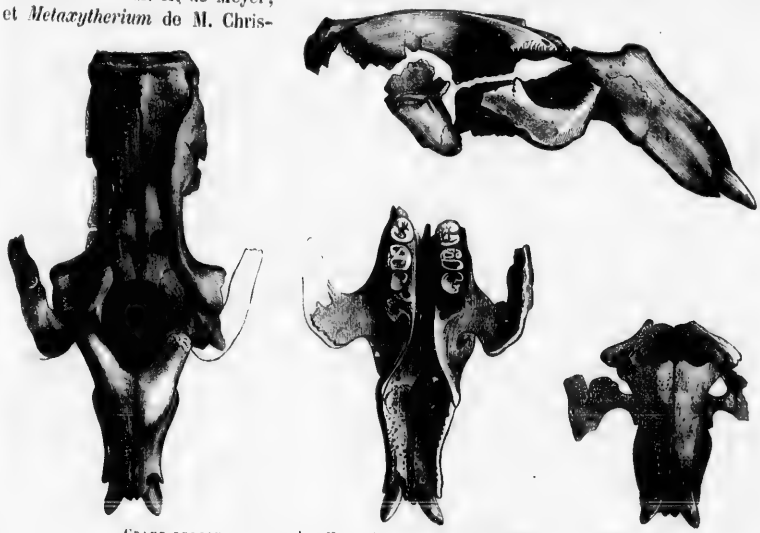

Crane presque entier d'un Halitherium, trouvé à Montpellier, 1/4 de grand.

tol). Il ne renferme que des espèces fossiles, dont les débris sont surtout communs dans les terrains miocènes de certaines parties de l'Europe, principalement dans les endroits qui répondent aux petits bassins, aux baies et aux archipels de l'ancienne mer, qui a déposé nos bancs de molasse, nos faluns, etc. Le pliocène et l'éocène proprement dit, en renferment aussi.

Ce sont, le plus souvent, des côtes, remarquables par leur structure compacte et comme pierreuse, caractère qu'on retrouve dans les côtes des Sirénides actuels.

J'ai constaté que ces Animaux formaient certainement plusieurs espèces; ils joignaient à une forme de tête et à une formule dentaire peu différentes de celles des Dugongs, une conformation des molaires assez semblable à celle que vont nous présenter les Lamantins.

GENRE LAMANTIN (*Manatus*, Rondelet). Le grand Océan et les mers qui en dépendent possèdent les Rytines et les Dugongs; c'est au contraire dans l'océan Atlantique, que vivent les Lamantins, Animaux pisciformes comme les précédents, à tête également très-singulière, et qu'il est facile de distinguer par un assez grand nombres de caractères, parmi lesquels nous citerons : la forme arrondie et non échancrée de l'aplatissement caudal; la présence d'ongles rudimentaires; le moindre allongement de la région intermaxillaire, qui n'est pas déclive comme chez les Dugongs; une forme assez différente de la mâchoire inférieure et la présence d'un plus grand nombre de dents molaires, huit ou neuf paires à chaque mâchoire. Les molaires supérieures ont la couronne mamelonnée et sont pourvues de trois racines; les inférieures n'ont que deux racines, et elles présentent à leur couronne l'apparence de deux collines transverses.

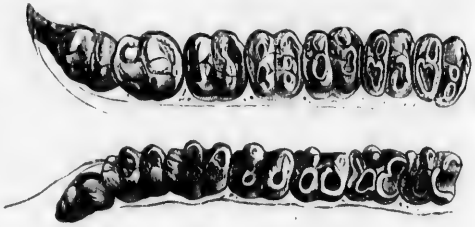

DENTS MOLAIRES DE LAMANTIN, 3/4 de grand.

Ces dents ont de l'analogie avec celles de certains Bisulques omnivores, mais elles sont en plus grand nombre que chez eux et toutes sont à peu près de même forme. On voit, cependant, en avant d'elles, mais dans les jeunes sujets seulement, une fausse-molaire gemmiforme, et, sur la partie déclive du menton qui répond au plan symphysaire des Dugongs, six paires de trous alvéolaires, où l'on peut découvrir des dents comme chez ceux-ci, lorsqu'on en fait l'examen avec soin et sur des individus encore jeunes. C'est ce dont M. Stannius a eu l'occasion de s'assurer. Il y a aussi une paire d'incisives supérieures, mais elle est tout à fait rudimentaire, et paraît, de plus, ne pas se reproduire après la chute des dents de lait.

On assure que les Lamantins, tout en étant essentiellement aquatiques, peuvent cependant sortir momentanément de l'eau pour venir ramper sur le rivage, où ils vont même chercher des herbes pour les manger. Ces Animaux sont propres aux pays chauds; ils vivent auprès des archipels et à l'embouchure des grands fleuves. Certains d'entre eux s'établissent aussi dans les fleuves mêmes, et à une distance quelquefois très-considérable de la mer. C'est ce que Lacondamine avait déjà remarqué pour les Lamantins de l'Amérique, et ce fait a été observé de nouveau par MM. de Castelnau et Deville.

Les Lamantins ont des habitudes paisibles; ils se nourrissent de substances végétales, et l'on peut tirer un bon parti de leur chair, de leur graisse, ainsi que de leur peau. La longueur de leur corps atteint jusqu'à quinze et vingt pieds; mais ils sont, en général, moins grands que cela. Ils constituent plusieurs espèces, qu'on pourrait même partager en deux genres, celui des Lamantins africains et celui des Lamantins américains. Quoique le nom de ces Mammifères ne figure pas sur les listes qui ont été dressées des Animaux encore sauvages, que l'Homme pourrait s'approprier, je crois qu'il devrait y être placé préférablement

à celui de beaucoup d'autres espèces, et qu'avec quelques soins, on pourrait tirer des Lamantins un excellent parti.

Il serait très-facile, en effet, de les parquer dans des lacs d'eau douce ou d'eau salée, comme ils le sont naturellement le long de plusieurs grands fleuves ou près des côtes maritimes en Afrique et dans l'Amérique; leur transport offrirait seul des difficultés. D'ailleurs en fait de domestication, il ne faut pas songer uniquement à l'Europe, et ce serait déjà faire un grand pas que de donner aux autres parties du monde, le moyen de profiter plus utilement des Animaux qui y vivent encore à l'état de liberté, et dont beaucoup, faute de soins, tendent déjà à disparaître devant les progrès de l'agriculture et de la civilisation, qui devraient, au contraire, chercher à les utiliser.

Le Lamantin du Sénégal (*Manatus Senegalensis*, Desm.), sur lequel Adanson a fourni de bons renseignements, et dont G. Cuvier et de Blainville ont écrit l'ostéologie, diffère par quelques caractères incontestables du Lamantin d'Amérique (*Manatus Australis*, Tilesius).

M. Harlan a distingué, peut-être avec raison, une troisième espèce, le Lamantin latirostre (*Manatus latirostris*), espèce américaine comme la seconde, et plus rapprochée d'elle que de la première par ses caractères principaux.

Il y a des Animaux de ce genre sur une grande partie de la côte occidentale de l'Amérique, depuis les Florides jusqu'au Brésil. Ils sont commun dans certains parages de la mer des Antilles, et, comme nous l'avons déjà dit, ils remontent très-haut dans certains fleuves, particulièrement dans l'Orénoque et dans l'Amazone. Les Lamantins africains se tiennent à l'embouchure du Sénégal et sur quelques autres points de la côte occidentale d'Afrique. Ils deviennent plus grands que ceux de l'Amérique.

ORDRE DES CÉTACÉS

Animaux essentiellement aquatiques, ayant l'apparence piciforme, mais se rapportant cependant, par l'ensemble de leurs particularités anatomiques, à la classe des Mammifères; leur corps, plus ou moins en fuseau, est terminé en arrière par une queue élargie en nageoire transversale, musculo-cutanée, plus ou moins échancrée, et sans autre partie osseuse que les vertèbres coccygiennes qui lui servent d'axe; point de membres postérieurs; les antérieurs transformés en rames natatoires, toujours inonguiculés; le dos fréquemment surmonté par une nageoire de nature cutanée qui est située sur la ligne médiane; mamelles placées auprès de l'anus; narines disposées en évent *simple ou double; point de conques auditives; poils rares ou même nuls dans la plupart des cas; dents en général nombreuses, coniques, d'une seule sorte et uniformes; cerveau dépourvu de lobes olfactifs ou n'en ayant que de faibles rudiments, très-développé dans ses hémisphères, qui sont raccourcis, renflés et pourvus de nombreuses circonvolutions; os de nature plus ou moins spongieuse; tous les tissus, mais surtout le tissu cellulaire sous-cutané, étant imprégnés d'une quantité plus ou moins considérable de graisse qui approche de la consistance oléagineuse.*

On connaît les Cétacés sous les noms de Dauphins, Cachalots *et* Baleines. *Leurs mœurs sont fort curieuses à observer, mais elles ne sont encore connues que d'une manière fort incomplète.*

Les Cétacés acquièrent souvent une grande taille, et c'est parmi eux que se rangent les plus volumineux de tous les Mammifères. Habitant constamment dans l'eau, ils s'y meuvent avec une extrême facilité, y vivent réunis par troupes souvent nombreuses, s'y reproduisent, y allaitent leurs petits, y cherchent leur nourriture et peuvent plonger pendant un temps assez considérable. Leur respiration est néanmoins aérienne, comme celle des autres Animaux de la même classe; leur sang est chaud, et ils sont vivipares. Aucun d'eux ne peut venir à terre, même pour y ramper, et lorsque, par suite de quelque fausse manœuvre ou de quelque gros temps, ils se sont échoués, il leur est presque toujours impossible de se remettre à flot. Ce sont des Animaux intelligents, mais très-voraces, et dont le régime est essentiellement carnassier. Leur nourriture consiste surtout en Poissons, en Mollusques nageurs, en petits Crustacés, dont ils font, dans certains cas, une énorme consommation.

L'étude de leur organisation a fourni des remarques très-curieuses. Nous n'insisterons ici que sur quelques-unes d'entre elles.

C'est à tort que plusieurs naturalistes ont regardé la peau des Cétacés comme recouverte à sa surface par des poils agglutinés. Certaines espèces de cet ordre ont de véritables poils, et l'on en trouve même quelques-uns sur les Marsouins et sur les Baleines lorsqu'ils sont encore jeunes. D'ailleurs l'épiderme de ces Cétacés, de même que celui de tous les autres, ne diffère point véritablement de celui des autres Animaux de la même classe. La couche épaisse de graisse qui se dépose sous leur derme est le but principal de la pêche des Cétacés. Chez les Baleines véritables, elle a plus d'un pied d'épaisseur. Le larynx des Cétacés présente une apparence assez particulière en rapport avec les conditions dans lesquelles se passe toute leur vie. L'allongement de cet organe en forme de cône et la facilité qu'il a de s'introduire dans les arrière-narines permettent à ces Animaux de respirer sans que l'eau qui est dans leur bouche ou les aliments qu'ils y ont amassés se mêlent à l'air qui doit entrer dans leurs poumons; mais l'eau et l'air se réunissent à la sortie et peuvent être rejetés ensemble par les *évents* ou narines extérieures, ce qui produit des jets d'eau plus ou moins élevés, tantôt simples ou doubles, selon la disposition qu'ont eux-mêmes les évents.

Les Cétacés manquent de membres postérieurs. On ne leur trouve, même sous la peau, aucune trace de ces organes à partir du fémur. Ils ont cependant un rudiment du bassin, mais ce rudiment reste cortiforme, comme on le voit aussi chez les Sirénides.

La capture des grands Cétacés, Cachalots et Baleines, a une grande importance, parce qu'elle fournit à l'industrie des matières grasses, de la baleine, de l'ivoire, des os dont on fait du noir animal, et quelques autres substances également fort utiles; elle donne lieu, chaque année, à des expéditions nautiques que l'on désigne par le nom de *pêche à la Baleine*. Les autres Cétacés fournissent aussi des produits analogues; mais, comme ils ont toujours des dimensions plus ou moins inférieures à celles des Cachalots et des Baleines franches, que leurs produits sont moins abondants et que leur capture est plus difficile, ils ne sont l'objet d'aucun armement. Les pêcheurs ordinaires cherchent seuls à détruire les Dauphins, parce que ces Animaux font fuir le poisson et qu'ils brisent fréquemment les filets tendus pour le prendre.

On a décrit près d'une centaine d'espèces de Cétacés, mais il n'y en a guère plus de quatre-vingts dont l'existence soit maintenant certaine. Tous ces Mammifères sont marins, sauf une ou deux exceptions. On peut les partager en quatre familles auxquelles nous donnerons les noms de *Physétéridés*, *Ziphidés*, *Delphinidés* et *Balénidés*.

FAMILLE DES PHYSÉTÉRIDÉS

Pline indique, sous le nom de *Physeter*, des Cétatés ayant une très-grande taille. Il les donne comme vivant dans la mer des Gaules, où, dit-il, ils élèvent au-dessus des voiles des navires les jets d'eau qu'ils lancent par leurs narines. Linné a donné le même nom à des Animaux également gigantesques, que l'on appelle en français Cachalots, et dont on voit accidentellement quelques individus dans les mêmes parages. Mais on est loin d'être certain que ce soient bien les *Physeters* de Pline; quoi qu'il en soit, les Cachalots comptent parmi les plus gros d'entre les Cétacés, et, par conséquent, parmi les plus gros Animaux dont le globe est peuplé. Les Baleines et les Rorquals peuvent seuls leur être comparés sous ce rapport, mais les Cachalots en diffèrent à beaucoup d'égards.

La tête énorme des Cachalots est aussi renflée en avant qu'à l'occiput; leurs narines sont

placées antérieurement sur cette partie de la tête, qui est le point culminant de tout le corps. Ce n'est ni le développement de la cavité buccale, ni celui des os qui l'entourent qui déterminent cet accroissement de volume, et les Cachalots, tout en étant des Cétacés *macrocéphales*, c'est-à-dire à très-grosse tête comme les Baleines, le sont d'une tout autre manière. Le dessus de leur crâne est, en effet, aplati en avant et très-excavé en arrière; et lorsqu'il a été décharné, il ressemble à une sorte de cirque ouvert en avant, et dont les parois, qui s'accroissent à mesure qu'on approche de la région occipitale, sont formées par le redressement en carène de la moitié supérieure des maxillaires et de la portion frontale des os incisifs appliquée contre la partie également redressée des os crâniens.

Les Cachalots ont la mâchoire inférieure beaucoup moins large dans sa partie dentaire que le crâne, rétrécie en avant, où elle forme une longue symphyse, et pourvue de grosses dents coniques, similaires, dont le nombre varie de vingt à vingt-cinq paires environ. Ces Animaux ont aussi des dents supérieures, mais elles sont caduques et encore mal connues.

Ce sont ces grands Cétacés qui fournissent le *blanc de Baleine*, appelé aussi *spermaceti* ou *cétine*, qui est une substance fort employée dans les arts (1). Ils donnent aussi l'*ambre gris*, et leurs dents sont recherchées pour l'ivoire. Il y a deux genres dans leur famille, celui des *Cachalots*, qui se compose de plusieurs espèces, atteignant des dimensions colossales, et celui des *Kogia*, dont l'unique espèce devient beaucoup moins grande, et doit être regardée comme reliant les vrais Cachalots aux Ziphidés et, à certains égards, aux Delphinidés.

GENRE CACHALOT (*Physeter*, Linné). Les Cachalots sont caractérisés comme genre par la grosseur de leurs dents inférieures, par la longueur de la symphyse de leur mâchoire et par leur grande taille. Ces Animaux sont un des exemples les plus remarquables de l'état d'imperfection dans lequel est encore l'histoire naturelle en ce qui concerne quelques-uns des êtres les plus volumineux dont le globe est peuplé. Bien qu'ils soient nombreux dans certains parages, et que les baleiniers en détruisent chaque année une très-grande quantité, ils ne sont encore représentés, dans les collections les plus riches, que par quelques débris incomplets; on ignore même quels sont les caractères distinctifs de leurs différentes espèces. Aussi plusieurs auteurs soutiennent-ils qu'il n'y en a qu'une seule, tandis que, suivant d'autres, il y en aurait une dizaine et qu'ils seraient même susceptibles d'être divisées en trois genres différents. Mais ces espèces ont été trop incomplétement décrites, même celles dont il a échoué, à plusieurs reprises, des exemplaires sur les côtes de l'Europe, et les caractères que l'on assigne à leurs différents genres sont inexacts ou de peu de valeur. Ainsi, le genre *Physalus*, que Lacépède avait établi pour y placer le Cachalot cylindrique, reposait sur une indication fautive d'un naturaliste du XVIIe siècle, Clusius, qui attribuait aux Cachalots dont il a parlé d'avoir l'évent placé sur le cou, et l'on ne cite, pour appuyer la distinction du genre *Physeter* proprement dit d'avec les *Catodons*, également regardés comme un genre à part par Lacépède, que la présence d'une nageoire falciforme sur le dos des premiers et l'absence de la même nageoire ou plutôt sa petitesse chez les seconds.

Cependant les recherches ostéologiques dont les Cachalots ont été l'objet de la part de G. Cuvier, de Blainville et des autres naturalistes n'ont encore fourni, pour la démonstration de ces différents genres, que des caractères presque insignifiants. C'est ce qui a fait dire à l'auteur des Recherches sur les ossements fossiles, en terminant l'analyse des travaux dont les Cachalots avaient été l'objet avant lui de la part des naturalistes : « Ne sera-ce pas mainte-

(1) La *cétine* est logée dans la grande excavation que présente le dessus de la tête des Cachalots. Elle se compose d'une substance blanche cristallisable tenue en dissolution dans l'huile qui existe chez ces Animaux comme chez les autres Cétacés. On l'a aussi extraite de l'huile du Dauphin, et il est probable qu'elle se retrouve en plus ou moins grande quantité dans l'excavation de la tête des Ziphidés, des Platanistes, etc.

Au point de vue chimique, la cétine doit être considérée comme du palmitate de cétyle, c'est-à-dire comme une combinaison de l'acide palmitique, que fournissent aussi certains Palmiers, avec de l'éthal ou alcool étylique. Un savant chimiste, M. Chevreul, a, le premier, saponifié le blanc de Baleine et il en a séparé l'éthal.

nant une grande témérité à moi, après avoir exposé les idées de tant de savants hommes, de prétendre qu'il n'y a, encore aujourd'hui (1), qu'une seule espèce de Cachalot qui puisse être considérée comme vraiment connue. Je veux dire le Cachalot vulgaire, l'Animal du *spermaceti?* »

Dans une note publiée en 1838, et qui avait pour objet la révision des principaux documents qui sont enregistrés dans la science, de Blainville disait à son tour « ... En inscrivant ainsi tous les Cachalots que les zoologistes ont, à tort ou à raison, considérés comme espèces, nous convenons qu'aucun, peut-être sauf le *Cachalot macrocéphale*, n'est suffisamment caractérisé pour être décidément admis comme tel; mais, dans le doute, nous ne voyons pas davantage de raison pour les rejeter, et il faut même ajouter que, dans les mâchoires armées de dents que nous possédons à la collection du Muséum d'histoire naturelle, on remarque deux ou trois formes assez distinctes. »

Une des espèces soupçonnées par de Blainville appartient aux mers d'Europe; elle répond au Cachalot macrocéphale. On doit lui rapporter le squelette conservé dans une des cours du Musée de Paris, et qui fut acheté à Londres en 1821, ainsi qu'un crâne appartenant au même Musée. Ce crâne provient de l'un des trente-deux exemplaires échoués en 1784 dans la baie d'Audierne, sur le rivage de la commune de Primelin, en basse Bretagne.

La seconde espèce vivrait, au contraire, dans les régions australes, et aurait eu pour représentant principal dans nos collections, lors du travail de de Blainville, une portion de mâchoire inférieure rapportée du cap Horn (G. Cuv. *Oss. foss.*, t. V, pl. XXIV, fig. 8).

Enfin, la troisième espèce serait connue anatomiquement par un autre fragment de mâchoire inférieure offrant quelques particularités dans sa forme et dans la disposition de ses dents.

Blainville n'ose pas décider si c'est à une quatrième espèce ou tout simplement à la seconde qu'il faut attribuer une autre portion de mâchoire inférieure déjà signalée par G. Cuvier (*Pl.* XXIV, *fig.* 9), et qui paraît, en effet, avoir des caractères assez particuliers; mais, comme le dit le même auteur, il est encore impossible de rapporter ces pièces sans doute différentes du Cachalot macrocéphale aux espèces que les autres naturalistes ont décrites en ne tenant compte que des formes extérieures.

Le parti que l'on tire des Cachalots par l'extraction de leurs dents, de leur cétine ou blanc de Baleine (2) et de leurs os, qui sont fort compactes, surtout ceux de la mâchoire inférieure, enfin la recherche de l'ambre gris donnent à la pêche de ces Animaux une grande importance, aussi, chaque année, des bâtiments assez nombreux partent-ils des ports de l'Angleterre ou de ceux des États-Unis pour s'y livrer. C'est vers les mers australes et sur le grand Océan qu'ils se dirigent de préférence.

GENRE KOGIA (*Kogia*, Gray). Il a pour type une espèce dont le crâne rapporté des mers du Cap par M. Verreaux, est long seulement de quatorze pouces et demi, ce qui indique

(1) Ce passage a été imprimé en 1825.

(2) On cite deux autres échouages de Cachalots sur nos côtes, mais tous deux individuels, savoir : l'un à l'embouchure de l'Adour, près de Bayonne, en 1741; l'autre à peu de distance de Saint-Valery, dans la baie de la Somme, en 1769. M. Baillon inscrit ce dernier dans son Catalogue des Animaux du département de la Somme comme étant le *Physeter trumpo*, mais il n'y a rien de certain à cet égard.

Les côtes de la Hollande, du Hanovre et de l'Angleterre ont reçu plus souvent des Animaux du même genre. Voici quelques indications à cet égard : Albert le Grand parle du blanc de Baleine d'après deux Cachalots échoués de son temps, l'un auprès d'Utrecht et l'autre sur les côtes de la Frise. Ambroise Paré en signale un échoué à l'embouchure de l'Escaut, à peu de distance d'Anvers, en 1577. Clusius, aussi connu sous le nom de l'Écluse, en enregistre deux, l'un en 1601, l'autre en 1605. En 1723, il en vint un à l'embouchure de l'Elbe; en 1788, douze périrent à Walderwich, sur la côte de Suffolk.

Je n'en trouve qu'un exemple pour la Méditerranée, encore est-il contesté par quelques zoologistes : c'est celui du grand Cétacé qui se perdit auprès de Nice, en 1726, et dont Risso fait son *Delphinus Bayeri*, tandis que d'autres auteurs le considèrent comme étant véritablement un Cachalot.

un Animal n'ayant guère plus de dix ou douze pieds de long; sa forme est, en général, celle du crâne des grands Cachalots, mais avec quelques particularités dans les détails; sa symphyse maxillaire est proportionnellement un peu moins longue, et ses dents sont plus fines. C'est de Blainville qui a décrit ce crâne, et il a donné à l'espèce qu'il représente le nom de *Physeter breviceps*, n'ayant pas jugé que les caractères qu'il lui assigne aient assez d'importance pour la séparer génériquement des vrais Cachalots. M. Gray professe une opinion contraire et il a fait de cette espèce un genre sous le nom de *Kogia*.

Le Kogia a tête courte (*Kogia breviceps*) n'est encore connu que par la pièce unique que nous venons d'indiquer.

On devra en rapprocher, peut-être même lui associer, comme étant de la même espèce, un Cétacé de même grandeur observé à Sidney par M. Wale, et dont le squelette a été décrit récemment par ce naturaliste sous le nom d'*Euphyseter Grayii*.

FAMILLE DES ZIPHIDÉS

La famille des Ziphidés ou Cétacés Ziphioïdes ne réunit qu'un assez petit nombre d'espèces qui sont, pour la plupart, des Animaux d'une assez grande taille, presque toujours égaux ou même supérieurs aux plus grands Delphinidés. Ces Animaux sont d'excellents nageurs, et, comme ils se tiennent essentiellement dans la haute mer, on ne connaît encore chacun d'eux que par un ou quelques individus seulement qui sont venus échouer sur différentes plages pendant leur vivant ou dont la mer a rejeté les cadavres après quelque tempête; et, comme ils fournissent tous une huile abondante, leurs débris ont constamment excité la cupidité des gens qui les ont aperçus, ce qui a rendu plus difficile encore de les étudier d'une manière complète. Heureusement, on en a le plus souvent conservé des pièces osseuses, et comme leur squelette fournit de très-bons caractères distinctifs, on possède dès à présent quelques bons renseignements à leur égard.

Les Ziphidés sont intermédiaires aux Cachalots et aux Delphinidés à long bec; leur crâne, toujours plus ou moins bizarre dans sa conformation, se prolonge en un rostre étroit et solide, et ils sont presque entièrement dépourvus de dents. A part quelques petites dents rudimentaires qu'on ne connaît encore que chez deux espèces, ces Animaux ne présentent qu'une ou deux paires de dents ayant un volume considérable et enfoncées dans des alvéoles; elles sont placées à la mâchoire inférieure et en occupent, soit la partie terminale, soit le milieu.

Sans compter les Ziphidés fossiles, qui sont au nombre de trois ou quatre, nous connaissons maintenant six espèces de cette famille dans les différentes mers. La diversité de leurs caractères oblige d'en faire cinq genres distincts sous les noms de *Hyperoodon*, *Ziphius*, *Berardius*, *Dioplodon* et *Mesoplodon*. Nous dirons quelques mots de chacun d'eux.

Genre HYPEROODON (*Hyperoodon*, Lacépède). Une paire de dents terminales assez grosses existe à la mâchoire inférieure; les autres dents sont rudimentaires et caduques; front renflé par l'accumulation d'une grande quantité de substance huileuse, qui est, en grande partie, située en avant des narines et soutenue bilatéralement par une double crête osseuse des os maxillaires qu'on a comparée à une muraille; vertèbres cervicales soudées entre elles par leur corps et par leurs apophyses épineuses.

L'Hyperoodon butzkopf (*Hyperoodon butzkopf*, Lacépède) arrive à la longueur de huit ou dix mètres. C'est un Animal de l'Océan atlantique et de la mer du Nord, qui vient accidentellement sur les côtes de l'Europe, soit sur celles de la Grande-Bretagne, soit sur celles de la France ou de la Hollande. Hunter en a observé, en 1787, un exemplaire échoué

à l'embouchure de la Tamise; deux autres, échoués au Havre en 1789, ont été décrits par Baussard, et, depuis lors, on en a vu plusieurs autres, particulièrement sur les côtes du Calvados. Le Muséum de Paris en possède un squelette préparé, en 1842, par M. le docteur Sénéchal.

MM. Vrolich et Eschricht ont publié, il y a quelques années, de très-bons détails sur les Animaux de ce genre dont le premier de ces anatomistes remplace le nom par celui de *Chœnocetus*.

GENRE ZIPHIUS (*Ziphius*, G. Cuv.). Mâchoire inférieure pourvue d'une paire de dents terminales assez fortes; point de crêtes osseuses des maxillaires pour maintenir latéralement la masse huileuse du front; les cinq premières vertèbres cervicales réunies par leur corps; taille inférieure à celle de l'Hyperoodon.

ZIPHIUS CAVIROSTRE (*Ziphius cavirostris*, G. Cuv.). La première indication qu'on ait eue de cet Animal, a été donnée par G. Cuvier, d'après une tête mutilée qui avait été trouvée sur la plage à Fos-lès-Martigues (Bouches-du-Rhône), en 1804, et qui a été généralement regardée comme fossile; aussi, le Ziphius cavirostre est-il inscrit dans tous les ouvrages de paléontologie, comme une espèce éteinte, et on l'a successivement attribué aux Faunes miocène ou éocène. Cependant, ce crâne ne nous paraît pas réellement fossile, dans le sens ordinaire de ce mot, et nous le croyons de la même espèce qu'un autre recueilli par nous en mai 1850, avec quelques autres débris d'un squelette, sur la côte des Aresquiers, dans le département de l'Hérault, entre Villeneuve-lès-Maguelonne et Frontignan. Les débris de cet autre Ziphius provenaient d'un exemplaire rejeté quelque temps auparavant par la mer, et que les gens du littoral avaient dépecé et mutilé pour en extraire l'huile. Ce Cétacé pouvait avoir cinq ou six mètres de longueur. Les recherches auxquelles son examen m'a conduit, m'ont fait penser que d'autres Animaux de la même espèce avaient été signalés par les naturalistes, mais sans qu'aucun d'eux en eût reconnu la similitude d'espèce avec le Ziphius cavirostre. Il est probable, en effet, que l'on retrouve les mêmes caractères dans les détails bien incomplets, il est vrai, mais néanmoins suffisants, qu'on a publiés au sujet des trois prétendues espèces de gros Dauphins méditerranéens, qui ont été nommées :

Delphinus Desmaresti, par Risso, d'après un Animal échoué auprès de Nice;

Delphinus Philippi, par M. Cocco, d'après un Animal échoué dans le détroit de Messine;

Et *Hyperoodon Doumetii*, par M. Gray, d'après un Animal échoué sur la côte de la Corse, et qui a été décrit en 1842 par M. Doumet, qui en possède le squelette dans son riche musée de Cette.

Grâce à l'obligeance de M. Doumet, j'ai pu examiner ce dernier squelette de Ziphius, et j'ai reconnu que son crâne, qui est un peu mutilé, est encore plus semblable à celui décrit par G. Cuvier, que celui que j'avais moi-même signalé comme appartenant à la même espèce. A mon avis, l'âge, sans doute aussi le sexe, et surtout les mutilations dont les trois crânes provenant des individus de Fos, des Aresquiers et de la Corse, portent malheureusement les traces, sont plus que suffisants pour justifier les faibles différences qui semblent les distinguer les unes des autres. Je dois, cependant, faire observer, que M. Duvernoy n'admettait pas l'identité que je crois avoir reconnue entre le Ziphius de Fos et celui des Aresquiers, et qu'il a considéré le second, comme constituant une espèce particulière d'Hyperoodon, à laquelle il avait bien voulu donner mon nom; c'est son *Hyperoodon Gervaisii*.

GENRE BÉRARDIE (*Berardius*, Duvernoy). En terminant le Mémoire sur les Cétacés ziphioïdes, dans lequel j'ai décrit le crâne du Ziphius des Aresquiers et établi les genres Mésoplodon et Dioplodon, je donnais l'indication suivante : « M. Arnoux, qui a fait, comme chirurgien-major, la campagne de la corvette *le Rhin*, commandée par M. l'amiral Bérard, alors capitaine de vaisseau, a recueilli sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, le crâne d'un Hyperoodon, qui paraît différer de celui de l'océan Atlantique, et dont je compte m'occuper dans un autre travail. » M. Duvernoy, qui a retrouvé ce crâne dans les magasins d'ostéologie du Muséum de Paris, l'a décrit avant moi et y a reconnu non-seulement une espèce nouvelle,

comme je l'avais indiqué d'après M. Arnoux, mais un genre nouveau, auquel il a donné le nom de M. Bérard, en en dédiant l'espèce à M. Arnoux.

Le Bérardie d'Arnoux (*Berardius Arnouxii*, Duv.) est intermédiaire à l'Hyperoodon véritable et au Ziphius par les dimensions, et il porte vers l'extrémité de la mâchoire inférieure, deux paires de fortes dents, ayant quelque analogie avec celles des Cachalots. Ce Cétacé atteint des dimensions intermédiaires à celles des Ziphius et des Hypérodons.

Genre DIOPLODON (*Dioplodon*, P. Gerv.). Le caractère principal de ce genre consiste dans la forme assez singulière de sa mâchoire inférieure, dans la paire de fortes dents dont elle est pourvue vers son milieu, et dans la solidité de son rostre, qui a une grande analogie avec celui des Cétacés réellement fossiles que G. Cuvier avait rapportés au même genre que le Ziphius cavirostre. J'en ai observé deux espèces :

Le Dioplodon densirostre (*Dioplodon densirostris*) qui a été autrefois signalé par de Blainville, sous le nom de *Delphinus densirostris*, d'après un bout de rostre encore aujourd'hui conservé dans les collections zoologiques de la Faculté des sciences de Paris. On en possède maintenant au Muséum un crâne à peu près complet; il a été rapporté des îles Seychelles par M. Leduc, capitaine de la marine marchande.

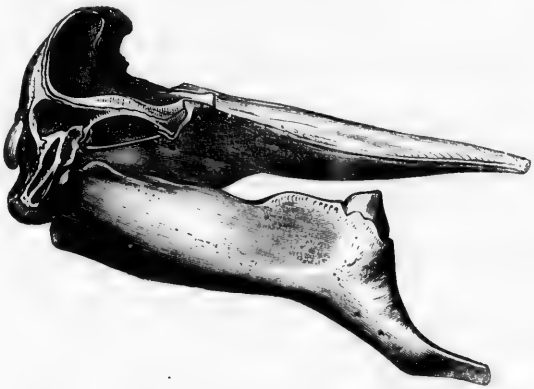

Crane du Dioplodon densirostre.

Le Dioplodon européen (*Dioplodon europæus*) qui a été cité par moi, d'après un crâne que M. E. Deslongchamps a déposé dans les collections de la Faculté des sciences de Caen, et qui provient d'un individu harponné dans la Manche. Ses deux dents en défenses sont moins grandes que celles du Densirostre, et la portion de la mâchoire qui les supporte est moins élevée au-dessus du niveau de la symphyse. Ce Cétacé doit avoir une douzaine de pieds de longueur totale.

Genre MÉSOPLODON (*Mesoplodon*, P. Gerv.). Le rostre est long, mais plus large que haut, ce qui est le contraire dans le genre précédent, et la mâchoire inférieure présente de chaque côté, vers son milieu, une paire de fortes dents, accompagnée de quelques autres dents beaucoup plus petites et caduques.

Le Mésoplodon de Sowerby (*Mesoplodon Sowerbensis*), que de Blainville a autrefois nommé *Delphinus Sowerbensis*, d'après un exemplaire échoué en Angleterre, est le même Animal que Sowerby avait rapporté à tort à l'Hyperoodon décrit par Hunter. C'est aussi le *Dauphin microptère* de G. Cuvier.

Les noms génériques d'*Aodon* et de *Nodus* signifiant sans dents, qui avaient été donnés

par Wagler à ces Cétacés, ne pouvaient leur être conservés, aussi, les avons-nous remplacés par celui de Dioplodon, qui rappelle les deux armes dentaires qui garnissent la mâchoire supérieure de ce Cétacé.

Le Mésoplodon de Sowerby est venu échouer non-seulement sur les côtes de l'Angleterre, mais aussi sur celles d'Ostende, en Belgique, et du Havre ainsi que du Calvados, en France.

FAMILLE DES DELPHINIDÉS

Les Animaux de cette famille sont les Dauphins véritables et tous les Cétacés qui leur ressemblent; leurs caractères consistent dans l'ouverture unique de leurs évents qui est placée sur le milieu de leur tête; dans l'amincissement en forme de bec qui termine habituellement celle-ci, ainsi que dans leurs dents, en général, assez nombreuses, coniques et existant à l'une et à l'autre mâchoire. Ils n'ont jamais la tête aussi grosse que les Baleines ou les Cachalots; ils manquent toujours des fanons qui caractérisent les premières, et lorsque leur rostre est allongé, il se distingue de celui des Ziphidés par sa forme, aussi bien que par les dents persistantes qui en garnissent alors les os maxillaires.

Les Cétacés Delphinidés sont les moins gros de tous les Cétacés, et en même temps ceux dont il existe le plus d'espèces. A part une ou deux, toutes sont marines. Leur utilité est loin d'égaler celle des Baleines ou des Cachalots; cependant, on peut toujours tirer quelque profit de leur chair, de leur cervelle, et surtout de la graisse dont ils sont amplement fournis; quelques-uns, plus particulièrement ceux dont le volume est le plus considérable, sont même recherchés sous ce dernier rapport.

Les caractères secondaires des nombreuses espèces de cette famille, permettent de les partager en un assez grand nombre de genres, qui peuvent être divisés eux-mêmes en plusieurs tribus bien distinctes, dont nous parlerons successivement, sous les noms de *Platanistins*, *Delphinins*, *Orcins*, *Monodontins* et *Phocénins*.

TRIBU DES PLATANISTINS

Nous réunissons provisoirement dans une même tribu, plusieurs Dauphins à corps assez allongé et à bec grêle et étroit, qui répondent aux Delphinorhynques proprement dits de quelques auteurs. Ils ont le rostre aminci, prolongé, mais solide, quoique plus ou moins différent de celui des Ziphidés; leur symphyse mandibulaire est plus longue que dans aucun autre groupe, et chacune de leurs mâchoires est pourvue de nombreuses dents, ce qui n'a pas lieu chez les Ziphidés. Il y en a trois genres distincts, les *Platanistes*, les *Inies* et les *Sténodelphes*.

Ces Dauphins vivent aux embouchures des grands fleuves ou dans les fleuves eux-mêmes; ils détruisent une grande quantité de Poissons, que leur bec allongé et rappelant à certains égards celui des Gavials, leur permet de saisir avec facilité.

GENRE PLATANISTE (*Platanista*, G. Cuv.). Les caractères résident ici dans la forme allongée et comprimée du museau, qui s'infléchit dans une partie de son étendue, et dont les dents sont comprimées et implantées dans les mâchoires par des racines très-développées dans le sens antéro-postérieur. La région frontale est remarquable par la présence d'une grande cavité, assez comparable à celle des Cachalots, et qui protége un amas considérable de substance huileuse. On ne connaît qu'une espèce de Plataniste :

Le PLATANISTE SOU-SOU (*Platanista gangetica*) a été décrit par Lebeck sous le nom

de *Delphinus gangeticus*, et l'on pense que c'est le *Platanista* dont il est question dans l'Histoire naturelle de Pline. Ce Cétacé atteint des dimensions intermédiaires à celles du Marsouin et du Dauphin vulgaire; il nage avec élégance, et diffère à la fois des Dauphins par sa forme extérieure et par des caractères ostéologiques. Il n'est pas rare à l'embouchure du Gange.

GENRE INIA (*Inia*, d'Orb.). Le corps est assez épais, mais le museau est encore long et il est velu; la nageoire dorsale est surbaissée; les dents sont épaisses, grenues à leur surface, et pourvues, pour la plupart, d'un gros talon externe.

L'INIA DE GEOFFROY (*Inia Geoffrensis*) a d'abord été signalé par de Blainville et Desmarest, sous les noms de *Delphinus Geoffrensis* et *Geoffroyii*, d'après un exemplaire empaillé que E. Geoffroy avait obtenu du musée de Lisbonne pour le musée de Paris, mais dont on ignorait l'origine. Depuis lors, il a été rencontré par M. A. d'Orbigny, et plus récemment encore par MM. de Castelnau et E. Deville dans les rivières des provinces de Moxos et de Chiquitos en Bolivie, et dans tous les affluents supérieurs de l'Amazone, à plus de sept cents lieues de la mer. Cette curieuse espèce dépasse deux mètres en longueur.

M. A. d'Orbigny en a fait le sujet d'une Notice intéressante publiée dans le tome III des *Nouvelles annales du Muséum*, et nous lui avons aussi consacré quelques nouveaux détails dans la partie mammalogique du Voyage de ce naturaliste, principalement pour en rétablir la synonymie et en donner de bonnes figures. L'Inie de Geoffroy n'est pas la seule espèce de Dauphins réellement fluviatiles. MM. de Castelnau et Deville en ont découvert une autre dans le haut Amazone, et celle-ci, qui n'égale guère que la longueur du Marsouin, est bien plus semblable aux Dauphins ordinaires que l'Inia de Geoffroy; son bec est encore assez grêle, mais la forme de son crâne en fait un Animal de la tribu des Delphinins.

Dans une notice que nous avions préparée au sujet de cette espèce avec feu M. E. Deville, nous lui avions donné le nom de *Delphinus fluviatilis*. On en trouvera la description dans la partie mammalogique du Voyage de MM. Castelnau et Deville, dont le premier de ces naturalistes a bien voulu nous confier la rédaction. Le *Delphinus fluviatilis* appartient au genre des Dauphins véritables.

GENRE STÉNODELPHE (*Stenodelphis*, P. Gerv.). Ce genre, dont M. Gray a remplacé le nom par celui de *Pontoporia*, n'a encore qu'une seule espèce, qui est de petite dimension, a le corps assez grêle, le bec fort allongé et les dents petites, fines et nombreuses; c'est le STÉNODELPHE DE BLAINVILLE (*Stenodelphis Blainvillii*, P. Gerv.), dont il n'a encore été observé que deux individus, l'un sur la côte de Patagonie, par M. A. Dorbigny, et l'autre à l'embouchure de la Plata, par M. de Fréminville, qui en a recueilli le crâne. Ce Dauphin ne dépasse pas 1m 20 de longueur totale.

TRIBU DES DELPHININS

Les Delphinins sont les Dauphins les plus ordinaires. Leurs dents sont toujours nombreuses, plus ou moins fines et aiguës; leurs dimensions sont inférieures à celles des Orcins, mais, en général, supérieures à celles des Phocénins, et leurs espèces bien plus nombreuses que celles des deux tribus précédentes. Certains d'entre eux tiennent habituellement la haute mer; d'autres approchent davantage des côtes, et il en est une espèce qui paraît exclusivement fluviatile. C'est celle dont nous avons parlé plus haut sous le nom de *Delphinus fluviatilis*.

Il y a différents genres dans cette famille. Les uns ont la tête moins longue et ressemblent encore assez aux Phocénins ou aux derniers Orcins par la brièveté de leur crâne. Ceux que nous classons les derniers ont, au contraire, le rostre allongé, et ils ont plus d'analogie avec les Sténodelphes que nous avons déjà signalés. Voici le nom des genres que l'on a

distingués parmi les Delphinins : *Lagénorhynque*, *Delphinaptère*, *Tursiops*, *Dauphin* et *Delphinorhynque*.

GENRE LAGÉNORHYNQUE (*Lagenorhynchus*, Gray), réunit quelques espèces à tête encore assez large, n'ayant pas le museau beaucoup plus long que la partie crânienne, et dont les dents sont au nombre de 25 ou 30 environ à chaque mâchoire. Il fournit plusieurs espèces aux régions boréales de l'océan Atlantique et à l'océan Pacifique. Celles des côtes septentrionales de l'Europe sont encore incomplétement connues et ont été souvent confondues avec le Tursio, quoiqu'elles aient le crâne plus court, plus élargi dans sa région frontale, et les dents plus petites. On en prend jusque sur les côtes de Belgique, et M. Vanbened en possède à Louvain deux squelettes de l'une de ces espèces, que les pêcheurs d'Ostende connaissent sous le nom de *Temninck*. C'est peut-être le LAGÉNORHYNQUE LEUCOPLEURE (*Lagenorhynchus leucopleurus*, établi par M. Gray d'après Rasch et Nilson), qui visite les Orkneys et le golfe de Christiana. Le *Delphinus pseudodelphis* de M. Schlegel est aussi un Lagénorhynque, et il en est de même du *Dauphin albirostre* de M. Gray (*D. pseudotursio*, Reichenbach, et *D. Ibsenii*, Eschricht).

GENRE DELPHINAPTÈRE (*Delphinapterus*, Lacépède). On a d'abord réuni dans un seul genre plusieurs espèces de Delphinidés, qui sont faciles à distinguer de toutes les autres par l'absence de nageoire dorsale; mais en comparant ces espèces entre elles, on a vu qu'elles différaient beaucoup par leurs principales particularités, et il a paru convenable de les placer dans des genres différents. C'est ainsi que le Leucas ou Béluga a été rapproché des Grampus, et le Phocénoïde des Phocénins, dont il a les dents. Ainsi modifié, le genre Delphinaptère ne possède plus qu'une ou deux espèces, qui joignent au caractère de manquer de nageoire dorsale, celui d'avoir trente-huit ou quarante paires de dents à chaque mâchoire. L'une de ces espèces est le

DELPHINAPTÈRE DE PÉRON (*Delphinapterus Peronii*, Lacépède), que l'on rencontre sur les côtes de l'Amérique australe et dans quelques autres parages.

Une seconde espèce serait le DELPHINOPTÈRE BORÉAL (*Delphinopterus borealis*, Peales) de l'océan Pacifique boréal.

GENRE TURSIOPS (*Tursiops*). Afin d'éviter toute méprise, nous appellerons *Tursiops* et non *Tursio* le genre auquel le Nésarnack ou Tursio sert de type, quoique M. Gray l'appelle *Tursio*, mais sans faire attention que le genre *Tursio*, proposé antérieurement par Wagler, a pour unique espèce un Animal tout à fait différent, le Delphinaptère de Péron. Les Tursiops ont environ vingt-cinq paires de dents à chaque mâchoire; leur cou est assez allongé et leurs dents sont plus fortes que celles des Dauphins.

Il y en a deux espèces bien constatées.

Le TURSIOPS NÉSARNAK (*Tursiops tursio*), qui est le *Delphinus tursio* de Fabricius, et le grand Dauphin ou le Souffleur; il a jusqu'à douze pieds de long. C'est un Animal des côtes européennes de l'Océan; il vit aussi dans la Méditerranée, et jusque dans la mer Noire d'après M. Ratké.

Le TURSIOPS ABUSALAM (*Tursiops aduncus*), ou l'*Abusalam* du docteur Ruppel et le *Delphinus aduncus* de M. Ehrenberg, n'a encore été observé que dans la mer Rouge.

GENRE DELPHINORHYNQUE (*Delphinorhynchus*). Si l'on s'accorde pour séparer des Delphinorhynques, tels que de Blainville et G. Cuvier les ont définis, le Dauphin de Geoffroy, qui est devenu le type du genre Inia, le Dauphin du Gange, dont nous avons parlé sous le nom de Plataniste, et le Dauphin microptère, qui est le même Animal que le Mésoplodon de Sowerby, il reste encore une espèce, qu'on ne saurait associer aux Dauphins véritables, et qui diffère même de ceux que nous venons de nommer et de tous ceux dont nous parlons ailleurs dans cet ouvrage : c'est le *Delphinus rostratus* de G. Cuvier, qui a lui-même donné lieu à quelque confusion, mais dont on a pu enfin établir les véritables caractères et reconnaître la patrie. Van Breda, professeur d'histoire naturelle à Gand, en avait envoyé un crâne décharné à

G. Cuvier, et celui-ci, qui en ignorait la provenance, avait d'abord cru y reconnaître le Dauphin de Geoffroy, c'est-à-dire l'Inia. C'est ainsi qu'il le décrivit dans son ouvrage sur les Ossements fossiles; mais déjà dans le Règne animal, il rectifia cette erreur, et il ajouta que le Dauphin couronné de Fréminville appartient aussi à la division des Delphinorhynques, ce que Desmarest avait également établi. Le *Delphinus plumbeus* de M. Dussumier ou *D. malayanus* de Lesson, nous paraît devoir être également rapporté au même groupe, ainsi que les diverses espèces dont M. Gray fait son genre *Sténo*. Tous ces Delphinins sont Delphinorhynques, en ce sens qu'ils ont le rostre allongé et sillonné dans sa partie osseuse, et que leur symphyse est plus longue que celle des Dauphins ordinaires. Ils n'ont pas un très-grand nombre de dents, et ces dents sont un peu plus grosses que celles des Dauphins, et quelquefois granuleuses à leur surface. L'histoire de ces Animaux est encore fort incomplète, car l'on ne connaît le crâne que d'un petit nombre d'entre eux. Il y en avait déjà pendant l'époque miocène, telle est en particulier l'espèce éteinte dont on trouve les débris dans les molasses et les marnes bleues du Languedoc, et que nous avons décrite ailleurs sous le nom de *Delphinorhynchus sulcatus*.

Le Delphinorhynque long-bec (*Delphinorhynchus rostratus*, G. Cuvier) appartient bien certainement aux mers d'Europe, et on le prend de temps en temps sur les côtes de la Hollande, de la Belgique, de la France et de l'Angleterre. Ses dents sont au nombre de vingt-et-une partout et finement grenues à leur surface; sa taille est un peu supérieure à celle du Delphis; sa tête est plus allongée.

Le Delphinorhynque plombé (*Delphinorhynchus plombeus*, Dussumier) est de l'Océan indien. Ses dents sont lisses, plus fortes que celles du Delphis, et au nombre de trente-sept paires à chaque mâchoire; son museau est aussi plus allongé.

Ce genre comprend encore quelques autres espèces, mais elles sont moins bien connues.

Genre DAUPHIN (*Delphinus*). Après que l'on a retiré de l'ancien genre linnéen des *Delphinus* les espèces qui diffèrent notablement du Dauphin ordinaire, il y reste encore une vingtaine d'espèces assez peu différentes de celui-ci pour que les naturalistes modernes aient cru devoir les laisser dans la même division générique. Ces espèces, qui sont dispersées dans presque toutes les mers, sont habituellement confondues avec le Dauphin proprement dit : la plupart ont comme lui deux mètres environ de longueur; leur forme est sensiblement la même; leurs dents sont fines et nombreuses, et leur rostre est en forme de bec séparé de la saillie qui porte les évents par une rainure en chevron. Les recherches des derniers navigateurs ont permis d'en caractériser les différentes espèces avec plus de précision qu'on ne l'avait fait jusqu'à ce jour. Quatre ou cinq de ces espèces fréquentent les côtes de la France, mais parmi elles une seule y est réellement commune,

C'est le Dauphin Delphis (*Delphinus Delphis*, Linné), ou le *D. vulgaire* que les pêcheurs nomment souvent *Bec-d'Oie* et *Oie de mer*, par allusion à la forme de son rostre. Un des caractères ostéologiques qui permettent de reconnaître le plus sûrement cette espèce, consiste dans le double sillon, d'ailleurs recouvert par la peau, qui existe sur son palais; ses dents sont au nombre de quarante-cinq paires à l'une et à l'autre mâchoire. On prend cette espèce dans les mers de la Grande-Bretagne et sur les côtes occidentales de la France; elle est également commune dans la Méditerranée et va jusque dans la mer Noire. C'est celle que les Grecs ont nommée *Delphis*.

L'intelligence du Dauphin, sa forme singulière, ses habitudes bizarres, son genre de vie analogue, sous certains rapports, à celui des Poissons, tandis que sa circulation, son mode de reproduction ne diffèrent pas de ce que l'on voit chez les Quadrupèdes vivipares, ont de tout temps attiré l'attention sur ce curieux Animal, et les anciens nous ont laissé à son égard quelques faits exacts, mais aussi beaucoup d'erreurs ou de fables. Le Dauphin joue un grand rôle dans la mythologie; plusieurs villes l'ont pris pour emblème, et beaucoup de médailles anciennes en portent la représentation. S'il fallait en croire les écrivains grecs et latins, le

Dauphin serait sensible à la musique; il affectionnerait la société de l'Homme, et, dans certains cas, il pourrait lui rendre des services. On parle, en effet, de Dauphins qui ont porté des hommes sur leur dos, et on en cite un qui n'ayant plus revu l'enfant qu'il affectionnait mourut bientôt de chagrin. Il n'y a rien de vrai dans ces récits. Les Dauphins, quoique intelligents échappent par leur genre de vie à l'action de l'Homme, et s'ils s'en rapprochent à l'occasion, c'est pour essayer de saisir du poisson dans les filets qu'il a tendus ou pour recueillir, à la manière des Squales, quelque aliment derrière les navires.

Le Dauphin de Tethys (*Delphinus Tethyos*, P. Gerv.) est un peu supérieur en grandeur au précédent, a les dents un peu plus fortes et manque des deux larges cannelures palatines du Delphis. Je n'en connais qu'un seul exemplaire, échoué en décembre 1852, auprès de Valras, à l'embouchure de l'Orb (département de l'Hérault), et dont j'ai pu recueillir le crâne. Voici le nombre et la répartition de ses dents $\frac{45-46}{41-42}$.

Le Dauphin douteux (*Delphinus dubius*, G. Cuvier) est une espèce aujourd'hui certaine, mais sur laquelle on a eu d'abord quelques doutes, ce qui lui a valu le nom qu'elle conserve; sa taille est moindre que celle des précédentes; son palais manque de sillons; sa tête est un peu plus effilée, et ses dents, petites, lisses et aiguës, sont au nombre de 36 à 38 de chaque côté et à chaque mâchoire. C'est un Dauphin de l'océan Atlantique, qui a été souvent rapporté de la côte occidentale d'Afrique et que l'on prend accidentellement sur nos côtes de la Bretagne.

TRIBU DES ORCINS

La tribu des Orques, comprend les Bélugas et quelques autres Delphinidés, ayant des caractères et des dimensions plus ou moins semblables, la tête grosse, raccourcie dans sa partie maxillaire, plus ou moins renflée au-dessus des yeux, et garnie de dents peu nombreuses, mais grosses et en forme de cônes. Ce sont des Animaux pélagiens qui fournissent beaucoup d'huile et dont quelques-uns sont, à cause de cela, recherchés par les baleiniers. Ils se partagent en quatre genres différents, savoir : les *Orques*, les *Globicéphales*, les *Grampus* et les *Belugas*.

Genre ORQUE (*Orca*, Gray d'après Rondelet). Différent du genre *Orca* de Wagler, qui appartient aux Ziphidés, il est caractérisé par ses dents très-grosses, coniques, un peu courbées, obtuses à leur sommet, et au nombre de onze ou douze paires à chaque mâchoire. La région frontale n'est pas très-renflée. Ces Orques sont les plus gros de tous les Delphinidés.

L'Orque épaulard (*Orca gladiator*) répond au *Delphinus orca* de Linné. On confond encore sous son nom plusieurs espèces répandues dans l'Océan Atlantique, dans le grand Océan Pacifique, dans la mer des Indes, etc., et dont nous rappellerions ici les noms si leur diagnose n'était pas restée jusqu'à ce jour aussi incertaine. Ces Animaux ont vingt, vingt-cinq et jusqu'à trente pieds ou plus de longueur totale; ils vivent au large et ne se rapprochent qu'accidentellement des côtes; ils fournissent une grande quantité d'huile. Ils sont si agiles qu'on est le plus souvent obligé de les tuer à coups de fusil au lieu de chercher à les harponner. Anderson assure qu'ils poursuivent les Baleines pour leur dévorer la langue, ce qui mériterait d'être confirmé.

Genre GLOBICÉPHALE (*Globicephala*, Lesson). Comprend d'autres Orcins, qui ont les dents moins fortes, mais en même nombre, et dont le front est considérablement renflé par de la matière grasse, disposition qui rend leur tête comme globuleuse.

Globicéphale mélas (*Globic melas*) ou le *Delphinus melas* de Traill, le *Deductor* de Scoresby, le *Globiceps* de G. Cuvier, etc. C'est un Animal de l'Océan Atlantique boréal; il arrive à quatre ou cinq mètres de longueur. On le prend quelquefois sur nos côtes, et, en 1812, il en échoua soixante-dix individus en même temps auprès de Paimpol (Côtes-du-Nord).

Des Cétacés peu différents ont été observés auprès des États-Unis et dans les environs du cap de Bonne-Espérance.

GENRE GRAMPUS (*Grampus*, Gray). Ce troisième groupe a les dents supérieures caduques et les inférieures réduites au nombre de cinq ou six paires ou même de deux seulement. Sa tête est sensiblement renflée.

Le GRAMPUS DE RISSO (*Grampus Rissonius*) ou le Dauphin de Risso, décrit par par G. Cuvier, est dans le premier cas. C'est un Animal de la Méditerranée qu'on n'a encore observé que sur les côtes de Nice.

Le GRAMPUS GRIS (*Grampus griseus* ou *Delphius griseus*, G. Cuv.) est dans le second cas.

On l'a pris à La Rochelle, à Brest et à Aiguillon, sur la côte de Vendée, en France, ainsi qu'à l'île de Wight et sur la côte du Hampshire, en Angleterre. M. Gray l'appelle *Grampus Cuvieri*; on le connaît aussi sous le nom de *Marsouin de Dorbigny*.

GENRE BÉLUGA (*Beluga*, Rafinesque). Dents en grande partie caduques; point de nageoire dorsale.

Le BÉLUGA LEUCAS (*Beluga leucas*), ou le *Delphinus albinus* et *leucas* des auteurs, est une grosse espèce de Delphinidés qui vit dans les mers boréales et vient quelquefois jusque sur les côtes d'Écosse. M. Gray en rapproche, sous le nom de *Beluga Kingii*, un Dauphin également assez volumineux dont le crâne a été rapporté des côtes de la Nouvelle-Hollande par le capitaine King.

TRIBU DES MONODONTINS

Le Narval, gros Dauphin des mers arctiques, ayant dans sa conformation ostéologique une grande analogie avec le Béluga, et qui est, comme lui, privé de nageoire dorsale, forme à lui seul une tribu particulière; il se distingue, en effet, de tous les autres Cétacés par la présence d'une grande dent droite qui sort de sa bouche et lui fournit une arme puissante dont il perce, dit-on, le corps de ses ennemis.

GENRE NARVAL (*Monodon*, Linné). La grande dent que nous venons de signaler est implantée dans une alvéole commune à la partie extérieure de l'os maxillaire et à l'incisif de l'un des deux côtés; elle est cannelée spiralement à sa surface, et dépasse quelquefois deux mètres, ce qui fait plus de la moitié de la longueur du corps de l'Animal. La dent correspondante, c'est-à-dire celle qui est placée de l'autre côté, n'atteint que très-rarement les mêmes proportions; dans la majorité des cas, elle reste cachée dans la partie osseuse de la mâchoire.

Le NARVAL MONOCÉROS (*Monodon monoceros*, Linné), ou l'unique espèce de ce genre, ne se montre jamais dans nos parages, mais il vient quelquefois jusqu'aux îles Schetland, près de Boston, en Angleterre. Ses dents étaient autrefois aussi rares que recherchées. Non-seulement on en faisait un objet de curiosité, mais on leur attribuait aussi des propriétés extraordinaires. Ainsi que F. Cuvier en fait la remarque, tout le charme qui les environnait a disparu dès que le Narval a été mieux connu; et du cabinet des curieux, comme de l'officine des apothicaires, ces prétendus médicaments ont passé dans le musée des naturalistes.

TRIBU DES PHOCÉNINS

Les Marsouins ou Phocènes sont de petits Cétacés longs de quatre ou cinq pieds, qui se distinguent par leur tête renflée, leur museau très-court et leurs dents comprimées et dilatées en palettes. Ils constituent les deux genres des *Phocènes* et des *Néoméris*.

GENRE PHOCÈNE (*Phocœna*, G. Cuvier). Porte, comme la plupart des Cétacés, une nageoire dorsale falciforme. On n'en a distingué qu'une seule espèce.

Le PHOCÈNE MARSOUIN (*Phocœna Rondeletii*, Willougby), qui vit par petites troupes sur les côtes occidentales de l'Europe, entre dans les ports et remonte parfois les rivières assez haut pour qu'on l'ait pris dans Paris même. Il mange des Poissons et des Mollusques nus, et s'approche des filets des pêcheurs pour y saisir les poissons qui s'y sont embarrassés; mais il s'y prend lui-même et ne tarde pas à être asphyxié, faute de pouvoir revenir à la surface pour respirer. Beaucoup d'auteurs disent qu'il est aussi de la Méditerranée; cependant je ne l'y ai jamais observé, et je doute qu'il y existe, du moins sur nos côtes et sur celles de l'Algérie. Aristote, qui ne connaissait point le *Phocène* de l'Océan, donne néanmoins pour patrie à l'animal qu'il nomme ainsi, la mer du Pont, c'est-à-dire la mer Noire, où M. Nordmann signale, en effet, le véritable Marsouin. Cette espèce va jusque dans la mer d'Azof.

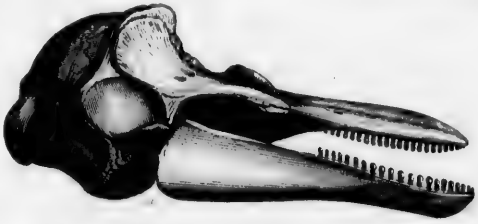

CRANE DE PHOCÉNOIDE, 1/3 de grand

GENRE NÉOMÉRIS (*Neomeris*, Gray). Établi pour une espèce qui ne diffère guère de la précédente que par l'absence de nageoire dorsale. G. Cuvier, qui en a donné la première indication, la plaçait parmi les Delphinaptères, mais en ajoutant toutefois qu'elle a la tête ronde et les dents comprimées du Marsouin, et il l'appelait *Delphinus phocœnoides*.

C'est maintenant le NÉOMÉRIS PHOCÉNOIDE (*Neomeris Phocœnoides*). Ce petit Cétacé fréquente les parages du cap de Bonne-Espérance, où il a été découvert par M. Dussumier; il faut lui réunir ou tout au moins lui associer génériquement le *Delphinaptère melas*, décrit par M. Temminck, d'après des exemplaires pris dans la mer du Japon.

FAMILLE DES BALÉNIDÉS

Les Baleines proprement dites, qui ont donné leur nom à cette famille, et les Rorquals, appelés aussi fausses Baleines ou Baleines à ventre plissé, à cause des larges rides en forme de cannelures ou de plis qui sillonnent longitudinalement la partie inférieure de leur corps, sont des Cétacés gigantesques, dont les espèces, sans doute plus nombreuses qu'on ne le croyait autrefois, sont réparties entre les principales mers. Leurs troupes sont surtout nombreuses dans les régions polaires et dans quelques parages encore peu fréquentés du grand Océan. C'est là que les baleiniers vont aujourd'hui leur donner la chasse. Autrefois, on pêchait ces énormes Mammifères dans les mers des régions tempérées de l'Europe, aussi bien dans la Méditerranée que sur nos côtes de l'Océan ou sur celles de l'Angleterre, et s'il fallait en croire les auteurs qui ont écrit sur ce sujet, non-seulement on y prenait des Rorquals qui s'y montrent, en effet, de temps en temps, même de nos jours; mais on y capturait aussi des Baleines franches, c'est-à-dire des Baleines proprement dites.

Lacépède parle d'une Baleine de cette espèce qui aurait été prise autrefois sur les côtes de la Corse, et on lit dans beaucoup d'ouvrages que, jusqu'au XIIe siècle, il y en avait assez dans le golfe de Gascogne pour qu'on en fît régulièrement la pêche. Les Basques s'y adonnaient avec succès, et ce ne fut que plus tard que l'on fut obligé de poursuivre ces Ani-

maux sur les côtes de l'Espagne ou dans des parages plus éloignés. Linné dit à propos de son *Balæna mysticetus*, qui est la Baleine franche :

Captura jam Isidori et Vincentii tempore notissima, teste Guilielmo Britone, poeta sæculi duodecimi ; eo tempore ad littora Galliæ lucrosa et vulgata.

Divers écrivains rapportent qu'à l'époque de l'invasion des Normands en France, les Baleines se montraient encore en grand nombre dans la Manche. Ce qui se passe ailleurs sous nos yeux, et la nécessité dans laquelle sont aujourd'hui les Baleiniers d'abandonner successivement les lieux où ils pêchaient précédemment à mesure que les Baleines diminuent ou se déplacent, nous fait comprendre comment les premiers progrès de la navigation ont dû chasser de la Méditerranée et des côtes occidentales de l'Europe les grands Cétacés qui y pullulaient autrefois, ou tout au moins en diminuer considérablement le nombre. Cependant ce que les recherches des naturalistes modernes nous ont appris au sujet de la distribution géographique des grands Cétacés, nous porte également à supposer que les Baleines que l'on chassait autrefois si près de nous appartenaient plutôt au genre des Rorquals, qui se montre encore dans les mêmes eaux, qu'à celui des Baleines franches que nous n'y voyons jamais venir, et dont les espèces atlantiques sont confinées dans les régions arctiques ou antarctiques de cette mer. Les anciens historiens, et, après eux, les chroniqueurs du moyen âge, n'apportaient pas dans leurs citations la précision zoologique que la science moderne aurait seule pu leur permettre, et l'on doit croire que, sous des noms qu'on a depuis lors traduits par celui de Baleine, ils ont surtout entendu parler des Rorquals, dont la pêche, sans être aussi productive que celle des Baleines franches, donne cependant de bons résultats. Sans doute aussi ont-ils désigné par le même nom les autres grands Cétacés, tels que les Cachalots, les Hypéroodons, les Ziphius, les Épaulards, etc., Animaux qui donnent de l'huile comme les Baleines, et que le vulgaire désigne le plus souvent de la même manière lorsqu'il s'en fait quelque capture importante ou quelque échouage.

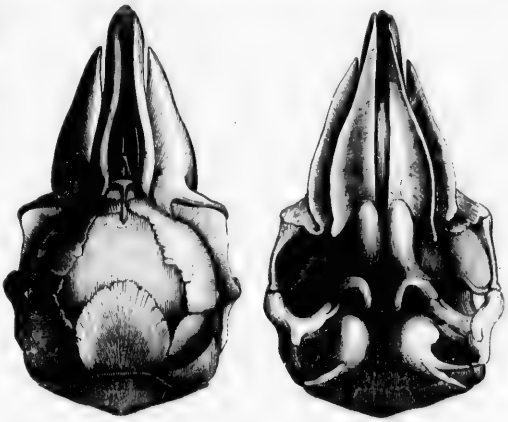

Crane d'un Fœtus de Baleine, grand. nat., vu en dessus et en dessous.

Ainsi que je l'ai fait remarquer ailleurs, c'est probablement dans ce sens collectif, qu'il est dit dans les chroniqueurs qu'on mangeait de la Baleine dans les monastères du littoral ; que les églises de Saint-Bertin et de Saint-Omer prélevaient un droit pour chaque Baleine ; que l'abbaye de Caen avait la dîme sur les Baleines prises à Dives et l'église de Coutances, sur les langues de Baleines amenées à Merri.

De nos jours, la pêche des Baleines véritables a déjà, dans le Nord, beaucoup moins d'importance qu'elle n'en avait il y a cent ans, ces Animaux y devenant de plus en plus rares et s'étant retirés dans les parages glacés du pole boréal, au delà de l'Islande, au Groënland et jusqu'au Spitzberg. Aussi les armateurs européens et américains ont-ils dirigé leurs expéditions vers le Sud ou dans les régions boréales du grand Océan. La côte ouest d'Afrique, la baie de Lagoa, l'embouchure de la Plata, les côtes de la Patagonie, la

à propos de

poeta sæculi

France, les
usse ailleurs

et en dessous.

ppartenaient
lui des Ba-
nt confinées
, et, après
a précision
croire que,
endu parler
s franches,
ne nom les
les Épau-
ire désigne
ou quelque

f, qu'il est
ral ; que les
; que l'ab-
ces, sur les

oup moins
us en plus
lande, au
t-ils dirigé
côte ouest
agonie, la

BALEINE FRANCHE (Balana mysticetus.)

du Nord.

No
pal
poi
que
de
infl

MACROTA
DE TR
Les d

transp
aussi
année
a été
leur o
très-ra
seules
qu'elle
terrain
Plus
Anima
listes e
Il y
GEN

Nouvelle-Hollande, Van Diemen, la Nouvelle-Zélande et les îles Sandwich sont les principales régions dont les baleiniers des deux mondes fréquentent les parages, et, sur certains points, le massacre qu'ils font chaque année de ces Animaux se fait déja sentir. C'est ainsi que l'ancien armaçao de Sainte-Catherine, qui avait été monté pour fondre et recevoir l'huile de cinq cents Baleines par an, n'en procure plus, dans le même temps, qu'un nombre infiniment moindre. D'autres établissements ont même dû être abandonnés, et les besoins de la pêche conduisent souvent les baleiniers et les pêcheurs de Cachalots ou de Phoques jusque sur les côtes du Japon, ainsi que vers les îles Kourilles et Aléoutiennes.

Mâchoire inférieure et dents de très-jeune Baleine. Les dents sont grossies.

Les Baleines et les Rorquals diffèrent des autres Cétacés par plusieurs caractères importants. Ces Animaux, dont la taille ne le cède point à celle des plus grands Cachalots, ont la tête volumineuse, mais de forme plus ou moins arquée, et ils ne fournissent point de blanc de Baleine; leur bouche est très-grande, et l'ouverture en est considérable. On y voit une langue énorme, comme adipeuse, et, de chaque côté de la mâchoire supérieure, est insérée une rangée de corps lamelleux, plus ou moins allongés, de nature cornée, qui fournissent la substance employée dans les arts sous le nom de *baleine*. Les deux moitiés de la mâchoire inférieure ne sont pas réunis par une symphyse; elles n'ont pas de dents apparentes dans l'âge adulte, mais on a constaté que, dans leur très-jeune âge, elles en avaient dont les rudiments disparaissent bientôt. Etienne Geoffroy et M. Eschricht ont fait à cet égard de curieuses observations.

La peau des Balénidés est nue ou du moins elle ne présente que quelques poils fort rares, lesquels n'existent même habituellement que chez les jeunes sujets. Elle est séparée des muscles par une couche plus ou moins épaisse de substance graisseuse qui est l'un des principaux produits que l'on cherche à se procurer en chassant ces gigantesques Cétacés.

Malgré leur immense taille, les Baleines ne se nourrissent que d'Animaux très-petits, mais dont il y a des bancs fort étendus dans les parages qu'elles fréquentent. Ce sont des Mollusques nus, et particulièrement des Clios, des Pneumodermes, etc., ou bien de très-petits Crustacés, tels que les Cétochiles, et une foule d'autres êtres fort petits, mais extrêmement nombreux.

L'extrême difficulté que présentent la préparation et surtout le transport des Baleines a rendu presque impossible l'étude de leurs différentes espèces; aussi doit-on peu s'étonner que, malgré la grande destruction que l'on en fait chaque année, ces Animaux soient assez incomplétement connus des anatomistes. Cependant, il a été possible d'arriver à quelques résultats précis au moyen d'une étude comparative de leur ostéologie, et M. Van Beneden a constaté que leurs caisses auditives, qui ne sont pas très-rares dans les collections et qu'il est facile aux baleiniers de rapporter, peuvent à elles seules fournir de très-bonnes indications. C'est une remarque d'autant plus intéressante qu'elle peut également nous guider pour la distinction des Balénidés fossiles dont certains terrains, tels que le crag, renferment des caisses auditives en assez grand nombre.

Plusieurs musées possèdent aussi des crânes ou des squelettes entiers de ces gigantesques Animaux. Les descriptions que Pallas, G. Cuvier, Rudolphi, M. Eschricht et d'autres naturalistes en ont données, ont fait faire des progrès incontestables à la Cétologie.

Il y a deux genres parmi les Balénidés, les *Baleines* véritables et les *Rorquals*.

GENRE BALEINE (*Balæna*). Le nom générique de Baleines est resté aux espèces qui

ont la tête très-grosse, très-arquée, le dos sans nageoire, les fanons très-grands et le dessous du corps non plissé. Ces Animaux ont une couche de graisse bien plus épaisse que celle des Rorquals et ils sont plus estimés qu'eux; comme ils sont moins agiles, ils sont aussi moins dangereux pour les pêcheurs. On en distingue plusieurs espèces.

La Baleine franche (*Balæna mysticetus*, Linné) vit dans les parties boréales de l'océan Atlantique et dans la mer Glaciale. On en sépare maintenant les espèces suivantes, dont la première est seule bien connue des zoologistes :

Baleine australe (*B. australis*, Klein). G. Cuvier en a donné une bonne description ostéologique, d'après un exemplaire rapporté du cap de Bonne-Espérance par Delalande. — Baleine antarctique (*B. antarctica* ou *antipodarum*, Gray), de la Nouvelle-Zélande. — Baleine du Japon (*B. Japonica*, Lacépède), décrite de nouveau par MM. Temminck et Schlegel sous le nom de *B. australis*. — Baleine marginée (*B. marginata*, Gray), de la côte ouest de l'Australie.

Genre RORQUAL (*Rorqualus*, F. Cuvier). Les Rorquals, qui répondent aux *Baleinoptères* de Lacépède, ne sont pas seulement caractérisés par la présence d'une nageoire plus ou moins grande sur le dos et par les rides de la partie inférieure de leur corps; la brièveté de leurs fanons, la grosseur moindre de leur tête, dont le crâne est moins arqué et plus large, peuvent, ainsi que divers autres caractères ostéologiques, les faire aisément distinguer des Baleines : ils ont, en outre, l'atlas séparé de l'axis, tandis que chez ces dernières ces deux vertèbres sont soudées entre elles.

1. Il y a des Rorquals qui ont la nageoire dorsale basse et les pectorales très-longues; ce sont les Kyphobaleines de M. Eschricht et les *Mégaptères* de M. Gray. Nous en avons une espèce dans l'océan Atlantique boréal.

C'est le Rorqual képorkak (*Rorqualus longimanus*), que Rudolphi a décrit d'après un exemplaire échoué à l'embouchure de la Meuse : c'est encore le *Balæna boops* d'O. Fabricius, mais point celui de Linné. Cette espèce se tient principalement dans les mers de l'Islande et du Groënland; elle ne se montre qu'accidentellement sur les rivages de l'Europe tempérée.

Elle est représentée dans le Sud par le Rorqual du Cap (*Rorqualus Poeskop*), dont G. Cuvier a décrit le squelette.

M. Gray en sépare comme espèces le *Megaptera americana* des îles Bermudes et le *Megaptera kuzera* du Japon.

D'après M. Pucheran, il faudrait aussi regarder comme étant une espèce distincte le *Baleinoptère noueux* de MM. Hombrone et Jacquinot, qu'il appelle *Balænoptera Astrolabiæ*.

2. D'autres Rorquals ont les mains ou nageoires pectorales plus courtes et la nageoire du dos plus haute. M. Eschrischt les appelle Ptérobaleines; M. Gray en fait deux genres sous le nom de *Baleinoptera* et de *Physalus*. Il y en a aussi plusieurs espèces, mais elles ne sont pas encore nettement caractérisées.

La plus connue est le Rorqual rostré (*Rorqualus rostratus* ou *Balæna rostrata* de Muller); c'est le *Balæna musculus* de Linné, et, sans doute, le *Mysticetus* d'Aristote. Des Rorquals de cette espèce échouent de temps en temps sur nos côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

Voici quelques indications à cet égard : Le crâne du Rorqual de la Méditerranée qui a été représenté par G. Cuvier (*Oss. foss.*, t. V, partie 1, pl. 26, fig. 5), est celui d'un exemplaire échoué, en 1797, à l'île Sainte-Marguerite, vis-à-vis Cannes (Var). — On regarde comme n'en différant pas spécifiquement le Rorqual que la mer jeta, en 1828, sur la côte de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), et dont M. Companyo, de Perpignan, a publié la description. Ce Cétacé a été nommé *Balænoptera Aragous*, par MM. Farines et Carcassonne; son squelette est conservé au Musée de Lyon. — Un Cétacé de même sorte a été pris dans les madragues de Saint-Tropez (Var), il y a une quinzaine d'années. Ces Rorquals de la Méditerranée sont de l'espèce nommée *B. antiquorum* par J.-B. Fischer; leur crâne est facile à distinguer de

celui du Rorqual du Nord par quelques bons caractères; cependant on trouve dans l'Océan des Rorquals qui ne s'en éloignent que peu ou point sous le même rapport : c'est ce que montrent deux crânes conservés dans les galeries du Muséum de Paris; l'un est celui d'un Cétacé échoué à Bayonne, l'autre est celui d'un Cétacé échoué en face d'Abbeville. M. Van Beneden attribue même au *Rorqualus antiquorum* une caisse auditive rapportée d'Islande par MM. Gaimard et E. Robert.

On a donné le nom de *Jubartes*, ou celui de *Rorqualus rostratus* et *acuto rostratus*, à d'autres Cétacés, peut-être identiques avec les précédents, qui ont été observés plusieurs fois sur nos côtes occidentales, mais dont on n'a pas toujours fait connaître avec assez de détails les caractères ostéologiques.

Voici quelques indications à leur égard :

Un Rorqual semblable à ceux de la Méditerranée et long de quatre-vingt-six pieds échoua près d'Ostende (Belgique) en **1827**, et son squelette fut montré à Paris en **1828**; il a été décrit par MM. Van der Linden, Dubar, Van Bréda, etc. — Un autre échoua en août **1829**, près de Cayeux (Somme). — Un troisième, à Saint-Valery; c'est celui dont a parlé le D. Ravin (*Ann. des sc. nat.*, **1826**); son squelette est au Musée de Rouen. — En janvier **1842**, nous accompagnâmes M. de Blainville à Berg (Pas-de-Calais) pour observer un Rorqual mort que les pêcheurs de cette localité avaient rencontré flottant à peu de distance en mer. — En **1845**, un autre Cétacé du même genre a été rejeté sur la côte de Saint-Malo. — Celui dont on voit la peau bourrée dans une des cours du Muséum de Paris échoua auprès du Havre en **1847**. — On en cite encore trois autres : un auprès de Nantes, un autre dans la baie de Noirmoutiers, et un troisième sur les côtes de la Charente-Inférieure. M. Lesson a parlé de ce dernier dans le tome XII des actes de la Société linnéenne de Bordeaux.

Le Rorqual mineur (*Rorqualus minor*, Knox et Jardine), qui habite, comme le précédent, les mers du Nord, ne paraît pas se montrer sur nos côtes, et on ne l'a pas encore vu plus au Sud que sur celles d'Écosse ou de Hollande. Il ne dépasse pas vingt-cinq ou trente pieds de long. Il a également moins de vertèbres que le Jubarte.

Les mers du Sud et celles du Japon nourrissent d'autres espèces de Rorquals à mains moins longues que le Poeskop, mais on n'en possède pas encore la nomenclature exacte.

FIN.

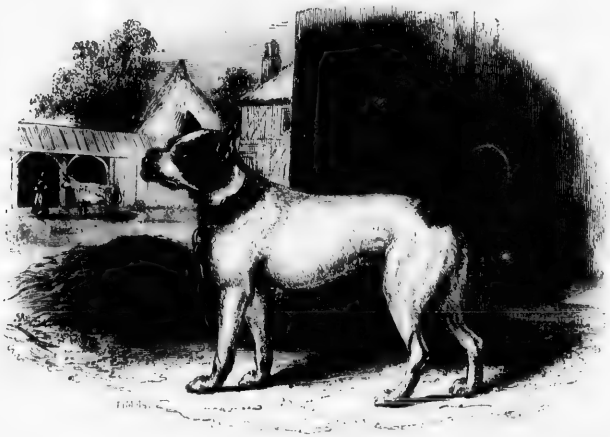

Boulebogue, 1/13 de grand

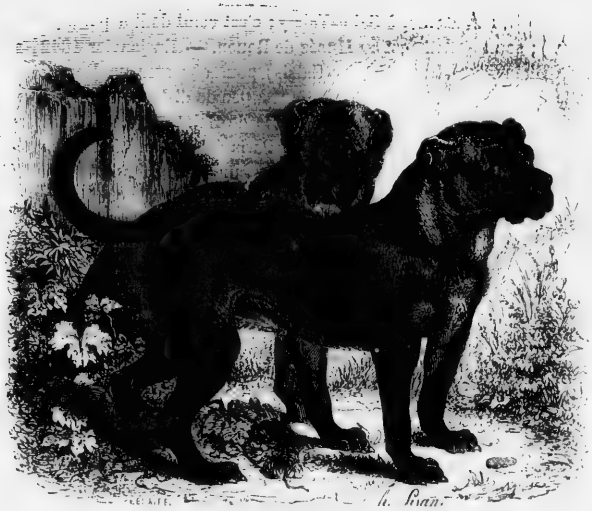

Chien de Cuba, 1/11 de gran'.

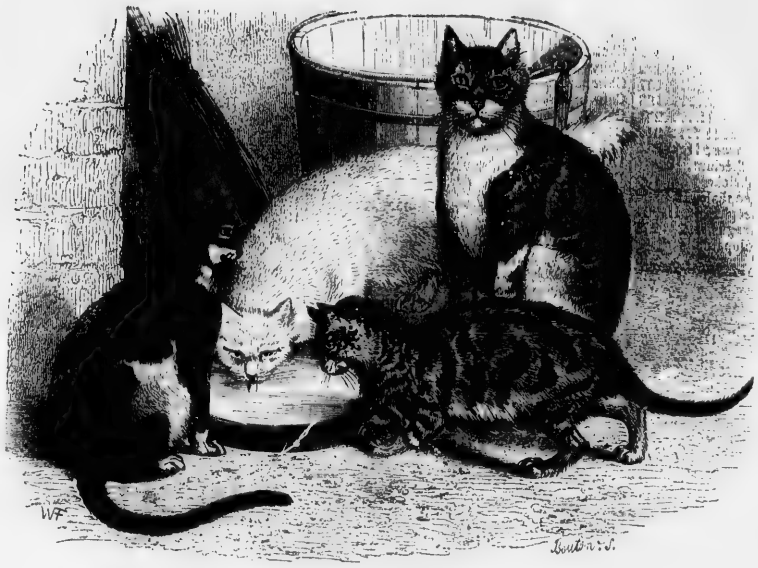

Chats domestiques.

INDEX.

Abrocome, I ... 361
Abrothrix, I.... 411
Acanthion, I.... 332
Acomys, I..... 409
Acothérulum, II. 231
Acrobate, II.... 277
Adapis, II..... 231
Addax, II 204
Adénote, II..... 208
Agouti, II..... 329
Agriodus, II.... 75
Ailurin, II..... 87
Ailurus, II 23
Akodon, I..... 410
Alactaga, I..... 368
Alcélaphe, II... 199
Alces, II 214
Alouatte, I 116
Amphibies, I... XIII
Amphisorex, I.. 243
Amphithères, I. XXIV
Ane, II 149
Anisodon, II.... 236
Anoa, II 201
Anœma, I..... 322
Anomalure, I ... 333
Anomaluriens, I. 333
Anoplothérins, II 230
Anoplothérium, II 230
Anoura, I..... 196
Anthracothérium II 231
Antéchine, II... 283
Anthropomorphes, I..... 14
Antilocapre, II.. 203
Antilopes, II ... 197
Antilopidés, I .. XIX
Antilopins, II... 197
Aodon, II..... 320
Aonyx, II..... 118
Aotus, I..... 135
Apar, II..... 233
Aphélothérium, II 231
Aplodontie, I ... 364
Arctictis, II 27
Arctocéphale, II. 306
Arctomyens, I .. XIX
Arctomys, I 297
Artibée, I..... 197
Arctonyx, II ... 104
Arvicola, I 382
Ascomys, I 364
Astromyctes, I.. 233
Atalaphe, I..... 214
Atèle, I..... 122
Athérure, I..... 333
Athylax, II..... 49
Auchenia, II.... 221
Aulacode, I 334
Aulacodiens, I.. 334
Avahis, I 164
Axis, II..... 216
Babiroussa, II .. 240
Balénidés, II ... 327
Baleine, II 330
Baleinoptère, II. 330
Barbastelle, I ... 216
Bassaris, II..... 42
Bathyergue, I... 377
Bdéogale, II.... 44
Bélidé, II 276
Belluæ, I..... XI
Béluga, II..... 326
Bérardie, II 319
Bettongia, II ... 272
Bibos, II..... 178
Bimanes, I XIII
Bipèdes, I..... XVII
Bisulques, II ... 169
Blaireau, II..... 101
Blastocère, II... 217
Bœuf, II 174
Bonase, II..... 184
Bos, II..... 174
Bothriodon, II.. 231
Bouquetin, II... 188
Bovidés, II 174
Bovins, II..... 174

Brachyphylle, I. 197
Brachysorex, I.. 245
Brachytèle, I.... 122
Brachyure, I ... 139
Bradype, II 249
Bradypidés, II.. 247
Bradypodidés, I. XIX
Budorcas, II.... 187
Buffle, II..... 186
Cabassou, II.... 254
Cachalot, II 316
Cachicame, II.. 254
Caïnothérium, II 231
Callithriche, I... 130
Callocéphale, II. 304
Callocéphalins, II 304
Calotragus, II, 208-209
Camélopardalis, II..... 210
Camélopardiens, I XIX
Camélidés, II... 223
Camélus, II..... 224
Campagnol, I... 382
Canidés, II..... 52
Caniens, I..... XIX
Canis, II..... 54
Capra, II 180
Capreolus, II... 218
Capricorne, II.. 204
Caprins, II..... 187
Capromyens. I.. 340
Capromys, I.... 344
Cariacus, II..... 217
Carnassiers, I. XIII-XIV
Carnivores, II .. 1
Carpolague, I... 293
Cartérodon, I... 340
Castor, I... ... 309
Castoridés, I ... 309
Castoriens, I ... XIX
Castoroïdes, I .. 309
Catodon, II 316
Cavia, I..... 321
Caviens, I..... 217
Cavidés, I..... XIX
Cébiens, I.. 112-152
Cebochœrus, II. 231
Cebus, I..... 125
Célogényens, I.. 325
Centetes, I..... 233
Centronyctéris, I. 215
Céphalophe, II.. 208
Cercocebus, I.... 83
Cercolabe, I.... 339
Cercoleptes, II.. 21
Cercomys, I.... 340
Cercopithécins, I 66
Cercopithèque, I. 67
Cerf, II..... 215
Cervidés, II 212
Cerviens, I..... XIX
Cervules, II 219
Cervus, II 215
Cétacés, II..... 314
Cete, I XIII
Chacal, II..... 60
Chalicomys, I... 309
Chalicothérium, II 230
Chamois, II 205
Chauve-Souris, I. 208
Chats, II..... 76
Cheirogale, I... 170
Cheiromèle, I... 221
Cheiromydés, I . 73
Cheiromys, I... 73
Cheiroptères, I . 181
Chéropotamiens, II..... 231
Chéropus, II.... 278
Chétomys, II ... 338
Cheval, II..... 141
Chèvre, II..... 189
Chevreuil, II... 218
Chevrotain, II.. 221
Chien, II..... 64
Chimpanzé, I... 14
Chinchilla, I.... 351
Chinchilliens, I. 359
Chironecte, II .. 286
Chirosciurus, I.. 159
Chlamyphore, II 255
Chloromys, I ... 329
Chœromorus, II. 231
Chœropotamus, II 231
Choiropotamus, II 231
Cholèpe, II..... 248
Chondrorhynchus, II..... 19
Chrysochlore, I. 250
Chrysocyon, II.. 63
Chrysothrix, I . 133
Civette, II..... 50
Cladobate, I.... 226
Coati, II..... 25
Cobaye, I..... 321
Cœlogenys, I... 326
Colobe, I..... 64
Condylure, I.... 254
Connochète, II . 199
Corallie, I..... 196
Coureurs, I XIV
Crabier, II..... 63
Cricet, I 395
Cricetodon, I... 394
Cricetomys, I... 409
Crocidure, I.... 241
Crocotte, II 97
Crossarque, II.. 48
Crossope, I..... 244
Cryptoprocte, II. 41
Cténodactyle, I . 372
Cténodactyliens, I..... 372
Cténomydés, I .. 358
Cténomys, I.... 358
Cuniculus, I.... 285
Cuon, II 58
Cyclothure, II .. 260
Cynailique, II... 52
Cynailurus, II .. 73
Cynhyène, II ... 53
Cynocéphale, I.. 106
Cynocéphales, I. 101
Cynictis, II..... 44
Cynogale, II.... 29
Cynopithéciens, I XVIII
Cynopithèque, I. 99
Cynoptère, I.... 191
Cynopus, II 44
Dactylomys, I... 343
Daguet, II..... 219
Daim, II 215
Dama, II... 204-215
Damalis, II..... 204
Daman, II..... 166
Dasypidés, II ... 251
Dasypus, II 251
Dasyprocta, I... 329
Dasyproctiens, I 327
Dasyure, II 282
Dasyures, II.... 278
Dasyuridés, II.. 279
Daubentonia, I.. 175
Dauphin, I..... 324
Delphinaptère, II 323
Delphinidés, II . 321
Delphinins, II .. 322
Delphinus, II... 324
Dendrolague, II. 271
Dendromys, I .. 408
Desman, I..... 247
Desmode, I 197
Desmodidés, I.. XIX
Diabolus, II 282
Dichobune, II .. 231
Dichodon, II.... 231
Diclidure, I 210
Dicotyles, I..... 241
Dicranocère, II. 205
Didactyle, II.... 260
Didelphes, II... 285
Didelphidés, II.. 285
Didelphis, II.... 285
Digitigrades. I.. XIII
Diglochis, II.... 218
Dimylus, II..... 259
Dinops, I 252
Dinothérium, II. 155
Dionyx, II..... 260
Dioplodon, II... 320
Diphylle, I 197
Dipodidés, I.... 366
Dipodiens, I.... XIX
Dipodomys, I... 365
Diprotodon, I.. XXII
Dipus, I 366
Discoplacentaires I..... XXI
Disopes, I. 222
Dolichotis, I.... 319
Dromicie, II. ... 275
Dugong, II..... 310
Duplicidentés, I. 276
Dusycyon, II.... 63
Echidné, II..... 291
Echidnidés, II .. 291
Echimys, I. 240-341
Ecureuil, I. 303-305
Edentés, II..... 243
Edostoma, I.... 197
Egocère, II.. .. 203
Elan, II..... 214
Elaphe, II..... 216
Elasmodonte, II. 129
Eléotrague, I .. 208
Eléphant, II.... 129
Eléphantidés, II. 120
Eléphantins, I.. XIII
Eleuthérure, I.. 190
Eligmodonte, I. 411
Emballonure, I. 215
Encoubert, II... 255
Enhydre, II.... 119
Entélodon, II... 231
Epomophore, I.. 190
Equidés, II..... 138
Equus, II 140
Eréthizon, I.... 336
Eréthizoniens, I. 335
Ericule, I..... 232
Eriode, I..... 121
Erinaceus, I.... 223
Erinacidés, I... 223
Euchœrus, II... 342
Euphractus, II.. 253
Euplère, II..... 40
Eupléridés, I... XIX
Eurythérium, II. 230
Euryomys, I.... 351
Euryotis, I 398
Félidés, II..... 76
Félins, I..... XIX
Félis, II 78
Fennec, II 75
Feræ, I..... XI
Fouisseurs, I... XIV
Fourmillier, II.. 258
Furie, I..... 218
Galagiens, I... XVIII
Galago, I..... 157
Galémys, I..... 249
Galéopithécidés, I 176
Galéopithèque, I 177
Galictis, II..... 110
Galidictis. II.... 50
Galidie, II..... 50
Gazelle, II..... 203
Genette, II..... 33
Géomys, I..... 363
Géoryque, I 379
Géothériens, I..
Gerbille, I..... 395
Gerboise, I..... 366
Gibbon, I..... 48
Girafe, II..... 210
Giraffidés, II.... 210
Glires, I..... XI
Glisorex, I..... 226
Globicéphale, II. 325
Glossophage, I.. 198
Glouton, II..... 108
Glyptodon, II... 244
Goral, II 204
Gorille, I..... 26
Grampus, II.... 326
Graphiure, I.... 335
Gravigrades, II. 121
Grimme, II..... 209
Guépard, II.... 93
Guémul, II..... 218
Guenons, I..... 66
Guillinomys, I.. 347
Gulo, II 108
Gymnure, I..... 231
Gymnuridés, I. XVIII
Habrocèbus, I.. 164
Halianassa, II .. 311
Halichère, II.... 305
Halichoré, II ... 310
Halichoridés, I. XVIII
Halithérium, II. 311
Halmature, II... 271
Hapale, I 144
Hapalémure, I.. 169
Hapaliens, I. 144-152
Hapalotis, I.... 412
Harpye, I..... 192
Hélamys, I..... 369
Hélarctos, II.... 19
Hélictis, II..... 105
Héliophobie, I... 377
Hémigale, II.... 39
Hémiure, II 287
Hérisson, I..... 229
Hétérodontes. I. XX
Héterohyus, II.. 231
Hétéromys, I... 365
Hétéropus, II ... 271
Hippopotame, II. 231
Hippopotamidés, I..... XIX
Histiophore. I .. 197
Holochilus, I ... 44
Homodontes, I.. XX
Hurleur, I 116
Hyægulus, II ... 251
Hydrosorex, I .. 244
Hydrochère, I.. 317
Hyémosque, II.. 222
Hyenarctos, II .. 11
Hyène, II..... 95
Hyénidés, II.... 95
Hyénoïde, II.... 55
Hylobates, I.... 48
Hylogale, I..... 226
Hylomys, I..... 228
Hyopotamins, II. 231
Hyopotamus, II. 231
Hyops, II 242
Hyperoodon, II. 318
Hypoderme, I... 192
Hypsiprymnus, II 271
Hyracidés, II... 166
Hyracothérium, II 230
Hyrax, II..... 166
Hystricidés, I... 316
Hystriciens, I .. 329
Hystrix, I..... 329
Ibex, II..... 188
Ichneumie, II... 46
Ichneumon, II.. 47
Ictide, II..... 27
Indri, I..... 163
Indris, II..... 163
Indrisiens, I... XVIII
Inia, II..... 322
Inplacentaires, I. XXI
Insectivores, I.. 223
Isiodoromys, I. 273 372
Jumentés, II.... 137
Kanguroo, II... 270
Kanguroo-Rat, II 270
Kémas, II..... 188
Kérodon, I..... 321
Kinkajou, II.... 21
Kogia, II..... 317
Kyphobaleine, II 330
Lagénorhynque II 323
Lagomys, I..... 293
Lagorchestes. II. 270
Lagostome, I... 369
Lagotis, I..... 350
Lagothriche, I.. 120
Lama, II..... 229
Lamantin, II... 312
Lamictis, II.... 29
Lapin, I..... 285
Lasiopyga. I.... 57
Lasyuromys, I.. 344
Lataxia, II..... 118
Lemming, I.... 382
Lemmus, I..... 386
Lemur, I..... 164
Lémuridés, I... 153
Lémuriens, I.... 153
Lépilémure, I... 170
Léporidés, I.... 276
Lepus, I..... 279
Leptonyx II. 118, 303
Lichanotiens, I. 163
Lièvre, I..... 279
Linsang, II..... 35
Lobodon, II.... 303
Loir, I..... 372
Lonchères, I... 340
Lontra, II..... 119
Lophiodon, II... 160
Lophostome, I.. 194
Loris, I..... 155
Loup, II 55
Loutre, II..... 117
Loutrins, II 116
Loxodonte, II... 132
Lutra, II..... 117
Lycaon, II..... 53
Lyncodon, II.... 115
Lynx, II..... 92
Macaque, I.. 13, 84
Macaques, I.... 82

Macropodés, II.. 268
Macropus, II.... 270
Machairode, II.. 78
Macrocaule, I... 368
Macroglosse, I.. 189
Macrope, II..... 270
Macrorhine, II.. 300
Macroscélide, I. 235
Macroscélidés, I. 235
Macroscélidiens I 235
Macrothérium, II 244
Macroxus, II.... 308
Madatée, I 197
Magot, I 49
Maki, I..... 164
Mammiféres, I.. IV
Manatus, II..... 312
Manatidés, I... XVIII
Mandrille, I..... 102
Mangabey, I.... 183
Mangouste, II... 45
Mangue, II 48
Mangustins, II.. 43
Manidés. II..... 261
Manis, II..... 261
Mara, II 320
Marcheurs, I.... XIV
Marmotte, I..... 237
Marsouin, II.... 327
Marsupiaux, II.. 263
Marte, II..... III
Mastodonte, II.. 135
Mazama, II..... 217
Mégaderme, I... 201
Mégathérium, II. 244
Mégère, I..... 191
Mèles, I..... 101
Mélins, I..... 101
Mellivora, II.... 109
Melursus, II.... 19
Méphitis, II..... 106
Mérione, I..... 397
Mésomys, I..... 340
Mésoplodon, II.. 320
Métaxythérium II 311
Micouré, II..... 287
Microcèbe, II... 173
Microchœrus, II. 231
Microthérium, II 231
Midas, I 149
Miopithèque, I.. 70
Molosse, I..... 221
Molossins, I... XVIII
Monodon, II.... 326
Monodontins, II. 326
Monophyle, I ... 196
Monotrèmes, II . 288
Morse, II..... 298
Moschidés, II... 220
Moschus, II..... 221
Mouffette, II.... 106
Mouflon, II..... 191
Mouton, II..... 192
Mustela, II..... III
Mustèlidés, II... 100
Mustèlins, II ... 108
Muridés, I 376
Muriens, I..... 382
Murinoïdes, I... 218
Mus, I..... 400
Musaraigne, I... 239
Musimon, II.... 191
Mycetes, I 116
Mydaus, II 105
Mygale, I 247
Mygaline, I..... 249
Mylodon, II..... 244
Myodes, I..... 387
Myopotame, I... 347
Myoptère, I 221
Myoxidés, I..... 372
Myoxus, I..... 372
Myrmécobie, II . 284
Myrmécophage II 258
Myrmécophagidés, II..... 258
Myrmidon, II... 260
Mysarachne, I .. 250
Mystacina, I 213, 221
Nandinie, II.... 41
Nanotragus, II.. 209
Narval, II..... 326
Nasalis, I 58
Nasique, I..... 58
Nasua, II 25
Nélomys, I..... 342
Nems, II..... 48
Néoméris, II.... 327
Néotome, I..... 410
Néotragus, II .. 209
Nésotragus, II.. 209
Nocthore, I..... 135
Noctilion, I..... 210
Noctule, I..... 216
Noctuline, I..... 220
Nodus, II 320
Notothérium, I.. XXII
Nyctère, I..... 203
Nyctériens, I .. XVIII
Nyctéreute, II... 64
Nycticèbe, I.... 156
Nycticée, I. 213, 214
Nyctinome, I... 221
Nyctipithèque, I. 135
Nyctoclepte, I .. 379
Nyctophile, I... 208
Octodonte, I.... 360
Œllo, I..... 213
Ommatophoca, II 303
Ondatra, I 391
Ongulogrades, I. XIV
Onychogale, II.. 270
Oplothérium, II. 231
Orang, I..... 30
Orca, II..... 325
Orcins, II..... 325
Oréas, II..... 201
Oreillard, I..... 217
Oréotragus, II.. 209
Ornithodelphes, I XVII
Ornithorhynchidés, II. 292
Ornithorhynque, II 292
Orque, II..... 325
Orycterope, II... 257
Oryctéropidés, II 256
Oryx, II..... 202
Osteopera, I.... 327
Otaridés, II 305
Otarie, II 306
Otocyon, II 75
Otomys, I..... 398
Ours, II..... 10-12
Ourébie, II..... 208
Ouistiti, I..... 144
Ovibos, II..... 187
Ovins, II..... 190
Ovis, II..... 192
Oxymyctère, I.. 410
Péba, II 203
Paca, I 326
Pachydermes, I. XIII
Pachyure, I..... 242
Paguma, II 38
Paleochœrus, II. 231
Paléospalax, I .. 239
Paléotherium, II. 138
Panda, II 23
Pangolin, II... 261
Panolie, II 216
Pantholops, II.. 207
Patas, I..... 80
Paradoxure, II.. 36
Paresseux, II... 247
Pécari, II 211
Pédète, II. 369
Pédétiens, I.... 369
Pélago, II..... 302
Pélagins, II 302
Pélagius, II.... 302
Pélomys, I 409
Péphagomys, I.. 339
Péragale, II.... 279
Péramèle, II.... 279
Péramélidés, II. 278
Pérodictique, I.. 157
Pétauriste, II... 276
Pétauristins, II . 276
Pétrodrome, I .. 237
Pétromys, I 371
Phacochère, II.. 234
Phalanger, II... 274
Phalangidés, II. 274
Phalangista, II.. 274
Phalangistins, II 274
Phascogale, II .. 283
Phascolarcte, II. 273
Phascolarctins, II 273
Phascolome, II. 266
Phatagin, II.... 261
Phléomys, I.... 398
Phoca, II 300
Phocidés, II.... 300
Phocène, II..... 372
Phocénins, II... 326
Phoques, II..... 293
Phyllophore, I .. 196
Phyllorhina, I . 208
Phyllostomidés, I 192
Phyllostome, I.. 194
Phyllotis, I..... 411
Physalus, II.... 316
Physeter, II.... 316
Physétéridés, II. 315
Pithéchéir, I ... 275
Pithécia, I..... 138
Pithéciens, I... 8
Pithecus, I..... 94
Pithesciurus, I.. 133
Placentaires, I.. XXI
Plagiodonte, I.. 346
Plagiures, I.... XI
Plantigrades, I.. XIII
Plataniste, II... 321
Platanistins, II. 321
Platycéromys, I. 368
Platygonus, I... 242
Platypus, II..... 292
Platyrhynchus, II 305
Plésiosorex, I... 230
Pliopithecus, I.. 12
Pœphagus, II... 185
Polyplacentaires, I..... XX
Porc-Epic, I.... 329
Porcins, II..... 230
Portax, II..... 201
Potamophile, II. 29
Potamochœrus, II 237
Potidés, I XVIII
Potoroo, II..... 271
Presbytes, I 63
Primates, I..... 1
Priodonte, II ... 253
Pristiphoque, II. 302
Proboscidiens, II 121
Proboscidea, I.. 213
Procapra, II.... 207
Prochilus, II... 18
Procyon, II..... 23
Propithèque, I.. 163
Prosimia, I..... 164
Protèle, II 98
Protochœrus, II. 242
Protopithèque, I, ... 12-55
Psammomys, I.. 397
Pseudélure, II.. 78
Pseudochire, II. 275
Pseudostome, I. 363
Pseudostomidés, I..... 363
Ptérobaleine, II. 330
Ptérodon, II.... 6
Ptéromys, I.... 296
Ptéronure, II... 119
Ptéropodés, I... 184
Ptéropus, I..... 184
Ptilocerque, I .. 228
Pugméodon, II. 311
Putois, II 112
Putorius, II 112
Pygathrix, I.... 58
Quadrumanes, I. 1
Rat, I..... 400
Ratel, II 109
Raton, II 23
Rat-Taupe, I... 376
Recurvus, II.... 275
Renard, II 72
Renne, II 213
Reithrodon, I... 411
Rhinocéridés, II 160
Rhinocéros, II.. 161
Rhinolophe, I .. 204
Rhinolophidés, I 200
Rhinonyctère, I. 208
Rhinopôme, I .. 202
Rhizomys, I 379
Rhynchocyon, I. 238
Rongeurs, I 260
Rorqual, II..... 330
Roussette, I 184
Ruminants, II .. 173
Rupicapra, II... 205
Rusa, II 217
Rytine, II..... 309
Rytinidés, I... XVIII
Sacalins, II 60
Saccomyens, I.. 364
Saccomys, I.... 364
Saccophora, I... 363
Saccophoriens, I 363
Sacceptéryx, I.. 209
Saccostome, I... 409
Saïga, II..... 207
Saïmiri, I..... 133
Sajou, I..... 125
Sanglier, II 235
Sarcophile, II... 281
Saricovienne, II. 119
Sarigue, II..... 285
Scalope, I..... 235
Scélidothérium, II 244
Schizodonte, I.. 360
Scirtetes, I..... 368
Scirtomys, I.... 368
Scirtopode, I... 368
Sciuridés, I..... 295
Sciuroptère, I... 301
Sciurus, I..... 303
Scopophorus, II. 209
Scotophilus, I .. 220
Semnopithécins, I, 56
Semnopithèque, I 57
Sérotine, I..... 215
Simia, I 30
Singes, I..... 6
Sing-Sing, II... 202
Siphné, I..... 380
Sirénides, II ... 308
Sminthus, I.... 397
Solénodonte, I.. 246
Solipèdes, I.... XIII
Sorex, I..... 239
Sorex-Glis, I ... 226
Soricidés, I 239
Soricina, I..... 239
Spalax, I..... 381
Spermophile, I.. 299
Sphiggure, I... 336
Stéatomys, I.... 409
Stellère, II..... 309
Stemmatope, II. 301
Stemmatopins, II 300
Sténéofiber, I... 275
Sténodelphis, II 322
Sténoderme, I .. 197
Sténodermiens, I XVIII
Sténops, I..... 156
Sténorhynque, II 302
Stentor, I..... 116
Strepsicère, II.. 200
Subulo, II..... 219
Subursins, II.... 21
Suricate, II..... 44
Suidés, I..... XVIII
Sus, II 235
Syndactyles, II.. 268
Synéthère, I.... 339
Talpa, I..... 235
Talpidés, I..... 230
Tamandua, II... 260
Tamarin, I..... 169
Tamia, I..... 304
Tanrec, I 232
Taphien, I 208
Taphozoiens, I. XVIII
Taphozous, I 208
Tapir, II..... 155
Tapiridés, II 153
Tarandipes, II.. 204
Tarandus, II.... 213
Tardigrades, I. XXII
Tarsier, I..... 161
Tarsius, I..... 161
Tarsipède, II... 277
Tarsipédidés, II. 277
Tatusia, II 255
Taupe, I..... 235
Taureau, II..... 179
Taxidée, II..... 103
Tendrac, I..... 232
Téonoma, I..... 410
Tétracère, II... 208
Thalarctos, II .. 17
Thalassothériens, I..... XXI
Théridomys, I.. 273
Théropithecus, I 107
Thous, II 60
Thylacyne, II... 280
Titanomys, I... 277
Tolypeutes, II.. 255
Tragélaphe, II.. 201

Tragops, II 204
Tragule, II..... 222
Trémarctos, II.. 20
Trichechidés, II. 298
Trichéchus, II. 298
Trichosure, II... 275
Troglodytes, I.. 11
Tupaia, I..... 226
Tupaidés, I... XVIII
Tursio, II..... 323
Tursiops, II... 323
Urotrique, I.... 247
Urva, II 49
Ursidés, II..... 10
Ursus, II..... 10
Vampire, I..... 194
Vampiridés, I.. XVIII
Vespertilions, I. XVIII
Vespertilio, I... 211
Vespertilionidés, I 208
Viscaciens, I.. XVIII
Viverra, II 30
Viverridés, II... 21
Viverrins, II 29
Xenurus, II 254
Xerus, I 303
Xiphodon, II ... 231
Yack, II 183
Zeuglodonte, I. XXIV
Zèbre, II..... 151
Ziphidés, II 318
Ziphius, II..... 319
Zooligus, II.... 231
Zonoplacentaires, I XX
Zorille, II..... 113

Chien de Terre-Neuve, 1/10 de grand.

Chiens chasseurs de Renards.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA DEUXIÈME PARTIE

	Pages.
ORDRE DES CARNIVORES....	1
FAMILLE DES URSIDÉS.	10
Genre Ours.....	*id.*
— *Hyénarctos*.....	11
— *Thalarctos*.....	17
— *Prochilus*.....	18
— *Hélarctos*.....	19
— *Trémarctos*.....	20
FAMILLE DES VIVERRIDÉS...	21
TRIBU DES SUBURSINS.....	*id.*
Genre Kinkajou.....	*id.*
— *Panda*.....	23
— *Raton*.....	23
— *Coati*.....	25
— *Ictide*.....	27
TRIBU DES VIVERRINS.....	29

Pages.

Genre Cynogale..... 29
— *Civette*..... 30
— *Genette*..... 33
— *Linsang*..... 35
— *Paradoxure*..... 36
— *Paguma*..... 38
— *Hémigale*..... 39
— *Euplère*..... 40
— *Nandinie*..... 41
— *Cryptoprocte*..... *id.*
— *Bassaris*..... 42

TRIBU DES MANGUSTINS..... 43

Genre Suricate..... 44
— *Bdéogale*..... *id.*
— *Cynictis*..... *id.*
— *Mangouste*..... 45
— *Athylax*..... 49
— *Galidie*..... 50
— *Galidictis*..... 50

FAMILLE DES CANIDÉS..... 52

Genre Cynhyène..... 53
— *Canis*..... 54
— *Renard*..... 72
— *Otocyon*..... 75

FAMILLE DES FÉLIDÉS..... 76

Genre Félis..... 78
— *Guépard*..... 93

FAMILE DES HYÉNIDÉS..... 95

Genre Hyène..... *id.*
— *Protèle*..... 98

FAMILLE DES MUSTÉLIDÉS... 100

TRIBU DES MÉLINS..... 101

Genre Blaireau..... *id.*
— *Taxidée*..... 103
— *Arctonyx*..... 104
— *Hélicte*..... 105
— *Mydaus*..... *id.*
— *Mouffette*..... 106

TRIBU DES MUSTÉLINS..... 108

Genre Glouton..... *id.*
— *Ratel*..... 109
— *Galictis*..... 110

Pages.

Genre Marte..... 111
— *Putois*..... 112
— *Zorille*..... 115
— *Lyncodon*..... *id.*

TRIBU DES LOUTRINS..... 116

— *Loutre*..... 117
— *Lataxie*..... 118
— *Leptonix*..... 118
— *Aonyx*..... *id.*
— *Ptéronure*..... 119
— *Enhydre*..... *id.*

ORDRE DES PROBOSCIDIENS. 120

FAMILLE DES ÉLÉPHANTIDÉS. *id.*

Genre Éléphant..... 128
— *Mastodonte*..... 135
— *Dinothérium*..... 135

ORDRE DES JUMENTÉS..... 136

FAMILLE DES ÉQUIDÉS..... 138

Genre Equus..... 140

Remarques sur les Mulets et les autres Hybrides..... 151

FAMILLE DES TAPIRIDÉS..... 155

Genre Tapir..... *id.*
— *Lophiodon*..... 160

FAMILLE DES RHINOCÉRIDÉS. *id.*

Genre Rhinocéros..... 161

FAMILLE DES HYRACIDÉS..... 166

Genre Daman..... 167

ORDRE DES BISULQUES..... 169

I. *SOUS-ORDRE DES RUMINANTS*..... 173

FAMILLE DES BOVIDÉS..... 174

TRIBU DES BOVINS..... *id.*

Genre Bœuf..... *id.*

TRIBU DES CAPRINS..... 187

Genre Kémas..... 188
— *Bouquetin*..... *id.*
— *Chèvre*..... 189

TRIBU DES OVINS..... 190

Pages.

Genre Moufion..... 191
— *Mouton*..... 192
TRIBU DES ANTILOPINS..... 197
Genre Alcélaphe..... 199
— *Connochète*..... *id.*
— *Strepsicère*..... 200
— *Anoa*..... 201
— *Portax*..... *id.*
— *Tragélaphe*..... *id.*
— *Oryx*..... 202
— *Gazelle*..... 203
— *Capricorne*..... 204
— *Antilocapre*..... 205
— *Dicranocère*..... *id.*
— *Chamois*..... *id.*
— *Pantholops*..... 207
— *Saïga*..... *id.*
— *Céphalophe*..... 208
FAMILLE DES GIRAFIDÉS..... 210
Genre Girafe..... *id.*
FAMILLE DES CERVIDÉS..... 212
Genre Renne..... 213
— *Élan*..... 214
— *Cerf*..... 215
— *Cervule*..... 219
FAMILLE DES MOSCHIDÉS..... 220
Genre Chevrotain..... 221
— *Tragule*..... 222
— *Hyémosque*..... *id.*
FAMILLE DES CAMÉLIDÉS..... 223
Genre Chameau..... 224
— *Lama*..... 229
II. *SOUS-ORDRE DES PORCINS* 230
Énumération de ses genres éteints.. 230
Genre Hippopotame..... 231
— *Phacochère*..... 234
— *Sanglier*..... 235
— *Babiroussa*..... 240
— *Pécari*..... 241
ORDRE DES ÉDENTÉS..... 243
FAMILLE DES BRADYPIDÉS... 247

Pages.

Genre Cholèpe..... 248
— *Bradype*..... 249
FAMILLE DES DASYPODÉS..... 251
Genre Priodonte..... 253
— *Encoubert*..... *id.*
— *Cabassou*..... 254
— *Cachicame*..... 254
— *Apar*..... 255
— *Chlamyphore*..... *id.*
FAMILLE DES ORYCTÉROPIDÉS 256
Genre Oryctérope..... 257
FAMILLE DES MYRMÉCOPHAGIDÉS..... 258
Genre Myrmécophage..... *id.*
— *Tamandua*..... 260
— *Myrmidon*..... *id.*
FAMILLE DES MANIDÉS..... 261
Genre Pangolin..... 261
ORDRE DES MARSUPIAUX.... 263
I. *MARSUPIAUX AUSTRALIENS* 266
I. **Les Phascolomes**..... 266
FAMILLE DES PHASCOLOMYDÉS 267
Genre Phascolome..... 267
II. **Les Syndactyles**..... 268
FAMILLE DES MACROPODÉS.. *id.*
Genre Kanguroo..... 270
— *Potoroo*..... 271
FAMILLE DES PHALANGIDÉS.. 272
TRIBU DES PHASCOLARCTINS.. 273
Genre Phascolarcte..... *id.*
TRIBU DES PHALANGISTINS... 274
Genre Phalanger..... *id.*
— *Trichosure*..... 275
— *Pseudochire*..... *id.*
— *Dromicie*..... *id.*
TRIBU DES PÉTAURISTINS..... 276
Genre Pétauriste..... *id.*
— *Bélidé*..... *id.*
— *Acrobate*..... 277

Pages.

FAMILLE DES TARSIPÉDIDÉS. 277
Genre Tarsipède ..... *id.*
FAMILLE DES PÉRAMÉLIDÉS.. 278
Genre Chéropus ..... *id.*
— *Péragale* 279
— *Péramèle* 279

III. **Les Dasyures** ..... *id.*
FAMILLE DES DASYURIDÉS... 280
Genre Thylacyne ..... *id.*
— *Sarcophile* 281
— *Dasyure* 282
— *Phascogale* 283
— *Antéchine* ..... *id.*

IV. **Les Myrmécobies** 284
FAMILLE DES MYRMÉCOBIDÉS *id.*
Genre Myrmécobie ..... *id.*

II. *MARSUPIAUX AMÉRICAINS* *id.*
FAMILLE DES DIDELPHIDÉS.. 285
Genre Sarigue ..... *id.*
— *Chironecte* 286
— *Micouré* 287
— *Hémiure* ..... *id.*

ORDRE DES MONOTRÈMES.... 288
FAMILLE DES ÉCHIDNIDÉS.... 291
Genre Echidné ..... *id.*
FAMILLE DES ORNITHORHYNCHIDÉS 292
Genre Ornithorhynque ..... *id.*

MAMMIFÈRES MARINS.

ORDRE DES PHOQUES 295
FAMILLE DES TRICHÉCHIDÉS. 298
Genre Morse ..... *id.*
FAMILLE DES PHOCIDÉS 300
TRIBU DES STEMMATOPINS.... *id.*
Genre Macrorhine ..... *id.*
— *Stemmatope* 301

Pages.

TRIBU DES PÉLAGINS 302
Genre Pélage ..... *id.*
— *Pristiphoque* ..... *id.*
— *Sténorhynque* ..... *id.*
— *Lobodon* 303
— *Leptonyx* 303
— *Ommatophoque* ..... *id.*
TRIBU DES CALLOCÉPHALINS.. 304
Genre Callocéphale ..... *id.*
— *Halichère* 305
FAMILLE DES OTARIDÉS ..... *id.*
Genre Otarie 306
— *Arctocéphale* 306

ORDRE DES SIRÉNIDES 308
Genre Rytine 309
— *Dugong* 310
— *Halithérium* 311
— *Lamantin* 312

ORDRE DES CÉTACÉS 314
FAMILLE DES PHYSÉTÉRIDÉS. 315
Genre Cachalot 316
— *Kogia* 317
FAMILLE DES ZIPHIDÉS 318
Genre Hyperoodon 318
— *Ziphius* 319
— *Bérardie* ..... *id.*
— *Dioplodon* 320
— *Mésoplodon* 321
FAMILLE DES DELPHINIDÉS.. *id.*
TRIBU DES PLATANISTINS.... *id.*
Genre Plataniste ..... *id.*
— *Inia* 322
— *Sténodelphis* ..... *id.*
TRIBU DES DELPHININS ..... *id.*
Genre Lagénorhynque 323
— *Delphinaptère* ..... *id.*
— *Tursiops* ..... *id.*
— *Delphinorhynque* ..... *id.*
— *Dauphin* 324

Pages.

TRIBU DES ORCINS..... 325
Genre Orque..... *id.*
— *Globicéphale*..... *id.*
— *Grampus*..... 326
— *Béluga*..... *id.*
TRIBU DES MONODONTINS.... *id.*
— *Genre Narval*..... *id.*

Pages.

TRIBU DES PHOCÉNINS..... 326
Genre Phocène..... 327
— *Néomèris*..... *id.*
FAMILLE DES BALÉNIDÉS..... *id.*
Genre Baleine..... *id.*
— *Rorqual*..... 330
INDEX..... 333

MATIN.

Épagneul

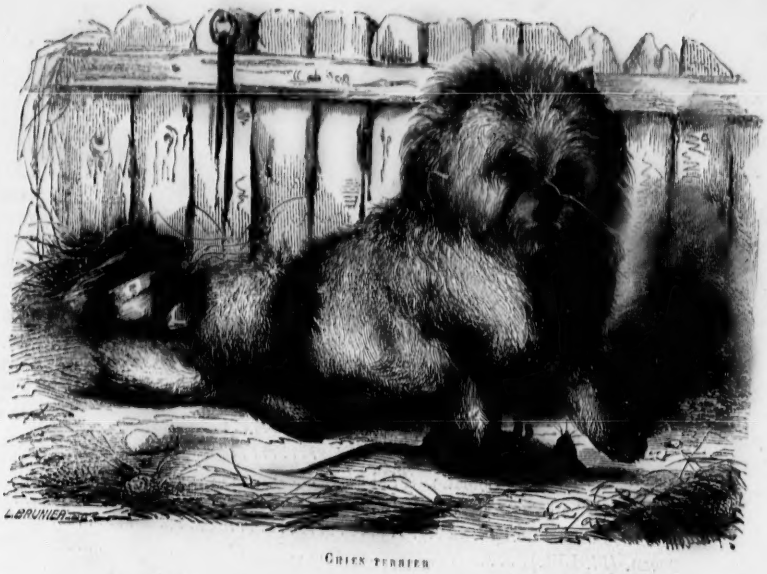

Chien terrier

CLASSEMENT DES GRAVURES

DE LA DEUXIÈME PARTIE

Coloriée.	Lion (*Pl.* XXIV.), *en regard du titre.*	
—	Ours des Asturies. (*Pl.* XIII.)	
Noire.	Ours brun	12
—	Ours jongleur	14
Coloriée.	Zibeth. (*Pl.* XV.)	18
—	Genette. (*Pl.* XVI.)	32
Noire.	Chiens de ferme	34
—	Lion, Jaguar, Tigre et Antilope	64
Coloriée.	Lionne du Sénégal. (*Pl.* XXX.)	76
Noire.	Lionne	78
Coloriée.	Tigre royal. (*Pl.* XX.)	80
Noire.	Tigre royal	84
—	Tigresse	*id.*
Coloriée.	Panthère d'Afrique. (*Pl.* XVIII.)	*id.*
—	Once. (*Pl.* XXI.)	*id.*
—	Chat sauvage. (*Pl.* XVII.)	86
Noire.	Chats domestiques	*id.*
Coloriée.	Jaguar. (*Pl.* XXII.)	*id.*
Noire.	Jaguar chassant	88
—	Jaguar et Serpent	*id.*
		id.

Coloriée. Ocelot. (*Pl.* XXIII.) 90
Noire. Hyène rayée d'Asie 96
— Hyène rayée d'Algérie 98
Coloriée. Marte zibeline. (*Pl.* XIV.) 111
Noire. Enhydre 118
— Éléphant des Indes 128
Coloriée. Cheval anglais. (*Pl.* XLV.) 140
— Cheval percheron. (*Pl.* XLVI.) 142
— Cheval limousin. (*Pl.* XLVII.) 144
Noire. Zèbre 146
Coloriée. Couagga. (*Pl.* XXXII.) ..... *id.*
— Dauw. (*Pl.* XXXIII.) 148
— Hémione. (*Pl.* XXXIV.) ..... *id.*
— Tapir. (*Pl.* LI.) 158
— Rhinocéros. (*Pl.* XXXI.) 162
Noire. Rhinocéros unicorne 164
— Bison 176
Coloriée. Taureau et Vache du Cotentin. (*Pl.* LVI.) 178
— Bœuf et Vache suisses. (*Pl.* LVII.) ..... *id.*
— Duke of Devonshire. (*Pl.* LIV.) 180
— Ocean. (*Pl.* LIII.) 182
— Moss rose. (*Pl.* LV.) 184
— Bouquetin du Sinaï. (*Pl.* XXXIX.) 188
— Moufflon musmon. (*Pl.* XL.) 190
— Bélier à grosse queue. (*Pl.* LVIII.) 192
Noire. Béliers mérinos 194
Coloriée. Bosélaphe de Derby. (*Pl.* XXXVIII.) 200
— Antilope des Indes. (*Pl.* LX.) 206
— Girafe. (*Pl.* XLII.) 210
Noire. Girafe 212
Coloriée. Renne. (*Pl.* XLIII.) 214
— Élan. (*Pl.* XXXVII.) ..... *id.*
Noire. Cerf Élaphe ..... *id.*
Coloriée. Daim. (*Pl.* XXXVI.) ..... *id.*
— Axis. (*Pl.* XLVIII.) 216
— Chevreuil. (*Pl.* XLI.) 218
Noire. Chameau à deux bosses 224
— Lama 228
Coloriée. Lama alpaca. (*Pl.* XXXV.) 230
— Hippopotame. (*Pl.* LII.) 232
Noire. Hippopotame 234
— Sanglier commun 236
Coloriée. Cochon domestique. (*Pl.* L.) 238
— Kanguroo dorsal. (*Pl.* XLIV.) 270
Noire. Kanguroo géant ..... *id.*
— Potoroo rat 272
— Koala 273
— Phoque 296
— Baleine franche 328

..... 90
..... 96
..... 98
..... 111
..... 118
..... 128
..... 140
..... 142
..... 144
..... 146
..... *id.*
..... 148
..... *id.*
..... 158
..... 162
..... 164
..... 176
..... 178
..... *id.*
..... 180
..... 182
..... 184
..... 188
..... 190
..... 192
..... 194
..... 200
..... 206
..... 210
..... 212
..... 214
..... *id.*
..... *id.*
..... *id.*
..... 216
..... 218
..... 224
..... 228
..... 230
..... 232
..... 234
..... 236
..... 238
..... 270
..... *id.*
..... 272
..... 273
..... 296
..... 328